



HAL
open science

Les emplois liés à l'élevage français

Agathe Lang, Christophe Perrot, Pierre Dupraz, Yves Tregaro, Pierre Michel
Rosner

► **To cite this version:**

Agathe Lang, Christophe Perrot, Pierre Dupraz, Yves Tregaro, Pierre Michel Rosner. Les emplois liés à l'élevage français. GIS Elevages Demain; CIV Viande Sciences et Société; INRA; FranceAgrimer; Cniel; Agriculture & Territoire; Institut de l'élevage, IDELE; Institut du porc, IFIP; ITAVI. 2015, 130 p. + annexes. hal-04221705

HAL Id: hal-04221705

<https://hal.inrae.fr/hal-04221705>

Submitted on 28 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



GIS
Elevages Demain

LES EMPLOIS LIÉS À L'ÉLEVAGE FRANÇAIS

AGATHE LANG

**CHRISTOPHE PERROT, PIERRE DUPRAZ, YVES TREGARO, PIERRE
MICHEL ROSNER**

Partenaires de l'étude

Cette étude a été menée dans le cadre du GIS Elevages Demain, de mars 2014 à juin 2015. Le groupe de travail constitué ayant suivi son déroulement était constitué de Philippe Chotteau (IDELE), Boris Duflot (IFIP), Célia Karsenti (CNIEL), Pascale Magdelaine (ITAVI), Christine Marlin (APCA), Michel Rieu (IFIP), Rachel Rivière (INAPORC) and Agnès Timoner (INTERBEV).

L'évaluation des emplois sur les élevages a été réalisée par Christophe Perrot (IDELE), avec la collaboration de Boris Duflot (IFIP), Sylvain Gallot (ITAVI), Pierre Dupraz (INRA) et Agathe Lang (GIS Elevages demain).

Giffona Justinia a contribué à ce travail au cours de son stage de fin d'études durant le premier semestre 2015 ; ce stage a été financé par le GIS Elevages Demain et hébergé par l'INRA de Rennes, au sein de l'UMR SMART. Des extraits de son travail sont présentés dans la partie méthodologie (Partie 2).

Ce travail a été piloté par Pierre Dupraz (INRA), Yves Trégaro (FranceAgriMer) et Pierre-Michel Rosner (CIV), et suivi par Jean-Louis Peyraud (INRA), président du GIS Elevages demain.

Ce projet a été financé par l'INRA, le CIV, FranceAgriMer, l'APCA, le CNIEL, ainsi que l'IDELE, l'IFIP et l'ITAVI.



INTRODUCTION	5
Contexte	5
• L'emploi, un indicateur crucial dans le contexte actuel	5
• Le secteur agricole et l'emploi : l'importance de l'emploi indirect.....	5
• Élevages et emplois	6
L'évaluation de l'emploi lié au secteur agricole : état des lieux des connaissances	8
• Les études existantes	8
• Les différentes méthodes d'évaluation de l'emploi.....	9
Objectifs de l'étude	15
• Description de l'emploi dans les filières d'élevage	15
• Évaluation de l'emploi dépendant de l'élevage	15
L'ESSENTIEL DE L'ETUDE	18
La méthode en quelques mots	18
Les principaux résultats	20
PARTIE 1	21
L'emploi lié à l'élevage sur les exploitations agricoles	21
Méthode d'évaluation de l'emploi sur les élevages	22
• Répartition entre ateliers par une méthode de régression linéaire multiple	22
• Caractéristiques prises en compte.....	26
• Vérifications des résultats et éléments de discussion.....	28
Résultats : les emplois liés à l'élevage sur les exploitations agricoles	34
• Les emplois liés à l'élevage sur les exploitations agricoles.....	34
• Compléments, discussions et limites.....	36
• Analyse spatiale.....	40
PARTIE 2	50
Les emplois indirects dépendants de l'élevage français	50
Méthode d'évaluation des emplois dépendants de l'élevage	51
• Construction de la méthode	51
• Les principales étapes.....	52
• Caractéristiques générales.....	53
• Une cartographie de la sphère agricole et agroalimentaire.....	53
• Définition du périmètre : la notion de dépendance	55
• Quantification des emplois pour les acteurs dépendants.....	74
• Limites de la méthode	78
Résultats : les emplois indirects dépendants des élevages français	80
Sommaire des fiches par secteur	82
• Les fournisseurs des élevages	82
• L'aval de l'élevage	82

• La distribution – page 83.....	82
• La logistique – page 84.....	82
• Les services publics et parapublics.....	83
PARTIE 3.....	105
Répartition des emplois par type d'élevage.....	105
Les ateliers de production laitière.....	107
• Bovin lait – page 111.....	107
• Ovin lait – page 113.....	107
• Caprin lait – page 115.....	107
Les ateliers de production de viande ruminants.....	107
• Bovin viande – page 117.....	107
• Ovin viande – page 120.....	107
• Veau de boucherie – page 122.....	107
Les ateliers granivores.....	107
• Porc – page 124.....	107
• Volaille chair et lapins – page 126.....	107
• Volaille œuf – page 128.....	107
Bibliographie.....	127
Annexes.....	1278

Les annexes font l'objet d'un sommaire détaillé.

INTRODUCTION

Contexte

- **L'emploi, un indicateur crucial dans le contexte actuel**

En 1993, en France, le chômage dépassait pour la première fois le seuil de 10 % de la population active. Vingt ans plus tard, après une baisse à la fin des années 1990 puis une seconde au milieu des années 2000, ce taux a de nouveau franchi cette barre symbolique. Depuis 2008, le taux de chômage en France est ainsi passé de 7,2 % à 10,4 % de la population active. En 2014, on compte 2,8 millions de personnes au chômage, et 1,6 million en situation de sous-emploi.

Cette situation est aujourd'hui au centre des préoccupations de la population¹ et du gouvernement, qui a fait de l'inversion de la courbe des demandeurs d'emploi sa priorité.

Au-delà des difficultés que le chômage de masse impose à ceux qui le subissent directement, un taux de chômage élevé contribue à l'affaiblissement de l'économie, et à une perte de cohésion de la société.

L'emploi constitue donc aujourd'hui un marqueur essentiel dans l'évaluation non seulement du dynamisme d'un secteur d'activité, mais également des services économiques et sociaux qu'il rend à la société. Il est par conséquent primordial de parvenir à évaluer la contribution des différents secteurs économiques à l'emploi.

- **Le secteur agricole et l'emploi : l'importance de l'emploi indirect**

Objet d'une diminution drastique du nombre d'exploitations et d'actifs depuis 1945, le secteur agricole pèse en apparence peu dans l'économie française : il représente aujourd'hui 2 % du PIB français, et 4 % des actifs (soit un million de personnes).

Le nombre d'exploitations est en baisse constante (environ 3 % par an), passant de deux millions d'exploitations en 1945 à 900 000 en 1990, et à 500 000 en 2010. L'évolution depuis 2010 montre une poursuite de la baisse au moins au même rythme. Cette dynamique conforte une image de l'agriculture comme un secteur peu attractif, qui offre peu d'emplois et dont le poids économique et social est aujourd'hui fortement réduit.

La part de la population active travaillant dans le secteur agricole a suivi la même évolution, et est passée de 31 % en 1955 à 4 % aujourd'hui². Ceci s'explique notamment par la forte augmentation de la productivité du travail sur cette période : plus de richesses sont créées par moins de personnes. Ainsi, depuis l'après-guerre, les évolutions techniques ont bouleversé la donne, permettant de produire des quantités plus importantes avec moins de main-d'œuvre.

¹ Les Français reconnaissent en 2013 que le chômage constituait leur première préoccupation, sondage Harris Interactive pour RTL, janvier 2013

² Recensements agricoles 1955 et 2010

Une analyse plus nuancée met cependant en évidence qu'une part de cet emploi agricole en apparence détruit a en fait été absorbée par d'autres secteurs d'activité spécialisés gravitant autour de la production. En effet, les exploitations agricoles françaises n'ont pas seulement augmenté leur productivité du travail au cours des dernières décennies; elles ont également connu un mouvement de division du travail et de spécialisation verticale : elles ont réduit le champ de leur activité par l'externalisation d'une partie des tâches jusqu'alors réalisées sur les exploitations à des entreprises extérieures comme la production de semences, d'aliments du bétail, d'engrais, la production des outils de travail, les activités de transformation et de vente. Autrement dit, la diminution du nombre d'actifs agricoles s'est accompagnée d'une création d'emplois dans les secteurs connexes à l'agriculture : on trouve dans les industries d'amont, d'aval, les services et institutions de nombreux emplois pour des tâches qui étaient autrefois réalisées sur les exploitations agricoles elles-mêmes, et qui en dépendent encore largement aujourd'hui.

L'évaluation du seul emploi agricole ne permet donc pas de rendre compte de la complexité et de la dynamique globale du secteur. La contribution de l'agriculture à l'activité économique et à l'emploi doit se mesurer sur la base d'un concept plus large que celui de la population active agricole, en prenant en compte les emplois indirects, dont l'existence est liée à celle des exploitations agricoles.

- **Élevages et emplois**

Les récents travaux sur les services rendus par l'élevage montrent bien que l'élevage est un acteur essentiel des territoires ruraux³ : il contribue au maintien de la qualité environnementale, au patrimoine, mais également, bien sûr, à la vitalité économique du territoire *via* la création d'emplois. Création d'emplois sur les exploitations, bien sûr, mais également dans les autres secteurs de l'économie. Les filières de transformation des produits issues de l'élevage, incontournables, représentent ainsi une part importante de l'agroalimentaire français : transformation laitière, abattage et découpe pour la viande... De plus, de très nombreux fournisseurs et services sont liés à l'élevage : alimentation du bétail, soins vétérinaires, génétique... Tous ces emplois sont essentiels au fonctionnement de l'économie locale et au dynamisme des territoires ruraux.

Dans les dernières années, ces filières d'élevage françaises ont été soumises à de nombreuses crises qui se sont traduites par la fermeture d'outils industriels et une diminution du nombre d'éleveurs. Ces cessations d'activité traduisent une tendance globale à la diminution de l'élevage face aux grandes cultures, les rapports de prix de ces dernières années étant largement en faveur des productions végétales. Au moment de la rédaction de ce rapport, à l'été 2015, les élevages bovins viande et lait, et porcins connaissent une période de crise liée

³ J. Ryschawy, M. Tichit, S. Bertrand, G. Allaire, S. Plantureux, C. Perrot, C. Guinot, E. Josien, O. Aznar, J. Lasseur, C. Aubert, E. Tchakerian, C. Disenhaus, 2014. Comment évaluer les services rendus par l'élevage? Une première approche quantitative sur le cas Français. [INRA Productions animales, 2015, 28 \(1\), 23-38.](#)

à de très faibles prix d'achat de leurs produits ; de nombreux élevages sont ainsi en grande difficulté financière.

Les conséquences directes de chacun de ces arrêts d'activité sont en général bien documentées. En revanche, aucun organisme ne dispose d'un chiffrage fiable des conséquences en termes d'emplois indirects : industries amont, aval, services associés... sans oublier la dévitalisation des zones rurales concernées.

Pour finir, les enjeux sur ces filières dans les années à venir sont grands : sortie des quotas laitiers, fin des restitutions à l'exportation pour la production de poulet, concurrence accrue des industriels néerlandais et allemands sur les marchés français et européens...

L'estimation du nombre d'emplois dépendant aujourd'hui de l'activité d'élevage en France présente ainsi un double intérêt : en mettant en lumière l'ensemble des emplois qui lui sont liés, il sera non seulement possible d'objectiver une partie de la contribution de l'élevage à l'activité économique et de ses effets socioéconomiques, mais également d'évaluer et d'anticiper les enjeux en termes d'emplois liés aux défis à venir pour ce secteur.

L'évaluation de l'emploi lié au secteur agricole : état des lieux des connaissances

- Les études existantes

Lorsqu'on s'intéresse à l'emploi lié à l'agriculture ou à l'élevage, on constate dans un premier temps que de nombreux chiffres circulent à ce sujet dans les milieux spécialisés ou dans la presse^{4,5,6,7}, sans mention de références bibliographiques précises. L'ordre de grandeur d'un emploi agricole générant sept emplois est par exemple régulièrement cité. Pourtant, aucune source étayant sérieusement ce chiffre ne semble exister. Ces déclarations entretiennent en outre une confusion sur les termes utilisés, les notions d'emplois indirects et induits étant bien souvent confondues⁸.

Quelques travaux sur le thème de l'emploi agricole ont tout de même déjà été réalisés en France. Cependant, ces études sont peu nombreuses, et la plupart ne concernent pas la France entière (six travaux documentés ont été recensés depuis 1975, dont un seul au niveau national, le plus ancien).

Tableau 1 : études sur l'emploi lié au secteur agricole⁹

Localisation	France	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées	Bretagne	Basse-Normandie	Bretagne
année	1975	1992	2006	2007	2008	2014
Source et référence	Bontron (SEGESA)	Bono, Touzard (INRA)	Chambre régionale d'agriculture (CRAMP)	Chambre régionale d'agriculture (CRAB)	Chambre régionale d'agriculture (CRAN)	Chambre régionale d'agriculture (CRAB)
Emploi hors exploitations agricoles pour un emploi sur une exploitation	0,7	1	0,4	1	1	1,44

Les chiffres diffèrent très fortement d'une étude à l'autre. Ainsi, des résultats allant de 0,4 à 1,44 emplois liés à un emploi sur une exploitation ont pu être établis (les échelles

⁴ Rapport d'information du Sénat n° 784 (2012-2013) Traçabilité, compétitivité, durabilité : trois défis pour redresser la filière viande : **un emploi d'éleveur crée sept emplois induits dans le reste de l'économie contre seulement deux pour les grandes cultures**

⁵ Momagri, Chiffres clefs de l'agriculture : 18 % des emplois en France dépendent du secteur de l'agro-alimentaire. *En 2010, 970 000 personnes travaillaient dans les exploitations agricoles. Ces emplois génèrent, selon les estimations, de 4 à 5 emplois dans d'autres activités, notamment l'industrie agroalimentaire.*

⁶ Cap44, l'économie sociale et solidaire : *L'élevage bovin crée beaucoup d'emplois notamment dans la filière agro-alimentaire (1 agriculteur actif = 7 emplois induits).*

⁷ Ariège News, octobre 2013 : *De tous les massifs français, les Pyrénées sont les plus dépendantes de l'économie agricole: pour 1 agriculteur, c'est 7 emplois induits auxquels s'ajoutent les emplois indirects.*

⁸ Voir les définitions retenues dans ce travail à la page 19.

⁹ Quantification des emplois bas-normands générés par l'agriculture, CRAN, 2008 ; ce document fait état, en plus des travaux repris dans le Tableau 1, d'une étude de la FNSEA datant de 2007, qui établirait un ratio d'un emploi sur une exploitation pour 2,3 dans les autres secteurs. Cependant, nous n'avons pu obtenir aucune information sur cette évaluation, elle n'est donc pas reportée ici.

géographiques étant très variables, il n'est pas possible de comparer les totaux d'emplois recensés).

Ces différences peuvent s'expliquer par l'hétérogénéité des méthodes employées, notamment dans le choix du périmètre considéré¹⁰ : comptabilise-t-on seulement l'industrie agroalimentaire ? Les fournisseurs, les sous-traitants ? Qu'en est-il de la distribution ? Par ailleurs, les résultats varient également fortement selon la structure agricole de la région. Une forte intégration des exploitations agricoles au sein des filières va se traduire par un ratio emplois hors exploitation / emplois sur l'exploitation très élevé, le travail étant très segmenté dans l'ensemble de la filière. Au contraire, des exploitations agricoles peu intégrées au sein de complexes agro-industriels et qui diversifient leurs activités (transformation, vente directe, autofourniture en semences, en aliment du bétail), vont générer moins d'emplois à l'extérieur de l'exploitation : l'emploi est alors plus concentré sur les exploitations agricoles.

Ces études ne permettent donc pas d'avoir une évaluation fiable du nombre d'emplois liés à l'élevage, ou à l'agriculture en général, en France aujourd'hui. De plus, à l'exception notable de l'étude des chambres d'agriculture de Bretagne, il n'existe pas d'étude distinguant plusieurs filières agricoles, ce qui permettrait une comparaison.

Au-delà de ces travaux portant sur l'ensemble du champ agricole, des études par filières ont été menées. Voici l'exemple de l'emploi lié à la filière porcine, la plus étudiée :

Tableau 2 : études sur l'emploi dans la filière porcine (France et Bretagne)

Localisation	France	France	France	France	Bretagne	Bretagne
année	2004	2009	2011	2012	2010	2014
Source et référence	L'avenir de la filière porcine française, Guibé	DEMETER	IFIP, les groupements de producteurs en Bretagne	Quel avenir pour la filière porcine française?, CGAER, Danel	Le porc en Bretagne (ARIP, CRP)	Chambres d'agriculture de Bretagne
Emplois totaux	115 000	60 000	87 000	60 000	30 000	31 000
Emplois hors exploitations pour une emploi agricole	7,7	9	5,6	4	3,5	3,15

Les données existantes correspondent en général à une évaluation menée en marge d'une étude portant sur un autre sujet ; les sources de données ne sont pas toujours précisées, et le périmètre pris en compte très variable.

De plus, ces études ne permettent pas la comparaison entre filières, la méthode et les sources de données n'étant pas identiques.

- **Les différentes méthodes d'évaluation de l'emploi**

L'emploi est aujourd'hui souvent présenté par secteur d'activité, ou par branche : dans ce domaine, ce sont les statistiques officielles de l'INSEE ou des conventions collectives qui fournissent l'essentiel des données (à l'exception du secteur agricole, essentiellement appréhendé par le biais des données des recensements agricoles). Une simple compilation de

¹⁰ Pour plus de détail sur les méthodes d'évaluation de l'emploi, voir le paragraphe suivant.

ces statistiques ne permet pas de refléter la complexité de l'emploi lié à une activité précise (ici, l'élevage ou l'agriculture ; l'essentiel des informations présentées dans ce chapitre sont cependant valables pour n'importe quel secteur d'activité).

En effet, les sources statistiques sont souvent loin de donner un niveau de détail suffisant à une telle évaluation : identifiées par leur activité principale, de nombreuses entreprises pour regroupent plusieurs activités, ou une même activité qui n'est pas en totalité liée au secteur agricole ou d'élevage. Comment alors prendre en compte les emplois des vétérinaires, qui peuvent soigner des animaux de compagnie comme des animaux d'élevage ? Ou ceux des transporteurs routiers, qui transportent indifféremment des briques de lait ou des cartons d'équipements électroniques ? De plus, certaines catégories très spécialisées ne sont pas du tout identifiables dans les données statistiques officielles, comme par exemple les activités dans le domaine de la génétique et du contrôle de performances. L'exploitation des sources statistiques est donc loin d'être suffisante, et demande un travail d'enquête ou de retraitement complémentaire.

Mais, plus important encore, il faut nécessairement préciser le périmètre des activités que l'on va considérer. Ainsi, comptabilise-t-on l'ensemble des emplois d'une filière ou définit-on une activité principale (emploi direct) et des activités qui lui sont liées (emploi indirect)? Dans ce dernier cas, quelles sont ces activités indirectes : uniquement les fournisseurs, sous-traitants et prestataires de service des acteurs principaux, ou également les clients, situés en aval ? S'arrête-t-on à un lien marchand direct, ou faut-il prendre en compte les fournisseurs des fournisseurs (etc.) ? Prend-t-on en compte uniquement les entreprises spécialisées, ou toutes celles qui ont un lien avec le domaine d'intérêt ? Autant de questions qui se posent dès le début de la réalisation d'une étude de quantification de l'emploi, et qui nécessitent des choix méthodologiques clairs, à arbitrer selon les objectifs du travail.

Chiffrer l'emploi lié au secteur agricole, ou plus précisément aux élevages, nécessite donc de définir, en fonction des objectifs de l'étude, la méthode qui va être employée.

Voici un recensement rapide des différentes méthodes, présentées en relation avec les différents objectifs qu'elles permettent d'atteindre.

- Description d'une filière ou analyse de l'emploi lié à une activité ?

En analysant les études déjà réalisées sur l'emploi lié aux filières agricoles, on constate qu'il existe deux façons d'aborder la question : certaines études reposent sur le concept de filière (notamment celles du Tableau 2), en mettant le produit au centre de l'analyse, tandis que d'autres s'intéressent à l'emploi « généré » par ou « lié » à une activité.

Description d'une filière

Pour le premier cas, on peut citer des études sur l'emploi dans le secteur agricole : les filières d'élevage¹¹, la filière bière en Europe¹², ou la filière vin en France¹³. D'autres filières en dehors du secteur agricole ont également été étudiées, comme le nucléaire¹⁴ ou l'automobile¹⁵.

¹¹ Les emplois dans les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes en 2012/2013, Chambres d'agriculture de Bretagne, 2014

Dans ce cas, tous les acteurs intervenant sur « un produit de base et sur tout ou partie de ses transformations successives » sont recensés, et les emplois correspondant quantifiés. Ce type de méthode ne sert donc pas à identifier des emplois liés à un type d'acteurs économiques, mais plutôt ceux qui sont liés à un produit et à son contexte économique.

Il convient d'être prudent dans l'interprétation des chiffres totaux, comme le notent Sylvain Barde¹⁶ et Simon Piel¹⁷ dans des analyses critiques de l'utilisation de ces chiffres concernant respectivement les secteurs automobile et nucléaire. En effet, l'appartenance à une même filière ne signifie pas nécessairement que toutes les activités ont des liens d'interdépendance. On peut prendre l'exemple du secteur automobile : les emplois dans l'industrie automobile (production de voitures neuves en France) et dans la réparation de véhicules (usage de véhicules en circulation en France) ne dépendent pas directement les uns des autres : la suppression d'emplois dans l'industrie automobile n'aurait en effet qu'un impact très limité sur l'activité des garagistes réparant les véhicules en circulation. Additionner ces emplois constitue donc un contresens, le lien tenant à l'unicité du bien concerné et pas à l'interdépendance entre activités.

Étude de l'emploi lié à une activité

Dans le second cas, l'emploi est étudié en référence à une activité particulière : il peut s'agir de l'agriculture^{18,19,20}, des activités en lien avec le cheval²¹, mais aussi du tourisme^{22,23,24}, du fonctionnement d'un aéroport^{25,26}, du BTP²⁷...

¹² The Contribution made by Beer to the European Economy , Ernst & Young, 2009

¹³ Chiffres clefs de la filière vin, Vin et société, 2013

¹⁴ Le poids socio-économique de l'électronucléaire en France, PriceWaterhouseCoopers pour Areva, 2011

¹⁵ Emploi dans le secteur automobile, Rapport du Conseil Social et économique, 2006

¹⁶ 10 % des emplois dans l'automobile : un chiffre trompeur, Sylvain Barde, OFCE, 2009

¹⁷ L'insaisissable poids de la filière nucléaire sur le marché de l'emploi, Simon Piel avec Samuel Laurent, Lemonde.fr (Les Décodeurs), 2013

¹⁸ La contribution de l'agriculture à l'emploi dans les zones rurales, Bontron Jean-Claude, SEGESA, 1995

¹⁹ Bono Pierre, Touzard Jean-Marc. La contribution de l'agriculture à l'emploi régional. In: Économie rurale. N°253, 1999. pp. 71-79.

²⁰ CRAN (Lafond), 2008, op cit.

²¹ Emploi, métiers et formations dans la filière équine, Observatoire des métiers, de l'emploi et des formations filière équine, 2014

²² Le tourisme, facteur de développement durable des territoires, Utopies pour Center Parks, 2013

²³ Les emplois touristiques : nombreux sur le littoral, déterminants pour les Alpes, Cyrille Van Puymbroeck, Sud INSEE, 2001

²⁴ L'impact indirect du tourisme : une analyse économique, François Vellas, Université de Toulouse – TED AFL, 2011

²⁵ L'impact économique de l'Aéroport International de Genève, Yves-Daniel Viredaz, La vie économique, 2001

²⁶ L'impact socio-économique des aéroports Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget, Aéroports de Paris, 2010

²⁷ Emplois directs et indirects du BTP, des transports et de la filière environnement, Dominique Trillat, CEBTP Alsace, 2008

Sont alors distingués les emplois directs, qui correspondent à ceux dans le domaine étudié, et les emplois indirects, qui sont dans les entreprises qui lui sont liées. Certaines de ces études comprennent également les emplois induits par les dépenses de consommation des salariés des secteurs directs et indirects.

- Deux approches de l'évaluation de l'emploi indirect

Une première revue de littérature concernant les travaux menés sur l'emploi indirect permet de constater qu'il existe deux approches différentes : **l'analyse macro-économique, et le recensement micro ou méso-économique.**

Analyse macro-économique

L'analyse macroéconomique la plus courante repose sur l'utilisation d'une matrice d'échanges intersectoriels, ou TES, qui récapitule l'ensemble des flux économiques entre les différents secteurs. La clé d'entrée est donc l'ensemble des opérations économiques entre les différents acteurs (secteurs institutionnels et branches d'activités). Cette approche s'appuie ainsi sur une description cohérente et complète des circuits économiques. Les flux économiques de valeurs ajoutées et de salaires sont examinés, et convertis en emplois : il est alors possible d'obtenir un état des lieux des emplois liés à un secteur²⁸. Des simulations économiques peuvent ensuite être conduites pour mesurer la variation en emplois liée à un choc^{29 30 31 32}. Une autre méthode d'évaluation macroéconomique de l'emploi lié à un secteur consiste à utiliser la théorie de la base pour calculer des multiplicateurs à partir des mouvements d'import-export sectoriels liés à territoire considéré³³.

Malgré le fort intérêt que présente son aspect scientifique et reproductible, cette méthode présente l'inconvénient de ne pas permettre une description précise des activités considérées. Les données disponibles ne peuvent en effet pas être désagrégées de manière très fine ; de plus, ces méthodes ne permettent pas de s'affranchir de la nomenclature d'activité officielle, souvent non adapté pour les acteurs du monde agricole.

L'identification des acteurs et des activités considérées manque donc souvent de précision.

Notre choix s'est donc porté sur des méthodes micro ou méso-économiques, permettant un recensement précis des activités et acteurs impliqués.

²⁸ Bono, Touzard, 1999, op.cit.

²⁹ Bossard P., Daucé P., Léon Y., 2000. The effects of rural development policy on local and regional economic growth. Methodology and initial results, International Conference « European Rural Policy at the Crossroads », Arkleton Trust for Rural Development Research, Université d'Aberdeen, 29 juin-1er juillet 2000

³⁰ Daucé P., Léon Y., 2003. Analyse d'un mécanisme de polarisation économique dans une région rurale. L'exemple de la région de Lamballe. Revue d'Economie Regionale et Urbaine n°5, pp. 925-950)

³¹ Bossard, P and Daucé, P., 2004. Mesure des effets économiques de la politique européenne de développement rural. Le cas de la Bretagne (programme Morgane 2), in Léon, Y (éd.). Programme Breizh, Rapport final 2003

³² Gohin A., Rault A., 2013. Assessing the economic costs of a foot and mouth disease outbreak on Brittany: A dynamic general equilibrium analysis. Food Policy, 39, pp. 97-107

³³ Bono P. La contribution de l'agriculture à l'emploi: méthodes d'évaluation et application au Languedoc-Roussillon. Inra sad-lecsa, Montpellier, 1997.

Recensement micro ou méso-économique

Ce type de méthode repose sur une méthode empirique d'identification des activités industrielles et de services avec lesquelles le secteur d'intérêt entretient des liens d'interdépendance plus ou moins étroits. Un recensement micro ou méso-économique prend donc pour point de départ l'activité centrale et identifie de manière empirique toutes les activités et les emplois qui lui sont liés.

Il s'agit de la « sphère d'activité agricole » décrite par la SEGESA³⁴ :

« La sphère agricole regroupe ainsi l'ensemble des exploitations agricoles, des activités de production ou de services nécessaires à leur fonctionnement, et de celles qui traitent et commercialisent leurs produits. Il ne s'agit pas de situer l'ensemble des activités liées à l'agriculture dans un découpage global du système productif, mais de désigner autour de l'exploitation, comprise comme une structure socio-économique de production mettant en valeur une fraction du territoire, les activités qui entretiennent avec elle des liens d'interdépendance étroits ou celles dont les consommations intermédiaires en sont issues pour une large partie ».

L'exercice consiste donc à recenser les emplois de cette sphère. Ce type d'évaluation peut être réalisé à l'échelle de l'entreprise (micro-économique) ou d'un groupe d'entreprises homogène dans leurs activités et leur fonctionnement (méso-économique).

C'est la méthode la plus courante, intuitive et facile à mettre en place. Elle offre l'avantage de la précision dans la description des acteurs et emplois considérés, tout en étant très accessible pour le lecteur. Elle est en outre plus souple d'utilisation que l'évaluation macroéconomique.

En revanche, la délimitation des contours de cette sphère agricole est arbitraire ; Jean-Claude Bontron évoque ainsi les « activités qui entretiennent avec elle des liens d'interdépendance étroits ou celles dont les consommations intermédiaires en sont issues pour une large partie »³⁵. Or la définition de ces liens d'interdépendance n'est pas précisée, et les méthodes de délimitation des acteurs concernés ne sont en général ni homogènes ni reproductibles. En effet, l'aspect empirique de cette méthode pour l'identification du périmètre, ainsi que la diversité du cadre et des moyens mis en œuvre pour chacune des études, entraînent une forte hétérogénéité dans l'application de la méthode, ainsi que de fortes différences d'interprétation du concept de sphère agricole.

Face à ce constat, Bono et Touzard ont proposé une méthode d'évaluation régionale de l'emploi lié à l'agriculture, en analysant les caractéristiques de chaque relation : « marchande/non marchande, niveau de dépendance à l'agriculture, valeur des échanges ou effets, rang dans l'enchaînement des relations, type d'unité économique liée (ménage,

³⁴ Bontron J.-C, Brochot A. Les emplois induits par l'agriculture. Essai d'évaluation du potentiel d'emploi de la sphère agricole. SEGESA, Paris, 1984.

³⁵ Bontron, Brochot, 1984, ibid.

entreprise, administration. . .) »³⁶. Ils ont appliqué cette méthode à la région Languedoc Roussillon en 1999 (voir Tableau 1).

- Les emplois induits

La confusion des termes entre les emplois indirects et induits est courante ; il s'agit pourtant de notions tout à fait différentes. Les emplois indirects sont les emplois dans les secteurs économiques dépendants de l'activité du secteur direct. Les emplois induits sont ceux générés par les dépenses des salariés des secteurs directs et indirects.

Nombre d'étude précédemment citées prennent en compte les emplois induits. À l'échelle nationale, les emplois induits ne peuvent être pris en compte que dans le cadre de méthodes macro-économiques ; une méthode méso-économique ne permet pas d'identifier et de quantifier ces emplois, le recensement empirique étant impossible. Un tel recensement ne serait envisageable qu'à une échelle plus locale. Sa robustesse est toutefois difficile à assurer : elle nécessite une connaissance fine des profils de consommations des travailleurs des secteurs directs et indirects et de la part des biens et services produits dans la zone au sein de ces consommations.

- La mesure de l'emploi

Enfin, le type de mesure de l'emploi peut varier : emplois en CDI uniquement, équivalents temps plein (ETP), ensemble des emplois de l'entreprise ou prorata sur l'activité. À titre d'exemple, pour les emplois agricoles, selon qu'on se réfère aux entreprises ou ménages déclarant une activité agricole à titre principal (données INSEE), à des unités économiques recensées comme exploitations agricoles, professionnelles ou non (données RA), ou encore à un statut professionnel (données MSA) les résultats sont très variables : sur la région Languedoc Roussillon en 1999, on comptait ainsi 48 540 actifs agricoles à titre principal, 63 900 UTA, et 133 350 cotisants à la MSA.³⁷

³⁶ Bono, Touzard, 1999, op. cit.

³⁷ Bono-Touzard 1999, op.cit.

Objectifs de l'étude

- **Description de l'emploi dans les filières d'élevage**

La question de l'emploi dans les filières d'élevage est, comme on l'a vu, essentielle dans notre contexte économique marqué par les plans sociaux et un taux de chômage historiquement élevé. Pourtant, force est de constater que les connaissances sur ce sujet sont lacunaires et peu homogènes.

L'objectif initial de cette étude est donc de réaliser une **description de l'emploi lié à l'élevage français, en distinguant les différentes filières**. Dans la mesure où beaucoup d'exploitations sont très spécialisées et extrêmement dépendantes des aides, des prix et des coûts de productions propres à chaque secteur, une approche de ce type est ainsi précieuse. Les crises intervenues récemment dans le secteur de l'élevage le montrent : bien que très liées, les filières sont touchées par des crises très différentes les unes des autres, spécifiques à leur fonctionnement et leurs produits.

Cet objectif, purement descriptif, ne vise pas à fournir un total d'emplois en lien avec les élevages, ou des emplois dans chaque filière. Il s'agit plutôt de construire un outil rapportant le nombre d'emplois dans la majorité des entreprises ayant un lien avec les filières animales ; cet outil sera mis à disposition des professionnels, des chercheurs et des diverses personnes souhaitant obtenir des informations sur l'emploi lié à l'élevage. Il permettra ainsi que chacun puisse disposer d'une base de données précise, avec des sources documentées, et distinguant les différents types d'élevage.

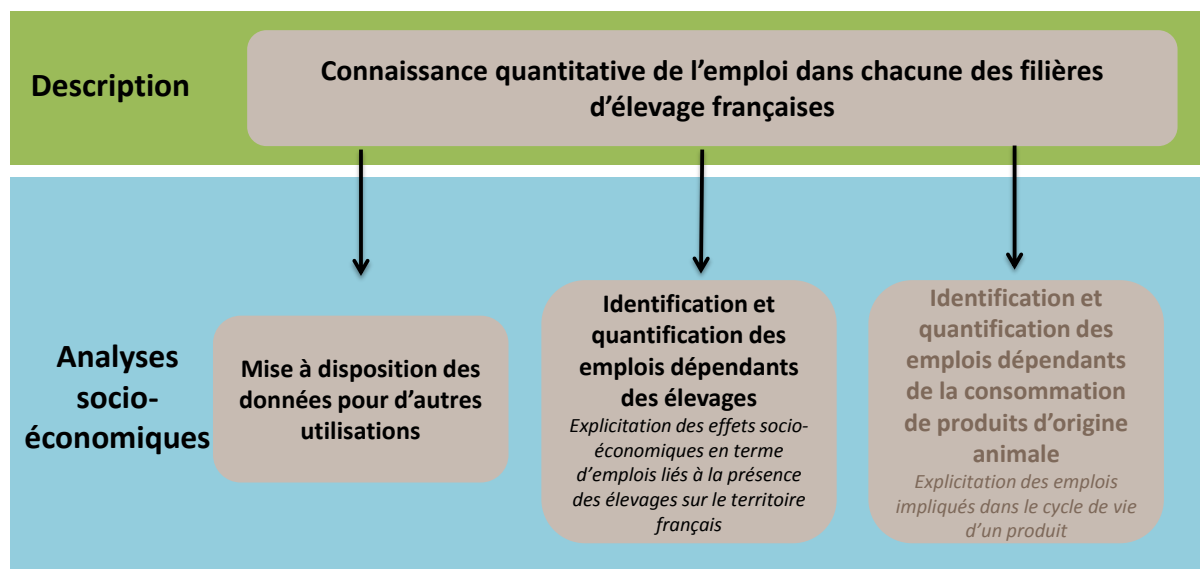


Figure 1 : Sélection des objectifs de l'étude

- **Évaluation de l'emploi dépendant de l'élevage**

Au-delà de cet aspect descriptif, ce projet vise à offrir une vision dynamique de l'emploi en mettant en évidence le poids réel de l'élevage. Il a ainsi pour ambition de concourir à la prise de conscience des contributions socio-économiques de ces filières et, par voie de conséquence, d'aider à une meilleure prise en compte par les principaux décideurs et la

société du secteur agricole. Enfin, il a pour objectif de contribuer à l'anticipation des conséquences de crises futures sur l'emploi.

Compte tenu de ces différents objectifs, l'enjeu n'est pas de se limiter à fournir une description des emplois des filières animales, mais bien de construire un instrument d'évaluation permettant de répondre aux questions et enjeux à venir pour ces filières. Il ne s'agit donc plus seulement de réaliser un recensement des emplois des différents acteurs de la filière, mais bien de mener une analyse socio-économique permettant d'identifier les acteurs et emplois d'intérêt.

Évaluer **l'emploi en France dépendant de la présence des élevages français constitue ainsi notre principal objectif dans cette étude**. Autrement dit, le but est ici d'identifier les acteurs économiques en France³⁸ dont le niveau d'activité ou l'existence pourrait être impacté par une modification de l'élevage français, et de quantifier leurs emplois. Combien d'emplois seraient menacés ? Combien pourraient disparaître ? Cette évaluation est délicate, tous ces emplois ne dépendant pas de l'élevage français de manière égale.

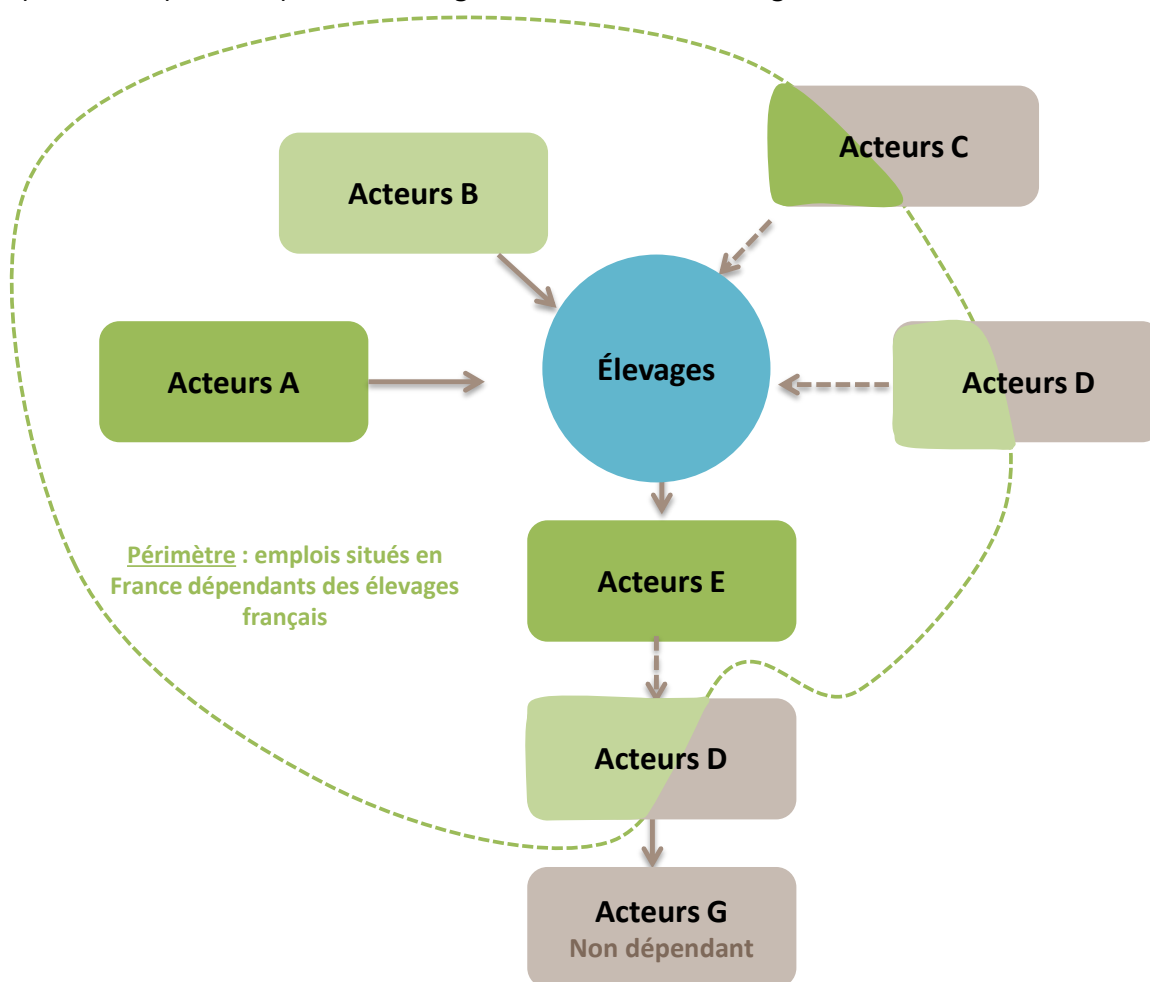


Figure 2 : Identification des emplois dépendants des élevages en France

³⁸ Cette insistance sur le caractère français des emplois et élevages considérés n'est pas le fruit d'une préoccupation nationaliste mais de la nécessité de délimiter la sphère de dépendance, à un niveau donné. Le Comité de pilotage de l'étude a ainsi décidé de ne tenir compte ni de l'emploi généré hors de France par les activités d'élevage françaises, ni de l'emploi généré en France par des importations.

Identifier et chiffrer ces emplois permet de préciser les effets socio-économiques de l'élevage sur les territoires, ainsi que les conséquences d'une diminution potentielle du nombre d'éleveurs ou du niveau de production en France.

Cette étude vise ainsi à chiffrer le nombre d'emplois qui pourraient être impactés par un choc sur la production, tout en nuançant la probabilité, mais pas à quantifier le nombre d'emplois qui seraient forcément détruits en cas de disparition des élevages. Il s'agit donc d'identifier les activités et emplois qui dépendent de l'élevage à un instant t, et d'estimer leur marge de manœuvre pour s'adapter ou se reconvertir.

Remarque 1 : Pour convenablement **modéliser une destruction d'emplois**, il faudrait se situer dans le cas d'un choc précis. On entend ici par choc toute modification, locale ou globale, de l'activité des élevages : nouvelle réglementation, crise sanitaire, baisse du prix des produits animaux, mise en concurrence avec des productions étrangères... Or la seule identification des emplois dépendants ne suffit pas pour apprécier toute la complexité de telles situations économiques. Sur la base du présent travail d'identification, il faudrait en effet construire des scénarios de substitution et d'adaptation en modélisant les impacts de ce choc sur l'activité de chacun des acteurs. Pour cela, il serait nécessaire de s'interroger sur l'impact d'un choc particulier sur chacun de ces emplois : destruction d'emplois proportionnelle ou non à la baisse d'activité, report éventuel de l'activité vers d'autres secteurs, salariés retrouvant rapidement ou non un emploi suite à la perte de leur poste, possible création d'emplois dans d'autres branches...

Remarque 2 : Le comité de pilotage de l'étude s'est interrogé un temps sur une seconde orientation du travail : identifier les **emplois dépendants de la consommation de produits animaux en France**, et non de l'élevage. Une telle évaluation aurait permis de répondre à des problématiques portant sur l'impact socio-économique de l'évolution des habitudes de consommation des français.

Cependant, compte tenu des impératifs de moyens disponibles et de délais, le choix a été fait de concentrer l'étude sur la construction d'un modèle des emplois dépendants des élevages en France. La base de données constituée pourra constituer une base à enrichir pour des projets ultérieurs.

L'ESSENTIEL DE L'ETUDE

La méthode en quelques mots

Dans cette étude des emplois dépendants de l'élevage français ont été comptabilisés les **emplois directs**, situés sur les élevages, et les **emplois indirects**, dans des secteurs économiques qui dépendent de la présence des élevages en France.

Les emplois directs, dédiés aux activités d'élevage sur les exploitations agricoles, ont été évalués par une méthode statistique permettant d'estimer la répartition de la main-d'œuvre d'une exploitation entre les différents ateliers. Une régression linéaire multiple a été réalisée sur la base des données du recensement agricole. Des clés d'affectation physiques ont été prises en compte pour déterminer les coefficients de répartition de la main-d'œuvre (hectare pour les productions végétales, unité de gros bovins pour les productions bovines, ovines, et caprines, et produit brut standard pour le porc et la volaille). Afin de prendre en compte la diversité des systèmes de production, les données sont différenciées selon le type d'atelier, sur la base d'une typologie établie par les instituts techniques.

L'évaluation des emplois indirects est réalisée par une méthode de recensement méso-économique. Cette méthode repose dans un premier temps sur une étape d'identification de tous les acteurs gravitant, de près ou de loin, autour des filières d'élevage et de leurs produits. Cette cartographie des activités et des acteurs a été établie de manière empirique, à partir de recherches bibliographiques et d'audition d'experts. La seconde étape a consisté à expliciter le lien de dépendance, plus ou moins fort, que chacun de ces acteurs entretient avec l'élevage. Pour évaluer cette dépendance à l'élevage, une méthode spécifique a ici été élaborée. Elle repose sur la prise en compte de trois types de critères : l'importance relative de l'élevage pour le secteur concerné, la capacité d'adaptation des acteurs ciblés, et les contraintes territoriales s'exerçant sur l'activité. Les acteurs recensés ont ainsi été classés en quatre groupes : fortement, moyennement, faiblement, ou pas dépendants.

Pour chacun des acteurs dépendants, une estimation du volume d'emploi a été réalisée à l'aide de diverses méthodes, en fonction des données disponibles : mobilisation de données statistiques (INSEE, SSP, MSA, Conventions collectives...), enquêtes professionnelles, réalisation d'enquêtes directes, évaluation par une approche économique... Pour chaque acteur dépendant de l'élevage, un nombre d'emplois (en nombre de personnes et en ETP) en lien avec l'élevage a ainsi été déterminé.

Les emplois induits ne sont pas comptabilisés dans cette étude.

Quelle unité pour mesurer l'emploi ?

- **L'ETP** : l'équivalent temps plein (ETP) permet de prendre en compte le temps de travail moyen de chaque travailleur sur l'année. Ainsi, une personne n'ayant travaillé que 3 mois dans l'année sera comptabilisée comme 0,25 ETP. De même, quelqu'un travaillant à temps partiel à 80 % représentera 0,8 ETP. Sur les élevages, on parle plus couramment d'UTA (unité de travail agricole), dont la définition repose sur le même concept.
- **la personne, ou l'effectif** : les mesures d'emploi en nombre de personnes se réfèrent à l'effectif d'une entreprise à un instant t (salarié et non salarié). Sont ainsi comptabilisées les personnes travaillant, totalement ou en partie, dans l'entreprise. Cet effectif est traditionnellement mesuré à la date du 31 décembre chaque année. Le recensement agricole distingue pour les actifs sur les exploitations, les actifs permanents (familiaux ou salariés), et non permanents (saisonniers y compris stagiaires, occasionnels y compris familiaux) s'ils ont travaillé moins de 8 mois sur l'année.

À quels emplois fait-on référence ?

- **Emplois directs** : il s'agit des emplois dans le secteur sur lequel porte l'étude. Ici, ce sont les emplois affectés aux activités d'élevages sur les exploitations.
- **Emplois indirects** : il s'agit des emplois des secteurs d'activité dépendants du secteur direct, c'est à dire ici dépendants des élevages. Ces secteurs peuvent être des fournisseurs, des prestataires de services et sous-traitants du secteur direct, mais également des acteurs situés en aval de la filière. À ces acteurs peuvent s'ajouter le secteur public et parapublic.
- **Emplois induits** : ce sont les emplois générés par les dépenses des ménages employés dans les secteurs directs et indirects. Les emplois induits ne font pas partie du champ de cette étude.

Que mesure-t-on ?

- **Acteurs** : Le terme d'acteur est utilisé ici pour désigner un groupe d'entreprises ayant un fonctionnement et un ensemble d'activités identiques. Dans cette étude, près de 190 acteurs ayant une activité en relation avec l'élevage ont été identifiés. On notera qu'une activité en particulier peut être réalisée par différents acteurs (ex : le conseil technique aux éleveurs peut être dispensé par un groupement de producteurs, une chambre d'agriculture, un vétérinaire...). De même, un même corps de métier peut être employé par différents acteurs (les vétérinaires sont répartis entre les cabinets d'exercice libéral, les groupements de producteurs, les industries, l'administration...). Cette étude fournit des informations sur l'emploi par acteur, et non pas par activité ou par corps de métier.
- **Dépendance** : La dépendance d'un acteur à l'élevage est définie comme la probabilité qu'une modification de l'élevage français ait des conséquences sur son niveau d'activité ou son existence. La dépendance de chaque acteur ayant une activité en relation avec l'élevage a été évaluée. Les acteurs non dépendants ont été exclus de la comptabilisation des emplois, tandis que les emplois dépendants ont été classés en trois catégories : forte, moyenne ou faible.
- **Emplois dépendants de l'élevage français** : Pour chacun des acteurs dépendants, seuls les emplois dont l'activité a un rapport avec l'élevage français ont été comptabilisés. Si l'acteur a une activité qui ne concerne pas exclusivement l'élevage, on ne comptabilise que les ETP liés à l'élevage. Si l'acteur a une activité importante d'export vers les élevages étrangers ou d'import depuis les élevages étrangers (supérieure à 20% du total), on considère que celle-ci a une logique économique propre et les ETP liés aux productions importées ou exportées ne sont pas comptabilisés.
- **Type d'élevage** : Les emplois ont été répartis selon leur lien à un type d'élevage, et non à un produit. Un emploi lié à l'abattage d'une vache de réforme laitière sera ainsi affecté à l'élevage bovin lait. Ont été distingués les types suivants : bovin lait, ovin lait, caprin, bovin viande, veaux de boucherie, ovin viande, porc, volaille chair/lapins et volaille œuf. Les équins et l'aquaculture n'ont pas été étudiés. Tous les emplois comptabilisés sont rattachés à l'un de ces élevages.

Les principaux résultats

Les emplois dépendants de l'élevage français représentent un total de **703 000 équivalents temps plein (ETP)**, correspondant à l'activité de **882 000 personnes** disposant d'un emploi permanent (à temps complet ou partiel) hors saisonniers agricoles. En ajoutant l'intérim dans les secteurs indirects, on atteint **724 000 ETP liés à l'élevage, soit 3,2% de l'emploi total en France.**

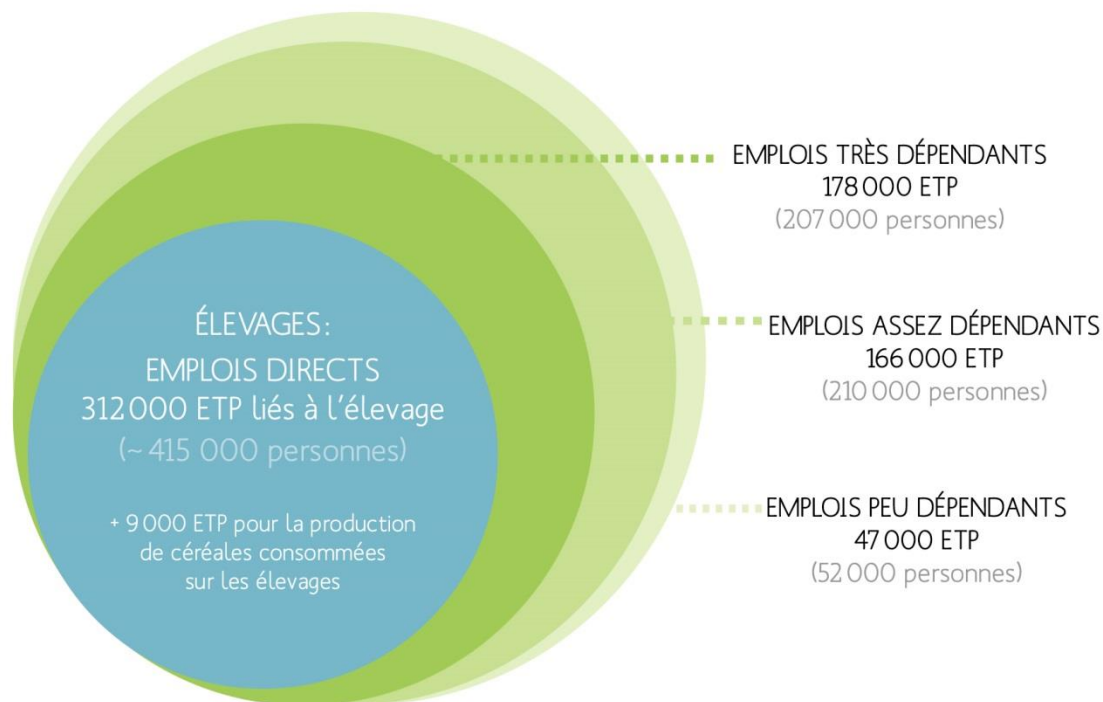


Figure 3 : Répartition de l'emploi dépendant de l'élevage en fonction du degré de dépendance

Ainsi, outre les 312 000 ETP affectés aux activités d'élevage sur les exploitations, 178 000 ETP dépendent fortement de l'élevage, 166 000 moyennement et 47 000 faiblement. Les emplois indirects sont donc au total au nombre de **391 000 ETP.**

Autrement dit, pour chaque ETP présent sur un élevage, il y a **1,25 ETP supplémentaire** dans les autres secteurs de l'économie.

PARTIE 1

L'emploi lié à l'élevage sur les exploitations agricoles

Méthode d'évaluation de l'emploi sur les élevages

D'après le recensement agricole de 2010, plus de la moitié des emplois agricoles se trouvent sur des exploitations ayant une activité d'élevage. Cependant, tous ces emplois ne correspondent pas pour autant exclusivement à des activités d'élevage, les exploitants ayant presque toujours plusieurs activités associées : cultures de vente, travaux à façon, tourisme, transformation à la ferme, vente directe... Les exploitations agricoles combinent ainsi presque toutes différentes productions et activités, dans des proportions très variées, même au sein d'une OTEX (orientation technico-économique d'exploitation). Ces OTEX sont en effet définies par la statistique publique agricole à partir d'une notion assez large de la spécialisation, puisque deux tiers du chiffre d'affaire dans une même production est la norme pour qu'une exploitation soit considérée comme spécialisée.

Par ailleurs, la distinction des emplois par type d'élevage est également complexe : les exploitations élevant plusieurs espèces sont en effet très nombreuses. À titre d'exemple, la moitié des exploitations ayant un atelier granivore élève également des herbivores, et 40 % des exploitations laitières bovines ont également un atelier spécifique de production de viande bovine (hors vaches de réforme).

La main-d'œuvre liée à chaque activité sur l'exploitation est particulièrement délicate à évaluer, les données sur l'emploi agricole fournissant uniquement des informations à l'échelle de l'exploitation, tous ateliers confondus. Le recensement agricole ne donne ainsi aucune indication sur la manière dont la main-d'œuvre se répartit entre les différents ateliers de production.

Il est donc nécessaire de trouver une méthode pour répartir les unités de travail déclarées par les exploitants entre les différentes productions.

- **Répartition entre ateliers par une méthode de régression linéaire multiple**

Pour évaluer cette répartition de la main-d'œuvre entre l'élevage et les autres activités, et pour ventiler celle-ci entre les différents types d'élevage, une méthode de régression linéaire multiple a été appliquée.

- **La méthode de calcul des coûts de production**

La méthode ayant servi de référence est celle utilisée pour ventiler la main-d'œuvre dans le calcul des coûts de production³⁹, puisque ceux-ci intègrent la rémunération de la main-d'œuvre familiale comme un poste de charges. Cette méthode a été développée par l'IDELE dans le cadre des Réseaux d'élevage pour des systèmes d'élevage de ruminants et de polyculture élevage.

Le calcul des coûts de production dans des exploitations mixtes nécessite de répartir entre chaque atelier toutes les charges et produits non affectés (frais de mécanisation, bâtiments,

³⁹ Coût de production des filières animales et végétales : méthodologie et éléments d'analyse, novembre 2013 – RMT Economie des filières animales, Fiche n°4 : répartition des postes de charges et de produits non affectés.

frais financiers... et main-d'œuvre). Il existe pour ceci plusieurs méthodes : on peut réaliser un prorata sur la base de la surface utilisée ou du capital mobilisé pour chaque atelier⁴⁰ ; on peut user d'une approche économétrique reposant sur un modèle matriciel croisant les charges et les produits bruts⁴¹ ; pour finir, on peut définir un ensemble de coefficients pour chaque atelier reliant une unité physique à une demande en travail.⁴²

La méthode développée par l'IDEELE utilise une approche statistique (régression d'analyse de la variance) mais contrairement à une analyse économétrique, on s'affranchit de la variation des prix agricoles grâce à l'estimation de clés d'affectation basées sur des unités physiques, et non pas de variables économiques sensibles aux prix.

Afin de modéliser la demande en travail exercée par les différentes productions agricoles présentes dans les exploitations avec élevage d'herbivores, une régression linéaire multiple est réalisée pour étudier la variation de la main-d'œuvre sur les exploitations en fonction de clés d'affectation physiques : dans le cadre des réseaux d'élevage, hectare (ha) pour les productions végétales, et unité de gros bovins (UGB) pour les productions des filières bovines, ovines, caprines, équinnes. Afin de prendre en compte la diversité des systèmes de production, qui est susceptible de faire varier la demande en travail à cheptel équivalent, les coefficients de régression sont calculés selon le type d'atelier.

Le modèle posé est un modèle sans terme constant où la variable à expliquer correspond à la main-d'œuvre totale de l'exploitation et les variables explicatives sont les variables techniques conditionnées aux types d'atelier⁴³. Les coefficients de la régression sont ensuite utilisés pour ventiler entre ateliers la main-d'œuvre déclarée dans chaque exploitation. Par construction, il n'y a donc pas de résidu de main-d'œuvre non affectée sur une exploitation (ni affectée en excès).

- Adaptation de la méthode à l'étude

Cette méthode de calcul des coûts de production a constitué la base de travail pour la répartition de la main-d'œuvre agricole dans l'étude sur l'emploi menée dans le cadre du GIS. Elle a été ajustée, notamment en l'étendant aux ateliers porc et volailles qui n'étaient pas incluses dans les travaux initiaux. Les choix des régresseurs, la typologie des ateliers et la base de données ont donc été adaptés.

⁴⁰ Calcul du coût de production du taurillon, Institut de l'élevage, 1996.

⁴¹ Pollet et al., Méthodologie : la description du système économétrique, in Le modèle sur les coûts de production agricole, INSEE, 1998.

⁴² Chambres d'agriculture de Bretagne, 2008, op.cit. ; *une variante de cette méthode a été utilisée dans l'étude parue en 2014 : en se basant sur les exploitations spécialisées de la typologie Inosys, des coefficients main-d'œuvre/unité physique ont été déterminés, puis ramenés au total d'emploi de chaque exploitation.*

⁴³ Charroin, T., Ferrand, M., 2010. Elaboration d'un jeu de coefficients pour analyser les coûts de structure d'une exploitation – Application aux charges de mécanisation des systèmes de polyculture-élevage. Renc. Rech. Ruminants 17, 413–416.

Les variables physiques utilisées comme régresseurs pour estimer la demande en travail théorique des différents ateliers d'une exploitation pour les filières ruminants et pour les grandes cultures sont identiques à celles de la méthode d'origine (hectare pour les grandes cultures, nombre d'animaux ou unité de gros bovins pour les productions bovines, ovines, caprines et équinnes). Pour les cultures pérennes et spéciales, le porc et la volaille, c'est le produit brut standard (simple transformation de grandeurs physiques permettant une certaine homogénéisation) qui a été retenu comme régresseur.

Afin de couvrir l'ensemble des filières d'élevage, la typologie d'ateliers employée ici a été adaptée sur la base des travaux menés dans le cadre du Réseau mixte technologique (RMT) Economie des filières animales par les trois instituts techniques, l'Institut de l'élevage (IDELE), l'Institut du porc (IFIP) et l'Institut technique de l'aviculture (ITAVI).^{44,45}

La base de données est celle du recensement agricole de 2010 utilisée au niveau individuel dans le cadre du centre d'accès sécurisé aux données (CASD). La variable choisie pour l'emploi est la main-d'œuvre totale de l'exploitation, exprimée en UTA. C'est en effet la variable la plus représentative du volume de travail mobilisé par l'exploitation (avec les limites inhérentes à la variabilité des tâches que recouvrent les UTA déclarées, exposées page 39). Cette main-d'œuvre totale comprend la main-d'œuvre permanente (familiale et salariée), la main-d'œuvre non permanente (saisonniers y compris stagiaires, ou occasionnels y compris familiaux, travaillant moins de 8 mois sur les exploitations) et la main-d'œuvre issue des chauffeurs des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) ou des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA). Le nombre de personnes (respectivement permanents et non permanents) impliqués dans les travaux agricoles ou de diversification est également recensé. Cette donnée a été valorisée dans un second temps mais sans analyse spécifique (des prorata ont été appliqués à partir de l'analyse des UTA totales). Des travaux complémentaires pourraient sans doute être réalisés comme pour essayer de ventiler spécifiquement la main-d'œuvre salariée (voir page 27).

- Mise en œuvre de la régression linéaire multiple

Le modèle posé est donc un modèle sans terme constant où la variable à expliquer Y correspond aux Unités de travail annuel (UTA) totales de l'exploitation et les variables explicatives X sont les variables techniques, hectares, Unités gros bétail (UGB) ou la Production Brute Standard (PBS)⁴⁶ conditionnées aux types d'atelier.

$$Y = \sum_{i=1}^n \beta_i X_i \text{ avec } X_i \text{ représentant des ha ou des UGB}$$

⁴⁴ Institut de l'Elevage, 2013. L'élevage d'herbivores au recensement agricole 2010. [Dossier Economie de l'élevage, 440-441, 90 p. + annexes](#)

⁴⁵ Roguet C., 2013. 11 500 élevages de porcs en France métropolitaine en 2010. Tech Porc Juillet – Août 2013 – n° 12.

⁴⁶ Bien qu'exprimée en euros (base 2007), la PBS correspond à une production potentielle basée sur les caractéristiques physiques de l'exploitation telles que les surfaces ou effectifs animaux moyens pour chaque type de production : voir http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_pbs.pdf

Les coefficients de la régression sont ici exprimés sous la forme UTA/UGB ou par tête, UTA/1000€ de PBS ou UTA/ha pour chaque atelier identifié dans la typologie. Une fois calculés, ces coefficients ont été confrontés aux références des instituts techniques ; nous avons donc pu vérifier que les ratios de main-d'œuvre par unité physique étaient cohérents avec les références existantes sur la demande en temps de travail de chaque type d'atelier.

La régression étant sans terme constant, l'estimation de la main-d'œuvre affectée à un atelier k dans une exploitation donnée est tout simplement égale à :

$$UTA_{\text{atelier } k} = UTA_{\text{totales}} \times \frac{\beta_k X_k}{\sum_{i=1}^n \beta_i X_i}$$

La main-d'œuvre réellement déclarée par chaque exploitant dans le recensement (UTA totales) est ainsi répartie entre les différents ateliers au prorata de la demande théorique en travail exercée par chaque atelier et calculée à l'aide des coefficients de la régression.

Des formes fonctionnelles plus complexes ont été essayées, telle que la fonction quadratique, pour capter d'éventuels effets d'échelle, ou de gamme (économie ou surplus de travail liés à des combinaisons d'élevage différents). Elles ne se sont pas avérées plus performantes, les effets d'échelle étant correctement pris en compte par la séparation de la population entre les exploitations ayant au moins un élevage de taille significative et celles n'ayant qu'un élevage de taille modeste (cf page suivante).

Sur les 219 000 exploitations du RA2010 identifiées comme exploitations avec élevage significatif, cette méthode permet d'expliquer 35% de la variabilité des UTA totales (R^2) avec une régression calibrée après avoir retiré les données extrêmes et aberrantes (identification des valeurs extrêmes ou aberrantes avec la méthode de Tukey).

- Définition des ateliers et type d'élevage pris en compte

Cette méthode permet de distinguer sur les exploitations agricoles la main-d'œuvre liée aux ateliers d'élevage. Ceux-ci incluent le travail lié aux tâches d'élevage proprement dites (soin des animaux, traite, etc..) ainsi que les activités annexes spécifiques : production de fourrage et entretien des prairies, transformation à la ferme, vente directe. La ventilation du total de la main-d'œuvre de l'exploitation sur la base des coefficients attribue également aux ateliers d'élevage une part du travail lié au fonctionnement général de l'exploitation (travail administratif, commandes, comptabilité...).

Les résultats ont ensuite été synthétisés en répartissant la main-d'œuvre entre neuf types d'élevage, correspondant au périmètre d'étude du GIS Elevages Demain.

Ateliers LAITIERS			Ateliers VIANDE				Atelier OEUFs	
Productions : lait & viande			Productions : viande				œufs & viande	
Bovin Lait	Ovin Lait	Caprin	Bovin Viande	Ovin Viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volailles et lapins	Volaille œufs

La main-d'œuvre affectée à chaque activité d'élevage correspond à la demande en travail exercée par chaque tête de bétail (UGB pour bovins lait et bovins viande, femelles reproductrices pour ovins ou caprins, nombre de veaux de boucherie produits⁴⁷ d'après la BDNI apparié au recensement, nombres de têtes converties en PBS pour les productions porcine ou avicole) ou hectare pour les productions végétales (conversion en PBS pour les cultures pérennes et spéciales). Cette demande en travail est calculée pour chaque exploitation avec des coefficients qui dépendent du système de production.

- **Caractéristiques prises en compte**

- **La taille des ateliers d'élevage**

Une régression linéaire ne permet pas de prendre en compte les éventuelles économies d'échelle pour un même atelier. En effet, un coefficient unique va être calculé et appliqué, quelle que soit la taille de l'atelier.

Analyse différenciée entre élevages significatifs et non significatifs

Pour limiter les biais liés à une non-prise en compte de la taille des ateliers d'élevage, souvent corrélée avec la productivité du travail, l'analyse distingue deux types d'exploitations avec élevage : celles où l'élevage contribue de manière significative à l'équilibre économique de l'exploitation (219 000 exploitations, pour un total de 380 000 UTA), et celles avec une très petite activité d'élevage (72 000 exploitations, avec 49 000 UTA au total). Dans ce cas, cette activité d'élevage peut être pratiquée à titre principal (retraite, activité extérieure dominante, autoconsommation, agriculture de loisirs, de repli, ...) ou très secondaire (activité marginale dans une exploitation à dominante végétale). Cette distinction est réalisée sur la base de seuils d'activité établis dans le cadre du RMT Economie des filières animales⁴⁸.

Des régressions linéaires distinctes ont été opérées sur ces deux groupes, la main-d'œuvre associée aux ateliers d'élevage étant *a priori* de nature très différente, et la productivité physique du travail très peu comparable.

Test de l'influence des économies d'échelle

Afin de tester l'éventuelle importance de ces économies d'échelle dans la répartition de la main-d'œuvre entre ateliers au sein des exploitations ayant un élevage de taille significative, nous avons introduit dans la régression les variables explicatives (têtes de bétail, hectares, PBS) élevées au carré (et toujours conditionnées au type de système d'élevage pour un élevage considéré). Si des économies d'échelle sont constatées, les coefficients de régression associés à

⁴⁶ Ateliers actifs de 25 places d'engraissement ou plus, hors veaux sous la mère.

⁴⁸ Le seuil minimal est fixé à moins de cinq vaches laitières, moins de cinq vaches allaitantes, moins de 10 chèvres, moins de 25 brebis laitières, moins de 50 brebis viande, moins de 8 UGB herbivores ; pour les granivores, moins de 20 truies, moins de 100 porcs (au total), moins de 25 veaux de boucherie, moins de 150 chevreaux ou agneaux en ateliers d'engraissement, et des activités nulles ou très réduites en aviculture. Sauf exception (brebis viande, lapins) plus de 96 % de la production totale d'un secteur sont réalisés par des exploitations dont l'activité dépasse ces seuils.

ces variables au carré seront négatifs, signifiant ainsi que la demande en travail augmente moins que proportionnellement par rapport au nombre de têtes.

Les résultats obtenus ne semblent pas justifier l'adoption de ce modèle nettement plus complexe. L'impact sur le résultat final recherché dans cette étude (le nombre d'emplois en France affectables aux productions ovines, bovines caprins,...) était très modéré : impact inférieur à 0.5% sur le total affecté à l'élevage, légèrement positif (2 et 4%) pour bovins viande et caprins, légèrement négatifs pour les autres secteurs (jusqu'à 5% en volailles de chair).

L'ambiguïté de ces résultats tient au fait que si certains coefficients obtenus pour les variables au carré étaient bien négatifs (bovins lait, ovins lait, caprins, bovins viande, cultures, naissance en production porcine, volailles de chair), d'autres ne l'étaient pas (notamment pour l'engraissement ou l'association naissance-engraissement en porcs, les œufs) ou n'étaient pas significatifs (ovins viande). Ainsi l'évolution de la quantité de travail avec la taille des ateliers diffère selon les types de productions, reflétant différentes possibilités de combinaisons de facteurs de production, substitution du capital au travail notamment, selon les cas. Ce constat peut être relié au débat non consensuel sur l'existence d'économies d'échelle en agriculture, et en élevage en particulier, et de la part de l'économie de travail dans la réalisation de telles économies. Il rejoint également les discussions sur l'impact de la croissance-spécialisation versus de la mixité : les exploitations de polyculture-élevage peuvent par exemple obtenir de très bons niveaux de productivité du travail sur leurs ateliers d'élevage, même de taille modérée. Ce sujet dépasse donc largement les contours et objectifs premiers de cette étude, et mériterait des développements spécifiques.

- Distinction de l'emploi familial et salarié

Les régressions linéaires ont été menées sur le total de la main-d'œuvre, familiale et salariée confondues. Le RA permettant la distinction, il aurait pu être intéressant de mener une analyse différenciée entre l'emploi familial et l'emploi salarié, pour identifier les ateliers d'élevage plus ou moins demandeurs en main-d'œuvre salariée.

Cependant, réaliser une régression linéaire pour la main-d'œuvre salariée est plus complexe, du fait que celle-ci est nulle dans un grand nombre d'exploitations (contrairement à la main-d'œuvre familiale dans l'immense majorité des cas en France).

Un premier résultat plus simple a été élaboré en prenant l'hypothèse que la ventilation entre ateliers de la main-d'œuvre salariée suit la même règle que la ventilation de la main-d'œuvre totale (et donc de la main-d'œuvre familiale). C'est une hypothèse forte, mais, la connaissance empirique du sujet tend à montrer que différents types de fonctionnements sont adoptés dans les exploitations mixtes, en particulier de polyculture-élevage. Certains agriculteurs ont ainsi tendance à confier des tâches liées à l'élevage aux salariés (comme la traite, par exemple), alors que d'autres se réservent ces activités permettant une bonne surveillance des animaux, et préfèrent déléguer les travaux des champs.

Avec cette hypothèse, il est très simple de calculer le pourcentage d'emploi salarié pour l'ensemble des exploitations ayant un atelier d'élevage de taille significative, par type d'activités.

- **Vérifications des résultats et éléments de discussion**
 - **Détail des coefficients de régression et de leur application**

Les coefficients de régression

Les deux régressions linéaires (pour les exploitations avec élevage significatif ou non significatif) permettent d'obtenir des coefficients exprimés en UGB/UTA, ha/UTA ou 1000 €PBS/UTA pour chacun des types d'exploitations identifiés. Ils sont détaillés dans la seconde colonne du Tableau 3 pour les exploitations avec élevage significatif. Ces coefficients ont été traduits afin d'être comparés aux références techniques existant sur le sujet, afin de déterminer s'ils sont cohérents avec les connaissances empiriques sur la demande en main-d'œuvre sur les exploitations.

Dans le Tableau 3 sont distingués les Bovins Lait (BL), les Bovins Viande (BV), les Ovins Lait et Viande (OL et OV), les Caprins, Porcins et Volailles (CA, PO et VOL).

Tableau 3 : Coefficients de régression estimés à partir de la base du recensement agricole 2010

Coefficients pour les exploitations ayant au moins un élevage de taille significative	Estimation du coefficient de régression	Ecart-type	Inverse du coefficient de régression	Ratio constaté après application des coefficients et règles de ventilation	Rapport entre le ratio constaté et l'inverse du coefficient
Type d'atelier	UTA pour 100 UGB		UGB par UTA	UGB par UTA	
BL livreurs plaine	1.64	0.007	61	59	97
BL livreurs montagne	2.38	0.015	42	39	93
BL avec transformation	3.01	0.027	33	30	90
BL très petits élevages	5.61	0.336	18	21	118
BV N montagne (broutards)	1.49	0.015	67	61	91
BV N plaine (broutards)	1.06	0.010	94	90	96
BV N montagne (broutards repoussés)	1.29	0.017	78	70	90
BV N plaine (broutards repoussés)	0.90	0.012	112	103	92
BV N montagne (taurillons maigres)	1.37	0.044	73	62	85
BV N plaine (taurillons maigres)	1.02	0.025	98	88	90
BV veaux sous la mère	2.02	0.032	50	41	83
BV veaux lourds	1.70	0.033	59	56	95
BV NE Jeunes bovins <1 an	0.99	0.022	101	92	91
BV NE Jeunes bovins classiques	0.80	0.008	125	122	98
BV NE Boeufs	1.11	0.026	90	81	90
BV Engraisseur JB	0.44	0.039	230	227	99
BV Engraisseur Boeufs	0.52	0.030	192	187	98
BV autres et petits élevages	1.25	0.016	80	75	94
	UTA pour 100 têtes (veaux produits, brebis, chèvres, chevaux)		Têtes par UTA	Têtes par UTA	
Engraissement veaux boucherie	0.16	0.005	640	635	99
OL (livreurs Corse)	0.31	0.026	321	270	84
OL (livreurs Pyr. Atlantiques)	0.46	0.011	216	209	97
OL (livreurs Ry Roquefort)	0.44	0.007	226	221	98
OL (livreurs hors bassins)	0.35	0.031	286	229	80
OL (Fromagers fermiers)	0.57	0.018	175	142	81
OV Bergerie	0.26	0.016	378	336	89
OV Fourragers	0.27	0.009	377	376	100
OV Herbagers	0.28	0.006	351	325	93
OV Pastoraux collectifs	0.29	0.007	351	284	81
OV Pastoraux individuels	0.32	0.007	317	281	89
OV Petits Extensifs	0.56	0.021	177	166	94
OV Petits élevages secondaires	0.23	0.008	443	427	96
CA Livreurs plaine	0.45	0.009	221	188	85
CA Livreurs montagne	0.65	0.021	154	116	75
CA Fromagers fermiers	1.29	0.019	78	57	73
CA Petits élevages secondaires	1.20	0.059	83	80	96
Equidés lourds	3.45	0.148	29	24	83
Equidés selle	6.16	0.037	16	19	117
	UTA pour 100 000 € PBS		PBS (€) par UTA	PBS (€) par UTA	
PO Naissage	0.77	0.021	130 381	127 958	98
PO Naissage+PS	0.68	0.019	147 792	143 857	97
PO NE	0.44	0.003	226 011	227 870	101
PO PS	0.20	0.065	496 478	504 543	102
PO PS+E	0.29	0.012	344 479	356 616	104
PO Engraisseurs	0.47	0.015	212 620	231 654	109
PO Petits élevages	1.27	0.108	78 546	67 660	86
VOL Chair (poulet, dinde,...)	0.26	0.003	391 179	353 522	90
VOL Palmipèdes gras	0.57	0.009	174 561	131 837	76
VOL Œufs	0.40	0.003	253 000	245 907	97
VOL Lapins	0.95	0.024	104 867	114 285	109
VOL Reproductrices	0.27	0.050	373 150	186 146	50
VOL Autruches/caillies/pigeons	1.67	0.010	59 890	168 645	282
VOL divers (faisans, perdrix,...)	0.06	0.007	1 714 819	661 408	39
VOL Petits élevages	5.01	0.340	19 953	23 378	117
VOL Très petits élevages	12.34	0.302	8 101	6 994	86
	UTA pour 100 ha		Ha par UTA	Ha par UTA	
Grandes cultures Plaine	0.84	0.006	119	115	97
Grandes cultures Montagne	1.14	0.041	88	79	90
	UTA pour 100 000 € PBS		PBS (€) par UTA	PBS (€) par UTA	
Cultures pérennes	1.81	0.010	55 144		
Cultures spéciales (horticulture)	0.83	0.017	119 938		

source: Agreste recensement agricole 2010 - traitement Institut de l'Elevage IFP, ITAVI

L'application des coefficients à toutes les exploitations

Une fois les coefficients de la régression ajustés, ils ont été utilisés pour calculer l'affectation de la main-d'œuvre aux différents ateliers. . Pour chacune des exploitations recensées dans le RA, la main-d'œuvre totale est conservée : les coefficients de régression sont utilisés comme clefs de répartition.

Les résultats observés à l'issue de ce travail de ventilation, en termes de productivité du travail pour chaque atelier, sont reportés dans l'avant dernière colonne du Tableau 3.

Ces valeurs ne correspondent donc pas exactement aux valeurs des coefficients, le total d'UTA de chaque exploitation ayant été conservé. L'écart entre les deux est étudié à partir de la dernière colonne du tableau. Lorsque le ratio est inférieur à 100 (le cas le plus fréquent, la moyenne des ratios les plus significatifs étant de 92), cela signifie que la demande en travail directement calculée par la régression était un peu plus faible que ce que donne *in fine* le processus de ventilation en partant de la main-d'œuvre réelle totale de l'exploitation. Comme c'est également le cas pour la demande en travail liée aux grandes cultures (indice 97 en plaine et 90 en montagne), le risque de sous-estimation des emplois affectés à l'élevage est en grande partie corrigé.

À de rares exceptions près (veaux sous la mère par exemple), l'ajustement de la régression semble très correct pour les secteurs bovins (lait ou viande) et porcin, voire ovins viande. Il est moins bon dans les secteurs ovins lait et caprins pour les systèmes d'élevage les moins standardisés (fromagers fermiers, ovins lait Corse, caprins de montagne). C'est aussi l'hétérogénéité des ateliers palmipèdes gras qui expliquent un écart plus fort.

- Confrontation de ces résultats aux références connues

Herbivores et grandes cultures

Pour les herbivores et les grandes cultures, les coefficients de régression issus du recensement agricole 2010 peuvent être comparés à ceux issus de la base Réseaux d'élevage 2007 (1756 exploitations), qui servent de référence dans la méthode de calcul des coûts de production développée par IDELE (

Tableau 4).

Tableau 4 : Coefficients de régression estimés à partir de la base de données Réseaux d'élevage 2007 (Charroin et Ferrand, 2010)

Type d'atelier	estimation du coefficient de régression (UTA pour 100 UGB ou 100 ha (cultures))	écart-type
BL plaine	1.85	0.04
BL avec robot de traite	1.32	0.15
BL montagne	2.69	0.08
BL avec transformation	3.02	0.3
BV naisseur plaine	0.92	0.03
BV naisseur montagne	1.46	0.05
BV NE de plaine	0.93	0.03
BV NE de montagne	1.31	0.08
BV JB à partir de veaux lait.	0.43	0.26
BV JB à partir de broutards	0.38	0.08
BV Boeufs laitiers	0.53	0.21
OL montagne	2.84	0.16
OL avec transformation	6.19	0.8
OV fourragers	1.21	0.08
OV herbagers	1.28	0.06
OV pastoraux mineurs	1.84	0.1
OV pastoraux majeurs	1.08	0.1
Caprins plaine	3.02	0.16
Caprins montagne	3.74	0.35
Caprins avec transformation	8.86	0.25
Chevaux de trait	3.5	0.75
Autres équidés	4.65	0.25
Grandes cultures Plaine	0.75	0.03
Grandes cultures Montagne	0.44	0.23
Cultures pérennes	7.21	0.9
Cultures spéciales	2.66	0.61

BL = bovins laitiers ; BV = bovins viande ; NE = naisseurs-engraisseurs ; OL = ovins laitiers ; OV = ovins viande

Les coefficients pour la colonne main-d'œuvre (estimation du coefficient de régression) sont tout à fait comparables pour les bovins, ovins, caprins (pour les petits ruminants multiplier par 6 environ les coefficients du tableau 3, en têtes, pour passer en UGB). Pour les coefficients qui expriment la demande en travail des bovins lait (BL), les coefficients du recensement 2010 sont légèrement inférieurs aux références 2007 (demande en travail par UGB plus faible). Ceci s'explique par les gains de productivité du travail importants sur la période récente des exploitations laitières en forte croissance, ce qui a gommé l'écart avec les exploitations des réseaux de référence en 2007, classiquement plus grandes que la moyenne générale à un instant t. Pour les grandes cultures, la demande en travail estimée en plaine par les Réseaux

en 2007 est plus faible que dans le RA2010, ce qui est cohérent au vu du positionnement des exploitations des réseaux de référence. La demande en travail pour les cultures en montagne semblait quant à elle assez mal estimée en 2007 (écart type élevé).

Ateliers porcins

Pour le porc et la volaille, les coefficients sont exprimés en UTA/€PBS. La comparaison aux références existantes demande donc de retraduire les coefficients de régression en critères physiques particuliers (par exemple une truie en Naisseur-engraisseur), ou de calculer après le processus de ventilation de la main-d'œuvre les ratios apparents (par exemple nombre truies par ETP affectées aux porcs).

Pour les porcins, la conversion des coefficients (179 truies par ETP porc en système naisseur, 106⁴⁹ truies par ETP porc en système naisseur-engraisseur, ou environ 1000⁵⁰ places d'engraissement) correspondent bien aux références disponibles.

Ces chiffres correspondent ainsi à une enquête⁵¹ menée en 2010 sur environ 300 élevages pour déterminer le temps de travail en heures. On obtenait 20 h chez les éleveurs spécialisés de l'Ouest. À 2000 h par ETP⁵², cela correspond bien à un total d'une centaine de truie/ETP.

L'écart entre la traduction des coefficients de régression et l'analyse de leur effet a posteriori (calcul apparent de la productivité du travail) étant faible, ces résultats sont cohérents avec les données existantes.

Ateliers de production de volailles et de lapins

Pour le secteur des volailles particulièrement hétérogène en termes de type et de dimensions d'atelier, la comparaison est nettement plus délicate. Le nombre de poules présentes sur les exploitations varie ainsi de une à plusieurs centaines de milliers. Par ailleurs, dans les ateliers volaille chair et ponte sont réunis des modes d'élevage qui peuvent être très différents (agriculture biologique, plein-air, cage pour la ponte, standard, Label rouge, ateliers fermiers type Bresse, etc...), de même que les productivités du travail. Il en va de même pour les ateliers palmipèdes gras, qui rassemblent l'ensemble des élevages du maillon, à savoir les ateliers de prêt-à-gaver (élevage du caneton d'un jour jusqu'au canard avant entrée en gavage) et les ateliers de canards en gavage. Or les dimensions moyennes sont en général très différentes entre les ateliers prêt-à-gaver (gros lots, destinés à plusieurs gaveurs distincts) et gavage (lot de taille plus modestes).

Les données du RA ne suffisent pas pour séparer avec fiabilité ces types d'ateliers. Sans compter que cette diversité de produit, dont le coût de production et la valeur marchande in

⁴⁹ Inverse du coefficient de régression divisé par 2139€ de PBS par truie NE, moyenne constatée en divisant la PBS porcs par le nombre de truies dans les exploitations typées NE.

⁵⁰ Inverse du coefficient de régression divisé par 217€ de PBS par porc (coefficient du SSP pour autres porcs région Bretagne)

⁵¹ La productivité du travail en élevage porcin : facteurs de variation et voies d'amélioration. Mémoire de fin d'étude de Renaud, ESA Purpan, 2010

⁵² 40% de main-d'œuvre salariée : 35 heures x 47 semaines = 1645 h ; 60% de main-d'œuvre familiale : 45 heures x 50 semaines = 2250 h ; **Moyenne pondérée : 2008 h**

fine différent aussi très nettement, est résumée par le SSP sous une seule et même valeur de PBS. La productivité du travail en PBS/ETP est ainsi très hétérogène parmi tous ces ateliers.

Le traitement des élevages de taille significative et non significative dans deux régressions distinctes limite les biais. Cependant, de nombreux très petits ateliers de production sont situés sur des exploitations ayant par ailleurs un autre atelier d'élevage significatif.

La régression est vraisemblablement très influencée par les plus gros élevages ; le rôle joué par les coefficients de clé de répartition des UTA vraies de chaque élevage permet de limiter ces biais. On constate donc un écart notable de la moyenne apparente par rapport aux coefficients présentés dans le paragraphe précédent. On a par exemple 3 050 palmipèdes gras pour 1.1 ETP consacrés à la volaille, soit 2 800 par ETP, qui est une valeur bien plus proche de normes techniques connues que le coefficient de 5000 têtes/ETP. Le même type d'écart, moins important, vaut aussi pour chair et ponte. En raison d'une spécialisation non systématique des exploitations dans une seule activité avicole, la traduction des coefficients de régression doit plutôt se faire sous forme de fourchette de valeurs : entre 16 000 et 20 000 équivalents poules pondeuses par ETP, ou entre 25 000 et 36 000 équivalents poulets de chair (x nombre de bandes) par ETP. Les productivités apparentes à l'issue de la ventilation sont encore plus basses : 14 000 poules et 19 000 poulets par ETP avicole ; cependant, ces ETP avicoles peuvent avoir d'autres activités avicoles dans ces exploitations. Globalement ces difficultés d'interprétation valident le choix de la PBS (qui permettent de sommer des productions avicoles diverses au sein d'une exploitation) dans le cadre de ce travail. Le meilleur contrôle de la méthode reste de fait la mesure de l'écart entre le coefficient de régression et la productivité apparente du travail en € de PBS par ETP avicole à l'issue du travail de ventilation. L'écart reste modéré pour les œufs et les volailles de chair (alors que c'est moins le cas pour les palmipèdes gras et les petites productions avicoles).

Par ailleurs, on constate l'existence de très nombreux ateliers de très petite taille, très atomisés sur les exploitations, et qui s'apparentent plutôt à des basse-cours. 41 000 ateliers de taille « non significative » ont ainsi été recensés ; parmi ceux-ci, on compte environ un millier d'ateliers déclarés en circuit court, et 40 000 basse-cours. Le niveau de travail médian parmi ces dernières est de 0,08 ETP, soit 4 h de travail par semaine.

Résultats : les emplois liés à l'élevage sur les exploitations agricoles

- Les emplois liés à l'élevage sur les exploitations agricoles
 - Total de l'emploi dédié à l'élevage

Au total, on comptait en France en 2010 **291 000 exploitations agricoles** ayant une activité d'élevage, sur un total de 490 000. Ces exploitations sont réparties en deux groupes : activité d'élevage significative (220 000 exploitations) et non significative (71 000 exploitations).

Sur ces exploitations avec élevages, on recense **au total 429 000 UTA** correspondant à l'activité de 568 000 actifs permanents et de 243 000 saisonniers (y compris, pour une faible part, l'activité sur les fermes des chauffeurs et salariés des CUMA (640 UTA) et des ETA (3 600 UTA)).

Tableau 5 : Nombre d'exploitations et main-d'œuvre liée à l'élevage en France

	Nombre d'exploitations	UTA totales	ETP élevage	Dont hors équins
Total France	489 977	751 365		
Exploitations sans élevage	198 840	322 088		
Exploitations avec élevage	291 137	429 277	339 355	310 789
<i>dont avec élevage de taille significative</i>	<i>219 798</i>	<i>380 281</i>	<i>311 534</i>	<i>290 982</i>
<i>dont avec élevage de taille non significative</i>	<i>71 339</i>	<i>48 997</i>	<i>27 822</i>	<i>19 807</i>

source: Agreste recensement agricole 2010 - traitement Institut de l'Elevage, IFIP, ITAVI

L'étude montre que sur cette main-d'œuvre totale, 73 % est dédiée aux ateliers d'élevage hors équins (Tableau 5). On a donc, en France, environ **311 000 ETP dédiées à l'élevage stricto sensu⁵³**, dont 6 % (20 000 ETP) sur des exploitations ayant une activité d'élevage très faible (essentiellement en bovin viande, ovin viande et volaille). En prenant en compte les activités d'élevage équin, on arrive à un total de 339 000 ETP. La main-d'œuvre consacrée à l'élevage représente donc **45 % de l'emploi total** des exploitations agricoles.

On estime que ces 312 000 UTA élevage correspondent à l'activité d'environ **411 000 actifs permanents et 176 000 saisonniers**, en conservant le ratio de 73 %. Mais en raison d'une division du travail et d'une spécialisation des tâches très incomplètes au sein de la majorité des exploitations d'élevage, le nombre de personnes actives concernées à des titres divers

⁵³ Le chiffre de 312 000 ETP est utilisé dans la suite des résultats de l'étude (des modifications mineures ultérieures à la publication des résultats ont amené à ce résultat de 311 000).

par les activités d'élevage est certainement plus proche du total indiqué en début de cette partie.

- Répartition par type d'élevage

Répartition de la main-d'œuvre

Le détail de la répartition par filière, selon le fait que l'atelier soit significatif ou non, est présenté dans le tableau suivant :

	(nombre d'ETP élevage)	Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Veau boucherie	Ovin viande	Porcin	Volaille Chair	Lapin	Œuf	Equin
Exploitations avec élevage significatif	Atelier significatif pour le secteur considéré	113 230	7 106	8 942	97 570	1 766	13 511	13 606	19 577	1 317	4 062	15 880
	Atelier non significatif pour le secteur considéré	978	16	273	992		1 089	470	6 478			4 672
Exploitations avec élevage NON significatif		949	72	732	5 230		5 683	371	6 769			8 015
Total		115 157	7 194	9 948	103 792	1 766	20 283	14 446	32 824	1 317	4 062	28 567

Nombre d'exploitations

Le tableau suivant présente le nombre d'exploitations concernées :

	(nombre d'exploitations)	Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Veau boucherie	Ovin viande	Porcin	Volaille Chair	Lapin	Œuf	Equin
Exploitations avec élevage significatif	Atelier significatif pour le secteur considéré	76 579	5 033	7 636	123 035	3 543	17 678	12 576	21 029	1 220	3 039	9 750
	Atelier non significatif pour le secteur considéré	3 262	177	4 054	5 620		11 310	7 609	41 208			22 478
Exploitations avec élevage NON significatif		2 586	248	2 646	16 018		20 930	2 403	34 513			22 144
Total		82 427	5 458	14 336	144 673	3 543	49 918	22 588	96 750	1 220	3 039	54 372

NB : chaque exploitation pouvant avoir plusieurs ateliers, une même exploitation peut apparaître dans plusieurs colonnes ; ces nombres d'exploitations ne peuvent pas être additionnés. Une partie de la main-d'œuvre liée à des ateliers d'élevage « non significatifs » de très petite taille est située sur des exploitations où un autre atelier d'élevage est significatif.

Le secteur volaille (volaille chair, œufs, lapins, palmipèdes gras, autres volailles) recouvre une grande hétérogénéité. Les ateliers de taille significative et non significative ont été traités dans deux régressions distinctes ; il est donc possible de distinguer deux types de fonctionnement : les toutes petites productions (moins de 200 poules, moins de 200 volailles de chair et moins de 150m² de poulailler notamment), atomisées entre un grand nombre d'exploitations, qui s'apparentent plutôt à des basse-cours, et les ateliers de type professionnel.

41 000 ateliers de taille « non significative » ont ainsi été recensés parmi les 219 000 exploitations ayant un autre atelier d'élevage significatif ; parmi ceux-ci, on compte environ un millier d'ateliers déclarés en circuit court, et 40 000 basse-cours. Le niveau de travail médian pour la basse-cour moyenne est de 0,08 ETP, soit 4 h de travail par semaine. Et 6800 ETP « volailles » au total. En leur ajoutant les basse-cours des exploitations n'ayant aucune

autre activité d'élevage significatif, on compte au total 13 000 ETP dans ce type d'atelier (75 000 exploitations au total). Les ateliers volaille (chair, ponte, palmipèdes gras, lapins) et œufs de taille significative réunissent quant à eux 25 000 ETP dans 25 000 exploitations.

Si l'on met de côté le secteur équin/équestre non analysé dans le cadre de cette étude, une certaine atomisation, quoique moins forte qu'en volailles, est également perceptible pour les **bovins viande** (6 000 ETP pour des ateliers non significatifs) et surtout les **ovins viande**. 32 000 exploitations regroupent le tiers des ETP élevage ovin viande (soit 7 000 ETP) pour des ateliers inférieurs à 50 brebis viande, seuil jugé économiquement non significatif.

Pour d'autres secteurs, une certaine dispersion existe au niveau des exploitations concernées mais a très peu d'impact sur les ETP. C'est le cas **notamment en caprins et en porcins** où de nombreuses exploitations conservent une activité très réduite (y compris dans des exploitations ayant un autre atelier d'élevage significatif). Mais les conséquences en volume de travail sont cette fois négligeables tant en valeur absolue qu'en valeur relative.

La production de veau en France est très hétérogène. Cependant, seul un type d'atelier bien spécifique a été ici identifié et comptabilisé à part : l'engraissement de veaux de boucherie (majoritairement laitiers), souvent sous contrat d'intégration (en ateliers de plus de 25 places). Ces veaux sont issus de la filière laitière, mais leur engraissement étant bien séparé, il a été jugé souhaitable de les distinguer dans l'étude. Cette production représente 1700 ETP, pour une production de 800 000 veaux de moins de 6 mois.

Le reste de la production de veau française est rattachée dans cette étude à l'élevage bovin viande. On peut cependant noter quelques repères à ce sujet. Concernant les veaux de moins de six mois hors veaux de boucherie, la production de veaux sous la mère (100 000 veaux) mobilise 2 400 ETP (rattachés aux ateliers bovin viande). Par ailleurs, 225 000 veaux de moins de six mois sont produits de façon très atomisée (médiane de deux têtes par exploitation) sur 23 000 élevages non spécialisés ; cette main-d'œuvre n'a pas été isolée. Les veaux lourds de plus de six mois se répartissent également entre plusieurs types d'ateliers : on compte 1 100 ETP pour une production spécialisée (rattachée aux ateliers bovin viande également), ainsi qu'une production atomisée, dont la main-d'œuvre n'a pas été déterminée.

- **Compléments, discussions et limites**
 - **Spécialisation de la main-d'œuvre sur l'exploitation**

Les résultats présentés ici font donc apparaître exclusivement la main-d'œuvre dédiée aux divers ateliers d'élevage sur l'exploitation. Cependant, on peut considérer que l'ensemble de l'emploi de l'exploitation dépend de la viabilité de chaque atelier, chacun participant à l'équilibre économique général. Il est donc important de prendre en compte non seulement l'emploi lié spécifiquement à l'élevage, ainsi qu'à chaque filière, mais également sa part dans l'emploi total sur les exploitations considérées. On peut ainsi considérer que l'ensemble des 380 000 ETP sur les exploitations avec élevage significatif dépendent pour tout ou partie de ces activités d'élevage, même si seulement 82 % de cette main-d'œuvre est directement dédiée aux travaux d'élevage.

D'une façon générale, compte tenu de la variété et de la fréquence des combinaisons entre productions agricoles dans les exploitations françaises, la main-d'œuvre employée est globalement peu spécialisée. À titre d'illustration, le tableau ci-dessous donne le pourcentage d'UTA consacrées à un atelier d'élevage donné de dimension significative dans les exploitations concernées. Les ateliers de taille non significative posent des problèmes différents (compléments mineurs à une activité agricole ou non agricole).

Tableau 6 : Taux de spécialisation moyen de la main-d'œuvre agricole par secteur d'élevage

	Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Veau boucherie	Ovin viande	Porcin	Volaille Chair	Lapin	Œuf	Equin
Nombre d'exploitations avec atelier significatif pour le secteur considéré	76 579	5 033	7 636	123 035	1 766	17 678	12 576	21 029	1 317	4 062	9 750
ETP élevage pour cet atelier significatif	113 230	7 106	8 942	97 570	3 543	13 511	13 606	19 577	1 220	3 039	15 880
Pourcentage d'UTA consacrées à cet atelier significatif dans les exploitations concernées	72%	74%	58%	48%	26%	49%	46%	47%	60%	55%	83%

source: Agreste recensement agricole 2010 - traitement Institut de l'Elevage, IFIP, ITAVI

NB : dans ce tableau les nombre d'exploitations ne peuvent être additionnés du fait de la combinaison des ateliers dans les exploitations.

- Cultures de céréales et céréales intraconsommées

La prise en compte de la main-d'œuvre liée à la production de céréales et d'oléoprotéagineux à destination des animaux d'élevages soulève de nombreux questionnements. Ces emplois ont été considérés comme n'étant pas dépendants de l'élevage français (voir dans la partie 2, fiche alimentation animale, page 86). Cependant, l'évaluation de cette main-d'œuvre est importante.

La production de céréales et de protéagineux **intraconsommée** sur les élevages, au sens strict (ne quittant pas la ferme), correspond, d'après nos évaluations à partir du RICA, à environ un million d'hectares de céréales, dont plus de deux tiers pour les herbivores. Ayant calculé par la méthode de régression linéaire multiple que le total de la main-d'œuvre liée aux grandes cultures sur les exploitations ayant de l'élevage (atelier significatif) représente 56 000 UTA pour un total de 6 millions d'hectares, on estime que cette production intraconsommée représente **9 000 ETP**, qui s'ajoutent aux 312 000 ETP dédiées aux ateliers d'élevage *stricto sensu*.

Les céréales destinées à l'alimentation animale qui ne sont pas intraconsommées sur les élevages représentent une surface totale d'environ 1,4 million d'hectares, soit 15 % de la production française⁵⁴. En conservant le même ratio de temps de travail par hectare que pour les productions intraconsommées, ce seraient environ **11 300 ETP** qui seraient concernés. À cela s'ajoutent les **productions d'oléoprotéagineux** dont les coproduits sont consommés

⁵⁴ Voir la Fiche sur les surfaces liées à l'élevage, annexe **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

par les animaux d'élevage (colza, tournesol, soja). Les tourteaux représentant environ 15 % de la valeur économique totale tirée de ces produits, 15 % de la main-d'œuvre liée à la culture de ces 2.2 millions d'hectares peut être reliée à l'élevage, soit **2 300 ETP**.

On aurait ainsi **au total moins de 23 000 ETP** dédiés à la culture de céréales et oléo-protéagineux à destination des animaux d'élevage en France.

- Main-d'œuvre familiale et emploi salarié

La main-d'œuvre familiale constitue l'essentiel de la force de travail (84 % en moyenne). Il existe de fortes disparités entre les types d'élevage (de 93 % pour les ovins lait à 63 % pour les œufs).

Tableau 7 : Main-d'œuvre salariée dans les exploitations avec élevage

source: Agreste recensement agricole 2010 - traitement Institut de l'Elevage, IFIP, ITAVI

(élevages significatifs dans chaque secteur)	Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porc	Volaille chair	Œufs	Lapins	Equins	Total élevage
Part de main-d'œuvre salariée	12%	8%	16%	12%	11%	12%	28%	23%	37%	14%	40 %	16 %

Remarque : cette distinction porte sur la totalité de l'exploitation ; il n'est pas possible de savoir à quel atelier de l'exploitation la main-d'œuvre salariée est plus particulièrement affectée.

Par ailleurs, on constate une forte variation de ce pourcentage au sein des exploitations réunies dans un même type : les effets de taille et de région sont ainsi très marqués.

Les chiffres présentés ici constituent donc une approche globale pour l'ensemble de la main-d'œuvre dans chaque secteur.

- Évolution de l'emploi lié à l'élevage depuis 2010 : quelques tendances

Le dernier recensement agricole datant de 2010, les chiffres présentés ici ont déjà cinq ans. Étant donné la méthode utilisée, la mise à jour sur la base d'autres données plus récentes (mais moins complètes) demanderait un travail considérable.

Cependant, des tendances d'évolution de l'emploi agricole peuvent être examinées, afin de donner, à titre indicatif, un ordre de grandeur des chiffres actuels.

Pour cela, on peut s'appuyer sur le Bilan annuel de l'emploi agricole selon l'OTEX publié par Agreste. Ce document d'appuie sur des chiffres de la MSA pour donner les pourcentages d'évolution de l'emploi agricole par rapport à 2010, selon l'orientation technico-économique de l'exploitation.

Les derniers chiffres disponibles datent de 2012.

	Evolution moyenne annuelle entre 2010 et 2012		
	Emploi total	FAMILIAL	SALARIE
Bovins lait	-1,9%	-2,8%	5,7%
Bovins viande	-2,1%	-2,6%	3,7%
Bovins mixte	-2,3%	-3,1%	4,6%
Ovins et caprins	-1,1%	-1,6%	4,4%
Autres herbivores	0,1%	-0,4%	1,2%
Porcins	-1,5%	-2,8%	0,6%
Volailles	-0,9%	-1,5%	0,5%
Autres élevages hors sol	-1,6%	-2,3%	2,3%
Polyculture élevage	-1,4%	-2,2%	1,4%

L'évolution moyenne annuelle de l'emploi sur les exploitations dans les OTEX avec élevage est globalement négative (à l'exception des exploitations autres herbivores, peu nombreuses et peu représentatives de l'élevage français). L'élevage bovin est le plus fortement touché, lait comme viande, avec des baisses de 2,3 à 1,9 % par an.

Attention : la répartition par type d'élevage présentée ci-dessus ne repose pas sur les OTEX. Les chiffres suivants donnent donc des ordres de grandeur en fonction de l'activité dominante de l'exploitation, mais pas le détail de l'évolution de la main-d'œuvre par atelier.

Pour donner un ordre de grandeur, ces taux d'évolution peuvent être appliqués aux résultats obtenus précédemment, pour extrapoler le nombre d'emplois en 2014. On obtient les résultats suivants, à utiliser sous toutes les réserves exprimées précédemment :

Ateliers significatifs uniquement	Bovin viande	Bovin lait	Porcin	Volaille chair + lapins	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
2010 (recensement agricole)	99 000	115 000	14 000	20 900	4 100	14 000	7 000	9 000	1 700
2014 (extrapolation)	90 684	106 260	13 160	20 148	3 952	13 384	6 692	8 604	1 557

- Retour sur la définition d'une UTA

Cette évaluation repose sur les déclarations de main-d'œuvre totale des exploitants agricoles dans le recensement agricole. En ce qui concerne la main-d'œuvre salariée, le temps de travail correspondant à un UTA est en théorie normé (229 jours par an, ou 1607 h de travail). En revanche, pour la main-d'œuvre familiale, l'UTA correspond au travail d'une personne à temps plein sur l'exploitation. Selon le système d'exploitation, le temps de travail réellement mobilisé pour chaque UTA est susceptible de varier sensiblement. On peut ainsi envisager que des différences plus ou moins importantes existent entre les déclarations en UTA et le volume de travail réel : ces différences pourraient probablement être constatées entre l'élevage et les productions végétales, mais également entre filières d'élevage. Un éleveur bovin laitier, un éleveur de porcs et un éleveur d'ovin viande déclarant tous un UTA ne travaillent ainsi pas nécessairement le même temps dans l'année.

Par ailleurs, au-delà des considérations sur le volume total annuel, des différences peuvent également exister dans la répartition du travail, dans la journée comme dans l'année. De

situations très variées coexistent ; un éleveur laitier subit un fort travail d'astreinte quotidien, alors qu'un céréalier sera plutôt soumis à des pics de travail importants (semis, récolte).

On notera que le même type de difficulté se présente pour l'évaluation de l'emploi indirect. En effet, un indépendant, un cadre ou un ouvrier aux 35 h ou payé à la tâche ont des volumes horaires de travail bien différents.

- **Analyse spatiale**

Le recensement agricole étant exhaustif et la ventilation des UTA ayant été (automatiquement) faite dans chaque exploitation au niveau individuel. Les résultats concernant les emplois directs liés à l'élevage peuvent être analysés à une échelle géographique très fine (sous réserve du respect du secret statistique). La cartographie réalisée à partir de ce travail permet d'illustrer de façon originale la diversité bien connue de l'élevage français. Les résultats de l'emploi lié à l'élevage par secteur et par département⁵⁵ sont disponibles dans l'annexe 27.

- **Un poids relatif de l'élevage dans l'emploi agricole très variable en fonction des territoires**

Si les activités d'élevage mobilisent 41 % (voire 45 % avec les activités équinées et équestres des exploitations) de la main-d'œuvre agricole française au niveau national, la variabilité de ce pourcentage à l'échelle locale est évidemment considérable, compte tenu de la très forte diversité territoriale de la France métropolitaine.

À l'échelle départementale, ce taux varie entre 3 % (dans le Vaucluse) et 96 % (dans le Cantal). Cette variation est encore accentuée à l'échelle des petites régions agricoles, dans lesquelles on observe de moins de 1 % de la main-d'œuvre agricole liée à des activités d'élevage dans certains vignobles, et jusqu'à plus de 99 % dans certaines zones de montagne.

⁵⁵ Ce type de détail n'est malheureusement pas disponible pour les emplois indirects, uniquement évalués à l'échelle nationale (cf Partie 2) et pour le Grand Ouest (rapport sur les emplois liés à l'élevage dans le Grand Ouest, à paraître).

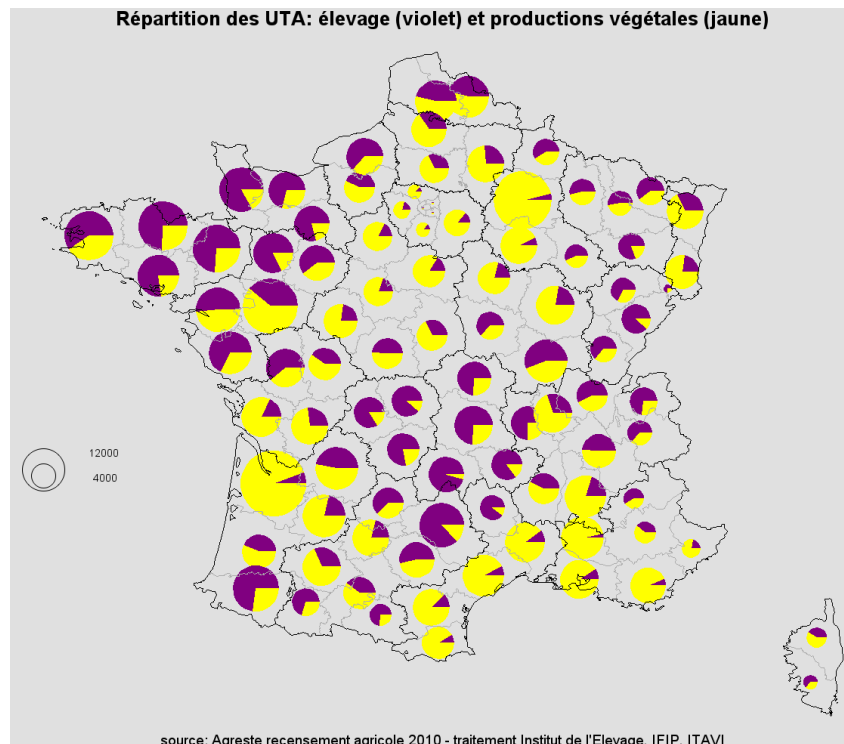


Figure 4 : Carte de la part d'emploi agricole lié aux activités d'élevage et aux productions végétales par département

Les zones françaises qui se situent dans la moyenne nationale pour ce critère $UTA_{\text{élevage}}/UTA_{\text{totales}}$ sont finalement assez rares : quelques territoires de polyculture-élevage avec grandes cultures dans certaines zones de Lorraine, de Champagne Ardenne, au seuil du Poitou, dans le Sud Aquitain ou les plaines de l'Isère. Ce ratio est également proche de la moyenne nationale, de 41 %, dans des territoires avec des productions végétales nettement plus diversifiées, comme en Dordogne.

C'est dans les zones où les cultures permanentes sont importantes (vignoble du Bordelais ou du Champagne ; vignes et vergers du pourtour méditerranéen et du couloir rhodanien) que le poids relatif de l'élevage dans l'emploi agricole est le plus faible (souvent inférieur à 10 voire 5 %). Ces valeurs très faibles concernent aussi certaines des plus riches terres à blé du Bassin parisien (Beauce et Brie). Sans qu'il soit besoin de montrer la carte de densité d'emplois agricoles, on devine à partir de la carte du nombre d'emplois agricoles par département que ces régions orientées vers les productions végétales peuvent avoir une densité d'emplois plus forte (avec présence de cultures pérennes et spéciales) ou plus faible (régions céréalières spécialisées) que les régions d'élevage.

Sans surprise les valeurs les plus élevées en matière de poids relatif de l'élevage dans l'emploi agricole (de 95 à presque 100 %) se rencontrent dans les zones de montagne (zones les plus hautes du Massif Central, Pyrénées, massif du Jura, Alpes du Nord, un peu moins pour les Alpes du Sud) mais aussi dans certaines zones de plaine aux caractéristiques spécifiques qui les prédestinent à l'élevage : 95 % dans les marais du Cotentin, 92 % dans l'Avesnois (Thiérache du Nord), etc.

Quant aux principales zones d'élevage de plaine françaises (Grand Ouest jusqu'au bocage du nord des Deux-Sèvres, zones herbagères des Vosges, du nord du Massif Central, du Limousin, ou du Nord-Ouest – Pays de Bray, Boulonnais), elles affichent souvent de 75 % à 80 % d'emplois agricoles liés à l'élevage.

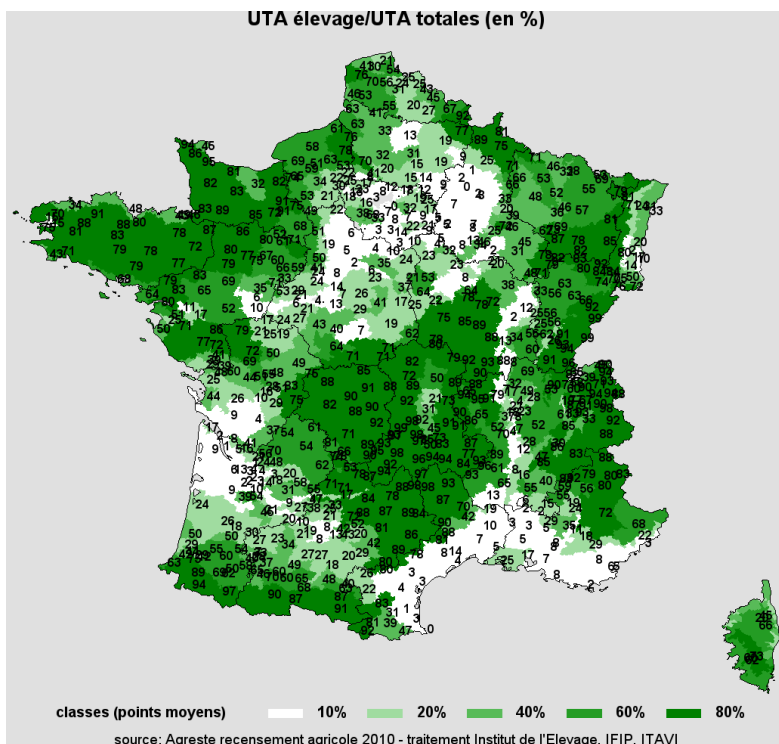


Figure 5 : Carte de la part de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage par petite région agricole

- Un poids relatif de chaque secteur élevé dans ses bassins de production

Si la moyenne nationale du poids de l'élevage dans l'emploi agricole est trompeuse par rapport à la diversité liée au territoire, il en va de même dans chaque secteur. Les « petits » secteurs en termes de dénombremens nationaux peuvent être localement très importants en raison de la concentration de certaines productions dans des bassins parfois historiques, souvent bien délimités.

Aucun département zone ne combine toutes les productions animales étudiées ici, à l'exception de l'Aveyron et dans une moindre mesure des Pyrénées Atlantiques et du Tarn. Cependant, les différentes productions animales ne concernent pas les mêmes petites régions au sein de ces départements.

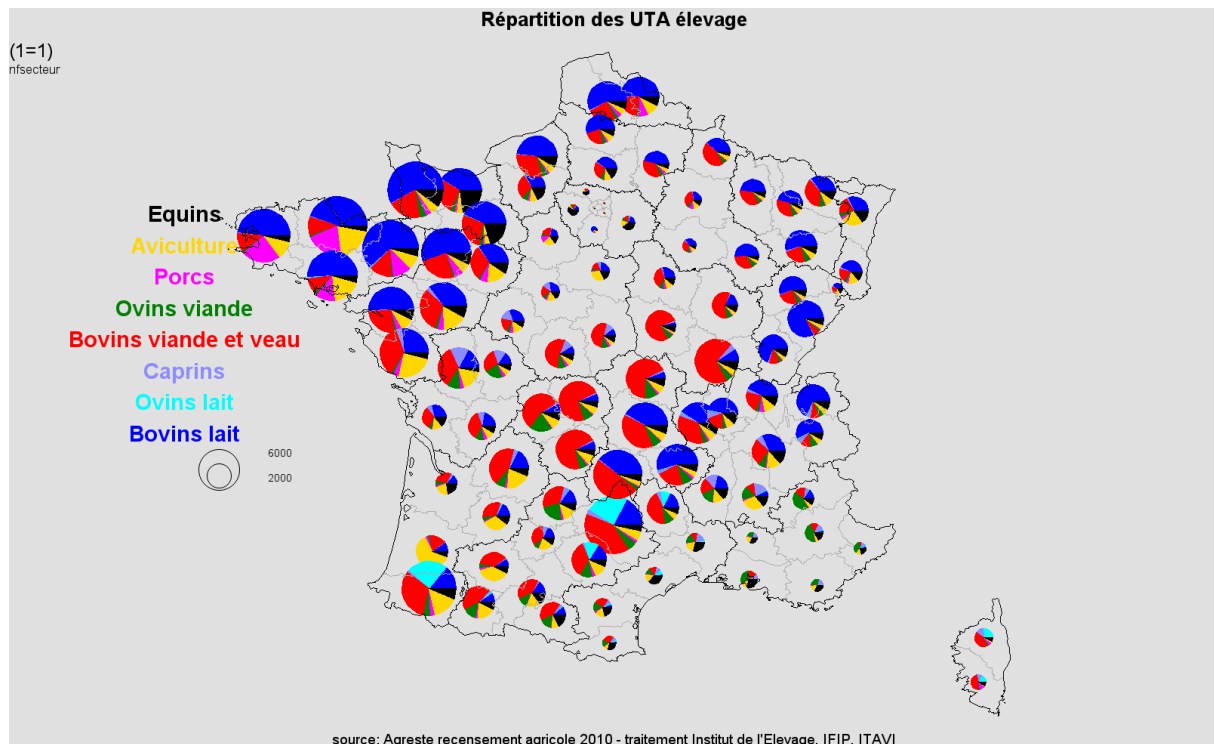


Figure 6 : Carte de la l'emploi agricole lié aux activités d'élevage par secteur et par département

Les productions bovines, souvent dominantes dans leurs bassins de production

Les deux grandes productions bovines (lait et viande bovine hors veau de boucherie) sont les moins concentrées territorialement, mais elles présentent des répartitions spatiales caractéristiques bien connues, correspondant aux bassins de production. Le « fer à cheval » laitier, de la Vendée à l’Auvergne en passant par l’Ouest, le Nord, et l’Est est bien visible sur la carte de la place relative de l’emploi agricole imputable aux bovins laitiers. Le maximum est atteint dans des zones qui tendent vers la mono activité laitière (près de 90 % de l’emploi agricole total dans les plateaux supérieurs du Doubs, 84 % dans le Beaufortin). La zone la plus dense de France en production laitière (lait/km2) est à 60 %. Les zones d’élevage du fer à cheval laitier sont entre 33 et 50 % avec quelques pointes dans les zones les plus spécialisées au-delà de 60 % (65 % dans l’Avesnois, zones du Puy de Dôme et Haute-Loire). Les zones de polyculture-élevage également typiques dans la moitié nord de ce fer à cheval laitier sont entre 20 et 35 % d’emploi agricole laitier.

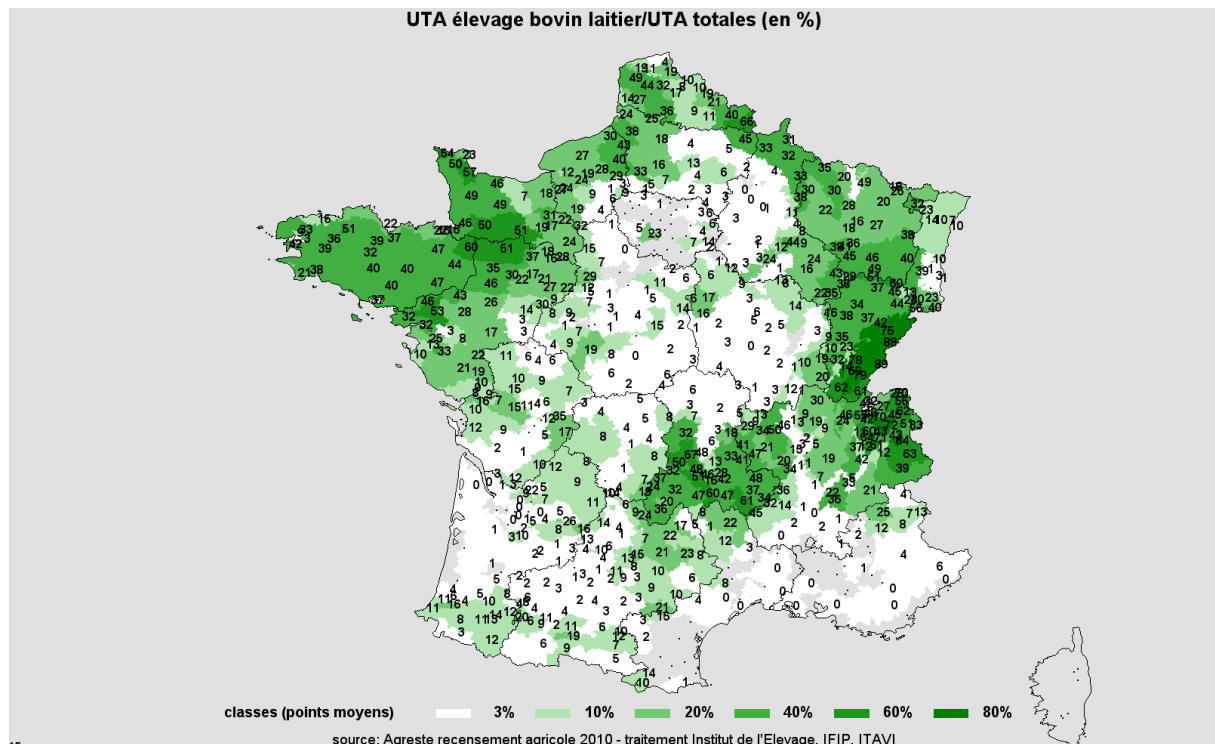


Figure 7 : Carte de la part de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage sur les ateliers bovin lait par petite région agricole

Pour la viande bovine, c'est sans surprise au sein du grand bassin allaitant que le poids relatif est le plus élevé. L'ensemble du grand Massif Central est concerné avec des pointes à 75 % de l'emploi agricole dans une partie de la Saône et Loire ou 90 % dans l'Aubrac.

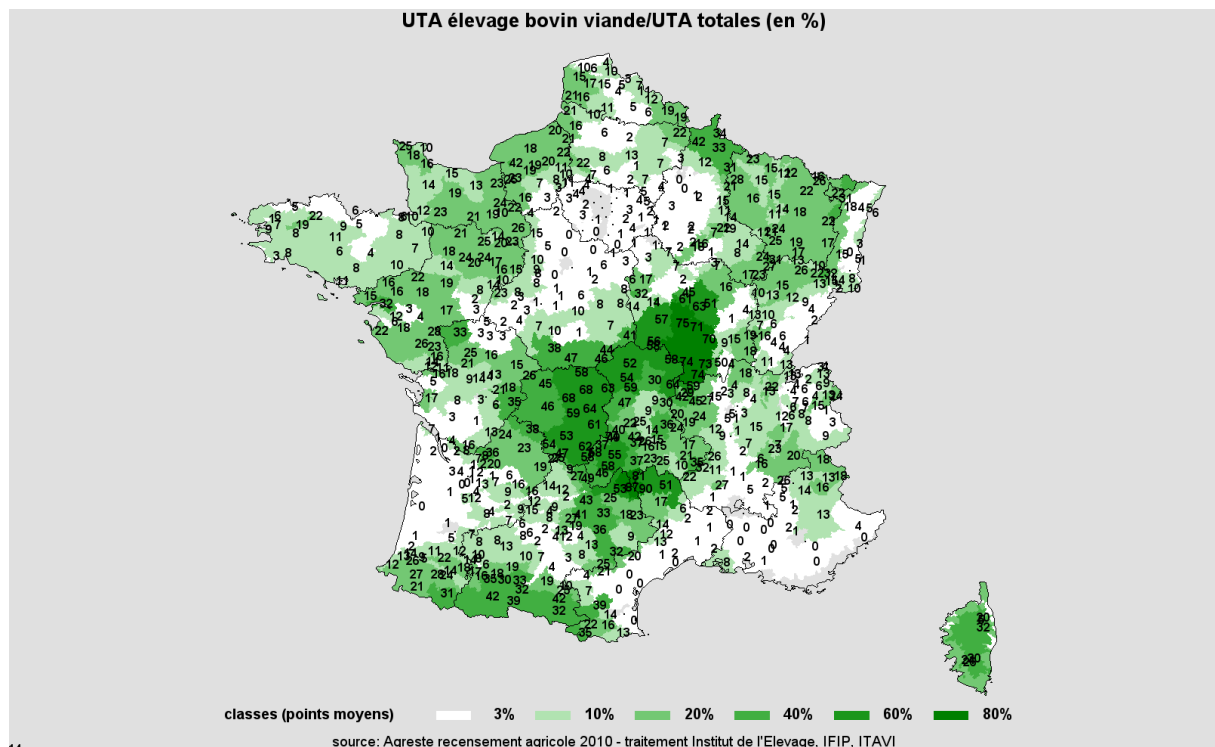


Figure 8 : Carte de la part de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage sur les ateliers bovin viande par petite région agricole

Les productions ovins lait et porcin, les plus concentrées spatialement

Les productions porcines, en Bretagne, et de lait de brebis (3 bassins distincts : Rayon de Roquefort, Pyrénées atlantiques, Corse) sont les plus concentrées spatialement. 55 % de l'emploi agricole sur certains grands Causses, 51 % dans la montagne basque, entre 10 et 16 % en Corse suivant les zones, sont liés à la production de lait de brebis.

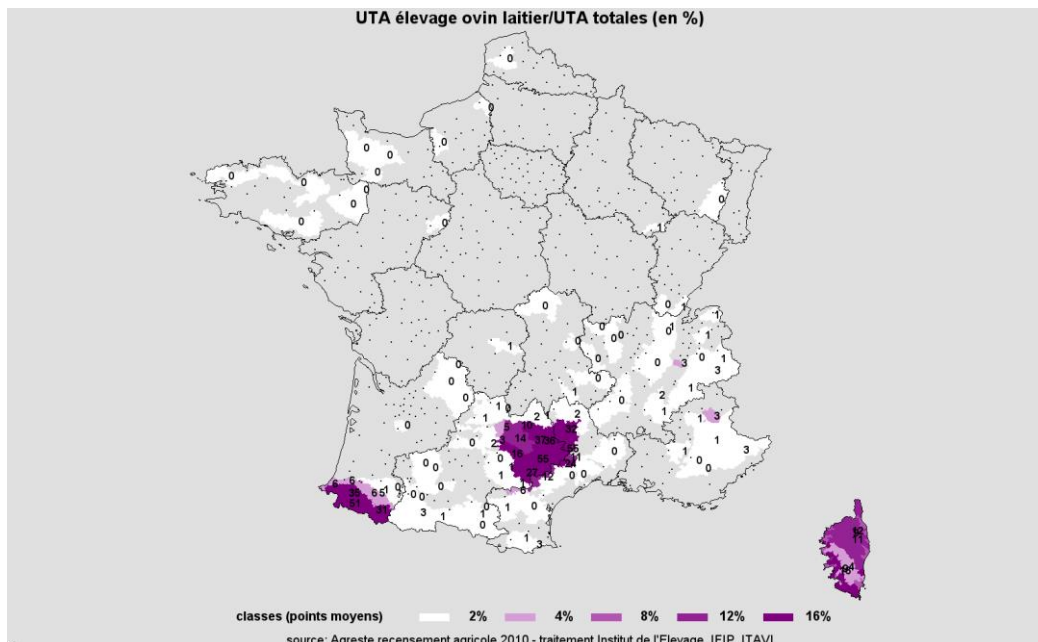


Figure 9 : Carte de la part de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage sur les ateliers ovins lait par petite région agricole

Le seuil de 20 % des emplois agricoles pour la production porcine est dépassé dans le Nord Finistère ou des Côtes d'Armor.

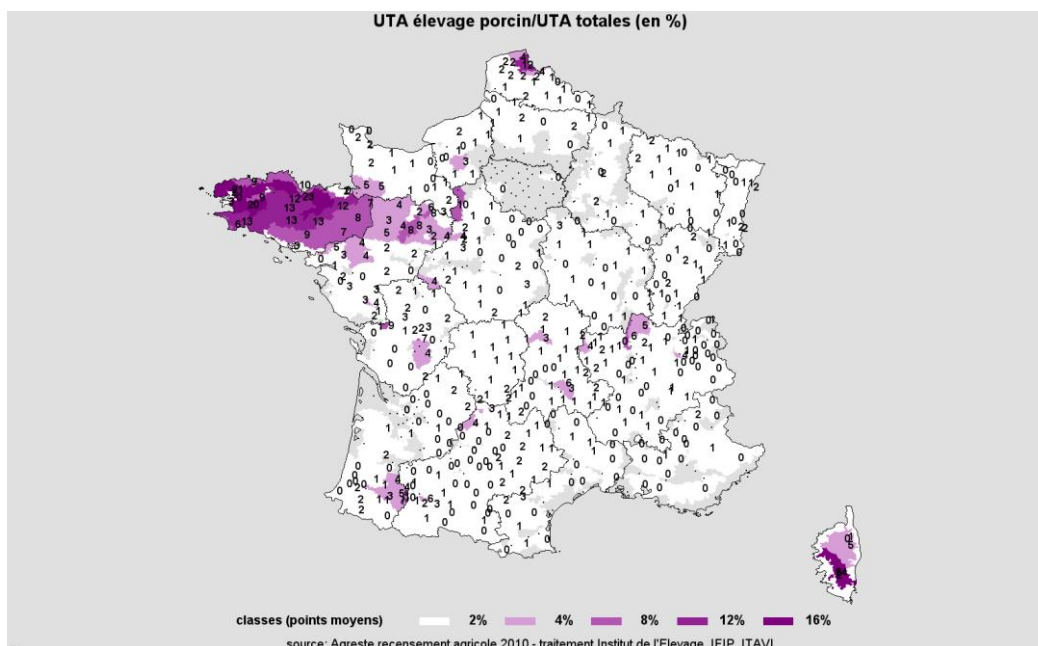


Figure 10 : Carte de la part de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage sur les ateliers porcins par petite région agricole

Les productions ovin viande et volaille, moins concentrées mais localement importantes

Le niveau de concentration des productions d'ovins viande et avicoles (volailles de chair et palmipèdes gras) est intermédiaire mais leur poids relatif peut monter localement assez fortement. 30 à 40 % de l'emploi agricole de nombreuses zones des Alpes du Sud sont reliés à la production ovine (viande) et de façon plus localisée dans des bassins emblématiques (Causse du Lot, Montmorillonais).

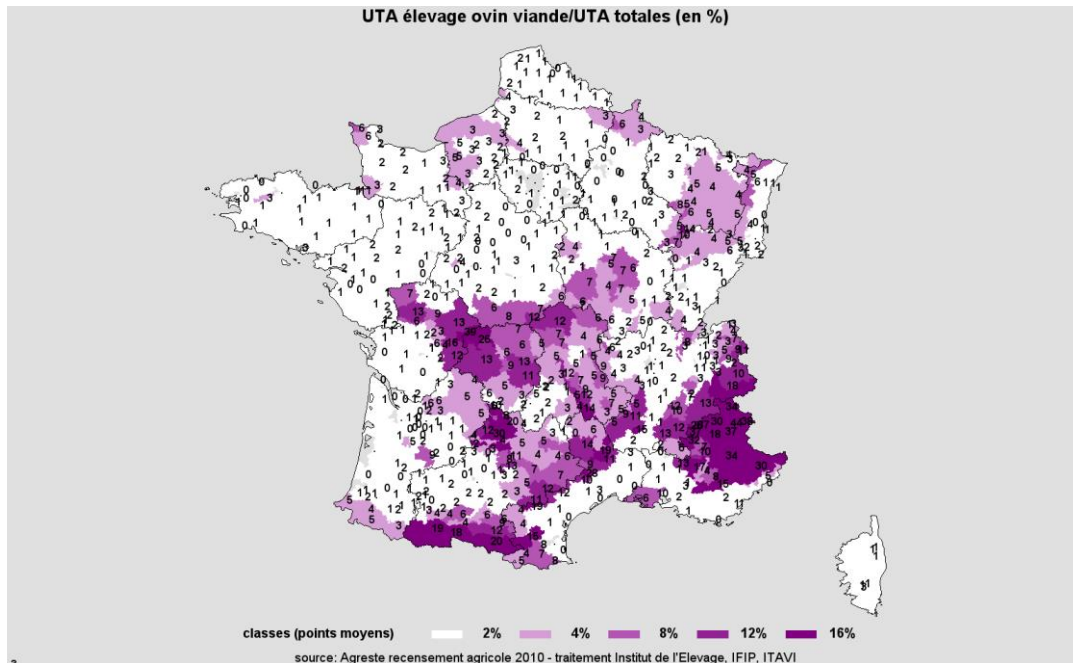


Figure 11: Carte de la part de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage sur les ateliers ovin viande par petite région agricole

C'est dans les Landes que le poids relatif de l'aviculture est le plus élevé (30 à 40% de l'emploi agricole total dans certaines zones et plus de 50% de l'emploi lié à l'élevage sur le département). Dans le Sud des Côtes d'Armor, le pourcentage est entre 20 et 25% en ajoutant les emplois liés à la production d'œufs, 7% (il s'agit de la zone française dans laquelle cette production pèse le plus).

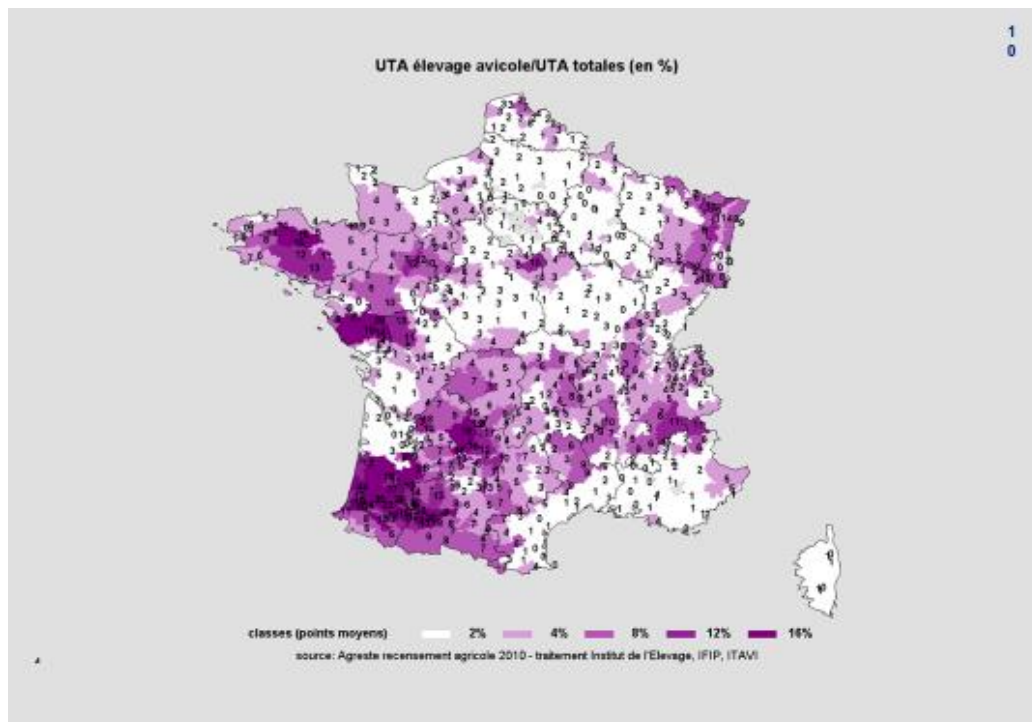


Figure 12 : Carte de la part de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage sur les ateliers avicoles par petite région agricole

Les productions caprines et de lapins, une faible part de l'emploi agricole

Les autres productions sont parfois assez concentrées géographiquement mais concernent moins d'emplois agricoles, même localement. La production de lait de chèvre mobilise entre 15 et 20 % de l'emploi agricole des Cévennes, ou de certaines zones de la Drôme, des Deux-Sèvres, de la Vienne.

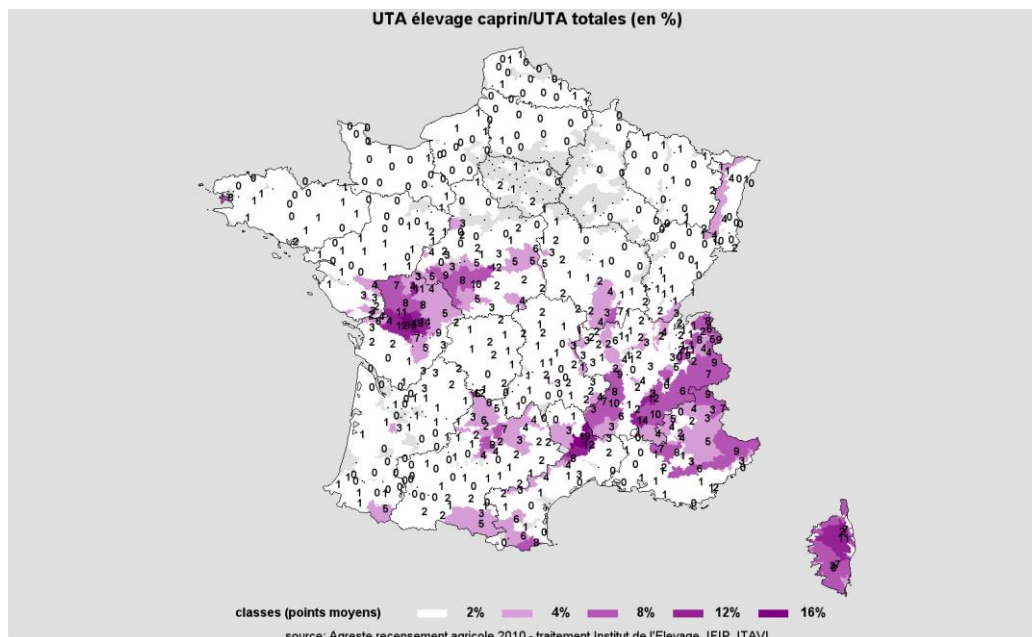


Figure 13 : Carte de la part de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage sur les ateliers caprins par petite région agricole

La production de lapins plafonne à 3 % de l'emploi agricole dans certaines zones vendéennes, de même que la production de veaux de boucherie dans de rares zones du Sud-

Ouest. Pour les œufs, les lapins et les veaux de boucherie en atelier, c'est la répartition des emplois sur le territoire national qui est la plus caractéristique avec un poids relatif important du Grand Ouest dans chacune de ces trois productions.

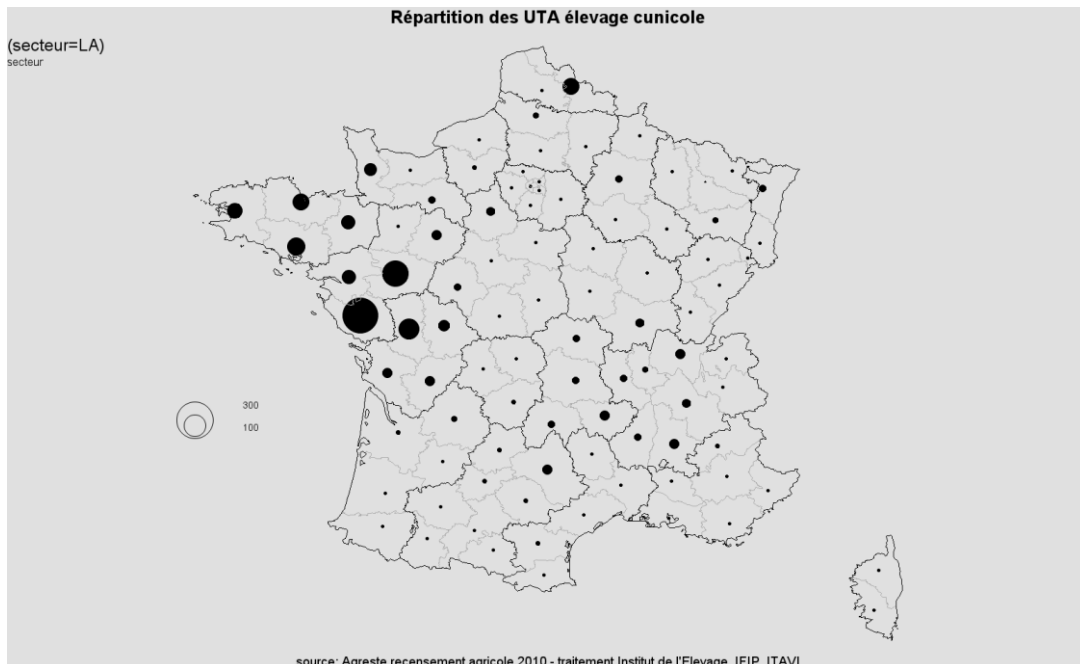


Figure 14 : Carte de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage sur les ateliers de production de lapins par département

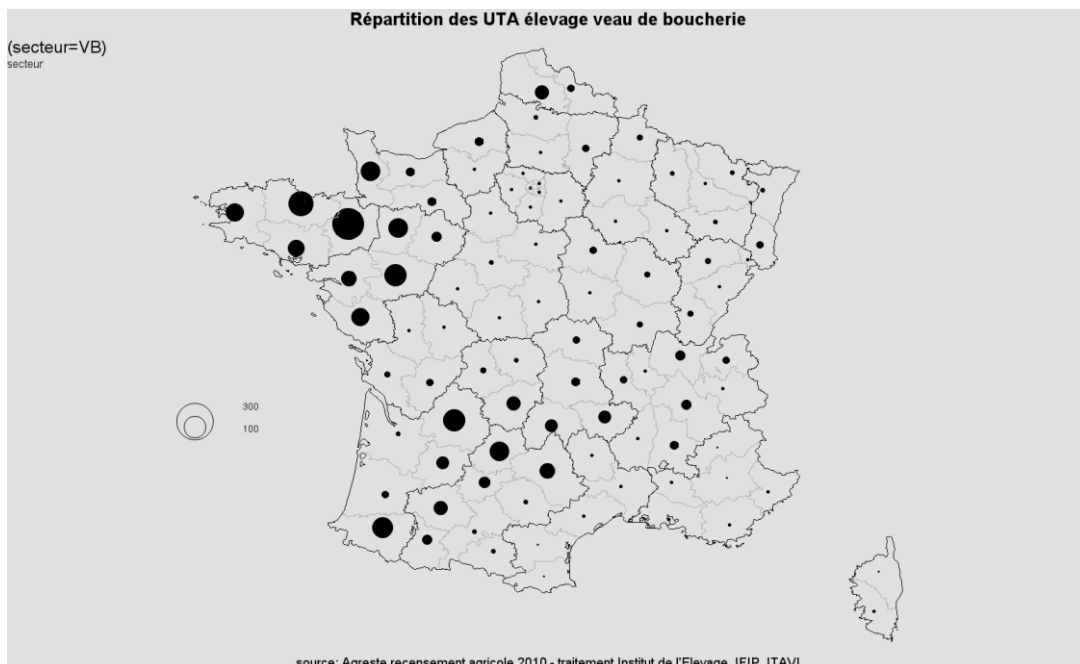


Figure 15 : Carte de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage sur les ateliers de production de veaux de boucherie par département

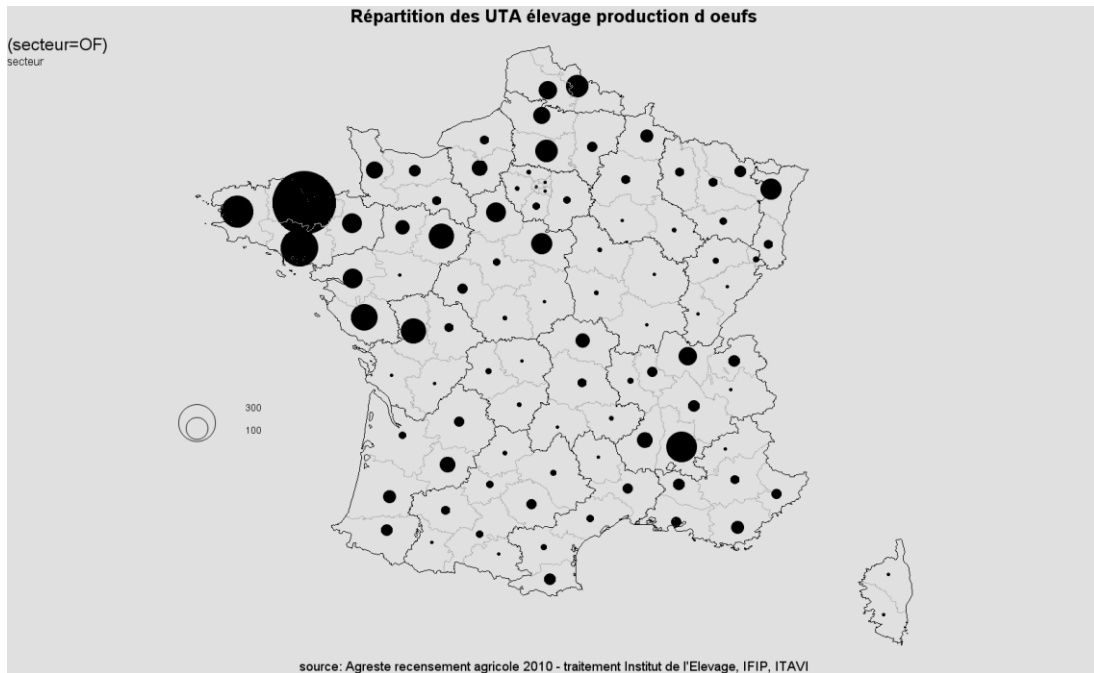


Figure 16 : Carte de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage sur les ateliers de production d'œufs par département

Enfin les emplois liés aux activités équin et équestres des exploitations agricoles pèsent fortement dans l'emploi agricole normand (plus de 30 % dans le Pays d'Auge, 60 % dans le Merlerault) ou mayennais dans une moindre mesure, le pourtour de l'Île de France et autres zones périurbaines, certaines zones de montagne (Pyrénées).

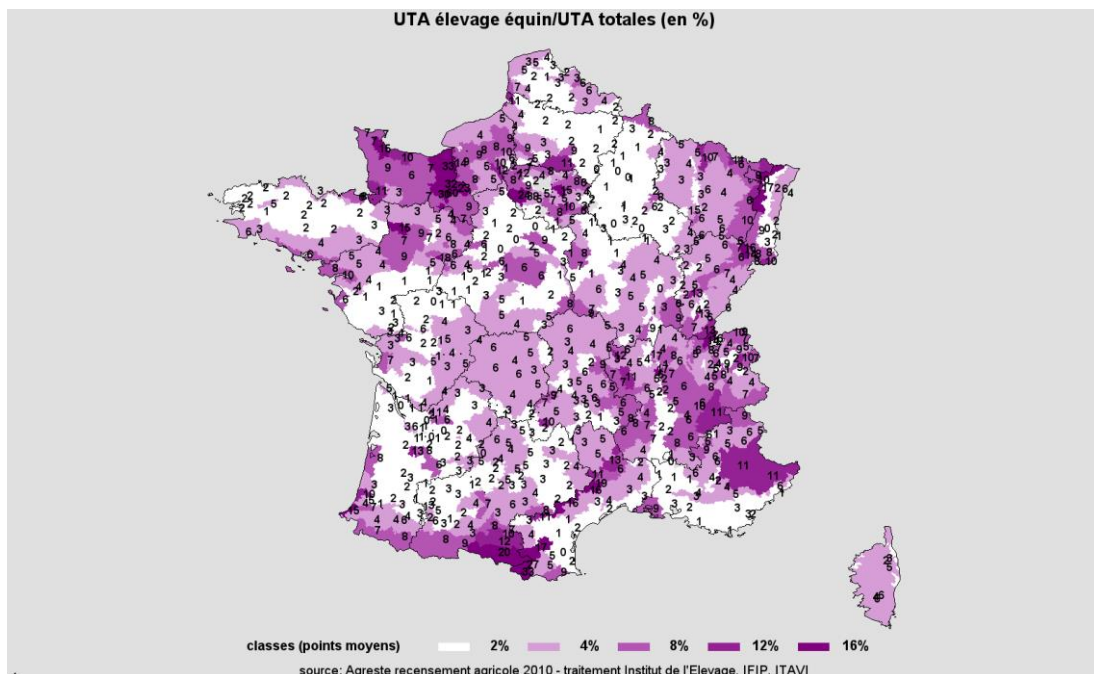


Figure 17 : Carte de la part de l'emploi agricole lié aux activités d'élevage équin et activités équestres des exploitations agricoles par petite région agricole

PARTIE 2

Les emplois indirects dépendants de l'élevage français

Méthode d'évaluation des emplois dépendants de l'élevage

- Construction de la méthode

Les principales méthodes d'évaluation de l'emploi lié à une activité, ainsi que leurs atouts et leurs inconvénients ont été présentées dans l'introduction de ce rapport.

Constituer une base de données permettant de fournir un état des lieux détaillé demande une grande précision dans l'identification des acteurs et des emplois de la filière. Les méthodes reposant sur des constructions de modèles macroéconomiques ont donc rapidement été écartées, la précision dans l'identification et la caractérisation des emplois ne répondant pas aux objectifs de notre étude. Une méthode micro-économique, impliquant une analyse entreprise par entreprise, a également été exclue ; à l'échelle nationale, l'identification acteur par acteur n'est pas concevable⁵⁶.

Le choix s'est donc porté sur **une méthode méso-économique**, adaptée à la fois à l'échelle de l'étude et aux objectifs en terme de précision. La principale faiblesse de ce type de méthode réside dans la fiabilité de la définition du périmètre d'étude retenu, basée sur une méthode empirique d'identification des acteurs économiques dépendant de l'élevage de proches en proches.

Cette difficulté a été étudiée par Pierre Bono et Jean-Marc Touzard⁵⁷, qui ont développé une méthode d'évaluation régionale des emplois liés à l'agriculture. Leur étude prend ainsi en compte les emplois directement liés, qu'ils définissent comme « *les secteurs en relation directe, marchande ou non marchande, avec l'agriculture et ses emplois.* » Il s'agit des emplois indirects, amont, aval et dans les services non marchands spécifiques à l'agriculture, mais également des emplois induits par les dépenses des ménages agricoles. Pour les entreprises d'aval, les auteurs ont pris en considération le niveau de dépendance entre l'agriculture et ces entreprises, en retenant dans les emplois directement liés celle qui « *ont développé des actifs spécifiques aux transactions agricoles régionales* », distinguant ainsi les coopératives et SICA des autres entreprises. Les emplois liés secondaires regroupent les entreprises jugés non spécifiques, ainsi que les emplois liés aux externalités de l'agriculture (notamment au tourisme, leur étude ayant été menée en Languedoc-Roussillon).

Cette approche est la première proposant une définition du périmètre basée en partie sur une analyse de la dépendance d'un acteur ; un schéma général identique a été suivi dans notre étude : identification globale des acteurs concernés, analyse de leur lien avec l'agriculture, et quantification des emplois. Le champ considéré ici étant beaucoup plus restreint, ni les emplois induits, ni les emplois liés aux externalités ne faisant partie de notre champ d'étude, l'analyse du lien entre les acteurs et le secteur agricole a été focalisée sur les emplois indirects, et recentrée sur l'analyse du niveau de dépendance. **Une méthode d'évaluation de la dépendance à l'élevage français a ainsi été élaborée**, afin de distinguer

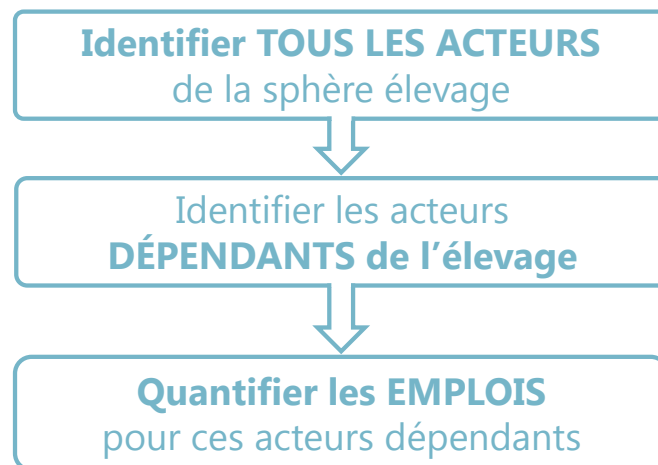
⁵⁶ Une approche de ce type est menée sur les filières viande par les DRAAF des régions du Grand Ouest, en partenariat avec l'INSEE ; à paraître fin 2015.

⁵⁷ Bono, Touzard, 1999, op.cit.

les acteurs entrant dans le champ de l'étude. Cette évaluation, en permettant d'affiner le recensement empirique, représente une avancée méthodologique conséquente.

- **Les principales étapes**

Identifier les acteurs - Dans un premier temps, l'organisation et le fonctionnement des filières au sens large ont été étudiés, afin d'identifier les différents acteurs de la sphère élevage : industries agro-alimentaires, mais également vétérinaires, entreprises construisant des bâtiments d'élevage ou encore lycées agricoles. Cette cartographie a permis de recenser tous les emplois gravitant, de près ou de loin, autour des filières d'élevage et de leurs produits.



Évaluer la dépendance - La seconde étape a consisté à expliciter le lien de dépendance, plus ou moins fort, que chacun de ces acteurs entretient avec l'élevage. Le degré de dépendance est ici défini comme la probabilité qu'une modification de l'activité des élevages français ait des conséquences sur le niveau d'activité ou l'existence d'un acteur, et donc, sur ses emplois. Autrement dit, on cherche à savoir si, en cas de diminution ou de disparition de l'élevage français, ces emplois ont une chance plus ou moins forte d'être conservés.

Pour quantifier cette dépendance à l'élevage, une méthode spécifique a été élaborée, dont les détails sont présentés plus loin. L'évaluation de la dépendance de chaque acteur a mené à définir quatre groupes : acteurs fortement, moyennement, faiblement, et pas dépendants.

Quantifier l'emploi - Pour chacun des acteurs dépendants, la quantification du volume d'emploi a été réalisée avec une méthode spécifique, en fonction des données disponibles : statistiques, enquêtes directes, évaluation à dire d'expert, souvent complétés par des calculs et des estimations. Le détail de ces calculs, acteur par acteur, est présenté dans les annexes **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** à **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

Pour chaque acteur dépendant de l'élevage, un nombre d'emplois (en nombre de personnes et en ETP) en lien avec l'élevage a ainsi été déterminé.

- **Caractéristiques générales**

- **Distinction des différents types d'élevage**

Plusieurs études décrivent déjà chaque filière en termes d'emplois ; celles-ci sont cependant généralement menées indépendamment les unes des autres, et donnent par conséquent des résultats non comparables entre eux. Très peu d'études⁵⁸ déclinent la même méthode pour différentes filières.

La présente étude distingue neuf types d'élevages différents, définis dans la première partie.

Ateliers LAITIERS			Ateliers VIANDE				Atelier OEUFS	
Productions : lait & viande			Productions : viande				œufs & viande	
Bovin Lait	Ovin Lait	Caprin	Bovin Viande	Ovin Viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volailles et lapins	Volaille œufs

Les emplois indirects totaux sont, pour chacun des acteurs, répartis entre les différents ateliers selon le type de production. Le lien est examiné en fonction de l'atelier de production et pas du produit ; les emplois liés à l'abattage de vaches de réformes laitières sont donc comptabilisés comme étant dépendants des élevages laitiers bovins.

Pour les acteurs non spécialisés, les emplois sont répartis entre les différents ateliers, sans double-compte entre filières. Les modalités de cette répartition sont exposées page 76.

- **Une étude territorialisée**

Cette étude comptabilise les **emplois situés en France dépendants des élevages français**. Cela signifie que seuls les emplois localisés en France sont comptabilisés. Bien que du travail soit « importé » sous la forme de biens et de services, ces emplois situés à l'étranger ne seront pas comptabilisés. De même, les salariés du secteur aval situés à l'étranger, bien que dépendant des élevages français, ne sont pas comptabilisés.

Par ailleurs, les emplois situés en France mais liés aux élevages étrangers ne sont pas comptabilisés. Des emplois liés à une production animale de provenance étrangère (par exemple, charcuterie industrielle travaillant avec du porc importé d'Espagne ou d'Allemagne) ne sont ainsi pas inclus dans l'étude, n'étant pas liés à l'élevage français. Le même raisonnement est appliqué pour l'amont de l'élevage, dans le cas d'export de produits destinés à l'élevage, vendus à l'étranger. Le détail de cette distinction est présenté page 76.

- **Une cartographie de la sphère agricole et agroalimentaire**

Cette cartographie consiste en un état des lieux descriptif de l'emploi dans les secteurs entretenant un lien organisationnel ou économique avec l'élevage. Il s'agit donc de recenser

⁵⁸La Chambre régionale d'agriculture de Normandie a, dans son étude sur l'emploi lié au secteur agricole en 2008, réalisé une ventilation des effectifs identifiés par filière, mais cette approche n'a pas fait l'objet d'une méthodologie plus approfondie. Les études de la Chambre d'agriculture de Bretagne de 2008 et de 2014 sont les seules à proposer une ventilation par filière des emplois recensés.

tous les acteurs gravitant autour du monde agricole. Chacun de ces acteurs est caractérisé selon son activité, son fonctionnement et ses liens avec les autres acteurs.

La difficulté de cette étape consiste à superposer les différents niveaux de lecture : une activité peut être réalisée par des acteurs différents (ex : la découpe de la viande est réalisée par des abatteurs-découpeurs, des entreprises de découpe spécialisées, des entreprises de transformation, des boucheries artisanales, des boucheries en GMS...). À l'inverse, un même acteur peut avoir des activités très diverses (ex : les firmes intégratrices qui regroupent la production d'aliment, le conseil et suivi en élevage, toute la transformation aval, et parfois même la distribution).

Dans un premier temps, le recensement a porté sur les acteurs les plus susceptibles d'être dépendants de l'élevage. Cependant, cet outil est évolutif, et pourra potentiellement contribuer à répondre à d'autres objectifs en lien avec l'emploi dans les filières animales (emploi dépendant des industries agroalimentaires, de la consommation de produits animaux etc.). Son périmètre pourra donc être élargi par la suite.

- Cadre de cet outil cartographique

L'étude a été menée au niveau national dans un premier temps. Une déclinaison sur un périmètre Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire et Basse-Normandie) a été réalisée dans un second temps.

Les chiffres d'emploi concernent une période comprise entre 2012 et 2014, selon les données disponibles.

- Identification des activités et des acteurs

La réalisation de cette cartographie nécessite une compréhension fine du fonctionnement des filières et des élevages. Elle a été réalisée dans un premier temps sur la base d'entretiens avec les personnes compétentes : instituts techniques, interprofessions, chercheurs... Elle a ensuite été affinée et complétée tout au long de la phase de collecte de données et de rencontre avec les acteurs eux-mêmes.

Il s'agit donc d'un recensement établi de manière empirique, afin d'identifier tous les acteurs gravitant, de près ou de loin, autour des filières d'élevage et de leurs produits. La distinction entre les emplois dépendants de telle ou telle activité n'est réalisée que dans un second temps.

Les acteurs recensés, au nombre de 185 au total, ont été classés de la manière suivante :

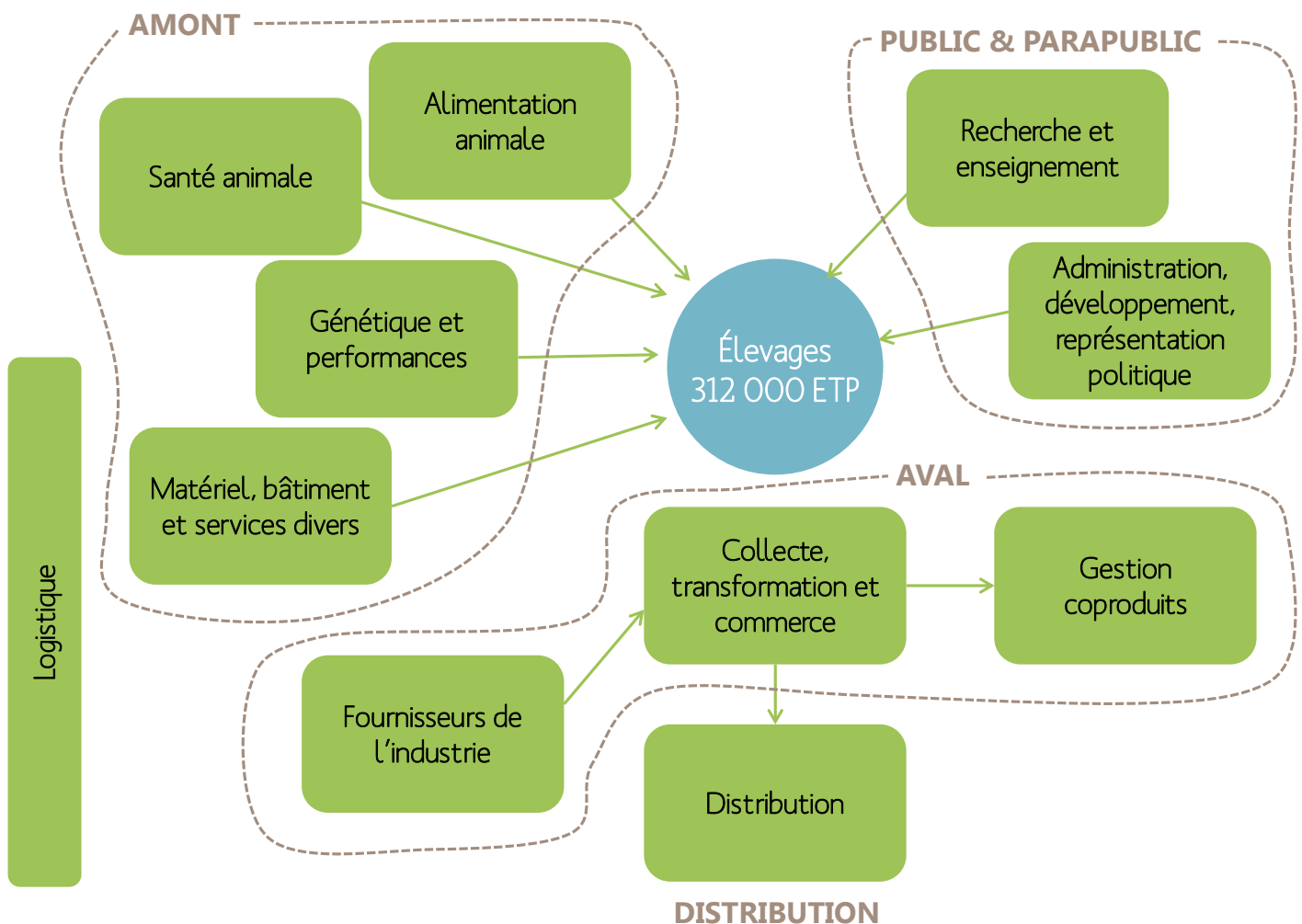


Figure 18 : Cartographie des acteurs recensés dans la « sphère élevage »

Pour chaque secteur, la liste détaillée de tous les acteurs considérés est présentée dans la partie résultats (page 84 à 104).

- **Définition du périmètre : la notion de dépendance**

Sur la base de la cartographie générale, l'étape suivante consiste à définir le périmètre des emplois indirects. Pour cela, il faut donc identifier quels sont les acteurs dépendants de la présence des élevages sur le territoire français, qu'ils soient spécialisés ou non dans le secteur agricole.

- **Définition de la dépendance**

Il est nécessaire de définir précisément ce qu'on entend ici par dépendance : la dépendance d'un acteur à l'élevage tient au fait qu'une modification de l'élevage français a des conséquences sur son niveau d'activité ou son existence et donc, sur ses emplois. Le degré de dépendance correspond à l'importance potentielle de ces conséquences. Autrement dit, cette notion cherche à rendre compte du fait qu'en cas de diminution ou de disparition de l'élevage français, ces emplois ont une chance plus ou moins forte d'être conservés.

Il est important de noter que l'étude n'est donc pas basée sur la définition socio-économique de la filière agricole, au sens de Fraval (« une filière agricole est centrée sur un produit agricole de base et sur tout ou partie de ses transformations successives »⁵⁹) ou de Terpend (« la succession d'actions menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit. »⁶⁰). Certains des emplois participant aux transformations successives du produit considéré pourront ainsi être considérés comme non dépendants des élevages, malgré leur appartenance à la filière (*on peut prendre l'exemple des caissières en grandes surfaces, qui sont indispensables à la phase de commercialisation et qui manipulent la viande, mais dont l'emploi ne dépend pas de la présence d'élevages en France*).

- Déterminer un périmètre d'étude

L'évaluation de l'emploi indirect lié à une activité n'est pas le seul type d'étude dans lequel une définition d'un périmètre d'acteurs est nécessaire ; il s'agit au contraire d'un point central dans de nombreuses méthodes : modèles économiques, modèle d'équilibre général calculable, méthode d'évaluation multicritères, analyses de cycle de vie... Le périmètre est généralement déterminé par l'existence de flux, matériels ou économiques, entre les différents acteurs. Par conséquent, pour les études économiques, c'est l'existence d'une relation client-fournisseur qui permet de définir le périmètre des acteurs concernés.

Se cantonner à l'observation des flux économiques existants ne fournirait qu'une version statique et à court terme de la dépendance⁶¹. L'existence d'échanges de biens et de services entre acteurs ne signifie pas pour autant qu'il y ait dépendance, lorsque ces biens et services peuvent être substitués. En outre, cela ne permettrait de prendre en compte ni les opportunités (comme la flexibilité ou les capacités d'adaptation), ni les contraintes spécifiques à chaque acteur. Tous ces facteurs jouent pourtant un rôle majeur dans la dépendance d'un acteur à un autre⁶².

Par ailleurs, si la nature même de la relation économique n'est pas étudiée, on ne peut en déduire qu'une relation binaire : soit l'acteur considéré a un lien économique avec le secteur d'intérêt, et en est donc dépendant, soit il n'a aucun lien. Il n'existe donc pas de possibilité, dans ce cas, de nuancer l'évaluation ou de caractériser le niveau de dépendance.

Ces diverses observations conduisent à considérer que l'emploi indirect et la dépendance économique ne peuvent pas être réduits au seul constat de l'existence d'un flux financier. En outre, la dépendance peut être d'intensité variable : il ne s'agit donc pas seulement d'en déterminer l'existence, mais aussi le degré. C'est également une notion multidimensionnelle :

⁵⁹ Fraval, P., 2000, "Éléments pour l'analyse économique des filières agricoles en Afrique subsaharienne", Bureau des Politiques agricoles et de la Sécurité Alimentaire, Ministère des Affaires Etrangères

⁶⁰ Terpend, N., 1997, "Guide Pratique de l'Approche Filière. Le cas de l'approvisionnement et de la Distribution des Produits Alimentaires dans les Villes", FAO, Collection "Aliments dans les villes", FAO

⁶¹ James A. Caporaso (1978). Dependence, dependency, and power in the global system: a structural and behavioral analysis. International Organization, 32, pp 13-43

⁶² Mentzer, J. T., DeWitt, W., Keebler, J. S., Min, S., Nix, N. W., Smith, C. D. and Zacharia, Z. G. (2001), DEFINING SUPPLY CHAIN MANAGEMENT. JOURNAL OF BUSINESS LOGISTICS, 22: 1-25

relations clients-fournisseurs, participations croisées au capital entre entreprises, externalités de production (exemple de la pollinisation ou des clusters économiques cimentés par des réseaux de compétences, d'apprentissage et d'innovation). Il faut distinguer et caractériser ces diverses dimensions de la dépendance, liées à des situations différentes.

Afin de pouvoir distinguer les acteurs et les emplois recensés selon leur niveau et leur type de dépendance à l'élevage, il a donc été décidé de construire une méthode quantitative qui ne soit pas uniquement descriptive, mais dynamique.

- Caractérisation de la dépendance

Diverses références théoriques et méthodologiques ont fourni des concepts de base à la caractérisation de la dépendance. Une première bibliographie générale a permis de poser les bases existantes dans ce domaine, en étudiant les travaux sur les définitions des filières, notamment agricoles^{63,64}, les approches systémiques⁶⁵ ainsi que les méthodes d'Analyse de Cycle de Vie (ACV) sociale^{66,67,68}. L'étude de la théorie des coûts de transaction^{69,70}, de l'économie industrielle, de la théorie des contrats incomplets^{71,72} ont ensuite contribué à définir les composantes de la dépendance économique. D'autres travaux, comme ceux de Montfort et Dutailly⁷³, ainsi que de Sekkat⁷⁴ concernant l'organisation des filières et la régulation par l'amont ou par l'aval, ont également été pris en compte dans la construction de cette évaluation. Ces travaux d'économie et ces méthodologies d'étude ont été confrontés et synthétisés, ce qui a permis d'identifier trois composantes de la dépendance :

Effets à court terme : importance relative de l'élevage dans l'activité globale

La description de la situation existante fournit des informations sur la réponse immédiate des acteurs à un changement, avant qu'ils n'aient la possibilité de s'adapter. Plus l'activité liée à l'élevage est une part importante de l'ensemble des activités de l'entreprise, plus un changement de niveau d'activité au niveau de l'élevage serait, à très court terme, directement répercuté. La première composante de la dépendance, décrivant l'effet à court terme d'un

⁶³ Temple, L., Actualisation du concept de filière dans l'agriculture et l'agroalimentaire, 2011

⁶⁴ Fontan, C., L' « outil » filière agricole pour le développement rural, , 2006

⁶⁵ Donnadiou, Durand, Neel, Nunez, Saint-Paul (2003). L'approche systémique : de quoi s'agit-il ?

⁶⁶ Macombe Catherine, ACV sociales, effets socio-économiques des chaînes de valeur, 2013

⁶⁷ Lignes directrices pour la réalisation d'analyses du cycle de vie environnementale et socio-économique, Quantis et Ageco, 2012

⁶⁸ Wu, Social life cycle assessment revisited, 2014

⁶⁹ Williamson, O. E.(1985). The economic institutions of capitalism. Free Press, New York

⁷⁰ Williamson, O. E. (1996). The Mechanisms of Governance. Oxford University Press, New York. 429p

⁷¹ Tirole, J. (1999), Incomplete Contracts: Where do We Stand?. *Econometrica*, 67: 741–781

⁷² Masten, S. E., & Saussier, S. (2000). Econometrics of contracts: an assessment of developments in the empirical literature on contracting. *Revue d'économie industrielle*, 92(1), 215-236.

⁷³ Montfort, J., Dutailly, JC,(1983) « Les filières de production », Archives et Documents (INSEE), 67,pp1-193

⁷⁴ Sekkat, Kh., « Filières de production : revue de la littérature et comparaison avec la théorie néo-classique », *L'Actualité économique*, vol. 63, n° 1, 1987, p. 118-142

choc, est donc l'importance relative de l'élevage comme client ou comme fournisseur dans l'activité globale.

Effets à moyen et long terme : capacités d'adaptation

Une fois la première répercussion du choc passée, les entreprises ont la possibilité de s'adapter, plus ou moins rapidement, à la nouvelle situation. Ces capacités d'adaptation vont conditionner la dépendance de ces acteurs à l'élevage : en cas d'adaptation très facile à un autre marché ou une autre activité, les entreprises seront peu dépendantes. Ces capacités d'adaptation varient selon les acteurs, mais également en fonction du contexte économique. Elles constituent la seconde composante de la dépendance.

Remarque : la terminologie « long terme » est ici utilisée en opposition à la notion de court terme représentée par l'analyse simple des flux économiques. Le long terme évoqué ici correspond à quelques années au maximum, soit le temps d'adaptation d'une entreprise pour redevenir rentable avec un autre type d'activité, dans un contexte économique général supposé constant.

Causes et effets géographiques : contraintes géographiques

Pour finir, nous avons identifié une composante géographique jouant un rôle dans la dépendance économique : les contraintes territoriales s'appliquant à la localisation d'un acteur par rapport aux élevages. En effet, plus ces contraintes territoriales sont grandes, plus les possibilités de trouver d'autres clients ou fournisseurs sont réduites. A l'inverse, plus le risque de délocalisation de ces activités est faible⁷⁵. Cependant, ces contraintes territoriales ne vont pas uniquement affecter la réaction face au changement des acteurs ; elles vont également déterminer le niveau de changement auquel les acteurs seront le plus sensibles, d'un choc local à global. Ces contraintes correspondent aux spécificités de site et aux spécificités temporelles pour Williamson⁷⁶. Cette composante est particulièrement importante en raison de l'ancrage territorial des activités agricoles et d'une grande variabilité des coûts de transports pour les produits agricoles en fonction de leur masse volumique et de leur caractère périssable plus ou moins prononcé⁷⁷.

Chacune de ces composantes contribue à déterminer la structure et le degré de la dépendance de chacun des acteurs considérés à l'élevage français.

Pour cela, des outils ont été déterminés.

⁷⁵ Dervillé, M. (2012). Territorialisation du secteur laitier et régimes de concurrence: le cas des montagnes françaises et de leur adaptation à l'après-quota (Paris, AgroParisTech). 540 pages.

⁷⁶ Williamson, O. E.(1985). The economic institutions of capitalism. Free Press, New York

⁷⁷ Chatelier V., Gaigné C . (2012), Les logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français, Innovations agronomiques, 22.

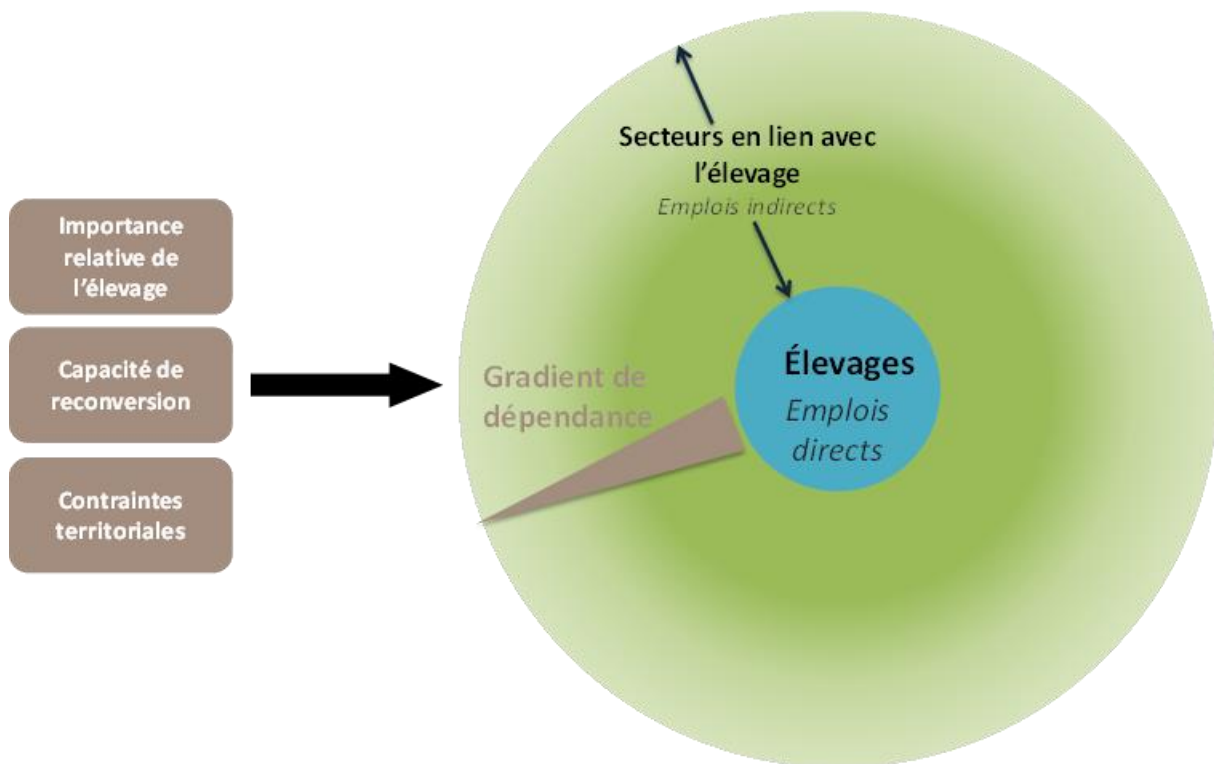


Figure 19 : Evaluation du degré de dépendance

- Outils d'évaluation de la dépendance

Ces trois composantes sont des constantes dans le calcul de la dépendance, quels que soient les acteurs concernés. Cependant, les critères et les outils d'évaluation de ces composantes peuvent légèrement varier selon les acteurs et la nature de leur relation avec les élevages.

On les classe en trois groupes : acteurs amont, acteurs aval, et services non marchands.

Acteurs de l'amont de l'élevage

Les acteurs amont fournissent des biens et services marchands, directement ou indirectement, aux élevages : il s'agit donc des fournisseurs, prestataires de service et sous-traitants des éleveurs, ainsi que leurs propres fournisseurs, prestataires de service etc..

Évaluation des effets à court terme : importance relative de l'élevage dans l'activité globale

On commence par estimer la **part des débouchés qui est destinée aux élevages**. Celle-ci est prise en compte par rapport à l'ensemble du groupe d'acteurs, afin d'évaluer l'importance relative de l'élevage pour tout le secteur d'activité. Cette part de débouchés a ici été traduite en % du CA ou du volume de production total pour le groupe d'acteurs.

Prenons par exemple le cas des vétérinaires : on va considérer la part de l'activité liée aux animaux de rente parmi l'ensemble des vétérinaires. L'importance de l'élevage pour tout le groupe « vétérinaires en exercice libéral » est alors déterminée.

On considère par ailleurs **la part d'acteurs mixtes et d'acteurs spécialisés** : l'activité liée à l'élevage est-elle le fait de quelques acteurs très spécialisés ou essentiellement d'acteurs mixtes ? Ce critère est déterminé en fonction du pourcentage d'acteurs spécialisés ; s'il n'est

pas disponible, il est évalué à dire d'expert. Plus les acteurs seront spécialisés, plus la dépendance est forte.

Prenons dans ce cas l'exemple des développeurs de logiciels : la part globale du débouché élevage pour le secteur est extrêmement faible. Si l'on considère maintenant l'ensemble des entreprises qui fournissent des logiciels aux éleveurs, la dépendance de ces acteurs sera plus élevée s'il s'agit de quelques entreprises spécialisées plutôt que d'une activité répartie parmi de nombreux acteurs non spécialisés.

Pour finir, on considère le degré de **diversité des débouchés** : dans ce cas, c'est le spectre global des débouchés qui est étudié. Plus les secteurs auxquels l'acteur commercialise ses biens ou services sont diversifiés, moins les acteurs vont être dépendants de l'élevage. Ce degré de diversité est évalué à dire d'expert, sur une échelle de 0 à 5. 5 correspond à des débouchés non diversifiés (produits uniquement destinés aux éleveurs), et 0 à des débouchés complètement diversifiés (destinés à tous secteurs de l'économie, avec un produit indifférencié).

On peut considérer comme exemple les fabricants de semences ; ils vendent leurs semences à des agriculteurs et des éleveurs. La diversité de leurs débouchés est donc relativement faible. Au contraire, les producteurs d'électricité fournissent leur produit non seulement à tous types d'entreprises, mais également à tous les ménages. La diversité de ses débouchés est donc maximale.

Critère	Évaluation	Dépendance
Part des débouchés liés à l'élevage	% du chiffre d'affaires ou du volume de production global du groupe d'acteurs	Part importante = dépendance forte
Part d'acteurs spécialisés	% d'acteurs dont l'activité liée à l'élevage est largement majoritaire	Acteurs spécialisés = dépendance forte
Diversité des débouchés	Évaluation sur une échelle de 0 à 5 (0 : débouchés vers l'ensemble des acteurs économiques, 5 : débouchés uniquement vers l'élevage)	Débouchés peu diversifiés = dépendance forte

Évaluation des effets à moyen et long terme : capacités d'adaptation

Pour une entreprise, l'adaptation à un changement de ses débouchés pour l'entreprise peut se faire de deux façons : par une réorientation vers de nouveaux marchés, ou par une reconversion vers un autre type d'activité.

Afin de déterminer les capacités d'un acteur à se reconvertir vers une autre activité, on s'appuie sur la théorie de la spécificité des actifs⁷⁸. Les entreprises considérées utilisent des actifs pour produire des biens ou services en lien avec l'élevage. Les actifs considérés ici s'entendent au sens de Williamson : il peut s'agir d'investissements matériels (bâtiments,

⁷⁸ Williamson, O. E. (2008). Outsourcing: Transaction Cost Economics and Supply Chain Management. Journal of supply chain management, 44(2), 5-16.

équipements) et/ou d'investissements immatériels (main-d'œuvre qualifiée, image de marque, réseau...).

Dans un premier temps, la **spécificité des actifs par rapport à l'élevage est prise en compte**. Plus les investissements des entreprises sont spécifiques à un marché lié à l'élevage, plus la reconversion sera difficile ; ces entreprises seront en effet moins flexibles et plus durement touchées en cas de choc sur l'élevage. Au contraire, des entreprises qui ont une très faible spécificité de leurs actifs auront moins de difficultés à adapter leur activité pour l'orienter vers un autre secteur d'activité.

Par exemple, un développeur de logiciels pour les éleveurs, même s'il est largement tourné vers un seul marché, aura la possibilité de reconvertir ses actifs pour se tourner vers d'autres marchés ; ses actifs sont peu spécifiques à l'élevage.

La **spécificité par rapport à une filière** (capacité à réorienter son activité vers une filière ou une autre) est ensuite analysée. Une activité ne pouvant pas se reconvertir d'une filière vers une autre est en effet plus vulnérable en cas de choc intervenant sur une seule filière d'élevage.

Prenons ici l'exemple du fabricant de machines à traire : son équipement et les compétences de ses ingénieurs et ouvriers sont spécifiques aux machines à traire, et donc à la filière lait. Il aura donc, en cas de choc sur cette filière, très peu de capacités de reconversion vers une autre filière d'élevage.

Ces spécificités des actifs sont estimées à dire d'expert, sur une échelle de 0 à 5.

De bonnes capacités d'adaptation de leurs actifs sont nécessaires mais pas suffisantes pour que les entreprises disposent d'une capacité d'adaptation complète. **L'existence d'un marché de substitution, ou marché pertinent**, est en effet essentielle pour pouvoir effectivement réorienter son activité.

Prenons l'exemple des vétérinaires qui, bien qu'ils puissent facilement se reconvertir vers les soins aux animaux de compagnie (actifs peu spécifiques), ne trouveront pas forcément un marché suffisant pour se reconvertir, la demande étant actuellement satisfaite.

L'existence d'un marché de substitution peut également s'envisager à l'export (dans ce cas sans nécessairement s'accompagner d'une reconversion).

La capacité de ce marché de substitution à absorber la production des acteurs est évaluée sur une échelle de 0 à 5.

Critère	Évaluation	Dépendance
Spécificité des actifs par rapport à l'élevage	Évaluation sur une échelle de 0 à 5 (0 : actifs non spécifiques, 5 : actifs très spécifiques et impossibles à remobiliser)	Actifs spécifiques = dépendance forte
Spécificité des actifs par rapport à une filière	Évaluation sur une échelle de 0 à 5 (0 : actifs non spécifiques, 5 : actifs très spécifiques et impossibles à remobiliser)	Actifs spécifiques = dépendance forte
Existence d'un marché de substitution (France ou export)	Évaluation sur une échelle de 0 à 5 (0 : marché avec une forte demande pouvant potentiellement absorber toute la production, 5 : pas de marché de substitution)	Pas de marché = dépendance forte

Contraintes territoriales

Pour estimer les contraintes territoriales, il est nécessaire de connaître les contraintes matérielles ou économiques qui, selon l'activité ou le produit, influent sur la distance entre les acteurs ou sur leur répartition géographique.

Ces contraintes sont ensuite évaluées sur une échelle de 0 à 5, en fonction de la distance moyenne considérée comme un maximum entre les élevages et les acteurs considérés, pour des raisons opérationnelles ou économiques :

0	1	2	3	4	5
La localisation n'a aucun impact	Echelle de la France	Echelle de la grande région (< 400 km)	Echelle du département (<100 km)	Echelle d'une petite région agricole (<40 km)	Distance maximale de quelques km

Critère	Évaluation	Dépendance
Contraintes territoriales	Évaluation sur une échelle de 0 à 5 (0 : pas d'impact de la localisation ; 5 : distance maximale très réduite)	Contraintes territoriales importantes = dépendance forte

Synthèse : grille d'évaluation de la dépendance pour les acteurs en amont de l'élevage

Composante	Critère	Echelle de mesure	Évaluation de la dépendance
Importance relative de l'élevage	Part des débouchés destinés aux élevages	Note de 0 à 5 en fonction du %	Une note sur 15
	Part d'acteurs spécialisés	Note de 0 à 5 en fonction du %	
	Diversité des débouchés	Échelle de 0 à 5	
Contraintes territoriales	Contraintes économiques ou techniques limitant la distance	Échelle de 0 à 5	Une note sur 15
Capacité de reconversion	Spécificité/élevage	Échelle de 0 à 5	Une note sur 15
	Spécificité/filière	Échelle de 0 à 5	
	Difficultés à trouver un marché de substitution	Échelle de 0 à 5	

Acteurs de l'aval

Les acteurs aval se fournissent auprès des élevages, ainsi que leurs propres clients et leurs fournisseurs.

Pour ceux-ci, la démarche est globalement identique, et les trois composantes sont les mêmes ; les outils d'évaluation sont simplement adaptés du fait du caractère inversé de leur relation économique à l'élevage.

La grille suivante a ainsi été retenue (en gras, les modifications par rapport à l'amont) :

Composante	Critère	Échelle de mesure	Évaluation de la dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	Note de 0 à 5 en fonction du %	Une note sur 15
	Part d'acteurs spécialisés	Note de 0 à 5 en fonction du %	
	Part des produits animaux dans le produit final	Note de 0 à 5 en fonction du %	
Contraintes territoriales	Contraintes économiques ou techniques limitant la distance	Echelle de 0 à 5	Une note sur 15
Capacité de reconversion	Spécificité/élevage	Echelle de 0 à 5	Une note sur 15
	Spécificité/filière	Echelle de 0 à 5	
	Difficultés à trouver un approvisionnement de substitution	Echelle de 0 à 5	

L'évaluation de la première composante est sensiblement différente du cas des acteurs amont. Pour déterminer l'importance relative de l'élevage, on considèrerait en effet la part de leurs débouchés liés à l'élevage. Pour les acteurs aval, qui s'approvisionnent auprès de l'élevage, c'est la **part de l'activité de l'entreprise liée à des produits issus de l'élevage** qui est considérée.

Exemple : les supermarchés vendent des produits animaux, mais également d'autres produits. La part de leur activité liée à ces produits est alors calculée.

Par ailleurs, **la proportion que représente la matière première issue de produits animaux dans le produit final** est estimée (*exemple : les industriels de plats préparés*). Plus elle est faible, moins les acteurs sont dépendants.

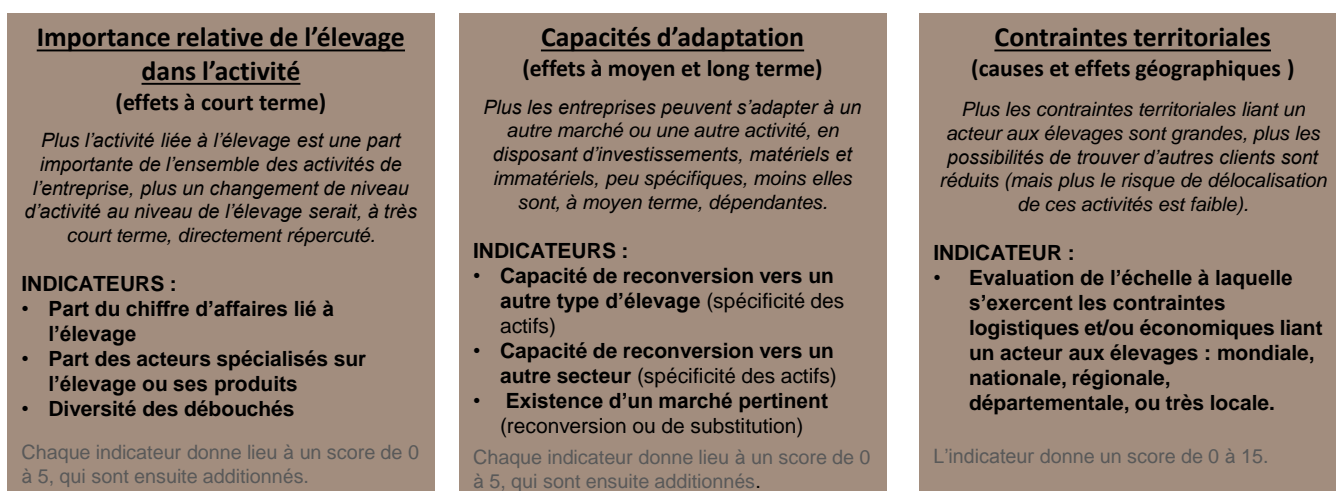


Figure 20 : Synthèse – évaluation de la dépendance à l'élevage (hors services non marchands)

Services non marchands

Les services non marchands sont considérés ici au sens de l'INSEE, comme des services « fournis gratuitement ou à des prix qui ne sont pas économiquement significatifs ».

Pour ces acteurs, la notion de dépendance est sensiblement différente. En effet, la dépendance aux élevages n'est pas liée à l'équilibre économique, à court terme ou à long terme, de ces services ; étant par définition non marchands, ils ne sont pas dépendants de l'activité économique des élevages en elle-même, mais du besoin qu'elle génère.

Les deux premières composantes considérées dans la dépendance d'activités marchandes ne sont donc pas applicables au cas des services non marchands. On cherche en revanche à déterminer ce qui va conditionner l'impact d'une variation de niveau d'activité dans les élevages sur ces acteurs. Deux autres composantes sont ainsi identifiées :

Un niveau d'activité proportionnel au nombre d'utilisateurs et/ou de bénéficiaires

Un niveau d'activité dans les services non marchands peut être très directement lié ou pas au nombre d'utilisateurs ou de bénéficiaires. Si ce niveau d'activité est directement proportionnel, une réduction de l'activité des éleveurs constituera une diminution du nombre de bénéficiaires et donc, du niveau d'activité du service non marchand.

Par exemple, le nombre de contrôles dans les élevages est proportionnel au nombre d'élevages. Au contraire, l'entretien des routes dans les zones d'élevage, destiné en grande partie au passage des éleveurs, n'est pas directement proportionnel à leur nombre. Quel que soit le nombre d'utilisateurs, l'entretien des routes demandera toujours, ou presque, le même niveau d'activité.

La spécificité de l'activité

Plus l'activité de service non marchand est spécifique de l'élevage, plus les conséquences d'une baisse d'activité de l'élevage seront importantes.

Par exemple, l'octroi de permis de construire concerne tous types d'activités économiques. La baisse du nombre de permis de construire demandés par des éleveurs aura donc une faible influence sur le niveau d'activité global.

Synthèse : grille d'évaluation de la dépendance pour les services non marchands

Composante	Critère	Échelle de mesure	Évaluation de la dépendance
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	Part des débouchés destinés aux élevages	Échelle de 0 à 5	Une note sur 15
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créée cette activité	Spécificité/élevage	Échelle de 0 à 5	Une note sur 15
Contraintes territoriales	Contraintes économiques ou techniques limitant la distance	Échelle de 0 à 5	Une note sur 15

- L'usage de la dépendance économique dans la comptabilisation des emplois

Une fois la dépendance économique caractérisée pour tous les acteurs recensés dans la cartographie de la sphère agricole et agroalimentaire, le degré de dépendance des acteurs (leur note dans chacune des composantes) ainsi que la nature de cette dépendance (la répartition dans ces diverses composantes) peuvent être déterminés.

Trois niveaux de dépendance

Ici, seul le degré de dépendance est utilisé pour la prise en compte des emplois indirects. Une évaluation linéaire distinguant les acteurs et les emplois sur leur niveau de dépendance vis-à-vis de l'élevage est réalisée, sans préciser plus avant sa nature.

Pour cela, on additionne les notes de dépendance de chaque composante de façon à attribuer une note globale de dépendance à chacun des acteurs. Un traitement statistique des données a ensuite permis de définir quatre groupes d'acteurs correspondant à des dépendances de plus en plus fortes : pas dépendants, faiblement, moyennement et fortement dépendants.

La méthode de classification ascendante hiérarchique (CAH) a ainsi permis, sur la base des notes de dépendance obtenues par chacun des 190 acteurs considérés, de constituer des groupes les plus homogènes possibles, en maximisant les distances intergroupes et en minimisant les distances intragroupes. Cette classification est dite *ascendante* -puisqu'elle a pour point de départ les observations individuelles-, et *hiérarchique*, -puisqu'elle regroupe les observations au sein de groupes de plus ou plus larges.

Le traitement statistique des scores de dépendances des acteurs comptabilisés donne le dendrogramme suivant :

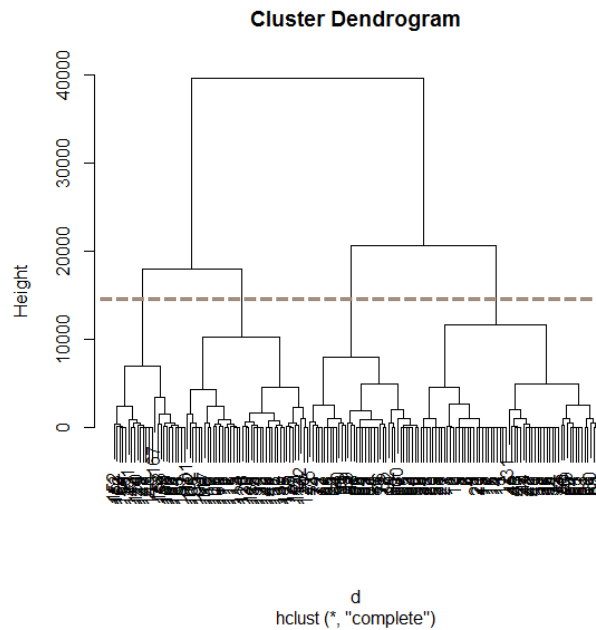


Figure 21 : Dendrogramme, méthode de CAH sur les scores de dépendance des acteurs liés à l'élevage

Une partition en quatre groupes donne les bornes suivantes :



Pour les acteurs du groupe dont la note de dépendance est la plus faible, elle est considérée comme étant nulle ou quasi-nulle. Pour les autres, sont distingués trois niveaux de dépendance, correspondant aux emplois fortement dépendants, moyennement dépendants et faiblement dépendants. Les activités pour lesquelles la dépendance est nulle ou quasi nulle ne sont pas incluses dans le total.

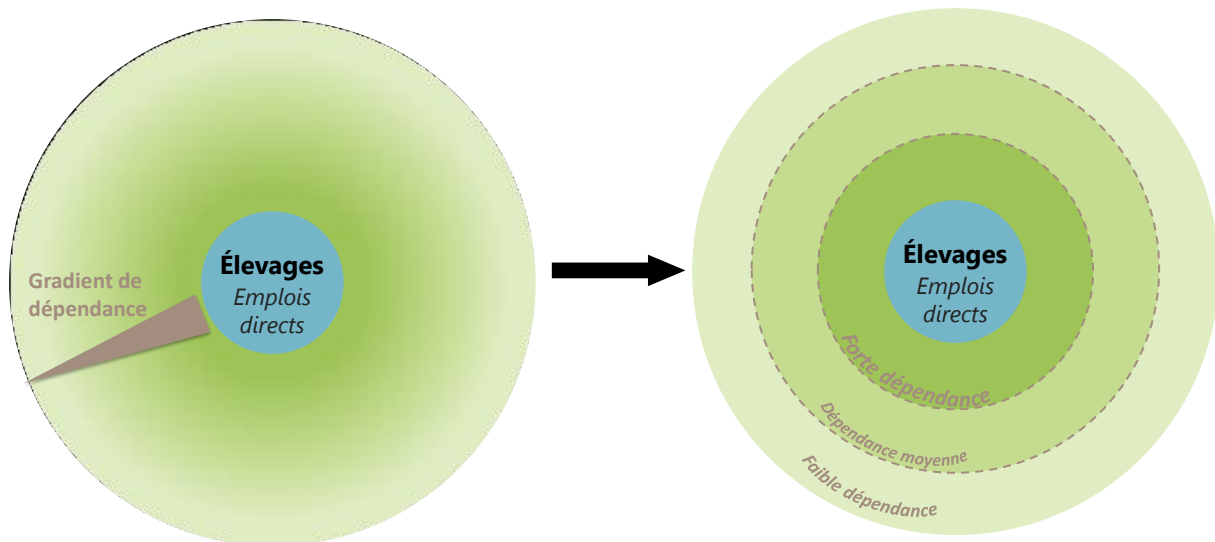


Figure 22 : Détermination de trois niveaux de dépendance : fort, moyen, faible

Nature de la dépendance

Une analyse plus fine de la nature de la dépendance serait possible, en exploitant les résultats non seulement sur le degré, mais également sur sa nature. Précieuse pour préciser le type d'impacts, ainsi que pour déterminer la nature des chocs ayant la plus forte répercussion, cette notion de dépendance mérite en effet une analyse plus poussée que celle réalisée dans cette étude.

- Limites de cette méthode d'évaluation de la dépendance

Choix des acteurs

Pour une caractérisation précise et pertinente des liens existant entre les différents acteurs considérés dans l'étude, il faudrait pouvoir considérer des groupes d'acteurs homogènes, ayant tous un environnement et un fonctionnement technico-économique comparables.

À titre d'exemple, il serait intéressant d'étudier la relation de dépendance entre les éleveurs laitiers spécialisés en zone de montagne et entre les laiteries coopératives fabriquant du fromage avec une appellation d'origine.

Cependant, le choix des groupes d'acteurs est limité par plusieurs facteurs. L'échelle de l'étude, menée au niveau national, ne permet pas de différencier les acteurs en fonction de leur localisation. De plus, le niveau de précision des données obtenues ne permet pas toujours de faire des regroupements très précis (*nous ne sommes pas en mesure de différencier les laiteries fabriquant du fromage AOP des laiteries transformant le lait en poudre*). Enfin, les moyens disponibles pour réaliser l'étude ne permet pas de démultiplier les niveaux d'analyse.

Dans cette étude, le choix des groupes d'acteurs entre lesquels nous étudierons les liens est bien souvent guidé par des facteurs pratiques.

Études complémentaires de la notion de dépendance

Des travaux complémentaires menés par Giffona Justinia⁷⁹ sous la direction de Pierre Dupraz en marge de cette étude ont permis d'évaluer et de compléter l'évaluation de la dépendance mise en œuvre ici.

Nous en présentons ici quelques extraits en italique dont la forme n'a été que très parcimonieusement adaptée pour favoriser la lisibilité.

Le premier extrait présente une des méthodologies proposée pour l'évaluation de la dépendance et son application à partir des données de l'INSEE sur les 17 grandes branches d'activité de l'économie française de 1949 à 2015. L'élevage y est inclus dans l'agriculture, elle-même rassemblée dans une seule branche avec la pêche et la forêt. La comparaison des résultats avec ceux de la présente étude est donc par nature limitée par i) un niveau d'agrégation des activités très élevé, ii) l'absence de distinction des emplois directs, indirects et induits dans l'approche statistique en série temporelle, iii) la période considérée. Si la méthode annule les effets induits également distribués entre les branches de l'économie, elle capte cependant l'effet d'accroissements de revenus dépensés de manière privilégiée vers une branche particulière.

Le deuxième extrait confronte tout d'abord la méthode d'évaluation de la dépendance présentée ci-dessus aux critères de spécificité des actifs (des immobilisations) par rapport à une transaction de Williamson. Il montre que tous les critères sont bien pris en compte et que la méthode apporte en outre une pondération de ces critères, absente de la théorie, par la mobilisation des connaissances des experts. Ensuite le résultat de l'application de la méthode aux 185 acteurs examinés ici est confronté à ceux de l'analyse statistique en série temporelle. Malgré la portée limitée de la comparaison expliquée ci-dessus, la seule divergence concerne l'effet de l'agriculture sur le secteur non marchand, c'est-à-dire les administrations publiques et parapubliques. Dans l'approche temporelle sur données agrégées, l'agriculture n'a aucun effet sur ce secteur. Pour les autres branches, les divergences ne concernent que le degré de la dépendance, jamais son existence ou son signe.

- Évaluation de la dépendance par l'analyse statistique de la causalité dans le temps

Éléments de méthodologie

*L'idée générale de notre méthode est d'identifier, pour chaque activité, les autres secteurs qui ont une influence sur son comportement. En conséquence, notre concept de la dépendance est donc que l'« **activité i est dépendante d'une activité j si le passé (t-p) pour une ou plusieurs valeurs de p strictement positives de l'activité j influence la performance de l'activité i à la période t** ».*

Pour appliquer cette définition, la méthode qui nous a semblé le plus adéquate est celle que Sekkat (1989) a utilisée lors de son étude sur la détermination des frontières des branches d'activités belges. Elle

⁷⁹ Giffona Loysell JUSTINIA HANITRAVELO (2015). Approches théoriques de l'interdépendance des activités économiques : applications aux secteurs agricoles et agroalimentaires, Mémoire de fin d'études de Master Economie Appliquée : Agriculture, Mer, Environnement (E2AME) d'Agrocampus Ouest, UMR 1302 SMART INRA Agrocampus Ouest, Rennes, 2015. 95 pages.

combine deux méthodes, l'agrégation par l'amont et la sensibilité à la demande. De plus, elle suppose une « dissymétrie temporelle » dans le comportement des agents, c'est-à-dire que pour deux activités A et B appartenant à la même filière, c'est la réaction de B (acheteur) qui cause celle de A (fournisseur).

Ainsi, avec une modélisation autorégressive VAR(P), nous analyserons économétriquement les séries d'indicateurs d'activités pour sortir les différentes causalités au sens de Granger (notion que nous détaillerons dans la section suivante). Les segments liés entre eux nous montreront les chemins de transmission d'influence et la mise en ensemble de ces chaînes déterminera les filières dans une économie.

(...)

La causalité au sens de Granger est un concept qui énonce qu'une variable a un effet causal sur une autre si « la circonstance du passé de la première améliore la prévision de la seconde » (Piotte A., 2004). Ou encore, selon Deniau et al (1992), x cause y au sens de Granger « si la prédiction linéaire optimale de y par le passé linéaire de j et y est meilleure que celle obtenue par le seul passé propre de y ». Les fondements de la causalité sont donc la relation dynamique entre les variables dans la succession temporelle des événements observés.

Afin formuler les relations causales entre les différentes activités, nous considérons trois secteurs y, x et z où Y_t , X_t et Z_t sont des indices d'activités au pas de temps t; par exemple les niveaux de production ou les chiffres d'affaires. Aussi, soit une équation telle que :

$$Z_t = \sum_{j=1}^k c_j \cdot Z_{t-p} + \sum_{j=1}^k d_j \cdot Y_{t-p} + \sum_{j=1}^k f_j \cdot X_{t-p} + \eta_t$$

Où

- Y_t est utilisé ici pour mieux prévoir le comportement de l'activité Z_t ;
- η_t représente le terme d'erreur.
- $E(\eta_t) = 0$ et $E(\eta_t \cdot \eta_s) = 0$ ($s \neq t$) et $= \sigma^2$ ($s = t$)
- c_j , d_j et f_j sont des coefficients à déterminer dans le modèle.

(...)

Le détail de la méthodologie mise en œuvre est disponible dans le mémoire de fin d'études de Giffona Justinia.⁸⁰

Résultats : dépendance des branches de l'économie à l'agriculture, pêche et sylviculture

Nous cherchons les secteurs qui sont dépendants de l'agriculture en examinant les données trimestrielles d'emplois, de production, de valeurs ajoutée et de consommations intermédiaires de l'ensemble des branches de l'économie française sur la période de 1949 à 2015. Pour cela, premièrement, nous avons retenu les branches où l'agriculture a une influence au sens de la causalité de Granger. Deuxièmement, nous avons estimé l'impact d'un choc (1 millions d'heures de travail supplémentaire, 1 millions d'euros courants de chiffre d'affaire) dans la branche de l'agriculture, forêt et pêche.

Dépendance forte

Sur toutes les 16 branches que nous avons étudiées, sept d'entre elles présentent une forte dépendance à l'agriculture. Ce sont :

⁸⁰ Giffona Loysell JUSTINIA HANITRAVELO, op. cit.

- les commerces : la forte dépendance de ce secteur se justifie par le fait que rares sont les agriculteurs qui achètent directement leurs intrants aux entreprises. La plupart du temps, ils ont recours aux commerces de gros ou de détail.

- les industries agroalimentaires et les autres branches industrielles : le constat vient surtout du fait que les agriculteurs achètent, respectivement, dans ces secteurs leurs aliments pour animaux et aussi les engrais, les produits de santé des plantes et des animaux, les matériels agricoles, etc. Toutefois, nous devons faire la remarque cette forte dépendance des autres branches industrielles n'est pas perçue par le volume horaire total, mais le chiffre d'affaire.

- l'hébergement et restauration : pour nous, la raison de cette forte dépendance est la relation de « fournisseur – acheteur » qu'entretiennent les deux branches. Un effet induit n'a cependant pas exclu.

- les transports : selon la production et la valeur ajoutée, l'agriculture est fortement dépendante des transports. Les zones de productions étant souvent loin des marchés d'approvisionnement et de consommation, la forte dépendance du transport est logique puisque les produits doivent être acheminés pour être vendus. Par contre, cette forte relation est absente au niveau de l'emploi.

- les biens d'équipement et les constructions : les fortes dépendances estimées seraient dans ce cas causées par l'investissement des agriculteurs en machines agricoles et en nouveaux bâtiments après avoir eu de bonnes performances productives.

- la cokéfaction et raffinage : l'agriculture est un des secteurs qui consomme le plus de pétrole transformé. Selon le ministère de l'écologie et de développement durable et de l'énergie, en 2011, les exploitations agricoles ont consommé 3 930 kilotonnes équivalentes pétrole (ktep) d'énergie dont 64 % sont sous forme de pétrole brut transformé (gazole et essence, gazole non routier et fioul domestique et fioul lourd). La forte dépendance est donc attendue.

Dépendance moyenne – faible

Le secteur qui a un niveau de dépendance moyenne–faible à l'agriculture est la branche de l'énergie, eau et déchet. En réalité, que ce soit en termes de volume horaire de travail, de production ou de la valeur ajoutée, ce secteur ne varie que de très peu son activité suite à une hausse de celle de l'agriculture (variation positive mais non significative).

Dépendance négative

Selon la production et de la valeur ajoutée, certaines branches comme les services aux ménages et les services immobiliers révèlent des dépendances négatives mais non significatives à l'agriculture. Seulement, dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas pu trouver des explications raisonnables à ces résultats, de toute façon non significatifs.

- Analyse de l'outil d'évaluation de la dépendance dans la présente étude

Comparaison avec la théorie de O. Williamson⁸¹

Afin de comparer l'outil d'évaluation de la dépendance dans ce rapport avec celui de la théorie de Williamson, nous avons réalisé un tableau dans lequel la question suivante a été posée : « pour une transaction qui est caractérisée par une seule et unique importante type de spécificité de Williamson (colonnes), quelles sont les critères (lignes) qui prennent en considération ce cas ? ».

⁸¹ Williamson, O. E.(1985). The economic institutions of capitalism. Free Press, New York. Déjà cité.

Critère de Lang <i>et al</i>		Critère d'O. Williamson					Nombre de spécificité prise en compte par le critère	
		Site	Physique	Dédiée	Actif humain	Réputation		Temporelle
Critères de dépendance à court-terme	Part des débouchés destinés aux élevages/ Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage		(+)					1
	Part d'acteurs mixtes/spécialisés				(+)			1
	Diversité des débouchés / Part des animaux dans le produit final		(+)					1
Critères de dépendance à long-terme	Spécificité par rapport à l'élevage		(+)		(+)			2
	Spécificité par rapport à une filière		(+)		(+)			2
	Inexistence d'un marché/ d'un approvisionnement de substitution		(+)	(+)		(+)		3
Contraintes territoriales		(+)					(+)	2
Nombre fois où l'indicateur est pris en compte		1	5	1	3	1	1	

De ce tableau, nous pouvons conclure que :

(1) Premièrement, l'ensemble des critères de Williamson est bien pris en compte. En effet, chacune des spécificités des actifs de la théorie est comptée par au moins un des critères.

(2) Deuxièmement, pour chaque type de spécificité de Williamson, nous faisons les commentaires suivants.

Spécificité de site :

La spécificité de site n'est prise en compte que par la contrainte territoriale. Etant donné que les deux critères évoquent les mêmes notions, ceci est intuitif.

Spécificité des actifs physiques :

Cette spécificité est la plus pondérée par cet outil, cinq fois pour être précis. Pour la part des débouchés destinés aux élevages et la diversité des débouchés, le résultat tombe sous le sens puisque les acteurs n'ont pas d'autre choix que de traiter avec l'élevage, sinon ils perdraient la valeur de leur investissement. La dépendance à court terme est donc très fortement liée à la spécificité physique.

Concernant la spécificité par rapport à l'élevage et la spécificité par rapport à une filière, les deux indicateurs approchent la spécificité physique parce qu'une fois engagé, les investissements sont souvent de long-terme et irrécupérable. De ce fait, changer de filière ou d'activité amènera certainement à des pertes importantes en termes de performance.

Spécificité des actifs dédiés :

Elle n'est estimée que par l'existence d'un marché / approvisionnement de substitution. En fait, la définition elle-même d'un actif spécifique dédié (un investissement qui n'est « normalement » pas spécifique mais pour lequel l'augmentation de la production fait que les outputs ne pourraient plus être

écoulés sur le marché sans cette relation) montre bien que le degré des actifs spécifiques dédiés dans une transaction peut être perçu par l'existence d'un marché ou d'un approvisionnement de substitution.

Spécificité des actifs humains :

Le caractère spécifique des travailleurs dans un secteur, par contre, est pris en compte par trois indicateurs. La part d'acteurs mixtes/spécialisés est une mesure directe puisque si les actifs humains ne sont pas spécifiques, les acteurs travailleront dans d'autres branches pour augmenter leurs revenus (rationalité des agents).

Les deux autres indicateurs, la spécificité par rapport à l'élevage et la spécificité par rapport à une filière, prennent aussi en compte la spécificité des actifs humains, puisque pour développer une compétence humaine dans une activité, cela peut prendre une période suffisamment longue. Il est évident donc que si une activité possède cette spécificité, il ne sera pas pratique de changer de filière ou d'activité puisque son personnel devra refaire tout le processus d'apprentissage, d'où une perte de performance.

Spécificité de réputation :

Elle est représentée par un seul indicateur qui est l'existence d'un marché ou d'un approvisionnement de substitution. La base de la réputation est, en effet, une différenciation par image de la marque afin de sortir du marché standard. Cela fait qu'une fois engagé, les produits sortent du marché et deviennent insubstituables, au moins partiellement.

Spécificité temporelle :

Elle est approchée par la contrainte territoriale. Effectivement, la distance et le temps sont souvent liés. Si une activité possède une importante spécificité temporelle, cela veut aussi dire que le produit ne pourra pas être non plus vendu à des zones éloignées. Prenons l'exemple d'un fruit très périssable qui exige une gestion temporelle suffisamment rapide, cela oblige forcément les acteurs à traiter localement.

Comparaison des résultats de cette étude avec l'analyse de la causalité temporelle à la Granger

Pour comparer la présente étude à notre analyse dynamique en série temporelle du secteur agriculture, forêt et pêche, nous avons d'abord classé les différents acteurs examinés ici dans les 17 niveaux de classification de la nomenclature des activités françaises (NAF). Ensuite, nous avons compté le nombre de fois où le niveau de dépendance donné à chaque acteur correspond au niveau de dépendance que nous avons trouvée dans notre étude pour la branche agriculture, forêt et pêche. (...)

Dans l'ensemble, le taux de correspondance n'est que de 34 %. Les principales différences sont les suivantes. Dans notre analyse dynamique, nous n'avons pas trouvé une dépendance aux services non-marchands dans leur ensemble alors que certaines activités de ce secteur, l'enseignement et le développement agricoles notamment, sont évaluées comme moyennement ou faiblement dépendant de l'élevage français. Aussi, l'analyse dynamique a trouvé une dépendance faible de la branche des biens d'équipement et une dépendance forte du commerce, tandis que cette étude s'est concentrée sur les acteurs économiques les plus liés à l'élevage et n'a identifié que trois acteurs sur quinze faiblement dépendants pour les biens d'équipement et cinq sur vingt-deux pour le commerce. Dans les secteurs des industries agroalimentaires, des autres branches industrielles, des transports et des services aux entreprises, 64 % ; 42 % ; 40 % et 36 % des acteurs ont, respectivement, les mêmes niveaux de dépendance de leur branche à la branche avec l'agriculture, pêche et sylviculture. Les résultats ne sont donc pas contradictoires. Ils diffèrent principalement par le degré de dépendance attribué à des activités observées à des niveaux d'agrégation très différents.

Pour les secteurs des services financiers, cokéfaction et raffinage, énergie, hébergement et restauration et aussi matériels de transport ; les nombres d'acteurs étudiés sont trop faible (maximum trois) afin de conclure sur la correspondance entre les deux outils.

- **Conclusion et remarques**

(...)

Concernant les avantages et les limites de l'outil d'évaluation de la dépendance développé ici, nous pouvons dire que ses points forts sont les suivants.

- *Il est possible de l'appliquer à toutes les activités dans une économie. Dans la revue de littérature, les travaux qui étudient la dépendance ou qui estiment la spécificité entre les activités existent abondamment. Toutefois, ces études sont au cas par cas, les résultats sont généralement incohérents et surtout ne se prêtent pas à une comparaison, contrairement à cette méthode.*
- *L'outil donne également la possibilité de suivre dans le temps l'évolution de la dépendance dans chacune des relations entre les activités économiques.*
- *La facilité d'application de l'outil : comme nous avons pu constater, cinq à six des sept critères sont évalués à dire d'expert. Nous pouvons donc obtenir ces évaluations avec des comités de pilotage ou simplement des appels téléphoniques. Cela permet à l'utilisateur de gagner du temps.*
- *La hiérarchisation des types de spécificités de Williamson pour le cas de l'agriculture est effectuée à dire d'experts. Effectivement, dans sa théorie, l'auteur n'a pas précisé l'importance de ces six types de spécificité. En mettant un accent sur les spécificités physiques (prise en compte cinq fois), l'actif humain (prise en compte trois fois), et site (1/3 de la note finale) ; l'importance relative d'une spécificité par rapport aux autres est prise en considération.*

Toutefois, il persiste certaines limites et nous pouvons citer :

- *Tout d'abord, si nous utilisons la méthode pour plusieurs années, l'incohérence entre le critère « existence du marché ou d'un approvisionnement de substitution » et la vision à « long-terme » surévalue la dépendance. Théoriquement, personne n'est capable de prédire l'existence future d'une activité qui pourrait se substituer l'élevage à long-terme. Par exemple, il y a 30 ans, peu d'experts auraient pu prévoir que la viande issue de l'élevage peut être remplacée par des viandes d'origines végétales. Ceci conduit donc forcément à une surévaluation de la dépendance.⁸²*
- *Ensuite, les résultats de l'outil peuvent être critiquables par le fait que cinq ou six des critères sont évalués à dire d'expert, donc soumis à leurs subjectivités. Cependant, cette limite peut être corrigée en mettant en place plusieurs comités de pilotage et en faisant participer plusieurs personnes de différentes branches à l'étude. Aussi, il est important de souligner que la dépendance est déterminée non par la note mais par le classement, cela réduit donc fortement cette erreur. Même en présence d'une certaine subjectivité, la même échelle appliquée aux différentes activités fera que chacune se retrouvera probablement à son juste niveau de dépendance.*

⁸² Les auteurs de l'étude rappellent cependant que la dépendance « moyen et long terme » correspond à une évaluation portant sur quelques années au maximum (cf page 44).

- **Quantification des emplois pour les acteurs dépendants**

- **Identification des sources de données**

Les sources de données employées dans cette étude sont multiples. Cette méthode présente l'avantage de ne pas être dépendante d'une classification précise des opérateurs économiques, comme on le serait en n'utilisant, par exemple, que les données d'emploi de l'INSEE. On peut ainsi affiner certains secteurs.

Ces sources sont de trois types :

- **Données statistiques officielles** (INSEE, MSA, Ministère de l'agriculture-SSP, RA, OPCA, Ministère du travail)
- **Enquêtes professionnelles**
- **Évaluations à dire d'expert**, basées sur des données partielles (enquête sur un échantillon réduit permettant une extrapolation) ou sur des données économiques autres que l'emploi.

Outre les entretiens avec les experts, l'analyse d'études précédemment menées sur le même thème ainsi que des contacts avec les organismes spécialisés dans la collecte de statistiques ont permis d'identifier, pour chacun des acteurs recensés, les différentes sources de données disponibles et pertinentes. Ces différentes sources ont ensuite été recoupées afin d'obtenir le chiffre le plus précis possible.

- **Collecte, retraitement et validation des données**

Collecte de données

La collecte de données nécessite l'obtention et l'interprétation de données statistiques, des contacts directs avec les organisations professionnelles susceptibles de détenir des informations sur l'emploi, ainsi qu'une rencontre avec des experts du secteur.

L'objectif principal était d'obtenir des informations quantitatives : un **nombre d'emplois total, exprimés en ETP**, ainsi que, si les acteurs sont mixtes, **la part de ces emplois en lien avec l'élevage**.

Ces emplois ont été **ventilés entre les différentes filières**. Lorsque la répartition réelle n'est pas disponible ou immédiate, il s'est avéré nécessaire d'identifier une clé de répartition permettant d'affecter les emplois aux productions.

Retraitement de données

Total d'emplois

Les sources de données concernent en général les acteurs (individus, entreprises, associations, services publics), et non les activités. Un acteur pouvant exercer plusieurs activités dont une partie seulement est en relation avec l'élevage, un retraitement des données s'est avéré nécessaire.

Nous avons choisi de conserver l'information du nombre d'emplois total pour chacun des acteurs, même si tous ces emplois ne sont pas en lien avec l'élevage. Ce chiffre d'emplois total permet ainsi de prendre en compte la cohérence économique des entreprises. Pour les acteurs mixtes, les emplois ou la part de la main-d'œuvre réellement liés à l'élevage ont ensuite été distingués, avant de prendre en compte la part éventuelle liée à l'import ou à l'export (voir page Import et export

76). Ce sont ces derniers chiffres qui sont présentés dans la partie résultats de ce rapport.

Ces chiffres sont exprimés en nombre de salariés (effectif total (CDI et CDD) à une date donnée) ainsi qu'en équivalent temps plein travaillé, ou ETP⁸³. Ces chiffres sont complétés par un taux d'intérim permettant d'évaluer le nombre d'emplois nécessaires pour réaliser les activités considérées. Les emplois en intérim sont gardés distincts des emplois salariés (détail en annexe 25).

Erreurs à éviter

Lors de la collecte de données, il a été nécessaire d'identifier le périmètre exact des données fournies. Selon les sources, plusieurs erreurs ont dû être évitées :

Doubles comptes : Les sources de données ont des périmètres variables : entreprises ou établissements ayant déclaré une activité principale, adhérents d'un syndicat, salariés relevant d'une convention collective etc.. La compilation de différents types de sources sans précaution peut mener à des doubles comptes.

Omissions ou données incomplètes :

- enquêtes au périmètre restreint : certaines enquêtes ne comprennent pas l'ensemble des acteurs : entreprises de moins de 10 ou 20 salariés exclues, enquêtes syndicales ne concernant que les entreprises adhérentes... Il est donc nécessaire d'extrapoler le nombre d'emplois manquants.
- sous-traitance de certaines tâches : certains acteurs sous-traitent une partie des activités à des entreprises extérieures. Ce type d'organisation peut mener à ne pas prendre en compte des activités pourtant directement liées et réalisées sur le même site (par exemple, le nettoyage des bâtiments d'élevage ou des industries agroalimentaires, le transport, ou encore l'embauche de salariés en intérim).

Un retraitement de ces données afin d'éviter ces erreurs est donc indispensable. Tous ces paramètres ont été pris en compte et évalués au mieux afin d'obtenir un chiffre au plus près de la réalité. Le détail des différentes sources considérées et les retraitements réalisés est disponible pour chacun des acteurs.

⁸³L'ETP est calculé en prenant en compte « tous les postes de travail des salariés (y compris les postes à temps partiel). Chaque poste est pris en compte au prorata de son volume horaire de travail rapporté à celui d'un poste à temps complet. Par exemple, un salarié ayant occupé un poste donné durant six mois à 80 % compte pour 0,4 (=0,5*0,8) ETP » Définition INSEE

Répartition par filière

Distinguer les différentes filières dans l'étude implique de pouvoir attribuer, pour de nombreux acteurs non spécialisés, la part des emplois dédiés à chaque production. Parfois, aucune information n'existe sur la distinction des emplois par filière ; dans d'autres cas, cette répartition est partielle ou très approximative. Le cas échéant, des clés de répartition adaptées au type d'activité sont identifiées (effectif d'animaux, tonnage ou volumes produits, surfaces concernées, chiffre d'affaires...). Ces calculs sont réalisés de manière à n'avoir aucun double-compte entre les filières. En l'absence de données permettant de répartir la main-d'œuvre, c'est l'emploi sur les élevages qui est utilisé par défaut comme clef de répartition.

Remarque : en ce qui concerne l'élevage laitier, produisant deux types de produits, le lait et la viande, la question de la répartition entre les filières lait et filière viande se pose. L'étude présente étant centrée sur l'élevage, tous les emplois liés aux produits issus de l'élevage laitier, lait et viande, sont attribués au final à l'élevage laitier. Cependant, dans les calculs, les emplois liés à la viande issue de l'élevage laitier ont été systématiquement identifiés à part, afin de connaître le total d'emplois liés à la viande dans la filière laitière.

Import et export

L'étude prend en compte les emplois dépendants de l'élevage situé sur le territoire français. Le choix d'un périmètre géographique pour l'étude complique l'analyse dans un contexte d'échanges mondialisés.

En effet, une partie des biens ou services fournis par l'entreprise peut être à destination de l'élevage étranger (*par exemple, une part importante de la production de médicaments vétérinaires est exportée, et est donc destinée aux élevages étrangers*) ; dans le cas de l'aval, une partie de la matière première employée peut être importée des élevages étrangers (*on peut ici citer le cas de la charcuterie industrielle, qui transforme du porc espagnol ou allemand*). Cette activité n'est dès lors pas directement dépendante de la présence des élevages sur le territoire français.

Cependant, les activités d'import ou d'export existent souvent sur la base d'un socle d'activité fort sur le marché national, et peuvent jouer le rôle de variable d'ajustement sans avoir une logique économique propre.

Pour déterminer **les emplois liés à l'activité des élevages français uniquement**, il nous a fallu prendre en compte les échanges avec les élevages étrangers, sans nécessairement exclure systématiquement tous les emplois qui y sont liés.

Si ces échanges représentent une part élevée du total de l'activité française (un seuil a été fixé à 20 % à dire d'expert), il est considéré qu'ils constituent donc à une activité économique à part entière, qui n'a pas de lien direct avec l'élevage français.

Par exemple, les marchands de viande en gros important environ 70 % de la viande d'agneau qu'ils commercialisent, l'activité liée à la viande importée est considérée comme structurante ; on ne comptabilise que 30 % de leur main-d'œuvre dans les emplois liés à l'élevage français.

Si au contraire elle est relativement faible, il s'agit d'un complément à l'activité nationale qui n'a pas de logique économique propre, et n'existe que par son lien à l'activité nationale.

Seul 5 % du matériel de laiterie fabriqué en France est exporté vers l'étranger ; toute la main-d'œuvre liée à cette fabrication est comptabilisée.

Marge d'erreur

Quand plusieurs sources sont disponibles, les biais pouvant expliquer les différences entre les données d'emploi sont examinés et, quand c'est possible, corrigés. La différence résiduelle entre les diverses sources de données est considérée comme la marge d'erreur ; le chiffre central retenu est la moyenne entre le chiffre le plus élevé et le plus bas. Dans le cas où l'on ne dispose que d'une seule source de données, la marge d'erreur retenue dépend de la méthode employée pour collecter les données : enquête auprès des entreprises, extrapolation de chiffres publiés, évaluation sur des critères économiques, évaluation à dire d'expert... La liste des marges d'erreurs utilisées est disponible en annexe 26.

Attention - Ces marges d'erreur ont été calculées pour le total d'emplois liés à l'élevage de chaque acteur. La marge d'erreur portant sur la répartition par filière n'a pas été évaluée ; elle est cependant probablement largement supérieure, les données concernant la répartition de la main-d'œuvre entre les différentes productions étant souvent estimées sur la base d'informations économiques.

Relecture et validation

L'ensemble des données récoltées et retraitées fait l'objet d'une relecture et d'une validation par des groupes constitués à cet effet, composé d'un des membres du comité de pilotage de l'étude et d'un expert du secteur d'activité concerné. 10 groupes se sont ainsi réunis pour vérifier et valider les chiffres présentés dans cette étude (détail en annexe 21). Le cas échéant, des collectes d'information complémentaires ont été menées pour préciser ou amender le travail.

- **Limites de la méthode**
 - **Effet de bascule et cohérence économique des acteurs**

Pour chaque acteur, en cas d'activité mixte, c'est le **nombre d'emplois liés à l'élevage qui est comptabilisé.**

On va par exemple ne compter que le part de main-d'œuvre dédiée à la production de médicaments vétérinaires pour animaux d'élevage, et écarter celle liée aux animaux de compagnie.

Quand c'est possible, l'information sur **le total d'emplois dans les entreprises** est également collectée. En effet, on dispose ainsi d'une information prenant en compte la cohérence économique des entreprises et les éventuels effets de bascule.

En effet, si l'industrie du médicament vétérinaire pour animaux d'élevage connaît des difficultés, c'est l'ensemble des emplois de l'entreprise qui peuvent être menacés, y compris ceux dédiés aux animaux de compagnie.

Cette distinction est également vraie pour la répartition des emplois par type d'élevage ; une grande partie des emplois étant mixtes, si une production en particulier est menacée, il est intéressant de connaître la main-d'œuvre liée à cette production, mais également le total d'emplois dans les entreprises concernées. Cependant, ce type d'information est extrêmement délicat à collecter. En effet, les informations concernant la mixité des établissements entre espèces ne sont en général pas disponibles.

Par exemple, parmi les établissements recensés comme abattoirs de viande de boucherie, certains sont spécialisés (uniquement porc par exemple), d'autres traitent plusieurs espèces. La part de chacun de ces établissements est inconnue, et ne peut pas être déduite d'une évaluation économique. Il est donc a fortiori impossible de déterminer le nombre d'emplois dans tous les abattoirs traitant du porc ; nous n'avons pu estimer que la part de main-d'œuvre liée au travail d'abattage et de découpe des porcs.

Il nous a donc été impossible de séparer les totaux d'emplois dans les entreprises concernées, filière par filière. La répartition des emplois ne prend donc pas en compte l'effet de levier potentiel entre filières : en effet, un choc sur une filière a de fortes chances d'avoir un impact sur les emplois des autres filières. Cette distinction par filière représente donc la répartition des besoins en main-d'œuvre, mais pas du total d'emplois dans les entreprises.

- **Pas de construction de scénarios**

Les emplois sont distingués sur la base de la dépendance des acteurs à l'activité d'élevage. Cependant, il est important de noter que l'on ne construit pas de scénarios liés à un choc ; ce ne sont donc pas les emplois qui disparaîtraient dans le cas d'une disparition de l'élevage qui sont comptabilisés, mais ceux qui seraient susceptibles d'être impactés par un choc sur l'élevage, de manière différente selon la nature et l'ampleur du choc.

Pour distinguer quels emplois seraient impactés par quels chocs, il serait nécessaire de construire des scénarios en examinant l'évolution de la situation et les alternatives qui

seraient mises en place : évolution des habitudes de consommation, augmentation des importations, reprise des terres laissées libres par des agriculteurs...

- **Emplois directs et indirects**

Dans cette étude, seuls les emplois liés à l'activité d'élevage en elle-même sont comptabilisés : emplois sur les élevages, ou directs, et emplois dans les secteurs économiques dont l'activité dépend de celle d'élevage, ou indirects. D'autres types d'emplois dépendants de l'élevage pourraient être comptabilisés :

- **Les emplois induits**, ou liés aux dépenses des ménages des secteurs directs et indirects.
- **Les emplois liés aux externalités de l'élevage**, et notamment à l'activité touristique.

Résultats : les emplois indirects dépendants des élevages français

189 groupes d'acteurs en lien avec l'élevage ont été identifiés dans différents secteurs de l'économie. Parmi ceux-ci, une cinquantaine a été considérée comme non dépendante de l'élevage.

On dénombre parmi les 140 acteurs restants **391 000 ETP** dépendants de l'élevage, soit **470 000 personnes**.

Cela signifie que pour chaque ETP sur un élevage, il y en a **1,25** dans les autres secteurs de l'économie qui dépendent de la présence des élevages. Près de la moitié de ces emplois se trouvent dans la collecte, transformation et commercialisation des produits issus de l'élevage, et 60 % dans les industries d'aval au sens large. Les fournisseurs amont constituent quant à eux 20 % de cet emploi indirect, la distribution 15 % ; les services publics et parapublics, enfin, représentent 5 % du total.

L'incertitude moyenne de cette évaluation des emplois indirects est estimée à environ **2 %**. Le total est donc compris entre **383 000 et 399 000 ETP**.

Ce pourcentage varie fortement selon les acteurs, la meilleure précision étant en général sur les acteurs les plus dépendants et représentant le plus d'emplois.

La somme des incertitudes absolues représente, quant à elle, **10 % du total**.

(détail en annexe 26).

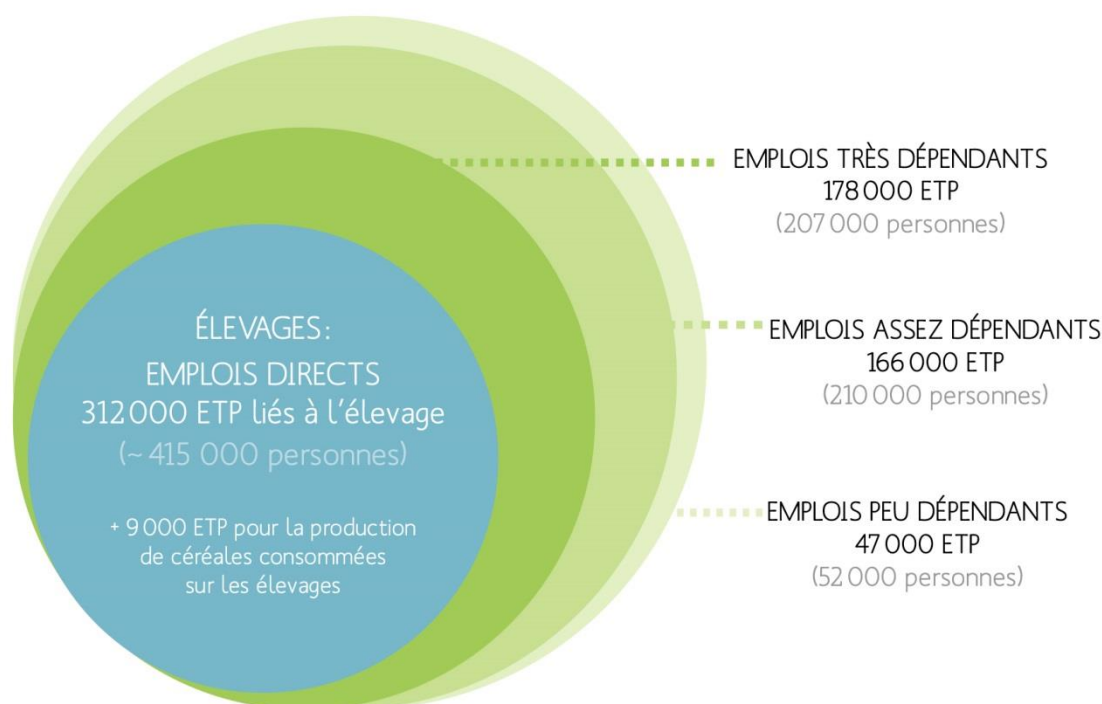
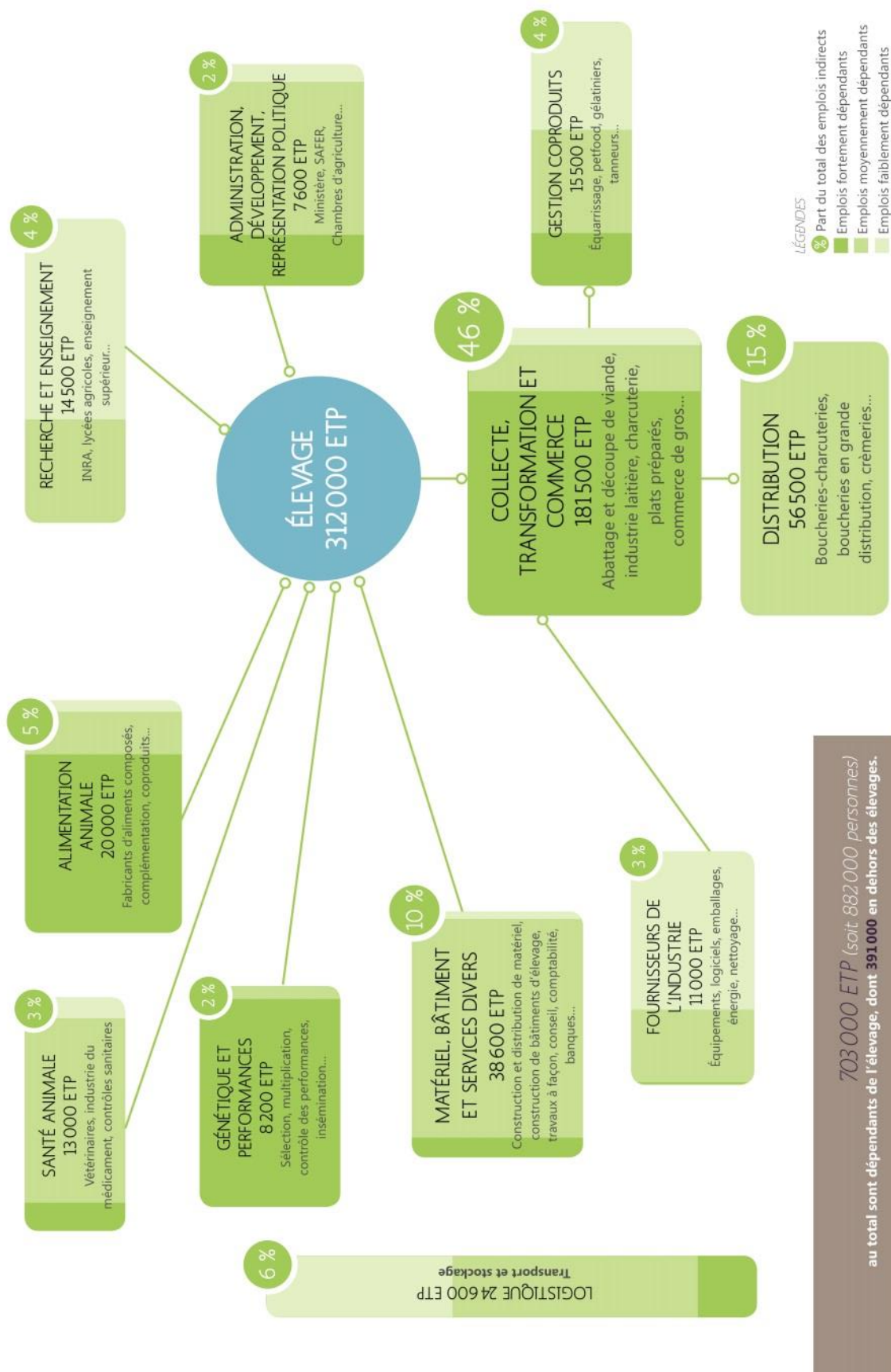


Figure 23 : Emplois directs et indirects dépendants des élevages français

Parmi ces 391 000 ETP, 45 % sont fortement dépendants, 43 % sont moyennement dépendants et 12 % sont faiblement dépendants des élevages français.

Les emplois sont répartis comme indiqué sur le schéma ci-dessous dans les différents secteurs d'activité :



Sommaire des fiches par secteur

Les fiches suivantes présentent une synthèse des résultats de l'étude pour chaque secteur. Elles fournissent ainsi une vision de **l'ensemble des acteurs pris en compte** tout en précisant leur **niveau de dépendance**. Le détail de chacune de ces évaluations de dépendance est présenté dans les annexes correspondantes.

Le nombre d'emplois présentés correspond aux **emplois liés aux élevages français, exprimés en ETP**. Dans les annexes, tous les chiffres sont indiqués en effectif et en ETP. Les totaux d'emplois dans les entreprises, les emplois liés à l'élevage, et la distinction de ceux liés à l'élevage français, import-export pris en compte, sont également précisés.

Pour chaque acteur, les **principales sources de données** sont indiquées. Ces sources ont – de façon générale – fourni les données de départ, celles-ci étant ensuite été retravaillées pour affiner et compléter l'évaluation de l'emploi. L'intégralité des calculs effectués est également précisée dans les annexes.

Pour finir, chaque fiche présente la **répartition des emplois par filière** pour le secteur considéré. On se reportera aux annexes pour consulter le détail des calculs réalisés pour la répartition des emplois acteur par acteur.

- Les fournisseurs des élevages
 - Santé animale – page 84
 - Alimentation animale – page 86
 - Génétiques et performances – page 88
 - Matériel, bâtiments et agrofourniture – page 90
 - Services divers – page 92
- L'aval de l'élevage
 - Les industries aval

Industrie laitière – page 93

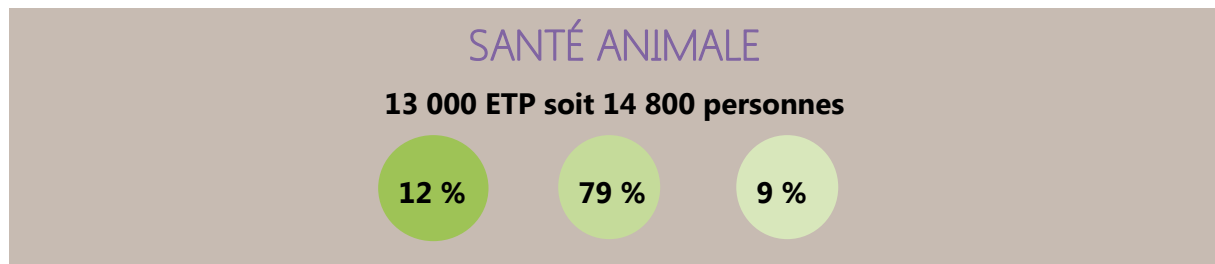
Viande de boucherie – page 94

Volaille, œuf et chevreaux – page 96

Produits transformés – page 97

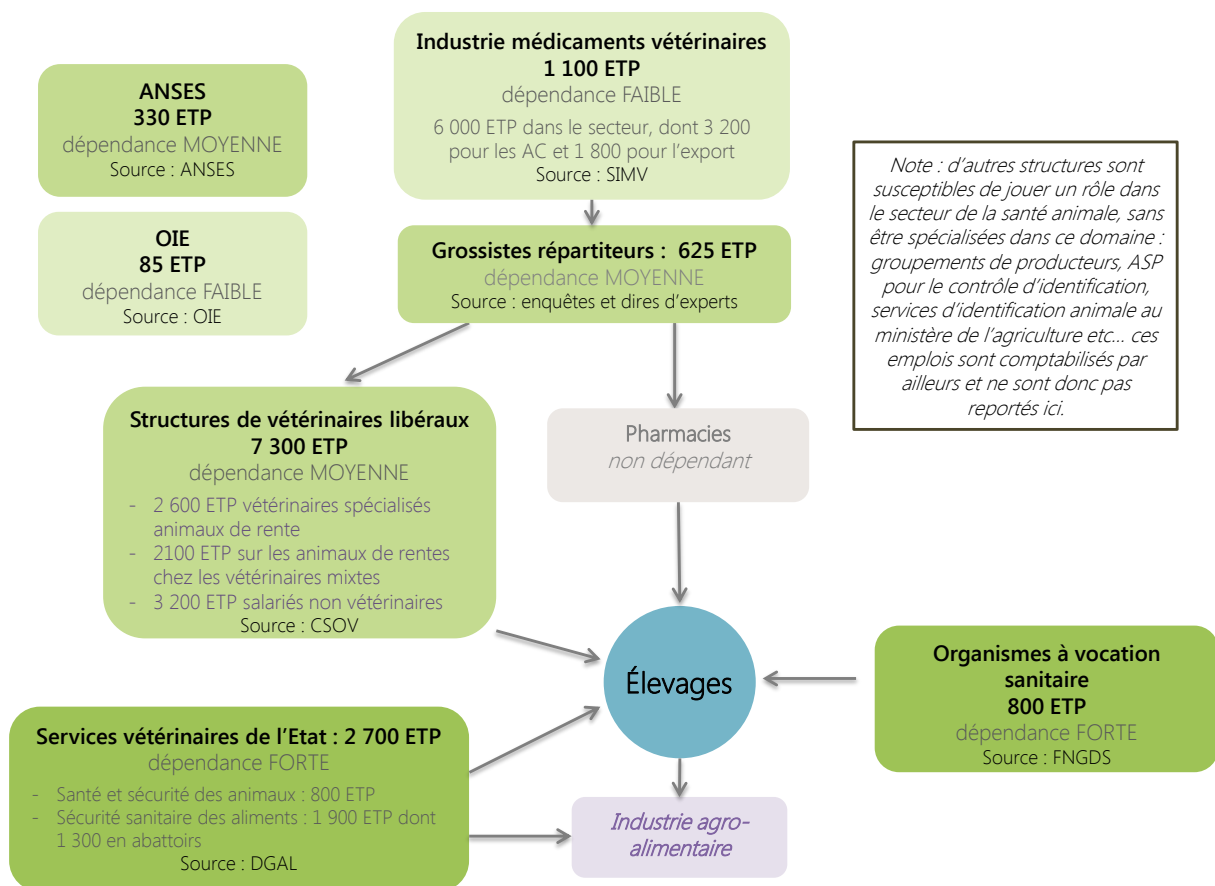
- Traitement et valorisation des coproduits – page 98
- Les fournisseurs de l'industrie – page 99
- La distribution – page 100
- La logistique – page 101

- **Les services publics et parapublics**
 - [Administration – page 102](#)
 - [Recherche, enseignement et développement – page 103](#)
 - [Représentation politique – page 104](#)



Acteurs pris en compte

Le secteur de la santé animale regroupe ici les cabinets vétérinaires, principaux dispensateurs des soins aux animaux, et les acteurs en lien avec la production et la distribution de médicaments destinés aux animaux d'élevage. À cela, on considère qu'il fallait ajouter celles des structures publiques et parapubliques qui ont un rôle essentiel pour la gestion de la sécurité sanitaire des troupeaux et des produits animaux plutôt que de les compter dans les secteurs publics et parapublics généraux.

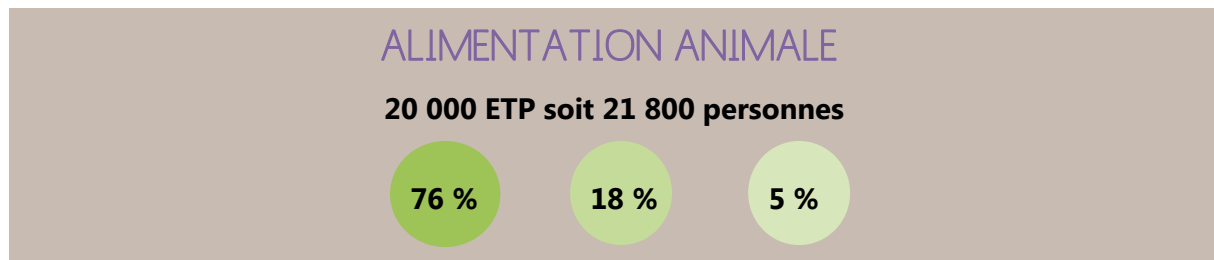


Répartition par filière

La répartition par filière montre que la majeure partie des emplois sont liés aux élevages bovins (65 % du total). Cette répartition découle notamment du fort poids relatif de l'activité bovine des vétérinaires libéraux ; les porcs et volailles sont en effet le plus souvent suivis par des vétérinaires salariés de groupements de producteurs ou de firmes d'intégration, qui ne sont pas comptabilisés dans ce secteur.

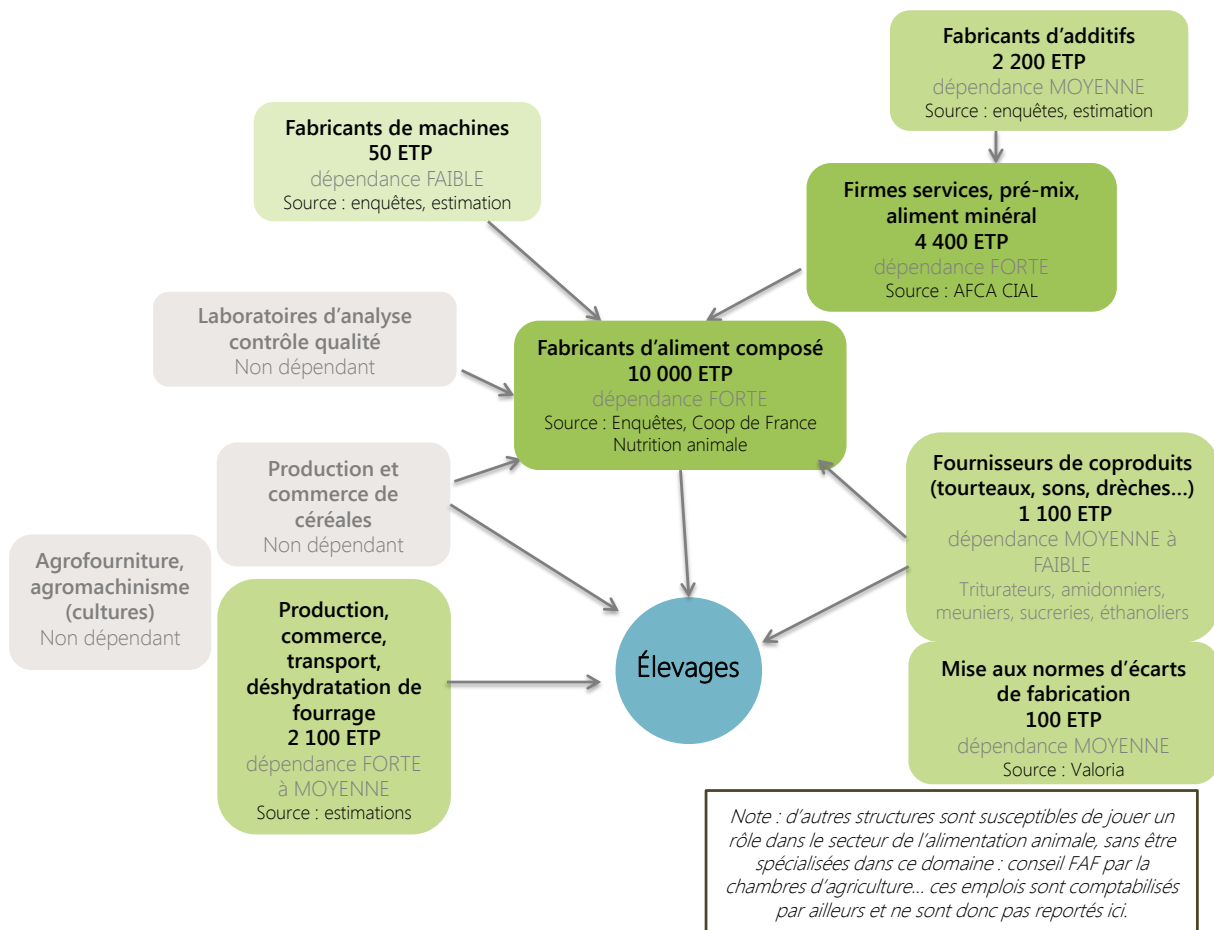
Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
24%	2%	2%	41%	7%	1%	15%	8%	1%

Le détail des calculs est disponible en annexe 5.



Acteurs pris en compte

Les acteurs pris en compte ici sont ceux de l'industrie de l'alimentation animale au sens large : fabricants d'aliments composés, de prémix, firmes services, additifs. Ont également été comptabilisés les emplois en lien avec la production, le commerce et le transport des fourrages.

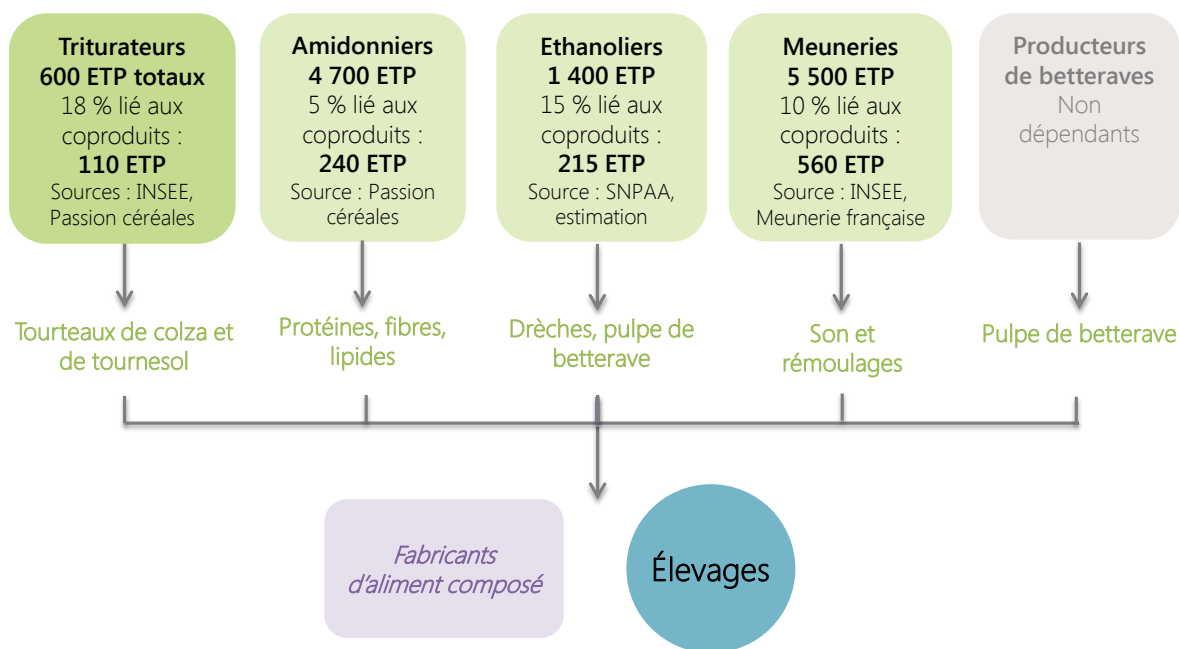


On considère en effet que l'activité de ces producteurs ne subirait que très peu les conséquences d'une baisse du niveau d'activité de l'élevage français dans la mesure où ils ont la capacité d'écouler la production vers d'autres marchés liés à l'élevage (15 % des céréales sont vendues pour l'alimentation animale).

La main-d'œuvre liée à la production de céréales destinées à l'intraconsommation des élevages (12 % du total de la production française) n'a pas non plus été comptabilisée dans le

présent total d'emploi car cette activité a été jugée non dépendante de l'élevage. Une rapide estimation de ce volume d'emploi est néanmoins présentée dans la partie 1, page 37.

Par ailleurs, les industries traitant des céréales ou des oléo protéagineux dont les coproduits sont utilisés dans l'alimentation animale ont également été prises en compte. Le volume d'emploi a été comptabilisé à hauteur de la valeur économique de ces coproduits.



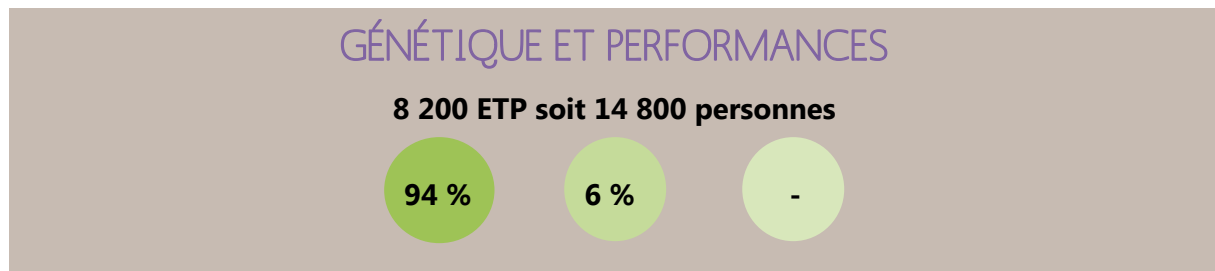
Répartition par filière

La répartition par filière met en évidence le fort poids relatif de l'emploi indirect lié à l'alimentation de la volaille et des lapins (33 % du total).

Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
12%	1%	1%	29%	2%	2%	20%	27%	6%

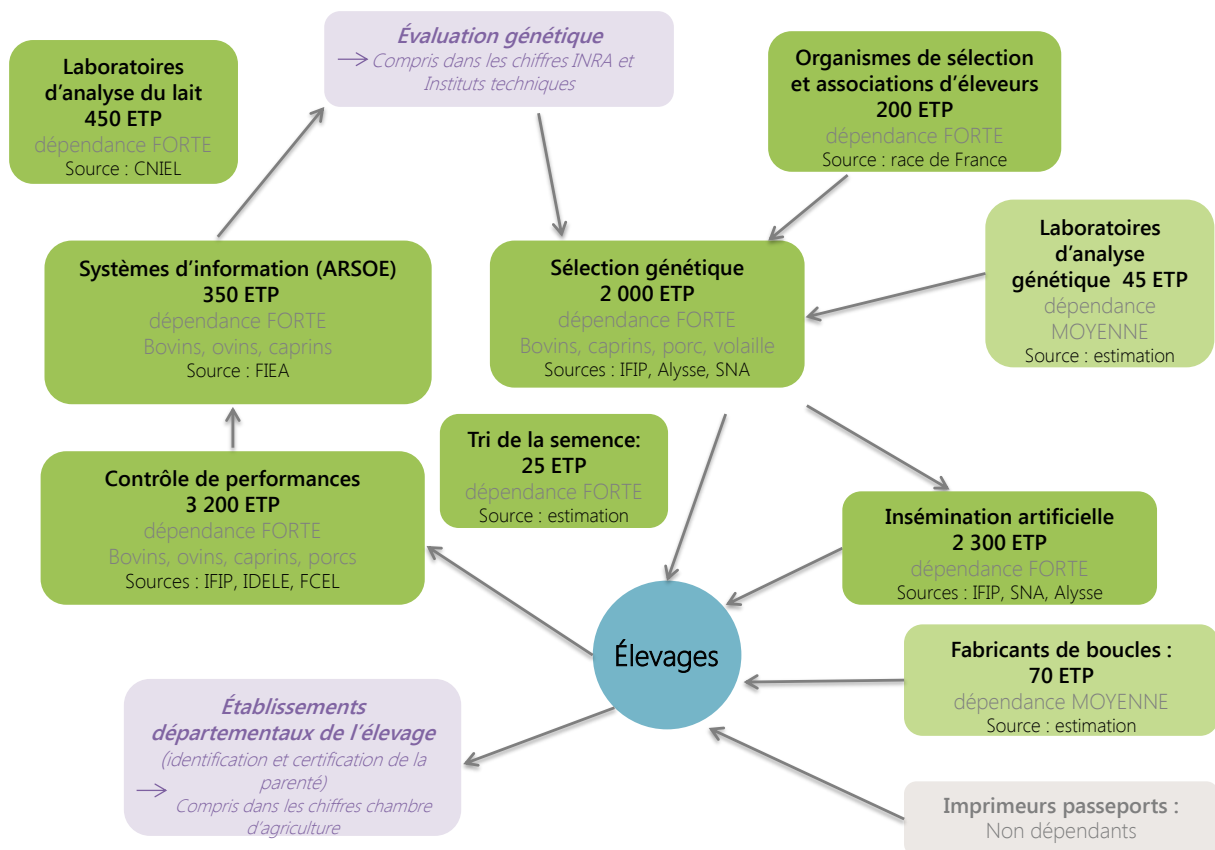
Cette importance s'explique par un recours plus important à des aliments hors de l'exploitation, et à une moindre activité de production d'aliment sur les élevages par rapport aux autres types de production (production de fourrage et de céréales intraconsommées pour les élevages de ruminants, production de céréales et fabrication d'aliment à la ferme pour les élevages porcins).

Le détail des calculs est disponible en annexe 6.



Acteurs pris en compte

Tous les acteurs de la sphère de l'amélioration génétique, de la sélection au contrôle des performances, ont été considérés. Ces activités étant, dans la majeure partie des cas, très segmentées par type de production, les acteurs de chaque filière ont été comptabilisés de manière distincte les uns des autres. Le schéma ci-dessous présente les résultats par type d'activité, toutes les filières ayant été réunies.



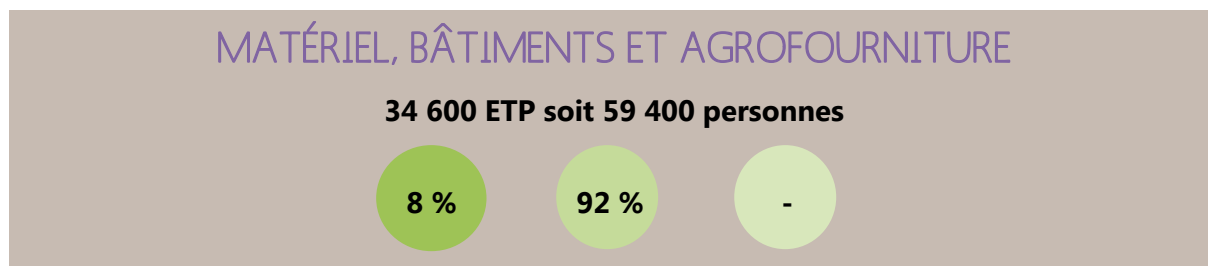
Répartition par filière

Les emplois dans le secteur de la génétique sont très majoritairement liés à l'élevage laitier. L'activité liée à la production laitière bovine est particulièrement importante dans le domaine du contrôle de performances, où le contrôle laitier représente un nombre important d'emplois (2300 ETP sur les 3200 totaux), mais également de l'insémination artificielle (1 300 ETP sur les 2 300).

La filière volaille compte également un nombre important d'emplois, essentiellement dans les entreprises d'accoupage (hors emplois agricoles, comptabilisés dans la partie élevage).

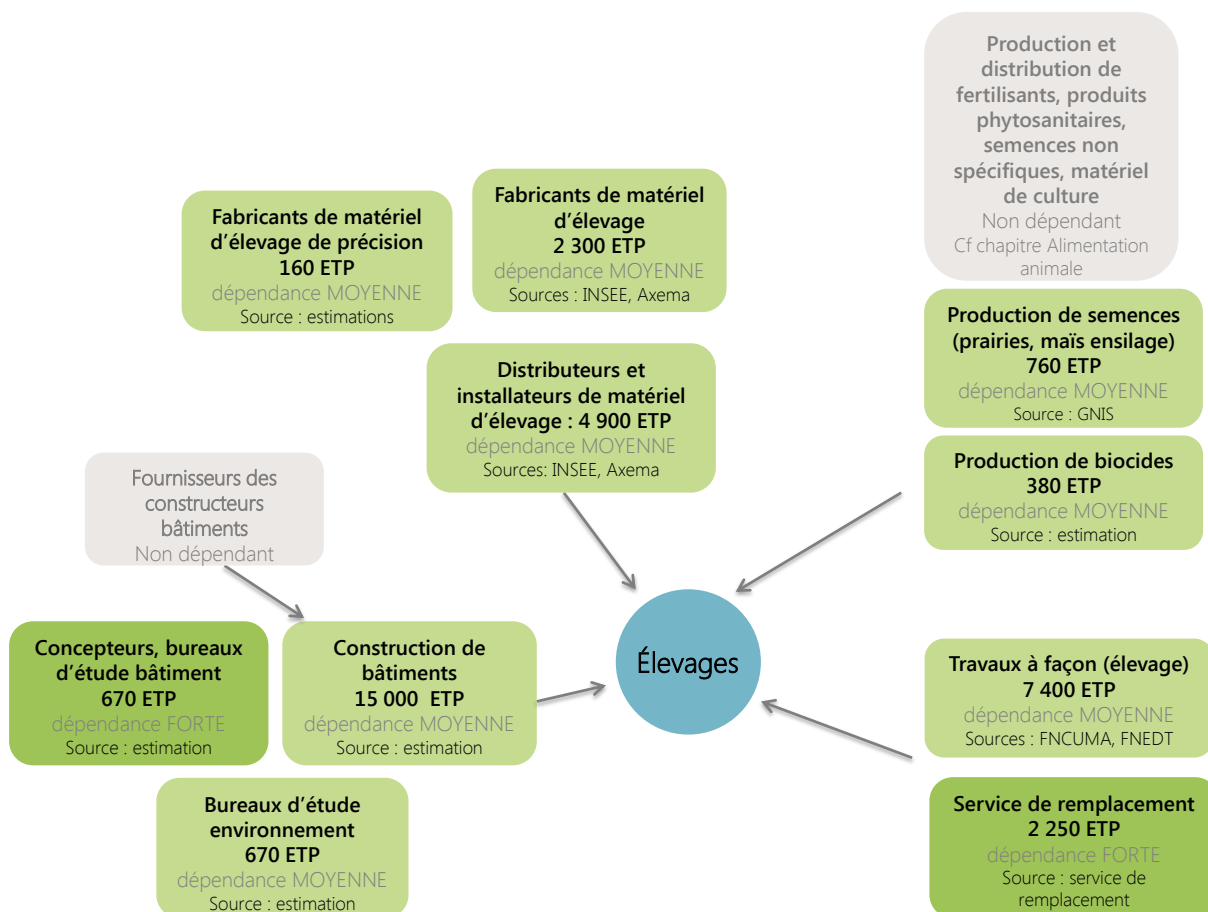
Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
56%	2%	2%	12%	2%	0,1%	3%	21%	2%

Le détail des calculs est disponible en annexe 7.



Acteurs pris en compte

Se retrouvent dans ce secteur les emplois liés à la fabrication et à la distribution du matériel d'élevage (machines de traite, équipements d'élevage, matériel de fenaison), et des biens liés aux cultures spécifiques à l'élevage : semences, biocides. L'ensemble du matériel et de l'agrofourniture non spécifiques (matériel grandes cultures, fertilisants, pesticides etc.) a été jugé non dépendant de l'élevage. À cela s'ajoutent les emplois participant à la construction de bâtiments d'élevage et aux divers travaux réalisés sur les élevages que ce soit à façon ou par un service de remplacement.



Répartition par filière

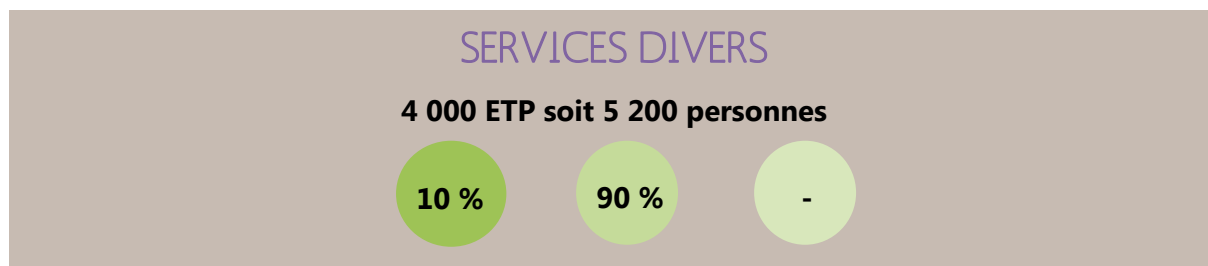
L'essentiel des emplois étant ici lié à la construction de bâtiments, le poids de la filière bovin lait est particulièrement important.

Les emplois liés à la construction de bâtiments dans les filières porcine et avicole sont moins nombreux. De par la spécificité des bâtiments, la construction et l'équipement sont cependant le fait de sociétés plus spécialisées et donc plus dépendantes de l'élevage que les entreprises plus généralistes œuvrant pour l'élevage de ruminants.

Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
47%	1%	2%	18%	5%	0,6%	12%	12%	2%

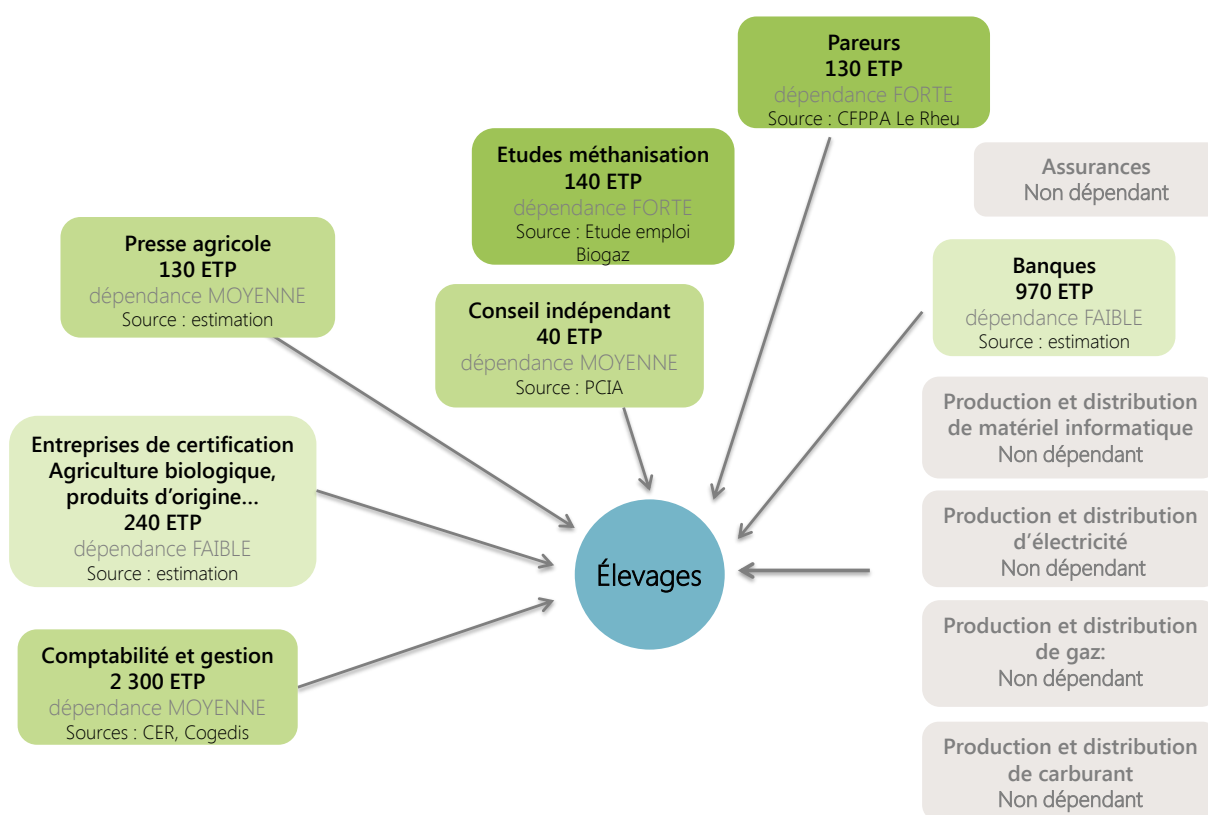
Le détail des calculs est disponible en annexe 8.

Note : Les emplois liés aux ETA et aux CUMA sur les élevages ont, par erreur, été comptabilisés deux fois. En effet, ces emplois sont également inclus dans le total d'emplois directs, sur la base des déclarations du recensement agricole. Cette erreur a été remarquée trop tard pour modifier les chiffres totaux d'emplois; elle concerne environ 3000 ETP sur les élevages, soit 1 % du total.



Acteurs pris en compte

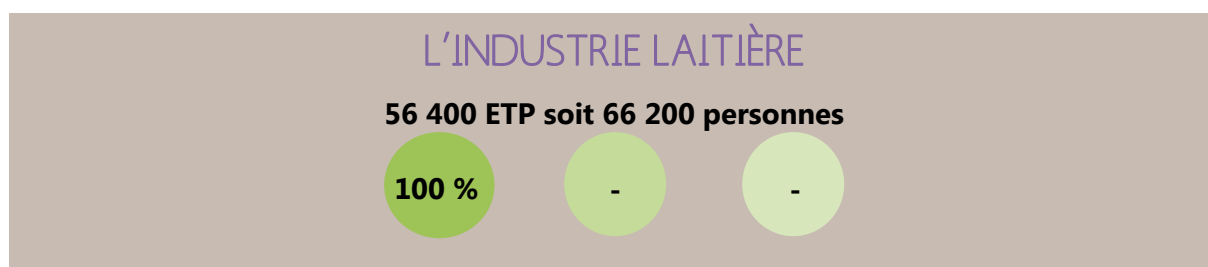
Ont été regroupés dans ce secteur divers services fournis aux éleveurs : comptabilité-gestion, conseil, activités de certification, services bancaire, presse agricole...



La répartition par type d'élevage s'éloigne peu de celle observée sur les exploitations agricoles, ces services n'étant généralement pas spécifiques d'un type de production particulier.

Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
43%	1%	3%	23%	4%	2,4%	10%	10%	4%

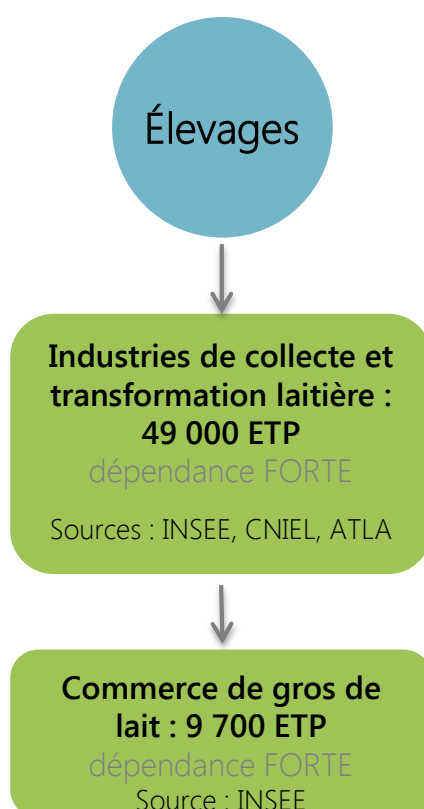
Le détail des calculs est disponible en annexe 9.



Acteurs pris en compte

Les industries laitières, réalisant des activités de collecte, transformation et commerce regroupent la majeure partie des emplois dans les acteurs aval de la production laitière. Les acteurs spécialisés dans le commerce de gros de produits laitiers ne réalisant pas de collecte ni de transformation ont été comptabilisés à part.

Une distinction plus fine des activités, très diverses, de la transformation laitière n'est pas possible, la plupart des entreprises étant multi produits.

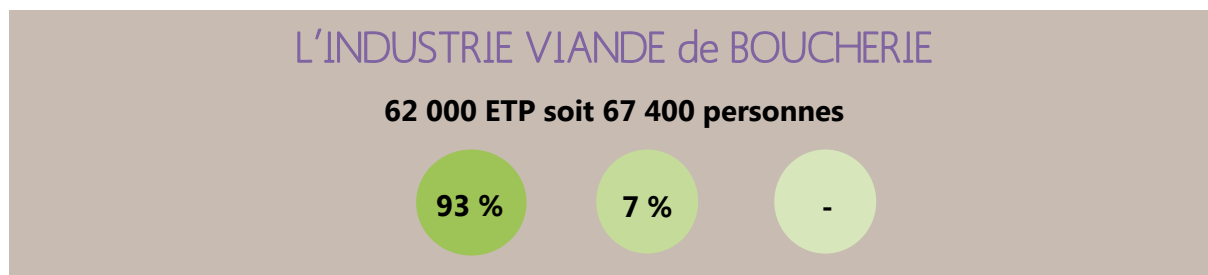


Répartition par filière

Ces emplois sont répartis entre les trois filières laitières sur la base des volumes livrés à l'industrie.

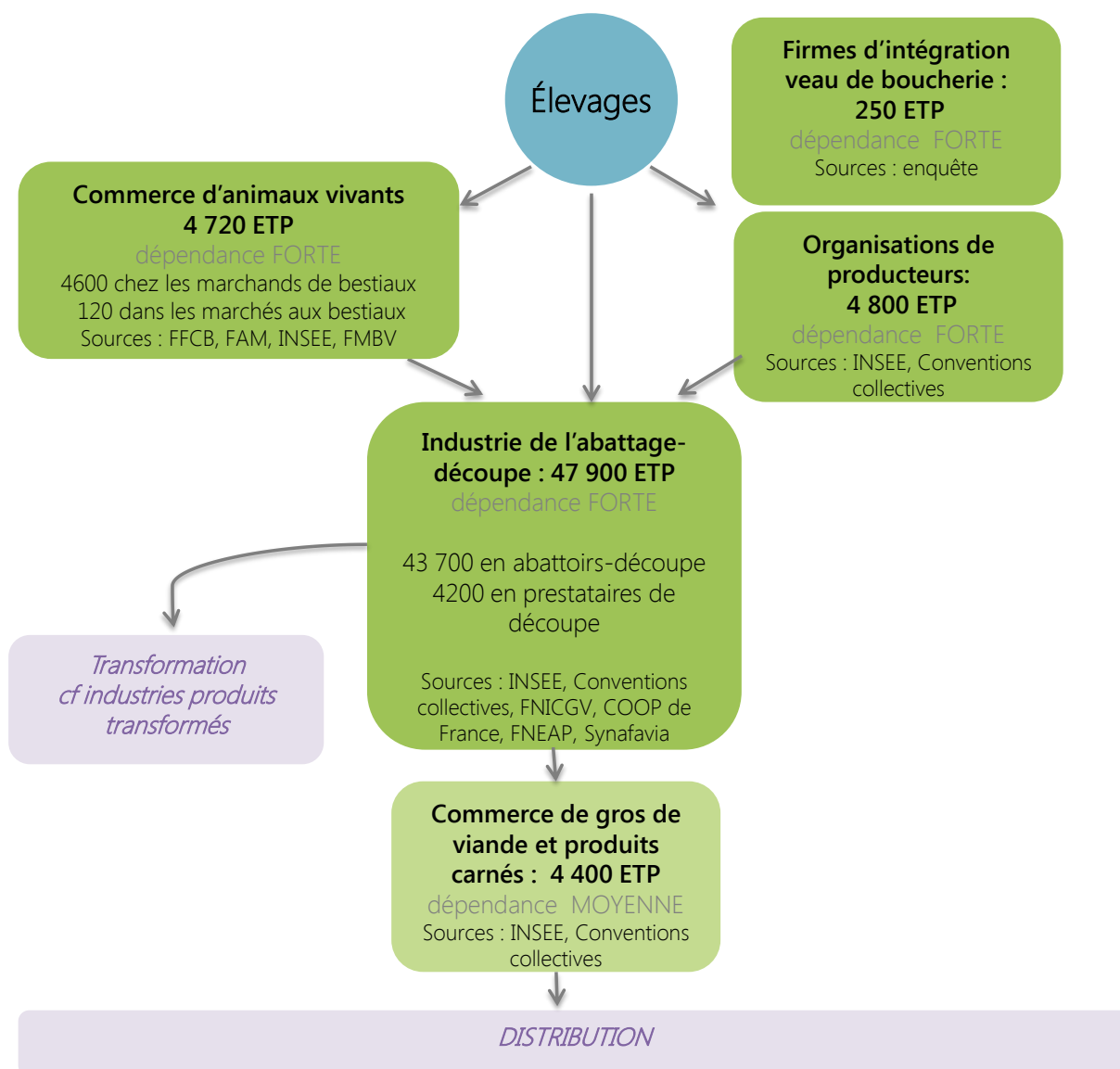
Bovin lait	Ovin lait	Caprin
96%	1%	2%

Le détail des calculs est disponible en annexe 10.



Acteurs pris en compte

Sont présentés ici les acteurs intervenant dans le traitement de la viande de boucherie (bovin, ovin, porc) : les industries d'abattage-découpe, bien sûr, qui représentent la plus grande partie de l'emploi, mais également tous les acteurs gérant la mise en marché (commerçants, marché, organisations de producteurs, firmes d'intégration) et le commerce de gros.



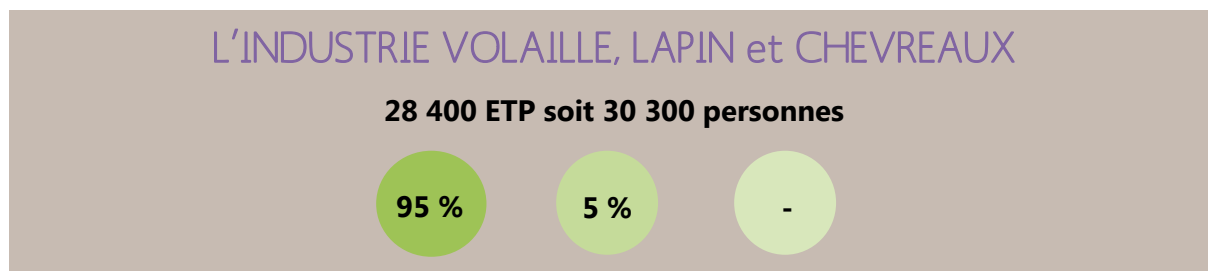
Répartition par filière

La main-d'œuvre liée à l'abattage-découpe est extrêmement variable selon les espèces considérées. Le tonnage n'est donc pas une clé de répartition adaptée. Cette clé de répartition a donc été déterminée sur la base d'enquêtes menées auprès des principaux opérateurs spécialisés.

Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
11%	0,2%	0,2%	43%	4%	7,9%	34%	0%	0%

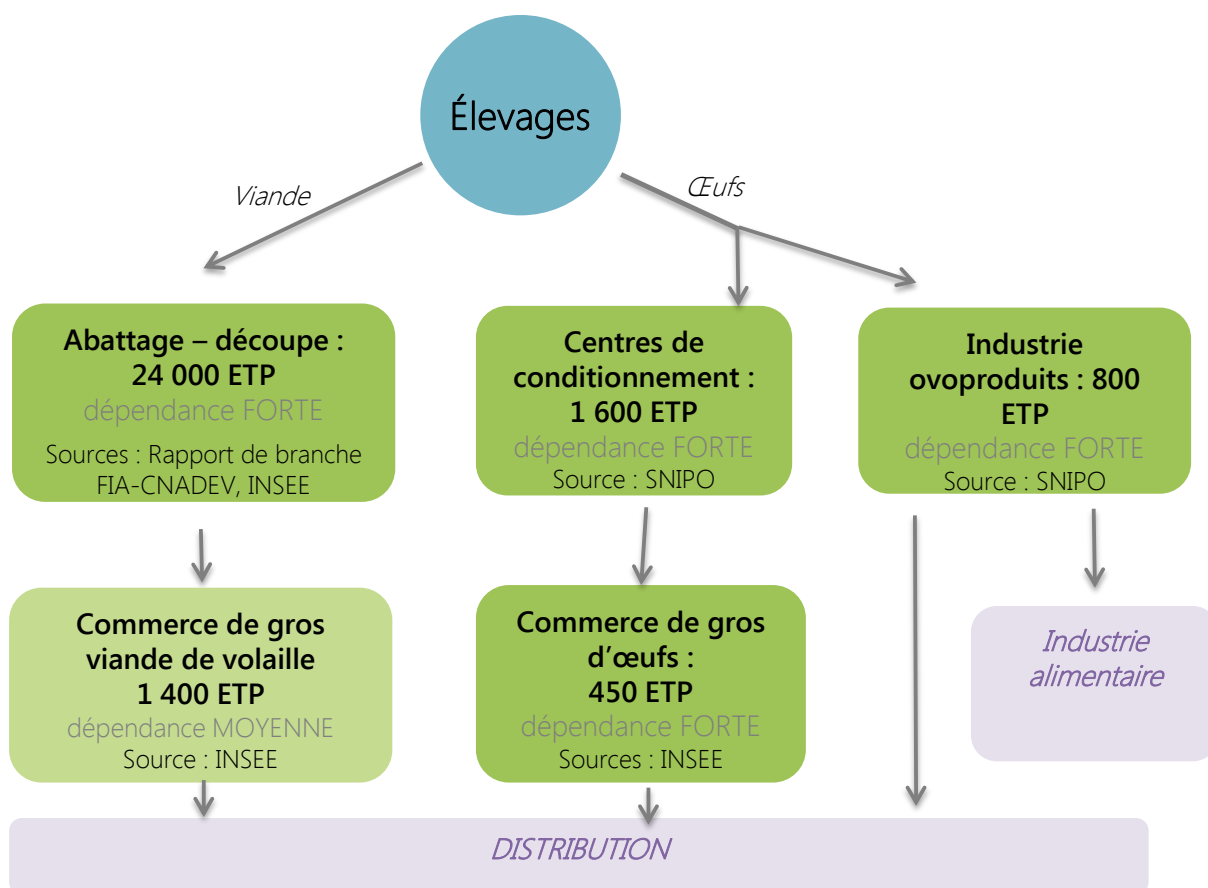
Les emplois alloués ici aux filières laitières correspondent à l'abattage des femelles laitières de réforme. Les veaux de boucherie correspondent aux veaux issus d'ateliers d'engraissement, le plus souvent sous contrat d'intégration (détail en annexe 3).

Le détail des calculs est disponible en annexe 11.



Acteurs pris en compte

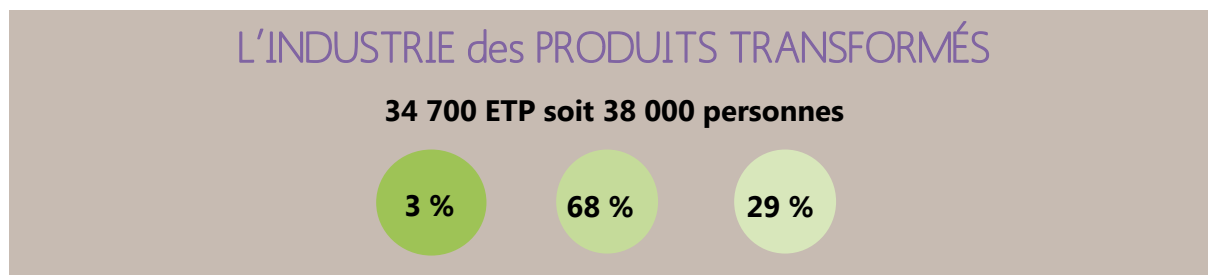
Les emplois liés aux activités aval des productions de volaille sont majoritairement situés dans les industries d'abattage-découpe. Ces industries réalisent souvent au sein de la même entreprise les tâches d'abattage-découpe et la production de produits élaborés. Les emplois présentés ici regroupent donc une partie de ces deux activités. Le reste de la production de produits élaborés à partir de volaille est comptabilisé dans la fiche suivante du secteur des produits transformés, de même que le foie gras.



Répartition par filière

Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
0%	0%	0,2%	0%	0%	0%	0%	90,3%	9,5%

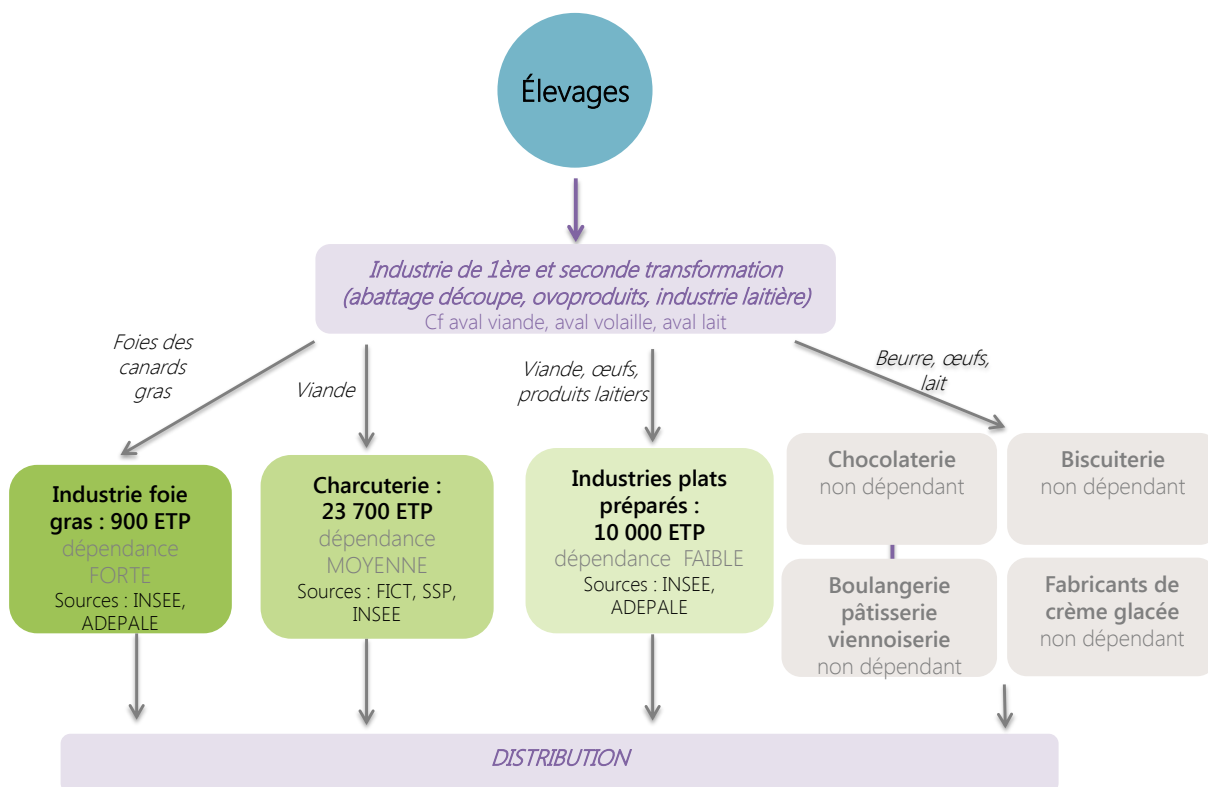
Le détail des calculs est disponible en annexe 12 **Erreur ! Source du renvoi introuvable..**



Acteurs pris en compte

Les fiches précédentes regroupaient, selon le type de production, les acteurs s'occupant de la première ou de la seconde transformation (abattage et découpe). Dans la présente fiche, sont prises en compte les entreprises réalisant, en activité principale, des activités de transformation comprenant des produits animaux. Les emplois sont majoritairement situés dans la charcuterie industrielle puis dans l'élaboration de plats préparés.

Les industries utilisant des produits laitiers pour d'autres préparations (viennoiserie, chocolat etc..) ont été considérées comme non dépendantes de l'élevage français car elles disposent d'importes facilités à avoir recours à des produits importés.



Répartition par filière

La charcuterie industrielle étant essentiellement élaborée à base de porc, c'est logiquement cette filière porcine qui domine largement dans la répartition des emplois.

Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
11%	0,2%	0,2%	4%	1%	1%	69%	13,2%	0,5%

Le détail des calculs est disponible en annexe 13.

LA GESTION DES COPRODUITS ANIMAUX

15 500 ETP soit 17 100 personnes

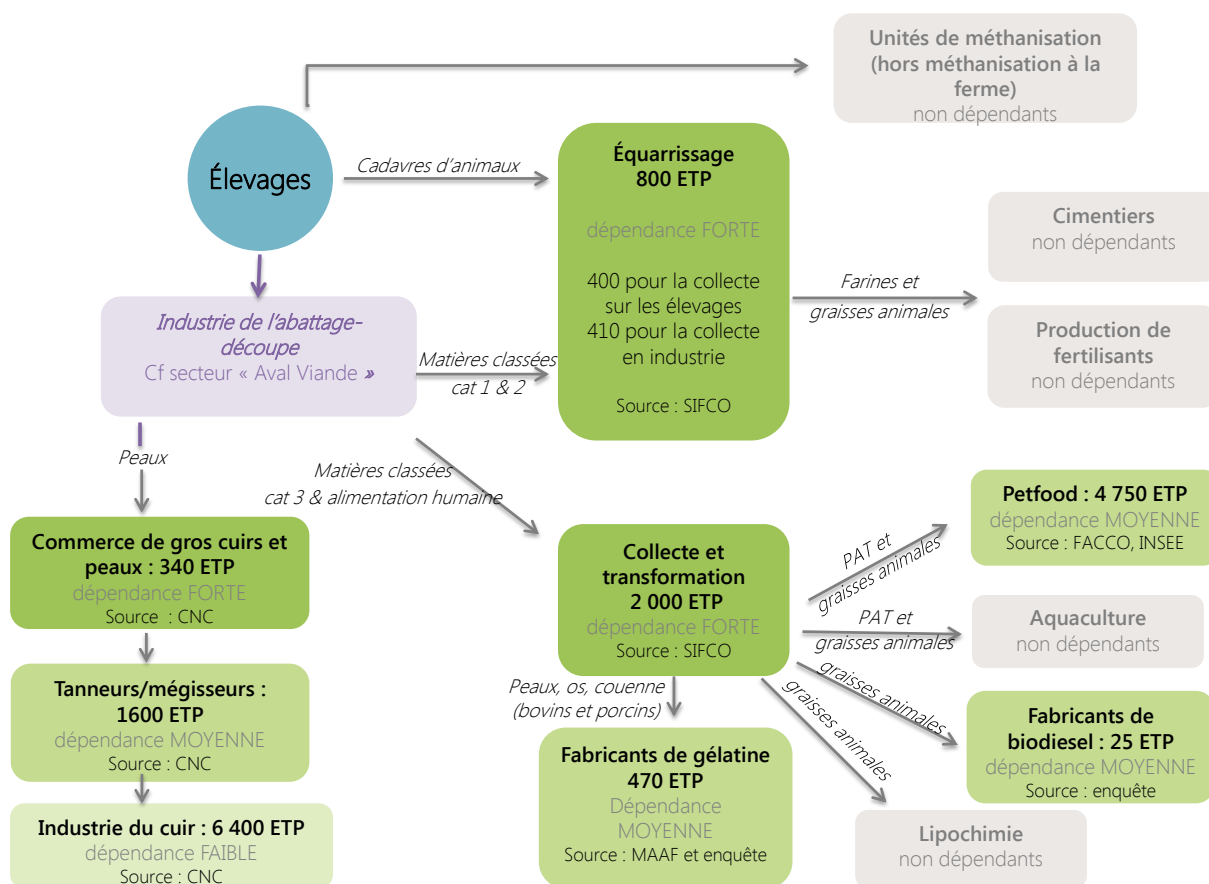
20 %

39 %

41 %

Acteurs pris en compte

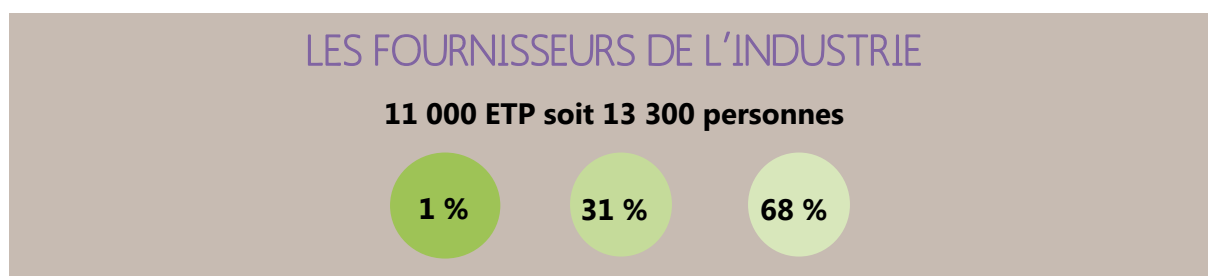
Dans un premier temps, ont été considérées ici les acteurs gérant la collecte et la transformation des coproduits animaux, qu'ils soient issus des fermes ou des abattoirs : équarrissage, transformation en PAT, farines et graisses animales. Les utilisations de ces produits sont diverses mais ceux-ci étant souvent substituables, une partie importante des entreprises les valorisant se sont avérées ne pas être dépendantes de l'élevage. Plus spécifique, les industries du petfood et de gélatine ont par contre été comptabilisées dans ce secteur. Par ailleurs, le secteur du cuir (commerce, tannerie, industrie du cuir) représente une autre forme de valorisation d'un coproduit.



Répartition par filière

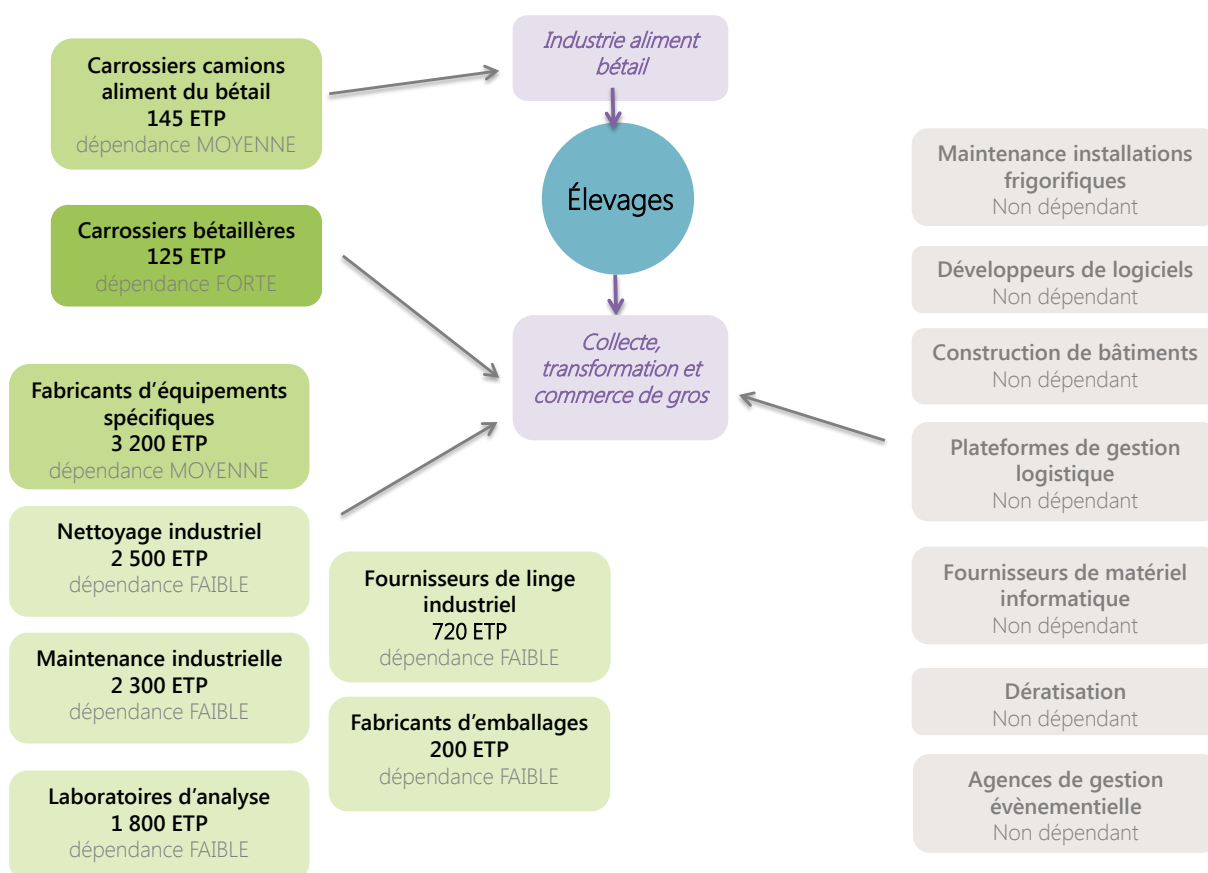
Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
10%	1%	3%	31%	23%	6%	11%	15%	0,1%

Le détail des calculs est disponible en annexe 14.



Acteurs pris en compte

Une part croissante des activités de l'industrie agroalimentaire est externalisée, et confiée à des prestataires de service, plus ou moins spécialisés. Par ailleurs, les approvisionnements spécifiques des industries agroalimentaires ont également été pris en compte : emballages, équipements industriels, camions etc.

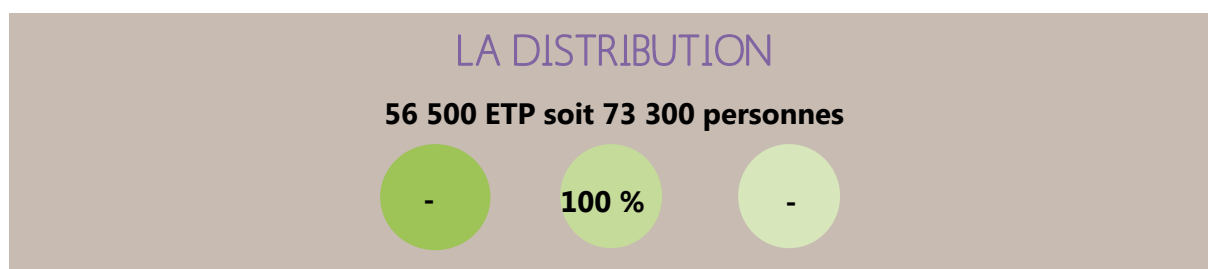


Répartition par filière

La répartition par filière est semblable à celle observée en moyenne dans l'industrie agroalimentaire dépendante de l'élevage.

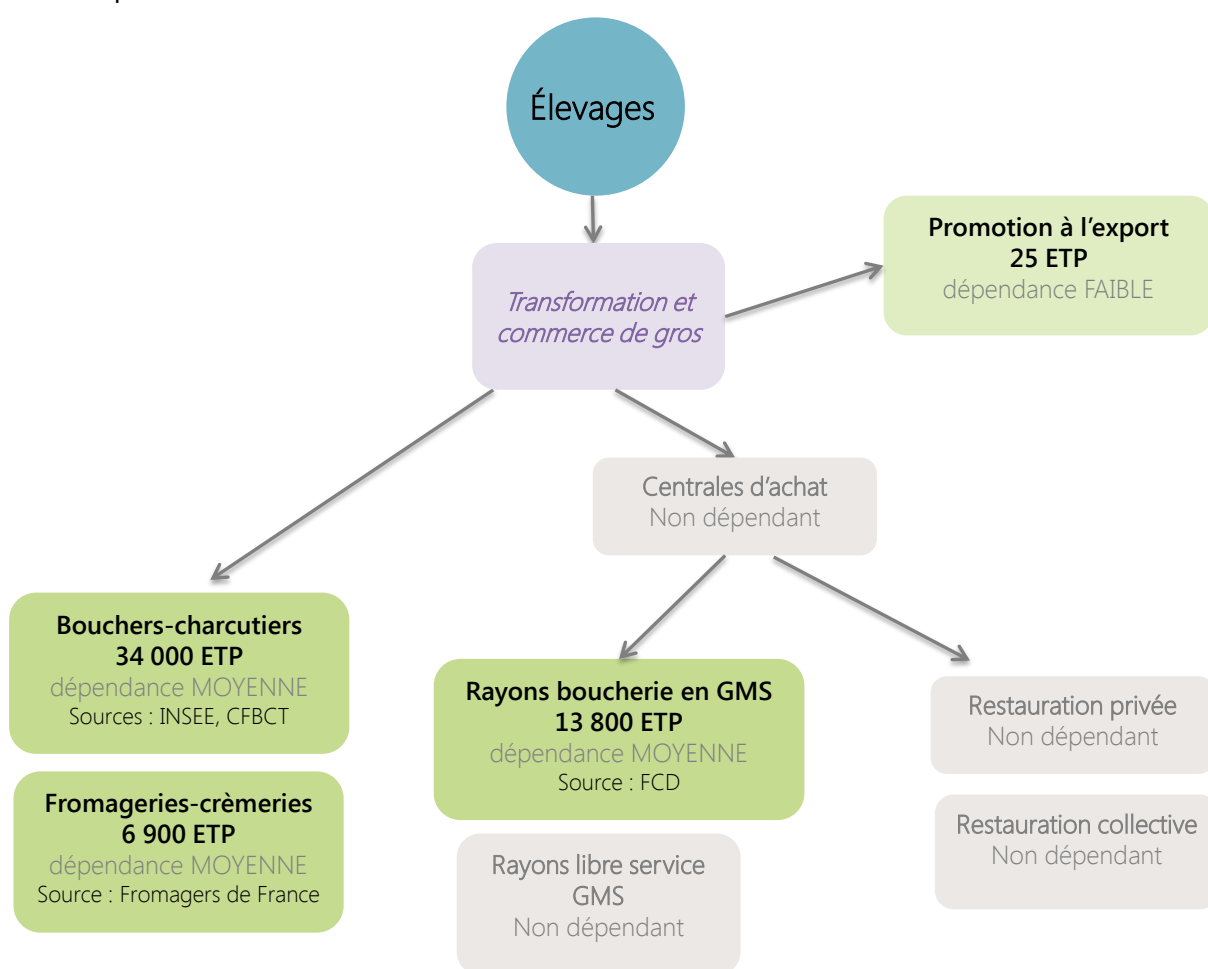
Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
37%	1%	1%	14%	1%	4%	24%	18%	1%

Le détail des calculs est disponible en annexe 15.



Acteurs pris en compte

À l'analyse, il est apparu que seule la distribution en circuits spécialisés est dépendante de l'élevage français : boucherie, charcuterie-traiteur, fromagerie. Les emplois liés à la restauration hors domicile et aux rayons libre-service des grandes surfaces n'ont donc pas été comptabilisés.

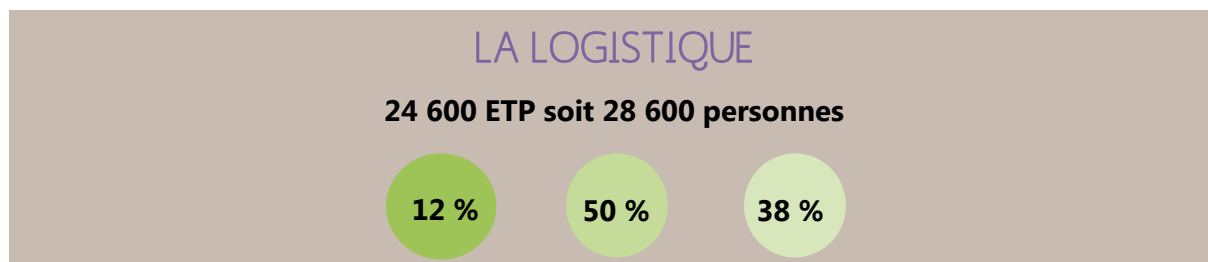


Répartition par filière

Le commerce de détail des produits laitiers étant beaucoup moins développé que celui des boucheries-charcuteries, l'essentiel de l'emploi se situe dans les filières viandes. La répartition par type d'élevage a été réalisée sur la base des volumes vendus.

Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
13%	0%	0%	27%	2%	5%	34%	18%	0%

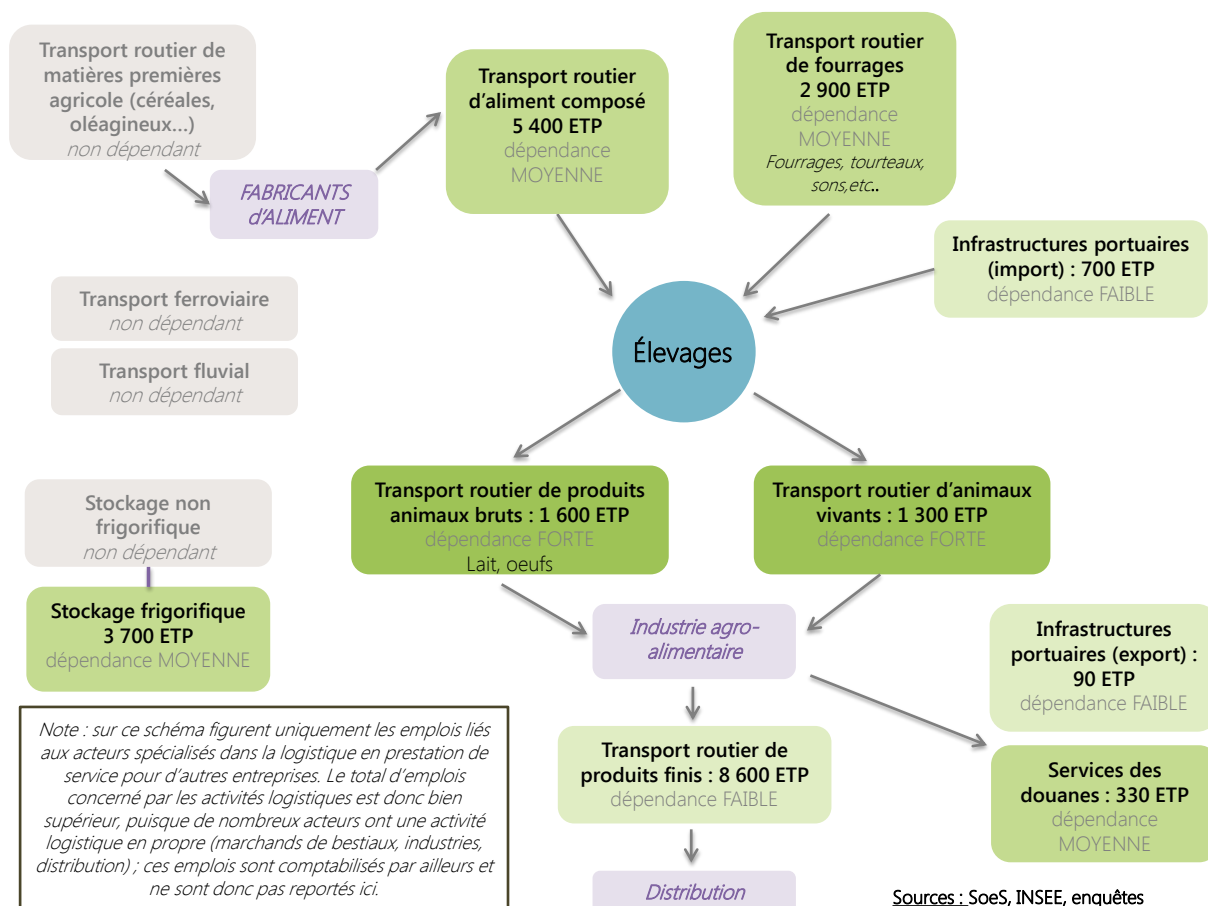
Le détail des calculs est disponible en annexe 16.



Acteurs pris en compte

Le transport routier a été analysé en tenant compte du type de produits transportés en différenciant différents niveaux de dépendance selon leur lien avec l'élevage. Les transports fluviaux et ferroviaires sont apparus comme non dépendants de l'élevage. En complément du transport proprement dit, les emplois liés au stockage frigorifique et à l'activité portuaire (import d'alimentation, export de produits animaux) ont également été pris en compte.

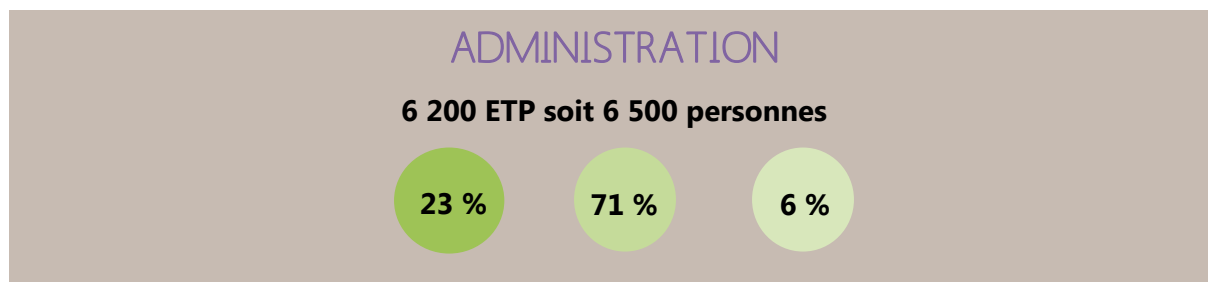
Les emplois correspondant à chaque type de marchandises ont été évalués sur la base d'une enquête reportant les tonnes.kilomètres parcourues en France, qui ont ensuite été converties en emplois.



Répartition par filière

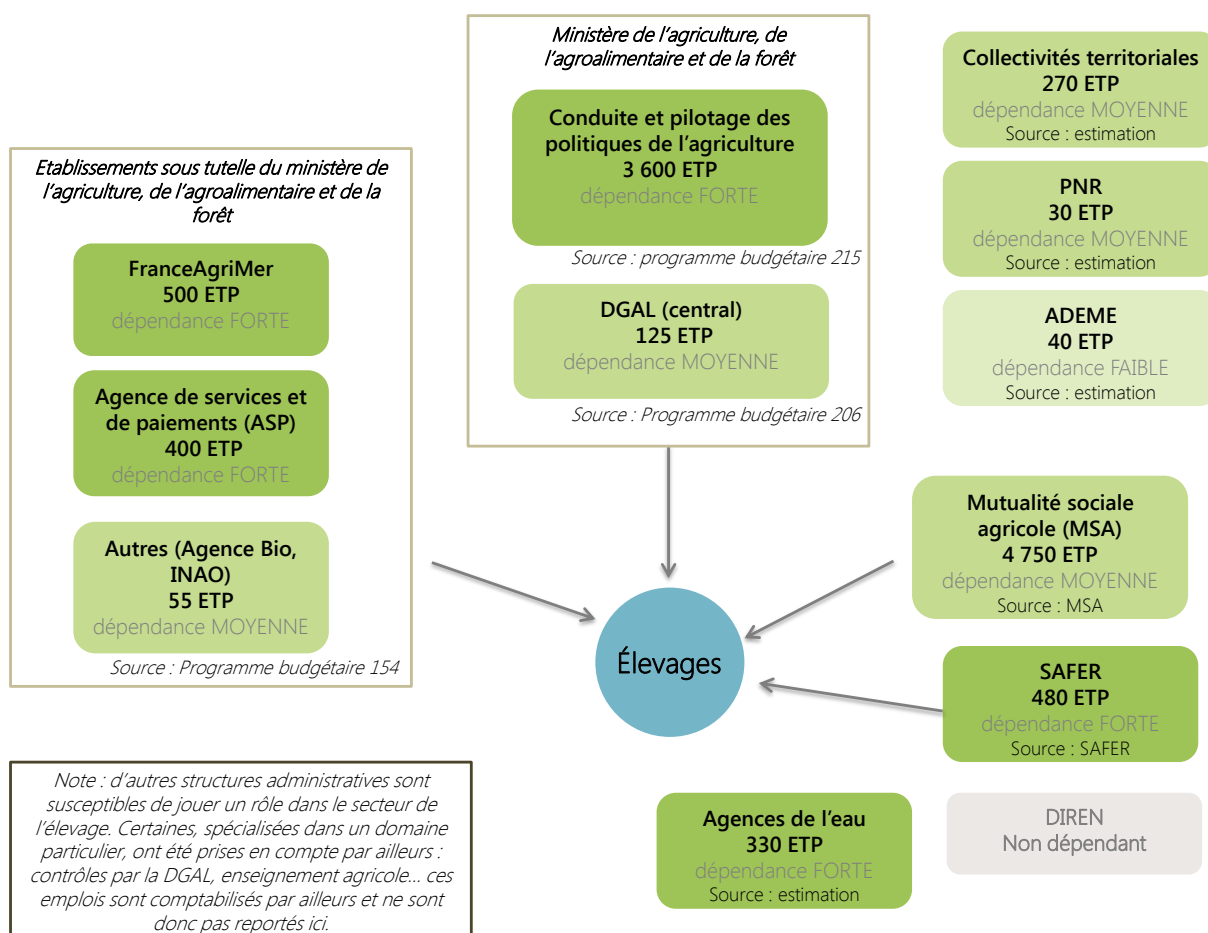
Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
39%	1%	2%	13%	2%	1%	18%	20%	4%

Le détail des calculs est disponible en annexe 17.



Acteurs pris en compte

L'essentiel de l'emploi en administration publique dépendant de l'élevage est lié au ministère de l'agriculture et à ses établissements sous tutelle. À cela s'ajoutent des emplois en collectivités territoriales et dans des établissements parapublics travaillant sur des thématiques liées à l'élevage, sans être spécialisés dans ce domaine.

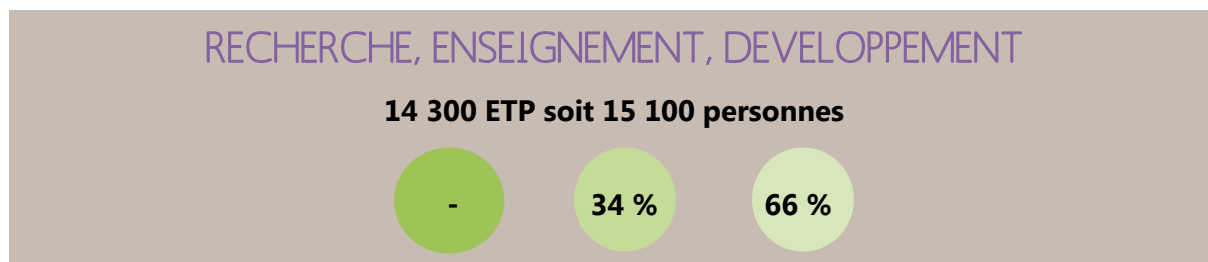


Répartition par filière

La répartition par type d'élevage est globalement calquée sur la main-d'œuvre sur les exploitations.

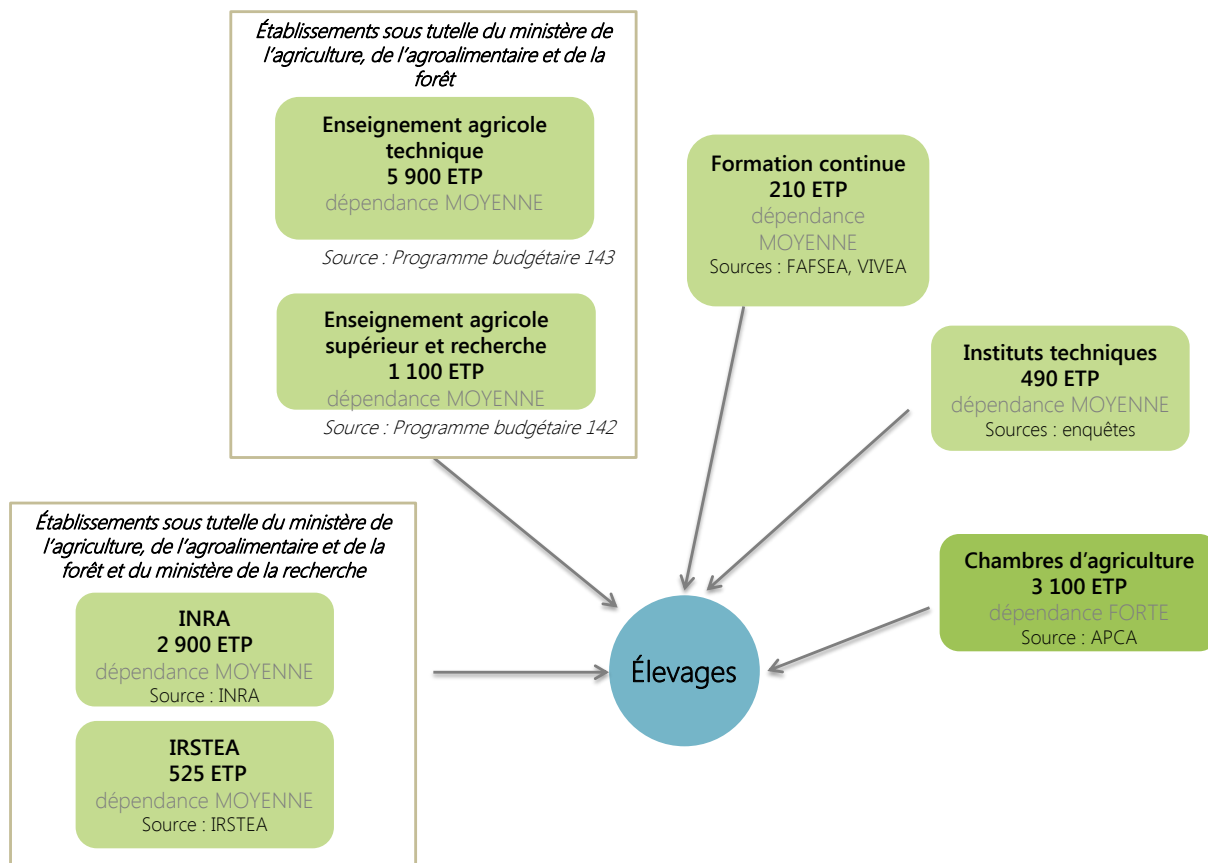
Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
37%	2%	3%	34%	7%	1%	5%	11%	1%

Le détail des calculs est disponible en annexe 18.



Acteurs pris en compte

Le secteur de la recherche agricole regroupe deux établissements principaux, l'INRA et l'IRSTEA. À cela s'ajoutent les emplois liés à l'enseignement supérieur et à la recherche (agronomie, écoles vétérinaires). L'enseignement agricole technique est également considéré dans cette étude, ainsi que la formation continue des éleveurs. Les instituts techniques animaux et les chambres d'agriculture ont également été comptabilisés dans ce secteur.

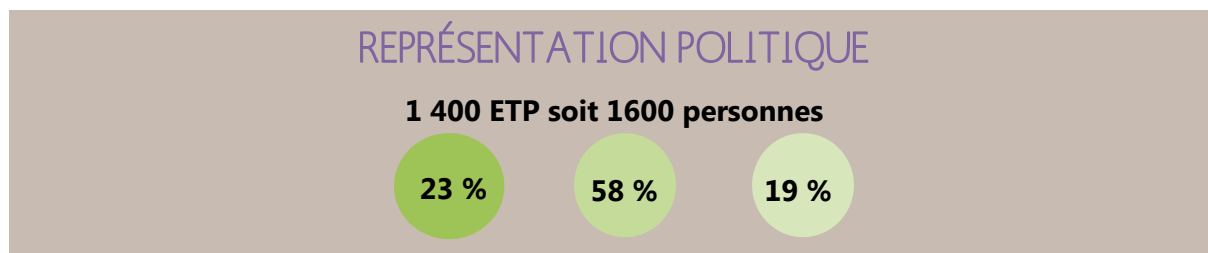


Répartition par filière

La répartition par type d'élevage est globalement calquée sur la main-d'œuvre sur les exploitations.

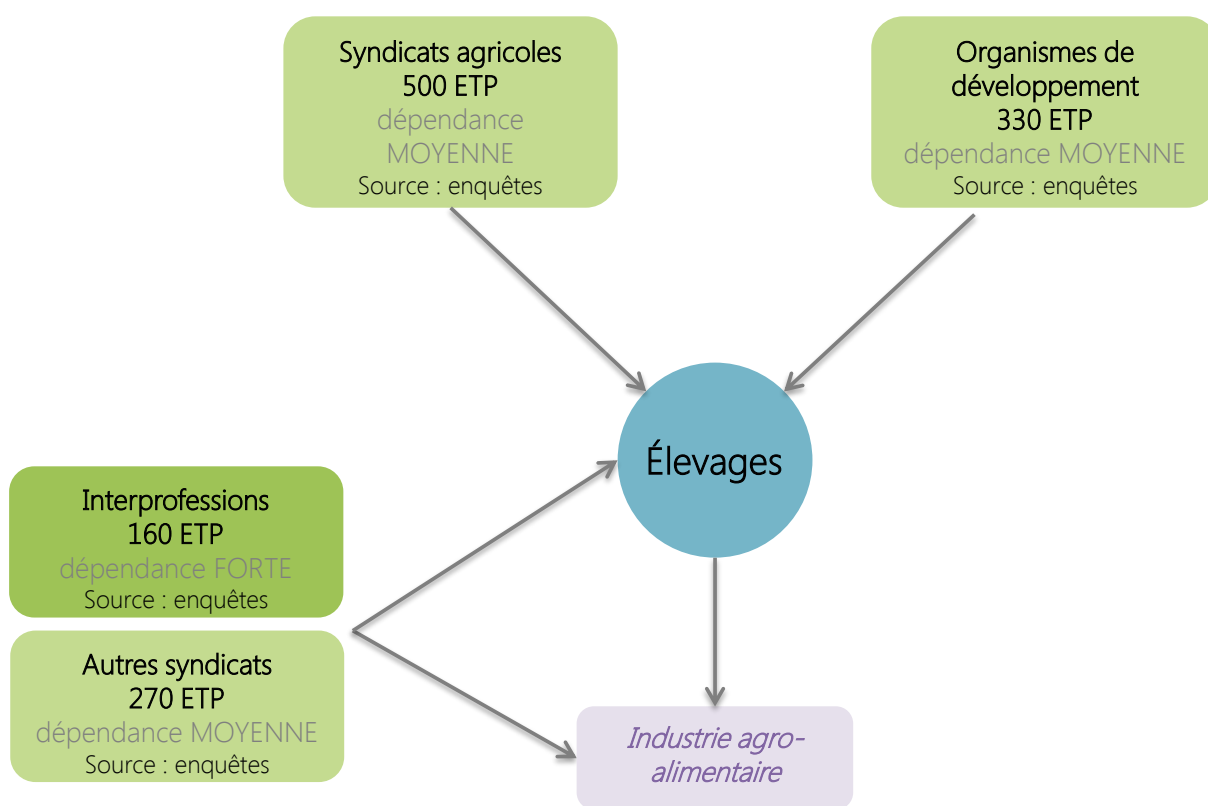
Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
37%	2%	3%	33%	7%	1%	5%	11%	1%

Le détail des calculs est disponible en annexe 19.



Acteurs pris en compte

Les éleveurs et les principaux acteurs qui leur sont liés sont représentés politiquement par des syndicats et des interprofessions. À cela s'ajoutent des emplois dans les divers organismes de développement et les associations gravitant autour de l'élevage.



Répartition par filière

La répartition par type d'élevage est globalement calquée sur la main-d'œuvre sur les exploitations.

Bovin lait	Ovin lait	Caprin	Bovin viande	Ovin viande	Veaux de boucherie	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf
43%	2%	3%	28%	6%	1%	5%	10%	1%

Le détail des calculs est disponible en annexe 20.

PARTIE 3

Répartition des emplois par type d'élevage

Chaque type d'élevage représente un total d'emplois directs et indirects très variable ; quatre filières principales se dessinent : l'élevage bovin, lait et viande, ainsi que les élevages de porc et de volaille chair et lapins.

Cependant, une comparaison directe du total d'emplois par filière n'apporte que peu d'information car les niveaux de production sont très différents de l'une à l'autre, et généralement non comparables.

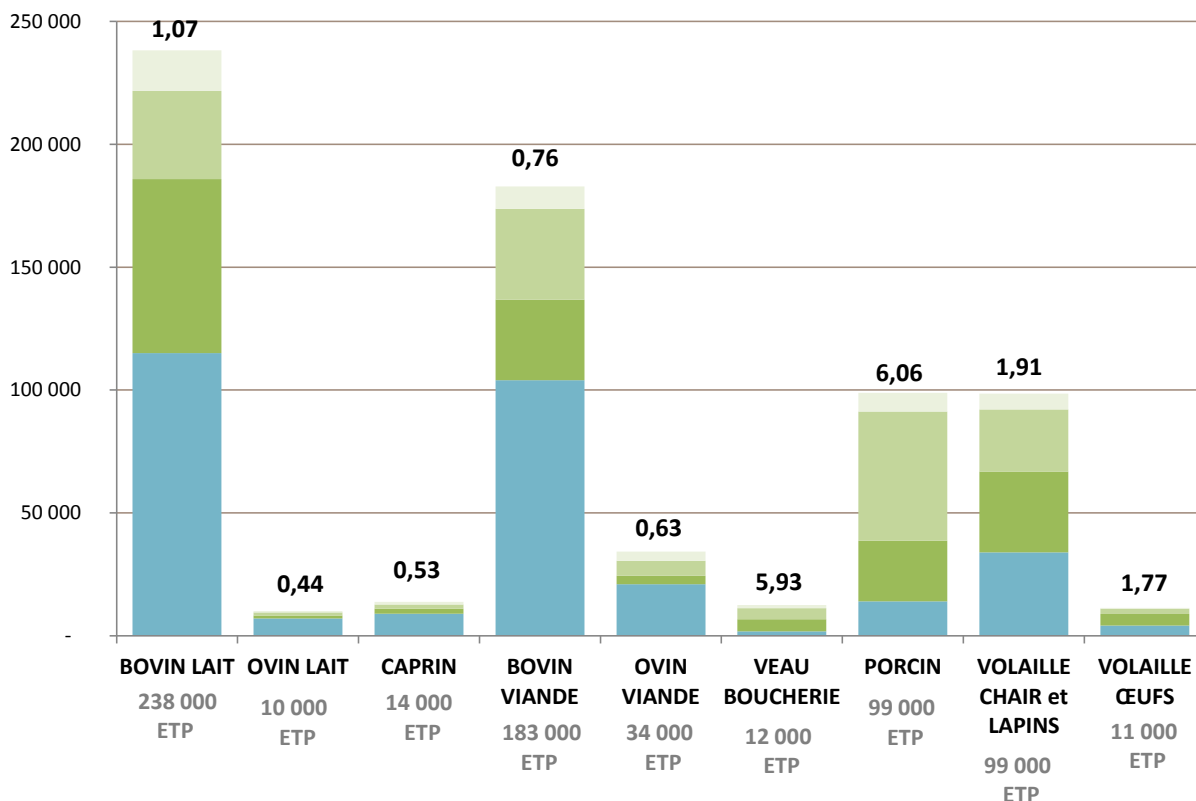


Figure 25 : Emplois dépendants et ratio d'emploi indirect/direct par type d'élevage

Le détail de la répartition des emplois est présenté, filière par filière, dans les fiches suivantes. En préalable, quelques observations générales méritent d'être précisées.

On constate en effet que la répartition de l'emploi total entre emploi direct et indirect est extrêmement variable d'un type d'élevage à un autre. Ainsi, le nombre d'emploi indirect pour un emploi direct varie de 0.44 pour les ovin-lait à 6.06 pour les élevages porcins. De manière plus générale, les filières de ruminants se caractérisent par une forte part de l'emploi sur les élevages, tandis que pour les filières de monogastriques, l'emploi est majoritairement situé dans les secteurs économiques autres que l'élevage.

Cette variabilité témoigne à la fois de la diversité de la division du travail entre filières et de la demande globale de main-d'œuvre à chaque étape de production.

Sommaire :

Les ateliers de production laitière

- Bovin lait – page 108
- Ovin lait – page 110
- Caprin lait – page 112

Les ateliers de production de viande ruminants

- Bovin viande – page 114
- Ovin viande – page 117
- Veau de boucherie – page 119

Les ateliers granivores

- Porc – page 121
- Volaille chair et lapins – page 123
- Volaille œuf – page 125

ÉLEVAGES BOVIN LAIT

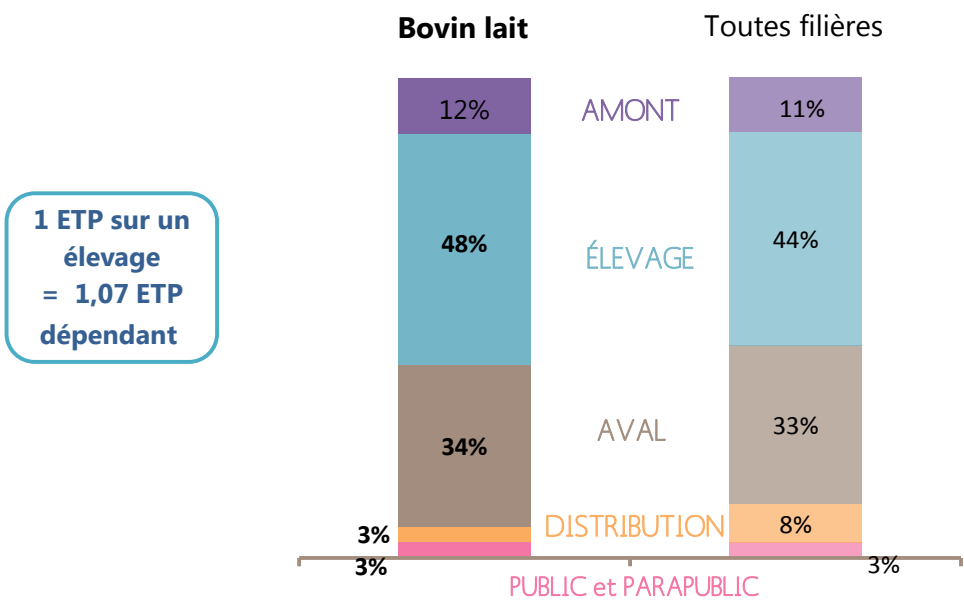
238 000 ETP

Emplois directs 115 000 ETP	Indirects : 124 000 ETP	72 000	36 000	16 000
---------------------------------------	--------------------------------	--------	--------	--------

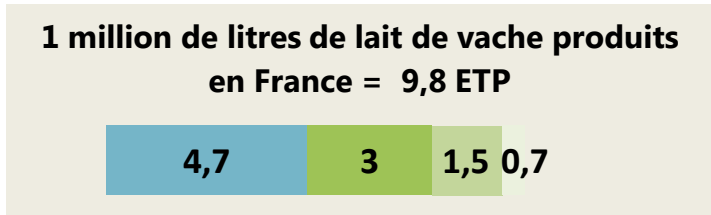
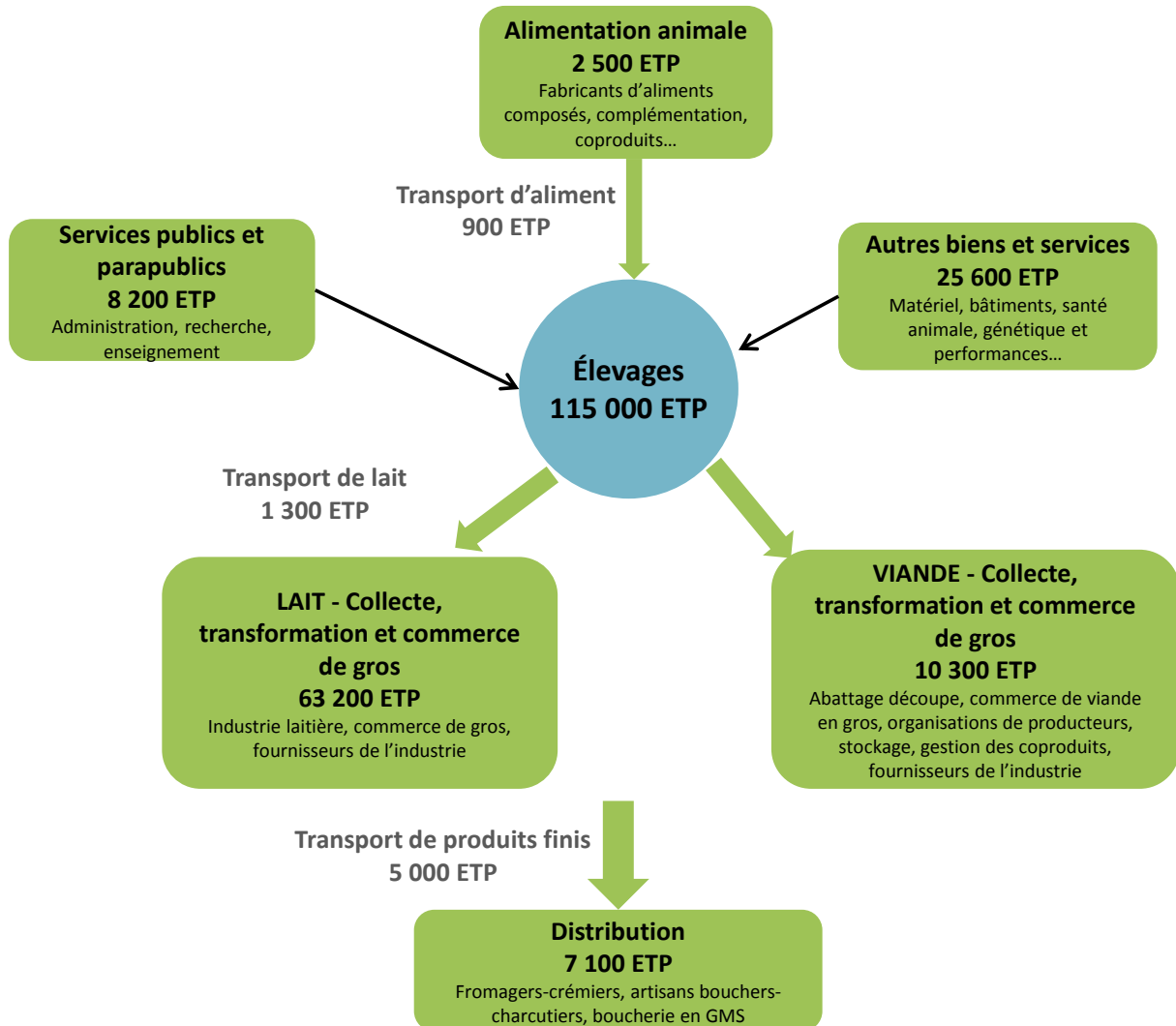
Les emplois liés aux élevages laitiers bovins se répartissent à part presque égales entre les élevages et les autres secteurs de l'économie.

La grande majorité des emplois indirects sont très dépendants. Ces emplois reposent pour l'essentiel sur l'activité de l'industrie laitière, plus gros poste d'emplois lié aux élevages bovin lait. Mis à part l'industrie, les autres acteurs importants sont le commerce de gros de produits laitiers et la construction de bâtiments d'élevage.

La structure de la division du travail dans la filière s'éloigne assez peu de la moyenne toutes filières confondues.



On soulignera ici que rester cohérent avec la démarche globale de l'étude, la part du volume d'emploi découlant de l'abattage découpe des vaches laitières de réforme a été rattachée à la filière lait. Au total, 11 600 ETP dépendent de ces vaches de réforme laitières, dont 5 800 dans l'industrie d'abattage-découpe.



ÉLEVAGES OVIN LAIT

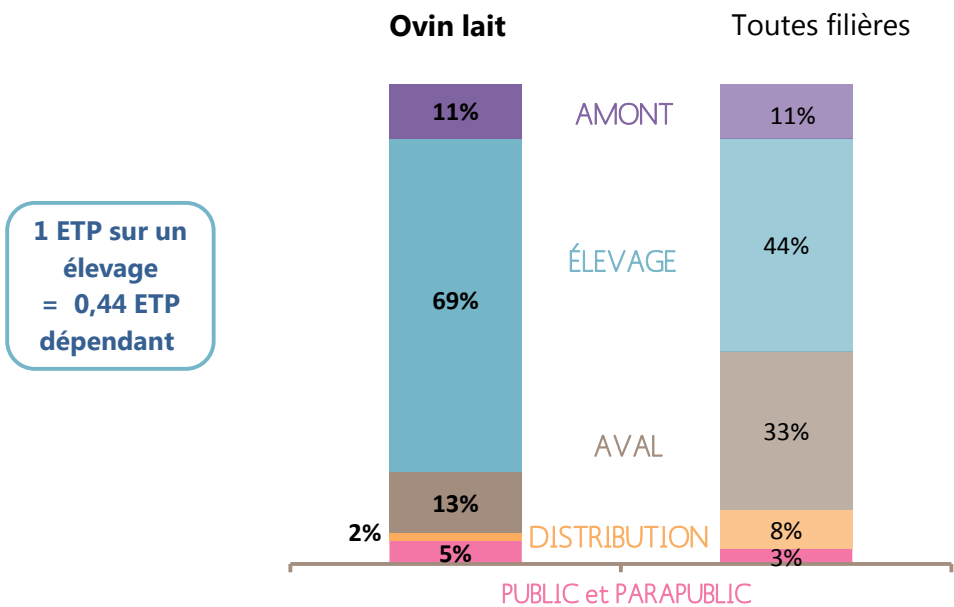
10 100 ETP



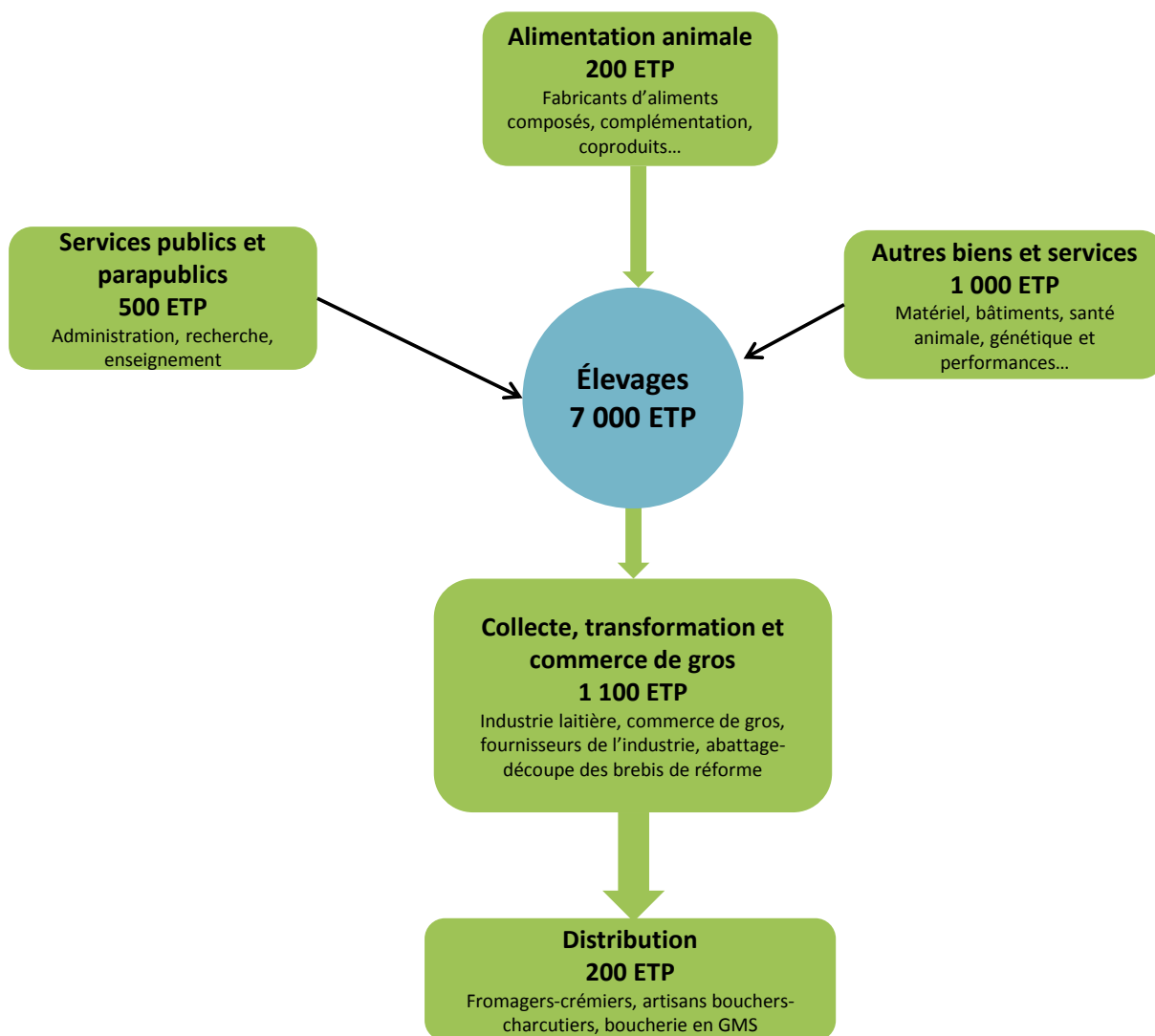
Les emplois sur les élevages d'ovins laitiers sont largement majoritaires par rapport au total des emplois de la filière.

La main-d'œuvre nécessaire sur un élevage pour produire un volume donné de lait est d'ailleurs largement supérieure à ce que l'on observe en moyenne en bovins lait : 25,6 ETP pour un million de litres en ovin contre 4,7 ETP en bovin.

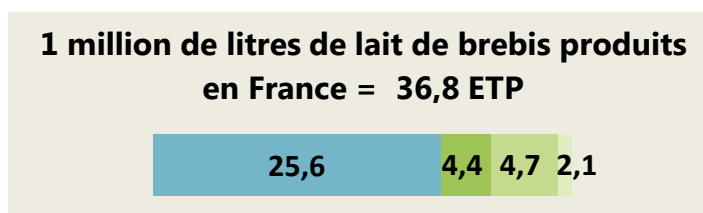
La productivité du travail dans les autres secteurs étant semblable à la moyenne toutes filières confondues, la répartition de la main-d'œuvre au sein de la filière est par conséquent très différente de la moyenne. Les emplois dans l'industrie sont donc beaucoup moins importants en proportion (13 %).



Le ratio entre emplois directs et indirects est ainsi un des plus faibles observé dans les filières étudiées : 0.44 ETP indirect pour 1 ETP sur un élevage.



Sur un plan méthodologique, on notera que la répartition des emplois de l'industrie laitière entre les espèces bovine, ovine et caprine a été estimée sur la base des volumes de lait livrés à l'industrie. Cette répartition est donc indicative. Le mix-produit et le niveau d'automatisation sont en effet probablement différents selon les espèces. Cependant, les entreprises sont multi-produits dans leur grande majorité, et l'influence du mix-produit sur l'emploi paraît faible. Les services généraux, la collecte et la commercialisation sont tous des postes qui sont plutôt liés à la quantité de lait traitée (détails en annexe 10).



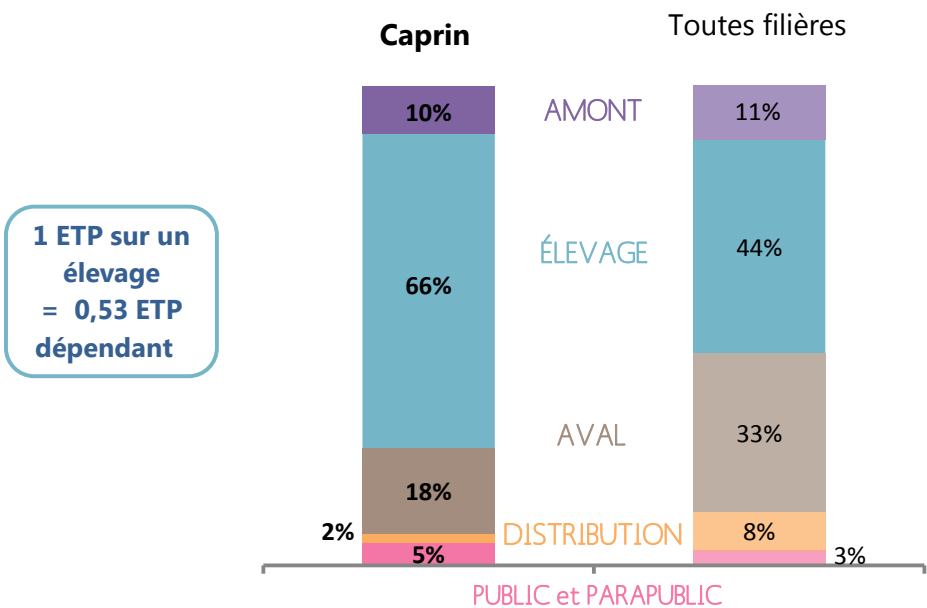
ÉLEVAGES CAPRINS

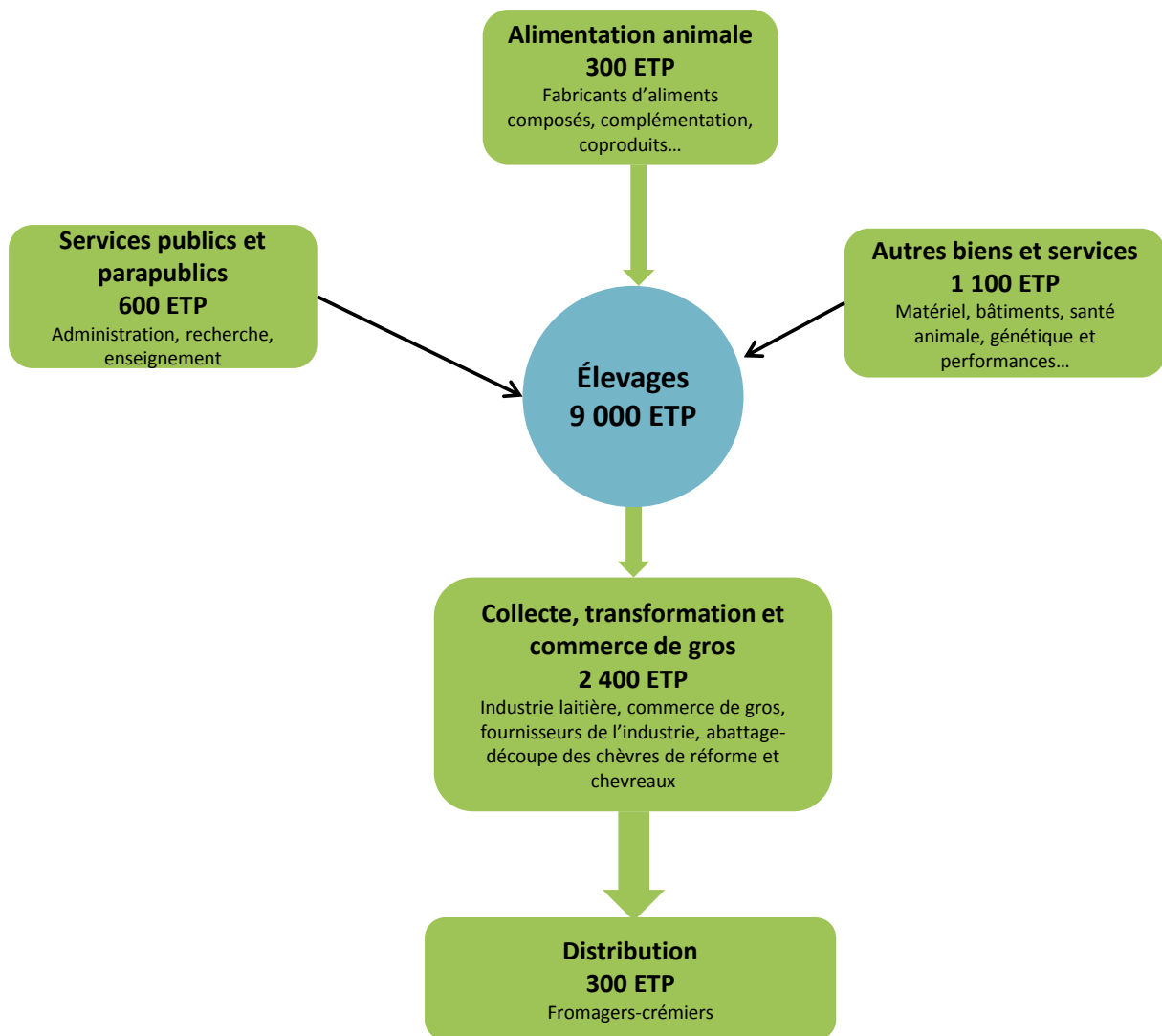
13 700 ETP

Emplois directs 9 000 ETP	Indirects : 4 700 ETP 2 000 1 700 1000
-------------------------------------	--

Comme pour les élevages ovins-lait, la majorité des emplois liés aux élevages caprins se situent sur les exploitations agricoles. Cela s'explique notamment par une part de lait non livré à l'industrie largement supérieure aux autres filières (20 % pour 2 % en bovin lait). La transformation à la ferme étant très demandeuse en main-d'œuvre, les emplois situés sur les exploitations sont plus nombreux pour le même volume de lait produit : 13,8 pour le lait de chèvre, contre 4.7 pour le lait de vache.

À l'inverse, il y a relativement moins d'emplois dans les industries aval : 18 % du total des emplois, soit 2 400 ETP, dont 1 000 dans la transformation laitière.





1 million de litres de lait de chèvre produits en France = 21 ETP



ÉLEVAGES BOVIN VIANDE

183 000 ETP

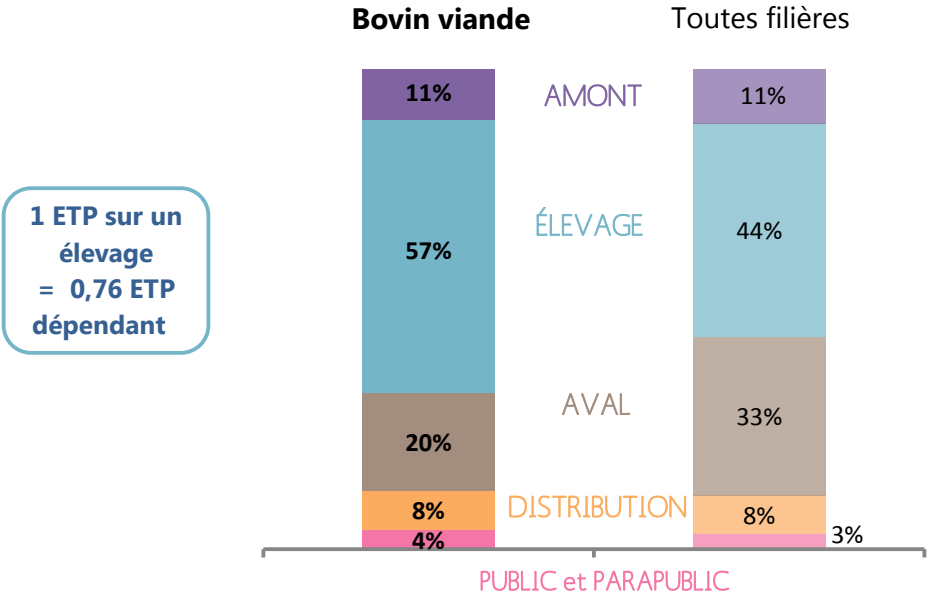


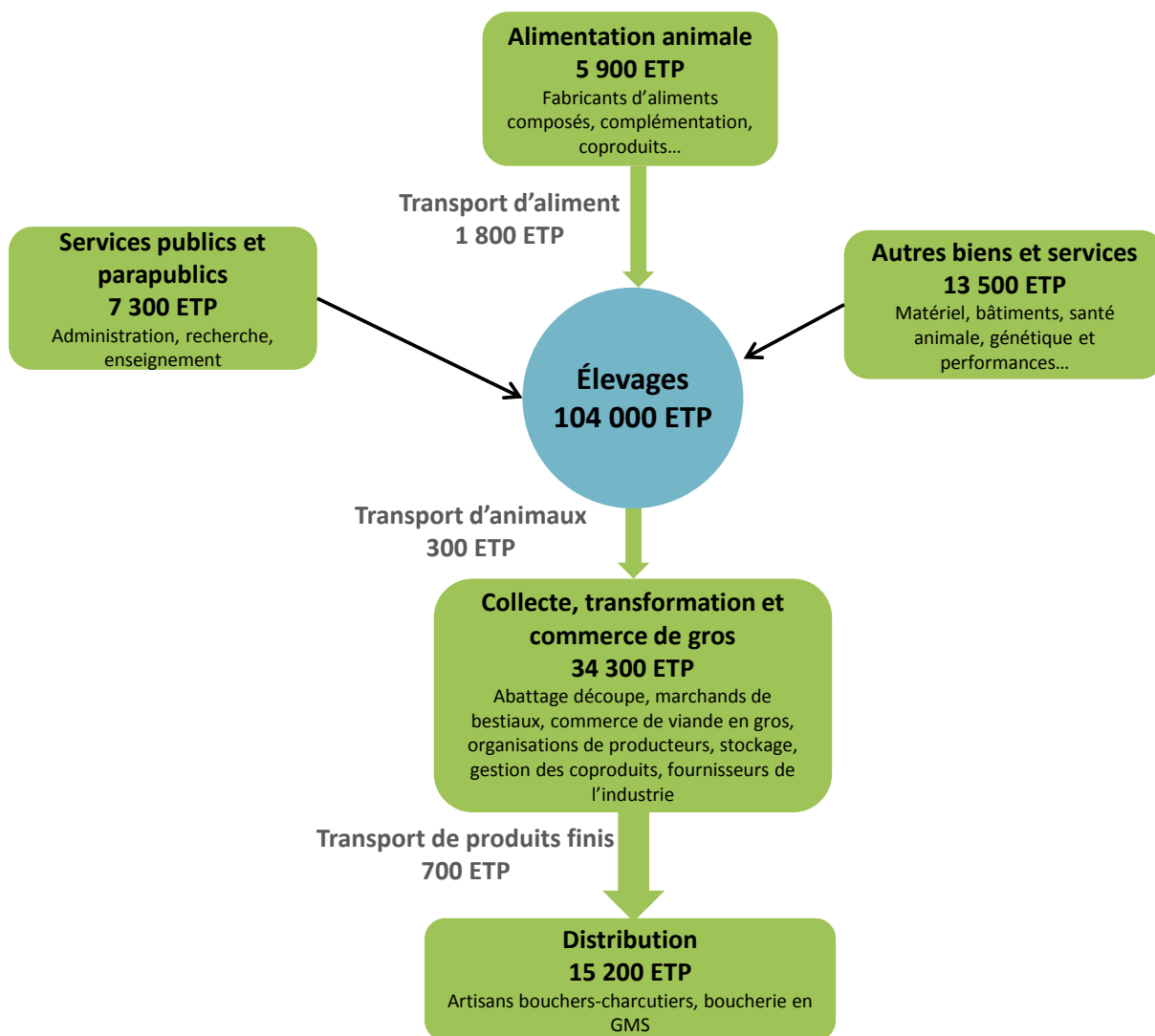
Les emplois liés à l'élevage bovin viande en France sont essentiellement situés sur les exploitations agricoles. Cet élevage comprend des ateliers naisseurs et engraisseurs de bovins, quel que soit la race, le type ou le stade de production : lait ou viande, bovin engrainé ou maigre, veaux sous la mère, ou jeunes bovins, etc. Seul l'engraissement de veaux de boucherie a été considéré à part.

Cette division du travail se caractérise par un fort volume de travail au niveau de l'élevage, une part importante des activités étant réalisée sur l'exploitation, comme la production de l'alimentation des animaux.

Cette caractéristique structurelle est renforcée par l'exportation d'un nombre importants d'animaux vivants (environ un million de têtes de jeunes bovins, auxquels s'ajoutent 55 000 bovins finis en 2013). En effet, si l'élevage de ces bovins engendre bien des emplois en France pour leur production et son amont, les emplois générés par leur transformation sont par contre situés à l'étranger, notamment en Italie, vers où sont dirigées la majorité des exportations.

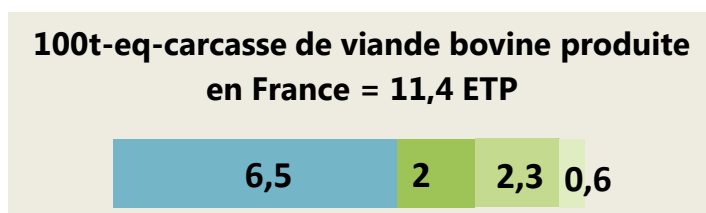
En outre, la viande bovine est un produit peu transformé comparativement à la viande de porc ou de volaille. Dans cette filière, il n'y a donc que peu d'emplois en industrie de transformation.





L'abattage-découpe rassemble la majorité des emplois (20 000 ETP). Les établissements qui réalisent ces activités sont parfois mixtes et traitent plusieurs espèces en plus des bovins : ovins, porcins, etc..

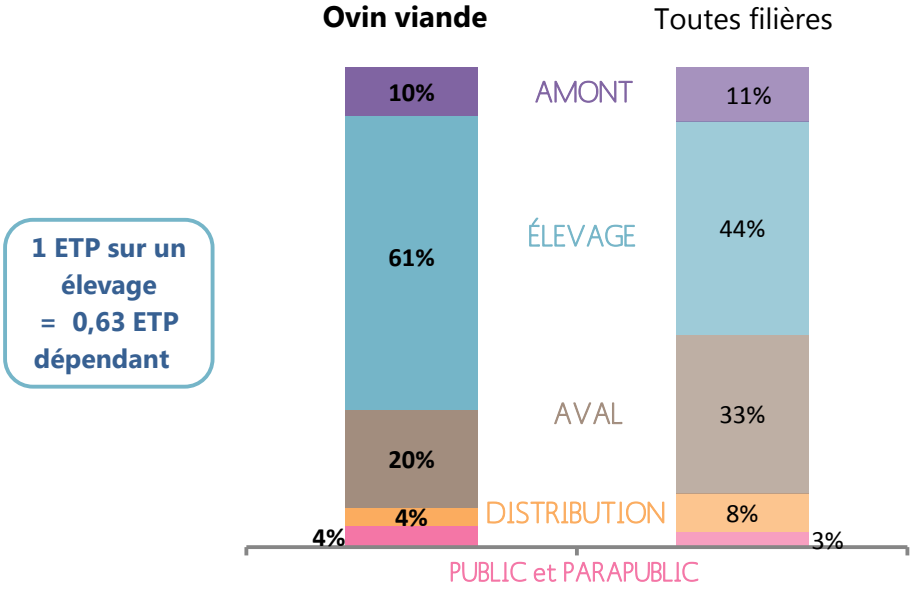
On a donc ici alloué la main-d'œuvre consacrée à l'abattage-découpe de chacune des espèces sur la base d'enquêtes sur le tonnage moyen traité par ETP dans des abattoirs spécialisés. La productivité du travail en abattoir pour cette espèce étant inférieure à la moyenne, l'abattage de bovin nécessite plus d'emplois à tonnage équivalent. La part de l'emploi dans les industries d'abattage-découpe attribuée au bovin ne correspond donc pas directement à sa part dans le tonnage abattu total. (détails en annexe 3).



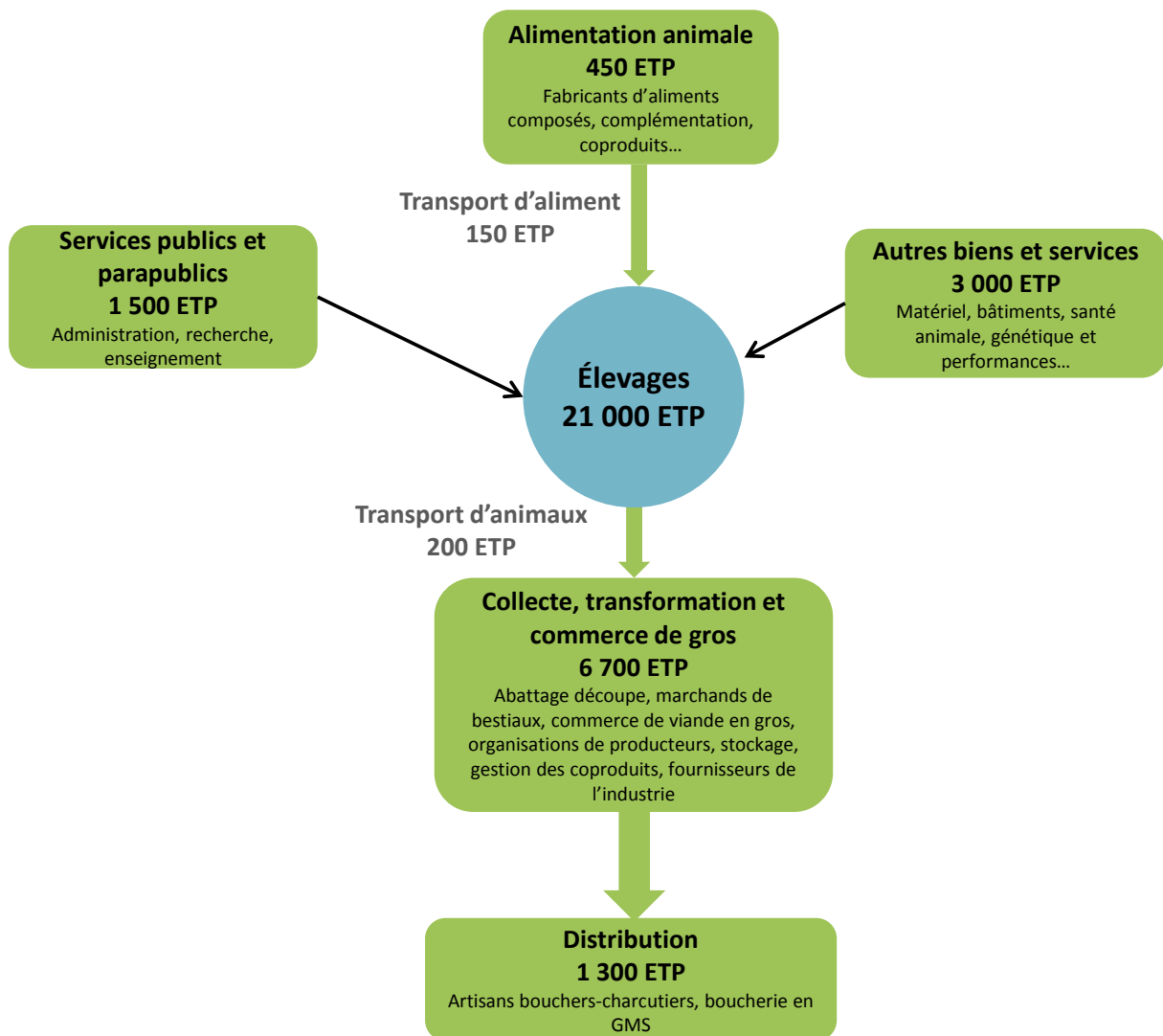
ÉLEVAGES OVIN VIANDE
34 300 ETP

Emplois directs 21 000 ETP	Indirects : 13 300 ETP 3 400 6 100 3 800
--------------------------------------	--

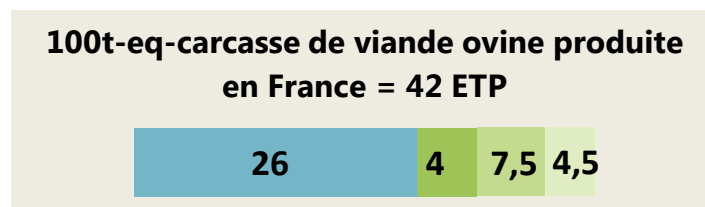
Les emplois dépendants de l'élevage ovin viande ont une répartition proche de celle de l'élevage bovin : une majorité d'emplois se situe sur les élevages, et la part dans l'industrie aval est relativement réduite (20 % du total).



Les emplois dépendants des élevages ovin viande en dehors des exploitations sont essentiellement dans l'abattage-découpe et les boucheries.



La filière ovin viande se caractérise par une part d'emploi moyennement et faiblement dépendants des élevages supérieure à la moyenne. Ceci s'explique par le très fort poids relatif en emplois que représente le secteur de la valorisation des coproduits : 3 500 ETP au total, soit plus de la moitié de l'emploi dans les industries d'aval. Ce sont essentiellement les activités de mégisserie et de maroquinerie qui rassemblent ces emplois.

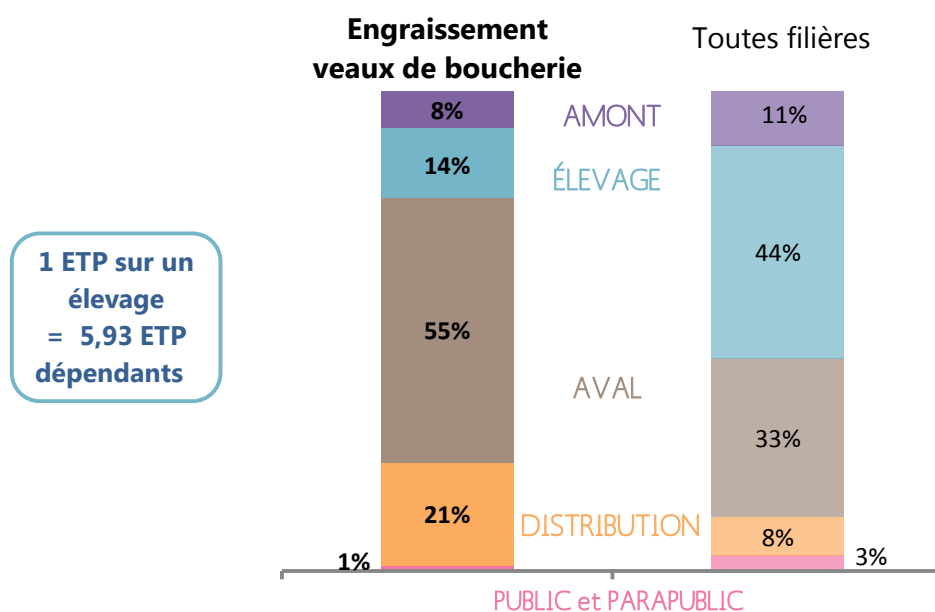


ÉLEVAGES VEAUX de BOUCHERIE

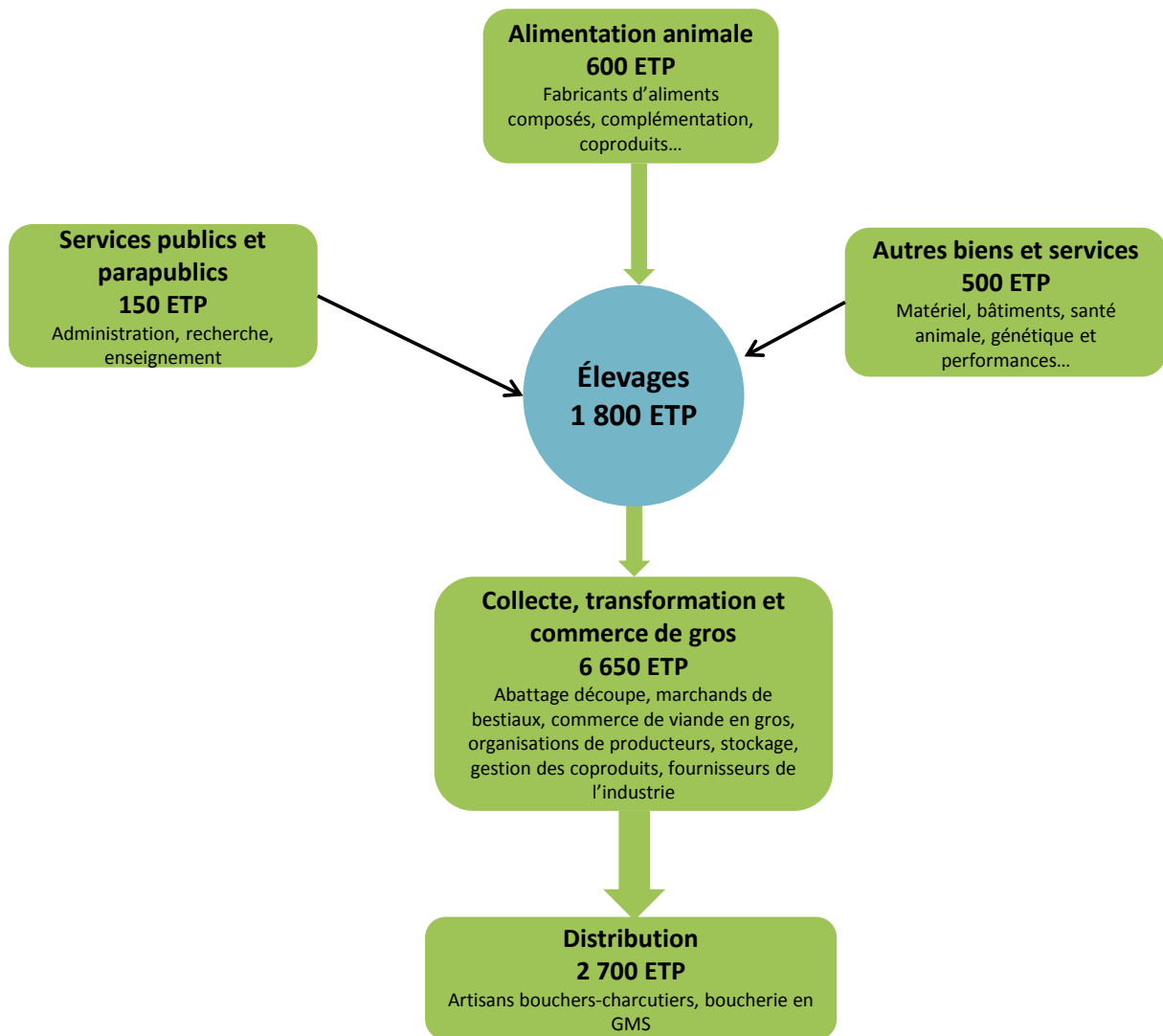
12 400 ETP



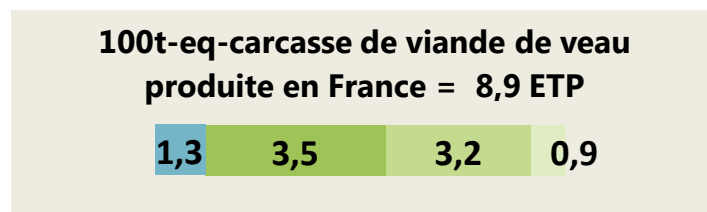
Les ateliers d'élevages considérés ici sont ceux d'engraissement de veaux, pour la plupart issus des élevages laitiers, et souvent sous contrat d'intégration. Les élevages produisant des veaux sous la mère et des veaux lourds ont été comptabilisés avec l'élevage bovin-viande (détail dans la partie 1, page 30).



La part de l'activité prise en compte sur les élevages ne correspond ainsi qu'à l'activité d'engraissement, et pas à celle de naissance, assurée par les éleveurs laitiers. Le ratio entre les emplois sur les élevages et les emplois indirects est ainsi largement supérieur à la moyenne.

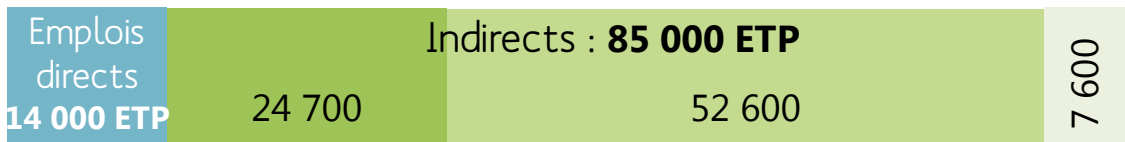


Les emplois très dépendants sont essentiellement dans l'industrie d'abattage-découpe (3 600 ETP) et en boucheries.

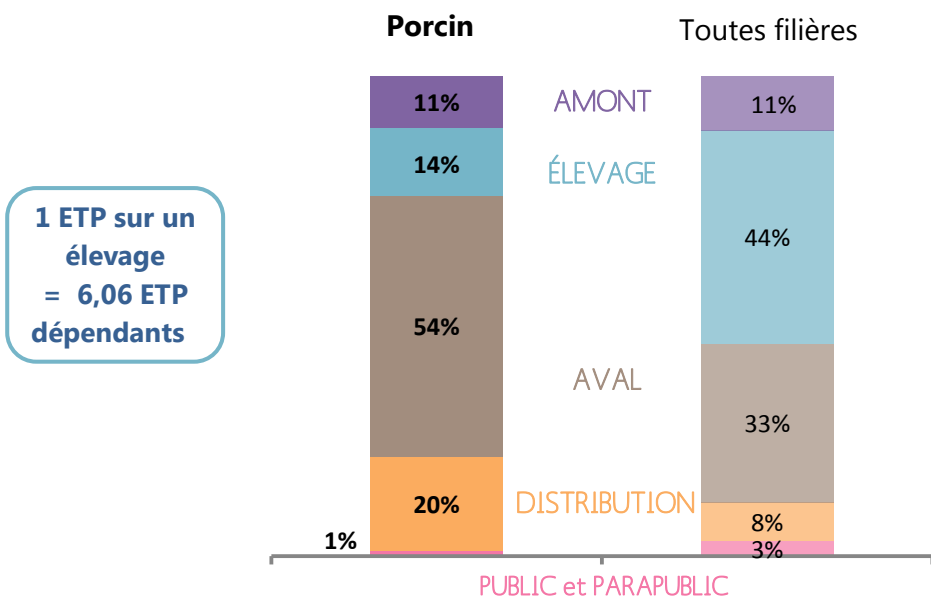


ÉLEVAGES PORCINS

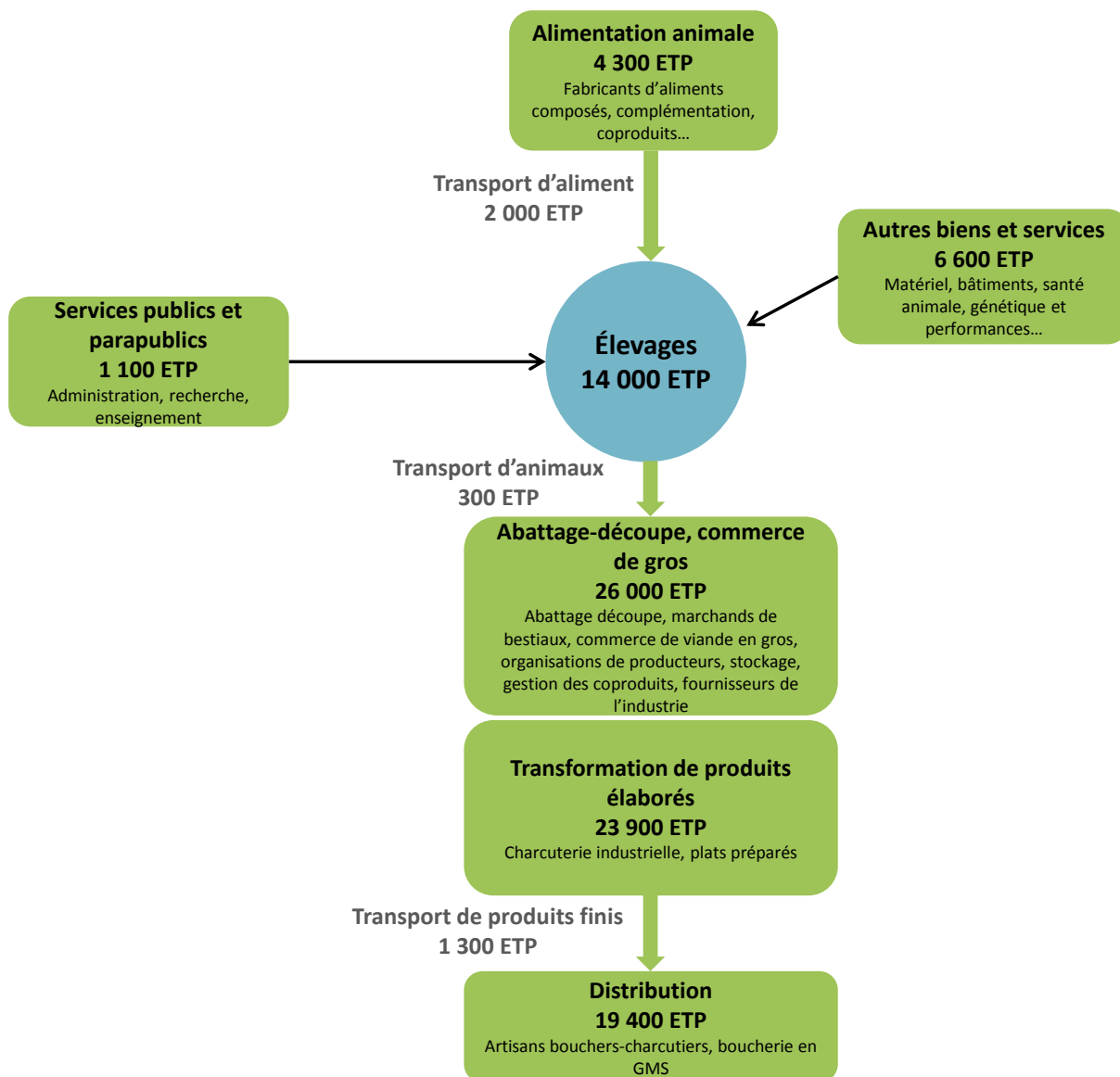
99 000 ETP



Contrairement aux filières d'élevage de ruminants, lait ou viande, les emplois dépendants des élevages porcins se situent en majorité en dehors des élevages ; seuls 14 % du total d'emplois dépendants sont sur les exploitations agricoles.

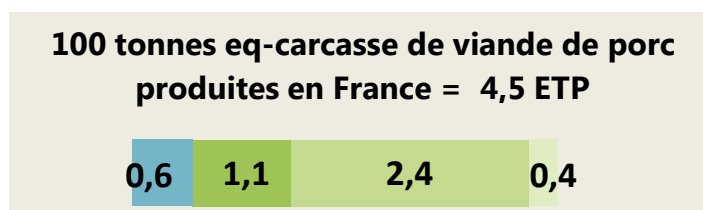


Cette caractéristique s'explique par plusieurs facteurs : Suite à une forte restructuration des élevages, leur productivité du travail a fortement augmenté, réduisant les besoins en main-d'œuvre pour le même niveau de production. La part des ateliers d'élevages porcins ayant des spécificités qui pourraient entraîner une forte demande en main-d'œuvre (taille plus petite, procès de production différents comme avec les labels, transformation à la ferme etc) est réduite. Les ateliers sont très au contraire très homogènes. Par ailleurs, la filière présente une forte division du travail, beaucoup de tâches étant réalisées en dehors des exploitations. À l'inverse, la viande porcine est un produit qui demande beaucoup de main-d'œuvre en aval, notamment en transformation.



La proportion d'emplois indirects moyennement dépendants parmi ceux liés aux élevages porcins est largement supérieure aux autres filières. Une forte part de l'emploi indirect est en effet liée à la charcuterie industrielle (20 700 ETP).

Ce chiffre correspond uniquement aux emplois liés à la transformation de porc français ; on compte au total en France 27 300 ETP liés à la transformation de porc en charcuterie industrielle.

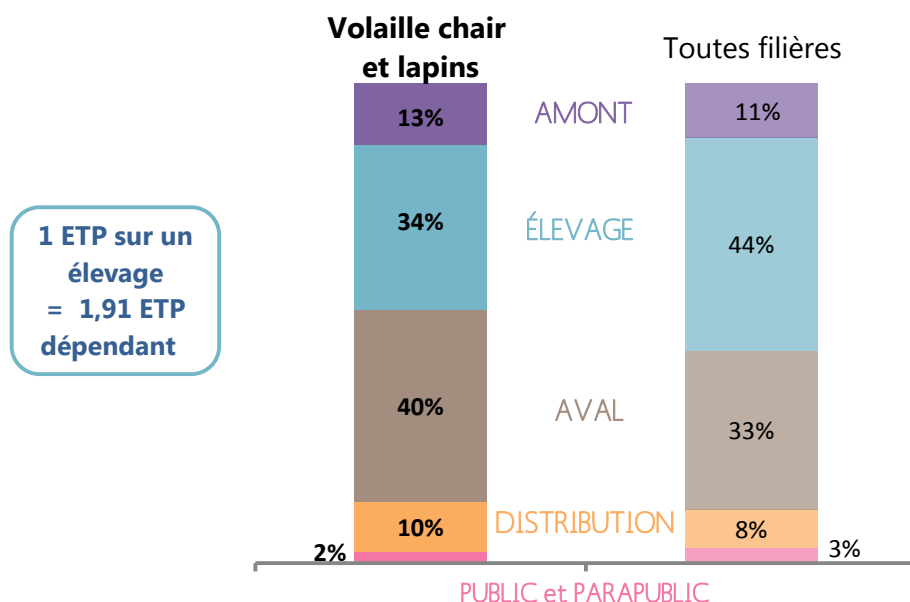


ÉLEVAGES VOLAILLE CHAIR et LAPINS

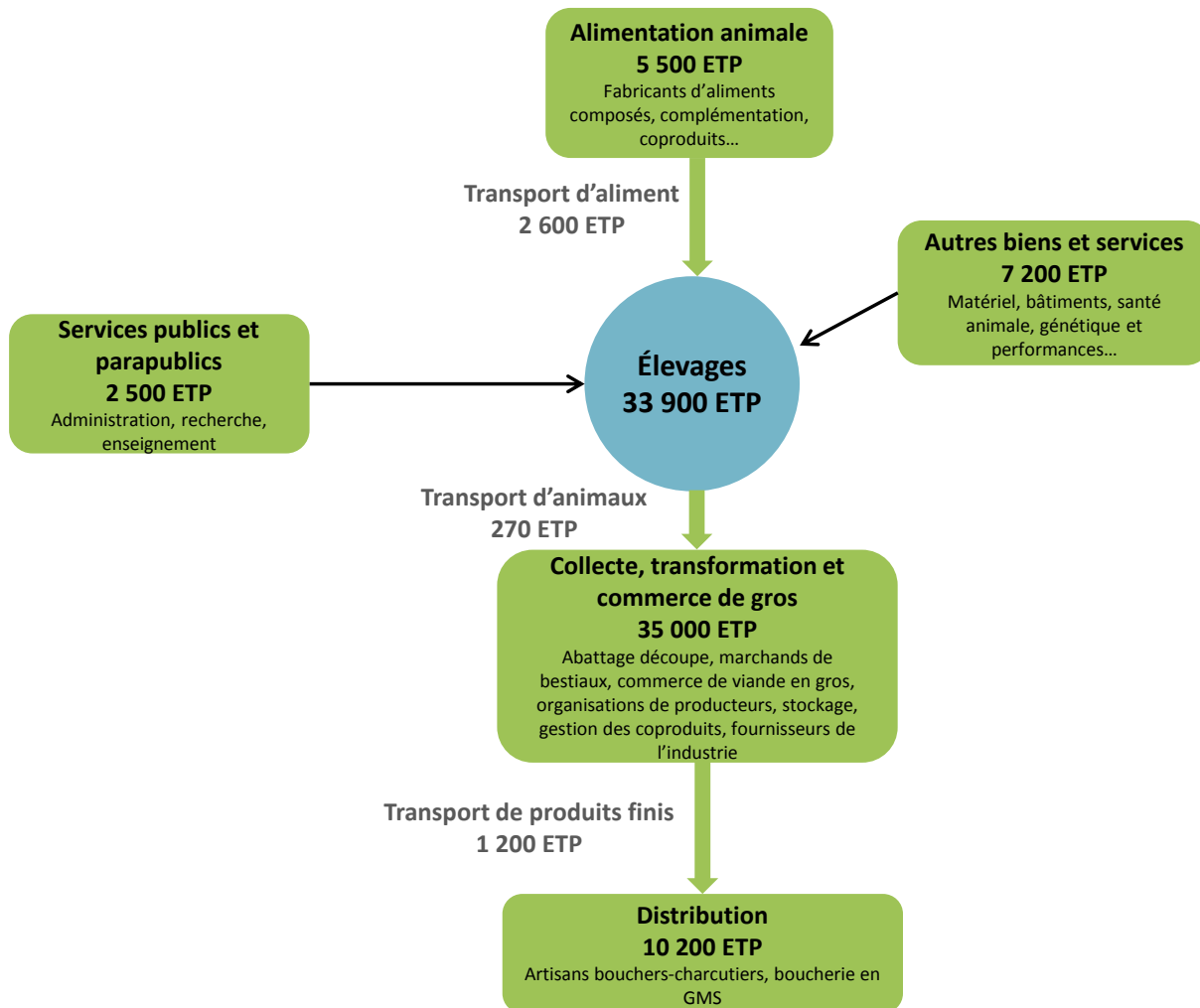
99 000 ETP



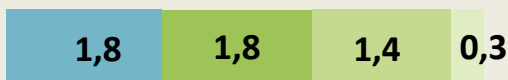
Comme pour la filière porcine, la part d'emplois sur les élevages est inférieure à la moyenne dans le cas des élevages de volailles chair et de lapins. L'ampleur n'est pas la même, l'emploi direct représentant tout de même 34 % du total, contre 14 % pour le porc.



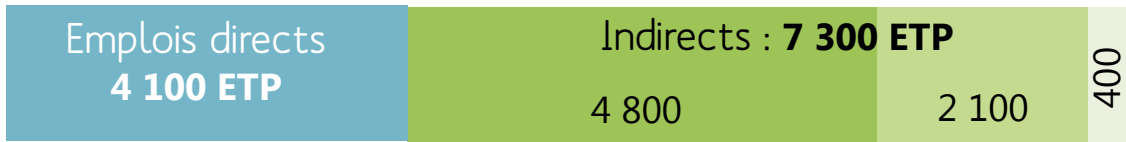
A la différence de la filière porcine, les ateliers volaille sont très hétérogènes et témoignent de besoins en main-d'œuvre et de productivités variés. Il faut notamment considérer que les ateliers volaille de très petite taille, de type basse-cour, sont extrêmement nombreux, et rassemblent 13 000 ETP en tout. Les ateliers de taille significative regroupent 19 700 ETP, tandis que le lapin représente 1 300 ETP (cf détail en partie 1). En ne considérant que les ateliers de taille significative, l'emploi sur les élevages représenterait 25 % du total, soit un ratio de 2,92 ETP dépendants pour un ETP sur un élevage.



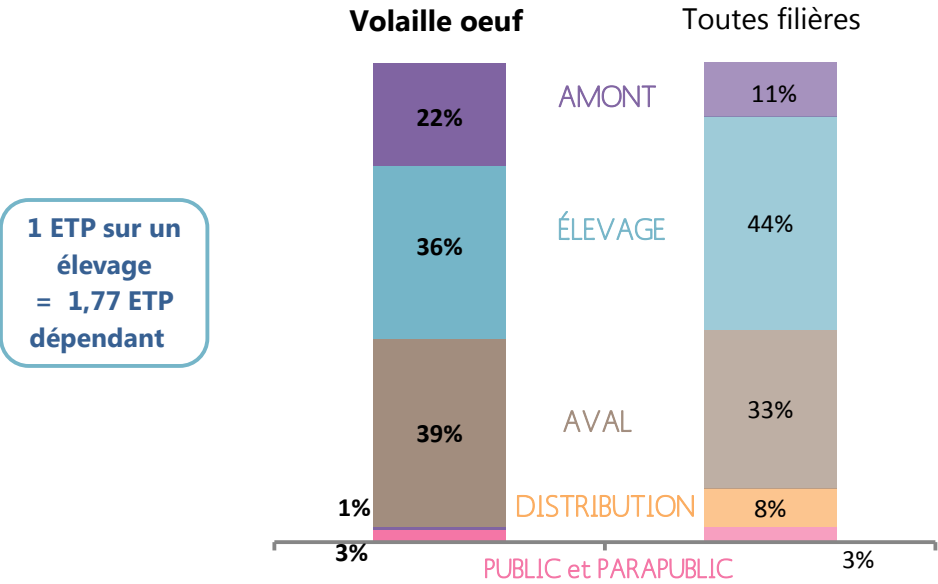
100t-eq-carcasse de viande de volaille ou de lapin produite en France = 5,3 ETP



ÉLEVAGES VOLAILLE OEUF
11 400 ETP

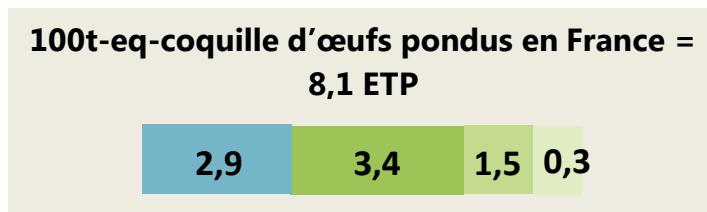
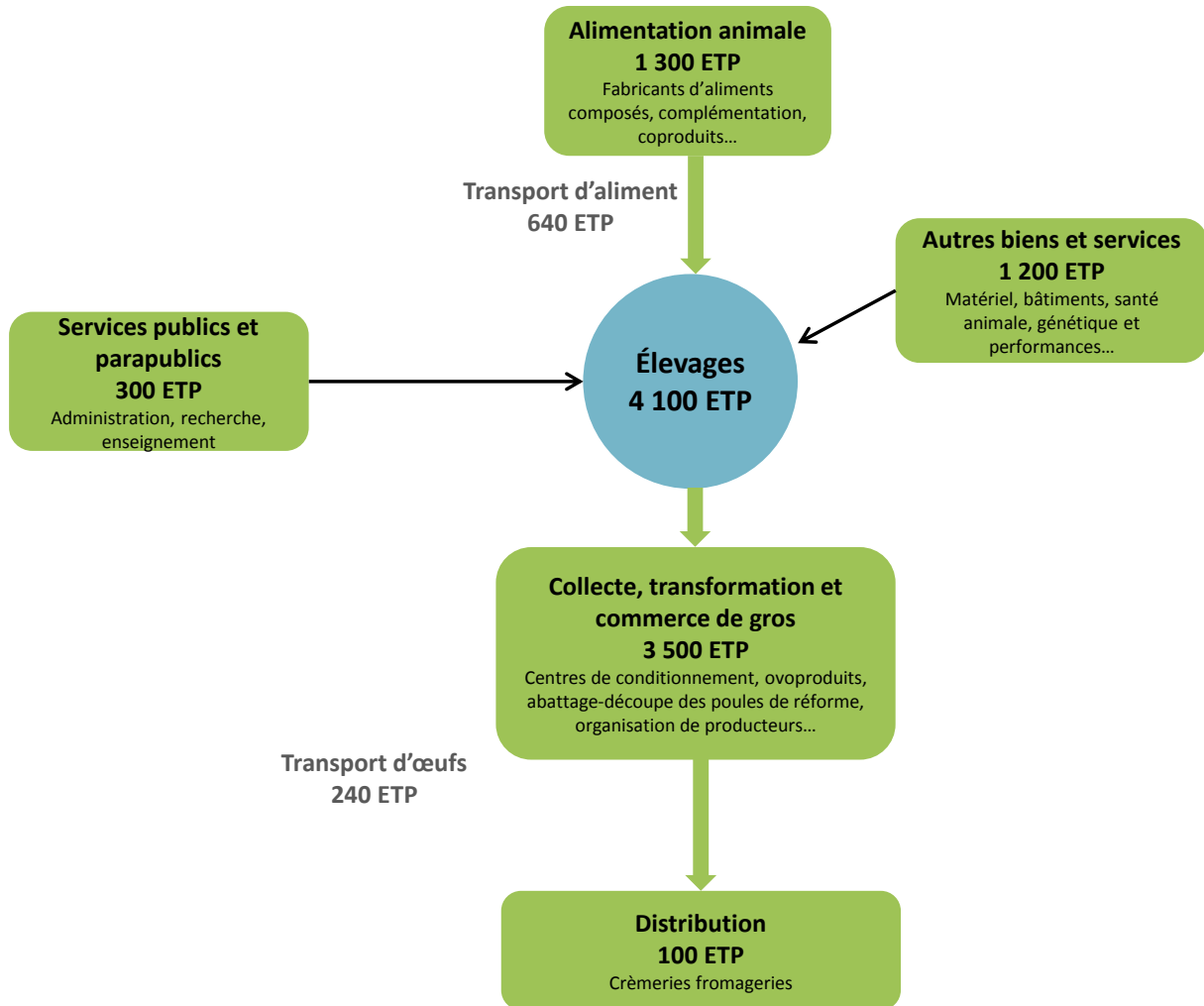


La part des emplois situés sur les élevages pour la production d'œuf est semblable à celle observée en volaille chair. Cependant, la répartition des emplois indirects est légèrement différente.



En effet, une part importante des emplois liés à l'élevage de poules pondeuses sont en amont de la production, et plus particulièrement dans le secteur de l'alimentation animale (1 300 ETP).

Les emplois en aval sont, quant à eux, dans les centres d'emballages (1 600 ETP), les industries de fabrication d'ovoproduits (800 ETP), et pour l'abattage des poules de réforme (100 ETP).



Bibliographie

Les études sur l'emploi

Quantification des emplois bas-normands générés par l'agriculture, CRAN, 2008

Les emplois dans les filières agricoles et agroalimentaires bretonnes en 2012/2013, Chambres d'agriculture de Bretagne, 2014

The Contribution made by Beer to the European Economy, Ernst & Young, 2009

Chiffres clefs de la filière vin, Vin et société, 2013

Le poids socio-économique de l'électronucléaire en France, PriceWaterhouseCoopers pour Areva, 2011

Emploi dans le secteur automobile, Rapport du Conseil Social et économique, 2006

10 % des emplois dans l'automobile : un chiffre trompeur, Sylvain Barde, OFCE, 2009

L'insaisissable poids de la filière nucléaire sur le marché de l'emploi, Simon Piel avec Samuel Laurent, Lemonde.fr (Les Décodeurs), 2013

Emploi, métiers et formations dans la filière équine, Observatoire des métiers, de l'emploi et des formations filière équine, 2014

Le tourisme, facteur de développement durable des territoires, Utopies pour Center Parks, 2013

Les emplois touristiques : nombreux sur le littoral, déterminants pour les Alpes, Cyrille Van Puymbroeck, Sud INSEE, 2001

L'impact indirect du tourisme : une analyse économique, François Vellas, Université de Toulouse – TED AFL, 2011

L'impact économique de l'Aéroport International de Genève, Yves-Daniel Viredaz, La vie économique, 2001

L'impact socio-économique des aéroports Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly, Paris-Le Bourget, Aéroports de Paris, 2010

Emplois directs et indirects du BTP, des transports et de la filière environnement, Dominique Trillat, CEBTP Alsace, 2008

Introduction

Bontron J.-C, Brochot A., 1984 Les emplois induits par l'agriculture. Essai d'évaluation du potentiel d'emploi de la sphère agricole. SEGESA

Bontron JC, 1995, La contribution de l'agriculture à l'emploi dans les zones rurales, SEGESA,

Bono P., 1997, La contribution de l'agriculture à l'emploi: méthodes d'évaluation et application au Languedoc-Roussillon. Inra sad-lecsa, Montpellier

Bono P, Touzard J-M. , 1999, La contribution de l'agriculture à l'emploi régional. In: Économie rurale. N°253, pp. 71-79.

Bossard P., Daucé P., Léon Y., 2000, The effects of rural development policy on local and regional economic growth. Methodology and initial results, International Conference « European Rural Policy at the Crossroads », Arkleton Trust for Rural Development Research, Université d'Aberdeen, 29 juin-1er juillet 2000, 20 pages.

Bossard, P and Daucé, P. ,2004, "Mesure des effets économiques de la politique européenne de développement rural. Le cas de la Bretagne (programme Morgane 2)", in Léon, Y (éd.). Programme Breizh, Rapport final 2003

Daucé P., Léon Y., 2003, « Analyse d'un mécanisme de polarisation économique dans une région rurale. L'exemple de la région de Lamballe », Revue d'Economie Regionale et Urbaine n°5, pp. 925-950

Gohin A., Rault A., 2013, Assessing the economic costs of a foot and mouth disease outbreak on Brittany: A dynamic general equilibrium analysis, Food Policy, 39, pp. 97-107

Ryschawy J., Tichit M., Disenhaus C. et Bertrand S., 2014, Services rendus par l'élevage, GIS Elevages Demain

Partie 1.

Coût de production des filières animales et végétales : méthodologie et éléments d'analyse, novembre 2013 – RMT Economie des filières animales, Fiche n°4 : répartition des postes de charges et de produits non affectés.

Calcul du coût de production du taurillon, Institut de l'élevage, 1996

Pollet et al., Méthodologie : la description du système économétrique, in Le modèle sur les coûts de production agricole, INSEE, 1998

L'élevage d'herbivores au recensement agricole 2010 : Exploitations, cheptels, productions. Dossier Economie de l'élevage, 440-441, 90 p. + annexes Institut de l'Elevage, 2013.

La productivité du travail en élevage porcin : facteurs de variation et voies d'amélioration. Mémoire de fin d'étude de Renaud, ESA Purpan, 2010

Charroin et Ferrand, Elaboration d'un jeu de coefficients pour analyser les coûts de structure d'une exploitation – Application aux charges de mécanisation des systèmes de polyculture-élevage 3R 2010

Perrot et al, Diversité de l'élevage français et dynamiques territoriales. Les enseignements des recensements agricoles, 3R 2013

Partie 2

Caporaso, J. ,1978, Dependence, dependency, and power in the global system: a structural and behavioral analysis. International Organization, 32, pp 13-43

Chatelier V., Gaigné C. , 2012, Les logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français, Innovations agronomiques 22

Dervillé, M., 2012, Territorialisation du secteur laitier et régimes de concurrence: le cas des montagnes françaises et de leur adaptation à l'après-quota (Paris, AgroParisTech). 540 pages.

Donnadieu, Durand, Neel, Nunez, Saint-Paul, 2003, L'approche systémique : de quoi s'agit-il ?

Fontan, C., 2006, L' « outil » filière agricole pour le développement rural

Fraval, P., 2000, "Éléments pour l'analyse économique des filières agricoles en Afrique sub-saharienne", Bureau des Politiques agricoles et de la Sécurité Alimentaire, Ministère des Affaires Etrangères

Macombe C., 2013, ACV sociales, effets socio-économiques des chaînes de valeur

Masten, S. E., & Saussier, S. , 2000, Econometrics of contracts: an assessment of developments in the empirical literature on contracting. Revue d'économie industrielle, 92(1), 215-236.

- Mentzer, J. T., DeWitt, W., Keebler, J. S., Min, S., Nix, N. W., Smith, C. D. and Zacharia, Z. G., 2001, DEFINING SUPPLY CHAIN MANAGEMENT. JOURNAL OF BUSINESS LOGISTICS, 22: 1–25
- Montfort, J., Dutailly, JC, 1983, « Les filières de production », Archives et Documents (INSEE), 67,pp1-193
- Sekkat, Kh., 1987, « Filières de production : revue de la littérature et comparaison avec la théorie néo-classique », L'Actualité économique, vol. 63, n° 1, p. 118-142
- Temple, L., 2011, Actualisation du concept de filière dans l'agriculture et l'agroalimentaire
- Terpend, N., 1997, "Guide Pratique de l'Approche Filière. Le cas de l'approvisionnement et de la Distribution des Produits Alimentaires dans les Villes", FAO, Collection "Aliments dans les villes", FAO
- Tirole, J., 1999, Incomplete Contracts: Where do We Stand?. Econometrica, 67: 741–781
- Williamson, O. E., 1985, The economic institutions of capitalism. Free Press, New York
- Williamson, O. E., 1996, The Mechanisms of Governance. Oxford University Press, New York. 429p
- Williamson, O. E., 2008, Outsourcing: Transaction Cost Economics and Supply Chain Management. Journal of supply chain management, 44(2), 5-16.
- Wu, Social life cycle assessment revisited,
Lignes directrices pour la réalisation d'analyses du cycle de vie environnementale et socio-économique, Quantis et Ageco, 2012

ANNEXES

Annexe 1 : Les surfaces agricoles	3
Annexe 2 : Les effectifs d'animaux sur les exploitations.....	6
Annexe 3 : Les abattages.....	11
Annexe 4 : Import d'animaux vivants et de produits animaux	15
Annexe 5 : Calcul de l'emploi pour le secteur de la santé animale.....	19
Annexe 6 : Calcul de l'emploi dans le secteur de l'alimentation animale.....	33
Annexe 7 : Calcul de l'emploi dans le secteur de la sélection génétique et du contrôle des performances.....	66
Annexe 8 : Calcul de l'emploi dans le secteur des fournisseurs des élevages : matériel, bâtiments et agrofourniture.....	90
Annexe 9 : Calcul de l'emploi pour le secteur des services divers aux élevages.....	115
Annexe 10 : Calcul de l'emploi pour le secteur de l'industrie laitière	129
Annexe 11 : Calcul de l'emploi pour le secteur de l'industrie de la viande de boucherie	137
Annexe 12 : Calcul de l'emploi pour le secteur de l'industrie de la volaille, des lapins et des chevreaux	159
Annexe 13 : Calcul de l'emploi pour le secteur de l'industrie des produits transformés	171
Annexe 14 : Calcul de l'emploi pour le secteur des coproduits de l'élevage.....	184
Annexe 15 : Calcul de l'emploi pour le secteur des fournisseurs de l'industrie	205
Annexe 16 : Calcul de l'emploi pour le secteur de la distribution	217
Annexe 17 : Calcul de l'emploi pour le secteur de la logistique	230
Annexe 18 : Calcul de l'emploi pour le secteur de l'administration	261
Annexe 19 : Calcul de l'emploi pour le secteur de la recherche, de l'enseignement et du développement.....	278
Annexe 20 : Calcul de l'emploi pour le secteur de la représentation politique	288
Annexe 21 : Liste des groupes de relecture	295
Annexe 22 : Dépendances par acteurs.....	296
Annexe 23 : Total d'emploi par acteurs.....	299
Annexe 24 : Répartition par filière de l'emploi par acteur	302

Annexe 25 : Taux d'intérim et emploi intérimaire par acteurs	305
Annexe 26 : Sources, calculs et incertitudes par acteurs	309
Annexe 27 : totaux d'emplois sur les élevages par filière et par département.....	313

Les annexes 1 à 4 présentent des calculs portant sur les surfaces agricoles, les effectifs d'animaux, les abattages et l'import de viande en France. Ces données sont utilisées à plusieurs reprises pour les calculs concernant l'emploi de tous secteurs, présentés dans les annexes suivantes.

Annexe 1 : Les surfaces agricoles

On utilise les données d'occupation des sols du Recensement agricole de 2010, pour l'ensemble des exploitations (hors pacages collectifs).

Cultures	FR - France hors TOM
Superficie agricole utilisée (1)	27 087 794
Céréales	9 228 402
Colza	1 463 869
Tournesol	691 870
Soja	49 677
Autres oléagineux	27 264
Protéagineux	396 605
Plantes à fibres	63 380
Oléagineux Protéagineux non précisé (DOM)	528
Cultures industrielles (non compris racines d'endives et	524 229
Maïs fourrage et ensilage	1 387 081
Plantes sarclées fourragères	10 606
Autres fourrages annuels	38 162
Prairies artificielles	278 046
Prairies temporaires	3 196 783
Superficie toujours en herbe (STH)	7 672 298
Pommes de terre et tubercules	161 139
Légumes secs	18 591
Légumes frais, fraises, melons	207 642
Fleurs et plantes ornementales	9 817
Vignes	788 637
Cultures permanentes entretenues	229 637
Jachères	628 758
Jardins et vergers familiaux	13 998

Pour chacune de ces cultures, on estime la part qui est destinée à l'élevage :

- **Céréales** : utilisation des céréales campagne 2012/2013 : total 67,8 MT, dont 15 % pour l'alimentation animale (1,4 million d'ha) et 12 % d'intraconsommation (1,1 million d'ha). Les surfaces en amidonnerie, bioéthanol et semences sont négligées - source : Passion céréales (chiffres FranceAgriMer). **On retient donc 27 % des surfaces totales à destination des élevages, dont 12 % directement sur les élevages.**

Cultures	FR - France hors TOM	Part destinée à l'élevage	Surfaces destinées à l'élevage
Céréales	9 228 402	27%	2 491 669

- **Oléagineux : colza, tournesol, soja et autres** : les surfaces sont comptabilisées au prorata de la valeur économique des coproduits destinés à l'élevage (tourteaux). Le calcul détaillé de la valeur économique des tourteaux par rapport à l'huile est disponible dans le chapitre alimentation animale. Ce poids relatif est de 13 % pour le colza, 9 % pour le tournesol et 41 % pour le soja.

Cultures	FR - France hors TOM	Part destinée à l'élevage	Surfaces destinées à l'élevage
Colza	1 463 869	13%	192 334
Tournesol	691 870	9%	65 439
Soja	49 677	41%	20 120
Autres oléagineux	27 264	13%	3 582

- **Pommes de terre** : d'après le CNIPT, 0,7 millions de tonnes sont destinées à l'alimentation animale, aux pertes et à l'autoconsommation sur une production totale de 5 millions de tonnes. On estime à 10 % la part destinée à l'alimentation animale.

Cultures	FR - France hors TOM	Part destinée à l'élevage	Surfaces destinées à l'élevage
Pommes de terre et tubercules	161 139	10%	16 114

- **Protéagineux, maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, prairies, STH** : cultures considérées comme étant destinées en totalité à l'élevage.

Cultures	FR - France hors TOM	Part destinée à l'élevage	Surfaces destinées à l'élevage
Protéagineux	396 605	100%	396 605
Maïs fourrage et ensilage	1 387 081	100%	1 387 081
Plantes sarclées fourragères	10 606	100%	10 606
Autres fourrages annuels	38 162	100%	38 162
Prairies artificielles	278 046	100%	278 046
Prairies temporaires	3 196 783	100%	3 196 783
Superficie toujours en herbe (STH)	7 672 298	100%	7 672 298

Les autres cultures n'ont pas de lien avec l'élevage et les surfaces ne sont pas comptabilisées.

En définitive, on obtient donc les résultats suivants :

Cultures	FR - France hors TOM	Part destinée à l'élevage	Surfaces destinées à l'élevage
Superficie agricole utilisée (1)	27 087 794	58%	15 768 839
Céréales	9 228 402	27%	2 491 669
Colza	1 463 869	13%	192 334
Tournesol	691 870	9%	65 439
Soja	49 677	41%	20 120
Autres oléagineux	27 264	13%	3 582
Protéagineux	396 605	100%	396 605
Plantes à fibres	63 380	0%	-
Oléagineux Protéagineux non précisé (DOM)	528	0%	-
Cultures industrielles (non compris racines d'endives en 2000)	524 229	0%	-
Maïs fourrage et ensilage	1 387 081	100%	1 387 081
Plantes sarclées fourragères	10 606	100%	10 606
Autres fourrages annuels	38 162	100%	38 162
Prairies artificielles	278 046	100%	278 046
Prairies temporaires	3 196 783	100%	3 196 783
Superficie toujours en herbe (STH)	7 672 298	100%	7 672 298
Pommes de terre et tubercules	161 139	10%	16 114
Légumes secs	18 591	0%	-
Légumes frais, fraises, melons	207 642	0%	-
Fleurs et plantes ornementales	9 817	0%	-
Vignes	788 637	0%	-
Cultures permanentes entretenues	229 637	0%	-
Jachères	628 758	0%	-
Jardins et vergers familiaux	13 998	0%	-

On a donc 58 % de la surface totale qui est en lien avec l'élevage, ou 33 % des grandes cultures (hors prairies), et 47 % des grandes cultures y compris les prairies.

Grandes cultures : céréales, oléagineux, protéagineux, plantes à fibres, cult industrielles, maïs fourrager, plantes sarclées fourragères, autres fourrages annuels	13 881 673	33%	4 605 598
Grandes cultures yc prairies artificielles et temporaires	17 356 502	47%	8 080 427

Annexe 2 : Les effectifs d'animaux sur les exploitations

- **Effectifs bovins**

Les données de base pour les effectifs bovins sont celles de la BDNI au 1er janvier 2013 (année de référence de l'étude).

On considère les effectifs en têtes sur les exploitations, en distinguant les animaux de type laitier et viande, par sexe et par âge.

Femelles	lait	viande
0-6 mois	774 203	871 340
6-12 mois	456 438	939 153
12-24 mois	1 175 035	1 323 964
24-36 mois	1 087 027	1 096 917
plus de 36 mois	3 318 707	4 202 825
Mâles	lait	viande
0-6 mois	668 001	881 859
6-12 mois	132 546	822 859
12-24 mois	250 044	366 187
24-36 mois	76 069	190 230
plus de 36 mois	131 618	287 287

- **Effectif bovin femelle**

Pour les femelles de plus de six mois, le type (laitier ou viande) détermine directement le type d'élevage auquel il est rattaché.

En revanche, pour les veaux femelles de moins de six mois, une partie des 774 203 veaux laitiers sont des veaux de boucherie.

Pour distinguer quelle est leur part, on se base sur les chiffres GEB-IDELE 2013, qui nous donne la destination des veaux nés en 2013¹.

Veaux laitiers	total
Génisses-vaches	1270
JB-Bœufs	493
Export veaux	116
Veaux de boucherie	1084
TOTAL	2963

Les génisses et vaches sont 100 % femelles, tandis que JB et bœufs sont 100 % mâles. Les veaux de boucherie et l'export sont partagés entre mâles et femelles.

¹ Ces chiffres concernent l'ensemble des veaux nés sur une année, tandis que les chiffres de la BDNI donnaient des effectifs présents sur les exploitations à un instant t ; ces chiffres ne peuvent donc pas être comparés directement.

En faisant l'hypothèse que naissent à peu près autant de mâles que de femelles, et que l'export de veaux concerne à part égale chaque sexe, on peut déduire la part de veaux de boucherie mâles et femelles.

Veaux laitiers	Femelles	Mâles
Génisses-vaches	1270	0
JB-Bœufs	0	493
Export veaux	58	58
TOTAL	1480	1480
Déduction VB	152	1422
Part des veaux destiné	10,3%	96,1%

On a ainsi 152 milliers de veaux femelles dans les veaux de boucherie, pour 1422 milliers de mâles. Ce qui signifie que 10.3% des veaux laitiers femelles né sur une année sont destinés aux élevages de veaux de boucherie.

En conclusion, 10 % des 774 203 veaux laitiers femelles de moins de six mois sont affectés à la filière veaux de boucherie, et les 90 % restants à la filière lait.

Femelles	lait	viande	Affecté LAIT	Affecté VIANDE	Affecté VB
0-6 mois	774 203	871 340	694 690,3	871 340	79 512,7
6-12 mois	456 438	939 153	456 438	939 153	0
12-24 mois	1 175 035	1 323 964	1 175 035	1 323 964	0
24-36 mois	1 087 027	1 096 917	1 087 027	1 096 917	0
plus de 36 mois	3 318 707	4 202 825	3 318 707	4 202 825	0

- Effectif bovin mâle

Tous les bovins mâles de plus de six mois, sont rattachés aux élevages bovin viande (on néglige les reproducteurs, très peu nombreux).

En revanche, pour les veaux de moins de six mois, une partie des veaux laitiers sont des veaux de boucherie.

Pour distinguer quelle est leur part, de la même manière que pour les femelles, on se base sur les chiffres GEB-IDELE 2013. 96,1 % des veaux laitiers nés en 2013 étaient destinés aux élevages de veaux de boucherie.

Cela représente donc un effectif de 642 000 veaux présents sur les élevages.

Mâles	lait	viande	Affecté LAIT	Affecté VIANDE	Affecté VB
0-6 mois	668 001	881 859	0	908 037,4	641 822,6
6-12 mois	132 546	822 859	0	955 405	-
12-24 mois	250 044	366 187	0	616 231	-
24-36 mois	76 069	190 230	0	266 299	-
plus de 36 mois	131 618	287 287	0	418 905	-

Conclusion BOVINS

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

TOTAL		Affecté LAIT	Affecté VIANDE	Affecté VB
Effectif	Femelles	6 731 897	8 434 199	79 513
	Mâles	-	3 164 877	641 823
	Total	6 731 897	11 599 076	721 335
	%	35%	61%	4%

- Effectif en UGB

Les mêmes calculs sont effectués, en convertissant les effectifs de la BDNI en UGB sur la base des valeurs de référence selon l'âge et le sexe, détaillées ci-dessous.

Femelles	lait	eqUGB	viande	eqUGB	Affecté LAIT	Affecté VIAN	Affecté VB
0-6 mois	774 203	0,4	871 340	0,2	277 876,1	174 268	31 805,1
6-12 mois	456 438	0,3	939 153	0,4	136 931	375 661	0
12-24 mois	1 175 035	0,6	1 323 964	0,6	705 021	794 378	0
24-36 mois	1 087 027	0,8	1 096 917	0,85	869 622	932 379	0
plus de 36 mois	3 318 707	1	4 202 825	0,85	3 318 707	3 572 401	0
Mâles	lait	eqUGB	viande	eqUGB	Affecté LAIT	Affecté VIAN	Affecté VB
0-6 mois	668 001	0,4	881 859	0,2	0	186 843,2	256 729,0
6-12 mois	132 546	0,3	822 859	0,45	0	410 050	-
12-24 mois	250 044	0,75	366 187	0,6	0	407 245	-
24-36 mois	76 069	0,8	190 230	0,8	0	213 039	-
plus de 36 mois	131 618	0,8	287 287	1	0	392 581	-

Au total, on obtient la répartition suivante :

TOTAL		Affecté LAIT	Affecté VIANDE	Affecté VB
Ugb	Femelles	5 308 157	5 849 088	31 805
	Mâles	-	1 609 759	256 729
	Total	5 308 157	7 458 848	288 534
	%	41%	57%	2%

- **Effectifs ovins et caprins**

Les données de base sont des données de la statistique agricole annuelle, donnant les effectifs d'animaux dans les exploitations en 2013 pour les brebis laitières et les brebis mères viandes :

	Effectifs	
Brebis laitières	1 239 092	25%
Brebis mères viande	3 630 318	75%

Comme on ne dispose pas du même détail que pour les bovins pour affecter les animaux aux filières lait et viande, on reprend simplement le même prorata.

Vaches laitières	3 698 374	47%
Vaches nourrices	4 098 080	53%

Ainsi, on avait 47 % des vaches qui sont des vaches laitières (données SAA 2013), pour un effectif laitier total sur les exploitations de 37 % du total.

Effectif lait	6 731 897	37%
Effectif viande	11 599 076	63%

En appliquant la même répartition aux brebis, on en déduit que 25 % des brebis étant laitières, cela équivaut à 18 % des effectifs ovins étant liés aux exploitations ovines laitières.

Affectation lait	2 255 434	18%
Affaectation viande	10 275 138	82%

En affectant ces pourcentages au total de l'effectif ovin en France, soit 7.2 millions de têtes (SAA 2013), on aurait alors 1.3 millions affecté au lait, et 5.9 millions à la viande.

	Têtes
Effectif total	7 273 827
Effectif affecté lait	1 309 249
Effectif affecté viande	5 964 578

En ce qui concerne les caprins, on affecte la totalité des effectifs caprins à la filière caprine, soit 1.2 million d'animaux.

Caprins	1 285 405
----------------	-----------

CONCLUSION RUMINANTS

	Bovin viande	Bovin lait	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux de boucherie
Effectif (têtes)	11 599 076	6 731 897	5 964 578	5 964 578	1 285 405	721 335
UGB	7 458 848	5 308 157	894 687	894 687	218 519	288 534

- **Effectifs porcins**

Données SAA 2013 d'effectifs sur les exploitations (ensemble de l'espèce porcine et truies de 50 kg et plus).

Espèce porcine	Ensemble espèce porcine	13 499 432
	Truies de 50kg et +	1 046 738

- **Effectifs de volailles et lapins**

Données SAA 2013 d'effectifs sur les exploitations, en milliers d'animaux (volailles et lapins).

Poules pondeuses d'oeufs de consommation	43054
Poulets de chair (y compris coqs et coquelets)	154520
Canards à gaver	13506
Canards à rôtir	12794
Dindes et dindons (au 1er octobre)	22455
Oies au 1er octobre (à rôtir, à gaver)	556
Pintades	10374
Cailles d'élevage	9192
Lapines reproductrices	838

On évalue l'ensemble de la volaille de chair en additionnant les effectifs de poulets de chair, canards à gaver, à rôtir, dindes et dindons, oies, pintades et cailles.

	Têtes
Volaille chair	223 397 000
Lapins	838 000
Volaille œuf	43 054 000

Annexe 3 : Les abattages

- **Abattages de bovins**

- **Gros bovins**

Les vaches de réformes laitières vont être considérées comme étant directement liés à l'élevage laitier, tandis que tous les autres gros bovins sont liés à l'élevage bovin viande.

Les données de base pour l'abattage sont celles des abattages contrôlés de la conjoncture des animaux de boucherie en 2013, en tec et en têtes.

	tec	têtes
BOVINS	1 406 255	4 658 142
Veaux de boucherie	181 212	1 332 592
Gros bovins	1 225 043	3 325 550
_Génisses	153 290	434 188
_Vaches	581 948	1 654 407
_Gros bovins mâles	489 805	1 236 955

Pour chacune de ces catégories d'animaux, on connaît la part d'animaux issus des élevages laitiers et allaitants : 49 % des vaches abattues sont des vaches de réforme laitière ; les autres animaux, bien que pouvant être de type laitier, sont engraisés sur des ateliers qui sont, dans cette étude, considérés comme faisant partie de la filière bovin viande (engraissement de JB, de taurillons, ou de bœufs).

	Animaux de type laitier	Animaux de type viande	Animaux laitiers engraisés hors atelier laitier
Génisses	98%	0%	2%
Vaches	51%	49%	0%
Bœufs	43%	0%	57%
JB+taureaux	64%	0%	36%

En conclusion, on peut déduire les tonnages totaux abattus que l'on considère dans l'étude comme étant liés aux élevages bovin viande (939 888 tec) et à la filière lait (vaches de réformes laitières, 285 155 tec).

	TOTAL	Filière viande	Filière lait
_Génisses	153 290	153 290	-
_Vaches	581 948	296 793	285 155
_Gros bovins mâles	489 805	489 805	-
TOTAL Bovins	1 225 043	939 888	285 155
		77%	23%

- **Veaux**

Les données de base pour l'abattage de veaux sont les mêmes que pour les gros bovins, la conjoncture des animaux de boucherie en 2013. Cependant, ces données ne permettent pas de faire la distinction entre les veaux de boucherie (veaux laitiers engraisés sur des ateliers distincts) et les veaux sous la mère et les veaux lourds (veaux de type viande élevés dans l'élevage naisseur). On estime que 80 % des abattages correspondent aux veaux laitiers.

	Veaux de boucherie	Veaux sous la mère/veaux lourds
Abattage veaux(tec)	144 970	36 242

Les 20 % restants sont, dans l'étude, liés aux élevages bovin viande.

Conclusion total espèce bovine

En conclusion, on a, pour l'espèce bovine, gros bovins et veaux confondus, les résultats suivants :

	Bovin viande	Bovin lait	Veaux de boucherie
tonnage (tec)	976 131	285 155	144 970
	69%	20%	10%

Les mêmes calculs sont appliqués aux données d'effectifs d'animaux.

	Bovin viande	Bovin lait	Veaux de boucherie
têtes	2 781 409	810 659	1 066 074
	60%	17%	23%

- **Abattages d'ovins et de caprins**

Les données de base pour l'abattage d'ovins et de caprins sont les mêmes que pour les gros bovins, la conjoncture des animaux de boucherie en 2013.

	tec	têtes
OVINS	79 816	4 228 065
Agneaux	65 272	3 662 175
Ovins de réforme	14 544	565 890
CAPRINS	6 491	760 182
Chevreaux	3 569	625 780
Caprins de réforme	2 921	134 402

- **Ovins lait et viande**

On affecte aux élevages ovin lait 25 % des ovins de réforme abattus (part de l'effectif en brebis laitières/total sur les exploitations, données SAA 2013, cf plus haut). La totalité des abattages d'agneaux est affectée aux élevages ovin viande.

	Ovins viande	Ovin lait
Brebis de réforme	10 843	3 701
Agneaux	65 272	-
Total	76 115	3 701
	95%	5%

Le même calcul est réalisé pour les abattages en têtes :

<i>en têtes</i>	Ovins viande	Ovin lait
Brebis de réfo	421 891	143 999
Agneaux	3 662 175	-
Total	4 084 066	143 999
	97%	3%

- **Caprins**

BILAn CAPRINS	tec	têtes
Caprin réforme	2 921	134 402
Chevreaux	3 569	625 791
Total	6 490	760 193

- **Abattages de porcs**

Les données de base pour l'abattage de porc sont les mêmes que pour les gros bovins, la conjoncture des animaux de boucherie en 2013.

	tec	têtes
PORCINS	1 937 386	23 729 950

- **Abattages de volailles et lapins**

Les données de base pour l'abattage de volaille sont les mêmes que pour les gros bovins, la conjoncture des animaux de boucherie en 2013.

	tonnes	1000 têtes
Total Gallus	1 078 575	829 782
_ Poulets	1 022 240	789 987
_ Chapons	8 562	2 966
_ Poules de réforme	47 773	36 829
Dindes	346 200	44 269
Canards	228 958	74 876
Pintades	31 121	24 748
Oies	1 248	252

Par ailleurs, le lapin représente un total de 46 900 tec abattues en 2011.

Pour obtenir les abattages liés à la volaille de chair, on additionne les différentes espèces, à l'exception des poules de réforme, qui sont partagées entre la volaille œuf et la volaille chair. Cette répartition se fait au prorata des effectifs de poules présentes sur les exploitations.

Effectifs dans les exploitations (1000 têtes)		
Volaille chair	223 397	84%
Volaille œuf	43 054	16%

On obtient ainsi les données suivantes :

	tec
Volaille chair	1 678 383
Volaille œuf	7 719
Lapin	46 900

Dans l'étude, les volailles chair et lapins sont regroupés, ce qui donne la répartition finale suivante :

	tec	
Volaille chair + lapins	1 725 283	99,55%
Volaille œuf	7 719	0,45%

Annexe 4 : Import d'animaux vivants et de produits animaux

- Animaux vivants

Sources : bilans FranceAgriMer, d'après Douanes, SSP (2013)

	import animaux vivants (1000 tec)	abattages (1000 tec)	% import /abattage
Ovin-caprin	3,5	86,7	4,0%
Volaille chair	2,8	1817,6	0,2%
Bovin	5,6	1409	0,4%
Porcin	6,5	2144,2	0,3%

- Viande

- Les deux cas « simples » : ovins-caprins et volaille

Pour ces viandes les données des bilans FranceAgriMer permettent d'évaluer directement la part de l'import par rapport à la consommation :

	import viande (1000 tec)	consommation (1000 tec)	%import/ consommation
Ovin-caprin	107	183,8	58,2%
Volaille chair	509,6	1703,8	29,9%

- Le porc : le cas de la transformation

Pour le porc, cette évaluation est plus complexe, puisque l'on peut différencier la viande importée destinée à la transformation, des imports totaux de viande et de produits à base de porc par rapport à la consommation.

- Viande destinée à la transformation

On connaît le tonnage de viande importée à destination de la charcuterie, et le total mis en œuvre en charcuterie, industrielle+artisanale (données IFIP). On estime la part de l'industrielle à 90 %, en considérant que la charcuterie artisanale utilise essentiellement des viandes d'origine française. On a ainsi un total de viande importée équivalent à 30 % du total mise en œuvre en charcuterie industrielle.

	import viande destinée à la transformation (tec)	Production totale (équivalent tec en viande de porc mise en œuvre), artisans + industrielle	Part industrielle	Part import/mise en œuvre charcuterie industrielle porc
Porc	400 000	1 500 000	1 350 000	30%

- Consommation de porc et produits à base de porc

Pour évaluer la part de l'import par rapport à la consommation finale, on se base sur les données des bilans FranceAgriMer, comme précédemment :

import de porcs et produits à base de porc (100 tec)	consommation de produits à base de porc	%import/consommation
613,2	2101,5	29%

Espèce porcine	Ensemble espèce porcine	13 499 432
	Truies de 50kg et +	1 046 738

- **Le bovin : distinction vaches laitières, viande et veaux de boucherie**

Les bilans FranceAgriMer permettent de calculer la part de viande bovine importée uniquement de manière globale.

	import viande (1000 tec)	consommation (1000 tec)	%import/consommation
Bovin	375	1545	24,3%

Cependant, il existe des différences importantes selon le type de bovin considéré. De fait, les données du dossier *Où va le bœuf* de l'Institut de l'élevage permettent de distinguer les vaches laitières de réforme des autres bovins ; les pourcentages d'import sont extrêmement différents.

	import viande (1000 tec)	consommation (1000 tec)	%import/consommation
Bovin viande	50	910,8	5,5%
Bovin lait (réforme lait)	317,5	766,8	41,4%

Enfin, pour le veau de boucherie, L'institut de l'élevage estimait en 2012 que la France représentait 31% de la production européenne, et 37% de la consommation. On estime ainsi (en négligeant la part des échanges avec les pays tiers), que 16 % du veau consommé en France est importé.

	import viande (part européenne)	consommation (part européenne)	%import/consommation
Veau boucherie	6%	37%	16,2%

- **Œufs et ovoproduits**

Données des bilans FranceAgriMer (2013)

- **Import d'œufs à couvrir**

	import œufs	œufs éclos sur les élevages	% import /œufs éclos
OAC (1000tecoq)	2,6	74,7	3,5%

Les élevages de jeunes reproducteurs utilisent donc essentiellement des œufs français.

- **Import d'œufs de consommation**

	import œufs	œufs dispo sur le marché (conso+transformation)	% import /utilisation œufs
Œufs de conso (1000tecoq)	47	942,5	5,0%

Les centres d'emballages, industries de fabrication d'ovoproduits et distributeurs d'œufs utilisent ou vendent également essentiellement des œufs français.

- **Import d'ovoproduits**

import ovoproduits	Consommation ovoproduits*	%import/ conso ovoproduits
71,1	325,3	21,9%

La part d'importation des ovoproduits dépasse 20 % : on peut donc considérer que dans les industries ou chez les distributeurs qui les utilisent, 21,9 % de l'activité liée aux ovoproduits n'est pas liée à l'élevage français.

- **Produits laitiers**

Données CNIEL

- **Import de lait en vrac**

Le lait liquide en vrac importé représente 164 ML en 2011 (source : CNIEL, Eurostat) sur un total livré aux industries laitières d'environ 24 000 millions de litres (source CNIEL), soit moins de 1 %.

- **Import de produits laitiers :**

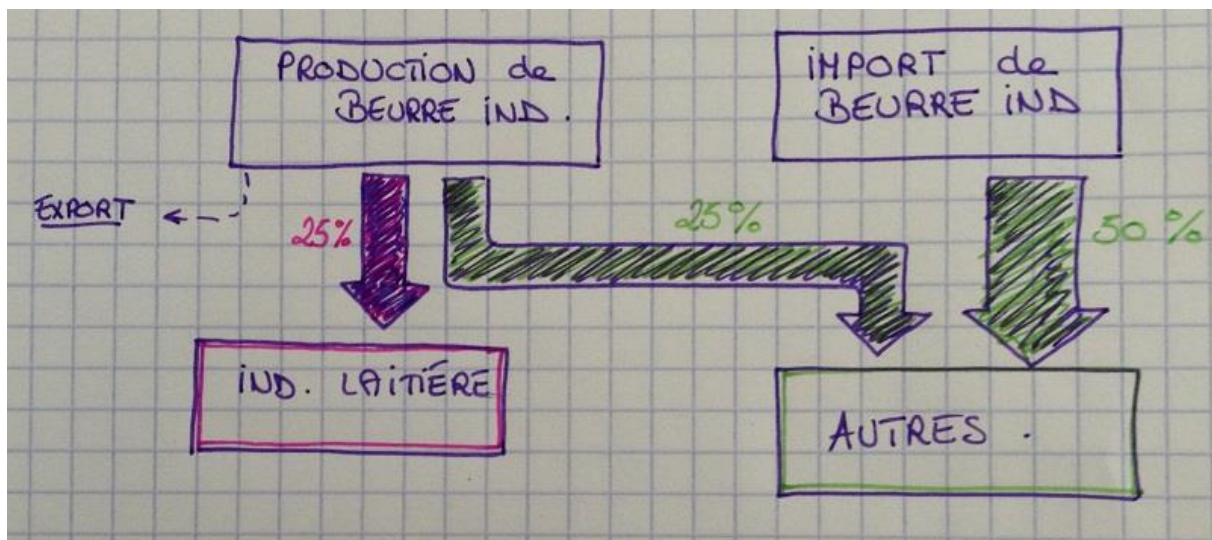
Année 2013	Import / Fabrication (%)	Import / total disponible* (%)
Yaourts et laits fermentés	5	7
Lait conditionné	6	6
Fromages	14	18
Beurre conditionné	3	3
Crème conditionnée	18	18
Beurre vrac + beurre concentré	83	50
Poudre de lactosérum	14	23
Poudres de lait	14	24

* : total disponible = Fabrication – export + import

Source : CNIEL d'après FranceAgriMer et Eurostat

En étudiant le détail par produit (attention : pas de différenciation entre Produits industriels et Produits de grande consommation), on constate que la France est structurellement déficitaire en beurre industriel (vrac+concentré). Il n'existe cependant pas d'étude au niveau français sur l'utilisation du beurre industriel. Une étude européenne datant de 2012 indique que le beurre et les MGLA sont utilisés dans leur grande majorité par des industries alimentaires hors produits laitiers : 47 % en boulangerie pâtisserie viennoiserie, 13 % en chocolaterie, 12 % en biscuiterie. L'industrie laitière utilise le beurre industriel uniquement dans les spécialités laitières à tartiner et dans les fromages fondus.

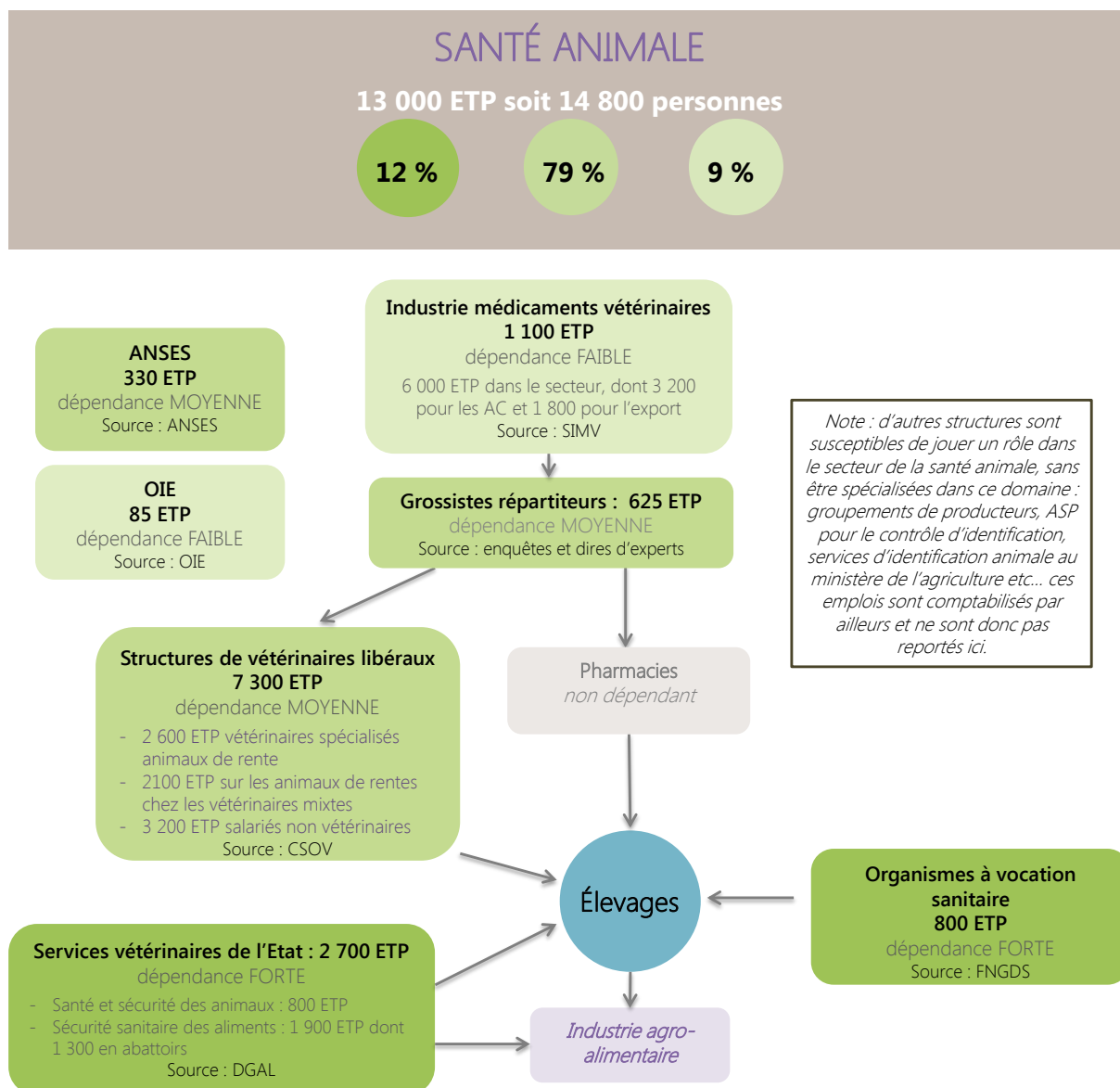
Même s'il n'existe de pas de telles données à l'échelle française, il semblerait donc que l'essentiel du beurre importé soit à destination de la boulangerie, biscuiterie, chocolaterie...



Pour ces industries, la part de beurre français est en conséquent d'un tiers, le beurre importé représentant les 2/3 du total. 2/3 des emplois liés à l'utilisation de ce beurre seraient donc liés à l'élevage hors France.

Les autres produits laitiers (industriel et de grande consommation) ne sont pas importés de manière significative en France.

Annexe 5 : Calcul de l'emploi pour le secteur de la santé animale



GROUPE DE RELECTURE : YVES TREGARO(FRANCEAGRI-MER), LAURENT JOURNAUX (IDELE & FRANCE GENETIQUE ELEVAGE), DAVID NGWA-MBOT (GDS FRANCE), PHILIPPE CHOTTEAU (IDELE), AGATHE LANG

Sommaire

- Fabrication et distribution des médicaments vétérinaires 20
- Vétérinaires libéraux 24
- Services vétérinaires de l'Etat déconcentrés 28
- Organismes à vocation sanitaire 30
- ANSES 31
- OIE 32

- Fabrication et distribution des médicaments vétérinaires

- Industrie du médicament vétérinaire

Fabricants spécialisés en santé animale (mixte animaux de compagnie/animaux de rente) : 38 entreprises en France

Activité considérée :

Fabrication de médicaments vétérinaires pour les animaux d'élevage

Dépendance : 17/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative du débouché élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	57%	% disponible uniquement pour le marché français (% du CA animaux de rente / CA total)	6
	Part d'acteurs spécialisés	0%	SIMV : "Généralement les entreprises sont sur les 2 marchés" (=rente+animaux de compagnie)	
	Diversité des débouchés	3,00	Animaux de rente/de compagnie uniquement	
Contraintes territoriales	évaluation	1	Recherche non liée au territoire, R&D et production un peu plus (cf rapport p92) ; cependant, fort export dans le monde entier, produit à très forte VA et facilement transportable	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	forts investissements immatériels (autorisations de mise sur le marché, développement de molécules spécifiques) ; compétences et investissements matériels peu spécifiques	8
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un marché de substitution	2	marché international (déjà fort export), marché animaux de compagnie + pharmaceutique humain. Cependant, la France constitue un marché important pour les médicaments vétérinaires(cf p 85) : 6 % du marché mondial, 1er marché européen	

Sources de données :

- Syndicat de l'industrie du médicament vétérinaire (SIMV), échanges mai-octobre 2014
- Rapport de l'étude prospective sur les facteurs d'évolution des industries de santé et leur impact à 10 ans sur l'emploi, BPI groupe, janvier 2013

Calcul de l'emploi :

On a 6 600 salariés au total (SIMV)

56,9 % du CA total du marché français des médicaments vétérinaires (production nationale + import) est lié aux animaux de rente en 2011 (source BPI Groupe). On applique ce ratio à la production française (les chiffres de la production ne sont pas disponibles).

	Rente	Compagnie	Equin	total
Répartition du CA, 2011	57%	38%	5%	100%
Effectif	3 755	2 536	308	6 600

66 % du CA est lié à l'activité d'export ; on considère donc que 66 % des emplois ne sont pas liés à l'activité d'élevage en France. (Remarque : 47 % vers le reste du monde, 19 % vers l'UE).

	France	Export	Part France /activité totale
CA (2011), en M€	780	1500	34%
Effectif	1 285	2 471	

On a donc au final :

Emplois et ETP	emplois	ETP*
Total France	6 600	5 610
Activité de rente	3 755	3 192
Activité de rente marché	1 285	1 092

*Taux appliqué : taux moyen ESANE 2011 - code APE "M" (activités spécialisés scientifiques et techniques)

Répartition par filière : Les AMM couvrent généralement plusieurs espèces, le SIMV n'a donc pas de statistiques.

On dispose en revanche d'informations très fiables sur l'usage des antibiotiques (source ANSES) : les tonnages vendus (en matière active) sont détaillés par espèce.

Les antibiotiques représentent 19% des ventes des industries du médicament vétérinaire (cf infographie SIMV) ; cette répartition n'est donc pas très fiable. Cependant, aucune autre répartition ne permet de discriminer l'activité par espèce ; dans l'absence d'autre information, on considère que la répartition des ventes d'autres médicaments est identique à celle des antibiotiques.

Répartition par filière	bovins	lapins	ovins-caprins	Porcs	Volailles
Ventes d'antibiotique (2013, source ANSES) en tonnage de matière active	147,17	52,46	45,16	262,12	156,57
Part du total	22%	8%	7%	40%	24%
Détail bovins	Viande	Lait	Veaux	Total	
Effectif sur les exploitations	11 599 076	6 731 897	721 335	19 052 309	
Détail ovins caprins	Ovins viande	Ovin lait	Caprins	total	
Effectif sur les exploitations	5 422 896	1 850 931	1 285 405	8 559 232	
Détail volaille	Volaille chair (yc la)	Volaille œuf	total		
Effectif sur les exploitations	224 235 000	43 054 000	267 289 000		

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
14%	0%	8%	40%	26%	5%	4%	1%	1%	1%

- Grossistes répartiteurs

Activité considérée :

Grossistes assurant le rôle d'intermédiaires entre fabricants de médicaments et vétérinaires et/ou pharmacies.

Les grossistes-répartiteurs sont les principaux clients des fabricants de médicaments vétérinaires. Ils représenteraient 90 % de la distribution en gros du médicament vétérinaire, les 10% restants correspondant aux ventes directes des fabricants (notamment transitant par des dépositaires).

Dépendance : 20/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative du débouché élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	57%	<i>partagé animaux rente/compagnie</i>	9
	Part d'acteurs spécialisés	50%	<i>la moitié des acteurs sont spécialisés</i>	
	Diversité des débouchés	4,00	<i>restreinte : animaux d'élevage/de compagnie</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Régional</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		5
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un marché de substitution	2		

Calcul de l'emploi :

On identifie les principaux grossistes répartiteurs acteurs sur le marché des médicaments vétérinaires sur la base de l'avis n° 12-A-14 du 19 juin 2012 relatif aux effets du regroupement de vétérinaires intervenant dans la distribution de médicaments vétérinaires, en matière de concurrence, rendu par l'Autorité de la concurrence.

Ce document précise que, parmi les grossistes-répartiteurs, Alcyon, Centravet, Ecoveto (ces trois opérateurs représentant 54,8 % du marché), Neftys Santé (> 14 %) et Hippocampe détiennent au moins 85 % sur le marché de gros.

	Effectif
Alcyon	420
Centravet	300
Ecoveto	140
Neftys	115
Hippocampe	122
	85%
TOTAL	1 291

On a donc enquêté sur le nombre total d'emplois pour chacune de ces entreprises ; le total de 1097 personnes obtenu a été ramené au total du marché français. On obtient donc un total de 1291 salariés pour la totalité du marché français des médicaments vétérinaires.

Sur ce total, la part d'emplois liée au marché des médicaments pour les animaux d'élevage est évaluée sur la base du CA des fabricants. 57 % des emplois des grossistes vétérinaires seraient ainsi liés à l'élevage, soit 734 personnes.

	Rente	Compagnie	Equin	total
Répartition du CA fabricants, 2011	57%	38%	5%	100%
Effectif	734	496	60	1 291

En conclusion, on obtient les totaux suivants :

Emplois et ETP	emplois	ETP*
Total France	1 291	1 097
Activité de rente	734	624

*Taux appliqué : taux moyen ESANE 2011 - code APE "M" (activités spécialisés scientifiques et techniques)

Répartition par filière : cf fabrication de médicaments vétérinaires

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
Répartition	13%	0%	8%	40%	26%	5%	5%	1%	1%	1%

- Pharmacies

Activité considérée :

Les pharmacies assurent une partie de la délivrance des médicaments vétérinaires.

Dépendance : 11/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative du débouché élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	5%	<i>partagé humain + animaux rente/compagnie</i>	2
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	2,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3		9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un marché de substitution	0		

Les pharmacies dans leur ensemble ne sont pas dépendantes de l'élevage. En revanche, il convient de rappeler que dans certaines zones géographiques, dans le milieu rural, la délivrance de médicaments vétérinaires peut représenter jusqu'à 30% de leur CA, avec une dépendance territoriale forte.

- **Vétérinaires libéraux**

Associés et salariés travaillant dans des cabinets vétérinaires privés.

Activité considérée :

Soin aux animaux d'élevage

Dépendance : 27 /45 - > MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative du débouché élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	29%	<i>cf calcul onglet total</i>	7,30
	Part d'acteurs spécialisés	57%	<i>Part ds vétérinaires spécialisés rente / total des vétérinaires ayant une activité de rente (spécialisés, mixtes dominante rente et mixte dominante canine)</i>	
	Diversité des débouchés	3,00	<i>Animaux de rente/compagnie</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	4	<i>Déplacements sur les exploitations ; service de proximité</i>	12
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>Peu de vétérinaires spécialisés sur une espèce ; matériel et investissements peu spécifiques</i>	8
	Spécificité/élevage	3	<i>Compétences et matériels de rurale sont assez peu spécifiques par rapport à l'alternative de la médecine vétérinaire canine</i>	
	Existence d'un marché de substitution	4	<i>Marché de substitution en canine, mais limité en volume, notamment en zones rurales</i>	

Remarques :

L'élevage n'est pas toujours la totalité de leur activité : 30 % de mixtes animaux de rente/animaux de compagnie

Il existe un seuil limite à environ 80/20 : au delà de 80 % sur la même activité, ça n'est plus intéressant de maintenir la 2ème activité

Lien géographique très fort (nécessité de proximité).

Source de données :

- Conseil national de l'Ordre vétérinaire : Enquête auprès de tous les inscrits à l'ordre : les chiffres de l'ordre comprennent les salariés des groupements de producteurs, certains des vétérinaires travaillant en OVS (GDS, UGPVB) et ceux en OVT (vétérinaires libéraux par ailleurs)

- étude Xerfi : total des salariés non vétérinaires

Calcul de l'emploi :

En 2013, on a **17 429 vétérinaires** inscrits au conseil de l'ordre. Parmi ceux-ci, 91% (chiffres 2012, 2013 non disponibles) déclarent être en exercice libéral, soit 15 860 vétérinaires libéraux en France.

Nombre total vétérinaires inscrits au conseil de l'ordre	
17 429	
Part d'exercice libéral (2012)	91%
15 860	vétérinaires libéraux

26.6% déclarent une compétence principale en animaux de rente et 61.38% en animaux de compagnie.

Compétence principale et activité exclusive/mixte - données 2013	%	Total
animaux de compagnie	61,38%	9 735
animaux de rente	26,60%	4 219

Cependant, on ne distingue pas, parmi chacune de ces catégories, les vétérinaires exerçant en exercice exclusif ou mixte.

En revanche, les données 2012 permettaient cette distinction (tableau de la page 12 du rapport annuel 2012) :

Activité exclusive/mixte (données 2012)	Exercice exclusif	Exercice mixte	Total
Animaux de compagnie	8 029	2 981	11 010
Animaux de rente	2 501	1 555	4 056

- **Compétence principale Animaux de rente** : On voit que 2501 vétérinaires déclarent comme unique compétence les animaux de rente tandis que 1555 l'associent à des compétences secondaires. On a donc, en 2012, 38 % des vétérinaires ayant comme compétence principale les animaux de rente qui ont un exercice mixte.

On applique ce ratio aux chiffres de 2013 : on considère donc que 38 % des 4219 vétérinaires ayant comme compétence principale les animaux de rente en 2013 ont un exercice mixte, soit **1 617 vétérinaires**. Pour ceux-ci, on estime que 70% de leur activité est liée aux animaux de rente, on compte donc **1 132 équivalent vétérinaires**.

A l'inverse, 62 % de ces vétérinaires auraient donc une activité exclusive, soit **2 601 vétérinaires**, et sont donc considérés à 100% liés à l'élevage.

- **Compétence principale Animaux de compagnie** : On voit sur les données 2012 que 8029 vétérinaires déclarent comme activité exclusive les AC, tandis que **2981** (2327+174+372+108) déclarent des compétences secondaires, soit 27 % ayant une activité mixte.

Comme précédemment, ce ratio est appliqué aux données 2013 : 27 % des 9 735 vétérinaires ayant comme compétence principale les AC auraient également une activité avec les animaux de rente, soit **2636** personnes. On considère que 30% de leur activité est liée aux animaux de rente, soit **971 équivalents vétérinaires**.

Vétérinaires - activité de rente				
	Exercice exclusif rente	Exercice mixte dominante AR	Exercice mixte dominante AC	TOTAL
total	2 601	1 617	2 636	6 855
Part d'activité liée à la rente (une dominante=70% de l'activité)	2 601	1 132	791	4 524

Biais de cette clef de répartition :

- l'activité animaux de compagnie nécessite plus de salariés non vétérinaires en back-office
- les unités "rente" sont souvent de taille plus importante que les cabinets vétérinaires d'animaux de le travail administratif).

Total vétérinaires et non vétérinaires				
	Total	Animaux de rente (exclusif+mixte)	Equivalent animaux rente uniquement	Equivalent animaux rente hors GP (300 vétérinaires)
Vétérinaires	15 860	6 855	4 524	4 274,4
Salariés non vétérinaires	14 000	6 051	3 994	3 833,4
Total	29 860	12 905	8 518	8 108
ETP*	27 060	11 695	7 719	7 341

* 1 vétérinaire = 1 ETP, les salariés vétérinaires sont estimés être 50 % à temps partiel (0,6 ET Les salariés non vétérinaires sont 50 % à être à temps partiel (<http://www.gipsa.fr/index.php?p=128>).

On estime que le temps partiel est en moyenne à 60 % (http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATCCF03242).

Répartition par filière : pas de données directes disponibles

Répartition à dire d'expert (Conseil de l'ordre) :

Répartition à dire d'expert (CSOV)	Porc	Volaille	Ruminants
total	250	250	4024
hors GP	125	125	4024

- Porc : 250 vétérinaires (dont 50 % en GP)

- Volaille (chair-oeuf-lapin) : 250 vétérinaires (dont 30 en GP et 120 dans diverses industries privées)

La répartition chair-oeuf-lapin est ensuite faite sur la base des effectifs présents sur les exploitations (SAA 2012)

	Volaille chair	Volaille œuf
effectif animaux	223 397	43 054

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

- Ruminants : 4500 vétérinaires (environ 30 pour les veaux de boucherie ; peu pour les petits ruminants, qui ont une valeur vénale très faible et demandent peu d'intervention des vétérinaires)

La répartition bovin lait-bovin viande-petits ruminants est faite sur la base des effectifs présents sur les exploitations (SAA 2013) pondérés d'un coefficient de 0.3 pour les petits ruminants.

	Bovin lait	Bovin viande	Ovin lait	Ovin viande	Caprin
effectif animaux	6 731 897	11 599 076	1 850 931	5 422 896	1 285 405
coefficient*	1	1	0,3	0,3	0,3
effectif corrigé	6 731 897	11 599 076	555 279	1 626 869	385 622

** On retient un coefficient correspondant à la plus faible activité des vétérinaires en libéral sur les petits ruminants : à nombre de tête égal, on estime l'activité du vétérinaire selon l'espèce*

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux	TOTAL
Vétérinaires	2 217	-	1 287	125	105	20	311	106	74	30	4 274
Salariés non vétérinaires	1 988	-	1 154	112	94	18	279	95	66	27	3 833
Total	4 205	-	2 441	237	199	38	590	201	140	57	8 108
Répartition par filière	52%	0%	30%	3%	2%	0%	7%	2%	2%	1%	100%

- **Services vétérinaires de l'Etat déconcentrés**

Activité considérée :

Activités liées au programme budgétaire 206 (Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation) dans les services déconcentrés (DRAAF, DAAF, DD(CS)PP).

La DGAL et ses services déconcentrés relevant du programme 206 ont pour principales missions de garantir la santé des consommateurs, des animaux, des végétaux et de l'environnement en s'assurant des conditions sanitaires dans lesquelles les produits animaux et végétaux sont produits et mis sur le marché ou introduits sur le territoire.

Dépendance :

Contrôles en élevage (SPA) : 36/45

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	4,00	activité spécifique à la présence d'élevages (hormis contrôles en transport, expérimentation, animaux domestiques...)	12
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	3,00	effectif en DRAAF, à l'échelle régionale	9
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	5,00	activité proportionnelle au nombre de contrôles à réaliser	15

Contrôles en abattoirs (SSA) : 30/45

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	3	activité spécifique à la présence d'abattoirs mais pas à celle d'élevages	9
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	2	contrainte territoriale attachée à celle des abattoirs et pas des élevages	6
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	5	activité proportionnelle au nombre de contrôles à réaliser	15

Source de données :

DGAL, suivi des effectifs du programme 206

Calcul de l'emploi :

La DGAL fourni les chiffres en ETPT. Le programme 206 dans son ensemble représente un total de 4493 ETPT.

814 sont affectés à la Santé et protection des animaux (SPA), soit les contrôles sur les animaux : élevages, transport, sous-produits animaux, carnivores domestiques, expérimentation animale, pharmacie vétérinaire

1910 sont affectés à la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale (SSA), soit les contrôles dans l'industrie agroalimentaire (abattoirs, ateliers agréés, non agréés), et remise

directe (commerce, restauration). Parmi ceux-là, on dispose du détail des contrôles en abattoirs de boucherie (1181), de volaille (137.2) et les autres (591).

La conversion en effectif est réalisée à partir du ratio général du programme 206 ETPT/effectif total. Celui-ci est de 85% ; il est faible du fait du recours important à des contractuels vétérinaires pour les contrôles en abattoirs. Il est probablement plus élevé en SPA ; on n'a cependant pas tenu compte de cette distinction.

Emploi total		
	ETPT	Effectif*
SA5 (SPA)	814	967
SA6 (SSA)	1910	2 267

* sur la base du ratio général pour la DGAL de 4493 ETP pour 5332 agents

Répartition par filière :

Contrôles en élevages (SPA) :

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
Nombre d'exploitations en ayant	130 267	-	115 000	21 760	90 878	10 098	49 917	5 342	12 949	3 300
Répartition	30%	0%	26%	5%	21%	2%	11%	1%	3%	1%

Contrôles en abattoirs (SSA)

On utilise la séparation entre abattoirs de viande de boucherie et de volaille fournie par la DGAL. La répartition entre les différentes filières est ensuite affinée sur la base des volumes totaux abattus pour chaque espèce.

	Viande de boucherie	Volaille						
Part des contrôles en abattoirs	90%	10%						
Répartition Viande de boucherie								
	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	porcin	ovins viande	ovin lait	Veaux	total
Abattages contrôlés (tonnes)	976130,88	285154,52	-	1 937 386	76 115	3 701	144969,6	3 423 457
Répartition volaille								
	Volaille chair	Volaille œuf	Caprin	total				
Abattages contrôlés	1 678 383	7 719	6491	1 692 593				

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
26%	7%	-	51%	10%	0,05%	2%	0,1%	0,04%	3,79%

- Organismes à vocation sanitaire

Activité considérée :

Les organismes à vocation sanitaires sont des associations d'éleveurs, en général départementales.

Missions : surveillance de l'état sanitaire des troupeaux, suivi des risques sanitaires, conseil aux éleveurs (prévention) + délégation du ministère pour la gestion des prophylaxies.

Dépendance : 37/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Activité spécialisée</i>	15,0
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>à l'échelle du département</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3	<i>Compétences spécifiques</i>	13
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5		

Calcul de l'emploi :

GDS France fournit les données suivants : 800 ETP au total avec 200 ETP affectés aux filiales et 600 dans les GDS directement.

	Emplois	ETP*
	941	800

**Taux appliqué : taux moyen ESANE 2011 - code APE "M"*

Répartition par filière : Les GDS gèrent essentiellement les problématiques liées aux ruminants. En ce qui concerne le secteur porcin, on peut estimer qu'environ 20% de la production relève des GDS (la part la moins structurée). Le reste est géré par les groupements de producteurs qui réalisent une grande partie des opérations de suivi.

estimation FNGDS	80%	bovins
	15%	autres ruminants
	5%	porcin

La distinction précise entre les filières est réalisée sur la base des effectifs sur les exploitations.

	Bovins viande	Bovin lait	veaux	total
Effectifs sur les exploitations (UGB)	7 458 848	5 308 157	288 534	13 055 539
	57%	41%	2%	
	Ovin viande	Ovin lait	Caprins	total
Effectifs sur les exploitations (UGB)	881 629	209 445	218 519	1 309 593
	67%	16%	17%	

En conclusion, on obtient la répartition suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
46%	0%	33%	5%	0%	0%	10%	2%	3%	2%

- ANSES

Activité considérée :

L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail intervient sur sept domaines : alimentation et nutrition humaine, santé-travail, santé-environnement, santé et protection du végétal, produits phytosanitaires biocides et fertilisants, alimentation et santé animale, et enfin médicament vétérinaire (ANMV). Ces deux derniers domaines sont en lien direct avec l'élevage.

Dépendance : 21/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créée cette activité	évaluation de 0 à 5	5,00	sur 2 axes sur 7, santé et alimentation animale, médicaments vétérinaires : prise en compte de risques spécifiques à l'élevage et aux produits animaux	15
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	1,00	Agence nationale	3
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	1,00	Evaluation des risques : peu proportionnel	3

Calcul de l'emploi :

Le site internet de l'ANSES précise que l'effectif total est de 1350 personnes. Cependant, nous n'avons pu obtenir auprès d'eux la part de ces emplois liée à l'élevage.

2 domaines d'intervention de l'ANSES sur un total de sept sont en lien avec l'élevage ; on conserve donc 2/7 de l'emploi total, soit 386 personnes.

	Effectif	ETP
ANSES	1350	1 148
lié à l'élevage (2/7)	386	328

Répartition par filière : En l'absence d'information précise, la répartition par filière est réalisée sur la base des UTA dans les exploitations.

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- OIE

Activité considérée :

L'organisation mondiale de la santé animale, basée à Paris, est une agence intergouvernementale en charge de l'amélioration de la santé animale dans le monde.

Dépendance : 18/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	4,00	activité spécifique à la présence d'élevages ; l'OIE est une organisation internationale, donc pas liée directement aux élevages français. Cependant, le siège ne serait pas situé en France sans élevage français.	12
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	-	Organisation internationale	0
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	2,00	Importance de l'organisation liée à l'importance de l'élevage ; activité quotidienne non directement proportionnelle	6

Calcul de l'emploi :

Le site internet de l'OIE donne la liste des salariés, qui sont au nombre de 100.

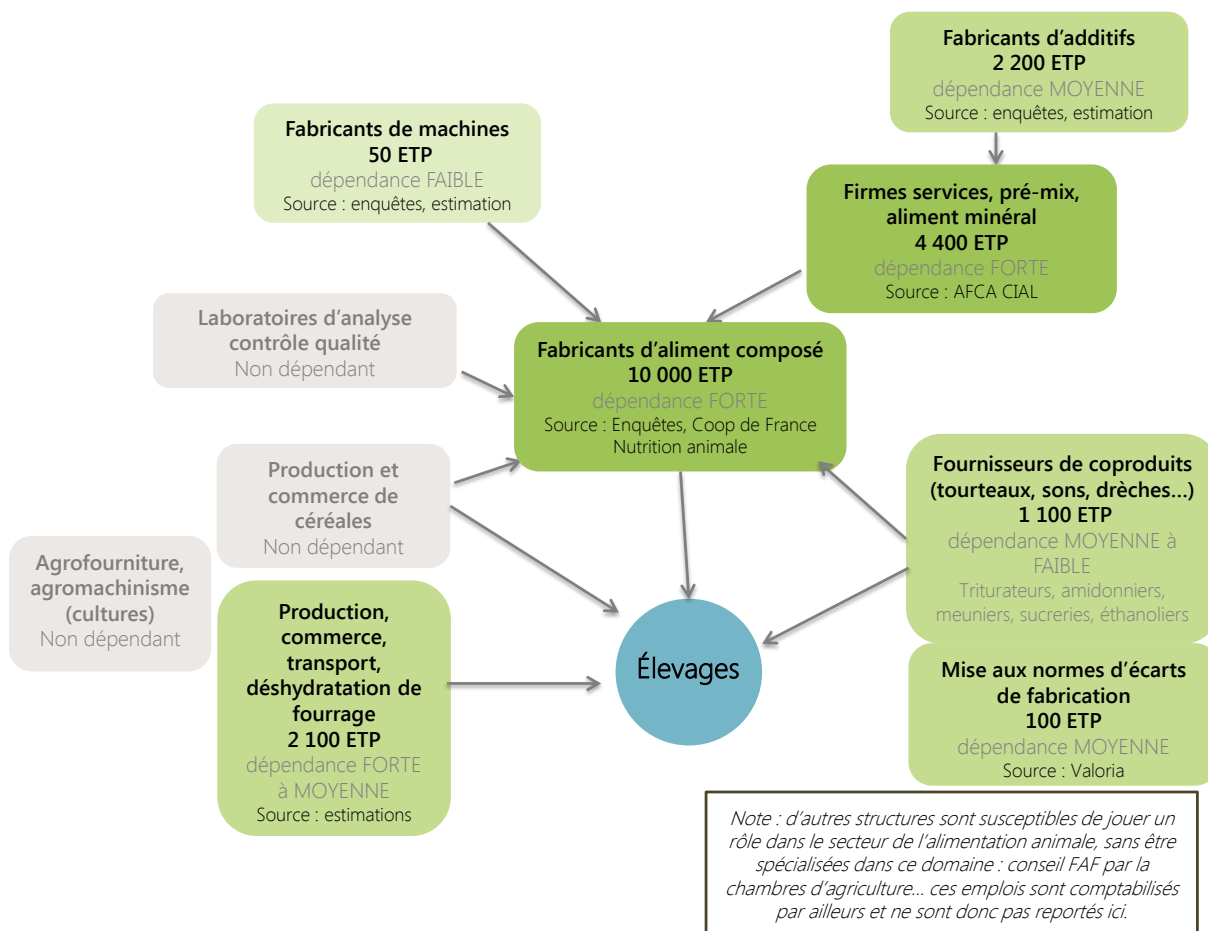
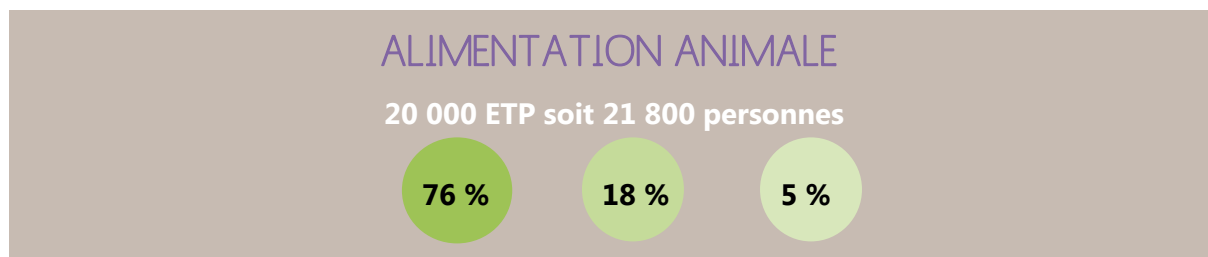
	Effectif	ETP
OIE	100	85

source : site internet de l'OIE

Répartition par filière : En l'absence d'information précise, la répartition par filière est réalisée sur la base des UTA dans les exploitations.

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

Annexe 6 : Calcul de l'emploi dans le secteur de l'alimentation animale



GROUPE DE RELECTURE : YVES TREGARO (FRANCEAGRI MER), STEPHANE RADET (SNIA), RACHEL RIVIERE (INAPORC) ; AGATHE LANG

Sommaire

• Fabrication d'aliments composés.....	35
• Firmes services, pré-mix, aliment minéral.....	37
• Fabricants d'additifs	39
• Laboratoires d'analyse qualité.....	41
• Fabricants de machines pour usines d'aliment composé.....	41
• Mise aux normes des écarts de production issus de l'industrie agroalimentaire.....	43
• Coproduits et sous-produits	44
➤ Triturateurs.....	44
➤ Amidonniers	47
➤ Ethanoleries	49
➤ Meuneries.....	51
➤ Producteurs de betterave.....	52
➤ Unités de déshydratation de la pulpe de betterave	53
• Production et commerce de céréales.....	54
➤ Producteurs de céréales/oléagineux	54
➤ Organismes stockeurs	55
➤ Commerce céréales, courtiers	55
• Production et commerce de fourrage.....	57
➤ Producteurs de fourrage	57
➤ Commerce et transport de fourrage.....	58
• Unités de séchage de luzerne	60
• Amont cultures.....	61
➤ Producteurs de semences.....	61
➤ Distributeurs de semences	61
➤ Fabricants de produits phytosanitaires.....	61
➤ Distributeurs de produits phytosanitaires	62
➤ Fabricants d'engrais et d'amendements	62
➤ Distributeurs d'engrais et d'amendements.....	63
➤ Fabricants de matériel de culture	63
➤ Distributeurs de matériel de culture.....	64
➤ Entretien du matériel de culture.....	64
➤ Entreprises de travaux agricoles.....	65

- **Fabrication d'aliments composés**

Activité considérée :

Fabrication d'aliments composés.

La fabrication d'aliment composé est très différente selon les filières :

- ruminants : les aliments essentiels proviennent de l'exploitation (paille, ensilage, foin...). Le fabricant fournit seulement un complément.
- volaille : la totalité des besoins est fournie par le fabricant (formule complète). Les fabricants sont souvent impliqués dans l'organisation de la production (conduite technique, suivi sanitaire...)
- porc : les éleveurs achètent de l'aliment complet ou fabriquent à la ferme (FAF) et n'achètent que des compléments (premix, minéral ou composé)

Champ non couvert : entreprises mélangeuses de matières premières (non déclarées en tant que fabricants d'aliment - vente directe aux éleveurs)

Les acteurs de la fabrication d'aliment composé (chiffres SNIA/Coop de France Nutrition animale) :

190 entreprises, 285 usines (120 coopératives)

Usines très automatisées, peu d'ouvriers ; on a donc surtout des technico-commerciaux, des chauffeurs, des services (formulation, qualité...).

Dépendance : 37/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>aliment composé exclusivement destiné à l'élevage</i>	15,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>distance moyenne 30 à 100 km (source : Coop de France)</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	<i>activité spécifique de l'élevage et largement différenciée selon les filières</i>	13
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	4	<i>Pas de débouché de substitution ; export peu envisageable (VA trop faible/coûts de transports)</i>	

Entretiens réalisés :

- SNIA
- Coop de France Nutrition animale
- Nutrinoë

Calcul de l'emploi :

- statistiques INSEE (CLAP+ESANE): code APE 10.91Z (Fabrication d'aliments pour animaux de ferme)

	Salariés	Niveau de détail
<i>INSEE-CLAP</i>	<i>12 191</i>	<i>établissements 10.91Z</i>
<i>INSEE-ESANE</i>	<i>11 774</i>	<i>entreprises 10.91Z</i>

Périmètre peu fiable :

- manquent certaines entreprises qui sont classées dans négoce/chimie
- pas de possibilité de discriminer les emplois dans les structures ayant une double activité collecte-alimentation animale
- Code obsolète pour certaines entreprises (dépend de la déclaration historique) : certaines entreprises du code 10.91Z font en fait surtout du pet food
- > paraît sous-estimé à Coop de France et au SNIA

- conventions collectives : entreprises à cheval sur 3 conventions, meunerie, statut coopératif et chimie

- enquête adhérents COOP de France: enquête menée au cours de l'été-automne 2014, auprès des adhérents à Coop de France nutrition animale. Enquête exhaustive auprès des 37 adhérents, qui représentent une production totale de 10.3 millions de tonnes en 2013.

Ils comptent 5 576 salariés en nutrition animale.

	Production (t)	Emplois
Adhérents Coop de France	10 300 000	5 376
Total France (2013, t)	21 299 205	11 117

En extrapolant à partir du total produit en France, on peut déduire un nombre d'emplois total de **11 117**.

La distinction entre entreprises à capitaux majoritairement coopératifs et entreprises non coopératives se fait également sur la base de leur production. Attention, le total « coopératives » se réfère à la composition majoritaire des capitaux ; des filiales de coopératives n'ayant pas directement un statut juridique coopératif sont comprises dans cet ensemble. Il faut garder en tête que le secteur de la fabrication d'aliment composé est, sur ce plan, en constante restructuration, et l'on observe par exemple l'émergence de sites partagés, en joint-venture entre une entreprise privée et une coopérative.

	Production	Emplois	ETP*
Total fabricants aliments composé	21 299 205	11 117	10 438
Entreprises à capitaux majoritairement coopératifs	14 909 444	7 782	7 307
Entreprises non liées à une coopérative	6 389 762	3 335	3 131
<i>*taux INSEE CLAP 2011 10.91Z</i>			

Répartition par filière :

La répartition par filière se fait sur la base du tonnage des aliments produits (statistiques 2013 RECENSEMENT COOP DE FRANCE NUTRITION ANIMALE ET SNIA).

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

	Bovin viande : Autres bovins+mash	Bovin lait (veaux) : aliment d'allaitement	Vaches laitières	Porcs	Volaille chair+lapins	Pondeuses	Ovins	Caprins	Autres (équins, gibier, poissons, autres)	Total
Production française d'aliment composé (t, 2013)	4 133 425	363 729	1 316 130	5331694	7 251 625	1 813 587	399 767	215 079	474169	21 299 205

La distinction entre ovin viande/lait se fait sur les effectifs d'animaux (SAA).

Répartition ovin lait/viande	Ovin viande	Ovin lait	total
Effectif animaux	5 422 896	1 850 931	7 273 827

On obtient au final la répartition suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau	Autres
19%	0%	6%	25%	34%	9%	1,4%	0,5%	1%	2%	2%

Le total « Autres » correspond à des types d'élevage non pris en compte dans l'étude (équins, poisson, gibier etc..).

On ne garde donc que le total lié aux filières de l'étude, soit 10 680 emplois, ou 10 027 ETP.

Emplois liés à l'élevage en France	Total filières	Autres	ETP total filières
Total fabricants aliments composé	10 680	247	10 027

- **Firmes services, pré-mix, aliment minéral**

Activité considérée :

Proposition de services destinés aux firmes et aux éleveurs : formulation, logiciels, R&D...

Fabrication de pré-mix

Fabrication d'aliment minéral.

Vendent aux fabricants d'aliment composé ou directement aux éleveurs.

Les acteurs : Firmes services (regroupant en général pré-mix et services)

Dépendance : 31.5/45 -> FORTE

Firmes services et prémix				
Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	96%	<i>activité spécialisée (4% animaux compagnie)</i>	14,7
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>échelle de la grand région</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2		10,5
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	3,5		

Calcul de l'emploi :

Une enquête réalisée par l'AFCA-CIAL en 2015 donne, après extrapolation pour les non répondants, les résultats suivants :

Effectif	ETP
6 000	5 850

Export :

Pour distinguer la part nationale de l'activité, on différencie les équipes commerciales (à 95% sur le marché français) et le reste (compté à hauteur de la part moyenne de l'export, soit 46 %).

	Part des effectifs	Part de l'activité nationale	Effectifs hors export	ETP hors export
Equipe commerciale	50%	95%	2 850	2 779
Autres	50%	54%	1 620	1 580
TOTAL	100%	75%	4 470	4 358

On obtient donc au final un total de 4 470 salariés, ou 4358 ETP liés à l'élevage français.

Répartition par filière :

La répartition par filière est basée sur des estimations réalisées par l'AFAC-CIAL des chiffres d'affaire pour chaque filière.

	TOTAL	Ruminants	Porc	Volaille	Autres
Pré mélange (50%)	50%	34%	19%	47%	0%
Aliment minéral, diététique, liquide (50%)	50%	90%	8%	2%	1%

Ces estimations sont affinées sur la base des répartitions calculées pour les aliments composés (cf plus haut) :

Ruminants :

Bovin viande	Bovin lait (lait)	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
20%	6%	1%	0,5%	1%	2%
64%	20%	5%	2%	3%	6%

Volaille :

Volaille chair	Volaille œuf
35%	9%
80%	20%

Répartition finale :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
40%	0	13%	13%	20%	5%	3%	1%	2%	4%

- Fabricants d'additifs

Activité considérée :

Fabrication et distribution d'additifs destinés aux fabricants d'aliment composé ou de pré-mix. Ces fabricants peuvent avoir une activité mixte d'additifs et d'ingrédients alimentaires en nutrition animale/humaine.

Dépendance : 21/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	50%	<i>additifs alimentation humaine/animale</i>	10,00
	Part d'acteurs spécialisés	90%		
	Diversité des débouchés	3,00		
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1		8
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un débouché de substitution	3	<i>Export possible</i>	

Calcul de l'emploi :

INSEE : pas de code spécifique (codent en ?) ; viennent souvent du secteur de l'alimentation humaine.

Convention collective : chimie

Les approches par code INSEE ou convention collective ne permettent donc pas d'obtenir des chiffres spécifiques au secteur de la fabrication d'additifs destinés à l'alimentation animale.

L'évaluation de l'emploi dans ce secteur a donc été réalisée en évaluant le nombre d'emplois pour les principales entreprises (liste des adhérents du SYNPA).

	min	max	moyenne
Adisseo	1000	1000	1000
Aginomoto	20	50	35
Akzonobel	20	50	35
Altilis	10	20	15
Kemin	10	20	15
Lilly	700	800	750
Lonza	70	140	105
Near	3	5	4
Pancosma	10	20	15
Perstorp	6	9	7,5
Phytosynthèse	20	50	35
Provimi	100	200	150
Lesaffre	400	500	450
TOTAL	2369	2864	2616,5

source : liste adhérents SYNPA nutrition animale ; données emploi societe.co

On évalue donc un ordre de grandeur de 2 600 emplois dans ce secteur.

Effectif	ETP
2 617	2 224

Répartition par filière :

La répartition par filière utilisée est la même que pour les firmes prémix et services.

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
40%	0%	13%	13%	20%	5%	3%	1%	2%	4%

Export :

- Une partie de la fabrication n'est pas située en France -> essentiellement activité de réseau de commercialisation
- L'export est estimé à moins de 20 % par S. Radet et Y. Trégaro.

- Laboratoires d'analyse qualité

Activité considérée :

Contrôle qualité des matières premières destinées à l'alimentation animale. Ces analyses sont réalisées par des laboratoires non spécialisés, dont le champ d'activité couvre des analyses dans le domaine agroalimentaire, environnement, pharmaceutique, bâtiment, médico-légal...

Dépendance : 10/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	15%	<i>faible</i>	2,75
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas d'acteurs spécialisés, gros laboratoires polyvalents</i>	
	Diversité des débouchés	2,00	<i>débouchés larges, tous types de bioanalyses</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>National</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		4
	Spécificité/élevage	2		
	Existence d'un débouché de substitution	2		

- Fabricants de machines pour usines d'aliment composé

Activité considérée :

Fabricants de machines pour les usines de fabrication d'aliment composé.

Dépendance : 13/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	50%	<i>diversification petfood notamment</i>	7
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>2 entreprises, non spécialisées aliment bétail</i>	
	Diversité des débouchés	4,00	<i>alimentation animale</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	0	<i>export ++</i>	0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>matériel destiné à la fabrication d'aliment pour animaux</i>	6
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un débouché de substitution	1	<i>Export</i>	

Calcul de l'emploi :

Il existe deux entreprises principales sur ce marché en France : Stolz et Sabe.

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

	Emplois	ETP*		
Stolz	220	201		
Sabe	35	32		
France	255	233		

* taux du code 2893Z, Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire

Ces deux entreprises représentent au total environ 255 salariés (source : societe.com)
 Leur activité n'est pas destinée à l'alimentation animale à 100 %. Après une discussion avec Tecaliman, on estime à 50 % la part de leur activité liée à l'élevage.

Estimation part élevage		50%
	Emplois	ETP
Emplois élevage	127,5	116

Export :

La part de l'activité française est estimée à 40 % . 60 % des emplois totaux ne sont donc pas comptabilisés.

Estimation activité française		40%
	Emplois	ETP
Emplois marché FR	51	47

Répartition par filière :

Cf aliment composé

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
20%	0%	6%	26%	35%	9%	1%	0%	1%	2%

- Mise aux normes des écarts de production issus de l'industrie agroalimentaire

Activité considérée :

Entreprises de mise aux normes de sous-produits "accidentels" (déchets divers de l'industrie agro-alimentaire au sens large (biscuits, chips etc.) : collecte, homogénéisation des lots, déemballage, contrôle et mise aux normes...

1 050 000 tonnes de coproduits et écarts de production représentant 445 000 tonnes de matière sèche (50 % vers l'industrie, 50 % vers les élevages).

Dépendance : 27/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>uniquement élevage</i>	15,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>compétences spécifiques pour la mise aux normes/homogénéisation</i>	6
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Calcul de l'emploi :

Valoria fédère les entreprises de valorisation en alimentation animale des coproduits et écarts de production agroalimentaires (<http://valoria.info/qui-sommes-nous/les-chiffres.php>) : 120 salariés au total.

	Emplois	ETP*
Entreprises de valorisation des coproduits et écarts de production	120	102
<i>*taux INSEE CLAP 2011 code M</i>		

Répartition par filière :

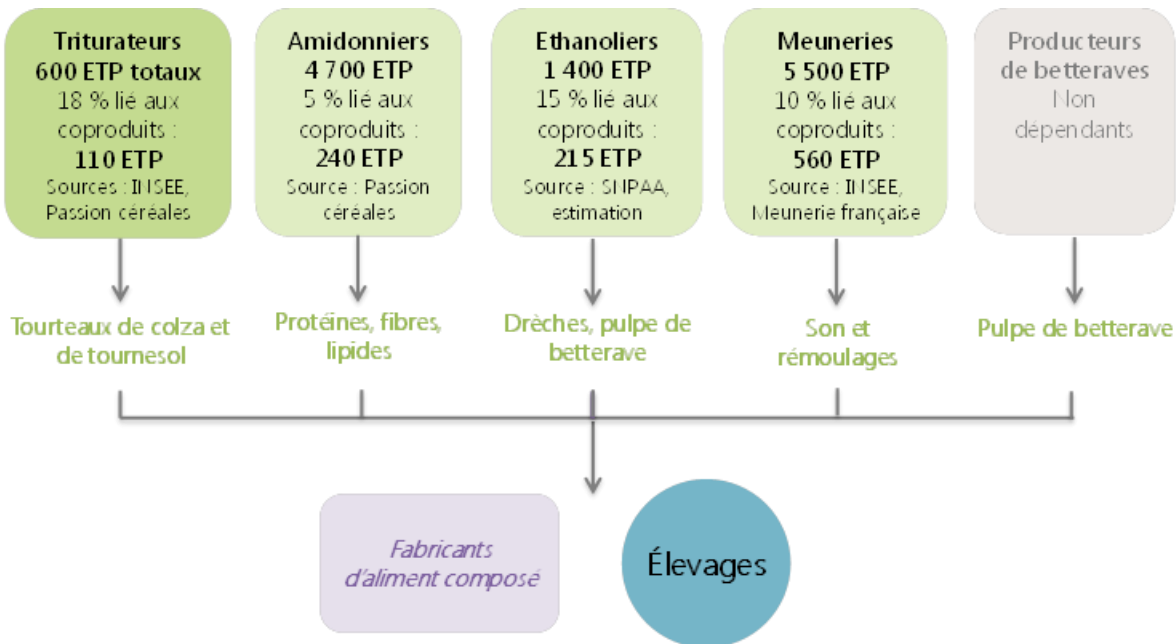
Pour des raisons sanitaires, ces produits sont très rarement destinés à la filière volaille. En revanche, ils sont largement destinés aux porcs (on évalue cette part à 50 %, le restant étant partagé entre les ruminants : UGB présents sur les exploitations).

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
22%	0%	24%	50%	0%	0%	2%	1%	1%

- **Coproduits et sous-produits**

Le cas de l'utilisation de coproduits et sous-produits est un cas particulier dans le calcul de la dépendance et dans la prise en compte des emplois. En effet il est impossible de différencier des emplois liés au produits et ceux liés au coproduit, les deux étant indissociables puisqu'issus du même produit.

On fait donc le choix de prendre en compte les emplois au prorata du poids des coproduits dans l'équilibre économique des industries.



➤ **Triturateurs**

Activité considérée :

Trituration d'oléagineux (colza, tournesol essentiellement) : transformation de la graine en huile et en tourteaux.

Huileries : entreprises spécialisées (parfois 2 types de graines, mais pas d'autres activités).

Quelques grosses entreprises, plus de petits faiseurs (une vingtaine au total max).

Localisation des usines : Est (Champagne), Grand Ouest (Brest, Montoire, Rouen), Bordeaux, Sète.

Calcul de la part du prix du tourteau sur le total :

Pour chacune des trois espèces, on dispose des prix (source ONIDOL) pour l'huile et le tourteau (convertis de \$/t en €/t sur la base du taux de change moyen sur la période). On prend la moyenne sur la période 2009-2014 de ces prix, étant donné leur forte variation.

	Tournesol	Colza	Soja
Huile	1 463	1 439	1 412
Tourteau	175	222	358
Part du tourteau en poids	54%	56%	78%
Part du tourteau dans le prix total	12%	16%	47%

En prenant en compte la part du tourteau par rapport à l'huile, en poids, on peut déterminer la part du tourteau dans le prix des produits issu d'une tonne de matière première.

- colza : 560kg tourteau, 420 huile pour 1000 kg de graines
- tournesol : 540kg tourteau, 440 huile pour 1000 kg de graines
- soja : 800 kg de tourteau, 120 huile pour 1000 kg de graines

Ces trois proportions sont ensuite pondérées par les quantités de graines triturées en France.

Quantités triturées (2013/2014)			
	1 530 000	4 325 000	566 000
<i>source : bilan oléoprotéagineux FAM</i>			

En faisant une moyenne pondérée, on a donc une part moyenne du poids économique des tourteaux **de 18 %**.

Dépendance : 21/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	18%	<i>estimation part du prix tourteau/total</i>	4,90
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas de spécialisation en production de tourteaux uniquement (coproduit)</i>	
	Diversité des débouchés	4,00		
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Régional</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3		10
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Calcul de l'emploi :

On ne dispose pas de données d'enquête professionnelle sur les emplois dans les usines de trituration en France.

Les données statistiques se réfèrent au code d'activité « Fabrication d'huiles et graisses brutes » (code 1041A), qui est plus large que la trituration d'oléagineux. On peut cependant noter que dans l'enquête ESANE 2012, on comptait 1 455 emplois.

- Le site de Cargill fournit des informations sur l'emploi dans ses trois usines. Une estimation de la part de marché de Cargill entre 25 et 35 % sur la trituration en France donne un ordre de grandeur de l'emploi total :

approche 1 : usines Cargill		
	salariés*	
Brest	45	
Montoir	40	
St Nazaire	120	
total Cargill	205	
* source : site Cargill		
Extrapolation	Part de marché*	Emplois totaux
version haute	25%	820
version basse	35%	586
* source : http://www.brest-ouvert.net/article1085.html		

- On dispose du nombre de salariés dans l'usine de Saipol située à Sète, ainsi que de son tonnage. On peut ainsi extrapoler sur la base du tonnage total de Sofiprotéol, puis sur le total France.

approche 2 : Sofiprotéol/Saipol		
	graines transformées (t)	salariés
usine de Sète (Saipol)	900 000	86
Extrapolation total Sofiprotéol	4 100 000	392
Extrapolation total France (Sofiprotéol : 70% total)	5 857 143	560

Conclusion :

version haute	820
version basse	560
moyenne	690
incertitude	19%

On retient donc une moyenne de 690 emplois à +/- 20%. Ce chiffre est converti en ETP sur la base du rapport ETP/effectif du code 1041A.

Total emplois		
	effectif	ETP*
total	690	606
* taux moyen du code 1041A (ESANE 2012)		

Emplois liés aux coproduits :

Poids économique	Effectif	ETP
18%	125	110

Répartition par filière : sur la base de l'utilisation de tourteaux dans l'alimentation animale par espèce (enquête Agreste).

	Porc	Volailles	Ruminants	Autres	non spécialisé	total
Tourteaux (Matières premières utilisées pour la hors aliment non spécialisé)	1 097	2 049	1 988	116	1 122	6 373
	17%	32%	31%	2%	18%	
	21%	39%	38%	2%		

source : Agreste - enquête triennale sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme

Distinction ruminants : par effectif en UGB

Ruminants	Bovin viande	Bovin lait	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
Total UGB	7 458 848	5 308 157	881 629	209 445	218 519	288 534
Part du total UGB ruminan	52%	37%	6%	1%	2%	2%

Distinction volailles : par effectif

Volailles	Volaille chair+lapp	Pondeuses	total
SAA	224 235 000	43 054 000	267 289 000

Conclusion :

Bovin viande	Bovin lait	Vaches laitières	Porcs	Volaille chair+lappins	Pondeuses	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
20%	0%	14%	21%	35%	6%	2%	1%	1%	1%

Export : jusqu'à il y a environ 2 ans, 99% vendu en France. Aujourd'hui, exportation vers l'Espagne, le Maghreb... : environ 10% (depuis les ports de Sète et de Bordeaux). – source ONIDOL

Tous les emplois sont pris en compte.

➤ **Amidonniers**

Activité considérée :

Production d'amidon à partir de blé tendre (3 millions de tonnes /an), de maïs (2 millions de tonnes par an) ou de pommes de terre. Fournisseur de coproduits pour la nutrition animale : protéines, fibres (sons, drèches), lipides (huile de maïs).

Part des coproduits sur le total : coproduits très divers, difficulté à établir un rapport de prix. L'USIPA indique que sur le total de ses débouchés alimentaires en volume (2013), 5 % sont destinés à la nutrition animale.

Dépendance : 16/45 -> FAIBLE

Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Part des débouchés sur le total du secteur	5%	<i>estimation part du prix co-produits/total</i>	4,25
Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>Pas de spécialisation possible (coproduit)</i>	
Diversité des débouchés	4,00	<i>coproduits quasi exclusivement destinées à l'alimentation animale</i>	
évaluation	1		3
Spécificité/filière	2	<i>ruminants essentiellement, pourrait entrer dans la ration des porcs et volailles</i>	9
Spécificité/élevage	4	<i>utilisations potentielles hors élevage : méthanisation, épandage, combustible</i>	
Existence d'un débouché de substitution	3		

Calcul de l'emploi :

Source : INSEE code 1062Z (fabrication de produits amylicés) : 5047 emplois

Source : Passions céréales/USIPA :

L'amidonnerie française compte 9 sites de production. Elle représente 5 000 emplois directs pour un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros.

	effectif	ETP*
Passion Céréales	5 000	
INSEE code 1062Z	4 987	4 737
MOYENNE	4 994	4 743

Emplois liés aux coproduits :

Poids économique	Effectif	ETP
5%	250	237

Répartition par filière : sur la base de l'utilisation de coproduits dans l'alimentation animale par espèce (enquête Agreste).

	Porc	Volailles	Ruminants	Autres	non spécialisé	total
Co-produits de transformation	454	540	1 096	98	468	2 656
<i>hors aliment non</i>	17%	20%	41%	4%	18%	
	21%	25%	50%	4%		

source : Agreste - enquête triennale sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de fer

Distinction ruminants : par effectif en UGB

Distinction volailles : par effectif

Cf détail des tableaux ci-dessus, paragraphe trituration

Conclusion :

Bovin viande	Bovin lait	Vaches laitières	Porcs	Volaille chair+lapins	Pondeuses	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
26%	0%	19%	21%	25%	4%	3%	1%	1%	1%

➤ **Ethanoleries****Activité considérée :**

Production d'alcool agricole à partir de betteraves et de céréales, maïs ou blé (destiné au marché des agrocarburants, aux secteurs alimentaires, de la chimie, de la pharmacie et de la parfumerie).

Les pulpes de betteraves et drèches de céréales coproduits de la production d'alcool sont destinées au secteur de l'alimentation animale.

Part des coproduits sur le total :

Pour chacune des trois espèces, on dispose des rendements par tonne produite en alcool et en drèche et/ou pulpe (source SNPAA) :

	alcool (hL/t)	coproduit (t/t)
blé	3,6	0,1
maïs	4,0	0,1
betterave	1,0	0,1

On dispose du prix de l'alcool agricole, évalué entre 45 et 50 €/hL par le SNPAA. Le prix des drèches de betteraves est estimé à 162 €/kg par la CGB (environ 180 €/t de MS, sachant que les drèches avant déshydratation sont à 90 % de MS).

	alcool (€/hL)	coproduit (€/t)
blé	47,5	
maïs	47,5	
betterave	47,5	162

On ne connaît pas le prix des drèches de blé et de maïs.

Pour la betterave, on déduit de ces données que les drèches représentent environ 15 % de la valeur totale.

Dépendance : 17,5/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	15%	<i>Part des coproduits/total en valeur économique</i>	4,75
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	4,00	<i>pulpe/drèches quasi exclusivement destinées à l'alimentation animale</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>ruminants essentiellement, pourrait entrer dans la ration des porcs et volailles</i>	9
	Spécificité/élevage	3	<i>utilisations potentielles hors élevages : méthanisation, au champ, combustibles...</i>	
	Existence d'un débouché de substitution	4		

Calcul de l'emploi :

Chiffres INSEE non exploitables : la majorité des producteurs d'alcool agricole codent en *Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base (2014Z)*, ce qui ne permet pas de les différencier d'autres industries.

Le SNPAA (industriels de l'alcool et du bioéthanol) ne donne pas de chiffres directs sur l'emploi dans le secteur.

En revanche, une étude réalisée par PriceWaterhouseCoopers en 2012, comptabilise 4500 « emplois directs » dans cette filière (production des semences, agriculture, transformation en bioéthanol et acheminement vers les dépôts pétroliers).

La production de bioéthanol représente environ les 2/3 des débouchés des producteurs d'alcool (11,5 millions d'hL sur un total de 17 millions). On peut donc estimer à 7 544 le total de salariés pour l'alcool agricole.

	effectif	ETP*
Bioéthanol (production des semences, agriculture, transformation en bioéthanol et acheminement vers les dépôts pétroliers).	4 500	4 275
Total alcool (production des semences, agriculture, transformation en bioéthanol et acheminement vers les dépôts pétroliers).	7 544	7 167
* taux INSEE 2014Z		

En l'absence d'autres informations, on peut estimer grossièrement que la part de ces emplois dans la transformation est au maximum de 20 %. On aurait ainsi un total de 1500 emplois.

	effectif	ETP*
Part des emplois en transformation	1 509	1 433
* taux INSEE 2014Z		

Emplois liés aux coproduits :

Poids économique	Effectif	ETP
15%	226	215

Répartition par filière :

cf paragraphe précédent (amidonniers)

Sur la base de l'utilisation de coproduits dans l'alimentation animale par espèce (enquête Agreste).

Bovin viande	Bovin lait	Vaches laitières	Porcs	Volaille chair+lapins	Pondeuses	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veau
26%	0%	19%	21%	25%	4%	3%	1%	1%	1%

➤ **Meuneries**

Activité considérée :

Fabrication de farine. Le principal coproduit, le son (et rémoulages), est destiné à l'alimentation animale.

La meunerie française est constituée de 381 entreprises, comptant 450 moulins.

Part des coproduits sur le total :

D'après l'ANMF, 2% de la farine est à destination de l'alimentation animale.

Par ailleurs, les coproduits à destination de la nutrition animale représentent 7 à 9 % du total du chiffre d'affaire :

Part des coproduits à destination de la nutrition animale dans le CA annuel de la meunerie	
<i>Estimations ANMF (quantités théoriques de coproduits, prix moyen des issues de meunerie)</i>	
2013	8,50%
2012	9,20%
2011	7,90%
2010	7%

En moyenne sur les 4 dernières années, les coproduits représentent donc 8.2 % du CA total ; par ailleurs, 2 % de la farine est à destination de l'alimentation animale. On retient donc un **total de 10 %**.

Dépendance : 17/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	10%	<i>Moyenne sur 4 ans</i>	4,51
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	4,00	<i>son de blé : méthanisation</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2		9
	Spécificité/élevage	4	<i>utilisations potentielles hors élevage : méthanisation, épandage, combustible</i>	
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Emplois liés aux coproduits :

Poids économique	Effectif	ETP
10%	616	544

Calcul de l'emploi :

	effectif	ETP*
La meunerie française	6 000	
INSEE code 1061A	6 144	5 596
MOYENNE	6 072	5 530

L'ANMF évoque un total de 6000 emplois dans le secteur, ce qui est confirmé par les chiffres INSEE en code 1061A (Meunerie).

Répartition par filière : cf paragraphe précédent (amidonniers)

Sur la base de l'utilisation de coproduits dans l'alimentation animale par espèce (enquête Agreste).

Bovin viande	Bovin lait	Vaches laitières	Porcs	Volaille chair+lapins	Pondeuses	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
26%	0%	19%	21%	25%	4%	3%	1%	1%	1%

➤ Producteurs de betterave

Activité considérée :

L'industrie française du sucre de betterave produit du sucre à partir des betteraves ; les coproduits de cette transformation sont les pulpes de betteraves surpressées et/ou déshydratées, à destination de l'alimentation animale, ainsi que la mélasse.

Cependant, le cas de ces industries de transformation est différent de ceux considérés précédemment. En effet, les sucreries ne sont pas propriétaires de la pulpe de betterave ; ce sont les producteurs qui en restent propriétaires, puisqu'ils ne vendent que le sucre aux sucreries.

Les sucreries n'étant pas propriétaires de la pulpe et ne réalisant pas de profit sur ce coproduit, elles ne sont pas considérées dans l'étude.

Part des coproduits sur le total :

Un producteur vend une tonne de betterave à la sucrerie en moyenne à 23,6 € (2/3 à 25,4€/t dans le quota, 1/3 hors quota à 20€/t).

Une tonne de betterave permet de produire 50 à 55 kg de Ms de pulpe, soit environ 175 kg de pulpe surpressée. La pulpe de betterave surpressée est valorisée autour de 20€/kg. On évalue donc qu'une tonne de betterave équivaut à une valorisation de la pulpe d'environ 3,5€, soit 13 % du total payé au producteur (sucre+pulpe). Attention, ce total est variable selon la proximité ou non d'une zone d'élevage.

Source : CGB

Dépendance : 10.25/45 -> non dépendants

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	13%	<i>estimation part du prix co-produits/total</i>	4,65
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	4,00	<i>pulpes betterave quasi exclusivement destinées à</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		2
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	2	<i>méthanisation, compostage, épandage</i>	

➤ Unités de déshydratation de la pulpe de betterave

Activité considérée :

La pulpe de betterave peut être vendue sous forme de pulpe surpressée (cf paragraphe sur les producteurs de betterave) ou sous forme de pulpe déshydratée (75% du total).

Les producteurs vendent alors la pulpe surpressée issue des sucreries aux coopératives de déshydratation de pulpe. On compte 24 unités de déshydratation de pulpe en France.

On n'a donc plus de rapport produit/coproduit ici, le produit final étant la pulpe déshydratée, directement destinée aux élevages.

Sources : CGB et données de l'Union des Sociétés d'Intérêt Collectif Agricole de Transformation des Pulpes de Betteraves (<http://www.la-pulpe.com/>).

Dépendance : 24/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>déshydratation de pulpe/luzerne : 100% élevages</i>	14,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	4,00	<i>pulpes betterave quasi exclusivement destinées à l'alimentation animale</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3		8
	Spécificité/élevage	3	<i>possibilité de reconvertir les unités de déshydratation</i>	
	Existence d'un débouché de substitution	2	<i>méthanisation, compostage, épandage</i>	

Calcul de l'emploi :

Les unités de déshydratation de la pulpe de betterave sont, dans la quasi-totalité des cas (hormis une usine en Normandie), également des unités de déshydratation de luzerne, les deux activités ayant des périodes d'activité complémentaires.

Ces emplois sont donc entièrement pris en compte dans la partie sur la déshydratation de la luzerne.

Attention : toutes les unités de déshydratation de luzerne ne déshydratent pas de la pulpe de betterave.

- **Production et commerce de céréales**

Activité considérée : Production, stockage et commerce de céréales à destination de l'alimentation animale.

- **Producteurs de céréales/oléagineux**

Les emplois considérés ici sont ceux des producteurs de céréales, ayant de l'élevage ou pas sur leur exploitation, qui produisent des céréales n'étant pas à destination de l'alimentation de leur propre cheptel (intraconsommation).

La production de fourrage par les éleveurs eux-mêmes a été évaluée lors du calcul de l'emploi sur les élevages. En considérant l'intraconsommation au sens du RICA, on compte 1 Million d'ha (dont plus des deux tiers pour les herbivores) qui sont destinés à l'alimentation des animaux présents sur l'exploitation, sur un total de 6Mha de grandes cultures cultivés sur les exploitations avec élevage. On peut compter 9000 ETP en plus pour les cultures intraconsommées (1/6 de 56 000 ETP liés aux grandes cultures dans les exploitations avec élevage significatif).

Cette définition de l'intraconsommation est relativement réductive, puisqu'elle concerne les productions qui ne quittent pas la ferme. On ne prend pas en compte les mélanges et fabrications faites par des coopératives à partir des céréales de l'éleveur, ou de celles de ses voisins.

Dépendance : 11.7/45 -> NON dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	33%	15% des céréales destinés à l'alimentation animale (hors 12% d'autoconsommation), + surfaces en oléagineux au prorata de la valeur des tourteaux/total	4,7
	Part d'acteurs spécialisés	0%	pas de spécialisation dans les céréales et oléagineux destinés à l'alimentation des animaux	
	Diversité des débouchés (sur une échelle de 0 - très larges à 5 uniquement élevage)	3,00	Débouchés larges en dehors de l'élevage	
Contraintes territoriales	évaluation (sur une échelle de 0 - international à 5 quelques km)	1	Au niveau national (pas de contrainte forte de proximité des producteurs par rapport aux élevages)	3,0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière (sur une échelle de 0 - pas spécifique à 5 très spécifique)	0	pas de matériel ou compétences spécifiques aux productions à destination de l'élevage	4,0
	Spécificité/élevage (sur une échelle de 0 - pas)	1		
	Existence d'un débouché de substitution (sur une échelle de 0 - débouchés très larges à 5 pas d'autre débouché)	3	Export ; volume important, difficultés potentielles à court-moyen terme pour retrouver des débouchés	

➤ Organismes stockeurs

Dépendance : 8/45 -> NON dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	27%	27% des céréales	3
	Part d'acteurs spécialisés	0%	pas de spécialisation dans les céréales à destination de l'alimentation des animaux	
	Diversité des débouchés	2,00		
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1		2
	Spécificité/élevage	1		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

➤ Commerce céréales, courtiers

Dépendance : 6/45 -> NON dépendant

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	27%	<i>27% des céréales</i>	3
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas de spécialisation dans les céréales à destination de l'alimentation des animaux</i>	
	Diversité des débouchés	2,00		
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

- Production et commerce de fourrage

- Producteurs de fourrage

Activité considérée :

Production de fourrages à destination des élevages en dehors des élevages.

Dépendance : 30/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	90%		9
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas de spécialisation dans la production de fourrage</i>	
	Diversité des débouchés	4,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3		9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3		12
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	4		

Calcul de l'emploi :

La production de fourrage par les éleveurs eux-mêmes a été prise en compte dans le calcul de l'emploi sur les élevages, comme faisant partie du travail d'élevage.

Cependant, on n'a pas de données concernant cette part dans les exploitations sans élevage. A dire d'expert (IDELE), la production de fourrage hors éleveurs est extrêmement réduite, et se résume essentiellement à deux cas de figure : le foin de qualité (foin de Crau AOC) et la luzerne produite pour déshydratation, notamment en Champagne-Ardenne. Il existe probablement, marginalement, des échanges de fourrage entre voisins, qui n'ont pas été pris en compte ici.

	Effectif	ETP
Luzerne déshydratée	875	700
Foin de Crau	187,5	150

Export :

Coop de France donne, dans ses chiffres-clefs sur la filière luzerne déshydratée, le part de cette production étant exportée : environ 1/3 de la production. On ne comptabilise donc que les 2/3 du total des emplois.

	Effectif	ETP
Total EMPLOIS hors export	613	595

Répartition par filière :

Sur la base de l'utilisation de matières déshydratées pour l'alimentation animale (enquête Agreste)

	Porc	Volailles	Ruminants	Autres	non spécialisé	total		
Produits déshydratés (matières premières hors aliment non spécialisé)	66	41	372	52	117	649		
	10%	6%	57%	8%	18%			
	12%	8%	70%	10%				

source : Agreste - enquête triennale sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme

Puis un détail sur la base des effectifs sur les exploitations en UGB.

Ruminants	Bovin viande	Bovin lait	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
Total UGB	7 458 848	5 308 157	881 629	209 445	218 519	288 534
Part du total UGB rumir	52%	37%	6%	1%	2%	2%

Volailles	Volaille chair+lapins	Pondeuses	total
SAA	224 235 000	43 054 000	267 289 000

Pour conclure, on a la répartition suivante :

Bovin viande	Bovin lait	Vaches laitières	Porcs	Volaille chair+lapins	Pondeuses	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veau
36%	0%	26%	12%	16%	1%	1%	1%	1%	4%

➤ Commerce et transport de fourrage

Activité considérée :

Commerce et transport de paille et de fourrage entre les agriculteurs et les éleveurs (alimentation, paillage des étables...). Un rapport de l'IDELE indique qu'il existe un déficit interrégional en paille important ; le transport de paille est un maillon essentiel.

Remarque : le transport de paille et fourrage pour compte d'autrui est pris en compte dans la partie logistique de l'étude. On considère ici les entreprises qui achètent le fourrage, le transportent en compte propre, et le revendent aux éleveurs.

Dépendance : 32/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%		15,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>essentiellement ruminants</i>	11
	Spécificité/élevage	5	<i>peu d'utilisations potentielles hors élevage, peu de possibilité d'export</i>	
	Existence d'un débouché de substitution	4		

Calcul de l'emploi : estimation pour la région Franche Comté d'un total de 30 salariés dans des entreprises achetant fourrage et paille à des agriculteurs et assurant la revente et le transport aux éleveurs.

Dans l'absence d'autres informations, extrapolation à l'ensemble de la France sur la base du total d'UGB ruminants présents en Franche-Comté par rapport à la France (3%).

UGB France						
Ruminants	Bovin viande (53% bovins)	Bovin lait (47% bovins)	Ovins viande (75 % ovins)	Ovins lait (25% ovins)	Caprins	total
UGB	0,85	1	0,15	0,15	0,17	
Effectif France	10 120 772	8 975 025	5 429 293	1 809 764	1 290 623	
Total UGB	8 602 657	8 975 025	814 394	271 465	219 406	18 882 946
UGB Franche comté						
Ruminants	Bovin viande (53% bovins)	Bovin lait (47% bovins)	Ovins viande (75 % ovins)	Ovins lait (25% ovins)	Caprins	total
UGB	0,85	1	0,15	0,15	0,17	
Effectif Franche comté	327 484	290 411	44 071	14 690	4 958	
Total UGB	278 362	290 411	6 611	2 204	843	578 429

UGB Franche comté/UGB France 3,1%

Conclusion :

	effectif	ETP*
estimation pour la Franche Comté	30	25
Extrapolation France	979	826

* INSEE ESANE 4741A (transport routier de fret interurbain)

Répartition par filière :

90% ruminants, répartition sur la base des effectifs sur les exploitations en UGB.

Ruminants	Bovin viande (53% bovins)	Bovin lait (47% bovins)	Ovins viande (75 % ovins)	Ovins lait (25% ovins)	Caprins
UGB	0,85	1	0,15	0,15	0,17
Effectif France	10 120 772	8 975 025	5 429 293	1 809 764	1 290 623
Total UGB	8 602 657	8 975 025	814 394	271 465	219 406

On estime ensuite que 7% sont dédiés aux porcs (paillage) et 3 % aux lapins.

Bovin viande	Bovin lait	Vaches laitières	Porcs	Volaille chair+lapins	Pondeuses	Ovins viande	Ovins lait	Caprins
41%	0%	43%	7%	3%	0%	4%	1%	1%

- Unités de séchage de luzerne

Activité considérée :

Déshydratation de luzerne pour l'alimentation des animaux, sous forme de farine, granulés ou balles de fibres.

27 usines en France (80 % de la production en Champagne Ardennes).

Dépendance : 32/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%		15,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>essentiellement ruminants</i>	11
	Spécificité/élevage	5	<i>peu d'utilisations potentielles hors élevage, peu de possibilité d'export</i>	
	Existence d'un débouché de substitution	4		

Calcul de l'emploi :

Coop de France déshydratation : 1500 emplois en tout.

Toutes ces sociétés codent en 1091Z (fabrication d'aliment pour animaux de ferme). Pas de risque de doubles-comptes, puisque cette catégorie n'a pas été utilisée pour comptabiliser les emplois en alimentation animale.

	effectif	ETP*
Coop de France déshydratation	1 500	1 424
* INSEE ESANE 2011 code 1091Z		

Les emplois sont convertis en ETP sur la base du ratio ETP/effectif du code 1091Z de l'INSEE (base ESANE 2011).

Répartition par filière :

100% ruminants, répartition sur la base des effectifs sur les exploitations en UGB.

Ruminants	Bovin viande	Bovin lait	Ovins viande	Ovins lait	Caprins
UGB	0,85	1	0,15	0,15	0,17
Effectif (SAA)	9 921 463	8 953 774	5 422 896	1 850 931	1 285 405
Total UGB	8 433 244	8 953 774	813 434	277 640	218 519
Part du total UGB ruminants	45%	48%	4%	1%	1%

- Amont cultures
 - Producteurs de semences

Activité considérée :

Production de semences diverses (hors semences spécialisées fourrages : cf chapitre fournisseurs des élevages).

Dépendance : 10/45 -> NON dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative du débouché élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	35%	<i>part grandes cultures pour élevage</i>	4,75
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas de spécialisation pour cultures destinées à</i>	
	diversité des débouchés	3,00	<i>agricole</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>peu de spécificité vis-à-vis des filières d'élevage</i>	2
	Spécificité/élevage	1	<i>spécificité très faibles (pour les produits destinés aux fourrages uniquement)</i>	
	Existence d'un marché de substitution	1	<i>Marché de substitution pour des cultures non destinées à l'élevage/à l'export</i>	

- Distributeurs de semences

Activité considérée :

Réseau de distribution de semences.

Dépendance : 8/45 -> NON dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	35%	<i>35% des grandes cultures destinées à l'élevage</i>	4,75
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas de spécialisation pour les produits pour les cultures alimentation animale</i>	
	Diversité des débouchés	3,00	<i>agricoles</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>Service de proximité pour les agriculteurs ; les éleveurs ne sont pas nécessairement à proximité des agriculteurs</i>	3,00
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

- Fabricants de produits phytosanitaires

Activité considérée :

Production de produits phytosanitaires à destinations de cultures diverses.

Dépendance : 9.25/45 -> NON dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative du débouché élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	10%	<i>les deux plus gros acteurs, Bayer et BSF, sont sur d'autres secteurs de la chimie : santé, matériaux...+ cultures en général et pas que élevage!</i>	4,25
	Part d'acteurs spécialisés	15%	?	
	diversité des débouchés	3,00		
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>les sites de production sont plutôt situés dans les régions plus fortement consommatrices (pas de site dans le Grand Ouest par ex, plutôt en régions de grandes cultures/cultures spécialisées) ; pas d'impact pour les emplois en R&D ; les emplois en marketing ont un maillage sur tout le territoire</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>peu de spécificité vis-à-vis des filières d'élevage</i>	2
	Spécificité/élevage	1	<i>spécificité très faibles (pour les produits destinés aux fourrages uniquement)</i>	
	Existence d'un marché de substitution	1	<i>Marché de substitution pour des cultures non destinées à l'élevage/à l'export</i>	

➤ Distributeurs de produits phytosanitaires

Activité considérée :

Réseau de distribution de produits phytosanitaires

Dépendance : 8/45 -> NON dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	35%	<i>Part des grandes cultures destinées à l'élevage</i>	4,75
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas de spécialisation pour les cultures alimentation animale</i>	
	Diversité des débouchés	3,00	<i>agricoles</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>Service de proximité pour les agriculteurs ; les éleveurs ne sont pas nécessairement à proximité des agriculteurs</i>	3,00
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

➤ Fabricants d'engrais et d'amendements

Activité considérée :

Production d'engrais et d'amendements.

Dépendance : 6/45 -> NON dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	35%		2,625
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

➤ Distributeurs d'engrais et d'amendements

Activité considérée :

Réseau de distribution d'engrais et d'amendements

Dépendance : 8/45 -> NON dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	35%	<i>estimation UNIFA pour la part des produits destinés à l'élevage</i>	4,75
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas de spécialisation pour les produits pour les cultures alimentation animale</i>	
	Diversité des débouchés	3,00	<i>agricoles</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>Service de proximité pour les agriculteurs ; les éleveurs ne sont pas nécessairement à proximité des agriculteurs</i>	3,00
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

➤ Fabricants de matériel de culture

Activité considérée :

Fabrication de matériel de culture.

Dépendance : 9/45 -> NON dépendant

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	35%	<i>35% des grandes cultures, 54% de la SAU à destination de l'élevage + matériel d'élevage</i>	5
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas de spécialisation mis à part le matériel de fauche</i>	
	Diversité des débouchés	3,00	<i>toutes cultures</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>matériel destiné à toutes cultures</i>	1
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	1	<i>Export</i>	

➤ Distributeurs de matériel de culture

Activité considérée :

Réseau de vente du matériel de culture destiné aux agriculteurs et/ou aux éleveurs

Dépendance : 8/45 -> NON dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	35%	<i>part grandes cultures destinées à l'élevage</i>	4,75
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas de spécialisation pour les cultures alimentation animale</i>	
	Diversité des débouchés	3,00	<i>agricoles</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>Service de proximité pour les agriculteurs ; les éleveurs ne sont pas nécessairement à proximité des agriculteurs</i>	3,00
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

➤ Entretien du matériel de culture

Activité considérée :

Entretien du matériel de cultures destiné à des cultures pour l'alimentation animale en dehors des élevages

Dépendance : 6/45 -> NON dépendant

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	35%	<i>part grandes cultures pour élevage</i>	2,625
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas d'acteurs spécialisé dans le matériel pour les cultures à destination de l'élevage</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>Service de proximité pour les agriculteurs ; attention, les producteurs de céréales ne sont pas toujours à proximité des élevages</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

➤ Entreprises de travaux agricoles

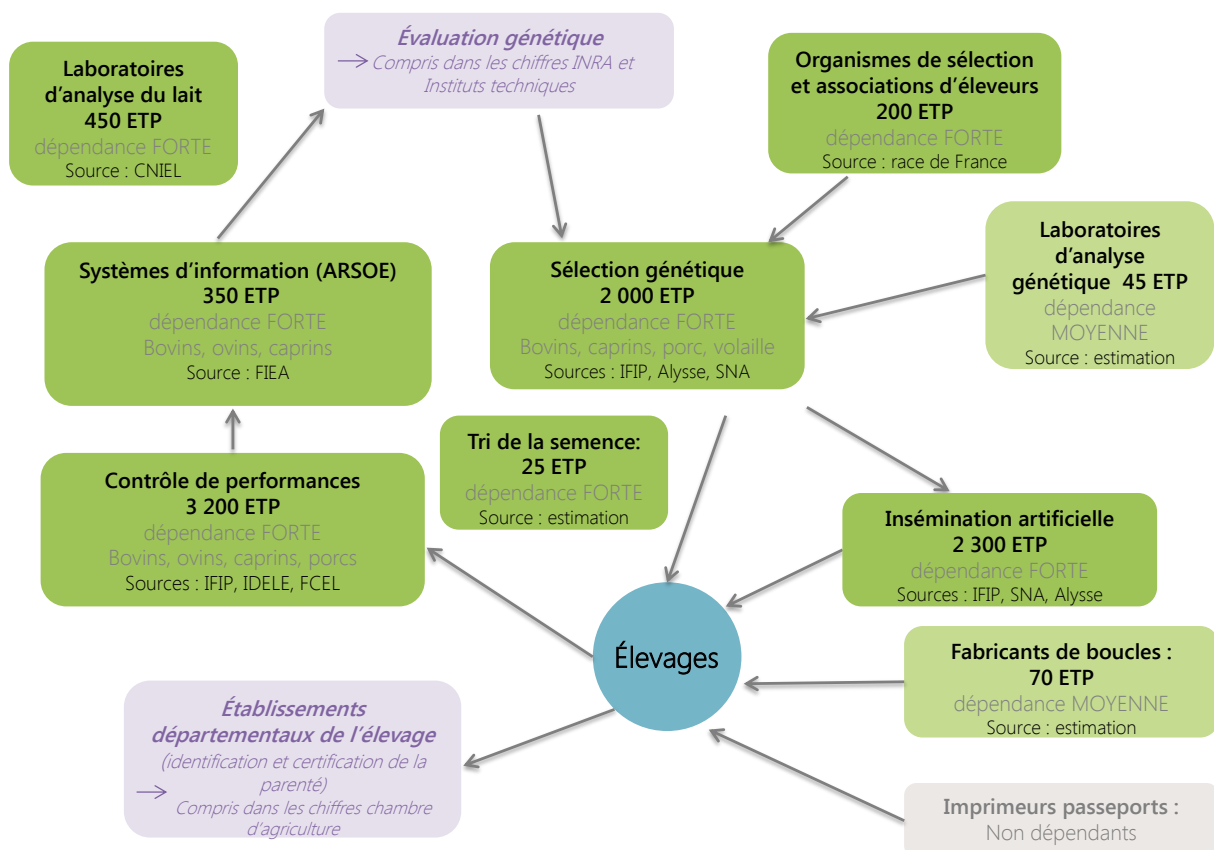
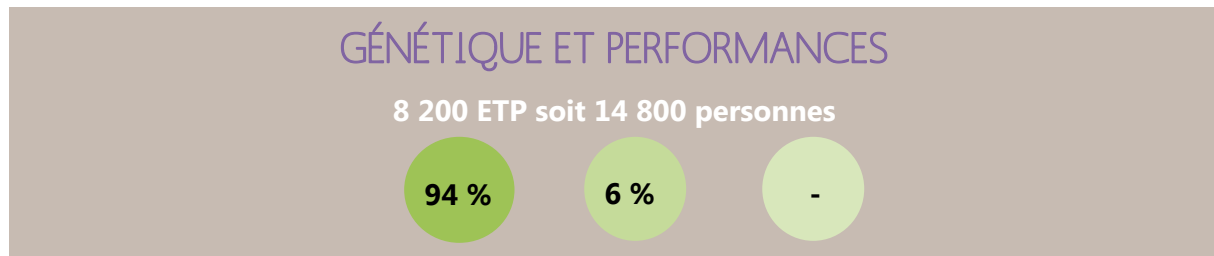
Activité considérée :

Réalisation de travaux de culture pour des agriculteurs ou des éleveurs.

Dépendance : 9/45 -> NON dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	35%	<i>35% des grandes cultures, 54% de la SAU à destination de l'élevage</i>	5
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas de spécialisation</i>	
	Diversité des débouchés	3,00	<i>toutes cultures</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>matériel destiné à toutes cultures</i>	1
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	1		

Annexe 7 : Calcul de l'emploi dans le secteur de la sélection génétique et du contrôle des performances



GROUPE DE RELECTURE : YVES TREGARO (FRANCEAGRI-MER), LAURENT JOURNAUX (IDELE & FRANCE GENETIQUE ELEVAGE), DAVID NGWA-MBOT (GDS FRANCE), PHILIPPE CHOTTEAU (IDELE), AGATHE LANG

Sommaire

• Contrôle de performances	68
- Contrôle laitier	68
- Bovin croissance.....	69
- Ovins viande	70
- Ovins lait	71
- Porcs	72
- Systèmes d'information ARSOE.....	73
• Sélection génétique.....	75
- Entreprises de sélection bovins et caprins	75
- Entreprises de tri de la semence (bovins)	76
- Ovins lait	77
- Porcs	77
- Volaille	79
- Organismes de sélection	80
- Laboratoires d'analyse génétique.....	82
• Insémination artificielle.....	83
- Bovin et caprins.....	83
- Ovins.....	84
- Porcs	84
- Volaille	85
- Lapins	86
- Biotechnologies de reproduction	86
• Fabricants de boucles	88
• Imprimeurs passeports.....	89

- **Contrôle de performances**

Activités considérées :

Suivi des performances des animaux présents dans les élevages (caractères de production, d'engraissement, de reproduction, de qualité du lait...).

- **Contrôle laitier**

Activité considérée :

Contrôle de performance lait (vérification des matériels, réalisation du contrôle et analyse des laits), conseil par les 62 entreprises conseil élevage.

Le cadre réglementaire pour ces activités crée un monopole de fait : il y a donc un opérateur par département.

Remarque : le renouvellement de l'appel d'offre en contrôle de performance a fait rentrer en janvier 2016 deux nouveaux opérateurs sur le marché (environ 5 salariés).

Dépendance : 38/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	Activité spécialisée	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	3	Service de proximité, déplacement à l'échelle du département	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	Compétences spécifiques	14
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5	pas de possibilités d'export ou de reconversion	

Calcul de l'emploi :

- enquête auprès des adhérents FCEL (représentativité 100 %)

	emplois
agents de pesée	2 200
conseillers	1 200
ingénieurs	270
administratif	400
total	4 070

4070 personnes au total

Pour le calcul des ETP, les agents de pesée sont comptés environ au 1/3 temps (1/2,8, estimation de FCEL), les autres à 85 % en moyenne (taux correspondant au rapport ETP/emploi dans la catégorie "M" ; ESANE 2011)

	emplois	ETP
agents de pesée	2 200	786
conseillers	1 200	1 020
ingénieurs	270	230
administratif	400	340
total	4 070	2 375

Conclusion : 4070 salariés, 2375 ETP

Répartition par filière :

On doit répartir l'activité entre bovin lait et caprin lait (contrôle des performances ovins lait est spécifique à la filière).

L'activité de contrôle de performances et de conseil est proportionnelle au nombre d'élevages.

On applique donc un ratio en fonction du nombre d'élevages adhérents au contrôle laitier (44 500 élevages bovins, 1700 élevages caprins).

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
-	-	44 500	-	-	-	-	-	1 700
0%	0%	96%	0%	0%	0%	0%	0%	4%

Biais : les élevages caprins adhérents sont en général de taille importante et demandent légèrement plus de main d'œuvre.

- Bovin croissance

L'activité considérée :

Contrôle de performance viande et conseil : 65 organismes Bovin Croissance. De même que pour le lait, le cadre réglementaire pour ces activités crée un monopole de fait : il y a donc un opérateur par département.

Dépendance : 38/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	Activité spécialisée	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	3	Service de proximité, déplacement à l'échelle du département	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	Compétences spécifiques	14
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5	pas de possibilités d'export ou de reconversion	

Calcul de l'emploi :

- enquête auprès des adhérents FCEL (représentativité 100 %) : 245 techniciens (190 ETP)

Les données pour les ingénieurs et administratif ne sont pas disponibles.

Pour le calcul des ingénieurs, on applique le taux d'encadrement (ingénieurs/(agents de pesée+conseillers)) observé pour le contrôle laitier, soit 13%. Ce chiffre est ensuite minoré de 40 % (pourcentage estimé d'encadrants travaillant par ailleurs en chambre d'agriculture, donc déjà comptabilisés par ailleurs). On a ainsi 17 emplois d'ingénieurs hors chambre d'agriculture.

Pour le calcul des administratifs, on applique le taux de personnel administratif (administratif/(agents de pesée+conseillers+ingénieurs)) observé pour le contrôle laitier, soit 17%. On a ainsi 40 emplois administratifs.

Pour le calcul des ETP non connues par enquête (ingénieurs et administratifs), on utilise le ratio de 85 % (taux moyen en catégorie M ESANE 2011, cf ci dessus)

	emplois	ETP
techniciens	245	190
ingénieurs	17	14
administratif	40	34
total	302	239

Répartition par filière :

100% bovin viande

- Ovins viande

L'activité considérée :

Contrôle de performances, encadrement des organismes de sélection, diffusion. Une part importante du contrôle de performances dans cette filière est réalisée par les EDE (chambres d'agriculture). L'appui technique est réalisé par les OP et n'est pas pris en compte ici.

Dépendance : 39/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Activité spécialisée</i>	15,0
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>Service de proximité, déplacement à l'échelle du département</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	5	<i>Compétences spécifiques</i>	15
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5	<i>Pas de possibilités d'export ou de reconversion</i>	

Données disponibles : estimations Institut de l'élevage

60 emplois dont 30 pour le contrôle de performance (100 techniciens au 1/3 temps)

	Emplois	ETP*
Organismes de conseil et contrôle des performances	60	51

**Taux appliqué : taux moyen ESANE 2011 - code APE "M" (activités spécialisés scientifiques et techniques)*

Répartition par filière :

100% ovin viande

- Ovins lait

L'activité considérée :

Service global de conseil aux éleveurs intégrant les actions génétiques (contrôle de performances, insémination, schéma de sélection) et l'appui technique.

acteurs : organismes de conseil spécialisés (une dizaine).

Dépendance : 39/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	Activité spécialisée	15,0
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3	Service de proximité, déplacement à l'échelle du département	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	5	Compétences spécifiques	15
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5	Pas de possibilités d'export ou de reconversion	

Données disponibles : estimations Institut de l'élevage

180 techniciens ; conversion en ETP sur la base du taux ETP/Effectif de l'INSEE code M.

	Emplois	ETP*
Organismes de conseil et contrôle des performances	180	153

**Taux appliqué : taux moyen ESANE 2011 - code APE "M" (activités spécialisés scientifiques et techniques)*

Répartition par filière :

100% ovin lait

- **Porcs**

L'activité considérée :

Contrôle et suivi de caractères de production et d'engraissement dans les élevages de sélection

- Contrôle en ferme : contrôle sur les élevages de sélection (suivi caractères repro et engraissement) par des techniciens des OPS ou des Groupements de producteurs [déjà comptabilisés dans le total GP]

- Stations de contrôle de performances : INRA et Agesperc génétique (outil collectif), vont fusionner

Dépendance : 39/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Activité spécialisée</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>Service de proximité, déplacement à l'échelle du</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	<i>Compétences spécifiques</i>	14
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5	<i>Pas de possibilités d'export ou de reconversion</i>	

Données disponibles : évaluation pôle génétique IFIP sur la base d'un recensement empirique des principales entreprises du secteur :

stations: 10 personnes

techniciens en groupement de producteurs: 45 personnes [déjà comptabilisées par ailleurs, chiffre à titre informatif].

On convertit en ETP avec le ratio ETP/effectif moyen du code APE "M" (activités spécialisées scientifiques et techniques, ESANE 2011)

	Emplois	ETP*
Stations	10	8,5
Techniciens en groupement	45	38,25

Répartition par filière :

100% porc

- Systèmes d'information ARSOE

L'activité considérée :

Propositions de solutions informatiques destinées aux métiers de l'élevage. Plateformes informatiques utilisées par les éleveurs pour déclarations administratives, hébergements de leurs données d'élevage ; par des organisations de contrôle de performances (schéma de circulation de données coordonnée par France génétique élevage).

Acteurs : ces entreprises ont une partie de leur activité en contrat avec FGE, liée à la gestion de l'information génétique, et une partie de prestation de service, proposant des solutions informatique aux éleveurs et/ou agriculteurs...

Dépendance : 33/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	90%	<i>Activité spécialisée; estimation de 10% de l'activité n'étant pas à destination des éleveurs (prestation informatique pour d'autres secteurs)</i>	14,5
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>à l'échelle du département</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>Compétences spécifiques</i>	9
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	4		

Données disponibles :

Effectif d'informaticiens précisé sur le site des ARSOE : « équipes d'informaticiens : ingénierie, développement, hébergement, accompagnement des utilisateurs. Effectif : 300 ingénieurs et techniciens informatiques »

Estimation de l'ordre de grandeur par la FIEA : 400 salariés au total.

	Emplois	ETP*
Emplois total	400	340
<i>*Taux appliqué : taux moyen ESANE 2011 - code APE "M" (activités spécialisés scientifiques et techniques)</i>		

Sur le total de l'activité, on estime qu'environ 50 % de l'activité est liée à la partie génétique en contrat avec FGE, tandis que l'autre moitié correspond à des prestations de service. Sur cette dernière partie, on peut estimer que 20% de l'activité n'a pas de lien avec l'élevage.

On conserve donc 90 % des effectifs totaux comme étant en lien avec l'élevage.

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

	part de l'activité	Emplois	ETP*
Activité contrat FGE	50%	200	170
Prestation de service élevage	40%	160	136
Prestation de service autres	10%	40	34
Total activité élevage	90%	360	306

Répartition par filière :

Pas d'information directe de la part de la FIEA ; choix d'une clé de répartition sur les UTA élevage au total en France sur les filières ruminants.

	Bovin viande	Bovin lait (via	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevages	104 000	-	115 000	14 000	33 900	4 100	21 000	7 000	9 000	1700
répartition	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- **Sélection génétique**

Activités considérées :

Réalisation des schémas de sélection, élevage des reproducteurs.

- **Entreprises de sélection bovins et caprins**

L'activité considérée :

- sélection génétique : élevage des taureaux, réalisation des schémas de sélection, production et distribution des doses pour IA

15 entreprises de sélection en bovin (taurelleries), une en caprin.

Dépendance : 30/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Activité spécialisée</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>Transport de sperme congelé aisé, pas d'obligation de proximité</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	5	<i>Compétences et investissements très spécifiques</i>	12
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	2	<i>Possibilités d'export</i>	

Données disponibles :

enquête Alysse (ex UNCEIA) (enquête menée en 2014 sur 18 entreprises ayant répondu à l'enquête du rapport annuel ; ces 18 entreprises représentent 78 % de l'activité totale de la branche).

On extrapole à partir de cette enquête le total emploi pour les adhérents de l'UNCEIA : 2400 salariés dans les coop adhérentes à l'UNCEIA.

Nombre d'emplois total (sélection+mise en place)		
	Salariés	ETP*
adhérents UNCEIA	2 400	2 040
Représentativité UNCEIA sur le marché bovin-caprin	95%	95%
Total emplois bovins-caprins	2 526	2 147
<i>*sur le taux moyen nomenclature M (ESANE INSEE 2011), soit 85%</i>		

L'UNCEIA représente 95% du marché, soit au total en France 2 526 salariés.

L'UNCEIA regroupe les entreprises de sélection et les entreprises de mise en place (cf paragraphe sur l'insémination artificielle). Le détail de la répartition entre entreprises de sélection et de mise en place n'est pas disponible. On sait cependant que les 2/3 des effectifs sont des inséminateurs. On peut estimer que le tiers restant est réparti également entre

entreprises de sélection (1/6 de l'effectif total) et entreprises de mise en place (2/3 de l'effectif total sont des inséminateurs, 1/6 les services supports).

Détail par activité	Salariés	ETP
GP9 Entreprises de sélection	421	358
GP10 Entreprises de mise en place	2 105	1 789
<i>dont inséminateurs</i>	<i>1 684</i>	<i>1 432</i>

Export : export de doses bovines : 10 733 k€ de CA en 2013 soit 2 735 396 doses (+70 000 bovins repros + plusieurs milliers d'embryons)

En faisant le rapport de ce nombre de doses exportées sur le nombre total d'inséminations bovines (6,4 millions), on peut estimer que l'activité d'export représente 30 % du total.

Ce chiffre est supérieur à 20 %, cette activité apparait structurelle : on ne comptabilise pas ces 30 % d'emplois.

Activité France	Part de l'activité à destination des élevages français	Salariés	ETP
GP9 Entreprises de sélection	70%	296	252

Répartition par filière : il n'existe pas de données sur la répartition. Pour les caprins, il existe une seule entreprise de sélection (10 personnes) ; pour les bovins lait et viande, on estime la répartition de l'activité des entreprises de sélection sur la base du nombre d'inséminations.

	Bovins viande	Bovins lait
Nombre d'inséminations	1 600 000	4 800 000
Pourcentage	25%	75%

On obtient donc au final :

Répartition par filière	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
Nombre de salariés	72	0	215	0	0	0	0	0	10
Pourcentage	24%	0%	72%	0%	0%	0%	0%	0%	3%

- Entreprises de tri de la semence (bovins)

L'activité considérée :

Tri de la semence en prestation de service pour les centres de production de semence. Il existe 3 ateliers en France. Cette activité est en forte croissance en France actuellement.

Dépendance : 31/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Activité ultra spécialisée</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>Pas de proximité obligatoire des élevages ; forte proximité des centres de production de semence</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3	<i>Compétences spécifiques liées aux animaux d'élevage (bovin)</i>	13
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5	<i>pas de possibilités d'export</i>	

Données disponibles :

Estimation à dire d'expert (groupe de relecture) : il existe 3 ateliers en France, représentant chacun environ une dizaine de salariés.

	Salariés	ETP*
Total	30	26

**sur le taux moyen nomenclature M (ESANE INSEE 2011), soit 85%*

Répartition par filière : L'activité est 100% bovine, majoritairement e bovin laitier (estimation 90%).

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
10%	0%	90%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- Ovins lait

L'activité de sélection génétique est réalisée par les mêmes acteurs que le contrôle de performances et l'insémination (cf paragraphe précédent et paragraphe suivant). L'activité étant très saisonnée, ce sont en général les mêmes techniciens qui réalisent les inséminations, puis qui s'occupent du contrôle laitier.

- Porcs

L'activité considérée :

Sélection et multiplication: -> mise en place des programmes de sélection, accompagnement des éleveurs, R&D, service technique et sanitaire, production de grands parentaux et de cochettes F1, transport des reproducteurs.

Les acteurs :

- Organismes de sélection porcine : au milieu des années 90, les services génétiques des GP se sont structurés en OSP (droit privé dont les actionnaires sont les coopératives)

3 organismes adhérents au Livre Généalogique Porcin collectif (95 % de la sélection collective) : ADN (Aveltis, Prestor, Terrena), Gene + (Triskalia, Agrical, Syrio, Kagenif) et Nucleus (Cooperl, Cap 50, Fipso et CAM 53).

- Sociétés privées de sélection porcine

2 sociétés françaises : BPS et Choy génétique (ex Pen ar lan)

3 acteurs internationaux : Hypor génétique (filrière porcine de Hendrix suite au rachat de France Hybride), PIC (acteur mondial n°1 en gen. porcine) et Topigs (hollandais, filiale commerciale en France).

- Distributeurs de génétique étrangère : depuis peu, quelques acteurs de la génétique danoise (essentiellement conjoncturel)

- Elevages de sélection/élevages de multiplication : sur des élevages spécialisés ou en propre par l'OSP

Dépendance : 28/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Activité spécialisée</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>La localisation intervient peu pour les cochettes F1, quasiment pas pour les grand parentaux</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filrière	3	<i>Forts investissements immatériels</i>	10
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	2	<i>Possibilités d'export</i>	

Données disponibles :

Evaluation par le pôle génétique de l'IFIP sur la base d'un recensement empirique des principales entreprises du secteur: 145 emplois en France.

Deux entreprises ont des élevages en propre. On considère que les emplois sur ces élevages seront déjà pris en compte dans le recensement agricole ; ils sont donc retranchés du total (80 % des emplois totaux de ces deux entreprises, soit 72 emplois).

On convertit en ETP avec le ratio ETP/effectif moyen du code APE "M" (activités spécialisées scientifiques et techniques, ESANE 2011)

Total hors élevages en propre	73
Conversion en ETP	62,1

Export : part importante de l'export, 25 à 30 % de l'activité (cochettes F1 sur les marchés de proximité, grand parentaux sur les marchés plus lointains)

-> part supérieure à 25 %, l'activité d'export correspond à une activité qui a sa propre logique économique : on ne prend en compte que 75 % des emplois du secteur.

Taux moyen d'export 25 à 30 %	27,5%	
Emplois liés à l'élevage situé en France		
Effectif	53	
ETP	45	

Répartition par filière : 100% porc

- Volaille

L'activité considérée :

Sélection génétique (production de parentaux d'un jour) : élevage et reproduction des lignées pures, incubation des œufs pour la production d'animaux d'1 jour (couvoirs) + services support (mise en place des programmes de sélection, R&D, service technique et sanitaire, transport)

Multiplication (production d'animaux à engraisser ou de poulettes prêtes à pondre) : élevage et reproduction des parentaux; incubation des oeufs pour la production d'animaux d'1 jour (couvoirs) + services support

Les acteurs :

SÉLECTION : Firmes de sélection (essentiellement acteurs internationaux) ou couvoirs indépendants de sélection : Il existe 13 couvoirs de sélection en France ; ils sont soit indépendants (achètent les grands parentaux à une entreprise de sélection), soit liés à une entreprise.

MULTIPLICATION : Entreprises d'accoupage: une centaine de couvoirs industriels ; les élevages sont en propre ou sous contrat (l'entreprise fournit les animaux, l'aliment et le suivi technique, l'éleveur est rémunéré au nombre d'œufs et à la qualité, il est en charge de la surveillance et du ramassage des œufs).

Dépendance : 38/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%		15,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3		9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	5		14
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	4		

Données disponibles :

Chiffres pour le maillon Sélection-Accoupage issues de l'enquête SNA octobre 2013 réalisée auprès de l'ensemble des couvoirs de France (toutes espèces de volailles y compris caille et gibiers à plumes) et mises à jour en 2014-2015.

Emplois couvoir (toutes espèces) : 1800 ; la réalité est supérieure dans la mesure où toutes les entreprises n'ont pas inclus les postes des salariés ne travaillant pas précisément dans le couvoir (vétérinaire salariés de l'entreprise, techniciens, commercial, encadrement, secrétariat,...) : estimation à 2000 emplois au total.

	Emplois	ETP*
Accoupage (sélection + multiplication)	2000	1700

*taux moyen ESANE 2011 - code APE "M" (activités spécialisés scientifiques et techniques)

Emplois élevage en propre et en contrat (estimés pour les couvoirs n'ayant pas répondu sur la partie élevage à partir des données emplois couvoir et hors cailles et Gibiers) : 3000. Ces emplois sont déjà comptabilisés dans la partie élevage (chiffres inclus dans le RA).

Export : important pour la ponte et la dinde, négligeable pour les autres filières ; le total export est ici négligé et tous les emplois sont comptabilisés.

Répartition par filière : sur la base des effectifs volaille chair/ponte dans les exploitations.

	Volaille chair	Volaille œuf
Effectifs dans les exploitations (SAA)	224 235 000	43 054 000

Soit au total :

Bovin viande	Bovin lait (vi)	Bovin lait (l)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
0%	0%	0%	0%	84%	16%	0%	0%	0%

- Organismes de sélection

L'activité considérée :

Les Organismes de Sélection rassemblent les acteurs d'une filière raciale : éleveurs, opérateurs de la sélection (entreprises, organismes de phénotypage), utilisateurs filière comme territoire. Ces parlements raciaux assurent :

- La tenue du Livre Généalogique, en définissant les caractéristiques de la race. Ils définissent les modèles de documents accompagnant le matériel génétique et délivrent les documents officiels des reproducteurs.
- La définition des orientations de sélection de la race (caractères, pondérations, niveaux de qualification) en conciliant les intérêts de l'ensemble des partenaires et en veillant aux modalités de gestion de la variabilité génétique intra-raciale et à l'adaptation de la race aux systèmes d'élevage comme aux attentes des filières.
- L'ingénierie de la morphologie raciale (choix des postes à pointer, responsabilité de la formation et de l'habilitation des agents du pointage) et la bonne organisation de la collecte de ces informations
- Enfin, la représentation institutionnelle de la race.

Dépendance : 33/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Activité spécialisée</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>Un organisme de sélection par race en France</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	5	<i>Compétences très spécifiques</i>	15
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5	<i>pas de possibilités d'export ou de reconversion</i>	

Données disponibles :

Évaluation Races de France : 200 ETP au total.

Total emplois	ETP	Effectif*
Estimation Races de France	200	235,294118

* sur la base du ratio effectif total/etp du code M

Répartition par filière : concerne bovin lait, bovin viande, caprins, ovins

On utilise la répartition constatée dans une enquête de 2007 menée par Races de France :

Répartition par filière	Bovin viande	Bovin lait (via)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
Enquête de répartition 2007 Race de France	35	-	69	0	0	0	51,0	9,0	15
Répartition	20%	0%	39%	0%	0%	0%	28%	5%	8%

- Laboratoires d'analyse génétique

L'activité considérée :

Analyse génétique : génotypage, analyses tares génétiques...

Les acteurs : Laboratoires d'analyse génétique : certains laboratoires départementaux + 3 entreprises, GD Scan (Genes Diffusion), Gene Index et Labogena DNA.

Dépendance : 26/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	80%	<i>Entreprises 100% élevage (dont 20 % équins) ; Labogena spécialisé dans l'activité de laboratoire, GD Scan est aussi une entreprise de sélection etc</i>	12
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	diversité des débouchés	3,00	<i>pas uniquement activité d'analyse génétique</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>Compétences spécifiques liées aux animaux d'élevage; investissements matériels reconvertibles en partie</i>	8
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	5	<i>pas de possibilités d'export</i>	

Données disponibles :

Estimation par Laurent Journaux : 60 à 75 personnes au total : moyenne 67.5.

	Salariés	ETP*
Total	68	57
Activité élevage hors équins	54	46

*sur le taux moyen nomenclature M (ESANE INSEE 2011), soit 85%

On estime que 20% de l'activité est liée aux analyses équinnes. On ne conserve donc que 80 % de l'effectif total.

Répartition par filière : bovins

Différenciation lait/viande sur le nombre total d'inséminations.

Répartition par filière	Bovin viande	Bovin lait (via)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
Inséminations artificielles bovins	1 600 000	-	4 800 000	0	0	0	0	0	0
Répartition	25%	0%	75%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- **Insémination artificielle**

Activité considérée :

Insémination artificielle des animaux sur les élevages

- **Bovin et caprins**

L'activité considérée :

Réalisation des IA ; L'insémination artificielle est depuis 2007 un service universel (le seul service universel agricole) - précédemment, situation de monopole.

28 entreprises de mise en place historiques, adhérentes à l'UNCEIA, qui réalisent 95% des IA bovines. Elles sont majoritairement organisées en coopératives (depuis 1947). Il existe également 39 EMP dites émergentes (créées après janvier 2007 et non liées à une EMP historique : 23 cabinets vétérinaires et 16 entreprises commerciales).

Il s'agit essentiellement de PME (+ une entreprise de 1100 salariés). Ces entreprises sont réparties sur tout le territoire (déplacement des inséminateurs sur les élevages).

Dépendance : 38/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Activité spécialisée</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>Service de proximité, déplacement à l'échelle du département</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	<i>Compétences spécifiques</i>	14
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5	<i>pas de possibilités d'export ou de reconversion</i>	

Données disponibles (cf sélection bovins-caprins) :

Enquête UNCEIA (enquête menée en 2014 sur 18 entreprises ayant répondu à l'enquête du rapport annuel ; ces 18 entreprises représentent 78 % de l'activité totale de la branche).

On extrapole à partir de cette enquête le total emploi pour les adhérents de l'UNCEIA : 2400 salariés dans les coop adhérentes à l'UNCEIA. (remarque : ce total comprend les salariés d'Alysse).

Nombre d'emplois total (sélection+mise en place)		
	Salariés	ETP*
adhérents UNCEIA	2 400	2 040
Représentativité UNCEIA sur le marché bovin-caprin	95%	95%
Total emplois bovins-caprins	2 526	2 147
<i>*sur le taux moyen nomenclature M (ESANE INSEE 2011), soit 85%</i>		

L'UNCEIA représente 95% du marché, soit au total en France 2 526 salariés.

L'UNCEIA regroupe les entreprises de sélection et les entreprises de mise en place (cf paragraphe sur l'insémination artificielle). Le détail de la répartition entre entreprises de sélection et de mise en place n'est pas disponible. On sait cependant que les 2/3 des effectifs sont des inséminateurs. On peut estimer que le tiers restant est réparti également entre entreprises de sélection (1/6 de l'effectif total) et entreprises de mise en place (2/3 de l'effectif total sont des inséminateurs, 1/6 les services supports).

Détail par activité	Salariés	ETP
GP9 Entreprises de sélection	421	358
GP10 Entreprises de mise en place	2 105	1 789
<i>dont inséminateurs</i>	<i>1 684</i>	<i>1 432</i>

Répartition par filière : on peut l'estimer sur le nombre d'IA : 6.4 millions au total, dont 4.8 en lait et 1.6 en bovin viande (+50 000 en caprin).

Répartition par filière	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
Entreprises de mise en place GP10	1 600 000	-	4 800 000	0	0	0	0	0	50 000
	25%	0%	74%	0%	0%	0%	0%	0%	1%

- Ovins

L'activité d'insémination artificielle est réalisée par les mêmes acteurs que le contrôle de performances et l'insémination (cf paragraphe précédent).

- Porcs

L'activité considérée :

Insémination des cochettes dans les élevages de production. Sociétés privées ou à capitaux coopératifs : Cobiporc, Gènes diffusion, Amelis (multi-espèces, vient du bovin), France gènes (uniquement génétique d'hypor), Choy génétique + quelques autres montés par des groupes régionaux d'éleveurs.

Dépendance : 36/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Activité spécialisée</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>Service de proximité, déplacement à l'échelle du département</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>Compétences spécifiques</i>	12
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5	<i>pas de possibilités d'export ou de reconversion</i>	

Données disponibles :

Evaluation par pôle génétique de l'IFIP sur la base d'un recensement empirique des principales entreprises du secteur et de sa connaissance personnelle des effectifs des deux principales. Celles-ci regroupent 200 salariés pour un total de 4 175 000 doses commercialisées.

Le total d'emplois est obtenu sur la base des doses commercialisées en France par les entreprises du secteur (Bilan d'activité de l'insémination artificielle porcine, février 2012).

	Doses commercialisées en France	Nombre de salariés	ETP*
Total	5 495 296	263	224
<i>*Taux appliqué : taux moyen ESANE 2011 - code APE "M" (activités spécialisés scientifiques et techniques)</i>			

On convertit en ETP avec le ratio ETP/effectif moyen du code APE "M" (activités spécialisées scientifiques et techniques, ESANE 2011)

Répartition par filière : 100% porc

- **Volaille**

L'activité considérée :

Insémination des dindes et pintades dans les couvoirs (seuls acteurs à y avoir recours).

Dépendance : 38/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Activité spécialisée</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>Service de proximité, déplacement à</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	<i>Compétences spécifiques</i>	14
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5	<i>pas de possibilités d'export ou de reconversion</i>	

Données disponibles :

Pas de données directes. Utilisation des chiffres issus de l'enquête SNA octobre 2013 réalisée auprès de l'ensemble des couvoirs de France (toutes espèces de volailles y compris caille et gibiers à plumes) et mises à jour en 2014-2015. Les emplois sous-traités en élevage (insémination, ramassage œufs à couvrir, chauffeur œufs à couvrir et poussins,...) et couvoir (sexage, vaccination, ...) sont estimés à 1 000.

A défaut d'autres informations, on estime que l'insémination représente 1/5 des effectifs concernés.

	Emploi	ETP
	200	170,00
*Taux appliqué : taux moyen ESANE 2011 - code APE "M" (activités spécialisés scientifiques et techniques)		

Répartition par filière : 100% volaille chair (pintades et dindes).

- **Lapins**

L'activité considérée :

Sélection et insémination des lapines.

Un opérateur principal en Bretagne, Eurolap et quelques autres opérateurs plus petits.

Dépendance : 38/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Activité spécialisée</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>Service de proximité, déplacement à l'échelle du département</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	<i>Compétences spécifiques</i>	14
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5	<i>pas de possibilités d'export ou de reconversion</i>	

Données disponibles :

Pas de données directes. Estimation par Alysse de 50 salariés (25 pour Eurolap).

Conversion en ETP sur le taux moyen de temps partiel nomenclature M, ESANE 2011 soit 85%.

Répartition par filière : 100% volaille chair/lapins.

- **Biotechnologies de reproduction**

L'activité considérée :

Production de biotechnologies destinées aux éleveurs ou aux inséminateurs dans le domaine de la reproduction animale.

Dépendance : 21/45 -> MOYENNE

Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Activité spécialisée</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	0	<i>Export partout dans le monde</i>	0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>Activité toutes filières</i>	6
	Spécificité/élevage	5	<i>Compétences spécifiques à l'élevage (insémination)</i>	
	Existence d'un débouché de substitution	1	<i>Export partout dans le monde</i>	

Données disponibles :

Estimation Laurent Journaux, 180 salariés au total.

Total emplois	Effectif	ETP*
Estimation L. Journaux	180	153

** sur la base du ratio effectif total/etp du code M*

La part de l'équin et de l'aquaculture est estimée à 10 %.

Activité France élevage	Effectif	ETP
Total	180	153
Activité liée aux filières d'intérêt (hors équins et poissons estimés à 10%)	162	137,7

Export :

On estime que l'activité est liée aux 2/3 à de l'export, on compte donc 54 salariés pour la France.

Activité France élevage	Effectif	ETP
Marché France (export estimé à 2/3 de l'activité)	54	45,9

Répartition par filière : Répartition hors équin et aquaculture : Bovin, porc, avicole, lapins, ovins, caprins

On estime la répartition sur la base du nombre d'emplois en insémination artificielle pour chaque espèce.

Répartition par filière	Bovin viande	Bovin lait (via)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
emplois dans les entreprises de mise en place	522	-	1 567	263	300	0	30	45	16
part	19%	0%	57%	10%	11%	0%	1%	2%	1%

- **Fabricants de boucles**

L'activité considérée :

Fabrication des boucles pour animaux

Les acteurs : fabricants de boucles (leader mondial à Vitré, Allflex + Ardes à Annecy)

Dépendance : 22/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	80%	<i>Part de l'activité liée aux animaux de rente</i>	13,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	4,00	<i>essentiellement élevage</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	0		0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2		9
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un débouché de substitution	3	<i>export</i>	

Données disponibles :

Le nombre d'emplois dans l'entreprise leader en France est déclaré sur societe.com, entre 200 et 299 salariés. Ardes déclare, quant à elle, 10 à 19 salariés.

On estime que la part de marché de ces deux entreprises est de 85% en France, soit un total de 311 emplois dans le secteur.

	Emplois	ETP
Allflex + Ardes	264	224,4
Total France (part de marché 85%)	311	264

La part des produits destinés aux animaux de compagnie est estimée à 20%. On a donc 211 emplois pour les boucles animaux de rente en France.

	Emplois	ETP
Part animaux rente	211	179,5

Export :

On estime que l'activité d'Allflex est liée à 75% à de l'export, on compte donc pour cette entreprise seulement 42 salariés pour l'activité France élevage. Les autres entreprises sont considérées à 100% sur le marché français, soit un total de 84 salariés en France.

	Emplois	ETP
Part française (export 75% pour Allflex)	84	71

Répartition par filière : estimation sur le nombre d'animaux bouclés en France : effectifs sur les exploitations (SAA) du total animaux pour les ruminants, et une estimation de 20 % du nombre de truies pour les porcins (environ 80 % des animaux sont tatoués).

	Bovins viande	Bovins lait	Truies de 50kg et +	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
Effectif d'animaux bouclés (total pour ruminants, truies pour porcins)	10 717 217	6 731 897	209 348	5 422 896	1 850 931	1 285 405	721 335

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
40%	0%	25%	1%	0%	0%	20%	7%	5%	3%

- **Imprimeurs passeports**

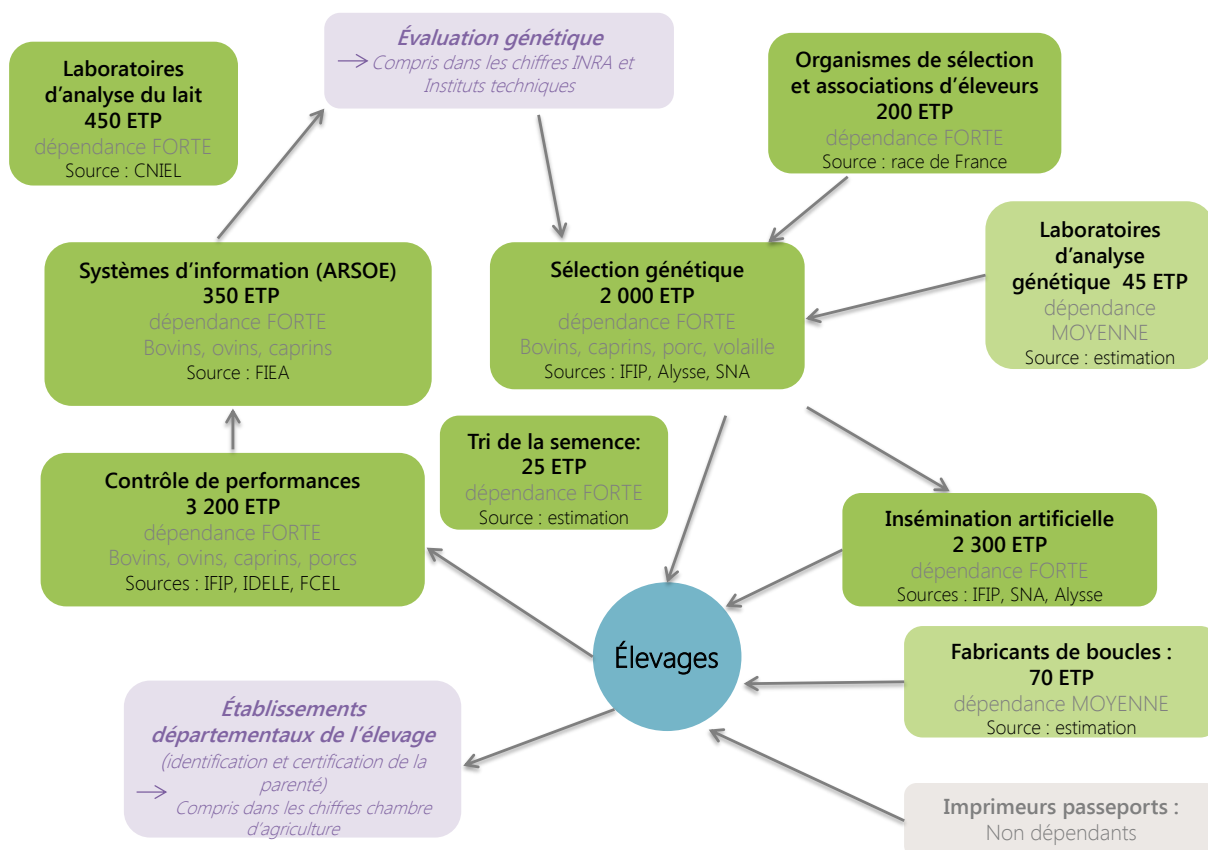
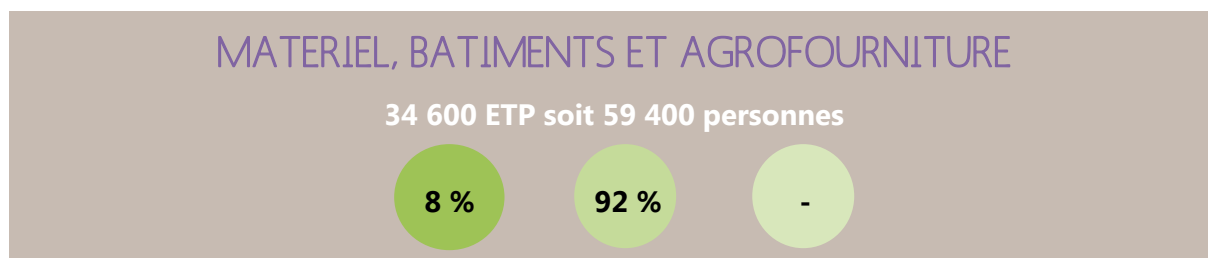
L'activité considérée :

Impression des passeports pour animaux, 8 à 10 millions en bovins concernés.

Dépendance : 3.4/45 -> NON DEPENDANT

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	5%		0,375
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

Annexe 8 : Calcul de l'emploi dans le secteur des fournisseurs des élevages : matériel, bâtiments et agrofourniture



GROUPE DE RELECTURE : YVES TREGARO(FRANCEAGRIMER), AGNES TIMONER (INTERBEV) ; AGATHE LANG

POUR LA PARTIE BATIMENTS : STEPHANE MILLE (IDELE)

Sommaire

• Construction de bâtiments	92
- Constructeurs	92
- Concepteurs, bureaux d'étude en bâtiment d'élevage	97
- Bureaux d'étude en environnement	98
- Fournisseurs des constructeurs bâtiments	99
• Matériel d'élevage	100
- Fabricants de matériel d'élevage	100
- Fabricants de matériel d'élevage de précision	102
- Distributeurs et installateurs de matériel d'élevage	105
• Agrofourniture	107
- Production de semences de prairies et maïs ensilage.....	107
- Production de biocides	109
• Travaux d'élevage.....	111
- Travaux à façon : CUMA et entreprises de travaux agricoles.....	111
- Service de remplacement.....	113

- **Construction de bâtiments**

- **Constructeurs**

Activité considérée :

Construction de bâtiments d'élevage et leurs annexes (bâtiments de stockage de fourrage, fosses à lisier, bloc traite...).

Activités de terrassement, maçonnerie, charpente/couverture/bardage, plomberie, électricité. L'installation d'équipements d'élevage spécifiques est comptabilisée dans la partie matériel d'élevage (matériel de traite, équipement de contention etc..).

Les acteurs :

Il existe trois cas de figure :

- les entreprises nationales spécialisées dans la livraison clé en main de bâtiments d'élevage (regroupant tous les corps de métiers). Ce schéma est plus répandu en porc/volaille du fait de bâtiments plus techniques et plus standardisés.

- les entreprises nationales spécialisées dans un corps de métier du bâtiment pour les bâtiments d'élevage : 4-5 entreprises de maçonnerie, 5-6 entreprises de charpente. Concerne plutôt les ruminants ; ce n'est pas le cas le plus fréquent.

- les entreprises locales (le plus fréquent pour les ruminants) :

- > plomberie, électricité : rarement spécialisés, interviennent de manière locale

- > charpentiers : sont souvent spécialisés bâtiments d'élevage (peuvent faire occasionnellement un peu de bâtiments industriels), interviennent au niveau du département, voire région. Ils sont en général spécialisés sur de la charpente métallique ou de la charpente bois (très peu font les deux).

- > maçons : demande des compétences très spécifiques pour faire des bâtiments d'élevage ; cependant, peu de maçons sont réellement spécialisés et ils interviennent souvent sur d'autres types de chantiers non agricoles ; interviennent de manière locale.

- > terrassiers : non spécialisés, peuvent intervenir sur toutes sortes de chantiers ; échelle variable. Les prestations de terrassement peuvent être réalisés par des entreprises d'envergures très diverses : des grosses entreprises de terrassement locales (pouvant par exemple aussi intervenir sur des chantiers de travaux publics locaux) ou des entreprises unipersonnelles voir des pluriactifs (dont des éleveurs proposant des prestations de terrassement).

Dépendance : 24.5/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	1%	<i>total investissement comptabilité nationale</i>	5,56
	Part d'acteurs spécialisés	50%	<i>Variable selon les corps de métiers et les filières</i>	
	Diversité des débouchés	3,00		
Contraintes territoriales	évaluation	4	<i>Généralement fortes contraintes territoriales</i>	12
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>Compétences en partie spécifiques par filière pour la construction de bâtiments d'élevage</i>	7
	Spécificité/élevage	2	<i>Compétences en partie spécifiques pour la construction de bâtiments d'élevage</i>	
	Existence d'un débouché de substitution	3	<i>Autres bâtiments</i>	

Entretiens réalisés :

- animateur du RMT bâtiments (IDELE)
- chargé de missions Bâtiment et organisation du Travail (APCA)
- animateur du Comité Régional Bâtiment (GIE Elevages Bretagne)

Sources de données :

- Rapport d'activité 2013, Fédération française du bâtiment
- Comptabilité nationale
- RICA

Calcul de l'emploi :

Le secteur de la construction de bâtiments d'élevage, et plus généralement de bâtiments agricoles, est un secteur particulièrement difficile à circonscrire, à décrire et à évaluer.

Il regroupe en effet des acteurs très divers, parfois spécialisés, parfois généralistes. Ces acteurs ne correspondent pas à une catégorie précise de la nomenclature d'activité. Une enquête auprès des principaux acteurs spécialisés dans l'agricole ou l'élevage laisserait de côté tous les acteurs locaux, peu spécialisés mais avec une dépendance à forte composante territoriale et, dans les zones d'élevage denses, une part de leur chiffre d'affaires liée à l'élevage pouvant être très élevée.

Par ailleurs, les bâtiments agricoles n'étant plus référencés comme tel dans les permis de construire, on dispose de peu d'informations permettant de faire des évaluations de leur poids par rapport au total du secteur.

Le nombre total d'emplois étant particulièrement important, trois méthodes différentes ont été utilisées pour évaluer, dans un premier temps, le nombre d'emplois liés à la construction de bâtiments agricoles.

On dispose des informations suivantes :

le montant annuel de l'investissement en bâtiment (toutes filières confondues).

La moyenne française est de l'ordre de 2,5 à 2 milliards d'euros en euros constants de 2010. Pour 2014, le montant d'investissements était de 2,15 milliards d'euros.

références : comptabilité nationale

la surface de bâtiments agricoles mis en chantier référence 2012) : 2.8 millions de m².

Remarque : en 2010 avec 1,5 m² on trouvait 2851 bâtiments construits.

- Méthode 1 : montant annuel de l'investissement en bâtiment agricole /total Français

Le montant total d'investissement en bâtiments agricoles est ramené au total du secteur du bâtiment français (donnée FFB), soit 126 milliards d'euros. Le bâtiment agricole représente ainsi 1.7% du total du secteur du bâtiment.

Le secteur du bâtiment représentant un total de 1.4 million d'emplois (dont 325 000 artisans), on peut en déduire que les bâtiments agricoles représenteraient 25 000 emplois environ.

	Agriculture*	Total**
Montant (2014)	2 150 000 000	126 000 000 000
Emplois	25 066	1 469 000
* source comptabilité nationale		
** source FFB		

- Méthode 2 : montant annuel de l'investissement en bâtiment agricole et coût salarial

Le montant total d'investissement en bâtiments agricoles est utilisé pour évaluer le nombre d'emplois correspondant en se basant sur le coût salarial correspondant.

On estime ainsi que le coût salarial représente environ la moitié du total, soit un peu plus d'un millions d'euros. En évaluant le coût salarial d'une personne à 50 k€ en moyenne, on peut en déduire un nombre total de salariés d'environ 21 500.

Montant (2014) agriculture*	2 150 000 000
Coût salarial estimé à 50%	1 075 000 000
Nb salariés (coût salarial 50k€)	21 500
* source comptabilité nationale	

- Méthode 3 : évaluation à dire d'expert sur la filière porc

Cette troisième méthode part de la connaissance du secteur des experts dans la filière porc. L'IFIP évalue en effet le nombre d'emplois concernés dans la filière porc, où le secteur est plus structuré que les autres filières (beaucoup de firmes livrant des bâtiments clé en main), à 2000 à 3000 emplois au total.

En partant des hypothèses de répartition par filière des emplois liés au bâtiment (montants d'investissements bâtiment du RICA -cf plus loin), on peut ramener cette estimation pour la filière porc à un total élevage : le porc représentant ainsi 17 % des investissements bâtiment

par rapport aux autres filières, on aurait un total de 15 100 emplois pour les bâtiments d'élevage, toutes filières confondues.

Si l'on estime que l'élevage représente 70 % des constructions agricoles, on obtient un total de 21 600 emplois pour le total bâtiment agricole, que l'on peut comparer avec les deux précédentes méthodes.

	Effectif	Part total (cf onglet fi
Evaluation à dire d'expert porc	2 500	17%
Extrapolation total élevage	15 099	100%
Extrapolation total agriculture (élevage 70%)	21 570	

- **Méthode 4 : évaluation à dire d'expert sur les filières ruminant en Bretagne**

Cette dernière méthode part de la connaissance du secteur des experts dans la filière porc. Le comité régional Bâtiment du GIE Elevage Bretagne évalue en effet le nombre d'emplois concernés dans les filières ruminants à 1500 à 2000 emplois en Bretagne (liste des entreprises concernées sur leur site internet).

De même que pour la filière porc, on part des hypothèses de répartition par filière des emplois liés au bâtiment pour ramener cette estimation pour la filière porc à un total élevage : les ruminants représentant 68 % des investissements bâtiment par rapport aux autres filières, on aurait un total de 2 600 emplois pour les bâtiments d'élevage, toutes filières confondues, en Bretagne.

Ce total est ramené à l'échelle de la France sur la base du ratio des UTA élevages en Bretagne par rapport au total France : 41 300 sur 309 000, soit 13 %. On aurait ainsi 19 000 emplois liés aux bâtiments d'élevage en France.

Si l'on estime que l'élevage représente 70 % des constructions agricoles, on obtient un total de 27 300 emplois pour le total bâtiment agricole.

	Effectif
Ruminants Bretagne	1 750
Total élevage Bretagne	2 559
totla élevage France	19 149
Total agricole France	27 355

- **Conclusion**

Les quatre méthodes, bien que reposant sur de nombreuses hypothèses, aboutissent à un total d'emplois relativement proche.

	Effectif
Méthode 1	25 066
Méthode 2	21 500
Méthode 3	21 570
Méthode 4	27 355

On conserve donc une moyenne de ces quatre chiffres pour le total d'emplois liés à la construction de bâtiments agricoles.

	Effectif	ETP
Agricole	23 873	21 486
Elevage (70%)	16 711	15 040

**Rapport codes 41 et 43 INSEE ESANE 2012 : 90%*

La part de l'élevage dans le total est estimée à environ 70%. En effet, Le GIE Elevages Bretagne estime que 75 % des constructions correspondent à des bâtiments d'élevage. Parmi les 25 % restants, on compte des fosses à lisiers et des hangars de stockage de fourrage, que l'on peut également lier à l'élevage. On a donc, en Bretagne, plus de 75 % des constructions agricoles liées à l'élevage.

La part moyenne en France est probablement inférieure ; on l'évalue à environ 70 %. On a ainsi un total de 16 700 emplois, ou 15 000 ETP, dans la construction de bâtiments d'élevage.

Répartition par filière : La répartition par filière est faite sur la base des montants d'investissement en bâtiment (source RICA) par OTEX. Bien que les OTEX ne correspondent pas à la classification par filière utilisée dans l'étude, elles permettent ici de dégager les

Indicateur	OTEFDD 45 : Bovins lait	OTEFDD 46 : Bovins viande	OTEFDD 481 + 482 + 483 : Ovins et caprins	OTEFDD 51 : Porcins	OTEFDD 52 : Volailles	TOTAL
Investissement total - Bâtiment (k€)	650 510	132 392	110 512	216 339	196 864	1 306 617
<i>cf fichier extraction RICA</i>	50%	10%	8%	17%	15%	

ordres de grandeur de la répartition par filière, en se basant sur les OTEX spécialisées.

On effectue les distinctions plus précises par filière sur la base des effectifs d'animaux présents sur les exploitations (SAA 2013).

Bovin viande/veaux	Bovin viande	Veaux	total	
Effectif sur les exploitations (UGB)	7 458 848	288 534	7 747 382	
	96%	4%		
Caprins/ovins viande/lait	ovin viande	ovins lait	caprins	total
Effectif sur les exploitations (UGB)	881 629	209 445	218 519	1 309 593
%	67%	16%	17%	
Volailles chair/œuf	Volaille chair+lapins	Volaille œuf	total	
Effectifs sur les exploitations	224 235 000	43 054 000	267 289 000	
%	84%	16%		

On obtient ainsi la répartition par filière suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
10%	0%	50%	17%	13%	2%	6%	1%	1%	0,4%

- **Concepteurs, bureaux d'étude en bâtiment d'élevage**

Activité considérée :

Conception des bâtiments d'élevage, conseil en bâtiment d'élevage :

- Etudes de faisabilité et avant-projets
- Conseil technique pour l'aménagement
- Approche économique du projet

Dépendance : 32/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%		15,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3		9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1		8
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	4		

Calcul de l'emploi :

Le GIE Elevage Bretagne estime qu'il y a environ une centaine d'emplois en Bretagne dans des bureaux d'études de conception de bâtiments d'élevages. 29 bureaux d'études sont en effet recensés dans cette région (liste sur le site internet du GIE), avec environ une cinquantaine de conseillers, et autant de postes support (administratifs etc.).

	Salariés	
Bretagne	100	source : Estimation GIE Bzh

Ce chiffre est ramené à l'échelle de la France sur la base du ratio des UTA élevages en Bretagne par rapport au total France : 41 300 sur 309 000, soit 13 %.

	Bretagne	France
UTA élevage	41 300	309 000
Emplois bureau étude bâtiment	100	748

On aurait ainsi 750 emplois dans ce type de structure en France.

Répartition par filière : identique à celle pour la construction de bâtiment (cf plus haut)

La répartition par filière est faite sur la base des montants d'investissement en bâtiment (source RICA) par OTEX. On effectue les distinctions plus précises par filière sur la base des effectifs d'animaux présents sur les exploitations (SAA 2013).

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
9,8%	0,0%	49,8%	16,6%	12,6%	2,4%	5,7%	1,4%	1,4%	0,4%

- **Bureaux d'étude en environnement**

Activité considérée :

Volet environnemental de la conception de bâtiment d'élevage :

- Dossiers installations classées (Réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement : déclaration, enregistrement ou autorisation)
- Mise aux normes de l'exploitation (stockage, système de traitement d'effluents)
- Conseil épandage, fertilisation

Dépendance : 27/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	80%		11,00
	Part d'acteurs spécialisés	60%		
	Diversité des débouchés	4,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3		9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1		7
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Calcul de l'emploi :

Le GIE Elevage Bretagne estime qu'il y a environ une centaine d'emplois en Bretagne dans des bureaux d'étude en environnement lié aux bâtiments d'élevage.

	Salariés	
Bretagne	100	source : Estimation GIE Bzh

Ce chiffre est ramené à l'échelle de la France sur la base du ratio des UTA élevages en Bretagne par rapport au total France : 41 300 sur 309 000, soit 13 %.

	Bretagne	France
UTA élevage	41 300	309 000
Emplois bureau étude environnement	100	748

On aurait ainsi 750 emplois dans ce type de structure en France.

Répartition par filière :

identique à celle pour la construction de bâtiment (cf plus haut)

La répartition par filière est faite sur la base des montants d'investissement en bâtiment (source RICA) par OTEX. On effectue les distinctions plus précises par filière sur la base des effectifs d'animaux présents sur les exploitations (SAA 2013).

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
9,8%	0,0%	49,8%	16,6%	12,6%	2,4%	5,7%	1,4%	1,4%	0,4%

- Fournisseurs des constructeurs bâtiments

Activité considérée :

Différents fournisseurs des constructeurs de bâtiments d'élevage. On prend ici l'exemple du bois dans le calcul de la dépendance, élément sur lequel on dispose du plus de données.

Le bois et la fibre ciment font partie des quelques matériaux relativement spécifiques à la construction de bâtiments agricoles. Les autres matériaux sont largement utilisés pour tout le secteur de la construction de bâtiment, et seront par conséquent moins dépendants.

Dépendance : 10/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	5%	Consommation sciages en Bretagne : 439 000 m3 au total dont 29 000 pour les bâtiments d'élevage bovin, soit 6,8% ; ratio ramené à 5 % pour l'échelle nationale (source GIE Elevages Bretagne)	2,25
	Part d'acteurs spécialisés	0%	Pas d'acteurs spécialisés dans le bois pour les bâtiments d'élevages	
	Diversité des débouchés	2,00	Divers débouchés pour le bois, dans différents secteurs de l'économie	
Contraintes territoriales	évaluation	2	Régional	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	Pas de spécificité par rapport à la construction de bâtiments 'élevage	2
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	2		

- **Matériel d'élevage**

- **Fabricants de matériel d'élevage**

Activité considérée :

Fabrication de matériel spécifique aux activités d'élevage : matériel de fenaison, de laiterie (machines à traire etc.), d'élevage (distribution alimentation, contention...). On comprend ici les équipements de bâtiments d'élevage.

Remarque : le matériel non spécifique à l'élevage (matériel de culture) a été évalué dans la partie alimentation animale ; ces emplois ne sont pas dépendants de l'élevage).

Dépendance : 20,5/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	19%	<i>données AXEMA, part du CA pour matériel laiterie, fenaison et élevage</i>	7,43
	Part d'acteurs spécialisés	50%	<i>une partie des acteurs est spécialisées dans l'élevage</i>	
	Diversité débouchés	4,00	<i>uniquement éleveurs ou agriculture</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3	<i>une partie du matériel d'élevage et de culture est spécifique</i>	10
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un débouché de substitution	3	<i>Possibilité d'export</i>	

Sources de données :

- INSEE ESANE 2012
- AXEMA

Calcul de l'emploi :

On considère les entreprises codant en 2830 (fabrication de matériel agricole), mode de recensement utilisé par AXEMA (union des industriels de l'agroéquipement).

	nombre d'entreprises	Effectif*	ETP
Fabrication de matériel agricole	543	16 933	15 316
<i>source : INSEE ESANE 2012, code 2830 (fabrication de matériel agricole) confirmé par AXEMA</i>			

On comptabilise ainsi 16 900 emplois, soit 15 300 ETP.

Parmi ceux-ci, on ne dispose pas d'information directe permettant de savoir lesquels sont en lien avec le matériel d'élevage.

En revanche, AXEMA fournit les chiffres d'affaires liés au divers types de matériel en France .

Production d'agroéquipement en 2012 en France (en Mn€), source : Eurostat, INSEE, Calculs Axema		
Total agroéquipement	4 955	100%
Matériels de fenaison	331	7%
Matériels de laiterie	241	5%
Matériels d'élevage	348	7%
TOTAL Elevage	920	19%

19 % du CA total est donc lié au matériel d'élevage, de laiterie et de fenaison, spécifiques à l'élevage. On considère donc 19 % du total d'emplois comme liés à l'élevage, soit 3 150 emplois.

	Effectif	ETP
Fabrication matériel d'élevage, fenaison, laiterie	3 144	2 844

Part de l'export (marchandises non destinées aux élevages français) :

AXEMA fournit également les importations et exportations en valeur. On calcule ainsi la part de la production française qui est exportée pour les trois secteurs d'intérêt. Parmi ceux-ci, seul le matériel de fenaison est exporté à plus de 20%.

Export	Exportations	Production	Part de l'export
Matériels de fenaison	163 497	331 000	49%
Matériels de laiterie	45 178	241 000	19%
Matériels d'élevage	39 485	348 000	11%

On décide donc de comptabiliser tous les emplois liés à la production de matériel de laiterie et d'élevage en France, l'export étant inférieur à 20 %.

En revanche, l'activité d'export de matériel de fenaison est considérée comme étant significative, et n'étant pas liée uniquement à l'existence d'un marché français ; les emplois qui lui sont liés ne sont pas comptabilisés, on ne conserve que 51 % de l'emploi lié à ce type de matériel.

Emplois marché français	Effectif	ETP
Matériel de fenaison	572	518
Matériels de laiterie	824	745
Matériels d'élevage	1 189	1 076
Total élevage	2 585	2 338

Répartition par filière : La répartition par filière est faite sur la base des montants d'investissement en bâtiment (source RICA) par OTEX. Bien que les OTEX ne correspondent pas à la classification par filière utilisée dans l'étude, elles permettent ici de dégager les ordres de grandeur de la répartition par filière, en se basant sur les OTEX spécialisées.

Indicateur	OTEFDD 45 : Bovins lait	OTEFDD 46 : Bovins viande	OTEFDD 481 + 482 + 483 : Ovins et caprins	OTEFDD 51 : Porcins	OTEFDD 52 : Volailles	TOTAL
Investissement total - Matériel (k€)	1 026 412	401 810	143 666	123 430	340 575	2 035 892
<i>cf fichier extraction RICA</i>	50%	20%	7%	6%	17%	

On effectue les distinctions plus précises par filière sur la base des effectifs d'animaux présents sur les exploitations (SAA 2013).

Bovin viande/veaux	Bovin viande	Veaux	total	
Effectif sur les exploitations (UGB)	7 458 848	288 534	7 747 382	
	96%	4%		
Caprins/ovins viande/lait	ovin viande	ovins lait	caprins	total
Effectif sur les exploitations (UGB)	881 629	209 445	218 519	1 309 593
%	67%	16%	17%	
Volailles chair/œuf	Volaille chair+lapins	Volaille œuf	total	
Effectifs sur les exploitations	224 235 000	43 054 000	267 289 000	
%	84%	16%		

On obtient ainsi la répartition par filière suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
19%	0%	50%	6%	14%	3%	5%	1%	1%	1%

- Fabricants de matériel d'élevage de précision

Activité considérée :

Distribution de matériel spécifique aux activités d'élevage : matériel de fenaison, de laiterie (machines à traire etc.), d'élevage (distribution alimentation, contention...). On comprend ici les équipements de bâtiments d'élevage.

Acteurs : petites entreprises (TPE ou PME) très spécialisées ou entreprises d'envergure internationale, ayant d'autres activités dans le domaine du matériel d'élevage.

Dépendance : 28/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100,0%		15,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3		10
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Entretien réalisé : chef de projet en élevage de précision (IDELE)

Calcul de l'emploi :

On constate que la plupart des PME et TPE concernées par ce domaine ne sont pas enregistrées sous le code 2830 (fabrication de matériel agricole). Elles n'ont donc pas été prises en compte dans le paragraphe précédent.

Ces entreprises codent souvent en commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication, par exemple.

Pour les identifier, on repose sur un décompte partiel à dire d'expert, censé représenter une partie importante du marché, encore relativement réduit aujourd'hui.

On identifie ainsi 4 entreprises importantes dans le domaine ; le nombre d'emploi correspondant est donné soit par leur site internet, soit par les données issues de societe.com.

	Effectif
Camérail	15
Déetectvel	10
Agrividéo system	35
Medria	35
Total	95

On considère que ces entreprises représentent la moitié du marché. On en déduit donc le nombre total de salariés à l'échelle française : 190. On convertit ce chiffre en ETP sur la base du code INSEE M (ESANE 2012).

	Effectif	ETP
Extrapolation France (50%)	190	162

Répartition par filière : *identique à celle pour la fabrication de matériel d'élevage (cf plus haut)*

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

La répartition par filière est faite sur la base des montants d'investissement en matériel (source RICA) par OTEX. On effectue les distinctions plus précises par filière sur la base des effectifs d'animaux présents sur les exploitations (SAA 2013).

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
19,0%	0,0%	50,4%	6,1%	14,0%	2,7%	4,8%	1,1%	1,2%	0,7%

- **Distributeurs et installateurs de matériel d'élevage**

Activité considérée : Distribution, installation et entretien de matériel spécifique aux activités d'élevage : matériel de fenaison, de laiterie (machines à traire etc.), d'élevage (distribution alimentation, contention...). On comprend ici les équipements de bâtiments d'élevage.

Dépendance : 28/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	14%	<i>Part des ventes sur le total matériel agricole en France</i>	7,19
	Part d'acteurs spécialisés	50%	<i>partie des acteurs spécialisés</i>	
	Diversité des débouchés	4,00	<i>100% élevage ou agricole</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	4	<i>Service de proximité</i>	12,00
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3		9
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Sources de données :

- INSEE ESANE 2012
- AXEMA

Calcul de l'emploi :

On considère les entreprises codant en 4661 (commerce de matériel agricole), mode de recensement utilisé par AXEMA (union des industriels de l'agroéquipement).

	nombre d'entreprises	Effectif*	ETP
Distribution de matériel agricole	3333	38671	35043
<i>source : INSEE ESANE 2012, code 4661 (commerce de matériel agricole) confirmé par AXEMA</i>			

On comptabilise ainsi 38 600 emplois, soit 35 000 ETP.

Parmi ceux-ci, on ne dispose pas d'information directe permettant de savoir lesquels sont en lien avec le matériel d'élevage.

En revanche, AXEMA fournit les chiffres d'affaires liés à la production, l'importation et l'exportation des différents types de matériel en France. On peut ainsi en déduire les chiffres de vente en France.

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Production d'agroéquipement en 2012 en France (en Mn€), source : Eurostat, INSEE, Calculs Axema						
	Production	Importations	Exportations	Ventes France	%	Effectif
Total	4 955 000	4 571 209	2 981 770	6 544 439		
Matériels de fenaison	331 000	114 871	163 497	282 374	4%	1 669
Matériels de laiterie	241 000	64 444	45 178	260 266	4%	1 538
Matériels d'élevage	348 000	56 915	39 485	365 430	6%	2 159
TOTAL Elevage	920 000	236 230	248 160	908 070	14%	5 366

14 % du des ventes sont donc liées au matériel d'élevage, de laiterie et de fenaison, spécifiques à l'élevage. On considère donc 14 % du total d'emplois comme liés à l'élevage, soit 5 360 emplois.

	Effectif	ETP
Fabrication matériel d'élevage, fenaison, laiterie	5 366	4 862

Répartition par filière : *identique à celle pour la fabrication de matériel d'élevage (cf plus haut)*

La répartition par filière est faite sur la base des montants d'investissement en matériel (source RICA) par OTEX. On effectue les distinctions plus précises par filière sur la base des effectifs d'animaux présents sur les exploitations (SAA 2013).

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
19,0%	0,0%	50,4%	6,1%	14,0%	2,7%	4,8%	1,1%	1,2%	0,7%

- **Agrofourniture**

- **Production de semences de prairies et maïs ensilage**

Activité considérée : production de semences spécifiquement destinées à l'élevage : maïs, prairies.

Remarque : la production de semences autres a déjà été considérée dans la partie alimentation animale ; ces emplois ne sont pas dépendants de l'élevage.

Dépendance : 22.5/45 -> MOYENNE

Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Part des débouchés sur le total du secteur	58,3%	<i>part liée à l'élevage : 50% pour le maïs, 67% pour les prairies-gazons</i>	10,42
Part d'acteurs spécialisés	70%	<i>majorité des acteurs spécialisés</i>	
Diversité des débouchés	4,00	<i>éleveurs majoritairement</i>	
évaluation	2	<i>régional</i>	6
Spécificité/filière	1	<i>Peu spécifique filière (tous ruminants) ; compétences spécifiques aux semences destinées à l'élevage</i>	6
Spécificité/élevage	3		
Existence d'un débouché de substitution	2	<i>Export</i>	

Entretien réalisé : RAGT semences

Sources de données : GNIS

Calcul de l'emploi :

Le GNIS fournit, dans son enquête structure 2011, le nombre d'emplois total dans le secteur : 9 400 ETP.

ETP	Recherche	Production	Marketing, commercial, administration
9 366	2 281	4 486	2 599

On s'intéresse ici uniquement aux semences spécifiques à l'élevage, identifiées ici dans les secteurs maïs, et fourrages et gazons. Les fiches filières du GNIS fournissent plus de détail sur ces secteurs particuliers.

	Sélection	Production	Total ETP	Total effectif*
Maïs	530	1 450	1 980	2 122
Fourrages et gazons	80	270	350	375
total	610	1 720	2 330	2 497
<i>*taux ESANE code 4621Z (commerce de gros semences)</i>				

On a donc au total, pour ces deux secteurs, 2500 emplois dans la production de semences.

On identifie ensuite la part spécifiquement liée à l'élevage dans chacun de ces secteurs : pour le maïs, le GNIS précise que 50 % de la production concerne le maïs ensilage. Le maïs grain, ayant d'autres débouchés que l'élevage, n'est pas comptabilisé ici.

Pour le secteur fourrages et gazon, on estime que les 2/3 sont liés aux fourrages ; en effet, on compte 1,5 million d'ha de gazon en France, contre 3 millions d'ha de prairies cultivées.

Part liée à l'élevage		Effectif*	ETP
Maïs	50%	1 061	990
Fourrages et gazons	67%	250	233
TOTAL		1 311	1 223
<i>*taux ESANE code 4621Z (commerce de gros semences)</i>			

On aurait donc ainsi 1300 emplois liés à la production de semences pour l'élevage.

Part de l'export :

Le GNIS fournit des informations sur la part de la production destinée au marché français, et celle destinée à l'export.

Part élevage français	Ca France	CA Export	part export
Maïs	413	358	46,4%
Fourrages et gazons	121	27	18,2%

Plus de 46 % des semences de maïs sont exportées ; on ne comptabilise pas les emplois liés à la production de ces semences.

En revanche, moins de 20 % des semences de fourrage et gazon sont exportées ; on comptabilise la totalité des emplois.

Part liée à l'élevage	Part comptabilisée	Effectif*	ETP
Maïs	54%	568	530
Fourrages et gazons	100%	250	233
TOTAL		819	764

Répartition par filière :

On considère que 90 % de ces semences sont destinées à produire du fourrage pour les ruminants. Ces 90 % sont répartis entre les différentes filières ruminant sur la base des UGB présents sur les exploitations.

	Bovin viande	Bovin lait	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
Total UGB	7 458 848	5 308 157	881 629	209 445	218 519	288 534

Les 10 % restants sont répartis entre les porcs (7%) et les volailles et lapins (3 %).

Bovin viande	Bovin lait	Vaches laitières	Porcs	Volaille chair+lapi	Pondeuses	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	veaux
47%	0%	33%	7%	3%	0%	6%	1%	1%	2%

- Production de biocides

Activité considérée : production de produits biocides destinés à l'élevage : Hygiène de la mamelle avant et après traite, hygiène des machines à traire, hygiène de l'élevage, désinfection des bâtiments...

Dépendance : 24/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100,0%	<i>Activité spécialisée élevage</i>	15,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>National</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1		6
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	2		

Calcul de l'emploi :

On dispose de très peu de données sur la production de biocides destinés à l'élevage. Cette production est représentée par l'AFISE (association des française des industries de la détergence), qui ne propose pas de statistiques détaillées permettant d'identifier la part de l'activité liées aux biocides en général, et aux biocides destinées à l'élevage en particulier.

L'AFISE fournit cependant un nombre total d'emplois pour le secteur :

	Effectif	ETP
Production détergents (AFISE)	18000	15300

Aucune statistique sur le type de produits commercialisés à destination des professionnels n'est proposée.

On doit ainsi se contenter de faire une évaluation grossière de la part des produits destinés aux professionnels (évalué à 20 %), puis des produits destinés aux éleveurs (12 % des produits professionnels, soit 2,5 % du total).

	Effectif	ETP
Production détergents (AFISE)	18000	15300
Produits à destination des professionnels (20%)	3600	3060
Produits à destination des éleveurs (2,5%)	450	382,5

On a ainsi un total de 450 emplois pour la production et distribution de biocides à destination des éleveurs.

Répartition par filière :

La majorité de ces produits sont destinés à la production laitière. On estime que 80 % est à destination de la production laitière bovine, 4 % ovine, et 4% caprine.

Le restant concerne l'entretien des bâtiments, et est réparti entre bovin viande (3%), porcine (2%), volaille et lapins (4%), ovine viande (2%) et veaux (2%).

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
3%	0%	80%	0	3%	1,00%	2%	4%	4%	2%

- Travaux d'élevage

- Travaux à façon : CUMA et entreprises de travaux agricoles

Activité considérée : réalisation de travaux à façon pour les éleveurs ou dans le cadre de CUMA, par des salariés.

Travaux spécifiques des activités d'élevage : épandage de fumier/lisier, fenaison, ensilage, distribution d'aliment, nettoyage bâtiments d'élevage, enlèvement de volaille, ramassage des œufs etc..

Dépendance : 29/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	26%	basé sur la fréquence des activités (CUMA)	7,82
	Part d'acteurs spécialisés	50%		
	Diversité des débouchés	4,00	agricoles	
Contraintes territoriales	évaluation	4	petite région agricole	12
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	Matériel et compétences spécifiques	9
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un débouché de substitution	3	Possibilité de report vers l'agriculture	

Entretien réalisé : ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

Sources de données : FNCUMA, FNEDT

Calcul de l'emploi :

Le nombre total de salariés des CUMA et des entreprises de travaux agricoles sont respectivement fournis par la FNCUMA et la FNEDT.

	Salariés	ETP
CUMA	4 556	3 873
FNEDT	79 024	24 298

Parmi ceux-ci, on ne dispose pas d'informations sur ceux qui sont liés à des travaux spécifique des élevages.

En revanche, la FNCUMA dispose d'un recensement de fréquence des activités dans toutes les CUMA. On ne connaît pas les temps de travail associés, mais cela constitue une première approche des travaux liés à l'élevage.

Part de l'élevage	Fréquence des activités	%
TOTAL	433	100%
Travail du sol	49	11%
Transport	40	9%
Récolte fourrage	39	9%
Epandage fumier	38	9%
Semis monograine	36	8%
Pulvérisation	30	7%
Semis céréales	30	7%
Groupes tracteur	29	7%
Epandage lisier	24	6%
Epandage engrais	22	5%
Taillage de haies	21	5%
TCS	20	5%
Moisson	15	3%
Ensilage	12	3%
Chargement automot	10	2%
Vendange	9	2%
Irrigation	3	1%
arrachage légumes et	2	0%
arrachage betterave	2	0%
distribution aliment	1	0%
trilage semences	1	0%
TOTAL Elevage	114	26%

On peut ainsi considérer que 26 % des activités dans les CUMA sont liées à l'élevage. En l'absence d'autres informations, on étend ce calcul aux activités des ETA.

Emplois élevage	Effectif	ETP
CUMA	1 200	1 020
FNEDT	20 805	6 397
Total	22 005	7 417

On obtient donc un total de 7 400 ETP liés à l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

Bovin viande	Bovin lait (vi)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
104 000	-	115 000	14 000	33 900	4 100	21 000	7 000	9 000	1 700
34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- **Service de remplacement**

Activité considérée : Service de remplacement proposé aux agriculteurs adhérents : un agriculteur souhaitant être remplacé fait appel à l'association, qui recrute quelqu'un ou lui envoie un de ses salariés.

Les acteurs : 435 services de remplacement en France, et 73 000 exploitations adhérentes. Ce sont des associations ayant le statut de groupement d'employeur à vocation de remplacement. Les salariés effectuant les remplacements sont donc salariés du groupement, en CDI ou en CDD.

Dépendance : 30/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	75%	Activité spécialisée agricole (agriculture + élevage)	8,25
	Degré de spécialisation des acteurs	0%	Acteurs tous mixtes cultures/élevages, mais 100% spécialisés agricole	
	Diversité des débouchés	4,5	Agricole	
Contraintes territoriales	évaluation	4	Les services de remplacement sont répartis sur tout le territoire. La contrainte territoriale est définie par la distance maximale que le salarié va parcourir pour effectuer son remplacement	12
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	Compétences spécifiques à certaines filières (ex : traite); peu de salariés en CDI, capacité à changer rapide	10
	Spécificité/élevage	4	Compétences spécifiques à l'élevage (cf ci-dessous) ; très spécifiques à l'agriculture	
	Existence d'un débouché de substitution	4	Possibilité de remplacement pour des exploitations sans élevage, mais très faible demande comparée à l'élevage	

Sources de données : Service de remplacement

Calcul de l'emploi :

Statistiques du service de remplacement France :

5 millions d'heures de remplacement, 13 000 salariés dont 3000 en CDI (dont 1500 à plein temps), pour un total de 3000 ETP.

Rq : les salariés en CDI assurent la moitié des heures de remplacement.

Nombre de jours travaillés	ETP	Salariés	Salariés en CDI
599 981	3 000	13 000	3 000

Le service de remplacement ne dispose pas de statistiques détaillées sur le type de travaux et les productions de leurs adhérents. Ils peuvent cependant estimer qu'une large majorité des remplacements est liée à l'élevage : 70 à 80 % des adhérents sont des éleveurs, et les tâches de remplacement consistent essentiellement en des travaux d'astreinte (traite etc..).

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Part des emplois liée à l'élevage : estimée à 75 %			
Nombre de jours travaillés	ETP	Salariés	Salariés en CDI
449 986	2 250	9 750	2 250

On peut ainsi considérer que 75 % des activités du service de remplacement sont liées à l'élevage, soit un équivalent de 2 250 ETP.

Emplois élevage	Effectif	ETP
CUMA	1 200	1 020
FNEDT	20 805	6 397
Total	22 005	7 417

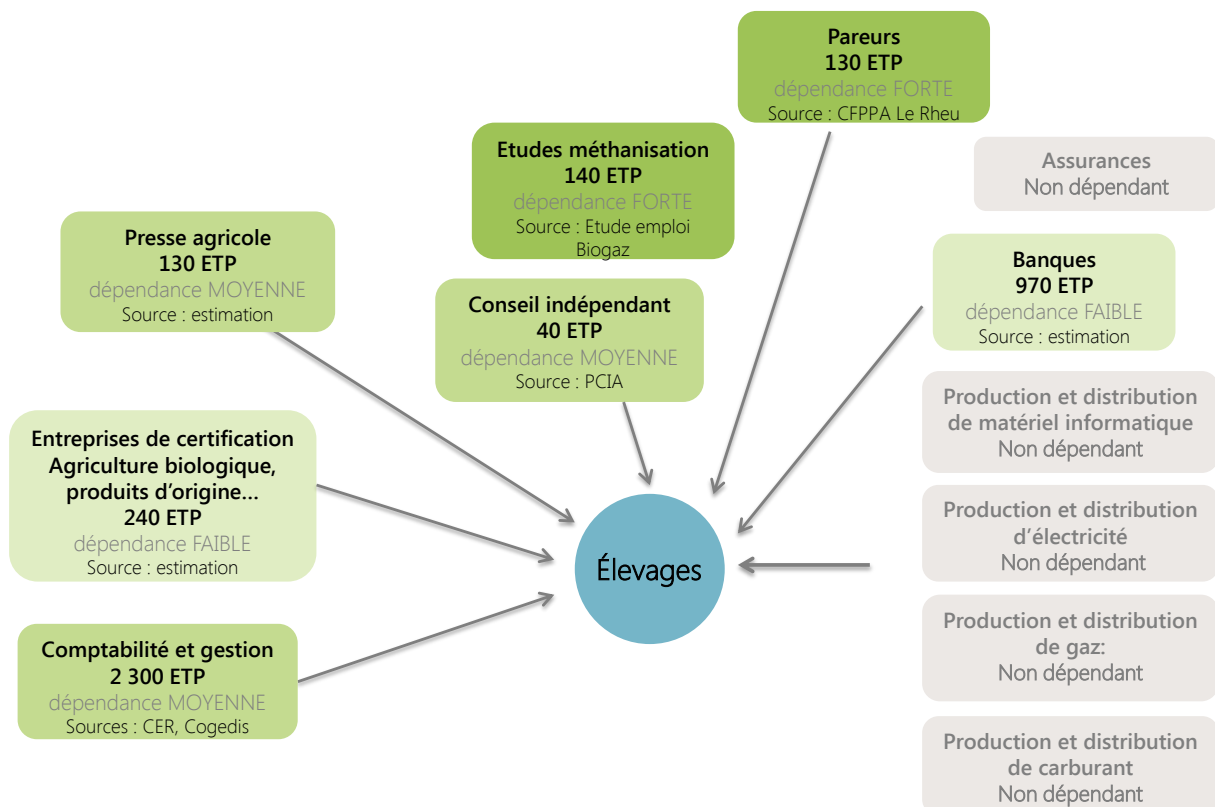
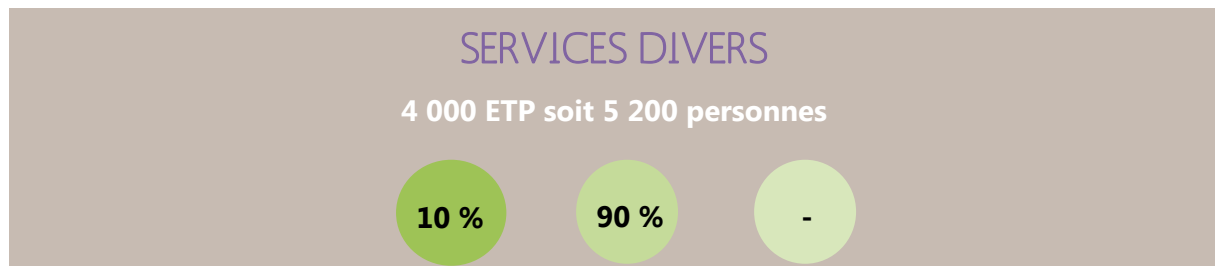
On obtient donc un total de 7 400 ETP liés à l'élevage.

Répartition par filière : Là encore, le service de remplacement ne dispose pas de statistiques détaillées.

Une évaluation des ordres de grandeur sur la base de sa connaissance du secteur par Franck Laur fournit les grandes lignes : 50 % pour le bovin lait, 40 % répartis entre bovin allaitant et porcin, et le reste sur les autres filières.

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	veaux
Estimation service de remplacement	18,0%	0,0%	50,0%	20,0%	2,5%	0,5%	2,0%	1,0%	4,0%	2,0%

Annexe 9 : Calcul de l'emploi pour le secteur des services divers aux élevages



GROUPE DE RELECTURE : YVES TREGARO(FRANCEAGRIMER), AGATHE LANG

Sommaire

- Comptabilité et gestion116
- Certification.....119
- Presse agricole.....120
- Conseil indépendant121
- Etudes méthanisation122
- Pareurs123
- Banques.....124
- Assurances.....125
- Production et distributions de matériel informatique127
- Production et distribution d'électricité127
- Production et distribution de gaz.....127
- Production et distribution de carburant.....128

- **Comptabilité et gestion**

Activité considérée :

Prestation auprès des agriculteurs pour la tenue de leur comptabilité, conseil

Les acteurs :

Deux réseaux principaux :

- le réseau CER : réseau d'associations de gestion et de comptabilité (agriculteurs, et élargissement depuis 10 ans environ aux artisans et commerçants) : 700 agences, 320 000 clients

- Cogedis-FIDEOR

Dépendance : 25/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	71%	<i>Données du CER</i>	7
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	3		
Contraintes territoriales	évaluation	4	<i>Service de proximité (CER : 700 agences)</i>	12
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>compétences élevage spécifiques</i>	6
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	3	<i>possibilité de continuer à étendre le marché artisans/commerçants ; report sur les agriculteurs</i>	

Sources de données :

CER (entretien en octobre 2014)

Cogedis Fideor

Calcul de l'emploi :

- Données réseau CER : 11 200 collaborateurs au total [dont 1000 conseillers à 90 % agricoles, 400 juristes agricoles au prorata du nombre de clients agriculteurs, et 6 à 7000 comptables au prorata également].
- données Cogedis FIDEOR : 600 salariés dans le réseau

La part des emplois liés à l'agriculture (hors artisans/commerçants) dans le réseau CER est fournie par le CER : 8450 emplois et 5 900 ETP. Le même ratio est appliqué aux 600 salariés de Cogedis.

	Salariés	ETP
Total CER	11 900	8 300
> Agricole	8 450	5 900
Total COGEDIS	600	418
> Agricole	426	297
TOTAL	12 500	8 718
TOTAL Agricole	8 876	6 197

On obtient ainsi un total de 8 900 salariés travaillant dans la comptabilité-gestion-conseil pour les agriculteurs.

La part de l'élevage est évaluée sur la base des produits bruts par activité enregistrés dans le RICA, pour les grandes et moyennes exploitations, principales clientes de ce type de prestations.

Part de l'élevage			
<i>données RICA 2013 Produit brut (k€)</i>			
<i>Champ : moyennes et grandes exploitations</i>	Par exploitation	Total exploitations	Part du total
Produit brut (k€)	237	71 589 441	100%
Produit brut animaux (k€)	46	13 895 213	19,4%
Produit brut produits animaux (k€)	42	12 583 775	18%
Part totale élevage			37%

19 % du produit brut total de ces exploitations est lié aux animaux, et 18 % aux produits animaux. On a donc un total de la part élevage de 37 %.

	Salariés	ETP
Part de l'emploi lié à l'élevage	3 283	2 292

Cela correspond ainsi à 3 300 salariés, soit 2 300 ETP.

Remarque : quelques comptables indépendants en dehors de ces deux réseaux viennent s'ajouter à ce total. Malheureusement, on ne dispose d'aucune information sur leur nombre ; on estime que des exploitations de grande taille dans le Grand ouest font appel à eux. Cependant, leur nombre est probablement marginal, le CER déclarant couvrir à lui seul 85 % des exploitations professionnelles.

Répartition par filière :

De même que pour distinguer la part de l'élevage, la répartition de ces emplois par filière est réalisée sur la part du produit brut de chaque type de production (données RICA 2013).

<i>données RICA 2013 Produit brut (k€)</i>		
<i>Champ : moyennes et grandes exploitat</i>	Par exploitation	Part du total
Produit brut élevage (animaux+produits)	88	100%
Produit brut bovins (k€)	23	26%
Produit brut ovins (k€)	2	2%
Produit brut caprins (k€)	0	0%
Produit brut porcs (k€)	12	14%
Produit brut volailles (k€)	9	10%
Produit brut lait vache (yc fromage) (k€)	33	37%
Produit brut lait brebis (yc fromage) (k€)	1	1%
Produit brut lait chèvre (yc fromage) (k€)	2	2%
Produit brut oeufs de poule (k€)	5	5%

Au sein du produit brut « viande bovine », la distinction entre viande issue des élevages viande, des réformes lait et des veaux est réalisée sur la base des abattages contrôlés (SAA).

tonnage bovin viande	796 375	63%
tonnage bovin lait	287 875	23%
tonnage veaux boucherie	181 212	14%

On obtient ainsi la répartition par filière suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
17%	6%	38%	14%	10%	5%	2%	1%	2%	4%

- **Certification**

Activité considérée :

Contrôle et certification de produits, systèmes et services liés à l'élevage ou à ses produits.

Dépendance : 19,5/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	50%	<i>élevage + filières de transformation / alimentation animale</i>	5,50
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	3,00	<i>agricole, environnement</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1		8
	Spécificité/élevage	2		
	Existence d'un débouché de substitution	5		

Source d'informations : CEPRAL (entretien téléphonique, septembre 2014)

Calcul de l'emploi : Aucune statistique ou enquête n'est disponible sur ce secteur d'activité.

La principale entreprise de certification en France est Ecocert, qui compte entre 180 et 375 salariés au total.

On considère qu'Ecocert représente environ 50 % du marché.

Sur tous les maillons de la filière, élevage, abattage, transformation, on estime que 50 % de l'activité de certification est liée à l'élevage et à ses produits.

	Effectif	ETP
Total certification	558	474,3
Total produits animaux (élevage, abattage, transformation)	279	237,15

On a donc une estimation d'un total de 280 salariés, soit 240 ETP (taux INSEE code M, ESANE 2012).

Répartition par filière : sur la base des UTA agricoles sur les exploitations

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
104000	0	115000	14 000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- Presse agricole

Activité considérée :

Journalisme agricole professionnel, à destination des éleveurs.

Dépendance : 23/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	35%	<i>une part est spécialisée productions animales</i>	8,95
	Part d'acteurs spécialisés	60%		
	Diversité des débouchés	3,00		
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>une partie des publications est régionale ou locale</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2		8
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	3	<i>Possibilité de report vers l'agriculture</i>	

Sources d'information : AFJA, pôle presse du ministère de l'agriculture

Calcul de l'emploi :

Il n'existe pas de recensement des journalistes agricoles, ni des journalistes spécialisés dans l'élevage.

On peut évaluer le nombre total de journalistes agricoles –pigistes compris- à environ 600 personnes, à la fois dans la presse spécialisée, la presse généraliste et la presse quotidienne régionale.

Parmi ces 600 personnes, environ 150 seraient spécialisées dans l'élevage : environ un tiers en presse agricole généraliste, un tiers en presse spécialisée, et un dernier tiers en presse quotidienne régionale.

	Salariés	ETP
Total	600	510
Elevage	150	128

Répartition par filière : sur la base des UTA agricoles sur les exploitations

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
104000	0	115000	14 000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- **Conseil indépendant**

Activité considérée : conseil aux éleveurs

Dépendance : 27/45 -> **MOYENNE**

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	70%	<i>Conseillers indépendants, polyvalents ou non agricole</i>	10,00
	Part d'acteurs spécialisés	50%		
	Diversité des débouchés	4,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>départemental</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3		8
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	2		

Calcul de l'emploi :

Le Pôle du conseil indépendant en agriculture estime à une centaine le nombre de conseillers indépendants pour le secteur agricole.

	Salariés	ETP	
Total	100	85	<i>source : PCIA</i>

On estime que 45 % de ces cent conseillers travaillent dans le secteur de l'élevage (prorata UTA élevage/total).

	Salariés	ETP
Total	100	85
Elevage (45%)	45	38

Répartition par filière : sur la base des UTA agricoles sur les exploitations

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
104000	0	115000	14 000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- **Etudes méthanisation**

Activité considérée : Cabinets d'études produisant des études de faisabilité et des études techniques pour les éleveurs souhaitant installer une unité de méthanisation à la ferme.

Dépendance : 32/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>acteurs spécialisés</i>	15,00
	Degré de spécialisation des acteurs	100%		
	Diversité des débouchés	5,00	<i>élevage</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>départemental</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>Compétences en partie spécifiques</i>	8
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Sources de données : étude L'emploi dans la filière biogaz française, 2014 (ATEE Club Biogaz)

Calcul de l'emploi :

L'étude emploi Biogaz évalue en 2013 à 143 ETP les emplois dans les entreprises de conseil et de maintenance des installations de méthanisation. Ce chiffre correspond à environ 150 emplois (conversion selon le taux code M INSEE ESANE).

Effectif	ETP*
150	143

**taux activités M INSEE*

Répartition par filière : sur la base des UTA agricoles sur les exploitations

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
104000	0	115000	14 000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- Pareurs

Activité considérée : soins de la corne des bovins (laitiers essentiellement)

Dépendance : 40/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>activité 100% spécialisée</i>	15,00
	Degré de spécialisation des acteurs	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	4	<i>petite région agricole</i>	12
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	<i>compétences et matériel spécifique</i>	13
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un débouché de substitution	5		

Entretien réalisé : CFPPA RENNES LE RHEU

Calcul de l'emploi :

Le nombre total de pareurs est, d'après le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole en charge de leur formation, d'environ 260 personnes en activité. Parmi ceux-ci, on estime qu'environ 60 % travaillent en indépendant (une centaine d'artisans et leurs salariés). Les autres pareurs sont salariés des GDS ou des contrôles laitiers.

	Effectif	ETP*
Total pareurs	260	221
Activité indépendante (artisans+leurs salariés)	156	132,6
<i>*taux activités M INSEE</i>		

Répartition par filière :

Le parage concerne uniquement les bovins, essentiellement laitiers (90 %), et les bovins viande de façon minoritaire (10%).

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
10%	0%	90%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- Banques

Activité : gestion bancaire professionnelle pour les éleveurs (gestion de comptes, prêts, conseil...)

Dépendance : 17/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	0,3%	<i>Estimation sur le total des emplois</i>	0,01
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>Aucun acteur spécialisé</i>	
	Diversité des débouchés	0	<i>Diversité maximale (tous secteurs de l'économie, particuliers et entreprises)</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	4	<i>agences locales</i>	12
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>Compétences des conseillers spécifiques ; reconversion facile</i>	5
	Spécificité/élevage	1		
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Calcul de l'emploi :

On ne dispose d'aucune donnée sur la part de l'activité agricole dans le secteur bancaire en France.

On connaît seulement le nombre total de salariés du secteur en France (Fédération Bancaire de France) :

	Effectif	ETP
<i>Total secteur bancaire</i>	371 500	315 775

Pour estimer la part agricole et la part de l'élevage, on utilise les informations fournies par le Crédit agricole sur son activité. On sait ainsi que sur les 39 000 ETP totaux, 20 000 correspondent à l'activité de banque de proximité.

	Total	Banque proximité
Crédit agricole	39 273	20 168

La part agricole de cette activité de banque de proximité n'est pas connue ; on l'estime à 10 %. Pour distinguer la part de l'élevage, on utilise le ratio UTA élevage/total, soit 41%. On a ainsi un total de 827 ETP liés à l'élevage.

Le Crédit agricole revendique un taux de pénétration chez les agriculteurs de 85 % (rapport d'activité 2013).

Total emplois élevages CA	taux pénétration agriculteurs	Total France lié à l'élevage
827	85%	973

Remarque : en dehors du Crédit agricole, le Crédit mutuel est très présent sur le marché agricole, notamment dans l'Ouest et dans l'Est. La part des emplois au Crédit Mutuel lié à l'agriculture est théoriquement comprise dans les 15 % restant, de même que d'autres banques présentes de manière plus marginales sur le marché agricole.

On estime ainsi le total français à 973 ETP liés à l'élevage dans le secteur bancaire.

	Effectif	ETP
Secteur bancaire lié à l'élevage	1 144	973

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

Bovin viande	Bovin lait (vi)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
104 000	-	115 000	14 000	33 900	4 100	21 000	7 000	9 000	1 700
34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- **Assurances**

Activité considérée : Assurance des activités professionnelles des éleveurs (les assurances personnels sont considérées comme de l'emploi induit et ne sont donc pas considérées ici).

Par ailleurs, la MSA (prestations sociales diverses) a été traitée dans le chapitre Administrations.

Dépendance : 11/45 -> non dépendant

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	2%	<i>données FFSA : l'assurance de biens agricoles représente 2,4% du total des assurances de biens (estimation de 65% pour l'élevage)</i>	0,1125
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>Aucun ; l'agricole représente 8% du CA de Groupama, 1er assureur agricole (60% des agriculteurs)</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>Agences de proximité</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1		2
	Spécificité/élevage	1		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

- Production et distributions de matériel informatique

Activité considérée : matériel informatique « tout-venant » : ordinateurs, petit matériel informatique, logiciels de bureautique, comptabilité etc..

Remarque : le matériel informatique spécifiquement développé à destination de l'élevage est pris en compte dans matériel, bâtiment et agrofourniture : matériel spécifique, et logiciels.

Dépendance : 1.05/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	1%		1,05
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>aucun acteur spécialisé en matériel informatique (tout venant) pour l'élevage</i>	
	Diversité débouchés	1,00	<i>quasi tous secteurs</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	0		0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>aucune spécificité</i>	0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

- Production et distribution d'électricité

Dépendance : 3.05/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	1,1%	<i>consommation d'électricité des exploitations agricoles : 1,8% de la consommation française ; élevage est au moins 60%</i>	0,05
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>aucun acteur spécialisé pour les éleveurs</i>	
	Diversité des débouchés	-	<i>tous secteurs</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>national</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>aucune spécificité</i>	0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

- Production et distribution de gaz

Dépendance : 3.1/45 -> non dépendant

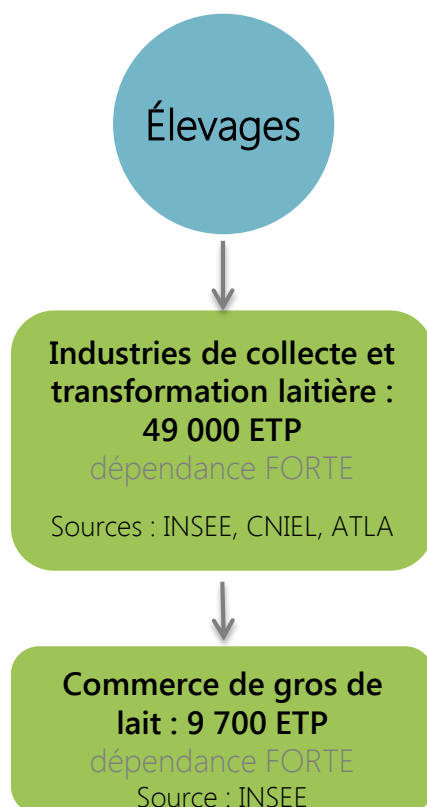
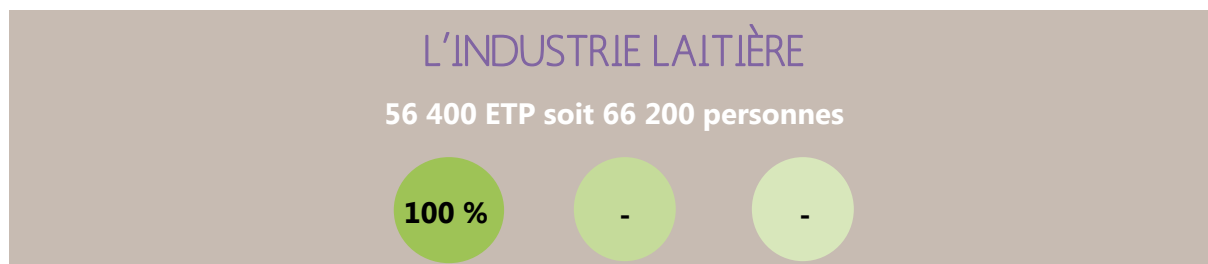
Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	0,1%	<i>Part des consommations nationales</i>	0,01
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>aucun acteur spécialisé pour les éleveurs</i>	
	Diversité des débouchés	-	<i>tous secteurs</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>nationale</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>aucune spécificité</i>	0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

- Production et distribution de carburant

Dépendance : 3.2/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	4,0%	<i>Part de la consommation totale</i>	0,20
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>aucun acteur spécialisé pour les</i>	
	Diversité des débouchés	-	<i>tous secteurs</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>National</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

Annexe 10 : Calcul de l'emploi pour le secteur de l'industrie laitière



GROUPE DE RELECTURE : GERARD CALBRIX (ATLA), CELIA KARSENTI (CNIEL), YVES TREGARO (FRANCEAGRI-MER), AGATHE LANG

Sommaire

- Industries de transformation laitière (coopératives et privées) et coopératives de collecte..130
- Commerce de gros de lait et produits laitiers134

- Industries de transformation laitière (coopératives et privées) et coopératives de collecte

Activités considérées :

Collecte, transformation, et conditionnement du lait (vache, chèvre et brebis) + commercialisation des produits lorsqu'elle est réalisée par les industriels eux-même.

La transformation à la ferme n'est pas incluse ici (les emplois sont déjà comptabilisés sur les exploitations ; cf emplois sur les élevages).

Dépendance : 39/45

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	98%	<i>Activité très spécialisée</i>	14,6
	Part d'acteurs spécialisés	99%		
	Part des produits animaux dans le produit final	95%	<i>largement majoritaire dans la plupart des produits</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	4	<i>Collecte très liée au territoire</i>	12
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	5	<i>Investissements matériels très spécifiques</i>	14
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	4	<i>Pas de possibilité d'import de lait frais ; éventuel import de produits industriels pour certaines préparations, mais très marginal</i>	

Part de l'activité liée à des produits de l'élevage / part d'acteurs spécialisés :

Pourcentage estimé sur la base du classement des 50 premières entreprises laitières françaises paru dans RLF en 2013. La laiterie St Denis de l'hôtel, Sill et Triballat Noyal ne sont pas spécialisés 100% produits laitiers.

Part des produits animaux dans le produit final :

	Matières premières laitières	
	Lait/crème/lait concentré	Autres produits laitiers
Lait	Proche de 100%	
Crème	Proche de 100%	
Matière grasse laitière		
Beurre	Proche de 100%	
Beurre concentré	Proche de 100%	
Spécialités laitières à tartiner	Variable, en général on estime que 50% du produit est d'origine laitière	
Produits laitiers frais		
Yaourts	Variable, 100% pour un yaourt nature, 80% pour un produit aromatisé	
Produits laitiers frais	Variable selon la nature du produit ; le lait est cependant majoritaire dans la fabrication	Poudres de lait (environ 1%)

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Desserts lactés de conserve	La majorité de la matière première est laitière : de l'ordre de 70-80%	
Fromage	Proche de 100%	
Dont fromages fondu		La grande majorité (Fromage, Matières grasses laitières, poudres)
Poudres de lait	Variable, la majorité sont proches de 100% et certaines peuvent être rengraissée avec des graisses d'origine non laitière	
Lait concentré	Proche de 100%	
Poudre de lactosérum	Proche de 100 % (hors aliment veau)	
Poudre de babeurre	proche de 100%	
Caséines caséinates	proche de 100%	
lactose	Proche de 100%	
Lait infantiles		30% (Poudres)
Autres ingrédients laitiers (Lactoprotéines et autres composants naturels du lait)	une grande partie	

Sources de données :

- CNIEL (échanges mai-octobre 2014)
- ATLA (échanges juin-septembre 2014)

Calcul de l'emploi :

- Données ESANE, code 1051 niveau entreprises
- Données INSEE - CLAP, code 1051 niveau établissement

Ce code regroupe tous les types de lait, tous les types de produits ; le secteur des crèmes glacées et sorbets (10.52Z) est exclu.

Des codes plus détaillés donnent des informations par type de produit :

10.51A - Fabrication de lait liquide et de produits frais

10.51B - Fabrication de beurre

10.51C - Fabrication de fromage

10.51D - Fabrication d'autres produits laitiers

Cependant, ce niveau de détail n'est pas jugé pertinent car la plupart des établissements fabriquent différents types de produits (source CNIEL).

Remarque : de nombreuses industries laitières ont créé des entités juridiques distinctes pour chacun de leurs sites. Dans le code 10.51, on n'a donc que les emplois liés aux sites de fabrication ; les sites spécifiquement dédiés à la commercialisation, à la collecte (notamment les coopératives de collecte), ainsi que les activités des sièges n'ont pas ce code d'activité principale.

- Enquête de branche (ATLA)

Il existe deux conventions collectives (coop et privés), toutes les deux gérées par l'ATLA. L'enquête de branche agrège les deux.

Périmètre : entreprises adhérentes à la FNIL ou à la FNCL, déclarent les emplois qui sont liés à leur activité de transformation laitière (ex : crèmes glacées non comprises, Danone ne déclare que sa partie laitière). En revanche, tous les emplois hors fabrication sont compris (siège, commerce...).

En 2013, 56 500 emplois environ (parmi lesquels 4,5% de temps partiel)

On peut donc estimer à 55 230 ETP (avec des temps partiels à 50 %)

Remarque : ces chiffres n'incluent pas les affineurs (environ 1000 emplois selon l'ATLA) ni les fruitières.

- Extrapolation avec les entreprises les plus importantes du secteur

Données du RLF juillet-août 2013 (données 2012 ; complétées avec données 2011)

Test de la corrélation effectif/CA (échantillon : 32 des 37 entreprises ont fourni leur CA et leur effectif) :

L'échantillon a une représentativité de 68 % du CA total (chiffre l'économie laitière en chiffres, CA des entreprises laitières françaises)

On trouve un total de 65 192 salariés avec un coefficient de corrélation de 0.931

Test de la corrélation effectif/litrage (échantillon : 29 des 37 entreprises ont fourni leur litrage et leur effectif) :

L'échantillon a une représentativité de 78 % du litrage total (chiffre l'économie laitière en chiffres, collecte toutes espèces confondues 2011)

On trouve un total de 54 810 salariés avec un coefficient de corrélation de 0.963

	Salariés	Niveau de détail	Biais	Chiffre corrigé
INSEE-CLAP	52 101	établissements 10.51	<i>Manque commerce de gros (au sein des entreprises) - estimé à 1 850 emplois (cf activité de commerce de gros); Manque coopératives de collecte - estimé à 1200 emplois par G. Alléazard (ATLA) ; Manque activité de siège des entreprises les plus importantes - estimé 500 emplois</i>	55 651
INSEE-ESANE	51 551	entreprises 10.51		55 101
Conventions collectives (coops + privés)	56 500	salariés relevant des conventions collectives	<i>manque les affineurs (1000) et les fruitières (837 salariés source SRISE DRAAF Franche Comté)</i>	58 337
Extrapolation (CA)	65 192	extrapolation sur 32 entreprises (68% CA total) coefficient corrélation 0,964	<i>Manque d'informations sur les plus petites entreprises</i>	
Extrapolation (litrage)	54 810	extrapolation sur 27 entreprises (78% du litrage total) coefficient corrélation 0,931		
	Basse	Haute	Moyenne	Variation
Fourchette	55 101	58 337	56 719	2,9%

Conclusion : On peut situer le nombre de salariés dans l'industrie laitière en France de manière fiable entre 55 000 (INSEE corrigé) et 58 000 (convention collective corrigée). On peut retenir une valeur variant de +/- 2.9 % autour de 56 700 emplois.

Le total d'ETP est calculé sur la base du rapport ETP/Effectif de CLAP.

	Effectif	ETP**
Total***	56 719	52 349
AVL1 - Industries privées*	34 031	31 410
AVL2 - Coopératives (transformation + coll)	22 688	20 940
<i>* Répartition selon l'estimation de Gérard Allezard, ATLA</i>		
<i>** rapport ETP/effectif CLAP en 10.51</i>		

Différenciation privés/coops :

La FNCL a mené une enquête en 2011 qui estimait à environ 20 000 salariés le total du secteur coopératif.

Par ailleurs, en prenant en compte la composition des capitaux des entreprises, (et pas leur adhésion à un syndicat ou leur application d'une convention collective ou de l'autre), l'ATLA estime que 60 % de l'emploi total est dans le secteur non coopératif et 40 % dans la coopération.

Import de lait et de produits laitiers :

Pour déterminer la part de l'activité en lien avec les élevages français, on s'intéresse ici aux matières premières rentrant dans la composition des produits laitiers qui sont majoritairement le lait liquide vrac, la crème vrac, et le lait concentré vrac.

Les importations de lait liquide vrac, de crème vrac et de lait concentré représente 549 millions de litres en 2013 (source : CNIEL d'après Eurostat) sur un total livré aux industries laitières d'environ 24 000 millions de litres (source CNIEL), soit moins de 2.3 %.

L'ensemble des emplois de l'industrie laitière est comptabilisé.

Remarques : Comme la part des produits industriels laitiers utilisés dans la fabrication de produits est globalement faible (voir tableau ci-dessus), il n'est pas utile de s'attarder sur l'origine de ces produits. Par contre, on pourra se poser la question sur les importations de PGC dans la partie sur la distribution.

Répartition par filière : La répartition sur les volumes de collecte est dans un premier temps jugée non pertinente car le mix produit est très différent entre le lait de vache et ceux de chèvre et de brebis (beaucoup plus de fromages, produits à plus forte VA et plus de main d'œuvre/volume).

Cependant, le mix produit a beau être différent, la répartition des emplois est probablement peu affectée.

En effet, les entreprises sont multi-produits dans leur grande majorité, et l'influence du mix-produit sur l'emploi paraît négligeable. Les services généraux, la collecte et la commercialisation sont tous des postes qui sont plutôt liés à la quantité de lait traité.

Les postes en transformation sont effectivement différents selon les produits, mais ils sont minoritaires dans le total d'emplois (il n'existe pas de statistiques sur la répartition des emplois entre ces différents métiers, mais les usines sont largement automatisées ; on peut prendre pour exemple une usine d'emmental, produisant 20 000 t de fromage, qui peut tourner avec 7 personnes, pour un réseau commercial de 200 personnes). Le conditionnement est la tâche la plus consommatrice de main d'œuvre lorsqu'elle n'est pas automatisée.

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
Volume de lait livré à l'industrie (ML)*	-	-	23 900	-	-	-	-	655	274
%	0%	0%	96%	0%	0%	0%	0%	3%	1%
Total Emplois	-	-	55 121	-	-	-	-	1 511	631
Total ETP	-	-	51 071	-	-	-	-	1 400	585

- Commerce de gros de lait et produits laitiers

Activité considérée :

Commerce de gros de lait et produits laitiers réalisé en dehors des industries laitières

Dépendance : 33/45

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	78%		12,7
	Part d'acteurs spécialisés	75%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	3		9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3		11
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	5		

Sources de données :

- INSEE CLAP 2011
- INSEE ESANE 2012

- FCPLA (janvier 2015)

Calcul de l'emploi :

On a 14 348 salariés au total dans les entreprises ayant pour activité principale le commerce de produits laitiers, d'œufs et d'huiles et matières grasses comestibles.

Ces chiffres comprennent des acteurs très différents :

Des grossistes en produits laitiers et en œufs, ayant parfois une activité complémentaire sur d'autres produits (charcuterie, produits surgelés, volaille...). On comprend dans cette catégorie des filiales de grands groupes laitiers ayant une activité de grossiste à part entière (pas uniquement commercialisation des produits de leur maison mère).

Les entreprises de grands groupes industriels laitiers dédiées à la commercialisation de leurs produits

Les centres de conditionnement d'œufs

Des coopératives de collecte

Des entreprises de détail, ayant une petite activité de gros, en livrant par exemple une collectivité. Ces entreprises n'ont en général pas de salarié.

Les grossistes en huiles et matières grasses.

La répartition entre ces différentes catégories d'acteurs est estimée comme suit :

Répartition entre les différents produits	
	Effectif
Grossistes produits laitiers et œufs (1)	9 500
Centres conditionnement œufs (2)	1 800
Coopératives de collecte (3)	1 200
Entreprises de détail (4)	<i>inconnu</i>
Grossistes en huiles et graisses (5)	<i>inconnu</i>
Importateurs (6)	<i>inconnu</i>
Groupes industriels laitiers (7) = total -(1) à (6)	1 848

(1) Le nombre de grossistes est évalué par la FCPLA entre 9000 et 10 000.

(2) L'emploi dans les centres de conditionnement est évalué par le SNIPO (cf partie industrie de la volaille).

(3) L'emploi dans les coopératives de collecte est évalué par l'ATLA.

Par différence, on obtient l'emploi dans les entreprises liées à des groupes industriels laitiers ; les entreprises de détail et les grossistes en huiles sont, faute d'informations, négligés.

Seuls les grossistes sont considérés dans cette catégorie « commerce de gros de produits laitiers et d'œufs » (9 500 emplois). Les emplois dans les groupes industriels ainsi que dans les coopératives de collecte sont réintégrés au total des emplois dans l'industrie laitière(cf

plus haut). Les emplois dans les centres de conditionnement sont comptabilisés dans l'aval volaille.

Répartition par filière :

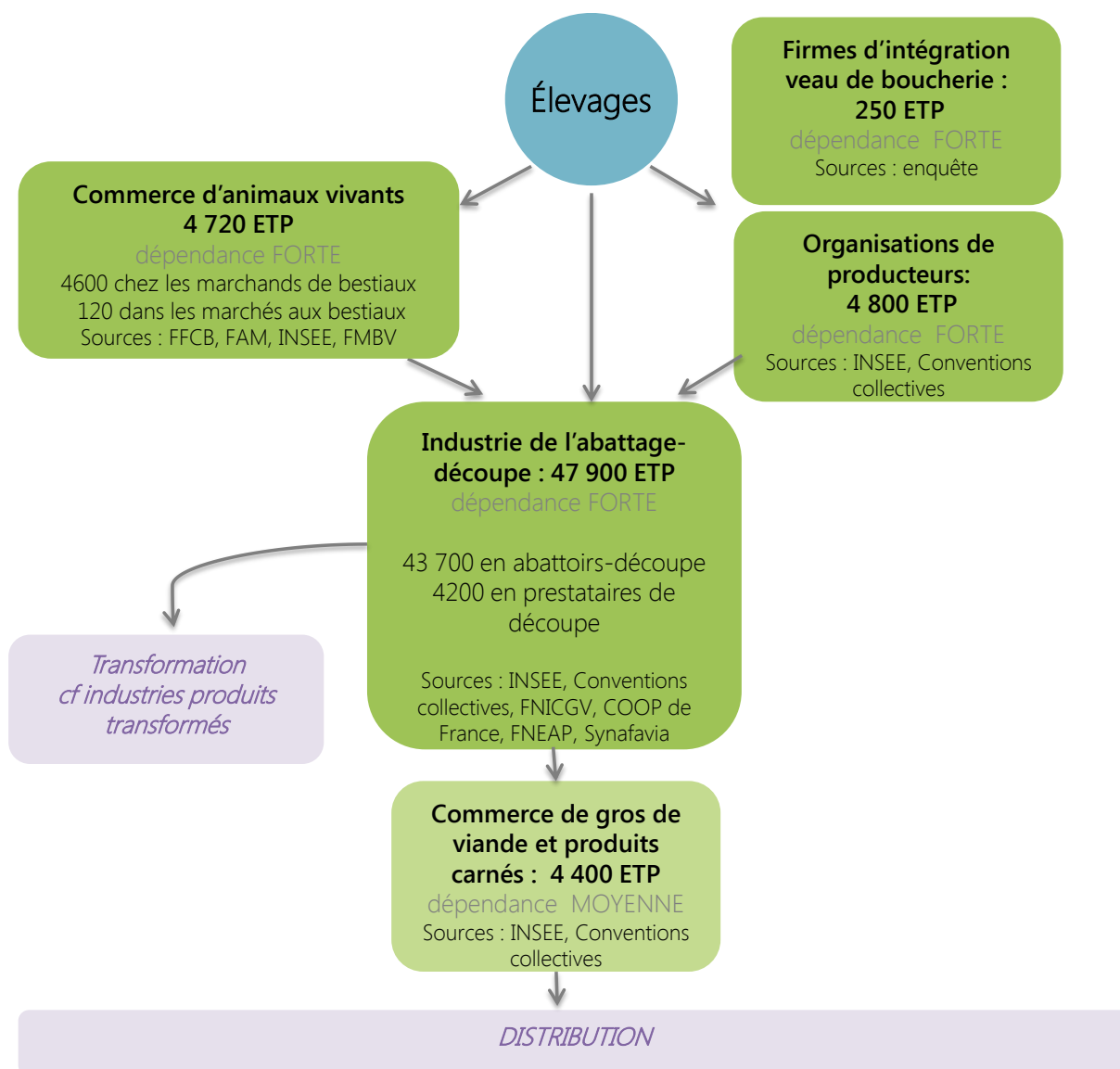
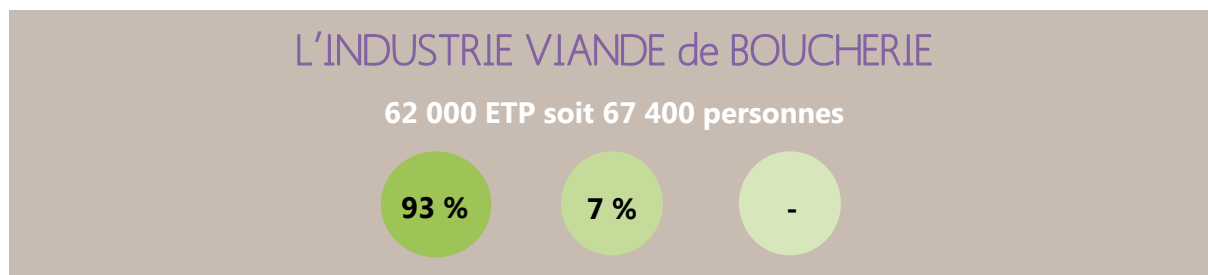
On distingue l'activité liée aux œufs de celle liée aux produits laitiers sur la base des chiffres d'affaire –industrie de chaque produit.

Distinction ŒUFS/LAIT	Produits laitiers	Œufs
Chiffre d'affaire industrie (M€) <i>lait : source CNIEL ; œufs : estimation ITAVI</i>	26709	1560
%	94%	6%

La répartition entre lait de vache-chèvre-brebis pour les produits laitiers est la même que pour l'industrie : basée sur le volume de lait livré à l'industrie.

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Lapin
Répartition finale	0%	0%	91%	0%	0%	6%	0%	2%	1%	0%

Annexe 11 : Calcul de l'emploi pour le secteur de l'industrie de la viande de boucherie



GROUPE DE RELECTURE : CHRISTOPHE LAPASIN (CELENE), BORIS DUFLOT (IFIP), PIERRE-MICHEL ROSNER (CIV), AGATHE LANG

AVEC LA PARTICIPATION D'YVES TREGARO (FRANCEAGRI-MER)

Sommaire

- Mise en marché des animaux139
 - Marchands de bestiaux139
 - Marchés aux bestiaux143
- Organisations de producteurs.....146
- Firmes d'intégration veaux de boucherie148
- Industries d'abattage-découpe.....149
- Commerce de gros de viande et produits carnés157

- **Mise en marché des animaux**
 - **Marchands de bestiaux**

Activité considérée :

Commercialisation et transport des animaux vivants : on prend ici en compte la première commercialisation ("sortie ferme"), ainsi que les commercialisations ultérieures (achat sur un marché, à d'autres commerçants etc..). Les commerçants achètent des animaux souvent par groupes non homogènes à des éleveurs ; leur travail consiste à en faire des lots adaptés à chaque acheteur, et à valoriser au mieux chaque animal.

Le transport est assuré en bonne partie en compte propre (cf partie « transport », mais les commerçants font appel à des transporteurs extérieurs, notamment pour les longues distances et pour l'export.

Le commerce d'animaux vivants assuré par les coopératives n'est pas pris en compte ici ; on ne considère que les commerçants privés.

Estimation de la part de marché des commerçants privés par espèce :

- bovins : 50/50 pour les échanges intracommunautaires ; 100% privé pour l'export (pays tiers) : très spécialisé, 5 opérateurs privés au total ; marché national, 65 privé/35 coopératives
- ovins : 70 % par des coop en sortie ferme, mais 50% en privé pour la mise en marché (les commerçants rachètent les animaux aux groupements de producteurs)

Commerçants en bestiaux :

- > certains sont doubles actifs (en deçà de 1,5 millions d'euros de CA ou entre 50 et 100 animaux par mois, on ne peut pas vivre uniquement de cette activité)
- > certains sont très spécialisés (2ème niveau de commercialisation, achètent à des commerçants qui font la sortie ferme) ; souvent sur des marchés spécifiques, comme l'export ou les veaux de boucherie.
- > le lien avec l'activité d'éleveur est parfois flou : comme un commerçant a 30 jours pour revendre un animal, il possède souvent une exploitation agricole liée à son activité, mais juridiquement distincte (lui, ou sa femme, un de ses enfants...). Il arrive alors que des animaux soient transférés dans cette exploitation, soit qu'il pense trouver des débouchés plus tard, soit qu'il ait acheté des animaux trop jeunes, de réforme ou blessés qui nécessite d'être "remis sur pied" avant d'être revendus.

Dépendance : 37/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Activité d'achat et de vente d'animaux vivants, exclusivement liée à l'élevage</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%	<i>Animaux vivants</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>Les commerçants qui font de l'achat ferme ont en général un rayon d'achat de 50 à 150 km environ, selon la densité de la zone ; les commerçants spécialisés (export par exemple) peuvent acheter dans des zones beaucoup plus grandes (jusqu'à 300km en achat ferme, plus si achat à d'autres commerçant). Les animaux peuvent alors voyager sur des distances importantes selon la demande.</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	<i>Les commerçants sont en général spécialisés (connaissance des animaux, des éleveurs, des acheteurs, véhicules spécifiques). Il leur arrive cependant régulièrement de travailler à la fois avec des bovins, des ovins et des caprins. Les équins/porcin sont en revanche très spécialisés</i>	13
	Spécificité/élevage	5	<i>Installations (pâtures, bâtiments), matériel (véhicules) et compétences très spécifiques ; possibilité de reconversion très limitée</i>	
	Existence d'un approvisionnement de substitution	4	<i>Approvisionnement à l'import éventuel, transformation en centre de transit pour d'autres pays en prestation, mais très ponctuel</i>	

Sources de données :

- INSEE CLAP 2011
- INSEE ESANE 2011
- Analyse de la représentativité, de l'activité et de la santé financière des entreprises de négoce de bestiaux, FranceAgriMer, novembre 2014
- FFCB (échanges juin 2014)

Calcul de l'emploi :

- Données INSEE ESANE code 4623Z : 2330 entreprises, 6302 salariés, 5299 ETP

- Données FFCB :

Une enquête en 2009 auprès des adhérents de la FFCB montrait qu'il y avait en moyenne 3.5 emplois par structure. En 2013, une actualisation de cette enquête auprès de 2/3 des adhérents et de plusieurs non-adhérents mais recensés par l'INSEE dans le code d'activité "commerce d'animaux vivants", soit 46.23Z est faite : on est plutôt passé à 5 emplois par structures.

La FFCB a aujourd'hui 412 structures adhérentes ; la FFCB estime le potentiel à environ 455 structures (50 à 60 entreprises connues de la FFCB qui ne sont pas adhérentes pour diverses raisons).

Le nombre d'ETP est obtenu sur la base des données INSEE ESANE 2011 pour le code 4623Z. On estime donc le nombre d'emplois total à 2275 emplois et 1915 ETP.

- Données INSEE retraitées par FFCB et FranceAgriMer

Une étude menée par la FFCB en collaboration avec FranceAgriMer a permis de revoir les listes d'entreprises de l'INSEE (grâce à la connaissance des présidents de région FFCB notamment). L'étude permet de faire la différence, parmi les entreprises du code 46.23Z (a priori environ 1400 environ) entre celles qui constituent un complément d'activité marginal ne permettant pas de vivre d'une activité de commerce d'animaux (moins de 100 animaux) et ceux qui vivent de leur activité et y travaillent à temps plein.

On comptabilise de cette manière 5921 emplois au total, dont 3 981 dans des entreprises commercialisant plus de 100 animaux/mois

SYNTHESE : les chiffres de l'étude FAM sont issus d'un retraitement des données INSEE sur la base de la connaissance du milieu ; elles sont donc considérées comme significativement plus fiables que les autres sources et sont donc celles qui sont retenues dans cette étude.

	Total	Salariés	Non salariés	Total ETP*
Adhérents FFCB	2 072	1 667	406	1 706
Non adhérents FFCB	3 848	2 801	1 048	2 933
Total	5 921	4 468	1 453	4 639

** sur la base du rapport ETP/effectif du code 4623Z de l'INSEE, CLAP 2011 pour les salariés ; pour les entreprises entre 50 et 100 animaux /mois, on compte un emploi*

Import d'animaux vivants :

Certaines catégories d'animaux (ex : génisses pleines) ne sont pas toujours disponibles sur le marché français ; il arrive donc que ces animaux soient achetés à l'étranger (généralement en UE, Allemagne ou Hollande), soit pour l'export (pour remplir un bateau par exemple), soit pour répondre à une demande particulière du marché français.

L'import reste cependant largement minoritaire dans l'activité des commerçants.

Répartition par filière :

Pour la répartition par filière, la FFCB fournit une première estimation de la répartition par espèce à dire d'expert :

	bovins	ovins-caprins	porcins	équins
Estimation FFCB	80,00%	15,00%	2,50%	2,50%

On distingue les bovins lait-viande-veaux sur la base des animaux en circulation : pour cela, on considère d'une part les abattages, et d'autre part les exports d'animaux vivants, y compris les génisses laitières de reproduction. Attention, on n'a pas de données sur les circulations d'animaux de reproduction laitiers en France, qui sont donc négligés ici.

Remarque : on peut considérer que l'activité des marchands de bestiaux est proportionnelle aux nombres d'animaux achetés et vendus. Cependant, ce mode de décompte entrainerait une surreprésentation des veaux. Par simplicité, on choisit donc plutôt de convertir toutes les données en UGB.

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovins lait (lait)	Veaux de boucherie
Abattages contrôlés (UGB)	2781408,97	810659,43	-	319 822
Export animaux vivants (UGB)	1 034 325	0	48 815	41 306
% total	76%	16%	1%	7%

Pour les ovins et caprins, on ne prend en compte que les abattages.

	ovins viande	ovins lait	caprins
Abattages contrôlés (têtes) (SAA 2013)	3 662 175	565 890	760 182
part du total emplois	73%	11%	15%

On obtient ainsi la répartition suivante :

	TOTAL (hors équins)	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux	Equins (hors total)
Répartition (estimation FFCB sur l'activité principale)	98%	61%	13%	1%	3%	0%	0%	11%	2%	2%	6%	3%
ETP	4 624	2 874	611	37	119	-	-	522	81	108	272	76
Pourcentage final ETP (hors équins)	100%	62%	13%	1%	3%	0%	0%	11%	2%	2%	6%	

- **Marchés aux bestiaux**

Activité considérée :

Fonctionnement des marchés aux bestiaux : lieu de transaction entre les éleveurs, les marchands de bestiaux et les abatteurs

Ces marchés se tiennent en général une fois par semaine ; parfois deux (ex un jour bovin et l'autre ovin)

C'est le lieu où sont produites les quotations (outil réglementé par FranceAgriMer).

En 2013, on comptait 1,25 millions d'animaux vendus sur les marchés aux bestiaux.

Dans le détail, ces échanges représentent :

- 6.5 % des abattages contrôlés de gros bovins de boucherie
- 30 % des broutards de +80kg exportés
- 21% de la production de veaux finis
- 7 % de la production contrôlée française d'agneaux

Remarque : activité drainée par les marchés

- > restaurants sur le lieu du marché, lieu important d'échange et de communication
- > marchands de petit matériel (cordes, seaux, chaussures...) : au moins un par marché
- > Foires et concours (organisés par des associations, se passent sur les foirails)

Il y a 50 marchés aux bestiaux adhérents à la FFCB (la FFCB estime représenter 95 % des effectifs : quelques petits marchés ou foires aux veaux et aux ovins ne sont pas adhérents) :

- 30 à 35 en régie municipale
- 10 sociétés privées
- 5 à 10 sont des sociétés d'économie mixte/syndicats mixtes

- les marchés de gré à gré : marché traditionnel, où les transactions se font en direct, de la main à la main entre les différents opérateurs

marchés en perte de vitesse.

Il s'agit d'un outil au service des opérateurs. Ce sont le plus souvent les marchés en régie municipale ou sociétés d'économie mixte/syndicats mixtes, certains sont à des sociétés privées.

- les marchés au cadran : la vente est réalisée par un chef de vente, selon un système de vente aux enchères.

Ces marchés ont une structure coopérative, et appartiennent à leurs opérateurs (éleveurs, marchands de bestiaux et parfois abatteurs).

Ces structures sont plutôt en augmentation ; il s'agit d'un service offert aux opérateurs plutôt que d'un outil.

- les différents opérateurs/usagers des marchés (éleveurs, marchands, abatteurs) : la FMBV a créé il y a 3 ans une base de donnée qui recense les opérateurs qui ont une carte d'utilisateur (normalement tous). Il y a aujourd'hui 5000 opérateurs dans la base, mais beaucoup n'ont pas encore de carte.

Une évaluation large donne 5000 marchands de bestiaux et 20 000 éleveurs.

Dépendance : 38/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	Activité de vente d'animaux vivants, exclusivement liée à l'élevage	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%	Animaux vivants	
Contraintes territoriales	évaluation	3	Les animaux viennent généralement du territoire autour du marché (<100 km) même si certains marchés drainent des animaux qui viennent de loin (ex le marché de Bourg en Bresse, où les animaux peuvent venir du Nord Est de la France).	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	Les marchés sont parfois spécialisés, mais les actifs sont reconvertibles (ne concerne que les ruminants)	14
	Spécificité/élevage	5	Bâtiments et installation spécifique, main d'œuvre assez spécifique	
	Existence d'un approvisionnement de substitution	5	Service de proximité, pas de substitution possible par un autre approvisionnement	

Sources de données :

- FMBV (échanges juin 2014)

Calcul de l'emploi :

- enquête partielle adhérents FMBV : enquête auprès de 19 marchés par une stagiaire en 2008 : on a les temps pleins et les contrats à temps partiels (1j/semaine).

Les 19 marchés représentent 75 % des animaux vendus au total, et comptent 82 ETP au total (175 salariés).

On extrapole le nombre total de salariés à temps plein, à temps partiel et d'ETP sur la base du nombre total d'animaux vendus dans les marchés adhérents à la FMBV en 2008 : on estime ainsi qu'environ 112 ETP étaient présents sur les marchés adhérents en 2008.

La FMBV estime représenter 95 % des marchés français, le total d'emplois est donc calculé sur cette base.

Conclusion : 118 ETP, soit 250 salariés (dont 165 à temps très partiel)

Répartition par filière :

La FMBV fournit le nombre d'animaux vendus :

	Gros bovins de boucherie	Broutards	Gros bovins maigres	Veaux	Ovins	Caprins, porcins, équins
Total animaux vendus	290 636	273 897	147 142	299 050	456 269	22 189

On distingue les gros bovins lait-viande sur la base des abattages (cf fiche abattages) et les veaux de boucherie/veaux sous la mère sur le même principe. On obtient ainsi la répartition suivante :

Clé de répartition filière	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux	Total
animaux	664 769	106 716	-	11 095	0	0	456 269	0	11 095	239 240	1 489 183
%	45%	7%	0%	1%	0%	0%	31%	0%	1%	16%	100%
ETP	53	8	-	1	-	-	36	-	1	19	-

- **Organisations de producteurs**

Activités considérées :

Les organisations de producteurs, constitués à l'initiative des agriculteurs, permettent aux producteurs de mutualiser leurs moyens pour la mise en marché et le commerce de leurs productions, en rééquilibrant leurs relations commerciales avec l'aval de la filière.

Dépendance : 39/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>Spécialisé</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>départemental</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	5	<i>activité spécifique</i>	15
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5		

Entretiens réalisés :

- Coop de France bétail et viandes (échanges octobre 2014)

Calcul de l'emploi :

Une enquête interne réalisée dans le cadre de la commission sociale de Coop de France Bétail et viande en novembre 2012 avait identifié que 35 % des effectifs de la convention collective correspondait aux OP, soit 4760 salariés, et 65 % aux entreprises abattage-découpe, soit 8840 salariés.

Des fiches technico-économiques réalisées par enquête auprès des adhérents ont par ailleurs permis de conclure que les OP regroupaient 6550 salariés. Par différence, les entreprises d'abattage en compteraient donc 7050.

Enfin, un rapport statistique de 2013 dénombre 17 entreprises et 9560 salariés pour la partie abattage découpe de la convention Bétail & Viande. Pour les OP, on a 148 OP reconnues au total, pour un effectif salarié total non précisé (1320 ETP hors porc). Par différence, on aurait environ 4000 emplois dans les OP.

RP4 : OP ruminants et porcs	Salariés	Niveau de détail	Biais	
Enquête interne Coop de France	4 760	35% des effectifs de la convention collective bétail et viande		
Fiches technico-économiques Coop de France	6 550			
Rapport statistique 2013	4 040	donne 9560 sur les 13 600 de la convention collective dans l'industrie		
	Basse	Haute	Moyenne	Variation
Fourchette	4 040	6 550	5 295	23,7%

On a donc une forte imprécision sur les chiffres de salariés des organisations de producteurs. On retient le chiffre moyen de 5 300 emplois, soit 4 770 ETP.

	Salariés	ETP
OP ruminants et porcs	5 295	4 772

Répartition par filière :

La répartition par filière se fait sur la base des données du rapport statistique de Coop de France pour les ruminants, qui donne un chiffre de salariés pour les OP bovines et ovines, et sur les chiffres de l'IFIP pour le porc.

	Bovins	Ovins	Porc*
Données Coop de France	1318	320	1400
*estimation IFIP 2011	43%	11%	46%

Parmi les OP bovines, une partie sont des OP de veaux de boucherie ; on identifie leur nombre dans les listes d'OP reconnues par le ministère, et l'on répartit l'emploi en supposant que le nombre d'emplois est proportionnel au nombre d'OP pour les bovins et les veaux.

	Bovin viande	Veaux de boucherie
Nombre d'OP	105	8
% total	93%	7%

On obtient la répartition suivante :

Clé de répartition filière	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
Part	40%	0%	0%	46%	0%	0%	11%	0%	0%	3%
ETP	1 924	-	-	2 199	-	-	503	-	-	148

- Firmes d'intégration veaux de boucherie

Activités considérées :

Environ 90 % des veaux de boucherie sont aujourd'hui produits dans des organisations impliquant des firmes d'intégration. Il en existe une trentaine en France, dont 10 qui gèrent 60 % des volumes.

Ces firmes gèrent l'achat de petits veaux, en travaillant avec des commerçants en bestiaux, les placent dans des élevages d'engraissement, et assurent ensuite à l'éleveur le conseil technique, le suivi sanitaire et l'alimentation.

Dépendance : 39/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Activité spécialisée</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>départemental</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	<i>Activité très spécifique de l'élevage/d'une filière ; peu d'investissements coûteux, en revanche</i>	13
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	5	<i>non</i>	

Entretiens réalisés :

- Interbev section veaux (échanges mai 2015)

Calcul de l'emploi :

Sur la dizaine d'opérateurs importants, on a pu se procurer les données d'emplois et de places de veaux pour trois entreprises, qui représentent 30 % des volumes abattus.

	Aliment	Abattage	Nb places	Emplois	Commentaire
A	oui	non	165 000	60	47 techniciens + 1 équipe d'achat + qqes personnes admin
B	non	non	32 500	15	societe.com
C	non	non	30 000	15	societe.com
TOTAL France	intégration uniquement		750 000	296,7	
représentativité de l'échantillon			30%		

Le nombre total d'emplois en France dans ces firmes est extrapolé sur cette base ; on estime ainsi que ces firmes représentent un total de presque 300 emplois.

	Effectif	ETP*
Total	297	252
*code M INSEE-ESANE		

Répartition par filière : 100 % veau de boucherie

- Industries d'abattage-découpe

Activités considérées :

Abattage et découpe de la viande de boucherie (bovins, ovins, porcs) + commercialisation des produits et transport lorsqu'ils sont assurés par les entreprises directement.

Dépendance : 33/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Entreprises spécialisées dans l'abattage découpe de ruminants et de porcs</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%	<i>Produit fini : viande</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Certains animaux parcourent de longues distances pour être abattus ; enquête de Coop de France : 200 km en moyenne</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3	<i>Outils industriels spécifiques/espèce</i>	12
	Spécificité/élevage	5	<i>Equipement et compétences très spécifiques</i>	
	Existence d'un approvisionnement de substitution	4	<i>Import d'animaux vivants non rentable économiquement (++) du fait de la localisation dans le Grand Ouest de la majorité des outils)</i>	

Entretiens réalisés :

- FNICGV (échanges mai 2014)
- Coop de France bétail et viandes (échanges octobre 2014)
- SNIV-SNCP (échanges écrits avril-mai 2014)
- FNEAP (échanges septembre 2014)
- Confédération de la triperie française (échanges septembre 2014)
- Synafavia (entretien téléphonique, novembre 2014)
- Entretiens téléphoniques individuels avec des directeurs d'entreprises d'abattage-découpe

Calcul de l'emploi :

- Données ESANE, code 1011Z niveau entreprises (2012)
- Données INSEE - CLAP, code 1011Z niveau établissement (2012)

Périmètre : Ce code regroupe les entreprises/établissements ayant pour activité principale la transformation et conservation de la viande de boucherie. Concrètement, on y retrouve les entreprises privées d'abattage-découpe, les coopératives, les abattoirs prestataires de service, les prestataires de découpe et les tripiers.

Au total, environ 50 000 salariés.

- Conventions collectives : Il existe deux conventions collectives dans le secteur de l'abattage-découpe : l'une rattachée au secteur privé (ICGV), l'autre au secteur coopératif (Bétail & Viande).

Périmètre : Ces conventions collectives ne comprennent pas que les acteurs de l'industrie de la viande, cités ci-dessus. Les entreprises de commerce de gros sont également adhérentes à la CC ICGV ; par ailleurs, les Organisations de Producteurs ruminants et porcs sont rattachées à la convention collective Bétail et Viande.

ICGV : Dans le rapport DARES sur la convention collective ICGV, on compte 49 400 salariés (abattage-découpe + commerce de gros). Par ailleurs, AG2R, groupe de protection sociale chargé de la gestion des salariés de cette convention collective, recense environ 48 000 emplois.

Bétail & Viande : La convention collective Bétail et Viande regroupe les salariés des organisations de producteurs et de l'abattage découpe dans le secteur coopératif.

D'après le rapport social de branche 2014, l'effectif total est estimé en 2013 à 13 600 salariés.

Au total, environ 63 000 salariés.

Pour affiner ces chiffres, on évalue le nombre de salariés dans le **commerce de gros** : on recoupe les données ESANE, CLAP et convention collective.

AVV8 : COMMERCE DE GROS	Salariés	Niveau de détail	Biais	
INSEE-CLAP	6 779	établissements en 46,32A		
INSEE-ESANE	6 623	entreprises en 46,32A		
Convention collective ICGV	6 948	activité absente de la cc bétail et viande		
	Basse	Haute	Moyenne	Variation
Fourchette	6 623	6 948	6 786	2,4%

Le nombre d'emplois dans les **organisations de producteurs**, également à retrancher du total, a été évalué à environ 5300 emplois (cf plus haut).

Conclusion :

AVV3 à AVV7 : INDUSTRIE	Salariés	Niveau de détail	Biais	Chiffre corrigé version haute	Chiffre corrigé version basse
INSEE-CLAP	50 067	établissements en 10,11Z			
INSEE-ESANE	52 470	entreprises en 10,11Z			
Convention collective ICGV + Bétail et Viande	63 000	salariés relevant des deux conventions collectives	comprend OP (coops) et commerce de gros de viande (ICGV)	52 012	49 502
	Basse	Haute	Moyenne	Variation	
Fourchette	49 502	52 470	50 986	2,9%	

On peut situer le nombre de salariés dans l'industrie de l'abattage-découpe en France de manière fiable entre 49 502 et 52 470 emplois. On peut retenir une valeur variant de +/- 2.9 % autour de 50 986 emplois.

	Salariés	ETP*
Total abattage et découpe	50 986	47 886

* calculé sur la base du ratio ETP/effectif du code 10.11 Z CLAP 2012

Ce chiffre est converti en ETP sur la base du ratio ETP/effectif constaté dans la base INSEE-CLAP sur les entreprises d'abattage-découpe de viande de boucherie.

Différenciation entre les différents types d'entreprises :

Comme on l'a vu précédemment, on retrouve dans ce total d'emplois diverses entreprises : entreprises privées d'abattage-découpe, coopératives, abattoirs prestataires de service, prestataires de découpe, une partie des tripiers...

Distinction des entreprises coopératives :

La différenciation entre les entreprises privées et les entreprises coopératives est complexe, et ne peut pas se résumer uniquement à leur rattachement à une convention collective.

Cependant, cette répartition peut donner un premier ordre de grandeur de la répartition de l'emploi entre le monde coopératif et les autres entreprises.

AVV3 : INDUSTRIES (COOPS)	Salariés	Niveau de détail	Biais	Chiffre corrigé version haute	Chiffre corrigé version basse
Convention Bétail et Viande	13 600	salariés relevant de la convention collective	comprend OP Elivia (1900 salariés) n'est pas compris dans ces chiffres (le sera en 2014)	9 560	7 050
	Basse	Haute	Moyenne	Variation	
Fourchette	7 050	9 560	8 305	15,1%	

La convention collective Bétail et viande, si on lui soustrait le nombre de salariés des OP (estimé ci-dessus), nous donne une approche du nombre de salariés dans le secteur coopératif.

Distinction par type d'activité

Pour distinguer les entreprises de manière plus précise sur leur fonctionnement et leur activité, les données d'ESANE ou des conventions collectives ne sont pas suffisantes. Des enquêtes auprès des différentes fédérations ont donc été nécessaires.

Malheureusement, les données précises concernant les abattoirs prestataires de service et les entreprises tripières n'ont pas pu être obtenues. On peut cependant donner les ordres de grandeur généralement admis, qui sont d'environ 1300 salariés dans les abattoirs prestataires de service, et de 1200 dans les entreprises tripières.

En ce qui concerne les prestataires de découpe, qui interviennent en prestation de service pour d'autres entreprises, le Synafavia a une enquête auprès de ses adhérents qui lui permet d'estimer à environ 4 500 le nombre de salariés concernés.

	Salariés	ETP*
Total abattage découpe	50 986	47 886
Prestataires de découpe	4 500	4 226
Autres industries abattage découpe	46 486	43 660

* calculé sur la base du ratio ETP/effectif du code 10.11 Z CLAP 21

Import d'animaux vivants en France :

Les calculs détaillés de la part de l'import d'animaux vivants par rapport aux totaux abattus en France sont précisés dans la fiche de méthode Import/export. (données Douanes-FAM)

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau boucherie
part d'import /abattage	0,4%	0,4%	-	0%			4,0%	4,0%	4,0%	4,0%

L'import d'animaux vivants peut être négligé pour toutes les espèces, puisque sa part est très largement inférieure à 20 %. L'emploi total en abattage-découpe est considéré comme lié à l'élevage français.

Répartition par filière :

La répartition du temps de travail entre les différentes espèces n'est pas aisée : en effet, une part des entreprises sont mixtes et disposent de plusieurs chaînes d'abattage et de découpe pour les différentes espèces. Les mêmes salariés peuvent être mobilisés sur ces différentes chaînes. Par ailleurs, les données d'emploi ne permettent pas d'identifier directement les abattoirs spécialisés. Il est donc difficile d'obtenir une répartition directe du temps de travail.

Trouver une clé de répartition se révèle également complexe : il n'est pas possible de proposer une clé différenciée pour les activités d'abattage et de découpe, pourtant différentes, mais impossible à différencier dans les données disponibles.

Le tonnage est-il une bonne clef de répartition ?

Un indicateur de base permet de différencier les espèces : le tonnage abattu. Une enquête dans un abattoir mixte bovin/porcin ayant accepté de fournir les données d'emploi par espèce et par étape (abattage, découpe primaire et secondaire) permet un premier test de la pertinence de cet indicateur. Avec les volumes abattus, découpés en quartier et en pièces, nous avons pu ramener ce temps de travail à 1000 tonnes traitées (abattues, découpées en pièces).

en ETP/1000 tonnes traitées		
	Porc	Bovin
Abattage	0,90	1,51
Découpe 1	1,86	0,23
Découpe 2	2,16	3,15
Abattage-découpe total	4,92	4,90

On constate que pour cet abattoir, le temps de travail pour 1000 tonnes de bovin et de porc est quasiment égal.

Cependant, de nombreux facteurs rendent une extrapolation au niveau national de cette répartition sur le tonnage inexacte. Tout d'abord, il existe des différentiels de niveau d'équipement entre les différents abattoirs spécialisés, et une mécanisation plus ou moins facile selon les espèces. Cet abattoir mixte ne permet pas de comparer ces différences de productivité, son niveau d'équipement étant le même pour les deux chaînes, ce qui n'est pas vrai au niveau national.

Ensuite, les niveaux de découpe et de transformation sont variables selon les espèces. On a ramené ici le temps de travail à un volume traité intégralement de l'abattage à la découpe, sans élaboration de produits transformés. Dans les faits, de très nombreux niveaux de transformation existent, et sont très variables selon les espèces. Une partie de l'élaboration peut être réalisée par les industries d'abattage-découpe (notamment pour le veau) ou dans des industries distinctes (charcuterie industrielle pour le porc). Enfin, selon les espèces, les opérations sont plus ou moins minutieuses.

Pondérer la répartition sur le tonnage avec des données d'enquête

Nous avons donc fait le choix de conserver comme clef de base les abattages contrôlés en tonnage (cf détails de la répartition par filière des abattages dans la Fiche abattages), tout en pondérant par des taux moyen de tonnes traitées par ETP dans diverses entreprises spécialisées (sans distinction possible des tonnages exacts pour chaque opération).

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau boucherie	Total
Abattages contrôlés (tec) - 2013	976 131	285 155	-	1 937 386	223 397		76 115	3 701	2 921	144 970	3 429 948

PORC

Pour le porc, des données d'emplois et de tonnage abattu pour six entreprises spécialisées représentant un total de 25 % du tonnage total abattu en France en porc donnent un taux moyen de 167 tonnes traitées par salarié, avec des valeurs variant de 127 à 250.

A	461	98 400	213
B	890	113 000	127
C	760	115 000	151
D	138	20 400	148
E	340	85 000	250
F	320	55 000	172
total échantillon	2 909	486 800	167
représentativité		25%	

BOVIN

Pour le bovin, les données qui ont pu être collectées portent sur quatre entreprises spécialisées, qui représentent 29 % du tonnage total abattu en France. On constate un taux moyen largement inférieur au porc, de 73 tonnes traitées par salarié, avec des valeurs qui s'échelonnent de 60 à 91 tonnes/salarié.

	Emplois total	Tonnage total	T/ETP
A	2 162	142 100	66
B	300	18 000	60
C	175	16 000	91
D	2 300	185 000	80
total échantillon	4 937	361 100	73
représentativité		29%	

VEAU

Pour le veau de boucherie, les données portent également sur seulement deux entreprises spécialisées, mais qui représentent 35 % du tonnage total abattu en France. On constate un taux moyen encore inférieur au bœuf, de 53 tonnes traitées par salarié.

	Emplois total	Nb veaux	Tonnage total	T/ETP
A	400	176000	23 936	60
B	570	200000	27 200	48
total échantillon	970	376 000	51 136	53
représentativité		35%		

OVINS

Pour les ovins, on a obtenu des données pour quatre entreprises représentant 34 % du tonnage total abattu en France. On constate un taux moyen supérieur au bœuf et au veau, de 105 tonnes traitées par salarié, mais encore largement inférieur au porc.

	Emplois total	Tonnage total	T/ETP
A	58	8 100	140
B	112	8 000	71
C	54	6800	126
D	35	4200	120
total échantillon	259	27 100	105
	représentatif	34%	

On obtient donc, en conclusion, les ratios suivants :

	Bœuf	Porc	Ovins	Veau
tonnes traitées/salarié (ratio moyen observé)	73	167	105	53
représentativité de l'échantillon (tonnage total)	29%	25%	34%	35%

Le volume de viande abattue et découpée par un salarié dans ces entreprises varie ainsi du simple (veau) au triple (porc).

Ces données, qui peuvent paraître surprenantes au premier abord, s'expliquent par plusieurs facteurs.

Tout d'abord, l'abattage de porc est plus efficace que celui des autres espèces en partie grâce à la forte standardisation du porc (poids, conformation), qui permet une automatisation plus importante. Par ailleurs, on observe une plus forte concentration de la production et des outils d'abattages, qui gèrent des volumes supérieurs. Enfin, le prix de la viande de porc, inférieur au bœuf et à l'agneau, et les faibles marges ont entraîné une recherche d'optimisation des coûts de main d'œuvre plus important.

Par ailleurs, les opérations réalisées ne sont pas exactement les mêmes selon les espèces. Les abatteurs de porc ne gèrent pas toujours l'ensemble de la découpe, qui est réalisée en partie dans d'autres unités, notamment dans la charcuterie industrielle. Pour le veau, on observe le phénomène inverse ; le secteur de la transformation et de l'élaboration est peu développé, et ces opérations ont en général lieu dans les mêmes entreprises que celles qui abattent. On ne compare donc pas tout à fait les mêmes activités.

Enfin, les opérations peuvent être plus ou moins complexes et méticuleuses selon les espèces. Par exemple, les découpes en porcs sont relativement simples, notamment parce qu'épaule et jambons sont souvent vendus entiers. Au contraire, les ruminants doivent être dépecés, les abats sont plus compliqués à gérer. Le veau, viande chère et plus noble, demande un travail très méticuleux en découpe, particulièrement demandeur en main d'œuvre.

Ces ratios ont été utilisés comme coefficients de pondération pour répartir l'emploi total entre les différentes espèces.

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

On obtient ainsi la répartition par filière suivante :

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau boucherie	Total
Abattages contrôlés (tec) 2013	976 131	285 155	-	1 937 386	223 397		76 115	3 701	2 921	144 970	3 429 948
Coefficient tonne/ETP (cf onglet filière recap)	73	73	-	167	-	-	105	105	105	60	
Répartition	13 346	3 899	-	11 577	-	-	727	35	28	2 423	32 035
%	42%	12%	0%	36%	0%	0%	2%	0,1%	0,1%	8%	100%
ETP	19 949	5 828	-	17 306	-	-	1 087	53	42	3 621	47 886

- Commerce de gros de viande et produits carnés

Activité considérée :

Commerce de gros de viandes de boucherie : commerce inter entreprise de viande de boucherie (entre abatteurs, découpe, grossistes, GMS, restauration...).

Dépendance : 26/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Entreprises spécialisées dans le commerce de gros ou entreprises d'abattage découpe + commerce de gros</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%	<i>Produit fini : viande</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>peu de spécificité par rapport au type de viande ; spécialisé viande</i>	8
	Spécificité/élevage	4	<i>Réseau et compétences relativement spécifiques à la viande</i>	
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2	<i>Possibilité de faire du commerce de gros à partir de viande importée</i>	

Sources de données :

- INSEE CLAP 2011, code 46.32A
- INSEE ESANE 2011, code 46.32A
- convention collective ICGV

Calcul de l'emploi :

L'emploi a été évalué pour les calculs de l'industrie d'abattage découpe (cf plus haut) sur les données INSEE et de convention collective ICGV (pas d'entreprise de commerce de gros dans la convention collective Bétail et viande).

AVV8 : COMMERCE DE GROS	Salariés	Niveau de détail	Biais	
INSEE-CLAP	6 628	établissements en 46,32A		
INSEE-ESANE	5 737	entreprises en 46,32A		
Convention collective ICGV	6 948	activité absente de la cc bétail et viande		
	Basse	Haute	Moyenne	Variation
Fourchette	5 737	6 948	6 343	9,5%

On a donc au total :

Nombre total d'emplois en France		
	Salariés	ETP*
Total commerce de gros viande	6 343	5 804

* calculé sur la base du ratio ETP/effectif du code 10.11 Z CLAP 2012

Répartition par filière : la répartition par filière est faite sur la base des tonnages vendus en commerce de gros de viande de boucherie sur le MIN à Rungis.

	Bœuf	porc	Ovins	Veau
Ventes	63 783	59 353	28 140	20 040
%	37%	35%	16%	12%

source : Rungis DRAF IDF

On obtient la clef de répartition suivante :

Clé de répartition	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
%	29%	8%	0%	35%	0%	0%	16%	0%	0%	12%
Emplois	1 828	534	-	2 197	-	-	1 042	-	-	742

Import (données Douanes-FAM) :

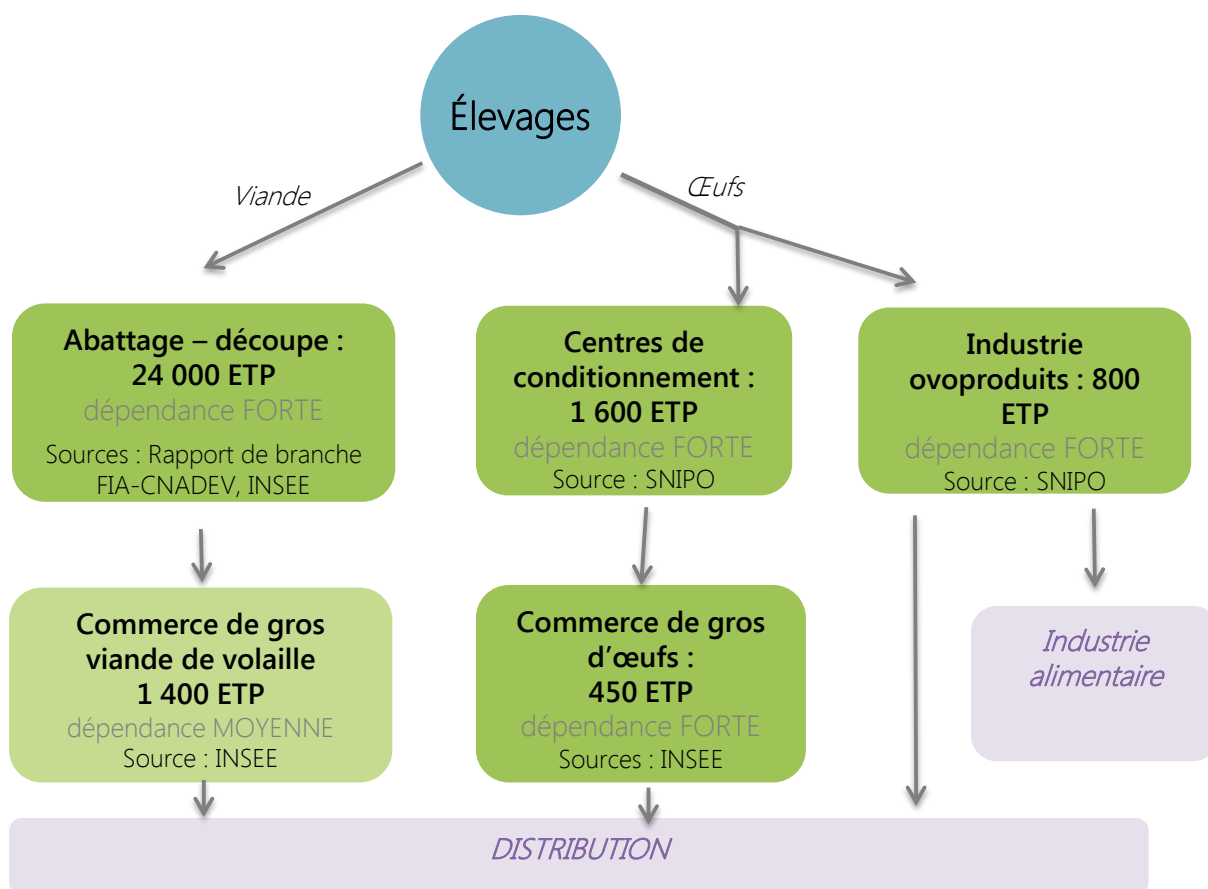
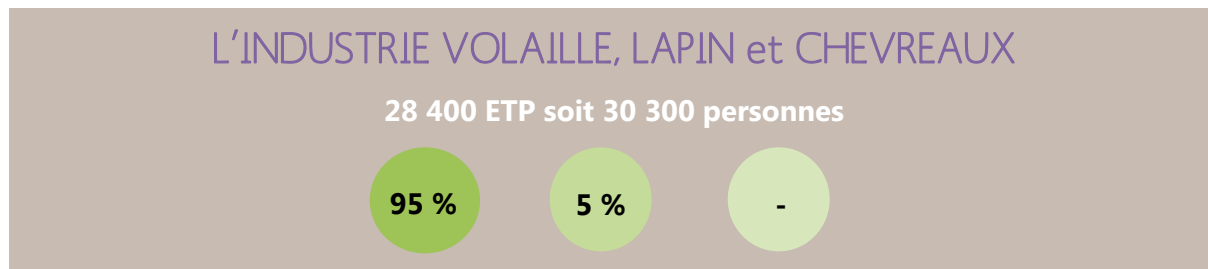
On calcule la part d'import par rapport à la consommation (données FAM-Douanes) pour les différentes espèces (cf fiche import-export).

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau	Total
part d'import	5,5%	41,4%	-	29%			58,2%			16,2%	
Emplois hors import	1 828	313	-	1 556	-	-	435	-	-	622	4 753
Répartition emplois hors import	38%	7%	0%	33%	0%	0%	9%	0%	0%	13%	100%

Cette part est supérieure à 20 % pour les viandes bovine (vaches de réforme laitières), porcine et ovine : on ne comptabilise donc pas les emplois liés à l'import de ces viandes en France.

Le total pris en compte est ainsi de 4 753 emplois.

Annexe 12 : Calcul de l'emploi pour le secteur de l'industrie de la volaille, des lapins et des chevreux



GRUPE DE RELECTURE : ISABELLE GUILLOTTEL (CNADEV), VERONIQUE ELGOSI (FIA), PASCALE MAGDELAINE (ITAVI), PIERRE-MICHEL ROSNER (CIV), AGATHE LANG

Sommaire

- Industries de transformation.....161
 - Abattage-découpe161
 - Centres de conditionnement164
 - Industrie ovoproduits165
- Commerce de gros166
 - Commerce de gros de viande de volaille166
 - Commerce de gros d'œufs et d'ovoproduits168
- Organisations de producteurs.....169

- **Industries de transformation**

- **Abattage-découpe**

Activités considérées :

Abattage et industrie de transformation des viandes de volaille jusqu'à la 1^{ère} transformation et 2^{ème} transformation (la viande est le produit fini), + une partie de la fabrication de produits élaborés.

Remarque : les produits élaborés crus et une partie des élaborés cuits sont comptabilisés dans cette catégorie (le reste étant dans les secteurs de la charcuterie et des plats préparés). Ce sont des secteurs qui emploient beaucoup de personnes (peu automatisés, petits outils) qu'il n'est malheureusement pas possible de distinguer des activités d'abattage-découpe. Il n'y a pas de double compte entre les activités, en revanche, il n'est pas possible de distinguer finement la main d'œuvre liée à chacune.

On estime cependant qu'environ 10 % des tonnages abattus sont transformés dans ces entreprises, et 10 % dans d'autres entreprises (charcuterie industrielle, plats préparés).

Dépendance : 38/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Spécialisé</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%	<i>Produit : 100 % viande</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>Approvisionnement local (moins de 100 km)</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	<i>Investissements matériels et main d'œuvre très spécifiques</i>	14
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	5	<i>Pas d'import d'animaux vifs</i>	

Remarque : Le calcul de la dépendance est, dans cette étude, réalisé du point de vue de l'acteur considéré par rapport aux élevages français ; cependant, cela ne signifie pas qu'il n'existe pas une dépendance réciproque des élevages à cet acteur. Dans le cas de l'industrie de la volaille, c'est particulièrement le cas, puisque le système de contractualisation des éleveurs avec les industriels les rend très dépendant des abatteurs.

Entretiens réalisés :

- FIA (mai 2014)
- CIDEF (échanges téléphoniques, juin 2014)

Calcul de l'emploi :

- Données ESANE (2012), code 1011Z niveau entreprises
- Convention collective (2011)
- Données INSEE – CLAP (2012), code 1011Z niveau établissement
- Enquête de branche (données MSA/CNAMTS) - 2012

	Salariés	Niveau de détail	Biais
INSEE-CLAP	25 299	établissements en 10,12Z	
INSEE-ESANE	25 027	entreprises en 10,12Z	
Convention collective	28 100	salariés relevant de la convention collective	vraisemblablement nombreux salariés travaillant dans des établissements avec des activités annexes (plats préparés, alimentation animale etc..)
Enquête annuelle de branche - CNAMTS et MSA	25 698		

Les chiffres plus élevés d'ESANE (niveau entreprise) et de la convention collective s'expliquent vraisemblablement par le fait que de nombreuses entreprises dont l'activité principale est l'abattage-découpe de volaille ont des établissements avec des activités annexes (plats préparés, alimentation animale etc..). Ces établissements ne sont pas comptabilisés dans les emplois de CLAP ni de l'enquête annuelle de branche, qui sont les deux chiffres conservés pour l'emploi total.

	Basse	Haute	Moyenne	Variation
Fourchette	25 027	25 698	25 363	1,3%

On peut situer le nombre de salariés dans l'industrie de l'abattage-découpe de volaille en France entre 25 027 et 25 698 emplois. On peut retenir une valeur variant de +/- 1.3 % autour de 25 363 emplois.

La conversion des effectifs en ETP est réalisée sur la base du rapport effectif/ETP de la base INSEE-CLAP des établissements de code 10.12Z.

	Nombre de salariés	ETP*
France, 2011	25 363	24 010
<i>*source : CLAP 2011, code 1012Z</i>		

Import : L'import de volailles vivantes représente 0,2% du total disponible en France (données FAM). L'import est donc considérée négligeable et tous les emplois sont comptabilisés comme étant liés à l'élevage français.

Remarque : si l'import d'animaux vivants est négligeable, il n'en va pas de même de l'import de viande, en général congelée, pour la fabrication de produits élaborés (l'import de viande de volaille représente 30 % de la consommation totale en France. On ne dispose pas directement des données d'import de viande destinée à la transformation, mais on peut noter que l'import de viande congelée représente 200 000 tec, soit environ 60 % du total de produits élaborés de volaille).

Cependant, cet import est ici négligé, puisque la part de l'élaboration est relativement faible (10 % des volumes abattus) ; les industries d'abattage-découpe sont plus susceptibles d'utiliser de la viande française, et leur activité d'élaboration est directement liée à l'activité d'abattage découpe.

Il s'agit cependant d'un biais dans l'évaluation des emplois. Par analogie avec le porc, on peut tenter d'approcher la part de la main d'œuvre dans ces industries qui est liée à l'élaboration. Pour le porc, pour une tonne abattue, découpée et élaborée, on peut estimer que 62 % de la main d'œuvre est liée à l'activité d'élaboration.

Si l'on considère qu'il en est de même pour la volaille, et que 10 % des volumes abattus dans les industries d'abattage-découpe sont élaborés sur place, on peut estimer la main d'œuvre liée à l'élaboration à environ 3 350 ETP, soit 14 % du total.

Au maximum un tiers de cet emploi serait lié à l'importation de viande, soit 1 100 ETP.

Répartition par filière :

Les abattoirs recensés ici traitent des volailles issues d'élevage de volaille chair (toutes espèces confondues), des poules de réformes des élevages de volaille-œuf, des lapins ainsi que des chevreaux.

La répartition de la main d'œuvre entre volaille-lapins, volaille œufs et chevreaux est faite sur la base des tonnages abattus.

	Volaille chair + lapins	Volaille œuf	Caprins (chevreaux)
Abattage contrôlés (tonnes)	1 725 283	7 719	3 569
%	99%	0,4%	0,2%
ETP	23 854	107	49

A titre d'information, le lapin représente environ 3 % du total des tonnages abattus. D'après les informations du CLIPP, le nombre d'emplois en abattoirs liés au lapin serait d'environ 1200.

« Le groupe ALPM qui regroupe Loeul et Pirirot + ACLV + Multilap + Bretagne Lapins = 750 emplois. Dont 50 affectés au chevreau.

ALPM représente 55% des abattages mais sa part de produits élaborés est supérieure aux autres abattoirs, donc prenons 60 % ; ce qui porte le nombre d'emplois à **1200** pour le total des abattoirs de lapin. »

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair + lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
-	-	-	-	99%	0,4%	-	-	0,2%

- Centres de conditionnement

Activité considérée :

Industrie aval de l'œuf : conditionnement des œufs issus des fermes de ponte pour leur vente directement au consommateur.

Ces opérations sont réalisées en centres de conditionnement (parfois associés à une ferme de ponte) : environ une centaine en France.

Dépendance : 39/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Spécialisé</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%	<i>conditionnement d'œufs entiers</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>Approvisionnement très local, voire régional</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	5	<i>Activité très spécifique</i>	15
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	5	<i>non</i>	

Sources de données :

- SNIPO

Calcul de l'emploi :

Il n'existe aucun code spécifique au conditionnement d'œufs dans les codes d'activité de la nomenclature NAF 2008 ; ces établissements ne relèvent pas non plus d'une convention collective unique. Il n'existe donc pas de données statistiques permettant d'évaluer les emplois dans ces établissements.

Le SNIPO ne dispose pas de chiffres par opérateur, aucune enquête n'étant réalisée à ce sujet auprès de ses adhérents. En revanche, une échelle de mesure a été établie au niveau national par les administrateurs du SNIPO, qui reflète l'état global du nombre d'emplois des filières œufs et ovoproduits en France. Cette estimation aboutit à un total de **1800 emplois dans les centres de conditionnement** (hors emplois sur les fermes de ponte).

La conversion en ETP est réalisée sur la base du taux moyen de l'industrie alimentaire en France (CLAP 2011, code 10).

Total emplois				
	effectif	ETP*		
total AVO1	1800	1638		

* taux moyen de l'industrie alimentaire en France (CLAP 2011 ; code 10)

Répartition par filière : 100% volaille œuf

- Industrie ovoproduits

Activité considérée :

Industrie aval de l'oeuf : fabrication d'ovoproduits à partir d'oeufs entiers.

Les acteurs : une quarantaine d'industries d'ovoproduits en France. Entreprises spécialisées, qui peuvent parfois coupler production et transformation d'œufs. 5 entreprises réalisent les 2/3 des fabrications.

Dépendance : 33/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Spécialisé</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%	<i>Il s'agit de produits à base d'œufs (entier, blanc, jaune) sous différentes formes</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Approvisionnement très variable, de la ferme de ponte sur le même site à l'import avec de longues distances</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	5	<i>Très spécifique</i>	12
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2	<i>Possibilité d'import</i>	

Sources de données :

- SNIPO

Calcul de l'emploi :

De la même manière que les centres de conditionnement, il n'existe aucun code spécifique dans les codes d'activité de la nomenclature NAF 2008 ; ces établissements ne relèvent pas non plus d'une convention collective unique. Il n'existe donc pas de données statistiques permettant d'évaluer les emplois dans ces établissements.

Le SNIPO ne dispose pas de chiffres par opérateur, aucune enquête n'étant réalisée à ce sujet auprès de ses adhérents. En revanche, une échelle de mesure a été établie au niveau national par les administrateurs du SNIPO, qui reflète l'état global du nombre d'emplois des filières œufs et ovoproduits en France. Cette estimation aboutit à un total de **900 emplois dans les entreprises fabriquant des ovoproduits.**

La conversion en ETP est réalisée sur la base du taux moyen de l'industrie alimentaire en France (CLAP 2011, code 10).

Total emplois			
	effectif	ETP*	
total AVO2	900	819	

* taux moyen de l'industrie alimentaire en France (CLAP 2011 ; code 10)

Répartition par filière : 100% volaille œuf

- Commerce de gros

- Commerce de gros de viande de volaille

Activité considérée :

Vente en gros (commerce inter-entreprises) de viande de volaille par des entreprises spécialisées (hors ventes réalisées par les abattoirs eux-mêmes).

Dépendance : 26.5/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	64%	Part du gibier dans l'activité	12,7
	Part d'acteurs spécialisés	90%	<i>Entreprises spécialisées viande de volaille</i>	
	Part des produits animaux dans le produit final	100%	<i>Produit : 100 % viande</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>Réseau et compétences relativement spécifiques à la viande de volaille/la viande</i>	8
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	3	<i>possibilité de commerce d'animaux importés</i>	

Sources de données :

- INSEE

Calcul de l'emploi :

Les données CLAP et ESANE du code 46.32C donnent un effectif total pour les entreprises/établissements déclarant comme activité principale le commerce interentreprises de viande de volaille et de gibier.

	Salariés	Niveau de détail
INSEE-CLAP	2 289	établissements en 4632C
INSEE-ESANE	2 803	entreprises en 4632C

	Basse	Haute	Moyenne	Variation
Fourchette	2 289	2 803	2 546	10,1%

	Nombre de salariés	ETP*
France, 2011	2 546	2 215
<i>*source : CLAP 2012, code 4632C</i>		

Détermination de la part liée à la volaille : 70 à 80 % de la viande de gibier consommée en France est importée (source : interprofession de la chasse) ; on ne peut donc pas s'appuyer sur des niveaux de production.

On s'appuie plutôt sur les chiffres des grossistes de Rungis (source Rungis DRAF IDF) pour identifier la part du commerce de gibier.

	Gibier	Volaille
Ventes Rungis	679	86 311
%	0,8%	99,2%
Emplois	19,9	2 526,1

Import :

L'import de viande de volaille en France représente au total 31 % de la consommation (source AVPF).

Remarque : pour les poulets standard, ce chiffre atteint 42%.

Cependant, ce chiffre est plus élevé pour les grossistes, puisqu'une partie de la viande française est commercialisée directement par les abatteurs eux-mêmes.

On s'appuie donc plutôt sur les chiffres d'import de viande de volaille à Rungis, encore une fois.

	Import	Elevages français	Total
%	35%	65%	100%
Emplois	891	1 635	2 526
Import de viande de volaille			
	Import	Elevages français	Total
%	25%	75%	100%
Emplois	609	1 828	2 438

L'import atteint donc, dans ce cas-là, 35 % du total. Ce chiffre est supérieur au seuil de 20 % fixé dans l'étude ; les emplois liés à l'import de produits étrangers ne sont donc pas comptabilisés dans le total des emplois liés à l'élevage français.

Répartition par filière :

La répartition entre volaille-chair et volaille œuf est réalisée sur la base des tonnages échangés à Rungis.

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau	dont lapin
Ventes Rungis	-	-	-	-	83 639	2 206	-	-	1 145	-	2 601
%	-	-	-	-	96%	2,5%	-	-	1,3%	0,0%	3,0%

- Commerce de gros d'œufs et d'ovoproduits

Note : les grossistes en œufs et produits laitiers sont traditionnellement associés ; les statistiques ne permettant pas de distinguer ces deux types de produits, ils ont été traités ensemble.

On retrouve le même calcul dans le chapitre sur l'industrie laitière. Les emplois alloués à chaque filière ont bien été comptabilisés une unique fois.

Activité considérée :

Commerce de gros d'œufs et d'ovoproduits réalisés en dehors des industries (grossistes).

Dépendance : 33/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	78%		12,7
	Part d'acteurs spécialisés	75%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	3		9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3		11
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	5		

Sources de données :

- INSEE CLAP 2011
- INSEE ESANE 2012

Calcul de l'emploi [cf également chapitre industrie laitière] :

On a 14 348 salariés au total dans les entreprises ayant pour activité principale le commerce de produits laitiers, d'œufs et d'huiles et matières grasses comestibles.

Ces chiffres comprennent des acteurs très différents :

- Des grossistes en produits laitiers et en œufs, ayant parfois une activité complémentaire sur d'autres produits (charcuterie, produits surgelés, volaille...). On comprend dans cette catégorie des filiales de grands groupes laitiers ayant une activité de grossiste à part entière (pas uniquement commercialisation des produits de leur maison mère).
- Les entreprises de grands groupes industriels laitiers dédiées à la commercialisation de leurs produits

- Les centres de conditionnement d'œufs
- Des entreprises de détail, ayant une petite activité de gros, en livrant par exemple une collectivité. Ces entreprises n'ont en général pas de salarié.
- Les grossistes en huiles et matières grasses.

La répartition entre ces différentes catégories d'acteurs est estimée comme suit :

Répartition entre les différents produits	
	Effectif
Grossistes produits laitiers et œufs	9 500
Groupes industriels laitiers	3 048
Centres conditionnement œufs	1 800
Entreprises de détail	<i>inconnu</i>
Grossistes en huiles et graisses	<i>inconnu</i>

Le nombre de grossistes est évalué par la FCPLA entre 9000 et 10 000. L'emploi dans les centres de conditionnement est évalué par le SNIPO. Par différence, on obtient l'emploi dans les groupes industriels laitiers ; les entreprises de détail et les grossistes en huiles sont, faute d'informations, négligés.

Répartition par filière : On distingue l'activité liée aux œufs sur la base des chiffres d'affaire estimés pour chaque activité.

Distinction ŒUFS/LAIT	Produits laitiers	Œufs	Total
Chiffre d'affaire industrie (M€) <i>lait : source CNIEL ; œufs : estimation ITAVI</i>	26709	1560	28269
%	94%	6%	
Emplois	8 976	524	
ETP	8 145	476	

- Organisations de producteurs

Activité considérée :

Les organisations de producteurs, constitués à l'initiative des agriculteurs, permettent aux producteurs de mutualiser leurs moyens pour la mise en marché et le commerce de leurs productions, en rééquilibrant leurs relations commerciales avec l'aval de la filière.

Dépendance : 39/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%		15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	3		9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	5		15
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	5		

Sources de données :

- INSEE CLAP 2011
- INSEE ESANE 2012

Calcul de l'emploi

Il existe environ 80 OP en volailles de chair, 20 dans le secteur œufs.

L'immense majorité d'entre elles sont adossées à des fabricants d'aliment (coopératifs ou privés) ; le nombre de salariés propres aux OP est faible (personnel partagé avec les FAB).

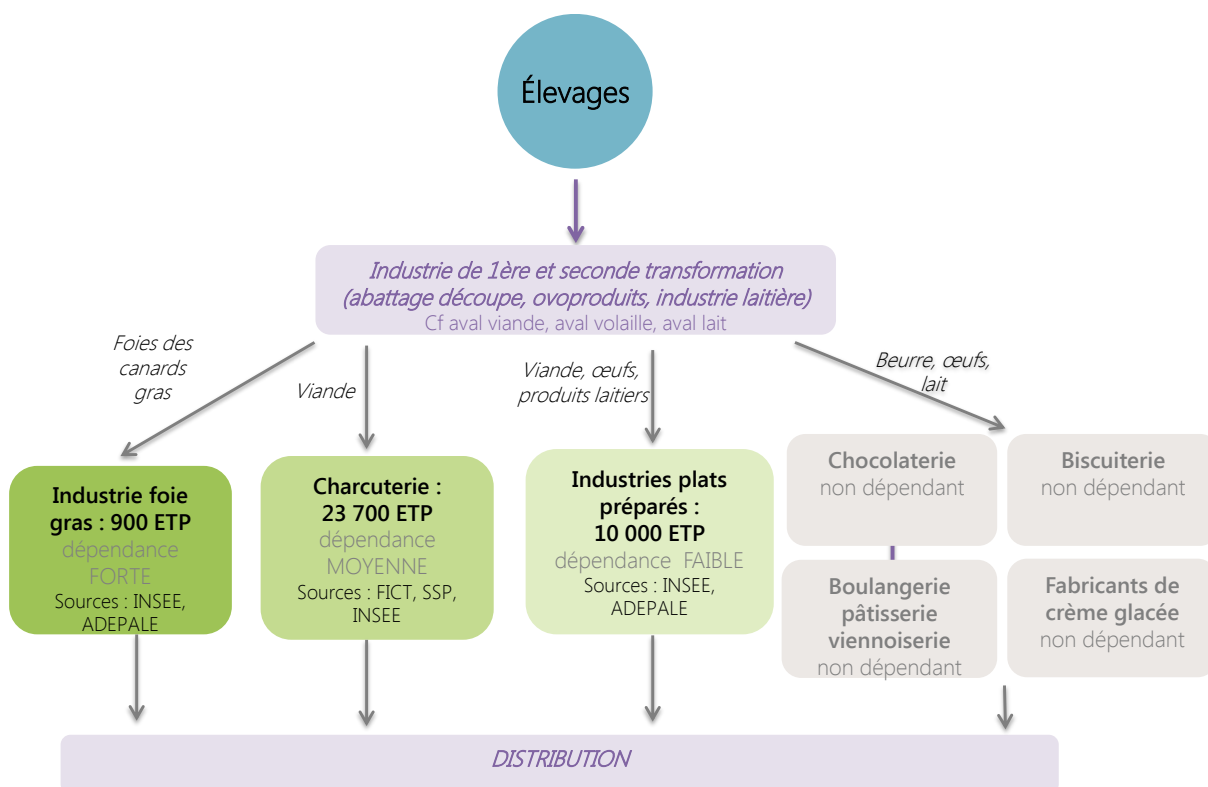
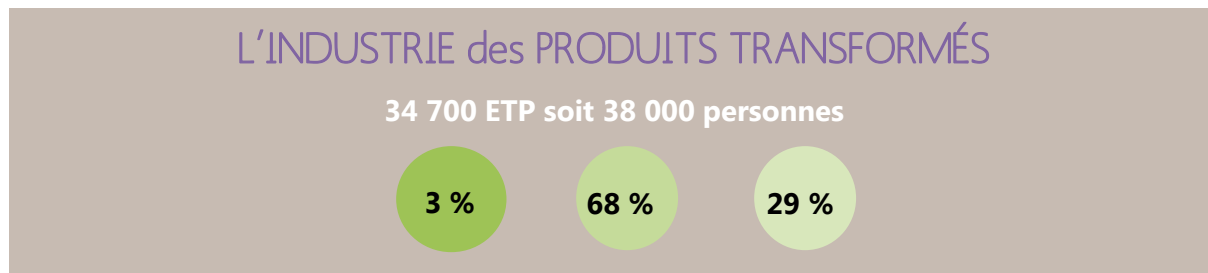
En volailles de chair : 80 OP*5 salariés en moyenne= 400 ETP

En œufs : 20* 5= 100 ETP

	Salariés*	ETP
OP volaille chair	444	400
OP volaille œuf	111	100

* cf rapport ETP/emploi OP ruminants

Annexe 13 : Calcul de l'emploi pour le secteur de l'industrie des produits transformés



GRUPE DE RELECTURE : PASCALE MAGDELAIN (ITAVI), PIERRE-MICHEL ROSNER (CIV), AGATHE LANG

Sommaire

- Charcuterie173
- Industries d'aliments conservés et de produits traiteurs176
- Industrie du foie gras180
- Biscuiterie.....182
- Chocolaterie.....182
- Boulangerie-pâtisserie-viennoiserie.....183
- Fabricants de crèmes glacées.....183

- **Charcuterie**

Activité considérée :

L'activité de charcuterie-salaison industrielle (=préparation de produits à base de viande). Transformation d'une ou plusieurs pièces de découpe (+ de 450 produits recensés).

La FICT a environ 200 adhérents ; le périmètre de l'enquête SSP (enquête annuelle de production) recense 295 entreprises dont l'activité principale est la charcuterie salaison.

Il s'agit essentiellement à 90 % de PME.

Ces entreprises ont parfois une activité mixte plats cuisinés ; cependant, parmi les entreprises du périmètre SSP, les plats cuisinés préparés divers représentent seulement une fabrication de 172 000 tonnes sur un total de 1.2 millions.

Dépendance : 27/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Tout le secteur de la charcuterie a une activité liée aux produits issus de l'élevage</i>	13,75
	Part d'acteurs spécialisés	90%	<i>Estimation. Il peut y avoir une activité de charcuterie chez des fabricants de plats préparés, et vice versa. Cependant, la majorité des entreprises sont spécialisées et ne font que de la charcuterie, ou presque (à l'exception des coopératives)</i>	
	Part des produits animaux dans le produit final	85%	<i>Il s'agit de produits transformés à base de viande</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>Lien territorial pas très marqué, entreprises réparties sur tout le territoire</i>	3,00
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	<i>Essentiellement spécialisé avec des produits très spécifiques, parfois des indications d'origine.</i>	10,00
	Spécificité/élevage	5	<i>Investissements spécifiques au travail de la viande</i>	
	Existence d'un approvisionnement de substitution	1	<i>import</i>	

Sources de données :

- INSEE CLAP 2011
- INSEE ESANE 2011
- Enquête annuelle de production SSP-FICT
- Enquête annuelle de branche (2012)
- FICT (entretien mai 2014)

Calcul de l'emploi :

- INSEE - CLAP : code 10.13 A
 - INSEE-ESANE : code10.13A.
 - enquête annuelle de production du SSP (réalisée par la FICT)
- périmètre empirique défini par le SSP et la FICT grâce à leur connaissance du secteur, remis à jour tous les ans (295 entreprises).

Ces entreprises sont à 90 % dans le code NAF 10.13. Les autres sont en général dans le code 85.2 (plats préparés).

Les chiffres déclarés correspondent à la part de l'activité de transformation lorsqu'il y a plusieurs activités (notamment pour les coopératives).

Le nombre de salariés, 33 860, correspond à l'effectif en CDI au 31/12. Le rapport social de branche indique que les CDD représentent 4,5% de l'effectif en CDI.

On a alors un total de 36 339 salariés

- Enquête annuelle de branche : 33 860 salariés, + 4.5% de CDD et 4.7% d'interim.

Pour la comparaison avec les autres sources, on n'inclut pas l'interim dans le calcul : on a ainsi 35 384 salariés.

SYNTHESE :

	Salariés	Niveau de détail	Biais	Chiffre corrigé
INSEE-CLAP	32 981	établissements en 10,13A		
INSEE-ESANE	34 127	entreprises en 10,13A		
enquête de production SSP-FICT	33 035		uniquement CDI (+4,5 % CDD)	34 522
Enquête annuelle de branche (2012)	36 975		interim compris (4,70%)	35 384
	Basse	Haute	Moyenne	Variation
Fourchette	32 981	35 384	34 182	3,5%

On retient donc le chiffre de 34 182 emplois, à +/- 3.5%.

Ce chiffre est converti en ETP sur la base du rapport ETP/effectif de l'INSEE (CLAP).

Rapport ETP/effectif - CLAP INSEE 2011	91,46%
TOTAL ETP	31 262

Répartition par filière :

On utilise comme clef de répartition le tonnage de matière premières utilisées (RQ : la FICT n'est pas en mesure de communiquer des éléments plus précis, comme par exemple les emplois dans les entreprises spécialisées 100 % porc).

L'essentiel du travail étant réalisé sur des pièces déjà découpées, on peut supposer que le temps de travail est proportionnel au tonnage de viande travaillé indépendamment de l'espèce concernée.

	Bœuf et veau	Porc	Volaille	Autres	
Matière première utilisée (tonnes)	43 466	1 002 854	94 395	6 146	source : FICT-5

- le tonnage "autres" se réfère aux viandes de mouton, cheval, poisson etc.. Il ne représente que 0,05 % du total, pour simplifier on l'attribue en totalité à la filière ovin viande.

- le tonnage de volaille de réforme œuf abattue en France, 7719 tec, est considérée comme étant mis en œuvre dans la charcuterie industrielle dans sa totalité.

- le bœuf et le veau est distingué sur la base des abattages contrôlés français. En revanche, la part de viande de vache laitière par rapport au bovin viande est évaluée sur la base des données de l'IDELE

dans le dossier OÙ va le bœuf, page 46. Attention, les chiffres de transformation concernent également la viande hachée.

Distinction Vaches de réforme laitières/autres bovins		
	Viande	lait
total transformé	175 000	330 000
%	35%	65%

On obtient la répartition finale suivante :

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovin viande	Ovin lait	Caprin	Veaux	Total
Clef répartition (t de matière 1ère utilisée)	13 510	25 475	-	1 002 854	86 676	7 719	6 146	0	0	4 481	1 146 861
Emplois (ETP)	368	694	-	27 336	2 363	210	168	-	-	122	31 262
%	1,2%	2,2%	0,0%	87,4%	7,6%	0,7%	0,5%	0,0%	0,0%	0,4%	100%

Import :

Pour les viandes ovines, caprines, et veau de boucherie, on n'a aucune donnée spécifique à l'import de viandes destinées à la transformation. On prend donc la moyenne import/consommation contrôlée.

source : fichier import-export, FAM d'après SSP et douanes 2013

	import viande (1000 tec)	consommation (1000 tec)	%import/consommation
Ovin-caprin	107	183,8	58,2%
Veau boucherie	0,06	0,37	16,2%

Pour le porc, on dispose du tonnage de viande importée à destination de la charcuterie, et du total mis en œuvre en charcuterie (industrielle+artisanale). On estime la part de l'industrielle à 90 %, en considérant que la charcuterie artisanale utilise essentiellement des viandes d'origine française. – données IFIP.

	import viande destinée à la transformation (tec)	Production totale (équivalent tec en viande de porc mise en œuvre), artisans + industrielle	Part industrielle	Part import/mise en œuvre charcuterie industrielle porc
Porc	400 000	1 500 000	1 350 000	30%

Pour la volaille, on ne dispose pas de l'information directement, mais on peut l'approcher en utilisant le tonnage de viande congelée importée, généralement destinée à la transformation.

	Import de viande congelée	Part de viande destinée à l'élaboration	Part import / viande élaborée
Volaille	200 000	327 000	61%

Pour la viande bovine (réformes laitières et autres), le dossier de l'IDELE OÙ va le bœuf fournit des informations sur les tonnages destinés à la transformation par type de bovins, importés ou pas (page 46 du dossier).

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

	Import viande destinée à la transformation	Total transformé	Part import / viande élaborée
Bovin viande	10 000	175 000	6%
Bovin lait (réforme lait)	205 000	330 000	62%

Pour les espèces ovines, porcines, volaille et vaches laitières, le pourcentage d'import est supérieur à 20 %. On ne comptabilise pas les emplois en lien avec la transformation de la viande importée comme étant dépendants de l'élevage français.

La répartition finale est la suivante :

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovin viande	Ovin lait	Caprins	Veaux	Total
ETP production FR	368	263	-	19 237	918	210	2 568	-	-	122	23 686
%	2%	1%	0%	81%	4%	1%	11%	0%	0%	1%	100%

Le total d'emplois liés à la production française est le suivant :

Bilan production FR	Effectif	ETP
Total emplois	25 899	23 686

- Industries d'aliments conservés et de produits traiteurs

Activités considérées :

Préparation de plats préparés et produits élaborés à partir de produits animaux divers (viande, produits laitiers, œufs).

Dépendance : 16/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	51%	Part du CA des produits contenant produits animaux/CA total	6,1
	Part d'acteurs spécialisés	30%		
	Part des produits animaux dans le produit final	40%	très variable	
Contraintes territoriales	évaluation	1	Faibles contraintes	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	Outils industriels et compétences assez peu spécifiques ; spécificité sur certains produits	7
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2	Facilités pour s'approvisionner à l'étranger	

Entretiens réalisés :

- ADEPALE (échanges téléphoniques décembre 2014)

Calcul de l'emploi total :

- Données ESANE (2011), codes 1085Z et 1089Z niveau entreprises
- Données INSEE – CLAP (2011), codes 1085Z et 1089Z niveau établissement

CLAP 2011			
		Effectif	ETP
10.85Z	Fabrication de plats préparés	19 446	17 373
10,89Z	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a	14 267	13 159
ESANE 2012			
		Effectif	ETP
10.85Z	Fabrication de plats préparés	20 817,0	18 450,0
10,89Z	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a	15 122	13 713

- Enquête statistique (ADEPALE)

L'ADEPALE recense 44 000 ETP parmi ses adhérents. Ce chiffre est converti en nombre de salariés sur la base du ratio INSEE CLAP ci-dessus (91%) : on compte donc 48 352 salariés dans les adhérents de l'ADEPALE.

Parmi les différentes catégories de produits alimentaires élaborés constituées par les adhérents de l'ADEPALE, deux correspondent aux industries codant en 1085 et en 1089 : les aliments conservés et les produits traiteurs frais. Les autres entreprises sont considérées à part et ne concernent pas les produits animaux (Surimi, Crevettes et crustacés, Légume secs, Rizerie, Saumon et truite fumés, Traitement du produit de pêches).

Sur la base du chiffre d'affaire, de ces deux catégories d'intérêt, on extrapole sur le nombre d'emplois concernés :

	CA	Effectif
Total adhérents ADEPALE	10	48 352
Aliments conservés	5,2	25 143
Produits traiteurs frais	3,14	15 182

On obtient ainsi un total de **40 325 salariés**.

Conclusion :

	Salariés	Niveau de détail	Biais	Chiffre corrigé
INSEE-CLAP	33 713	établissements en 10,85 et en 10,89		
INSEE-ESANE	35 939	entreprises en 10,85 et en 10,89		
ADEPALE	40 325			
	Basse	Haute	Moyenne	Variation
Fourchette	33 713	40 325	37 019	8,9%

La conversion des effectifs en ETP est réalisée sur la base du rapport effectif/ETP de la base INSEE-CLAP des établissements de codes 10.85 et 10.89.

Nombre total d'emplois en France		
	Salariés	ETP*
Total	37 019	33 687
Produits traiteurs frais	19 250	17 517
Conserves	11 624	10 578
<i>* calculé sur la base du ratio ETP/effectif des codes 1085 et 1089</i>		

Part de l'emploi lié à des produits animaux :

Pour les produits traiteurs frais, on dispose de la part de marché en valeur pour les différentes catégories de produits. On distingue les produits contenant des produits animaux de ceux n'en contenant pas (ou très peu).

Les emplois sont répartis entre les différentes catégories sur la base de la part de marché en valeur de ces différents produits.

Produits traiteurs frais	Part de marché (valeur)	Contient des produits animaux	Emplois
Charcuteries pâtisseries	7%	oui	1 347
sandwichs	12%	oui	2 310
Préparations et plats cuisinés	27%	oui	5 197
Panés	6%	oui	1 155
Sauces	1%	oui	96
Tartes salées et pizzas	12%	oui	2 310
Salades	18%	oui	3 465
Pâtes fraîches	5%	non	3 369
Pâtes à tarte	9%	non	
Potages et soupes	1%	non	
Desserts	2%	non	
Divers	1%	non	
TOTAL liés aux produits animaux			15 881

On obtient ainsi un total de 15 990 emplois dans les produits traiteurs frais en lien avec des produits élaborés contenant des produits animaux.

On procède de la même manière pour les conserves :

Conserves	Production (1000t)	CA (million€)	Contient des produits animaux	Emplois (basé sur CA)
Plats cuisinés	370	800	oui	1 793
Foie gras	22	577	oui	1 293
Légumes et poissons	853	3 809	non	8 538

En conclusion, on a donc la répartition suivante :

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Conclusion	Emplois
Plats cuisinés conserve	1 793
Produits traiteurs frais	15 881
Foie gras	1 293

Répartition par filière : aucune donnée sur les matières premières mises en œuvre n'est disponible. La répartition est réalisée à dire d'expert, sachant que la dépendance de ces emplois à l'élevage est faible, et que les viande sont, dans de nombreux cas, facilement interchangeables.

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau	Total
7%	12%	16%	28%	30%	0%	3%	1%	1%	2%	100%
1 175	2 183	2 828	4 949	5 302	-	530	177	177	353	

Remarque : aucun emploi n'est attribué à la viande de poules de réforme, la totalité des tonnages abattus ayant été considérée dans la charcuterie.

Import :

A l'exception du bovin viande et du veau, la majorité des produits sont importés à hauteur de plus de 20% ; on ne comptabilise donc pas les emplois liés à l'import.

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
VIANDE ; part d'import /consommation	5,7%	62,1%	-	30%	62%	-	58,2%	58,2%	58,2%	16,2%
BEURRE INDUSTRIEL hors industrie laitière	-	-	66%	-	-	-	-	-	-	-
OVOPRODUITS	-	-	-	-	-	21,90%	-	-	-	-

**cf détails dans document dédié ; données FAM-Douanes*

On obtient donc la répartition finale suivante :

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau	Total
ETP hors import	1 175	827	2 828	3 483	2 008	-	222	74	74	353	11 044
%	11%	7%	26%	32%	18%	0%	2%	1%	1%	3%	

Le total d'emplois dépendants de l'élevage français est donc le suivant :

Effectif	ETP
11 044	10 050

- **Industrie du foie gras**

Activité considérée :

Préparations de foies gras.

Attention, pour avoir un aperçu complet de la filière foie gras, comme le propose le CIFOG dans son rapport d'activité, il faudrait prendre en compte la production, l'abattage et la découpe des canards. Ces activités sont ici incluses dans le total « élevage » et « abattage-découpe volaille de chair ».

On ne s'intéresse dans ce paragraphe qu'à l'activité de transformation.

Dépendance : 39/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%		15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	3		9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	5		15
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	5		

Calcul de l'emploi :

Cf calcul pour l'industrie des produits alimentaires élaborés.

Remarque : ce calcul est imprécis et repose sur de nombreuses approximations. Malheureusement, ni le CIFOG ni l'ADEPALE n'ont pu nous fournir des informations plus précises.

Import :

L'import de foies gras crus est important évalué à 3734 tonnes pour l'année 2013 (source CIFOG données Eurostat et Commission européenne), sur une production nationale totale de 19 070 t ; l'import de foie gras cru est donc important.

Pour avoir un chiffre plus précis, on prend en compte la moyenne des deux années disponibles (2012-2013), sur lesquelles l'import de foie gras cru varie significativement.

	Production nationale	Import de foie gras cru	Export de foie gras cru
Moyenne 2012-2013, en tonnes	19130	4116	2293,5
<i>source : CIFOG (Estimations de production nationale, Ubifrance, Eurostat, Commission Européenne)</i>			

On constate ainsi que la part de l'import sur le total disponible est de 20 %.

Foie gras cru disponible (production-export+import)	20 953
Part de l'import sur le total disponible	20%

On comptabilise donc l'emploi au prorata, pour ne prendre en compte que l'emploi lié à l'élevage français.

Répartition par filière : 100% volaille chair

- Biscuiterie

Activité considérée :

Fabrication de biscuits et gâteaux contenant beurre, œufs.

Dépendance : 10/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	80%	<i>La majorité des biscuits et gâteaux comportent œufs et/ou beurre</i>	5,0
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Part des produits animaux dans le produit final	20%	<i>en majorité constitué de céréales</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	0	<i>Faibles contraintes</i>	0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>Outils industriels et compétences assez peu spécifiques ; adaptation des recettes nécessaires</i>	5
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	0	<i>Facilités pour s'approvisionner à l'étranger</i>	

- Chocolaterie

Activité considérée :

Fabrication de produits chocolatiers contenant beurre, lait.

Dépendance : 8/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	50%		3,0
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Part des produits animaux dans le produit final	10%		
Contraintes territoriales	évaluation	0	<i>Faibles contraintes</i>	0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>Outils industriels et compétences assez peu spécifiques ; adaptation des recettes nécessaires</i>	5
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	0	<i>Facilités pour s'approvisionner à l'étranger</i>	

- **Boulangerie-pâtisserie-viennoiserie**

Activité considérée :

Boulangerie pâtisserie viennoiserie contenant du beurre et des œufs.

Dépendance : 9.5/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	70%	<i>pâtisserie et Viennoiserie contiennent du beurre</i>	4,5
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Part des produits animaux dans le produit final	20%		
Contraintes territoriales	évaluation	0	<i>Faibles contraintes</i>	0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>Outils industriels et compétences assez peu spécifiques ; adaptation des recettes nécessaires</i>	5
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	0	<i>Facilités pour s'approvisionner à l'étranger</i>	

- **Fabricants de crèmes glacées**

Activité considérée :

Fabrication et commerce de crèmes glacées

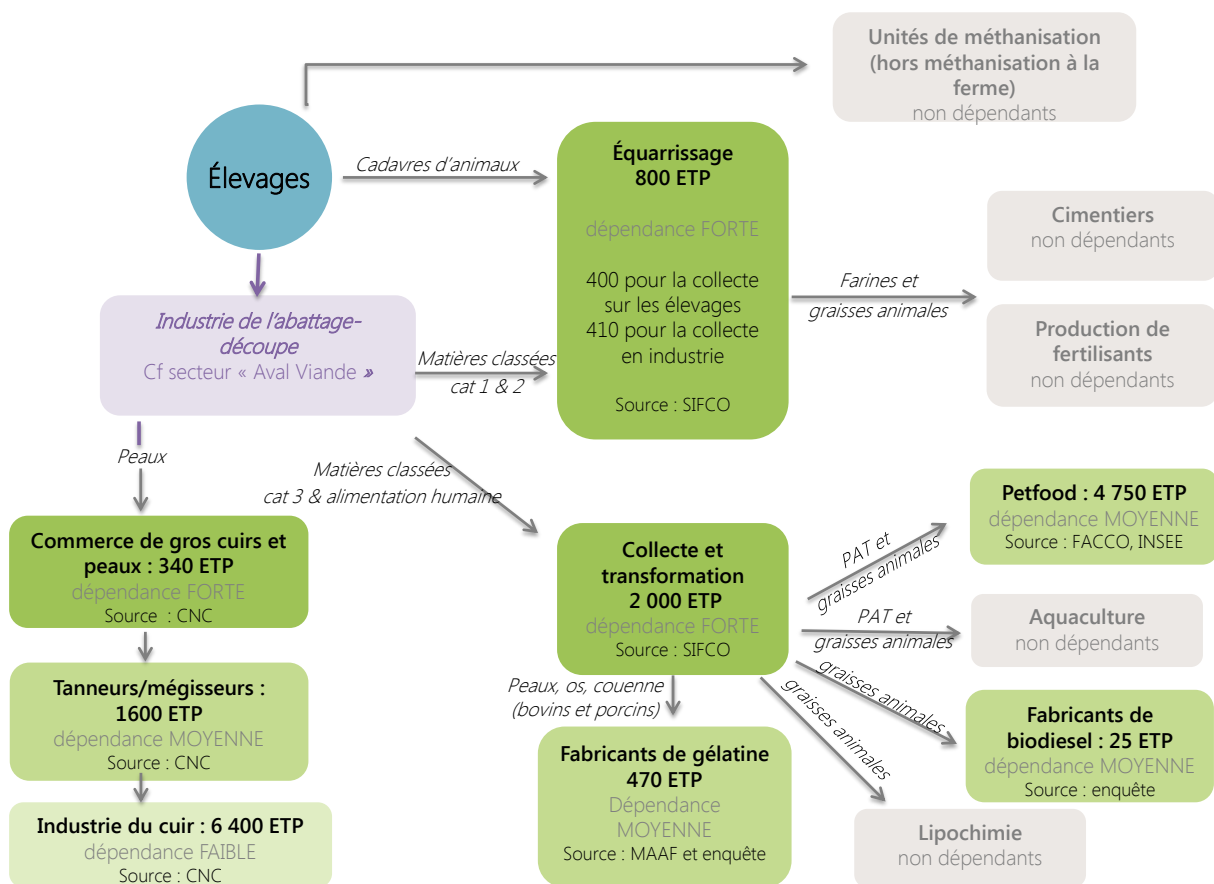
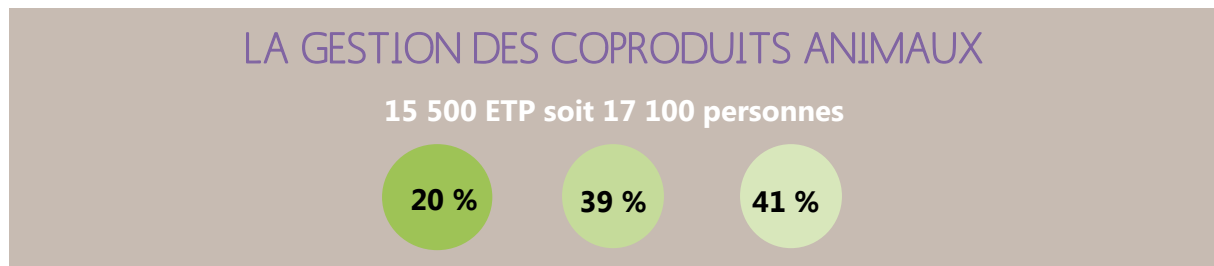
Dépendance : 4.5/45

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	30%	<i>Estimation très imprécise ; cependant, on exclut l'activité liée aux sorbets, ainsi qu'à une grande part des crèmes glacées qui peuvent être fabriquées à base de matière grasse d'origine végétale et non laitière.</i>	4,5
	Part d'acteurs spécialisés	10%	<i>Faible ; la majorité des industriels utilisent lait ou graisses végétales selon le cours de chaque produit</i>	
	Part des produits animaux dans le produit final	50%	<i>dans les crèmes glacées utilisant des produits laitiers</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	0		0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>Possibilité de substitution avec des graisses végétales selon le cours des produits</i>	0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	0		

Sources de données :

- INSEE CLAP 2011 : effectif salarié de 4295 personnes, code 1052

Annexe 14 : Calcul de l'emploi pour le secteur des coproduits de l'élevage



GRUPE DE RELECTURE : CHRISTOPHE LAPASIN (CELENE), BORIS DUFLOT (IFIP), PIERRE-MICHEL ROSNER (CIV), AGATHE LANG

Sommaire

• Equarrissage	186
• Collecte et transformation des coproduits d'abattoirs (Cat3 et alimentation humaine)	190
• Industrie de l'alimentation pour animaux de compagnie (Petfood)	192
• Gélatiniers	194
• Travail des peaux et du cuir	196
- Commerce de peaux	196
- Tanneurs mégisseurs	197
- Industrie du cuir	198
• Fabricants de biodiesel	201
• Cimenteries	201
• Production de fertilisant	202
• Aquaculture	202
• Lipochimie	203
• Méthanisation	203

- **Equarrissage**

Activités considérées :

- Équarrissage sur les fermes : collecte des cadavres d'animaux sur les élevages, transformation en farines et graisses à destination de la production d'énergie et de fertilisants

- Equarrissage dans les abattoirs : collecte des matières classées Cat 1 et Cat 2 hors élevages (abattoirs et industries/commerces agroalimentaires), transformation en farines et graisses à destination de la production d'énergie et de fertilisants. Il s'agit essentiellement de MRS (Matériels à Risque Spécifié) issu des ruminants.

Note : l'équarrissage sur les fermes et dans les abattoirs sont traités séparément du fait de leur lien à l'élevage différent ; dans les faits, les activités de traitement des cadavres d'animaux et de sous-produits C1 et C2 sont réalisées par les mêmes opérateurs, dans les mêmes installations.

Il existe en France quatre entreprises spécialisées.

Dépendance :

- **Equarrissage – collecte sur les élevages : 32/45 -> FORTE**

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Ramassage d'animaux morts sur les élevages</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>La collecte doit avoir lieu dans les 2 jours après signalement au maximum</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>Les investissements matériels et immatériels sont très peu spécifiques de chaque filière</i>	11
	Spécificité/élevage	5	<i>Les investissements matériels sont complètement spécifique du traitement de matières animales ; celles-ci peuvent provenir des élevages ou des abattoirs</i>	
	Existence d'un approvisionnement de substitution	5	<i>Collecte auprès des abattoirs ou des industries/commerce agroalimentaire ; cependant, la demande est peu susceptible d'évoluer</i>	

- **Equarrissage – collecte en industrie : 32/45 -> FORTE**

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Ramassage de déchets issus des abattoirs et des industries et commerce agroalimentaires</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Collecte régulière liée à la localisation des abattoirs ; localisation non directement liée aux élevages</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>Les investissements matériels et immatériels sont très peu spécifiques de chaque filière</i>	11
	Spécificité/élevage	5	<i>Les investissements matériels sont complètement spécifique du traitement de matières animales ; celles-ci peuvent provenir des élevages ou des abattoirs</i>	
	Existence d'un approvisionnement de substitution	5	<i>pas d'approvisionnement de substitution</i>	

Entretiens réalisés :

- SIFCO (mai 2014)
- CELENE (juin 2014)

Calcul de l'emploi :

- Rapport d'activité du SIFCO 2013

Périmètre : Les quatre entreprises spécialisées dans l'équarrissage en France sont toutes adhérentes au SIFCO. D'autres entreprises sont adhérentes au SIFCO, notamment des entreprises de collecte et de valorisation des matières de catégorie 3 et destinées à l'alimentation animale.

Dans une enquête auprès de ses adhérents, le SIFCO recense au total 3 164 salariés.

Ce total est réparti entre l'équarrissage et le traitement des matières de cat3 et alimentaires sur la base des tonnages traités par les adhérents du SIFCO (rapport d'activité 2013).

Répartition de l'activité	yc EQUIDES et POISSONS	
	tonnage*	Emplois (SIFCO)
Equarissage - (ATM, Cat 1 & Cat 2)	931 003	1 041
Transformation et valorisation (Cat 3 & alimentaire)	1 899 800	2 123
<i>* source rapport d'activité du SIFCO</i>		

La différenciation entre la collecte d'animaux morts et celle des matières en provenance des abattoirs est faite sur la base des tonnages traités :

	tonnage (approximatif)	Emplois
Equarissage des animaux trouvés morts en élevage (ATM)	421 000	468
Equarissage matières abattoirs C1 et C2	415 000	461
Equarissage hors élevage (cachalots, chiens, chats etc..)	100 000	111

Ces chiffres sont ensuite corrigés de la représentativité du SIFCO sur le secteur (estimée à 100 % pour l'équarrissage, et entre 90 et 93 % pour Cat3).

Estimation total d'emploi yc non-adhérents SIFCO		yc EQUIDES et POISSONS	
<i>estimation à dire d'expert (SIFCO, Oriane Boulleveau) : Equarissage représentativité 100 % (4 entreprises)</i>			
	Représentativité SIFCO	Emplois total	ETP*
Equarissage des animaux trouvés morts en élevage	100%	468	417
Equarissage matières abattoirs C1 et C2	100%	461	411
Transformation et valorisation (C3)	92%	2 321	2 065

La conversion en ETP est faite sur la base du taux ETP/effectif fournie par ESANE (2011) pour les entreprises du champ 10.1, soit 89 %.

Note : le total obtenu comprend l'activité liée aux équins et aux poissons, qui est ici hors champ. Les chiffres définitifs sont obtenus après la répartition par filière.

Remarque : approche par les statistiques de l'INSEE impossible : pas de catégorie spécifique, activité principale historiquement très variée ; impossible par les conventions collectives également : les entreprises sont essentiellement sous celle de la chimie, mais pas toutes.

Répartition par filière :

Données de base : répartition à dire d'expert, SIFCO						
	Bovins	Porcin	Volaille	Ovins-caprins	Equidés	Total
Equarissage des animaux trouvés morts en élevage	55%	20%	13%	8%	4%	100%
	Ruminants	Porcin	Volaille			
Equarissage matières abattoirs C1 et C2	98%	1%	1%			

- équarrissage élevage : réalisée sur la base d'une estimation à dire d'expert fournie par le SIFCO : bovin 55%, volaille 12,5%, porc 19 %, équidés 4 %, ovins-caprins 8%

Les différenciations plus précises entre filières sont faites sur la base des effectifs présents sur les exploitations (différenciation bovin viande/lait, volaille oeuf/chair/lapin, et ovin lait/viande/caprins) avec les chiffres d'Agreste, SAA 2013.

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

CP1 : Répartition entre filière affinée sur la base des effectifs présents en exploitation (têtes, Agreste, SAA 2013)											
	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair+Lapins	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau de boucherie	Equidés
Données de base	55%		0%	20%	13%		8%			55%	4%
Bovins - UGB sur les exploitations	7 458 848	5 308 157			224 235 000	43 054 000	5 877 527	1 396 300	1 285 405	288 534	sans objet
Répartition total	31%	22%	0%	20%	11%	2%	5%	1%	1%	1%	4%
répartition hors équins	33%	23%	0%	21%	11%	2%	6%	1%	1%	1%	

- équarissage abattoir : réalisé sur l'hypothèse que ces matières sont essentiellement issues de ruminants (MRS), source SIFCO.

La différenciation plus précise (bovin viande/lait/ovin lait/viande/caprins) est faite sur la base des tonnages abattus (abattages contrôlés en France, Agreste, SAA 2013). Equins exclus.

CP2 - Clé de répartition affinée sur les abattages contrôlés (tec)										
source : Agreste, Conjoncture animale 2013										
	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau de boucherie
Données de base	98%		0%	1%	0,80%	0,20%	98%			
Abattages contrôlés (tec)	976 131	285 155	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	76 115	3 701	6 491	144 970
CP2 - Répartition total	64%	19%	0%	1%	1%	0%	5%	0%	0%	10%

Conclusion :

Après calcul des emplois liés aux filières poissons et équidés, on obtient le total suivant :

Total emploi	Effectif total	Effectif hors équins
Equarissage des animaux trouvés morts en élevage	468	449
Equarissage matières abattoirs C1 et C2	461	461

- **Collecte et transformation des coproduits d'abattoirs (Cat3 et alimentation humaine)**

Activité considérée :

Collecte et transformation des coproduits de catégorie 3 et des produits destinés à l'alimentation humaine : collecte auprès des abattoirs, ateliers de découpe etc., transformation en Protéines animales transformées (PAT) ou en corps gras animaux.

Activités : transport (majoritaire), transformation (fondent : cuisent et pressent) et commerce. Les débouchés des PAT sont à près de 80 % l'industrie du pet food, puis la fertilisation (8%), l'aquaculture (7 %). Le SIFCO compte également parmi ses adhérents une des deux entreprises de fabrication de gélatine (environ 500 emplois au total).

Les débouchés des corps gras animaux sont la lipochimie (50%), l'alimentation animale (18.5% dont 3,5% aquaculture), le petfood (14%), l'alimentation humaine (8.4%), le biodiesel (7.7%).

Note : les statistiques du SIFCO englobent les circuits des produits C3 et une partie de ceux destinés à l'alimentation humaine, alors que ceux-ci sont bien séparés.

Dépendance : 32/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Ramassage de matières valorisables issues des abattoirs et des industries et commerce agroalimentaires</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Collecte régulière liée à la localisation des abattoirs ; localisation non directement liée aux élevages</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>Les investissements matériels et immatériels sont très peu spécifiques de chaque filière</i>	11
	Spécificité/élevage	5	<i>Les investissements matériels sont complètement spécifique du traitement de matières animales ; celles-ci peuvent provenir des élevages ou des abattoirs</i>	
	Existence d'un approvisionnement de substitution	5	<i>Import possible, mais peu probable</i>	

Calcul de l'emploi :

Cf le paragraphe Equarrissage pour le calcul du total emplois à partir des données SIFCO.

Estimation total d'emploi yc non-adhérents SIFCO		yc EQUIDES et POISSONS	
estimation à dire d'expert (SIFCO, Oriane Boulliveau) : Equarissage représentativité 100 % (4 entreprises)			
	Représentativité SIFCO	Emplois total	ETP*
Equarissage des animaux trouvés morts en élevage	100%	468	417
Equarissage matières abattoirs C1 et C2	100%	461	411
Transformation et valorisation (C3)	92%	2 321	2 065

On a ainsi 2 321 emplois et 2 065 ETP (yc poissons).

Répartition par filière :

Réalisé sur la base de la provenance des matières premières traitées en catégorie 3 et alimentaire par espèce, en tonnage (source : rapport d'activité du SIFCO 2013).

Données de base : tonnage traité, rapport d'activité du SIFCO, 2013				
	Ruminants	Porcin	Volaille	Poisson
Transformation et valorisation	710 486	429 519	708 320	51 475
	37%	23%	37%	3%

La différenciation plus précise est faite sur la base des tonnages abattus (abattages contrôlés en France, Agreste, SAA 2013). Poisson exclu.

CP3 : Répartition entre filière affinée sur la base des abattages contrôlés (tec, Agreste, SAA 2013)											
	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair+Lapins	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau boucherie	Poissons
Données de base	Ruminants			Porcin	Volaille		Ruminants			Poissons	
Abattages contrôlés	976 131	285 155	-	sans objet	1 678 383	7 719	76 115	3 701	6 491	144969,6	sans objet
CP3 - Répartition total	24,46%	7,14%	0,00%	22,61%	37,11%	0,17%	1,91%	0,09%	0,16%	3,63%	3%
CP3 - répartition hors poissons	25,14%	7,34%	0,00%	23,24%	38,15%	0,18%	1,96%	0,10%	0,17%	3,73%	

Conclusion :

Après calcul des emplois liés aux filières poissons et équidés, on obtient le total suivant :

Total emploi	Effectif total	Effectif hors poissons
Transformation et valorisation	2 321	2 258

- **Industrie de l'alimentation pour animaux de compagnie (Petfood)**

Activité considérée :

Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie à partir de coproduits de l'industrie de la viande

(27 adhérents à la FACCO (35 unités de production)).

Dépendance : 25/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	97%	<i>sur la base des tonnages vendus en France</i>	11,107
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	25%		
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>Les investissements matériels et immatériels sont très peu spécifiques de chaque filière</i>	8
	Spécificité/élevage	4	<i>investissements matériels spécifiques aux produits</i>	
	Existence d'un approvisionnement de substitution	3		

Sources de données :

- INSEE ESANE 2011
- FACCO (rapport d'activité, entretien téléphonique)

Calcul de l'emploi :

	Salariés			
INSEE-ESANE	6 443			
Enquête adhérents FACCO	6 621			
	Basse	Haute	Moyenne	Variation
Fourchette	6 443	6 621	6 532	1,4%

Les chiffres d'ESANE et de la FACCO donnent des résultats proches : on retient le chiffre d'emploi total de 6 532 emplois à +/- 1.4%.

Emplois total Industrie du Petfood		
	Salariés	ETP*
	6 532	5 957
*ratio ETP/effectif ESANE code 10,92Z		

Cependant, la totalité de ces emplois ne sont pas liés à la production de petfood à partir de matières premières animales. En effet, 3 % des ventes de petfood en France correspondent à des aliments sans matières premières animales (pas de données sur la production).

	Oiseaux, poissons, tortues, petits mammifères	Chiens, chats
Vente de produits en France (tonnage)	3%	97%

Par ailleurs, parmi ces 97 % d'aliments qui comportent des matières premières animales, une part est préparées avec du poisson.

	Poisson	Viande
Matières premières utilisées (tonnage)	11%	89%

Leur part est distinguée sur la base des tonnages de matières premières viande/poisson mises en œuvre par l'industrie du petfood (source FACCO).

Au total, ce sont donc 86 % des emplois qui sont liés à une activité en lien avec l'élevage.

	Salariés	ETP*
Emplois liés à l'élevage	5 632	5 136

Import :

D'après la FACCO, 73% des matières premières viennent de France, 99% de l'UE.

L'import étant supérieur à 20 %, on considère que la part est élevée, et les emplois liés à la fabrication de petfood avec des produits importés ne sont pas comptabilisés.

Emplois hors import de matières I			
	France	UE	Pays tiers
origine matières premières de produits agriculture, élevage et pêche*	73%	26%	1%
Emplois	4 111	1 464	56
ETP	3 749	1 335	51

* source enquête adhérents FACCO

On retient ainsi le chiffre de 4 111 emplois liés à l'élevage français.

Répartition par filière :

En l'absence d'autres données, la répartition par filière est faite sur la répartition de la collecte et transformation de produits issus d'abattoirs (cf page précédente).

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
21%	15%	0%	23%	38%	0%	2%	0%	0%

- **Gélatiniers**

Activité considérée :

Production de gélatine à partir des os de porcs et de bovins.

Dépendance : 28/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%		15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>bovin et porcin</i>	10
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	3	<i>possibilité d'importation</i>	

Sources de données :

- Liste des établissements de production de gélatine et de collagène agréés CE (MAAF, 2015)
- societe.com

Calcul de l'emploi :

Des 20 entreprises agréées par le ministère de l'agriculture pour la fabrication de gélatine, on écarte celles dont l'activité ne correspond pas à de la fabrication industrielle de gélatine (entrepôt, vente d'épices ou d'aides culinaires, séchage et fabrication de poudres...).

Il reste 4 entreprises, dont le nombre d'emplois est évalué par une consultation de societe.com.

	Effectif salarié	Effectif salarié
Rousselot Angoulême	100 à 199	150
Soleval France	22	22
Gelatines Weishardt	120 à 249	184,5
Rousselot Isle sur la Sorgue	100 à 199	150
Total		507

Le total est converti en ETP selon le ratio du code 20.59Z ESANE (fabrication d'autre produits chimiques).

Emplois total Industrie Gélatine		
	Salariés	ETP*
	507	470
*ratio ETP/effectif ESANE code 20,59Z		

Répartition par filière :

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

La répartition par filière est faite sur la base des tonnages abattus en France en porc et bovins.

Répartition par filière									
	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin
Abattages contrôlés porcs et bovins (tec)	801 565	604 690	-	1 937 386	-	-	-	-	-
%	24%	18%	0%	58%	0%	0%	0%	0%	0%

- Travail des peaux et du cuir

- Commerce de peaux

Activité considérée :

Commerce de gros de cuirs et de peaux : collecte des peaux dans les abattoirs, identification du cuir, classement, salage, expédition.

Dépendance : 31/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%		15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3		10
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2	<i>importation de peaux</i>	

Sources de données :

- INSEE ESANE 2011
- Conseil national du cuir (observatoire économique)

Calcul de l'emploi :

Les chiffres d'ESANE et du Conseil national du Cuir sont assez différents :

	Salariés
INSEE-ESANE, code 46,24Z (Commerce de gros de cuirs et de peaux)	510
CNC	367

Les chiffres du CNC, issus d'une enquête avec identification reposant sur leur connaissance de la filière, semblent plus fiables que ceux de l'INSEE. Le ratio ESANE du code 15.11Z permet de convertir ce chiffre en ETP :

Commerce de gros du cuir		
	Salariés	ETP*
	367	337
*ratio ETP/effectif ESANE code 46,24Z		

Répartition par filière :

On prend la même méthode que pour la tannerie/mégisserie (cf plus bas).
On obtient la répartition définitive suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
32%	12%	0%	0%	0%	0%	41%	2%	6%	7%

- Tanneurs mégisseries

Activité considérée :

Travail des peaux de bovins (tannerie) et de petits ruminants (mégisserie).

Dépendance : 26/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%		15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	0		0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4		11
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2	<i>importation de peaux possible</i>	

Sources de données :

- INSEE ESANE 2011
- Conseil national du cuir (observatoire économique)

Calcul de l'emploi :

Les chiffres d'ESANE et du Conseil national du Cuir sont relativement proches (+/- 7.8%).

	Salariés			
INSEE-ESANE, code 15.11Z (Apprêt et tannage des cuirs - préparation et teinture des fourrures)	1 872			
Fédération française de la tannerie mégisserie	1 600			
	Basse	Haute	Moyenne	Variation
Fourchette	1 600	1 872	1 736	7,8%

On garde donc le chiffre de 1736emplois.

Le ratio ESANE du code 15.11Z permet de convertir ce chiffre en ETP :

Tanneurs/mégisseries		
	Salariés	ETP*
	1 736	1 621
*ratio ETP/effectif ESANE code 15,11Z		

Répartition par filière :

Le CNC fournit des chiffres plus précis sur l'emploi dans le secteur, en distinguant les emplois dans la tannerie (805) de ceux dans la mégisserie (755). Ces informations permettent de distinguer quels emplois sont liés aux peaux de bovins d'un côté, et d'ovins et de caprins de l'autre.

	Tannerie (100 % bovins)	Mégisserie
Effectifs (CNC 2013)	52%	48%

De plus, la distinction ovins-caprins est permise par le nombre total de peaux finies en 2013 (source CNC).

	Ovins	Caprins	total
Mégisserie : millions de peaux finies (CNC 2013)	4,1	0,6	4,7

La distinction entre bovin lait/viande et ovins lait/viande est faite sur les chiffres d'abattage en France.

On obtient la répartition définitive suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
36%	10%	0%	0%	0%	0%	40%	2%	6%	5%

- Industrie du cuir**Activité considérée :**

Maroquinerie et industrie de la chaussure

Maroquinerie : Dépendance : 16/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	80%	<i>faux cuir, tissu</i>	11,75
	Part d'acteurs spécialisés	80%		
	Part des produits animaux dans le produit final	75%		
Contraintes territoriales	évaluation	0		0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>veau, porc etc..</i>	4
	Spécificité/élevage	2	<i>faux cuir, tissu</i>	
	Existence d'un approvisionnement de substitution	1	<i>importation de cuir, faux cuir</i>	

Chaussures : Dépendance : 18/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	36%	<i>Part des chaussures en cuir/autres chaussures</i>	7,3
	Part d'acteurs spécialisés	40%		
	Part des produits animaux dans le produit final	70%		
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1		8
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2	<i>importation de cuir</i>	

Sources de données :

- INSEE ESANE 2011
- Conseil national du cuir (observatoire économique)

Calcul de l'emploi :

MAROQUINERIE	Salariés	Commentaire
INSEE-ESANE, code 1512Z (Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie)	17 905	Les chiffres du CNC, issus d'une enquête avec identification reposant sur leur connaissance de la filière, semblent plus fiables que ceux de l'INSEE
CNC	16 057	
CHAUSSURES	Salariés	Commentaire
INSEE-ESANE, code 1520Z (Fabrication de chaussures)	6 601	Les chiffres du CNC, issus d'une enquête avec identification reposant sur leur connaissance de la filière, semblent plus
CNC	5 531	

Les chiffres du CNC, issus d'une enquête avec identification reposant sur leur connaissance de la filière, semblent plus fiables que ceux de l'INSEE. Les ratio ETP/effectif d'ESANE permettent de convertir ce chiffre en ETP :

Industrie du cuir		
	Salariés	ETP*
Maroquinerie	16 057	14 444
Chaussures	5 531	5 059

*ratio ETP/effectif ESANE codes 1512Z et 1520Z

L'ensemble des emplois en maroquinerie concerne le cuir. En revanche, le secteur des chaussures a une activité plus large : chaussures en matière de synthèse, en textile... Les chiffres de production du CNC permettent de chiffrer la part des chaussures en cuir dans l'activité en nombre de paires.

Part des chaussures en cuir		
	Cuir	Total
Production (1000 paires)	8504	23646
%	36%	100%
Salariés	1 989	5 531

Import de cuir

La CNC donne des chiffres d'import de cuir fini en 2013 pour la mégisserie et la tannerie. On constate que 61 % du cuir fini utilisé en France est importé.

Import de cuir fini	source : CNC (2013)		
(en 1000 €)	Mégisserie	Tannerie	Total
CA total	253 290	174 176	427 466
Exportations	92 170	62 934	155 104
Importations	173 191	251 002	424 193
Importations/total disponible	52%	69%	61%

Ce chiffre est largement supérieur à 20 %. On ne comptabilise donc que la part des emplois liés au cuir issu de l'élevage français, soit 39%.

Emplois import déduit	Salariés	ETP*
Maroquinerie	6 278	5 648
Chaussures	778	704

Répartition par filière :

Faute de données détaillées, on prend la même méthode que pour la tannerie/mégisserie (cf plus haut).

On obtient la répartition définitive suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
32%	12%	0%	0%	0%	0%	41%	2%	6%	7%

- **Fabricants de biodiesel**

Activité considérée :

Fabrication de biodiesel à partir de graisses animales. Une usine spécialisée en France, Estener + annonce de Sofiprotéol.

Dépendance : 29/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%		10
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	0%		
Contraintes territoriales	évaluation	3		9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		10
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	5		

Sources de données :

- Une seule entreprise actuellement ; site internet d'Estener

Salariés	ETP
27	25

Répartition par filière :

On prend la même répartition par filière que les produits de catégorie 3, utilisés par l'usine.

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
23%	8%	0%	23%	38%	0%	2%	0%	0%	5%

- **Cimenteries**

Activité considérée :

Fabrication de ciment à partir de la combustion de matières premières animales.

Dépendance : 3.25/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	5%	<i>Combustible de substitution au gaz ou au fioul pour la fabrication de ciment</i>	0,25
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Part des produits animaux dans le produit final	0%		
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	0		

- Production de fertilisant

Activité considérée :

Fabrication et vente de fertilisants à base de farines animales.

Dépendance : 11.25/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	5%	<i>Production de fertilisant à partir de farines animales : pas de spécialisation dans le domaine</i>	5,25
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	0	<i>Autres types de fertilisants</i>	

- Aquaculture

Activité considérée :

Production animales en milieu aquatique utilisant des farines animales pour l'alimentation.

Dépendance : 4.1/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	22%	<i>PAT 30 000 tonnes sur total (109 000 t aliment composé + 30 000 tonnes PAT)</i>	1,1
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Part des produits animaux dans le produit final	0%		
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	0		

- **Lipochimie**

Activité considérée :

Sont considérés ici la lipochimie à proprement parler (utilisation des graisses animales dans la production de produits d'hygiène, détergents, parapharmacie...), mais également la production de savon et la stéarinerie (fabrication de bougies).

Dépendance : 7.5/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	70%	<i>partie des produits d'hygiène corporelle, partie des savons, majorité des bougies</i>	4,5
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Part des produits animaux dans le produit final	20%		
Contraintes territoriales	évaluation	0		0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>installations peuvent être en partie spécifiques ?</i>	3
	Spécificité/élevage	2		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	1		

- **Méthanisation**

Activité considérée :

Méthanisation et compostage de déchets d'origine animale, issus des élevages et/ou des industries agroalimentaires.

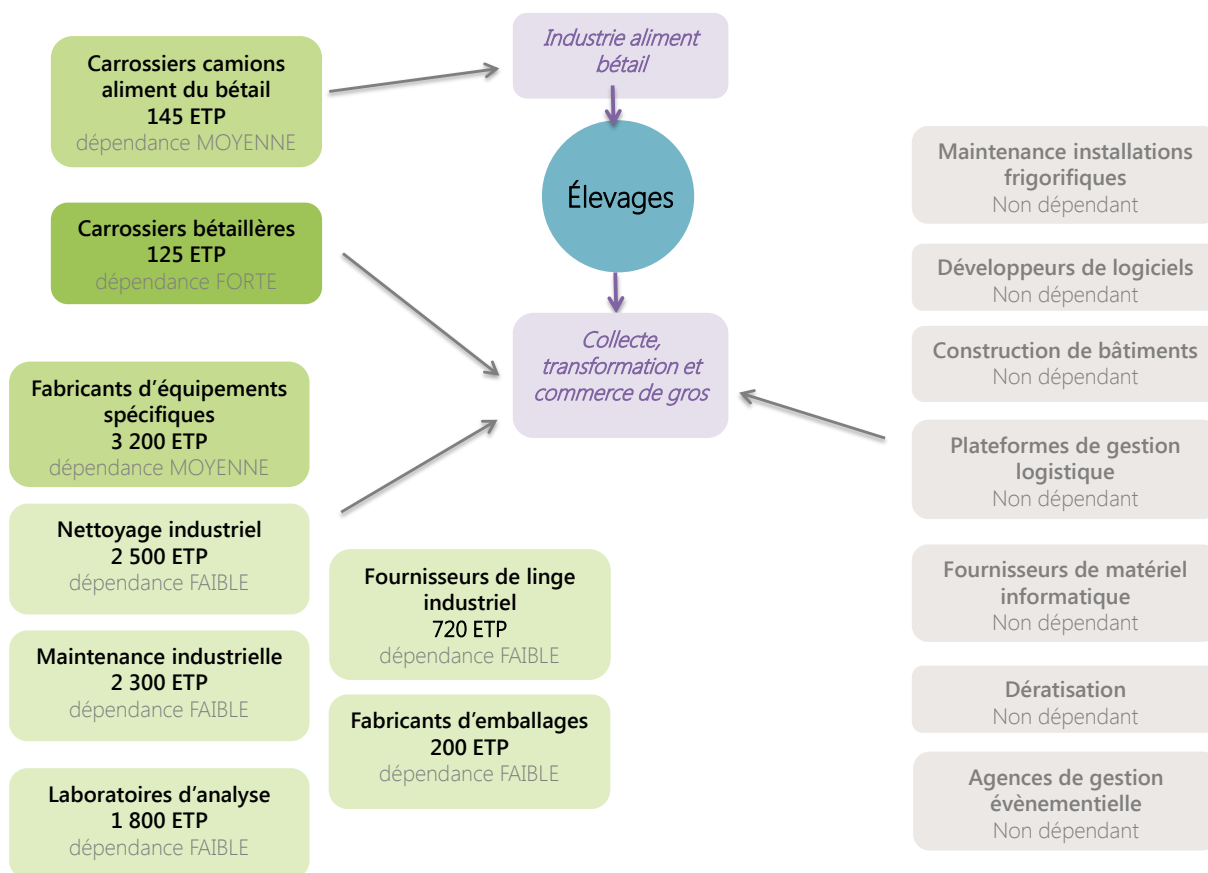
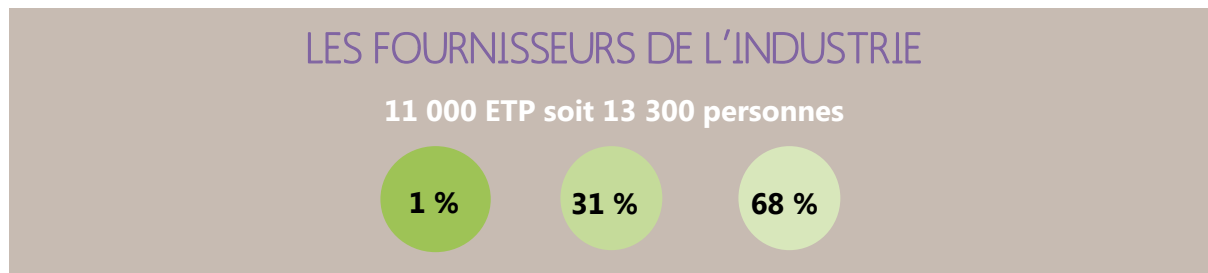
Les installations considérées ici sont les installations hors méthanisation à la ferme (la main d'œuvre liée à ces ateliers est comprise dans le total élevage).

Dépendance : 11.5/45 -> non dépendant

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	30%		1,5
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Part des produits animaux dans le produit final	0%		
Contraintes territoriales	évaluation	3		9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		1
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	1		

Annexe 15 : Calcul de l'emploi pour le secteur des fournisseurs de l'industrie



GROUPE DE RELECTURE : YVES TREGARO (FRANCEAGRI-MER), AGATHE LANG

Sommaire

• Fournisseurs d'équipements	207
- Machines spécifiques	207
- Fabricants d'emballages	208
- Linge industriel	209
- Carrossiers bétailières	210
- Carrossiers aliment composé.....	210
• Prestataires de service	211
- Nettoyage industriel.....	211
- Maintenance industrielle	212
- Laboratoires d'analyse.....	213
- Maintenance installations frigorifiques	214
- Développeurs de logiciels	214
- Constructeurs de bâtiments.....	215
- Plateformes de gestion logistique.....	215
- Fournisseurs de matériel informatique	215
- Dératisation.....	216
- Agences de gestion événementielle	216

- Fournisseurs d'équipements

- Machines spécifiques

Activité considérée :

Fabrication de machines industrielles spécifiques à l'abattage découpe des animaux, à l'élaboration de produits à base de viande et à la fabrication de produits laitiers.

Dépendance : 24.50/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	70%	<i>en partie spécifique (estimation)</i>	11,50
	Part d'acteurs spécialisés	80%		
	Diversité des débouchés	4,00	<i>industrie agroalimentaire</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>national</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3	<i>investissements et savoir-faire spécifiques ; spécifique lait-viande</i>	10
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un débouché de substitution	3	<i>export</i>	

Sources de données : INSEE-ESANE

Calcul de l'emploi :

On considère la catégorie 2893 (Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire), qui regroupe 8 900 salariés.

Pour évaluer la part de l'industrie agroalimentaire liée à l'élevage, on se fie aux emplois comptabilisés dans la partie « industries aval » de l'étude par rapport au total de l'agroalimentaire français. Ce sont 165 000 emplois qui sont dépendants de l'élevage sur un total de 460 000, soit 36 %.

	Salariés	ETP
Code 2893 Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire	8 912	8 281
Part élevage	3 837	3 196

Répartition par filière : La répartition par filière se fait sur la base de la répartition par filière des 166 000 emplois dépendants de l'élevage dans l'agroalimentaire, détaillés dans le tableau suivant :

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

	Effectif	ETP	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
Industrie de la volaille	25 877	21 823	0%	0%	0%	0%	99%	0%	0%	0%	0%	0%
Industrie ovoproduits	900	819	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%
Coopératives	8 305	7 484	38%	14%	0%	33%	0%	0%	3%	0%	0%	12%
Prestataires de découpe	4 500	4 055	38%	14%	0%	33%	0%	0%	3%	0%	0%	12%
Tripiers	1 200	1 081	38%	14%	0%	33%	0%	0%	3%	0%	0%	12%
Industriels privés	36 750	33 119	38%	14%	0%	33%	0%	0%	3%	0%	0%	12%
Charcuterie	24 216	22 147	2%	2%	0%	87%	8%	0%	0%	0%	0%	0%
d'abattoir	461	411	58%	21%	0%	1%	1%	0%	6%	0%	0%	13%
valorisation	2 258	2 009	23%	8%	0%	23%	38%	0%	2%	0%	0%	5%
Industrie du petfood	4 768	4 349	23%	8%	0%	23%	38%	0%	2%	0%	0%	0%
Gélatiniers	507	470	24%	18%	0%	58%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Foie gras	1 046	952	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Plats transformés	15 355	13 973	20%	20%	10%	20%	20%	5%	2%	2%	1%	0%
Coopératives	22 905	19 896	0%	0%	96%	0%	0%	0%	0%	3%	1%	0%
Industriels privés	34 358	31 834	0%	0%	96%	0%	0%	0%	0%	3%	1%	0%
TOTAL	183 406	164 424	13%	6%	31%	24%	18%	1%	1%	1%	1%	4%

- Fabricants d'emballages

Activité considérée :

Fabrication d'emballages destinés aux industries agroalimentaires pour les produits issus de l'élevage.

Dépendance : 16.50/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	10%	<i>estimation</i>	5,50
	Part d'acteurs spécialisés	40%		
	Diversité des débouchés	3,00	<i>larges</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>régional</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>emballages agroalimentaire en partie spécifiques</i>	5
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	1	<i>débouchés dans d'autres secteurs/à l'export</i>	

Sources de données : INSEE-ESANE

Calcul de l'emploi :

On considère les catégories INSEE 1624, 1721 et 2222 (fabrication d'emballages en bois, plastique et papier), qui regroupent 2 850 salariés.

Pour évaluer la part de l'industrie agroalimentaire, on considère la part des IAA par rapport au total de l'industrie française en valeur ajoutée, soit 18 %.

La part liée à l'élevage est évaluée sur la base des emplois comptabilisés dans la partie « industries aval » de l'étude par rapport au total de l'agroalimentaire français. Ce sont 165 000 emplois qui sont dépendants de l'élevage sur un total de 460 000, soit 36 %.

	%	Salariés	ETP*
Total emballages France	100%	2 850	2 651
Industries agroalimentaires	18%	502	466
Industries liées à l'élevage	8%	216	201

* codes INSEE 1624, 1721 et 2222 (fabrication d'emballages en bois, plastiq

Répartition par filière : La répartition par filière se fait sur la base de la répartition par filière des 166 000 emplois dépendants de l'élevage dans l'agroalimentaire, détaillés dans le tableau de la page 4.

- Linge industriel

Activité considérée :

Fabrication et prestations de service en lien avec le linge industriel (tenues des employés des industries agroalimentaires).

Dépendance : 14.50/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	6%	<i>peu spécialisé</i>	2,55
	Part d'acteurs spécialisés	5%		
	Diversité des débouchés	2,00	<i>industrie</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	3	<i>départemental</i>	9
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>aucune spécificité</i>	3
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Calcul de l'emploi :

On considère les catégories INSEE 9601A blanchisserie et teinturerie de gros. Cependant, on n'a pas d'indication sur la part des industries agroalimentaires dans cette activité.

Le nombre d'emplois a donc été évalué sur la base de données de l'entreprise Initial Services, qui déclare habiller 900 000 personnes au total, avec un effectif de 3900 salariés.

Les industries liées à l'élevage représentant 183 000 personnes (165 000 ETP), un simple prorata donne un ordre de grandeur de 800 salariés pour l'industrie agroalimentaire liée à l'élevage.

	Nb personnes	Salariés	ETP*
Initial services	900 000	3 900	3 549
Industries liées à l'éleva	183 406	795	723

* code 9601A Blanchisserie teinturerie de gros

Répartition par filière : La répartition par filière se fait sur la base de la répartition par filière des 166 000 emplois dépendants de l'élevage dans l'agroalimentaire, détaillés dans le tableau de la page 4.

- Carrossiers bétailières

Activité considérée :

Fabrication de bétailières

Dépendance : 33/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>activité spécialisée</i>	15,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00		
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>régional</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3		12
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	4		

Calcul de l'emploi :

Identification des trois principales entreprises en France, qui représentent 80 salariés.

	Effectif	ETP*
Guitton	36	33
Harmand	37	34
Puivif	9	8
Total échantillon	82	75
<i>*code2920, Fabrication de carrosseries et remorques</i>		

On estime leur part de marché à 60 % du marché français.

Effectif	ETP*
137	124

Répartition par filière : La répartition par filière se fait sur la base de la répartition par filière réalisée pour le transport d'animaux vivants.

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcs	Volaille chair+lapins	Volaille œuf	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
17%	4%	0%	23%	21%	4%	15%	5%	4%	7,0%

- Carrossiers aliment composé

Activité considérée :

Fabrication de camions destinés au transport d'aliment composé.

Dépendance : 27/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	2 entreprises spécialisées en France (22)	15,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Diversité des débouchés	5,00	aliment du bétail	
Contraintes territoriales	évaluation	1	marché français	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3	camions français mécaniques et non pas pressurisés	9
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un débouché de substitution	1		

Calcul de l'emploi :

Il existe deux entreprises spécialisées en France :

	Salariés	ETP*			
TSCI Vrac plus	90	82			
Ecovrac	70	64			
Total	160	146			

* taux du code 2893Z, Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire

Répartition par filière : La répartition par filière se fait sur la base de la répartition par filière réalisée pour la fabrication d'aliment composé

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
20%	0%	6%	26%	35%	9%	1%	0%	1%	2%

- Prestataires de service

- Nettoyage industriel

Activité considérée :

Prestation de nettoyage des industries.

Dépendance : 15.50/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	8%	distribution, industries, pharmaceutique, hopitaux	2,88
	Part d'acteurs spécialisés	10%		
	Diversité des débouchés	2,00		
Contraintes territoriales	évaluation	1	national	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3		10
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Sources de données : INSEE-ESANE

Calcul de l'emploi :

On considère les catégories INSEE 812 qui représente le monde du nettoyage professionnel. On compte au total 383 000 salariés.

La part du nettoyage industriel est estimée à 12 % du total (chiffres clefs 2013, le monde de la propreté).

Pour évaluer la part de l'industrie agroalimentaire, on considère la part des IAA par rapport au total de l'industrie française en valeur ajoutée, soit 18 %.

La part liée à l'élevage est évaluée sur la base des emplois comptabilisés dans la partie « industries aval » de l'étude par rapport au total de l'agroalimentaire français. Ce sont 165 000 emplois qui sont dépendants de l'élevage sur un total de 460 000, soit 36 %.

	%	Salariés	ETP
TOTAL (code INSEE 812)	100%	383 281	277 785
Industries*	12%	45 994	33 334
Industries agroalimentaires	2%	8 095	5 867
Industries liées à l'élevage	1%	3 485	2 526

Répartition par filière : La répartition par filière se fait sur la base de la répartition par filière des 166 000 emplois dépendants de l'élevage dans l'agroalimentaire, détaillés dans le tableau de la page 4.

- Maintenance industrielle

Activité considérée :

Prestation de nettoyage des industries.

Dépendance : 16/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	10%	<i>estimation</i>	6,00
	Part d'acteurs spécialisés	50%		
	Diversité des débouchés	3,00		
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>national</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>partiellement spécifique</i>	7
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Sources de données : AFIM (guide de la maintenance)

Calcul de l'emploi :

Le guide de la maintenance (AFIM) évalué à 66 000 le nombre de salariés dans le secteur de la maintenance. On estime qu'environ la moitié est liée au secteur industriel, soit 33 000 salariés.

Pour évaluer la part de l'industrie agroalimentaire, on considère la part des IAA par rapport au total de l'industrie française en valeur ajoutée, soit 18 %.

La part liée à l'élevage est évaluée sur la base des emplois comptabilisés dans la partie « industries aval » de l'étude par rapport au total de l'agroalimentaire français. Ce sont 165 000 emplois qui sont dépendants de l'élevage sur un total de 460 000, soit 36 %.

	%	Salariés	ETP*
Total maintenance France	100%	66 300	60 333
Industries	50%	33 150	30 167
Industries agroalimentaires	9%	5 834	5 309
Industries liées à l'élevage	4%	2 512	2 286

* code INSEE 3314Z (réparation d'équipements électriques)

Répartition par filière : La répartition par filière se fait sur la base de la répartition par filière des 166 000 emplois dépendants de l'élevage dans l'agroalimentaire, détaillés dans le tableau de la page 4.

- Laboratoires d'analyse

Activité considérée :

Prestation d'analyses diverses pour les industries agroalimentaires.

Dépendance : 12.5/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	4%	<i>peu spécifique</i>	3,45
	Part d'acteurs spécialisés	5%		
	Diversité des débouchés	3,00	<i>produits alimentaires/agricoles</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1		6
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un débouché de substitution	2		

Calcul de l'emploi :

On considère la catégorie 7120B (Analyses, essais et inspections techniques), qui regroupe 53 000 salariés.

On estime la part de l'industrie agroalimentaire à 10 % du total.

La part liée à l'élevage est évaluée sur la base des emplois comptabilisés dans la partie « industries aval » de l'étude par rapport au total de l'agroalimentaire français. Ce sont 165 000 emplois qui sont dépendants de l'élevage sur un total de 460 000, soit 36 %.

	Salariés	ETP
code 7120B Analyses, essais et inspections techniques	53 697	49 110
Part industries agroalimentaires	5 370	4 911
Part élevage	2 141	1 755

Répartition par filière : La répartition par filière se fait sur la base de la répartition par filière des 166 000 emplois dépendants de l'élevage dans l'agroalimentaire, détaillés dans le tableau de la page 4.

- **Maintenance installations frigorifiques**

Activité considérée :

Maintenance des installations frigorifiques dans les industries agroalimentaires et les infrastructures de stockage de produits animaux.

Dépendance : 8/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	10%	<i>très peu spécialisé</i>	2,75
	Part d'acteurs spécialisés	5%		
	Diversité des débouchés	2,00	<i>tous bâtiments, activité</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>national</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>non spécifique</i>	2
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	2		

- **Développeurs de logiciels**

Activité considérée :

Prestataires proposant des logiciels informatiques aux industries agroalimentaires.

Dépendance : 11/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	60%	<i>une partie des acteurs est spécialisée</i>	8,00
	Part d'acteurs spécialisés	20%		
	Diversité des débouchés	4,00	<i>industrie agroalimentaire</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	0	<i>aucune contrainte</i>	0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>peu de spécificité</i>	3
	Spécificité/élevage	2		
	Existence d'un débouché de substitution	1		

- Constructeurs de bâtiments

Activité considérée :

Construction de bâtiments pour les industries agroalimentaires.

Dépendance : 4/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	2%	<i>non spécialisé</i>	1,10
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	1,00	<i>très large</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>national</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>aucune spécificité</i>	0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

- Plateformes de gestion logistique

Activité considérée :

Prestation de gestion des activités logistiques d'industries agroalimentaires.

Dépendance : 6.5/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	10%	<i>peu spécialisé</i>	3,50
	Part d'acteurs spécialisés	20%		
	Diversité des débouchés	2,00	<i>larges</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>national</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>non spécifique</i>	0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

- Fournisseurs de matériel informatique

Activité considérée :

Fournisseurs de matériel informatique aux industries agroalimentaires.

Dépendance : 0.25/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	5%	<i>part faible, pas de spécialisation</i>	0,25
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	-	<i>tous secteurs</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	0	<i>pas de contrainte</i>	0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>non spécifique</i>	0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

- Dératisation**Activité considérée :**

Services de dératisation dans les industries agroalimentaires

Dépendance : 5.75/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	15%	<i>pas de spécialisation</i>	2,75
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	2,00	<i>toutes industries</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>national</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>non spécifique</i>	0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

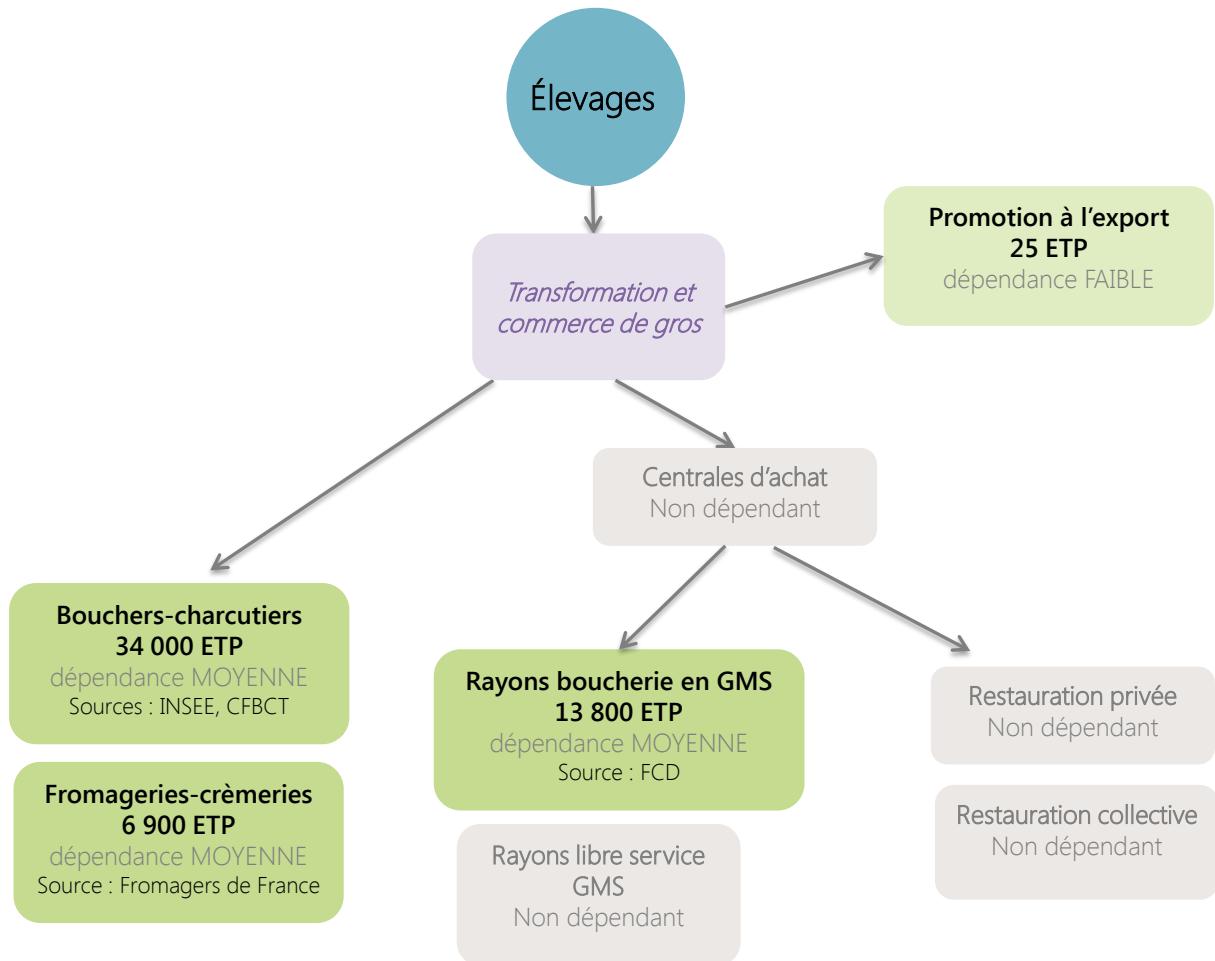
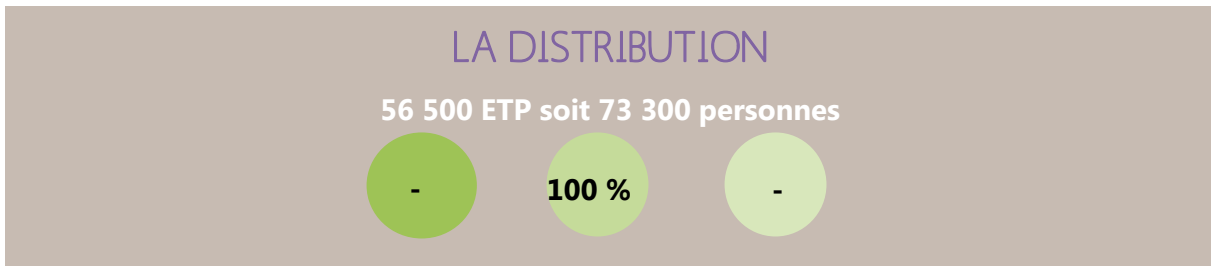
- Agences de gestion événementielle**Activité considérée :**

Prestation de service en organisation d'évènements divers.

Dépendance : 5.75/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	15%	<i>non spécialisé</i>	2,75
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	2,00	<i>larges</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>national</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>non spécifique</i>	0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

Annexe 16 : Calcul de l'emploi pour le secteur de la distribution



GROUPE DE RELECTURE : PASCALE MAGDELAINE (ITAVI), PIERRE DUPRAZ (INRA), AGATHE LANG

Sommaire

• Commerce de détail	219
- Fromageries-crèmeries.....	219
- Artisans bouchers-charcutiers.....	221
• Grandes et moyennes surfaces	225
- Rayons boucherie GMS.....	225
- Rayons libres services	226
- Centrales d'achat	227
• Restauration hors domicile.....	228
- Restauration collective	228
- Restauration privée.....	228
• Promotion à l'export	228

- Commerce de détail

- Fromageries-crèmeries

Activité considérée :

Vente au détail de produits laitiers en magasin spécialisé.

Dépendance : 28/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Spécialisé produits laitiers et œufs</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>Achats parfois locaux mais généralement à l'échelle de la France, ou import</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2	<i>activité spécifique de la filière laitière</i>	10
	Spécificité/élevage	4	<i>compétences spécifiques des produits laitiers</i>	
	Existence d'un approvisionnement de substitution	4	<i>import possible mais peu probable</i>	

Sources de données : Fromagers de France (entretien téléphonique mai 2014)

Calcul de l'emploi :

Le rapport de branche 2009 fourni par Fromagers de France recensait 3650 salariés et 3850 non-salariés dans les crèmeries-fromageries en France.

	Effectif	ETP*
Salarié	3 650	3 650
Non salarié	3 850	3 273
Total	7 500	6 923

source : rapport de branche 2009, Fromagers de France

On a ainsi un total de 7 500 salariés, ou 6 923 ETP travaillant en lien avec l'élevage.

On ne dispose d'aucune donnée plus récente.

Répartition par filière :

Les crémiers-fromagers commercialisent essentiellement du fromage (75 % du chiffre d'affaires), mais également d'autres produits laitiers (beurre, crème, yaourts) ainsi que des produits divers (charcuterie, vin, épicerie fine...).

Nature de l'offre	Fromages	autres produits laitiers	Autres produits
Part dans le CA	75%	15%	10%

source : enquête Gallileo 2011 pour Fromagers de France

La distinction entre espèces pour les fromages est faite sur la base des fabrications de fromage par espèce (l'économie laitière en chiffre 2013).

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Fabrication de fromage	Vache	Brebis	Chèvre	total
fabrication	1 842 296	56 767	94 198	1 993 261
%	92%	3%	5%	100%

Les autres produits laitiers (beurre, crème, yaourts) sont intégralement rattachés aux élevages bovins.

La vente d'autres produits est considérée comme étant une activité de diversification, et donc directement liée à l'activité de vente de produits laitiers (répartie au prorata entre les trois filières, vache-brebis-chèvre).

Ceci à l'exception de la vente d'œufs, traditionnelle chez les crémiers. On ne dispose pas d'information précise sur la vente des œufs chez les crémiers-fromagers. Cependant, la part de la vente d'œufs dans le CA est jugée très faible au niveau global (fromagers+crémiers) ; on l'évalue ici à 1 % du total.

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux	Total
-	-	1 842 296	-	-	-	-	56 767	94 198	-	1 993 261
0%	0%	92%	0%	0%	0%	0%	3%	5%	0%	100%

- Artisans bouchers-charcutiers

Dépendance : 27/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Activité traiteur liés à des produits non animaux marginale</i>	15,00
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>faible dépendance aux élevages (la dépendance est plutôt liée à la demande des consommateurs)</i>	3,00
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>Import possible en théorie, mais aujourd'hui très peu.</i>	9,00
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	3		

Entretien réalisé : CFBCT**Sources de données :**

- INSEE ESANE 2011 et 2012
- Conventions collectives boucherie et charcuterie de détail
- Enquête annuelle de branche CFBCT 2012

Calcul de l'emploi

Les différentes sources de données sur le sujet donnent des informations assez différentes. De plus, la base ESANE pour les données 2012 est incomplète pour les données sur les effectifs non salariés, qui sont très importants dans le cas de la boucherie-charcuterie artisanale.

	Salariés	Niveau de détail	Biais	Chiffre corrigé
INSEE-ESANE 2011	70 794	entreprises en 4722Z et en 10,13B	Effectif salarié + non salarié ; hors intérimaires	
INSEE-ESANE 2012	40 079	entreprises en 4722Z et en 10,13B	Effectif salarié uniquement, le non salarié pour 2012 n'est pas disponible. Il représente 30% de l'effectif salarié en 2011 ; Les chefs d'entreprise ne sont compris dans ces données que s'ils sont gérants d'entreprises salariés (ceci inclut par exemple les indépendants ou les possédants d'une TPE, en sont exclus les représentants de conseils d'administration, les directeurs généraux qui ne sont pas des gérants, bien que tous soient des chefs d'entreprise...). Mais certains chefs d'entreprises, pour des raisons fiscales se considèrent comme salariés de leurs propre entreprises.	52 103
Conventions collectives boucherie + charcuterie de détail	55 400	salariés relevant de la convention collective (yc 6300 apprentis)		
Enquête annuelle de branche CFBCT (2012)	58 500	yc 20 000 chefs d'entreprise, 30 000 salariés et 8500		

- On dispose donc des chiffres ESANE 2011 complets (boucherie – 4722Z et charcuterie artisanale 1013B), comprenant salariés et non salariés, soit **70 795 personnes**.
- Les chiffres ESANE 2012 ne comprennent pas l'emploi non salarié ; cet emploi non salarié représentait 30% de l'effectif salarié en 2011, on applique donc le même taux aux données 2012. On obtient le chiffre de **52 100 personnes**.

L'INSEE a été interrogée à plusieurs reprises sur la forte variation de ce chiffre entre 2011 et 2012, mais aucune explication n'a pour l'instant pu être obtenue, et l'on ne dispose d'aucun indice sur le chiffre le plus fiable.

- Les données statistiques DARES concernant la convention collective boucherie et charcuterie de détail donnent un total de **55 400 personnes**. Les non salariés ne sont pas compris dans ce total.
- L'enquête annuelle de branche 2012 fournie par la CFBCT recense **58 500 actifs**.

	Basse	Haute	Moyenne	Variation
Fourchette	55 400	70 794	63 097	12,2%

On a ainsi une moyenne de **63 097 personnes** travaillant en lien avec l'élevage, à +/- 12 %.

Ce chiffre est converti en ETP sur la base du taux ETP/Effectif total d'ESANE.

Rapport ETP/effectif - ESANE INSEE 2011 pour 10.13B et 47.22Z	72,28%
TOTAL ETP	45 604

Répartition par filière :

Pour répartir l'emploi par filière, on s'appuie sur les données Kantar Worldpanel sur les circuits de vente de viande fraîche aux ménages (Bialns FranceagriMer par filière, 2013). Pour chaque viande, on connaît la part de chaque circuit de commercialisation.

	Bouchers	Hard discount	supermarchés	hypermarchés	Autres	total
Porc frais	9%	11%	28%	45%	8%	100%
Charcuterie	7%	16%	26%	43%	8%	100%
Jambon	3%	18%	29%	45%	5%	100%
Volaille fraîche	6%	13%	22%	46%	13%	100%
Agneau	20%	4%	27%	40%	9%	100%
Bœuf	15%	7%	28%	43%	8%	100%
Veau	22%	3%	27%	38%	10%	100%

Ces données sont croisées avec les données Kantar Worldpanel d'achats des ménages de viandes, volailles et charcuterie (Conjoncture Viandes FranceAgriMer, 2013).

	achat ménages viande fraîche	%
Porc frais + saucisses+demi sel	14,60	16%
Charcuterie (- volaille)	20,50	23%
Jambon	10,60	12%
Volaille + lapin	25,30	28%
Viande ovine	2,30	3%
Bœuf + viande hachée	13,20	15%
Veau	2,80	3%

En sachant dans quel circuit est commercialisée chaque viande, et sa part dans la consommation totale de français, on peut reconstituer la part de chaque viande dans chaque circuit de commercialisation. Pour les bouchers-charcutiers de détail, on obtient les résultats suivants :

	Bouchers
Porc frais	17%
Charcuterie	17%
Jambon	5%
Volaille fraîche	21%
Agneau	6%
Bœuf	26%
Veau	8%

Pour distinguer **viande issues de vaches de réforme laitières et d'autres bovins**, on s'appuie sur les données du rapport Où va le bœuf de l'institut de l'élevage sur l'approvisionnement des boucheries.

	Bœuf viande	Bœuf lait
Approvisionnement boucheries en viande issues de races laitières/races à viande	97%	3%

La part de veau de boucherie par rapport aux autres types de veau est d'environ 80 % au niveau français. En boucherie, cette part est inférieure, les bouchers favorisant le veau sous la mère. On estime que la répartition est plutôt proche de 60/40.

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

	Veau de boucherie	Veaux sous la mère, veaux lourds etc..
Répartition veau de boucherie veau sous la mère en boucherie	60%	40%

On obtient donc la répartition suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovin viande	Ovin lait	Caprin	VB
29%	0,8%	0%	38%	21%	0%	6%	0%	0%	5%

Cependant, une partie de cette viande est importée et n'est donc pas liée aux élevages français. On dispose des données d'import par rapport à la consommation par filière (données douanes, FranceAgriMer).

Bovin viande	Bovin lait	Ovin caprin	Volaille chair	Porc	VB
5%	41%	58%	30%	29%	16%

Pour le bœuf hors races laitières et le veau, les pourcentages sont inférieurs à 20 %, l'import est négligé. En revanche, pour les autres filières, on considère que les emplois en boucherie charcuterie liés à la vente de viande d'origine hors France ne sont pas liés à l'élevage français.

On a donc un total de 49 600 emplois liés à la commercialisation de viande en lien avec l'élevage français.

Récapitulatif hors import	Effectif	ETP
Emploi total	49 626	35 868

La répartition par filière finale est la suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovin viande	Ovin lait	Caprin	VB
37%	1%	0%	35%	19%	0%	3%	0%	0%	6%

- **Grandes et moyennes surfaces**

- **Rayons boucherie GMS**

Dépendance : 25/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	Rayons spécialisés	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%	Produit fini : viande	
Contraintes territoriales	évaluation	1	Achats parfois locaux mais généralement à l'échelle de la France, ou import	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	non spécifique	7
	Spécificité/élevage	5	Equipement et compétences très	
	Existence d'un approvisionnement de substitution	1	Import de viande tout à fait possible	

Entretien réalisé : FCD

Calcul de l'emploi :

La FCD fournit une estimation de 22 000 salariés dans les rayons spécialisés boucherie. Ce chiffre est converti en ETP sur la base du ratio INSEE pour le code 10.11Z (industrie de la viande).

	Salariés	ETP*
	22 000	18 700
* calculé sur la base du ratio ETP/effectif du code 10.11 Z CLAP 2011		
Source FCD		

Répartition par filière : on utilise la même méthode de répartition par filière que pour la boucherie artisanale.

L'étude des données de commercialisation et de consommation des ménages de Kantar WorldPanel donne les données suivantes pour la répartition des viandes vendues en supermarchés et hypermarché :

	Supermarchés et hypermarchés
Porc frais	17%
Charcuterie	23%
Jambon	13%
Volaille fraîche	27%
Agneau	3%
Bœuf	15%
Veau	3%

Pour distinguer **viande issues de vaches de réforme laitières et d'autres bovins**, on s'appuie sur les données du rapport OÙ va le bœuf de l'institut de l'élevage sur l'approvisionnement des GMS. La répartition est assez différentes des boucheries traditionnelles, où les vaches laitières sont très peu représentées.

	Autres	vaches lait
Approvisionnement GMS en viande issues de races laitières/races à viande	70%	30%

La part de veau de boucherie par rapport aux autres types de veau est d'environ 80 % au niveau français. On conserve cette répartition pour la GMS, faute d'autres informations.

	Veau de boucherie	Veaux sous la mère, veaux lourds etc..
Répartition veau de boucherie veau sous la mère en boucherie	80%	20%

On obtient donc la répartition suivante :

Bovin	Bovin lait	Bovin lait	Porcin	Volaille	Volaille	Ovin	Ovin lait	Caprin	VB
11%	5%	0%	53%	27%	0%	3%	0%	0%	2%

Prise en compte de l'import : cf boucherie traditionnelle.

Les emplois pris en compte et la répartition par filières finaux sont les suivants :

Récapitulatif hors import	Effectif	ETP
Emploi total	16 124	13 706

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovin viande	Ovin lait	Caprin	VB
15%	4%	0%	51%	25%	0%	1%	0%	0%	3%

- Rayons libres services

Dépendance : 10/45 -> non dépendant

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	15%	<i>estimation</i>	4,75
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Part des produits animaux dans le produit final	80%	<i>Tous produits animaux</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>Achats parfois locaux mais généralement à l'échelle de la France, ou import</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		2
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2	<i>Possibilité de produits importés</i>	

- Centrales d'achat

Dépendance : 10/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	15%		4,75
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Part des produits animaux dans le produit final	80%	<i>Tous produits animaux</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>Achats parfois locaux mais généralement à l'échelle de la France, ou import</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		2
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2	<i>Possibilité de produits importés</i>	

- **Restauration hors domicile**

- **Restauration collective**

Dépendance : 7.75/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	80%	Majorité des repas servis avec des produits animaux	5,25
	Part d'acteurs spécialisés	0%	pas de spécialisation dans la restauration uniquement à base de produits animaux	
	Part des produits animaux dans le produit final	25%	estimation	
Contraintes territoriales	évaluation	0,5	Achats parfois locaux mais généralement à l'échelle de la France, ou import	1,5
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	non spécifique	1
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	1	Import de viande ou substitution	

- **Restauration privée**

Dépendance : 7.4/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	80%	Majorité des repas servis avec des produits animaux	5,4
	Part d'acteurs spécialisés	3%	restaurants spécialisés viande	
	Part des produits animaux dans le produit final	25%	estimation	
Contraintes territoriales	évaluation	0	Achats généralement à l'échelle de la France ou import	0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	non spécifique	2
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2	Import de viande ou substitution	

- **Promotion à l'export**

Activité considérée :

Business France et ADEPTA, travail sur la promotion des produits français à l'export.

Dépendance : 16.75/45 -> FAIBLE

Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	75%		3,75
Part d'acteurs spécialisés	0%		
Part des produits animaux dans le produit final	0%		
évaluation	1		3,00
Spécificité/filière	3		10,00
Spécificité/élevage	3		
Existence d'un approvisionnement de substitution	4		

Calcul de l'emploi :

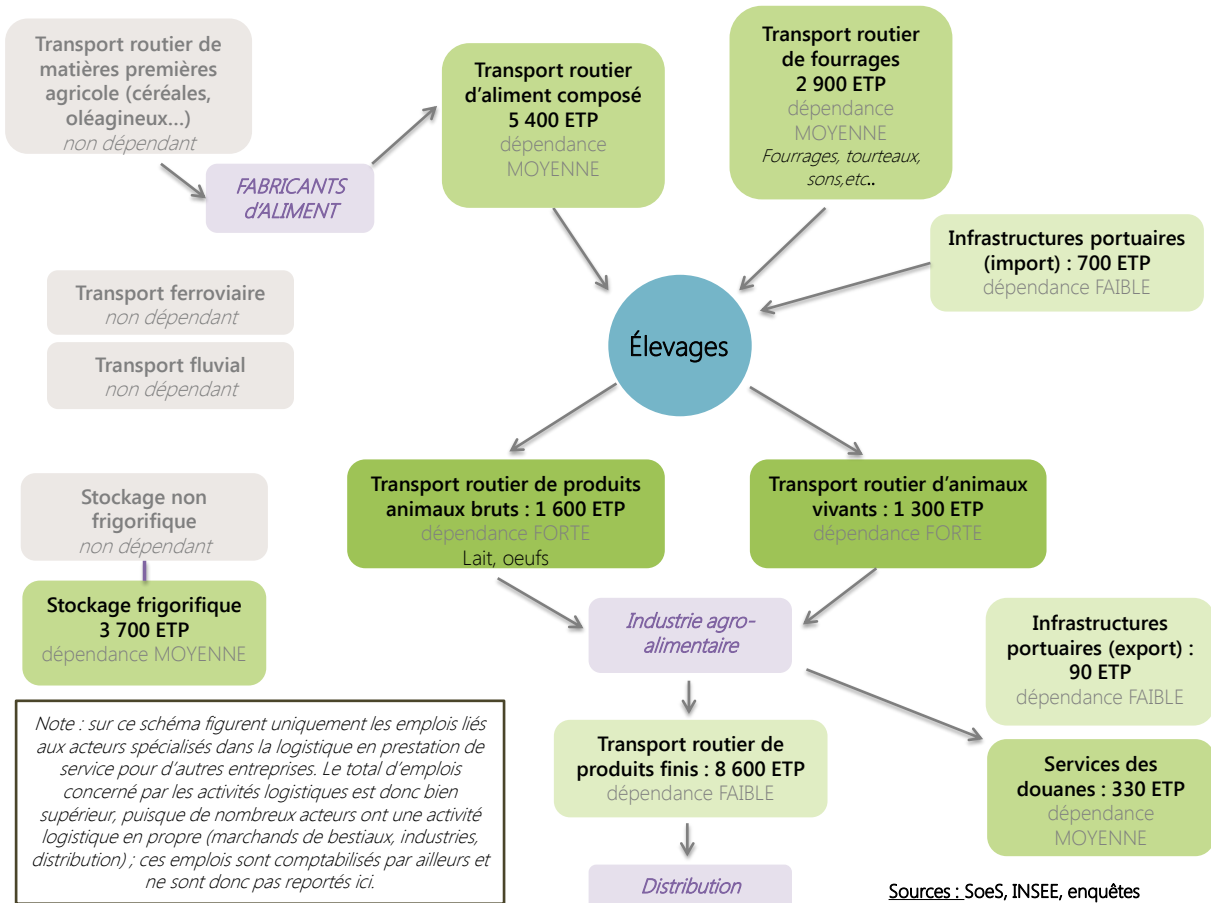
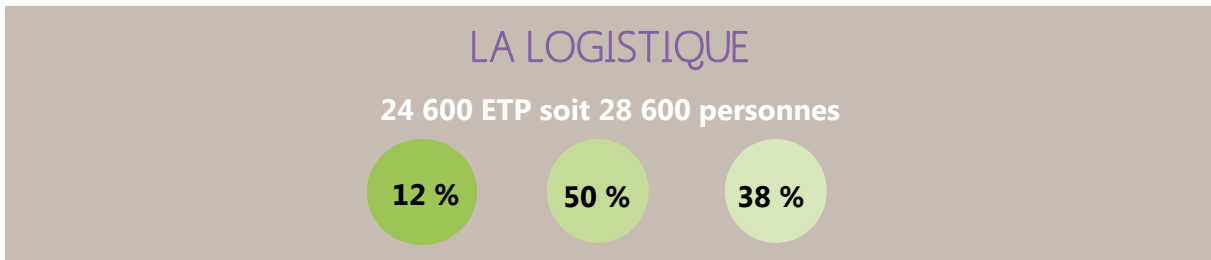
Business France et ADEPTA représentent un total de 40 salariés. On estime que 75 % de leur activité est liée aux produits animaux, soit environ 30 salariés.

Business France et ADEPTA	Total effectif	ETP
TOTAL	40	34
Part élevage	30	26

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
104000	0	115000	14 000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

Annexe 17 : Calcul de l'emploi pour le secteur de la logistique



GRUPE DE RELECTURE : LAURENT MORIN (NUTRINOË), BORIS DUFLOT (IFIP), PIERRE DUPRAZ (INRA), AGATHE LANG

Sommaire

• Transport routier	232
- Transport d'animaux vivants	234
- Transport de produits animaux bruts	238
- Transport de produits alimentaires	241
- Transport de marchandises destinées aux élevages (alimentation)	244
- Transport d'aliment composé	246
- Transport de matières premières agricoles destinées à terme aux élevages	248
- Transport de marchandises destinées aux élevages (hors alimentation)	249
• Transport ferroviaire	250
• Transport fluvial	252
• Import et export de produits issus des élevages	253
- Infrastructures portuaires – Import de vrac agro	253
- Sociétés d'importation	255
- Infrastructures portuaires – Export de produits animaux	256
- Services des douanes	257
• Stockage de produits issus des élevages	259
- Stockage frigorifique	259
- Stockage non frigorifique	260

- **Transport routier**

Activité considérée :

Transport routier de marchandises destinées aux élevages ou aux fournisseurs des élevages, ainsi que de produits issus des élevages, directement ou indirectement. Les catégories de produits prises en compte sont détaillées dans la suite du document.

Le transport routier de marchandise peut être assuré par les entreprises propriétaires du produit elles-mêmes (transport en compte propre) : dans ce cas, les chauffeurs sont salariés de cette entreprise. Les emplois liés au transport en compte propre sont donc déjà pris en compte dans le décompte des salariés des diverses entreprises en lien avec l'élevage (abattoirs, industries laitières, fabricants d'aliment etc..).

Les acteurs considérés ici sont les entreprises de transport routier spécialisées, assurant le transport de marchandises dont elles ne sont pas propriétaires : c'est le transport pour compte d'autrui.

Entretiens réalisés :

- SoeS
- FNTR

Méthodologie générale – calcul de l'emploi :

Le principal problème qui se pose dans le calcul de l'emploi dans le secteur du transport est de faire le lien entre la nature des marchandises transportées et l'emploi du secteur. L'emploi étant suivi de manière globale, dans toutes les entreprises de transport, il n'existe pas de suivi de l'emploi lié au transport de tel ou tel type de marchandise.

En revanche, il existe des enquêtes et des bases de données sur le transport et la nature des marchandises transportées en France.

Informations sur les marchandises transportées :

- enquête TRM - données 2013, fournies par le SoES

L'enquête Transport Routier de Marchandises est réalisée en continu sur 80 000 véhicules (sur les 400 à 500 000 qui circulent). Les trajets et les produits transportés (classés selon la nomenclature uniforme des marchandises pour les statistiques de transport (NST 2007)) sont répertoriés.

On dispose de données en tonnes.kilomètre parcourues en France pour chaque type de marchandises considérées, en fonction du type de transport (en compte propre ou pour compte d'autrui) et de la classe de distance parcourue par trajet (entre 0 et 25 km, de 25 à 200 et plus de 200). Cette enquête ne fournit cependant aucune information sur l'emploi.

Informations sur l'emploi dans le transport :

- Bilan social annuel du transport routier de marchandises

Le bilan social annuel du transport routier de marchandises fournit des informations sur les salariés des entreprises spécialisées dans le TRM (selon la NAF : 49.41 (transport routier de fret) + 52.29A (autres services auxiliaires des transports)).

L'effectif salarié au 31 décembre 2012 était de 377 500 salariés pour le transport routier de fret élargi, plus 16 800 ETP en interim sur l'année.

Le SoeS estime à 4% du total l'emploi non salarié dans le secteur. On aurait ainsi un effectif total de 392 500 emplois, plus 16 800 ETP en interim.

La base ESANE 2011 recense quant à elle dans ces deux codes d'activité 385 232 emplois (effectif total, non salarié compris).

	Salariés	veau de dét	Biais	Chiffre corrigé
INSEE-ESANE	385 232	4941 et 5229A		
Convention collective	377 500		manque emploi non salarié, estimé à 4% du total	392 600
	Basse	Haute	Moyenne	Variation
Fourchette	385 232	392 600	388 916	0,9%

On conserve donc pour la suite la valeur de 388 916 emplois au total.

En croisant ces les informations sur les tonnes.km parcourues avec les données sur l'emploi dans le secteur du transport pour compte d'autrui en général, on peut ainsi établir un ratio moyen de nombre de tonnes.km moyen par emploi.

Ce ratio, bien qu'inexact puisque ne prenant pas en compte les multiples facteurs pouvant modifier les choses selon le type de marchandises transportées, permet cependant une première évaluation de l'emploi par type de marchandise.

Toutes marchandises confondues, on a ainsi un total de 342 000 tonnes.km par emploi.

Total tonnes.km parcourues en France pour compte d'autrui (en millions)	133 135
Total emploi	388 916
Ratio moyen tonnes.km par emploi	342 324

Le total emploi pour chaque marchandise peut ensuite être réévalué sur la base de plusieurs critères :

- La part des transports courte et moyenne distance

En compte pour autrui toutes marchandises		
Moins de 25 km	De 25 à 199 km	200 km et plus
4 072 500 000	39 497 000 000	95 577 800 000
3%	28%	69%

En effet, les transports courte et moyenne distance demandent plus d'emploi à la tonne.km (manutention, administration...). Si leur part est plus importante que la moyenne française, on revoit l'emploi total à la hausse.

- La confrontation avec d'autres sources

Il peut exister d'autres sources pour évaluer l'emploi pour certains types de marchandise : sources alternatives, enquêtes auprès d'entreprises... Le total d'emploi et/ou les ratios obtenus peuvent ainsi être confrontés à des réalités de terrain et revus à la hausse ou à la baisse.

- Des particularités dans le transport du produit

Certaines marchandises peuvent, par leur nature, demander plus ou moins de travail de manutention. Le chiffre d'emploi peut, là aussi, être modifié pour mieux correspondre à la réalité.

- **Transport d'animaux vivants**

Activité considérée :

Transport d'animaux vivants entre les élevages, vers les lieux d'abattage, ou depuis et vers les centres d'allotement.

Dépendance : 32/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Entreprises spécialisées dans le transport d'animaux vivants</i>	15
	Part d'acteurs spécialisés	100%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%	<i>Animaux</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Régional</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3	<i>Aménagement des camions très spécifique; coût moyen</i>	11
	Spécificité/élevage	4		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	4	<i>Eventuel import d'animaux vivants, peu probable</i>	

Entretiens complémentaires réalisés :

- DGAL
- CAPTAV

Calcul de l'emploi :

- données enquête TRM

Code marchandise	Description	Tonnes.km parcourues en France	
		En compte pour autrui	En compte propre
01.8	Animaux vivants	516 024 748	725 358 422

Le transport d'animaux vivants est majoritairement assuré par les marchands de bestiaux ou les industries d'abattage elles-mêmes : 725 millions de tonnes.km sont ainsi parcourus en compte propre, contre 516 millions en compte pour autrui, soit 58 %. Ces emplois sont donc déjà considérés par ailleurs (cf les paragraphes industries d'abattage, marchands de bestiaux).

On se concentre donc ici sur les 516 millions de tonnes.km parcourus par des entreprises spécialisées en transport routier pour compte d'autrui.

	Million de tonnes.km parcourue	Emploi
Total	133 135	388 916
Transport d'animaux	516	1 507

Le transport d'animaux vivant représente 516 millions de tonnes.km sur un total français de 133 135 millions de tonnes.km, soit 0,4 % du total.

Le secteur routier spécialisé représentant, comme on l'a vu précédemment, un total de 392 000 emplois, on peut en déduire que le transport d'animaux vivants pour compte d'autrui représente environ 1500 emplois.

Données complémentaires

Pour confirmer ces données, on s'intéresse au nombre de véhicules agréés pour le transport d'animaux. La DGAL ne dispose que du nombre de véhicules agréés pour le transport de plus de 8 heures : on compte au total 1 687 véhicules. En considérant le ratio de tonnes.km parcourues en compte d'autrui (42 %), on aurait 700 véhicules dédiés au transport d'animaux en compte d'autrui.

Cela représenterait donc un ratio de 2 emplois par véhicule environ, ce qui paraît cohérent (chauffeurs, administratif, logistique compris).

Les chauffeurs sont également formés par le CAPTAV au transport d'animaux. Malheureusement, on ne dispose pas du total de personnes formées, mais du total de formations délivrées, une personne pouvant avoir plusieurs agréments (une par espèce) : 1950 au total en 2011. Cela représenterait un équivalent pour compte d'autrui d'environ 800 chauffeurs.

Répartition par classe de distance

	Moins de 25 km	De 25 à 199 km	200 km et plus
Animaux vivants	1%	47%	52%
toutes marchandises	3%	28%	69%

La répartition des tonnes.km parcourues par classe de distance montre qu'il s'agit quasi à parts égales de transport de moyenne et longue distance, et que le transport sur courtes distance est quasi inexistant.

Par rapport à la moyenne toutes marchandises, le transport moyenne distance est plus représenté, avec un biais sur l'emploi plutôt à la hausse, le ratio tonnes.km/emploi étant probablement légèrement plus faible que la moyenne.

Remarque : A titre de comparaison, la répartition par classe de distance pour le transport d'animaux vivants en compte propre :

Moins de 25 km	De 25 à 199 km	200 km et plus
10 179 712	345 814 029	369 364 681
1%	48%	51%

La répartition est quasiment la même que dans le transport pour compte d'autrui.

Particularités du transport

D'autre part, les opérations de chargement/déchargement sont plus complexes avec des animaux vivants, et par conséquent plus consommatrices en main d'œuvre.

Les chiffres d'emplois sont donc légèrement sous-estimés.

	Effectif	ETP*
Transport d'animaux vivants	1 513	1 277
*taux INSEE code 49,41 et 5229A		

On peut donc estimer que la main d'œuvre totale pour le transport d'animaux vivants en compte d'autrui est **de 1277 ETP**.

Répartition par filière :

Pour la répartition par filière, on utilise la répartition des agréments de véhicules fournie par la DGAL.

bovins	ovins et caprins	volailles	porcins
555	477	500	461
27,8%	23,9%	25,1%	23,1%

Les distinctions entre bovin lait et viande, ovins viande, ovins lait et caprins, et enfin volaille chair et œuf sont réalisées sur la base des effectifs dans les exploitations.

Bovins	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Veaux
Abattages contrôlés (UGb)	2 781 409	810 659	-	319 822
Export animaux vivants (tête)	1 034 325	-	48 815	41 306
répartition	76%	16%	1%	7%

Ovins caprins	Ovins viande	Ovins lait	Caprins
effectifs	5 422 896	1 850 931	1 285 405
répartition	63%	22%	15%

Volaille	Volaille chair + lapins	Volaille œuf
Effectifs	224 235 000	43 054 000
répartition	84%	16%

On obtient la répartition finale suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcs	Volaille chair+lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
21%	4%	0%	23%	21%	4%	15%	5%	4%	2,0%

Remarque : cette répartition est basée sur les seules données disponibles à ce sujet. Cependant, elle comporte de nombreux biais.

Tout d'abord, on se base uniquement sur les véhicules agréés pour des transports de plus de 8h, pour lesquels les bovins sont probablement surreprésentés (plus de longs transports).

Par ailleurs, un même véhicule peut disposer de plusieurs agréments, ce qui fausse la répartition par espèces.

De plus, cette répartition ne prend pas en compte le transport pour autrui spécifiquement. La répartition par espèce n'est probablement pas la même (ex : on peut faire l'hypothèse que les vins et caprins sont plus souvent transportés en compte d'autrui que les bovins).

- **Transport de produits animaux bruts****Activité considérée :**

Transport de produits agricoles bruts entre les élevages et les industries agroalimentaires, ou entre industries.

On considère ici les catégories de produits suivantes : *lait brut de vache, brebis et chèvre* (19) et *autres matières premières d'origine animale* (01A). Cette dernière catégorie concerne divers produits animaux (laine, fourrure..), dont les *œufs de volaille en coquille frais*. On estime ici que les œufs représentent la majeure part de cette catégorie.

Dépendance : 35.5/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	100%	<i>Entreprise spécialisées transport/collecte de lait</i>	14,5
	Part d'acteurs spécialisés	90%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Essentiellement transport longue distance (cf répartition par classe de distance) déléguée à des entreprises</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	4	<i>Citernes spécifiques/couteuses; utilisables pour d'autres liquides alimentaires?</i>	14
	Spécificité/élevage	5		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	5		

Calcul de l'emploi :

- données enquête TRM

Code marchandise	Description	millions de tonnes.km parcourues en France	
		En compte pour autrui	En compte propre
19	lait brut de vache, brebis et chèvre	554	831
01A	Autres matières premières d'origine animale	95	76
	TOTAL	649	907

Le transport de lait concerne la majorité des marchandises considérées ici (85 % du total). Le transport de produits bruts animaux est majoritairement assuré par les industries elles-mêmes, en compte propre. Cependant, 42 % des tonnes.km parcourues le sont en compte d'autrui.

On se concentre ici sur les 649 millions de tonnes.km parcourus par des entreprises spécialisées en transport routier pour compte d'autrui.

	Million de tonnes.km parcourues	Emploi
Total France	133 135	388 916
Transport de produits animaux bruts	648,8	1 895

Le transport de produits animaux bruts représente 649 millions de tonnes.km sur un total français de 133 135 millions de tonnes.km, soit 0,5 % du total.

Le secteur routier spécialisé représentant, comme on l'a vu précédemment, un total de 392 000 emplois, on peut en déduire que le transport de produits animaux bruts pour compte d'autrui représente environ 1900 emplois.

Répartition par classe de distance

	Moins de 25 km	De 25 à 199 km	200 km et plus
Produits animaux bruts	0,3%	38%	62%
toutes marchandises	3%	28%	69%

Par rapport à la moyenne toutes marchandises, le transport moyenne distance est légèrement plus représenté, et le courte distance légèrement moins. Le biais sur l'emploi semble donc minime.

Remarque : en transport en compte d'autrui, c'est le transport longue distance qui est le plus représenté. Cependant, cette répartition est très différente dans le transport en compte propre.

Compte propre		
	Moins de 25 km	De 25 à 199 km
	2%	70%
	3%	28%
		200 km et plus
		28%
		69%

Particularités du transport

D'autre part, les opérations de chargement/déchargement sont très simples, et par conséquent moins consommatrices en main d'œuvre.

Les chiffres d'emplois sont donc probablement légèrement surestimés.

	Effectif	ETP*
Transport de produits animaux bruts	1 895	1 613
*taux INSEE code 49,41 et 5229A		

On peut donc estimer que la main d'œuvre totale est **de 1 613 ETP**.

Répartition par filière :

85% des tonnes.km parcourues concerne le lait ; on considère que les 15 % restants concernent les œufs de volaille.

La part du lait est répartie sur les volumes livrés à l'industrie.

Répartition lait	85%		
	Vache	Brebis	Chèvre
Volume de lait livré à l'industrie (MI)*	23900	273,6	655,3
Répartition	96%	1%	3%
<i>* L'économie laitière en chiffres, édition 2013</i>			

On obtient donc au total la répartition suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcs	Volaille chair+lapins	Volaille œufs	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veau
0%	0%	82%	0%	0%	15%	0%	1%	2%	0%

- Transport de produits alimentaires

Activité considérée :

Transport de produits alimentaires d'origine animale entre les industries/points de distribution.

On considère ici les catégories de produits suivantes : *viandes, peaux et produits à base de viande (41) et produits laitiers et glaces (45).*

Les catégories concernant les *œufs sans coquille et jaunes d'œufs* ainsi que les *cuir et peaux tannées ou en croute* ne donnent pas de résultats significatifs dans l'enquête TRM, elle sont donc négligées.

Dépendance : 15.5/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	50%	Six grandes catégories de produits sont concernées par le transport sous température dirigée : - les fruits et légumes ; - les produits carnés ; - le lait et les produits laitiers ; - les produits de la mer ; - la charcuterie, salaison et plats cuisinés (frais ou surgelés) ; - la pâtisserie, viennoiserie et les plats traiteurs frais ou surgelés.	8,5
	Part d'acteurs spécialisés	20%	Rapport d'activité 2012 de l'UNTF : "Environ un millier d'entreprises de transport routier dispose d'au moins un véhicule frigorifique. Mais on estime que seules 400 d'entre elles sont véritablement spécialisées en transport sous température dirigé." "Le transport de viande pendue regroupe une dizaine d'acteurs qui se scinde entre ceux qui effectuent des liaisons nationales/interrégionales et ceux qui font de la distribution locale."	
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1		4
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	0		

Calcul de l'emploi :

- données enquête TRM

Code marchandise	Description	millions de tonnes.km parcourues en France	
		En compte pour autrui	En compte propre
41	Viandes, peaux et produits à base de viandes	1 430	632
45	Produits laitiers et glaces	2 021	897
	TOTAL	3 451	1 528

Le transport de produits bruts animaux est majoritairement assuré par des entreprises travaillant pour compte d'autrui (à 69 %).

On se concentre ici sur les 3 451 millions de tonnes.km parcourus par des entreprises spécialisées en transport routier pour compte d'autrui.

	Million de tonnes.km parcourues	Emploi
Total France	133 135	388 916
Produits finis	3 450,6	10 080

Le transport de produits alimentaires transformés d'origine animale représente 3 451 millions de tonnes.km sur un total français de 133 135 millions de tonnes.km, soit 2.6 % du total.

Le secteur routier spécialisé représentant, comme on l'a vu précédemment, un total de 392 000 emplois, on peut en déduire que le transport de produits alimentaires transformés d'origine animale pour compte d'autrui représente environ 10 000 emplois.

Répartition par classe de distance

	Moins de 25 km	De 25 à 199 km	200 km et plus
Produits finis	1%	20%	79%
toutes marchandises	3%	28%	69%

Par rapport à la moyenne toutes marchandises, les transports courte et moyenne distance sont moins représentés, ce qui signifie une charge de main d'œuvre inférieure à la moyenne.

Remarque : pour le transport en compte propre, la répartition est différente, avec une prédominance des trajets moyens (25-200km).

	Moins de 25 km	De 25 à 199 km	200 km et plus
Produits finis	1%	55%	44%

Particularités du transport

En revanche, les opérations de chargement/déchargement sont probablement légèrement supérieures à la moyenne (chargement par palettes, beaucoup de manutention).

On conserve donc le ratio d'origine.

	Effectif	ETP*
Produits finis	10 080	8 579
*taux INSEE code 49,41 et 5229A		

On peut donc estimer que la main d'œuvre totale est **de 8 600 ETP**.

Répartition par filière :

40 % des tonnes.km parcourues concerne la viande, et 60 % les produits laitiers.

La part du lait est répartie sur les volumes livrés à l'industrie :

Répartition lait	59%		
	Vache	Brebis	Chèvre
Volume de lait livré à l'industrie (MI)*	23900	273,6	655,3
Répartition	96%	1%	3%
* L'économie laitière en chiffres, édition 2013			

La part des produits carnés est répartie sur les abattages en volume :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
976 131	285 155	1 937 386	1 725 283	7 719	76 115	3 701	6 491	144 970
19%	6%	38%	33%	0%	1%	0%	0%	3%

On obtient donc au total la répartition suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcs	Volaille chair+lapins	Volaille œufs	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
8%	2%	56%	16%	14%	0%	1%	1%	2%	1%

- **Transport de marchandises destinées aux élevages (alimentation)**

Activité considérée :

Transport des marchandises à destination des élevages : fourrages, tourteaux, sons.

Dépendance : 24/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	96%	<i>(hors fourrage destiné aux équins)</i>	13,30
	Part d'acteurs spécialisés	90%	<i>Acteurs spécialisés (hors équins)</i>	
	Diversité des débouchés	4,00		
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>Peu de spécificité du matériel et des compétences</i>	5
	Spécificité/élevage	1		
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Calcul de l'emploi :

- données enquête TRM

Code marchandise	Description	millions de tonnes.km parcourues en France	
		En compte pour autrui	En compte propre
01.78	Paille, foin, balles de céréales, plantes fourragères	439	376
04.43	Tourteaux, résidus d'extraction d'huiles végétales	493	92
04.68	Sons et autres résidus de meunerie	296	37
	TOTAL	1 228	505
		71%	29%

Toutes catégories confondues, 1 228 millions de tonnes.km sont parcourues en compte d'autrui pour ces produits, soit 71 % du total.

L'ensemble de ces produits est destiné aux élevages mis à part le fourrage, qui est également à destination des centres équestres. On estime cette part à 10 % du total :

Produit	Part à destination	Millions de tonnes.km	Commentaire
Paille, foin, balles de céréales, plantes fourragères	90%	395	On exclut 10% pour la partie du fourrage destinée aux équins
Tourteaux, résidus d'extraction d'huiles végétales	100%	493	totalité
Sons et autres résidus de meunerie	100%	296	totalité
Total		1 184	

Sur les 1 228 millions de tonnes.km, on n'en conserve que 1 184. Ces 1 184 tonnes.km représentent 1 % du total de transport de marchandises français.

	Million de tonnes.km parcourues	Emploi
Total France	133 135	388 916
Transport de marchandises destinées aux élevages	1 184,1	3 459

Le secteur routier spécialisé représentant, comme on l'a vu précédemment, un total de 389 000 emplois, on peut en déduire cela représente environ 3 500 emplois.

Répartition par classe de distance

	Moins de 25 km	De 25 à 199 km	200 km et plus
Marchandises destinées aux élevages	5%	38%	57%
toutes marchandises	3%	28%	69%

Par rapport à la moyenne toutes marchandises, les transports courte et moyenne distance sont plus représentés, avec un biais sur l'emploi plutôt à la hausse, le ratio tonnes.km/emploi étant probablement légèrement plus faible que la moyenne.

Particularités du transport

En revanche, les opérations de chargement/déchargement sont plutôt plus aisées que pour la majorité des marchandises – à l'exception notable des fourrages.

On estime donc que le ratio utilisé est correct.

	Effectif	ETP*
Transport de marchandises destinées aux élevages	3 459	2 944
*taux INSEE code 49,41 et 5229A		

On peut donc estimer que la main d'œuvre totale est **de 2 944 ETP**.

Répartition par filière :

Paille, foin, balles de céréales, plantes fourragères	33%
Tourteaux, résidus d'extraction d'huiles végétales	42%
Sons et autres résidus de meunerie	25%

1/3 des tonnes.km parcourues correspondent à du transport de fourrage. La répartition par espèce est faite sur la même base que celle réalisée pour la production et le commerce/transport de fourrage en compte propre : effectifs ruminants en UGB + lapins (cf chapitre alimentation animale).

	Bovin viande	Bovin lait	Vaches laitières	Porcs	Volaille chair+lapin	Pondeuses	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veau
Fourrages	33%	0%	47%	7%	3%	0%	6%	1%	1%	2%

Les 2/3 restant sont répartis sur la base de la répartition sur les tonnages d'aliments fabriqués (cf chapitre alimentation animale) :

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
cf répartition aliment composé	20%	0%	6%	26%	35%	9%	1%	0%	1%	2%

On obtient donc au total la répartition suivante :

Bovin viande	Bovin lait	Vaches laitières	Porcs	Volaille chair+lapin	Pondeuses	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veau
24%	0%	20%	19%	24%	6%	3%	1%	1%	2%

- Transport d'aliment composé

Activité considérée :

Transport de l'aliment composé des usines aux élevages.

Dépendance : 27.5/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	100%	<i>(hors fourrage destiné aux équins)</i>	13,50
	Part d'acteurs spécialisés	90%	<i>Acteurs spécialisés</i>	
	Diversité des débouchés	4,00		
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>Peu de spécificité du matériel et des compétences</i>	8
	Spécificité/élevage	4	<i>Camions très spécifiques au transport d'aliment</i>	
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Calcul de l'emploi :

Pour l'aliment composé, les données de l'enquête TRM ne permettent pas de reconstituer la totalité des volumes. En effet, l'aliment composé est, semble-t-il, mal identifié dans la nomenclature.

Il devrait en effet se retrouver dans la catégorie « Sons et autres résidus de meunerie - Aliments pour animaux - farines de luzerne » (code 04.68).

Cependant, ce code représente un total de 2.9 millions de tonnes transportées... pour 21.3 millions de tonnes fabriquées. On se base donc sur les données du code 04.68 (rapport tonnage/tonnes.km, ratio compte propre/compte d'autrui) pour reconstituer les données pour l'aliment composé.

On compte en France une production totale de 21,3 millions de tonnes d'aliment composé, ce qui, selon ce que l'on observe pour la catégorie son et autres résidus de meunerie, correspondrait à 2 447 millions de tonnes.km parcourues en France.

Code marchandise	Description	Tonnage produit en France (millions de tonnes)	Extrapolation millions de tonnes.km parcourues	En compte pour autrui	En compte propre
				89%	11%
non référencé correctement dans l'enquête SITRAM	Aliment composé	21,30	2 447	2 174	272

On distingue les tonnes.km parcourues en compte d'autrui sur la base de ce qui est observé dans la catégorie son et autres résidus de meunerie, soit 89 % des tonnes.km parcourues en compte d'autrui.

	Million de tonnes.km parcourues	Emploi
Total France	133 135	388 916
Transport d'aliment composé	2 174,2	6 351

On obtient donc 2 174 millions de tonnes.km, soit environ **6 400 emplois au total**.

	Effectif	ETP*
Transport d'aliment composé	6 351	5 405

*taux INSEE code 49,41 et 5229A

On peut estimer que la main d'œuvre totale est **de 5 400 ETP**.

Répartition par filière :

Cf chapitre alimentation animale, fabricants d'aliment composé

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
20%	0%	6%	26%	35%	9%	1%	0%	1%	2%

- [Transport de matières premières agricoles destinées à terme aux élevages](#)

Activité considérée :

Transport des marchandises à destination des élevages : céréales, pommes de terre, oléagineux, betteraves.

Dépendance : 11/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	15%	<i>moyenne des t.km prises en compte</i>	2,75
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	2,00		
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		2
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	2		

Calcul de l'emploi :

Pour information (ces emplois sont non dépendants, donc non comptabilisés dans l'étude), les emplois liés au transport de ces marchandises à destination des élevages sont estimés à environ 1820 ETP (735 m de tonnes.km).

- **Transport de marchandises destinées aux élevages (hors alimentation)**

Activité considérée :

Transport des marchandises à destination des élevages : produits azotés et engrais, machines agricoles.

Dépendance : 10/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	34%	<i>tonnes.km prises en comptes (35% des engrais ; 30% des machines)</i>	4,70
	Part d'acteurs spécialisés	0%	<i>pas de spécialisation dans les engrais/machines à destination des élevages</i>	
	Diversité des débouchés	3,00		
Contraintes territoriales	évaluation	1	<i>essentiellement longue distance</i>	3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0	<i>Matériel été compétences non spécifiques</i>	2
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	2	<i>Agriculteurs ; autre type de transport</i>	

Calcul de l'emploi :

Pour information (ces emplois sont non dépendants, donc non comptabilisés dans l'étude), les emplois liés au transport de ces marchandises à destination des élevages sont estimés à environ 1600 ETP (649 m de tonnes.km).

- **Transport ferroviaire**

Activité considérée :

Transport ferroviaire de marchandises destinées aux élevages ou aux fournisseurs des élevages, ainsi que de produits issus des élevages, directement ou indirectement.

Le transport ferroviaire de marchandises est assuré par des entreprises spécialisées dans le fret ferroviaire ; on ne risque donc pas de doubles-comptes avec les acteurs déjà considérés.

Les acteurs : l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire a fait apparaître de nouveaux acteurs en dehors de la branche fret de la SNCF ; les entreprises de transport de marchandises privées représentent en 2013 26.7 % du total en part de marché. Les trois principaux leaders du secteur aujourd'hui sont Eurocargorail, Europorte France et Colas rail.

Dépendance : 10/45 ->

	millions de tonnes.km	part
Produits de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche (01)	3 776	12%
Total	32 010	

source : Soes, enquête auprès des opérateurs ferroviaires (2013)

On ne dispose pas de données plus détaillées sur la nature des produits transportés. On peut cependant supposer que la majorité des produits transportés par le rail ayant un lien avec l'élevage sont liées à l'alimentation du bétail, et notamment les céréales.

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	12%	<i>Réalité inférieure : 12% correspond aux produits issus de l'agriculture, de la chasse, de la forêt et de la pêche</i>	2,59
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	2	<i>céréales essentiellement</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		4
	Spécificité/élevage	2		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2		

Le transport ferroviaire n'est donc pas dépendant des élevages français.

Evaluation de l'emploi :

On connaît l'emploi dans les entreprises privées spécialisées dans le fret ferroviaire (source Soes). Celles-ci représentant 26.7% de part de marché, on en déduit le total d'emplois liés au fret ferroviaire, SNCF comprise.

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

	Emplois
Entreprises privées	2 230
Total	8 352

Sur ce total d'emploi, on estime que 12 % sont liés aux produits de l'agriculture, soit 985 emplois au total.

Les emplois en liens avec l'élevage sont donc a priori largement inférieurs à 1000 emplois.

- **Transport fluvial**

Activité considérée :

Transport par voie fluviale de marchandises destinées aux élevages ou aux fournisseurs des élevages. Les produits issus des élevages ne sont pas transportés par voie d'eau, ce mode de transport n'étant pas adapté aux produits frais ou fragiles.

Dépendance : 10/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	15%	<i>part majorée (total produits agricoles + denrées alimentaires et fourrages)</i>	2,74
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	2	<i>céréales essentiellement</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		4
	Spécificité/élevage	2		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2		

Evaluation de l'emploi :

Le Soes fournit une estimation de l'emploi dans le transport fluvial de marchandises pour l'année 2007.

	Emplois
Total	1 936
source : SoeS estimation 2007	

Sur ce total d'emploi, 15 % sont liés aux produits de l'agriculture et aux denrées alimentaires, soit 290 au total.

Les emplois en liens avec l'élevage sont donc a priori largement inférieurs à 290 emplois.

- **Import et export de produits issus des élevages**
 - **Infrastructures portuaires – Import de vrac agro**

Activité considérée :

On s'intéresse ici à l'activité sur les ports liée à l'import de produits en lien avec les élevages français : vrac agro (essentiellement soja ou tourteaux de soja).

Différents acteurs sont impliqués : manutentionnaires, dockers, chambres de commerce, et autres.

Dépendance sociétés de manutention : 18/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	15%	<i>une part des ports a un trafic tourné quasi uniquement vers les produits agricoles/destinés à l'élevage</i>	6,25
	Part d'acteurs spécialisés	50%		
	Diversité des débouchés	3,00		
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Elevages situés dans la région autour du port</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	1	<i>Certaines filières consomment plus de tourteaux de soja que d'autres</i>	6
	Spécificité/élevage	2	<i>Fonctionnement des silos spécifique aux céréales-oléagineux</i>	
	Existence d'un débouché de substitution	3	<i>Possibilité d'import d'autres produits / peu de débouchés pour le soja ou les tourteaux de soja en dehors de l'élevage</i>	

Dépendance dockers : 13.25/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	15%	<i>une part des ports a un trafic tourné quasi uniquement vers les produits agricoles/destinés à l'élevage</i>	5,25
	Part d'acteurs spécialisés	30%		
	Diversité des débouchés	3,00		
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		2
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	2		

Dépendance chambres de commerce : 12.75/45 -> FAIBLE

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	5%	<i>une part des ports a un trafic tourné quasi uniquement vers les produits agricoles/destinés à l'élevage</i>	3,75
	Part d'acteurs spécialisés	30%		
	Diversité des débouchés	2,00		
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Elevages situés dans la région autour du port</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		3
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	3		

Entretiens réalisés :

- Port de Nantes, entretien téléphonique en juin 2014
- Terminal du Grand Ouest, entretien téléphonique en février 2015
- UMNP, entretien téléphonique en mars 2015
- Port de Nantes St Nazaire, rencontre en mars 2015
- OMA SA (port de Lorient)

Calcul de l'emploi :

L'emploi sur les ports de Lorient et St Malo liés à l'import de vrac agro est estimé à dire d'expert suite à divers entretiens.

Emplois sur les ports de Lorient et St Malo liés au vrac agro							
	Manutentionnaires	Dockers	Autres	Chambre de commerce	Total	Tonnage vrac agro	Tonne/salarié
Lorient	46	24	14	68	152	900 000	5 921
St Malo	50	18	6	30	104	350 000	3 365
Total	96	42	20	98	256	1 250 000	4 883

On extrapole ces données aux autres ports important du vrac agro de manière significative en France : Brest, Montoire, Sète et La Rochelle, sur la base des tonnages importés.

	Manutentionnaires	Dockers	Autres	Chambre de commerce	Total	Tonnage vrac agro	Tonne/salarié
Brest	54	24	11	55	143	700 000	4 883
Montoire	138	60	29	141	369	1 800 000	4 883
Sète	14	6	3	14	37	180 000	4 883
La Rochelle	14	6	3	14	37	180 000	4 883

On obtient ainsi le total d'emplois suivant :

	Manutentionnaires	Dockers	Autres	Chambre de commerce	Total
Total ports France	316	138	66	322	842

	Emplois	ETP*
Sociétés importatrices - LA17	50	42
Manutentionnaires LA18	316	267
Sociétés de service - LA19	66	56
Dockers - LA20	138	117
Chambres de commerce - LA21	322	273
* code 5224A, Manutention portuaire		

Répartition par filière : sur la base de l'utilisation de tourteaux dans l'alimentation animale (données enquête Agreste).

	Porc	Volailles	Ruminants	Autres	non spécialisé	total
Tourteaux (Matières premières utilisées pour la hors aliment non spécialisé)	1 097	2 049	1 988	116	1 122	6 373
	17%	32%	31%	2%	18%	
	21%	39%	38%	2%		

source : Agreste - enquête triennale sur les matières premières utilisées pour la fabrication d'aliments composés pour animaux de ferme

La distinction au sein des ruminants et des volailles est faite sur la base de effectifs sur les exploitations en UGB.

Ruminants	Bovin viande	Bovin lait	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
Total UGB	7 458 848	5 308 157	881 629	209 445	218 519	288 534
Part du total UGB ruminants	52%	37%	6%	1%	2%	2%

Volailles	Volaille chair+lapins	Pondeuses	total
SAA	224 235 000	43 054 000	267 289 000

Bovin viande	Bovin lait	Vaches laitières	Porcs	Volaille chair+lapins	Pondeuses	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veaux
20%	0%	14%	21%	35%	6%	2%	1%	1%	1%

- Sociétés d'importation

Activité considérée : commerce international pour importation du vrac agro.

Les acteurs : les sociétés importatrices : Cargill (agri), Louis Dreyfus Commodités (divers), Bunge (agri), Toepfer (spe agri), Glen Core (mat I), Noble Ressource (mat I), Slotean (filiale de Terrena).

Dépendance: 5.6/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	15%	<i>7 acteurs principaux en France ; 4 spécialisés dans le vrac agro toutes matières premières agricoles</i>	5,61
	Part d'acteurs spécialisés	57%		
	Diversité des débouchés	2,00		
Contraintes territoriales	évaluation	0		0
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		0
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	0		

- Infrastructures portuaires – Export de produits animaux

Activité considérée :

On s'intéresse ici à l'activité sur les ports liée à export de produits animaux (essentiellement poulets congelés à destination du moyen orient et de l'Afrique).

Les acteurs sont les mêmes que pour l'import de vrac agro.

Dépendance sociétés de manutention : 22/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	5%		8,25
	Part d'acteurs spécialisés	60%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Elevages situés dans la région autour du port</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	2		8
	Spécificité/élevage	2		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	4		

Dépendance dockers : 14.25/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	5%	<i>Animaux</i>	5,25
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%		
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Régional</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		3
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	3		

Dépendance chambres de commerce : 13.25/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	5%	<i>une part des ports a un trafic tourné quasi uniquement vers les produits agricoles/destinés à l'élevage</i>	5,25
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Part des produits animaux dans le produit final	100%	<i>Animaux</i>	
Contraintes territoriales	évaluation	2	<i>Régional</i>	6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		2
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2		

Calcul de l'emploi :

On ne dispose pas de données spécifiques à l'export de produits animaux. On repart donc des données disponibles sur l'emploi lié à l'import de vrac agro sur les ports :

Emplois sur les ports de Lorient et St Malo liés au vrac agro							
	Manutentionnaires	Dockers	Autres	Chambre de commerce	Total	Tonnage vrac agro	Tonne/salarié
Lorient	46	24	14	68	152	900 000	5 921
St Malo	50	18	6	30	104	350 000	3 365
Total	96	42	20	98	256	1 250 000	4 883

On extrapole ces données aux ports impliqués dans l'export de produits animaux (Brest et Le Havre). Les exportations de produits animaux se faisant en conteneur, la manipulation est plus importante, on majore donc de 25 % la main d'œuvre liée à la manutention (sociétés de manutention, dockers).

Estimation emplois liés à l'export de produits animaux en conteneurs							
	Manutentionnaires (+25%)	Dockers (+25%)	Autres	Chambre de commerce	Total	Tonnage conteneur	Tonne/salarié
Brest	29	13	5	24	61	300 000	4 883
Le Havre	14	6	2	12	31	150 000	4 883
Total	43	19	7	35	92	450 000	4 883

On obtient ainsi le total d'emplois suivant :

	Emplois	ETP*
Manutentionnaires LA8	43	37
Sociétés de service LA15	7	6
Dockers LA14	19	16
Chambres de commerce LA16	35	30

Répartition par filière : 100% volaille chair**- Services des douanes****Activité considérée :**

Services des douanes du ministère de l'économie gérant les agréments sanitaires pour l'export de produits animaux.

Dépendance : 24/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	3	produits animaux : agréments spécifiques	9
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	-		0
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	5	activité proportionnelle au nombre de contrôles à réaliser	15

Calcul de l'emploi :

On dispose du total des emplois dans les douanes françaises, 18 000 salariés. Les activités d'opérations commerciales et d'administration générale représentent 53.1 % de l'activité, soit environ 9 600 salariés.

Pour la mission de contrôle export, on ne dispose pas de chiffres ; on suppose qu'elle représente 3 % du total, soit 540 personnes. Sur ces 540 personnes, 360 seraient affectées au contrôle sur des produits issus de l'élevage, soit 2 % du total.

		Effectif	ETP*	
Total douanes		18 000	16 665	
Opérations commerciales administration générale	53,10%	9 558	8 849	source : Douane française
Mission contrôle export	3%	540	500	(pas de source)
Produits de l'élevage	2%	360	333	

Répartition par filière : sur la base des exportations de viande

	Viande bovine	Ovin caprin	Porcin	Volaille chair
Exportations viande (1000 tec)	434	15,2	720,3	686,1
Bilan Fam d'après SSP, douanes	23%	1%	39%	37%

La viande bovine est répartie entre viande, lait et veau sur la base des abattages contrôlés.

	tonnage bovin viande	tonnage bovin lait	tonnage veaux boucherie
tonnage abattu France	976 131	285 155	144 970
	69%	20%	10%

On obtient au final la répartition suivante :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcs	Volaille chair+lapi	Volaille œufs	Ovins viande	Ovins lait	Caprins	Veau
16%	5%	0%	39%	37%	0%	1%	0%	0%	2%

- **Stockage de produits issus des élevages**
 - **Stockage frigorifique**

Activité considérée :

Stockage de produits agroalimentaires dans des entrepôts frigorifiques (matières premières fraîches ou congelées, produits intermédiaires ou produits finis).

Les acteurs : on s'intéresse ici à l'emploi dans les entreprises prestataires de service, spécialisées dans le stockage frigorifique. Ces entreprises assurent des prestations de congélation, stockage, et logistique (préparation de commandes, gestion de flux...).

Dépendance : 25/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des produits issus de l'élevage	Part de l'activité liée à des produits issus de l'élevage	60%		10,5
	Part d'acteurs spécialisés	60%		
	Part des produits animaux dans le produit final	90%		
Contraintes territoriales	évaluation	2		6
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	3		8
	Spécificité/élevage	3		
	Existence d'un approvisionnement de substitution	2		

Calcul de l'emploi :

L'emploi total est évalué sur la base des informations ESANE, code d'activité 5210A (entrepasage et stockage frigorifique).

	Emplois	ETP
Entrepasage et stockage frigorifique (code APE 5210A)	6 737	6 125

En l'absence d'autres informations, on évalue la part des produits d'origine animale à 60 %.

	Emplois	ETP
Total stockage frigorifique	6 737	6 125
Part produits animaux	4 042	3 675

On aurait donc au total 3 675 ETP liés au stockage frigorifique de produits animaux.

Répartition par filière :

Dans l'absence d'autre information, on utilise la répartition par filière du transport de produits alimentaires (cf plus haut) :

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcs	Volaille chair+lapi	Volaille œufs	Ovins viande	Ovins lait	Caprins
3%	2%	56%	29%	1%	0%	5%	2%	2%

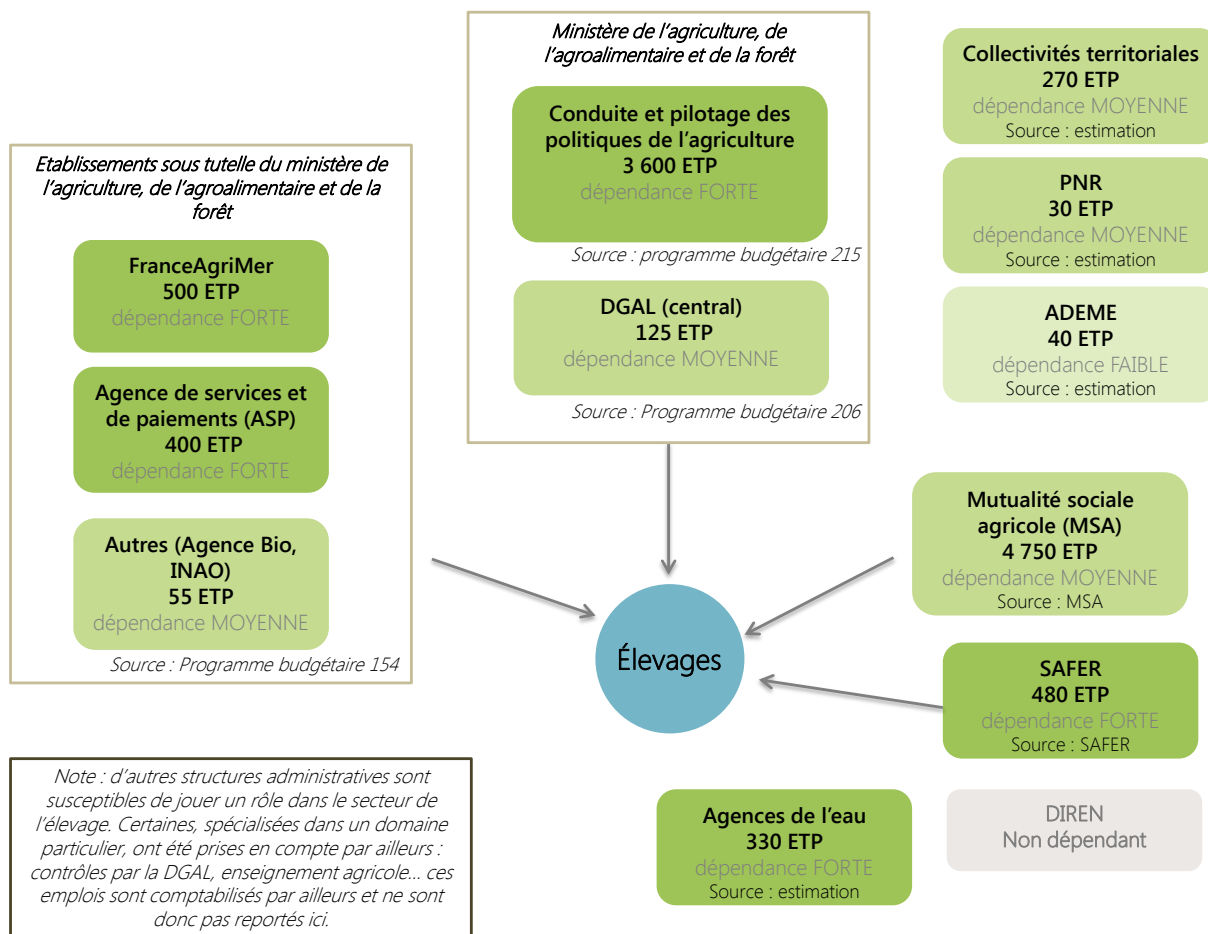
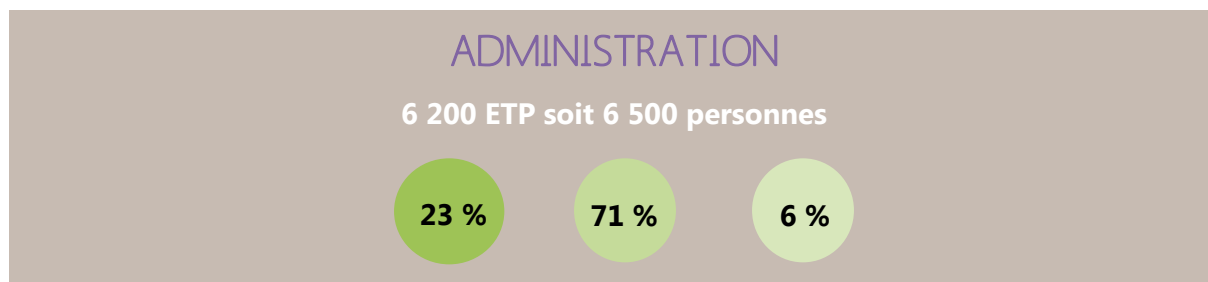
- **Stockage non frigorifique**

Activité considérée : Stockage (hors entrepôts frigorifiques) de produits destinés aux élevages ou en provenance des élevages.

Dépendance : 7/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Importance relative des débouchés liés à l'élevage	Part des débouchés sur le total du secteur	5%		2,25
	Part d'acteurs spécialisés	0%		
	Diversité des débouchés	2,00		
Contraintes territoriales	évaluation	1		3
Capacité de reconversion	Spécificité/filière	0		2
	Spécificité/élevage	0		
	Existence d'un débouché de substitution	2		

Annexe 18 : Calcul de l'emploi pour le secteur de l'administration



GROUPE DE RELECTURE : PHILIPPE LESCOAT (AGROPARISTECH), CELIA KARSENTI (CNIEL), PIERRE DUPRAZ (INRA), AGATHE LANG

Sommaire

• Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt	263
- Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture (programme budgétaire 215)	263
- DGAL (programme budgétaire 206)	264
• Etablissements sous tutelle du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (programme budgétaire 154)	267
- FranceAgriMer	267
- Agence de service et de paiement (ASP)	268
- Autres établissements publics sous tutelle du MAAF : Agence Bio, INAO	269
• Autres établissements publics	271
- ADEME	271
- DIREN	271
- Agences de l'eau.....	272
• Collectivités territoriales	273
- Parcs naturels régionaux	273
- Autres collectivités territoriales : conseils régionaux, départementaux, mairies.....	273
• Mutualité sociale agricole (MSA).....	275
• SAFER	276

On s'intéresse ici aux activités en lien avec l'élevage faisant partie de la mission *Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales (AAFAR)*, assurée par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et les établissements sous sa tutelle.

On distingue au sein de cette Mission quatre programmes budgétaires distincts :

- Programme 215 - Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture (MAAF)
- Programme 206 - Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation (MAAF ; les effectifs régionaux sont considérés dans la partie santé animale)
- Programme 154 - Économie et développement durable de l'agriculture et des territoires (établissements sous tutelle du MAAF : FranceAgriMer, ASP, autres)
- Programme 149 – Forêt : non pris en compte ici

- **Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt**

- **Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture (programme budgétaire 215)**

Activité considérée :

On considère ici les activités relevant du programme budgétaire 215, concernant la conduite et le pilotage des politiques de l'agriculture.

Le programme 215 « Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture » est un programme de soutien transversal à l'ensemble des programmes concourant à l'action du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, plus spécifiquement dédié au pilotage et à la mise en œuvre opérationnelle sur tout le territoire des politiques publiques portées par le ministère. Les crédits relevant du programme 215 sont pour l'essentiel des moyens en personnel et fonctionnement de l'administration centrale et des services déconcentrés en métropole et dans les territoires ultramarins. Ils concernent également ceux relatifs à l'évaluation de l'impact des politiques publiques et à l'information statistique, ainsi que certains crédits faisant l'objet d'un pilotage national, soit dans le cadre du développement de grands projets informatiques, de la formation continue, de l'action sanitaire et sociale, de l'information et de la communication institutionnelle du ministère soit encore de certains investissements immobiliers. (source : PLF 2015 Pg 215)

Dépendance : 30/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique crée cette activité	évaluation de 0 à 5	4	Pour une partie de l'activité	12
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	2	Services régionaux + national	6
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	4	Pour une partie de l'activité	12

Sources de données : Bilan social du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (2012)

Calcul de l'emploi :

Le Bilan social fournit le nombre total de salariés (et d'ETPT) concernés par les programmes 142, 143 (cf enseignement), 206 et 215.

	Prog. 142	Prog.143	Prog.206	Prog.215	Total
France métropolitaine	2 707	14 565	4 853	8 957	31 082

On compte ainsi 8 957 salariés au total dans le programme 215, soit 8 834 ETPT.

Parmi ceux-ci, on ne dispose pas d'information permettant de savoir lesquels sont en lien avec les activités d'élevage. On réalise donc un prorata sur la base des emplois sur les exploitations agricoles dédiés à l'élevage, soit 41 % du total.

	emplois	ETP*
Total Ministère	32 092	31 653
France Métropolitaine	31 082	30 657
> Programme 215	8 957	8 834
>> Part de l'élevage	3 694	3 643

On a ainsi un total de 3 685 salariés, ou 3 635 ETPT travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- **DGAL (programme budgétaire 206)**

Activité considérée :

On considère ici les activités liées au programme budgétaire 206 (Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation) à la DGAL.

La DGAL et ses services déconcentrés relevant du programme 206 ont pour principales missions de garantir la santé des consommateurs, des animaux, des végétaux et de l'environnement en s'assurant des conditions sanitaires dans lesquelles les produits animaux et végétaux sont produits et mis sur le marché ou introduits sur le territoire.

Dans l'étude, seules les activités liées aux produits animaux et aux élevages seront prises en compte (l'essentiel des activités de la DGAL).

On prend donc en compte les actions de la DGAL dans le domaine de la santé et des productions animales (élevages), de la sécurité sanitaire des aliments (industrie agroalimentaire), ainsi que de la politique d'alimentation et des services généraux.

Remarque : les effectifs relevant du programme 206 situés dans les services déconcentrés de l'Etat (DRAAF, DAAF, DD(CS)PP) ont été pris en compte dans la partie Santé Animale de cette étude. On en considère ici que les effectifs de l'administration centrale à la DGAL.

Dépendance : 26/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	4,5	activité spécifique à la présence d'abattoirs/d'élevages	13,50
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	1	contrainte territoriale attachée à celle des abattoirs et pas des élevages	3
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	3	activité proportionnelle au nombre de contrôles à réaliser	9

Entretien réalisé : DGAL, août 2014

Sources de données : DGAL

Calcul de l'emploi :

La DGAL nous a fourni les données d'emploi par service.

	Salariés*	ETP
1 1 Direction	10,00	9,55
1 2 BNEVP	14,00	12,66
1 4 MAG	6,00	6,33
1 6 MIVOS	1,00	0,71
1 7 MUS	8,00	7,42
2 2 SDPAL	25,00	21,51
2 3 SDSSA	30,00	28,72
3 2 SDASEI	19,00	18,89
3 3 SDPRAT	31,00	29,47
4 2 SDSPA	37,00	32,13
4 3 SDQPV	44,00	41,61
Total	225,00	209,00

On compte ainsi 225 salariés à la DGAL, soit 209 ETPT.

Parmi ceux-ci, on identifie les services directement en totalité en lien avec les activités d'élevage (SDSSA et SDSPA) et pas du tout en lien avec l'élevage (SDQPV uniquement végétal). Pour les autres services, on réalise un prorata sur la base des emplois spécifiquement élevage par rapport aux autres.

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

	Elevage	Salariés	ETP
1 1 Direction	prorata	6,0	5,7
1 2 BNEVP	prorata	8,5	7,5
1 4 MAG	prorata	3,6	3,8
1 6 MIVOS	prorata	0,6	0,4
1 7 MUS	prorata	4,8	4,4
2 2 SDPAL	prorata	15,1	12,8
2 3 SDSSA	totalité	30	29
3 2 SDASEI	prorata	11,5	11,2
3 3 SDPRAT	prorata	18,7	17,5
4 2 SDSPA	totalité	37	32
4 3 SDQPV	non	-	-
Total		135,8	124,1

On a ainsi un total de 136 salariés, ou 124 ETPT travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- Etablissements sous tutelle du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (programme budgétaire 154)

- FranceAgriMer

FranceAgrimer a pour missions la favorisation de la concertation au sein des filières agricoles, la veille et la production de connaissances sur les marchés, leur organisation, ainsi que la gestion des aides publiques nationales et communautaires.

Dépendance : 33/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	4,00	<i>spécifique agricole</i>	12
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	2,00	<i>régional</i>	6
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	5,00		15

Sources de données : Rapport d'activité de FranceAgriMer (2013)

Calcul de l'emploi :

Le Bilan social fournit le nombre total de salariés (et d'ETPT) au sein de l'établissement (central et services déconcentrés). On compte ainsi 1250 salariés, soit 1 230 ETPT.

	Salariés	ETP
Total FranceAgriMer	1 250	1 230
Part élevage	514	506

Parmi ceux-ci, on ne dispose pas d'information permettant de savoir lesquels sont en lien avec les activités d'élevage. On réalise donc un prorata sur la base des emplois sur les exploitations agricoles dédiés à l'élevage, soit 41 % du total.

On a ainsi un total de 514 salariés, ou 506 ETPT travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- **Agence de service et de paiement (ASP)**

L'ASP a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de politiques publiques. Elle couvre un vaste champ d'activités : agriculture, forêt ; pêche, développement local, environnement, emploi, formation professionnelle... L'ASP a la responsabilité de la mise en œuvre d'une partie des politiques de plusieurs décideurs publics : Union européenne, Etat, collectivités locales, établissements publics...

Dépendance : 33/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	3,00	Aides publiques pouvant concerner certains autres secteurs de l'économie	9
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	3,00	contrôles sur place, géré au niveau des départements	9
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	5,00	Proportionnel au nombre de bénéficiaires des aides	15

Sources de données : Rapport d'activité de l'ASP (2013)

Calcul de l'emploi :

Le rapport d'activité fournit le nombre total de salariés (et d'ETPT) au sein de l'établissement (central et services déconcentrés). On compte ainsi 1996 salariés, soit 1 854 ETPT.

	Salariés	ETP
Total ASP	1 996	1 854
Part agricole	1 079	1 002
Part élevage	444	412

Parmi ceux-ci, on distingue ceux qui sont en lien avec les activités agricoles sur la base d'un prorata de la part des fonds agricoles versés par rapport au total : 9.5 milliard d'euros sur le total de 17.6 milliards du budget d'intervention total de l'ASP sont agricoles (pêche exclue), soit 54%.

On retient donc le chiffre de 1079 emplois liés à la partie agricole de l'activité de l'ASP.

Pour distinguer la part de l'élevage, on examine la répartition des aides PAC aux agriculteurs. D'après les données du RA 2010 et le fichier ASP des aides PAC payées en 2010, les exploitations des OTEX élevage touchent 40 % du total des aides.

On a ainsi un total de 444 salariés, ou 412 ETPT travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- Autres établissements publics sous tutelle du MAAF : Agence Bio, INAO

L'agence Bio : a pour mission le développement, la promotion et la structuration de l'agriculture biologique en France.

L'INAO : est chargé de la mise en œuvre de la politique française relative aux produits sous signes officiels d'identification de l'origine et de la qualité : appellation d'origine ; IGP ; label rouge ; STG et agriculture biologique.

Remarque : outre l'ASP et FranceAgriMer, deux autres établissements interviennent sous tutelle du MAAF dans le programme budgétaire 154 : l'institut français du cheval et de l'équitation (environ 900 ETP) et l'office de développement de l'économie agricole d'Outre-mer (environ 40 ETP). Ces deux établissements ne sont pas pris en compte dans cette étude, ne rentrant pas dans son champ d'analyse (filrière équine exclue, France métropolitaine uniquement).

Dépendance : 26/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	4,00	spécifique au domaine agricole	12
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	1,00	Activité menée au niveau national	3
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	4,00	Proportionnel au nombre de dossiers	12

Sources de données : Projet de loi de finance 2015, Programme 154

Calcul de l'emploi :

Le projet de loi de finance fournit le nombre total d'ETPT au sein des établissements concernés. On en déduit le nombre de salariés sur la base du rapport salariés/ETPT constaté à l'ASP.

	Salariés*	ETP
Agence Bio	15	14
INAO	263	244
TOTAL	278	258

Parmi ceux-ci, on distingue ceux qui sont en lien avec les activités d'élevage :

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Pour l'agence bio, sur la base des emplois sur les exploitations agricoles dédiés à l'élevage, soit 41 % du total.

Pour l'INAO, dont la majeure partie de l'activité est liée aux appellations viticoles, on estime la part de l'activité liée aux produits d'élevage à 20%.

	Salariés*	ETP
Agence Bio	6	6
INAO	53	49
Part élevage	59	55
source : PLF 2015 Programme 154, p39		
* <i>taux ASP pour l'INAO</i>		

On a ainsi un total de 59 salariés, ou 55 ETPT travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- **Autres établissements publics**

- **ADEME**

Dépendance : 12/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	1,00	<i>peu spécifique, l'ADEME couvre de nombreux secteurs différents</i>	3
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	1,00	<i>national</i>	3
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	2,00	<i>non directement proportionnel à l'activité d'élevage, suit son importance relative</i>	6

Sources de données : ADEME

Calcul de l'emploi :

L'ADEME comptabilise un total d'environ 1000 salariés. On estime la part de l'activité liée à l'agriculture à 10 % (2 services sur 17, Agriculture et forêt, ainsi que bioressources).

	Salariés	ETP
Total ADEME	1 000	900
Part agricole (10%)	100	90
Part élevage	41	37

Parmi ceux-ci, on distingue ceux qui sont en lien avec les activités d'élevage sur la base des emplois sur les exploitations agricoles dédiés à l'élevage, soit 41 % du total.

On a ainsi un total de 41salariés, ou 37 ETP travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- **DIREN**

Dépendance : 9/45 -> non dépendant

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	1,00	<i>peu spécifique à l'élevage</i>	3
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	2,00	<i>régional</i>	6
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	-	<i>non proportionnel au nombre d'éleveurs</i>	0

- Agences de l'eau

Dépendance : 19.5/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	3,00	<i>Partie de l'activité spécifique à l'agriculture</i>	9
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	1,50	<i>régionale (grandes régions, 6 agences en tout)</i>	4,5
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	2,00		6

Sources de données : Agences de l'eau

Calcul de l'emploi :

Les six agences de l'eau comptabilisent un total d'environ 1800 salariés. On estime la part de l'activité liée à l'agriculture à 50 % (réduction de la pollution diffuse agricole est la première priorité des agences de l'eau).

	Salariés	ETP
Total Agences de l'eau	1 800	1 620
Part agricole (50%)	900	810
Part élevage	370	333

Parmi ceux-ci, on distingue ceux qui sont en lien avec les activités d'élevage sur la base des emplois sur les exploitations agricoles dédiés à l'élevage, soit 41 % du total.

On a ainsi un total de 370 salariés, ou 333 ETP travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- **Collectivités territoriales**

- **Parcs naturels régionaux**

Dépendance : 27/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	4,00	<i>spécifique agricole</i>	12
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	3,00		9
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	2,00	<i>non directement proportionnel, suit l'importance de l'activité sur le territoire</i>	6

Calcul de l'emploi :

On compte 51 PNR en France. On estime que chacun de ces parcs compte 1 à 2 personnes travaillant sur les thématiques agricoles.

	Salariés	ETP
Part agricole	77	69
Part élevage	31	28

Parmi ceux-ci, on distingue ceux qui sont en lien avec les activités d'élevage sur la base des emplois sur les exploitations agricoles dédiés à l'élevage, soit 41 % du total.

On a ainsi un total de 31 salariés, ou 28 ETP travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- **Autres collectivités territoriales : conseils régionaux, départementaux, mairies...**

Dépendance : 27/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique crée cette activité	évaluation de 0 à 5	3,00	Services spécifiques agricoles	9
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	3,00	régional, départemental ou local	9
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	3,00	Proportionnel à l'importance de l'activité sur le territoire	9

Calcul de l'emploi :

On ne dispose pas du détail des effectifs de la fonction publique territoriale affectés aux services agricoles.

On estime qu'il y a environ une dizaine de personnes par région, 3 personnes par département. Le nombre total de salariés dans les mairies est évalué à environ 250.

	Salariés	ETP
Régions	220	198
Départements	270	243
mairies	250	225
Total	740	666

Parmi ceux-ci, on distingue ceux qui sont en lien avec les activités d'élevage sur la base des emplois sur les exploitations agricoles dédiés à l'élevage, soit 41 % du total.

Part agricole	Salariés	ETP
Régions	90	81
Départements	111	100
mairies	103	92
Total	303	273

On a ainsi un total de 303 salariés, ou 273 ETP travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- **Mutualité sociale agricole (MSA)**

La MSA est un régime de protection sociale qui couvre l'ensemble de la population agricole (exploitants, salariés des exploitations) ainsi qu'une partie du monde agroalimentaire (salariés d'entreprises, de coopératives, d'organismes professionnels agricoles).

En dehors de l'activité habituelle d'un organisme de sécurité sociale (appel de cotisations et paiement de prestations), la MSA intervient également dans le domaine des accidents du travail et de la prévention.

Les emplois liés à la protection sociale ne sont pas liés à l'activité professionnelle mais font partie des charges salariales ; ils sont considérés comme des emplois induits par l'élevage et sont donc, comme tels, hors champs.

On ne prend en compte ici que les emplois liés à l'activité spécifique de prévention des risques sur les élevages et dans les industries associées.

Dépendance : 21/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	1	Activité de sécurité sociale (toute activité) + prévention des risques (plus spécifique)	3
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	2	Caisses régionales	6
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	4	Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires	12

Sources de données : Rapport d'activité de la MSA, 2013

Calcul de l'emploi :

La rapport d'activité de la MSA fournit le nombre total de salariés : 17 888. On en déduit le nombre d'ETP sur la base du rapport salariés/ETPT constaté dans INSEE-ESANE code de nomenclature M (activités spécialisées scientifiques et techniques).

	Salariés	ETP*
total	17 888	15 205

* taux nomenclature M Esane, 85%

On ne connaît pas la part de l'activité de la MSA qui est relative à la protection des risques ; à défaut d'information précise, on l'estime à 5 % du total.

Parmi ces 5 %, on distingue les emplois en lien avec l'élevage sur la base de la part des emplois sur les exploitations liés à ces activités, soit 41 %.

Salariés	ETP
368	313

On a ainsi un total de 368 salariés, ou 313 ETP travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- SAFER

Dépendance : 33/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	4,00	Spécificité agricole (protection des terres agricoles)	12
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	3,00	une cinquantaine de SAFER en France, réparties sur le territoire ; nécessité de proximité des sites	9
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	4,00	Proportionnel au nombre de transactions de terres	12

Sources de données : SAFER

Calcul de l'emploi :

Le nombre total de salariés de la SAFER en 2010 était de 979. On en déduit le nombre d'ETP sur la base du rapport salariés/ETPT constaté dans INSEE-ESANE code de nomenclature M (activités spécialisées scientifiques et techniques).

	Salariés	ETP*
Total SAFER	979	832

Parmi ceux-ci, on distingue ceux qui sont en lien avec l'élevage sur la base des surfaces consacrées à l'élevage en France.

Les données de superficies par culture du recensement agricole 2010 sont retraitées pour identifier les surfaces concernées par les activités d'élevage. On prend ainsi en compte la totalité des surfaces fourragères (prairies, STH, plantes sarclées fourragères, maïs fourrage et ensilage), et des protéagineux. Les cultures en partie destinées à l'alimentation sont comptabilisées au prorata de leur utilisation : 27% des céréales (alimentation animale + autoconsommation), 10 % des pommes de terre. Les cultures dont les coproduits sont destinés à l'alimentation animale sont comptabilisées au prorata de la valeur économique des coproduits (une fois les autres utilisations exclues, notamment l'export) : on comptabilise donc 13 % des surfaces en colza, 9 % en tournesol et 41 % en soja.

Au total, 58 % de la SAU française est en lien avec l'élevage.

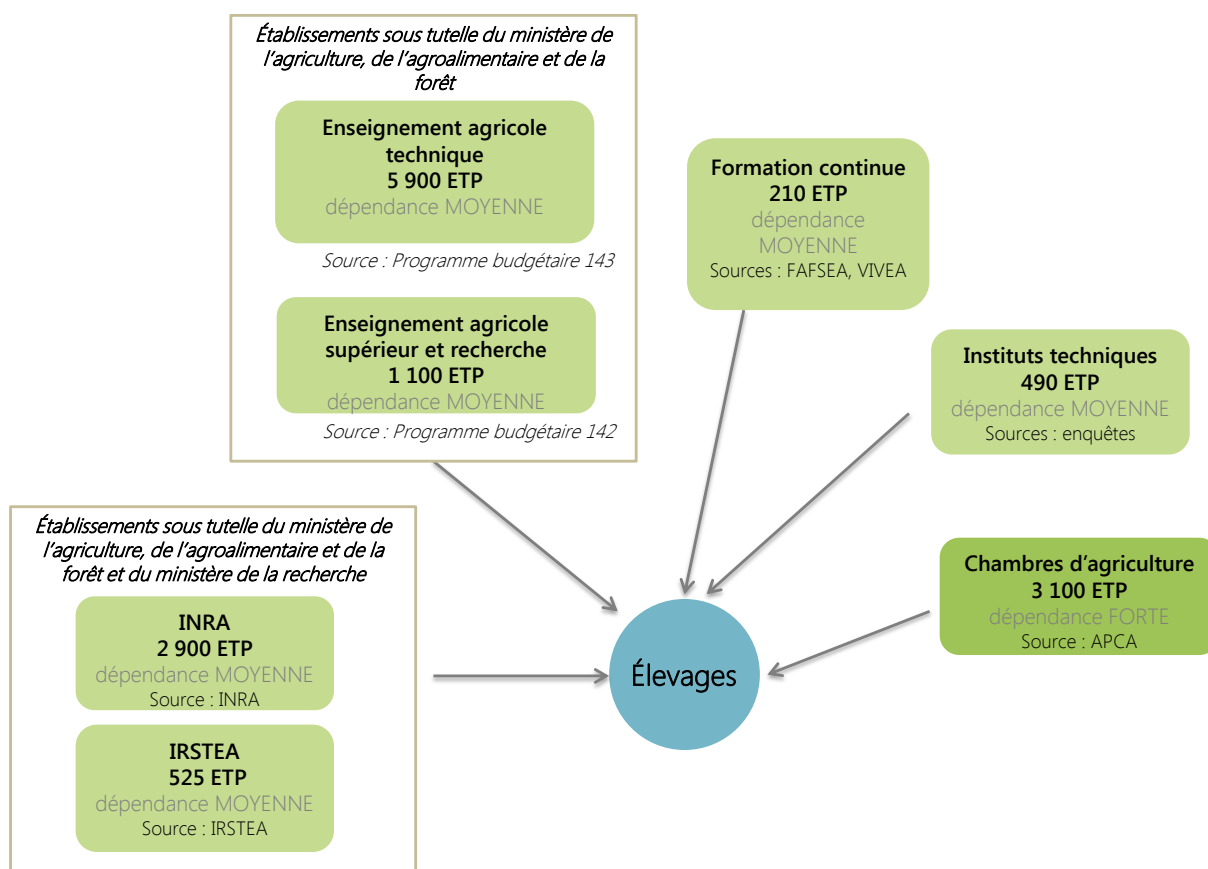
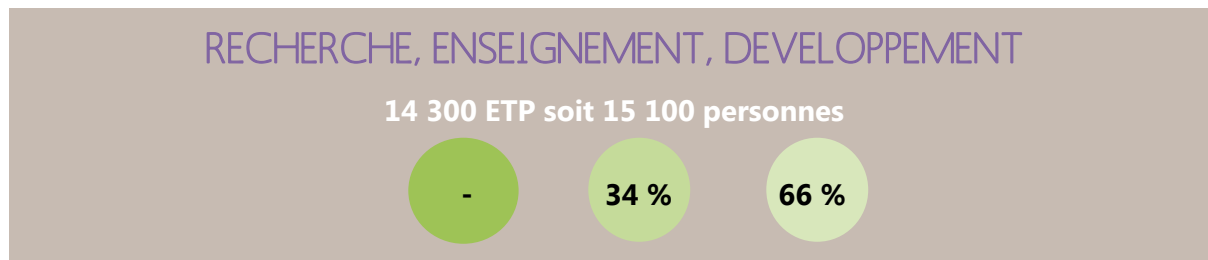
Salariés	ETP*
570	484

On a ainsi un total de 570 salariés, ou 484 ETP travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

Annexe 19 : Calcul de l'emploi pour le secteur de la recherche, de l'enseignement et du développement



GROUPE DE RELECTURE : PHILIPPE LESCOAT (AGROPARISTECH), CELIA KARSENTI (CNIEL), PIERRE DUPRAZ (INRA), AGATHE LANG

Sommaire

• Enseignement agricole.....	280
- Enseignement agricole technique (programme 143)	280
- Enseignement agricole supérieur et recherches agricoles.....	281
- Formation continue	282
• Recherche agronomique et agricole.....	283
- INRA.....	283
- IRSTEA	284
• Instituts techniques.....	285
• Chambres d'agriculture.....	287

- **Enseignement agricole**

- **Enseignement agricole technique (programme 143)**

L'enseignement agricole technique relève du programme budgétaire 143, géré par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Il comprend les établissements d'enseignement technique, publics comme privés : lycées agricoles, CAP, BEP, BTS et licences professionnelles.

On prend en compte ici les secondes générales en lycée agricole.

Attention : ces chiffres ne comprennent pas l'enseignement agricole privé hors contrat, dont les effectifs ne sont pas recensés par le ministère de l'agriculture ; les MFR ne sont pas non plus comptabilisées.

Dépendance : 21/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	2,00	Enseignement sur des thèmes spécifiques	6
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	2,00	établissement liés à l'agriculture régionale	6
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	3,00	oui mais avec un décalage dans le temps	9

Sources de données : Bilan social du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (2012)

Calcul de l'emploi :

Le Bilan social fournit le nombre total de salariés (et d'ETPT) concernés par les programmes 142, 143 (cf enseignement), 206 et 215.

	Prog. 142	Prog.143	Prog.206	Prog.215	Total
France métropolitaine	2 707	14 565	4 853	8 957	31 082

On compte ainsi 14 565 salariés au total dans le programme 143, soit 14 366 ETPT.

Parmi ceux-ci, on ne dispose pas d'information permettant de savoir lesquels sont en lien avec les activités d'élevage. On réalise donc un prorata sur la base des emplois sur les exploitations agricoles dédiés à l'élevage, soit 41 % du total.

	Salariés	ETP*
143 part élevage	5 993	5 911

On a ainsi un total de 5 993 salariés, ou 5 911 ETPT travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

Ce prorata peut comporter un biais lié au fait que l'enseignement agricole porte sur les activités de transformation pour certaines filières (notamment le lait avec les ENIL) tandis que d'autres n'ont pas cette spécificité (porc par exemple).

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- Enseignement agricole supérieur et recherches agricoles

Activité considérée :

L'enseignement agricole supérieur relève du programme budgétaire 142, géré par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Il comprend les établissements d'enseignement supérieur, publics comme privés, notamment les écoles d'ingénieurs, ainsi que les activités de recherche qui leur sont associées. Il comprend également les écoles vétérinaires.

Dépendance : 15/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créée cette activité	évaluation de 0 à 5	3,00	Enseignement supérieur est une activité générale ; dispensé sur des thèmes spécifiques pour des métiers spécifiques	9
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	1,00	national	3
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	1,00	très peu proportionnel au nombre d'éleveurs	3

Sources de données : Bilan social du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (2012)

Calcul de l'emploi :

Le Bilan social fournit le nombre total de salariés (et d'ETPT) concernés par les programmes 142, 143 (cf enseignement), 206 et 215.

	Prog. 142	Prog.143	Prog.206	Prog.215	Total
France métropolitaine	2 707	14 565	4 853	8 957	31 082

On compte ainsi 2 707 salariés au total dans le programme 142, soit 2 670 ETPT.

Parmi ceux-ci, on ne dispose pas d'information permettant de savoir lesquels sont en lien avec les activités d'élevage. On réalise donc un prorata sur la base des emplois sur les exploitations agricoles dédiés à l'élevage, soit 41 % du total.

	Salariés	ETP*
142 part élevage	1 116	1 101

On a ainsi un total de 1 116 salariés, ou 1 100 ETPT travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- Formation continue

Activité considérée :

La formation continue des agriculteurs, financée via le fond VIVEA, est majoritairement assurée par des organismes qui ont été pris en compte par ailleurs dans l'étude : chambres d'agriculture, OP, organismes de développement, syndicats...

On prend donc ici en compte les emplois dans l'organisme paritaire collecteur (FAFSEA) ainsi que dans le principal gestionnaire des fonds (VIVEA).

Dépendance : 24/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	2,00	<i>Enseignement est une activité générale ; dispensé sur des thèmes spécifiques pour des métiers spécifiques</i>	6
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	2,00	<i>régional</i>	6
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	4,00		12

Calcul de l'emploi :

	Salariés	ETP*
VIVEA	75	68
FAFSEA	500	450
TOTAL	575	518

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- Recherche agronomique et agricole

- INRA

Dépendance : 18/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	3,00	Activité de recherche publique en partie spécifique à l'agriculture (lié aux sujets d'intérêt général)	9
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	1,00	localisation non liée à l'élevage de la région	3
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	2,00	activité non directement proportionnelle ; subventions en baisse en cas de baisse importante de l'activité	6

Sources de données : Rapport d'activité de l'INRA (2013)

Calcul de l'emploi :

Le rapport d'activité fournit le nombre total de salariés (et d'ETPT) titulaires, ainsi que le nombre d'étudiants en thèse (comptabilisés chacun comme un ETP).

	Salariés	ETP
Titulaires INRA	8 356	8 091
Thésards INRA	497	497

Parmi ceux-ci, on identifie les départements en lien avec l'élevage, partiellement ou complètement. Pour les départements partiellement en lien avec l'élevage, le nombre de salariés travaillant sur ces thèmes ont été évalués à dire d'expert (Jean-Louis Peyraud).

	Salariés	ETP*
Départements 100% élevage	2 070	2 004
Santé animale	650	629
Génétique animale	500	484
Physiologie animale et systèmes d'élevages	920	891
Départements partiellement élevage	330	320
Ecologie des forêts milieux aquatiques et prairies	150	145
SAD	100	97
Environnement et agronomie	40	39
Economie	40	39
Départements alimentation	400	387
Alimentation humaine	200	194
CEPIA	200	194
Thésards	200	200
Total INRA élevage	3 000	2 911

On a ainsi un total de 3000 salariés, ou 2 911 ETP travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

Remarque : cette répartition implique qu'il y ait plus d'emplois liés aux filières ovines et caprines qu'au porc à l'INRA, ce qui est probablement un biais. Cependant, à défaut d'autres informations plus précises, c'est cette répartition sur les UTA qui est retenue.

- IRSTEA

Dépendance : cf INRA

Sources de données : Chiffres clefs IRSTEA (2013)

Calcul de l'emploi :

L'IRSTEA compte 1 600 salariés au total. Ce chiffre est converti en ETP sur la base du rapport effectif/ETP constaté à l'INRA.

	Salariés	ETP
Total IRSTEA	1 600	1 549

Parmi ceux-ci, on distingue ceux qui sont en lien avec les activités d'élevage sur la base du prorata constaté sur le total des emplois à l'INRA, soit 30 %.

	Salariés	ETP
Total IRSTEA partie élevage	487	471

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

- Instituts techniques

Dépendance : 27/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	4,00	Activité spécifique	12
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	1,00	National	3
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	4,00	Non directement proportionnel ; dépendant des financements, notamment CASDAR, qui sont liés aux cotisations professionnelles	12

Sources de données : Enquêtes auprès des instituts techniques concernés

Calcul de l'emploi :

Les instituts techniques ont fourni le nombre de salariés total ; les ETP sont déduits au taux moyen de 90 %. On a un total de 1031 salariés pour 928 ETP.

	Salariés	ETP*
IDELE	250	225
ITAVI	38	34
IFIP	97	87
ARVALIS	509	458
CETIOM	137	123
ITAB	24	22
Total	1 055	949

Les instituts animaux sont, par définition, 100 % dédiés à l'élevage. Pour Arvalis et le CETIOM, on prend en compte la part liée à l'élevage sur la base des surfaces de cultures destinées à l'alimentation animale en France (cf fiche culture).

CETIOM			
	Surface totale	part liée à l'élevage	Surface liée à l'élevage
Colza	1 463 869	13%	192 334
Tournesol	691 870	9%	65 439
Soja	49 677	41%	20 120
Autres oléa	27 264	13%	3 582
Protéagineu	396 605	100%	396 605
Plantes à fit	63 380	0%	-
Oléagineux	528	0%	-
total	2 693 193	25%	678 081

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

ARVALIS			
	Surface totale	part liée à l'élevage	Surface liée à l'élevage
Céréales	9 228 402	12%	1 107 408
Maïs fourrage et ensilage	1 387 081	100%	1 387 081
Pommes de terre et tubercu	161 139	10%	16 114
total	10 776 622	23%	2 510 603

On comptabilise donc 25% des emplois du CETIOM, 23% d'Arvalis comme étant liés à l'élevage. Pour l'ITAB, on se base sur les UTA dédiés aux élevages sur les exploitations, soit 41%.

	Part	Salariés	ETP*
IDELE	100%	250	225
ITAVI	100%	38	34
IFIP	100%	97	87
ARVALIS	23%	119	107
CETIOM	25%	34	31
ITAB	41%	10	9
Total		548	493

On a ainsi un total de 548 salariés liés à l'élevage dans les instituts techniques.

Répartition par filière : sur la base des activités des instituts spécialisés élevage :

IFIP : 100 % porc

ITAVI : 90 % volaille chair, 10 % volaille œuf

IDELE : 35% bovin viande, 40 % bovin lait, 15 % ovin viande, 2.5 % ovin lait, 2.5% caprins, 5 % veaux de boucherie.

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapins	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
Emplois	88	-	100	97	34	4	38	6	6	13
%	23%	0%	26%	25%	9%	1%	10%	2%	2%	3%

- Chambres d'agriculture

Dépendance : 30/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	3,00	Part équivalente aux chambres commerce/industrie, part spécifique	9
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	3,00	départemental	9
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	4,00		12

Sources de données : APCA

Calcul de l'emploi :

L'APCA compte un total de 7 555 ETP dans son réseau. Ce chiffre est converti en ETP sur la base du taux de la nomenclature M dans ESANE.

	Salariés*	ETP
total	8 888	7 555
* taux nomenclature M Esane, 85%		

Parmi ceux-ci, on distingue ceux qui sont en lien avec l'élevage sur la base des UTA sur les exploitations consacrées à ces activités, soit 41%.

Emploi lié à l'élevage	Salariés	ETP
	3 657	3 109

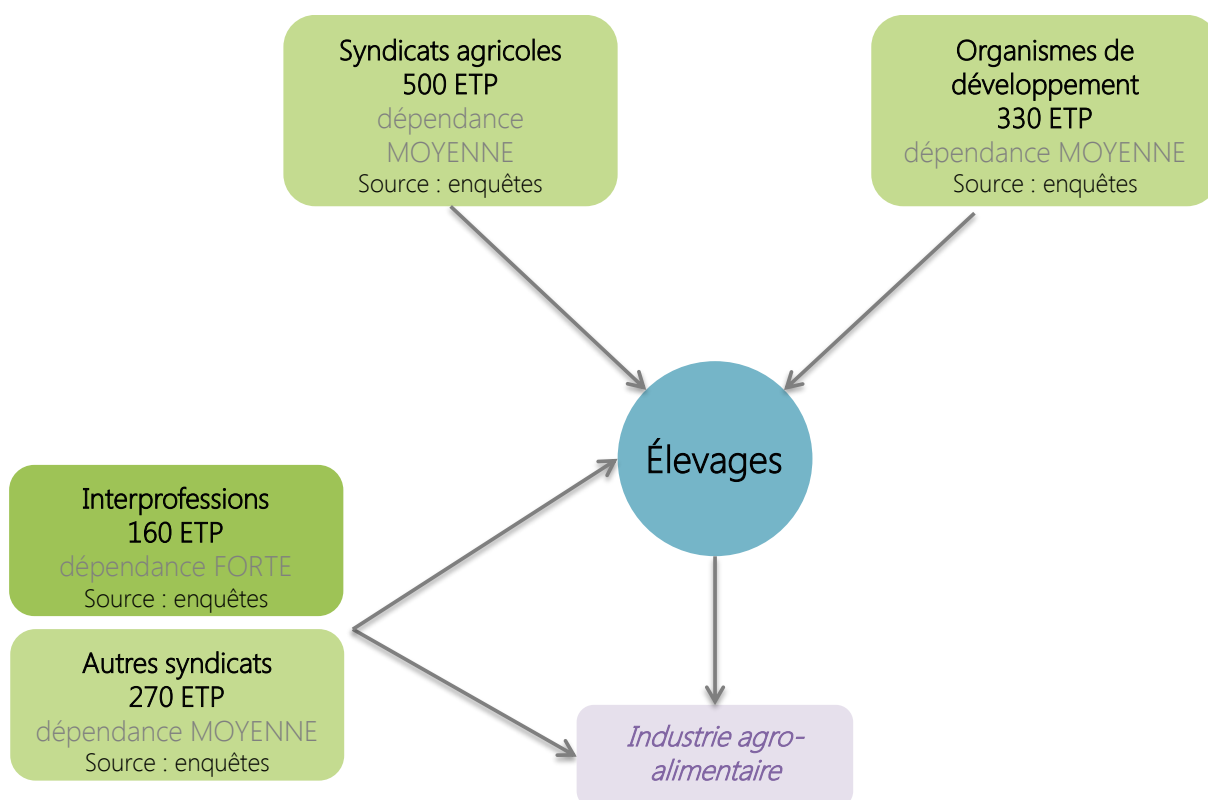
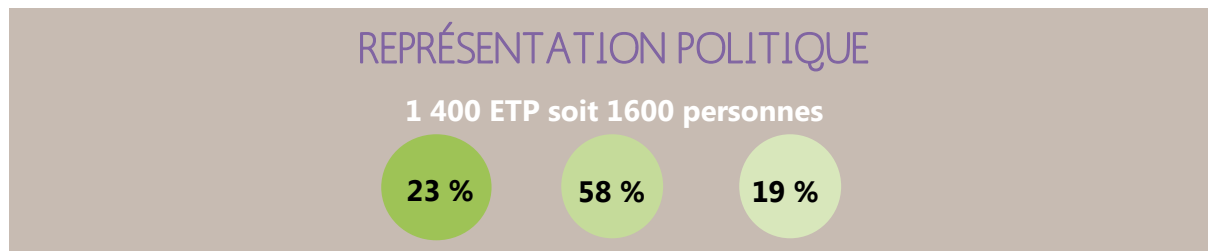
On a ainsi un total de 3657 salariés, ou 3 109 ETP travaillant en lien avec l'élevage.

Répartition par filière : sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

Remarque : les chambres d'agriculture sont, pour la partie conseil de leur activité, historiquement peu présentes sur les filières monogastriques.

Annexe 20 : Calcul de l'emploi pour le secteur de la représentation politique



GROUPE DE RELECTURE : PHILIPPE LESCOAT (AGROPARISTECH), CELIA KARSENTI (CNIEL), PIERRE DUPRAZ (INRA), AGATHE LANG

Sommaire

- Syndicats agricoles.....289
- Interprofessions.....291
- Autres syndicats et structures représentatives292
- Organismes de développement agricole et rural.....294

- Syndicats agricoles

Dépendance : 27/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	2,00	Peu spécifique ; la plupart des activités professionnelles sont rattachées à des syndicats	6
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	3,00	départemental	9
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	4,00	proportionnel au nombre de cotisants	12

Sources de données : Dire d'expert, FNSEA

Calcul de l'emploi :

Pour les syndicats généraux (MODEF, Confédération paysanne, coordination rurale), on estime le nombre de salariés à dire d'expert.

La direction de la FNSEA a fourni une estimation du nombre total de salariés dans son réseau (110 au siège, 1300 en départements et 45 en régions), ainsi que pour les JA (200 en départements, 50 au siège).

Syndicat généraux	Effectif	ETP
FNSEA (siège+FRSEA+FDSEA)	1455	1 310
Coordination rurale	10	9
Confédération paysanne	20	18
JA	250	225
MODEF	5	5
Total	1 740	1 566

Parmi ceux-ci, on distingue ceux qui sont en lien avec l'élevage sur la base des Uta agricoles liés à l'élevage (41% du total).

Syndicat généraux	part élevage	Effectif	ETP
FNSEA (siège+FRSEA+FDSEA)	41%	599	540
Coordination rurale	41%	4	4
Confédération paysanne	41%	8	7
JA	41%	103	93
MODEF	41%	2	2
Total		717	645

Pour les syndicats spécialisés, le nombre de salariés est estimé à dire d'expert.

Syndicats spécialisés	Effectif	ETP
FNB	5	5
FNO	2	2
FNPL	7	6
FNP	1	1
FNEC	1	1
brebis (3 org. régionales)	6	5
TOTAL	22	20

Remarque : le syndicat spécialisé pour la filière avicole (CFA) a été pris en compte dans la partie interprofessions.

On a ainsi au total 137 salariés pour 124 ETP dédiés à l'élevage dans les syndicats agricoles.

	Effectif	ETP
TOTAL syndicat élevage	137	124

Répartition par filière :

Pour les syndicats généraux, sur la base des UTA dédiés à l'élevage sur les exploitations agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

Pour les syndicats spécialisés, sur la base de leur activité.

Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
4	-	6	1	-	0	2	5	1	0
20%	0%	31%	4%	0%	2%	9%	27%	4%	2%

- Interprofessions

Dépendance : 24/45 -> MOYENNE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	4,00	<i>Spécifique au secteur agricole</i>	12
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	1,00	<i>national</i>	3
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	3,00	<i>proportionnel au nombre de cotisants(pas uniquement éleveurs)</i>	9

Sources de données : Interprofessions

Calcul de l'emploi :

	Effectif	ETP
CNIEL (+ CRIEL)	107	96,3
Interbev	42	37,8
INAPORC	8	7,2
interpros + fédérations volailles	20	18
ANICAP	2	1,8
TOTAL	179	161,1

Répartition par filière : sur la base de leur activité.

Bovin viande	Bovin lait (via)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
29	-	107	8	16	4	8	-	2	4
16%	0%	60%	4%	9%	2%	5%	0%	1%	2%

- **Autres syndicats et structures représentatives**

Dépendance : 15/45 -> FAIBLE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	1,00	<i>non spécifique au secteur agricole</i>	3
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	1,00	<i>national</i>	3
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	3,00	<i>proportionnel au nombre de cotisants (pas uniquement éleveur)</i>	9

Sources de données : Enquêtes directes, dire d'expert

Calcul de l'emploi :

La liste des syndicats et structures représentatives concernées a été établie sur la base des informations récoltées tout au long de l'étude ; elle n'est pas exhaustive.

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Structure	Effectif	ETP
SNIA	7	6,3
Normabev	17	15,3
FIA	4	3,6
SIFCO	1	0,9
FNIL	5	4,5
FIL France	2	1,8
FNCL	13	7
ATLA	10	9
IPLC+Syndilait	3	2,7
Syndifrais	3	2,7
Actalia	110	99
BTPL	15	13,5
Coop de France Pôle animal	50	45
SYSAAF	10	9
SNIV-SNCP	8	7,2
FNICGV	5	4,5
AFCA CIAL	3	2,7
SYNPA	1	0,9
FFCB	5	4,5
FICT	10	9
FMBV	2	1,8
CFBCT	8	7,2
FCEL	5	4,5
SNA	2	1,8
Tecaliman	9	8,1
TOTAL	308	272,5

Répartition par filière : La répartition par filière se fait sur la base des UTA agricoles pour les syndicats non spécialisés et sur la base des filières concernées pour les syndicats spécialisés.

Bovin viande	Bovin lait (via)	Bovin lait (la)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veaux
44	-	177	29	22	3	10	2	19	4
14%	0%	57%	9%	7%	1%	3%	1%	6%	1%

- Organismes de développement agricole et rural

Dépendance : 33/45 -> FORTE

Composante	Critère	Mesure	Commentaire	Dépendance
Spécificité de l'activité = n'importe quelle activité économique créé cette activité	évaluation de 0 à 5	4,00	<i>spécifique au secteur agricole</i>	12
Contraintes territoriales	évaluation de 0 à 5	3,00	<i>variable, souvent départemental</i>	9
Activité proportionnelle au nombre de bénéficiaires/usagers	évaluation de 0 à 5	4,00	<i>proportionnel au nombre de cotisants</i>	12

Sources de données : Enquêtes directes, dire d'expert

Calcul de l'emploi :

La liste des organismes concernés a été établie sur la base des informations récoltées tout au long de l'étude ; elle n'est pas exhaustive.

Structure	Effectif	ETP
ODG	100	90
Syndicats produits	17	15,3
CIVAM	250	175
RAD	75	52,5
CETA	250	175
TRAME	30	27
FNAB	250	225
ANEFA	6	5,4
APECITA	48	43,2
TOTAL	1026	808,4

On a au total environ 100 emplois dans ces structures.

Parmi ceux-ci, on distingue ceux qui sont en lien avec l'élevage sur la base des Uta agricoles liés à l'élevage (41% du total).

Part de l'élevage	Effectif	ETP
41%	421	331

Répartition par filière : La répartition par filière se fait sur la base des UTA agricoles

	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair et lapin	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau
UTA Elevage	104000	0	115000	14000	33900	4100	21000	7000	9000	1700
%	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%

Annexe 21 : Liste des groupes de relecture

Groupe	Pilote	Membre du comité de pilotage	Expert	Date
Aval Lait	Yves Trégaro	Célia Karsenti (CNIEL)	Gérard Calbrix (ATLA)	07/01/2015
Aval Viande	Pierre-Michel Rosner	Boris Dufлот (IFIP)	Christophe Lapasin (CELENE)	11/02/2015
Aval Œufs, Volaille et produits transformés	Pierre-Michel Rosner	Pascale Magdelaine (ITAVI)	Véronique Elgosi (FIA), Isabelle Guilloteau (CNADEV)	13/02/2015
Génétique, performances et santé animale	Yves Trégaro	Philippe Chotteau (IDELE)	Laurent Journaux (IDELE), David Ngwa Mbot (FNGDS)	18/02/2015
Alimentation animale	Yves Trégaro	Rachel Rivière (INAPORC)	Stéphane Radet (SNIA)	12/03/2015
Logistique	Pierre Dupraz	Boris Dufлот (IFIP)	Laurent Morin (Nutrinoë)	26/03/2015
Administrations, recherche, enseignement	Pierre Dupraz	Célia Karsenti (CNIEL)	Philippe Lescoat	19/05/2014
Biens et services divers	Yves Trégaro	Agnès Timoner (Interbev)	<i>partie bâtiment : Stéphane Mille (IDELE)</i>	dématérialisée
Distribution	Pierre Dupraz	Pascale Magdelaine		dématérialisée
Fournisseurs de l'industrie	Yves Trégaro			dématérialisée

Annexe 22 : Dépendances par acteurs

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	Importance relative de l'élevage	Capacités d'adaptation	Contraintes territoriales	Score total	Niveau de dépendance	type de dépendance
Industrie aval	aval lait	Transformation laitière	Coopératives	15	14	12	41	FORTE	marchand
Industrie aval	aval lait	Transformation laitière	Industriels privés	15	14	12	41	FORTE	marchand
Amont	Biens et services divers		Pareurs	15	13	12	40	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Ovins viande	15	15	9	39	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Ovins lait	15	15	9	39	FORTE	marchand
Industrie aval	aval lait	Organisation de producteurs	OP lait	15	15	9	39	FORTE	marchand
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	Foie gras	15	15	9	39	FORTE	marchand
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Organisations de producteurs	OP ruminants et porc	15	15	9	39	FORTE	marchand
Industrie aval	Aval volaille	Industrie de l'œuf	Centres d'emballage	15	15	9	39	FORTE	marchand
Industrie aval	Aval volaille	Organisation de producteurs	OP volailles œuf	15	15	9	39	FORTE	marchand
Industrie aval	Aval volaille	Organisations de producteurs	OP volailles chair	15	15	9	39	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Bovin Croissance	15	14	9	38	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Contrôle laitier	15	14	9	38	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Stations de contrôle porc	15	14	9	38	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Insémination artificielle lapins	15	14	9	38	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Firmes d'insémination dindes/pintades	15	14	9	38	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Entreprises de mise en place ruminants	15	14	9	38	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Multiplification	Entreprises d'accoupage volaille	15	14	9	38	FORTE	marchand
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Marchés aux bestiaux	15	14	9	38	FORTE	marchand
Industrie aval	Aval volaille	Abattage et découpe	Industrie de la volaille	15	14	9	38	FORTE	marchand
Amont	Alimentation animale	Fabricants d'aliment composé	Fabricants d'aliment composé coop	15	13	9	37	FORTE	marchand
Amont	Alimentation animale	Fabricants d'aliment composé	Fabricants d'aliment composé privé	15	13	9	37	FORTE	marchand
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	OVS	15	13	9	37	FORTE	marchand
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Marchands de bestiaux	15	13	9	37	FORTE	marchand
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Intégrateurs veaux boucherie	15	13	9	37	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Sociétés d'insémination porcine/mixte	15	12	9	36	FORTE	marchand
Amont	Santé animale	DGAL	contrôles en élevage	12	15	9	36	FORTE	non marchand
Industrie aval	génétiques et performances	Laboratoires d'analyse	Labos lait	15	11	9	35	FORTE	marchand
Industrie aval	Logistique	Transport	Produits animaux bruts	15	14	6	35	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Sélection	Organismes de sélection ruminants	15	15	3	33	FORTE	marchand
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Abattage et découpe	Prestataires de découpe	15	12	6	33	FORTE	marchand
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Abattage et découpe	Industriels privés	15	12	6	33	FORTE	marchand
Industrie aval	Aval volaille	Industrie de l'œuf	Industrie ovoproduits	15	12	6	33	FORTE	marchand
Industrie aval	Co produits viande	Transformation et valorisation	Transformation et valorisation	15	12	6	33	FORTE	marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Carrossiers pour bétailières	15	12	6	33	FORTE	marchand
Services non marchands	Administration	Etat	FranceAgrimer (154)	12	15	6	33	FORTE	non marchand
Services non marchands	Administration	Etat	ASP (154)	9	15	9	33	FORTE	non marchand
Services non marchands	Administration	SAFER	SAFER	12	12	9	33	FORTE	non marchand
Services non marchands	Représentations politique	Développement	Organismes de développement	12	12	9	33	FORTE	non marchand
Industrie aval	aval lait	Commerce de gros	Œufs, lait	13	11	9	33	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Système d'information - ARSOE	15	9	9	33	FORTE	marchand
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Commerce de fourrage	15	11	6	32	FORTE	marchand
Amont	Biens et services divers	Prestation de service	Etudes méthaniseurs	15	8	9	32	FORTE	marchand
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Bâtiment	Bureaux d'étude et conception bâtiments	15	8	9	32	FORTE	marchand
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier d'animaux vivants	15	11	6	32	FORTE	marchand
Amont	Alimentation animale	Complémentation	Firmes services et pré-mix	15	11	6	31	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Sélection	Tri de la semence	15	13	3	31	FORTE	marchand
Industrie aval	Co produits viande	Equarissage	Equarissage des co-produits d'abattoir	15	10	6	31	FORTE	marchand
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Commerce de gros de cuirs et de peaux	15	10	6	31	FORTE	marchand
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Travaux d'élevage	Service de remplacement	8	10	12	30	FORTE	marchand
Amont	génétiques et performances	Sélection	Entreprises de sélection ruminants	15	12	3	30	MOYENNE	marchand
Amont	Santé animale	DGAL	Contrôles en abattoirs	9	15	6	30	MOYENNE	non marchand
Industrie aval	Co produits viande	Equarissage	Equarissage des animaux trouvés morts	15	9	6	30	MOYENNE	marchand
Services non marchands	Administration	Etat	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture (215)	12	12	6	30	MOYENNE	non marchand
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Chambres consulaires	Chambres d'agriculture	9	12	9	30	MOYENNE	non marchand
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Producteurs de fourrage	9	12	9	30	MOYENNE	marchand
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Fabricants de biodiesel	10	10	9	29	FAIBLE	marchand
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Travaux d'élevage	Travaux à façon d'élevage	8	9	12	29	FAIBLE	marchand
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Matériel	Distribution du matériel d'élevage	7	9	12	28	FAIBLE	marchand
Amont	génétiques et performances	Sélection	Organismes de sélection	15	10	3	28	MOYENNE	marchand
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Matériel	Matériel spécifiques (capteurs)	15	10	3	28	MOYENNE	marchand
Distribution	Distribution	Commerce de détail	Crémeries	15	10	3	28	MOYENNE	marchand

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	Importance relative de l'élevage	Capacités d'adaptation	Contraintes territoriales	Score total	Niveau de dépendance	type de dépendance
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Gélatiniers	15	10	3	28	MOYENNE	marchand
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport d'aliment composé	14	8	6	28	MOYENNE	marchand
Amont	Santé animale	Soin aux animaux	Cabinets vétérinaires (libéral)	7	8	12	27	FAIBLE	marchand
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Mise aux norme de produits "accidentels"	15	6	6	27	MOYENNE	marchand
Amont	Biens et services divers	Etudes	Conseil indépendant	10	8	9	27	FAIBLE	marchand
Amont	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Camions aliment bétail	15	9	3	27	MOYENNE	marchand
Amont	Matériel, bâtiment et	Bâtiment	Services liés à	11	7	9	27	FAIBLE	marchand
Distribution	Distribution	Commerce de détail	Bouchers et bouchers - charcutiers	15	9	3	27	MOYENNE	marchand
Services non marchands	Administration	Collectivités territoriales	PNR	12	6	9	27	FAIBLE	non marchand
Services non marchands	Administration	Collectivités territoriales	Conseils régionaux, départementaux, mairies	9	9	9	27	FAIBLE	non marchand
Services non marchands	Administration	Etat	Autres administrations spécialisées (154)	12	12	3	27	MOYENNE	non marchand
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Instituts techniques	Instituts techniques	12	12	3	27	MOYENNE	non marchand
Services non marchands	Représentations politique	Syndicats	Syndicats	6	12	9	27	FAIBLE	non marchand
Industrie aval	aval produits transfos	Transformation	Charcuterie	14	10	3	27	MOYENNE	marchand
Industrie aval	Aval volaille	Commerce de gros	Commerce de gros	13	8	6	27	MOYENNE	marchand
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du petfood	11	9	6	26	MOYENNE	marchand
Amont	génétiques et performances	Sélection	Laboratoires d'analyse génétique	12	8	6	26	FAIBLE	marchand
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce de gros	Commerce de gros	15	8	3	26	MOYENNE	marchand
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Tanneurs	15	11	-	26	MOYENNE	marchand
Services non marchands	Administration	Etat	DGAL (206 central)	14	9	3	26	MOYENNE	non marchand
Distribution	Distribution	Grande distribution	Rayons spécialisés	15	7	3	25	MOYENNE	marchand
Amont	Matériel, bâtiment et agrofour	Bâtiment	Construction de bâtiments	6	7	12	25	FAIBLE	marchand
Amont	Biens et services divers	Gestion	Comptabilité et gestion	7	6	12	25	FAIBLE	marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Machines et équipement viande/lait	12	10	3	25	MOYENNE	marchand
Industrie aval	Logistique	Stockage	Stockage frigorifique	11	8	6	25	FAIBLE	marchand
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier d'aliment et fourrages	13	5	6	24	FAIBLE	marchand
Amont	Matériel, bâtiment et agrofour	Agrofourniture	Biocides	15	6	3	24	MOYENNE	marchand
Industrie aval	Logistique	Administration	Services des douanes	9	15	-	24	MOYENNE	non marchand
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Formation continue	6	12	6	24	FAIBLE	non marchand
Services non marchands	Représentations politique	Interprofessions	Interprofessions	12	9	3	24	MOYENNE	non marchand
Amont	Biens et services divers	Etudes	Presse agricole	9	8	6	23	FAIBLE	marchand
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Séchage de luzerne	13	7	3	23	FAIBLE	marchand
Amont	Matériel, bâtiment et agrofour	Agrofourniture	Firmes semences (prairies, maïs ensilage)	10	6	6	22	FAIBLE	marchand
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Manutentionnaires	8	8	6	22	FAIBLE	marchand
Amont	génétiques et performances	Autres	Fabricants de boucles	13	9	-	22	MOYENNE	marchand
Amont	Alimentation animale	Complémentation	Fabricants d'additifs	10	8	3	21	FAIBLE	marchand
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Biotechnologies pour la reproduction	15	6	-	21	MOYENNE	marchand
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	ANSES	15	3	3	21	FAIBLE	non marchand
Services non marchands	Administration	Sécurité sociale	MSA	3	12	6	21	FAIBLE	non marchand
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Enseignement supérieur et recherche agricole (142)	6	9	6	21	FAIBLE	non marchand
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Triturateurs	5	10	6	21	FAIBLE	marchand
Amont	Matériel, bâtiment et agrofour	Matériel	Fabrication de matériel d'élevage	7	10	3	20	FAIBLE	marchand
Amont	Santé animale	Distribution médicaments	grossistes répartiteurs	9	5	6	20	FAIBLE	marchand
Amont	Biens et services divers	Gestion	Certification	6	8	6	20	FAIBLE	marchand
Services non marchands	Administration	Etat	Agences de l'eau	9	6	5	20	FAIBLE	non marchand
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du cuir : chaussures	7	8	3	18	FAIBLE	marchand
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Manutentionnaires	6	6	6	18	FAIBLE	marchand
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	OIE	12	6	-	18	FAIBLE	non marchand
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Instituts de recherche	INRA+IRSTEA	9	6	3	18	FAIBLE	non marchand
Amont	Biens et services divers	Gestion	Banques	0	5	12	17	NON DEP	marchand
Amont	Santé animale	Fabrication de médicaments vétérinaires	Industrie spécialisée (partie animaux de rente)	6	8	3	17	FAIBLE	marchand
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Ethanoliers	5	9	3	17	FAIBLE	marchand
Distribution	Distribution	Export	Promotion à l'export	4	10	3	17	FAIBLE	marchand
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Meuneries	5	9	3	17	FAIBLE	marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Emballages	Production d'emballages	6	5	6	17	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Amidonnières	4	9	3	16	FAIBLE	marchand
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	Plats transformés	6	7	3	16	FAIBLE	marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Maintenance industrielle	6	7	3	16	FAIBLE	marchand
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du cuir : maroquinerie	12	4	-	16	FAIBLE	marchand
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier de produits finis	9	4	3	16	FAIBLE	marchand
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Enseignement technique agricole (143)	9	3	3	15	NON DEP	non marchand
Services non marchands	Représentations politique	Syndicats	Autres	3	9	3	15	NON DEP	non marchand

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	Importance relative de l'élevage	Capacités d'adaptation	Contraintes territoriales	Score total	Niveau de dépendance	type de dépendance
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Nettoyage	Nettoyage	3	9	3	15	NON DEP	marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Linge industriel	3	3	9	15	NON DEP	marchand
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Dockers	5	3	6	14	NON DEP	marchand
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Sociétés de service divers	5	3	6	14	NON DEP	marchand
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Chambres de commerce	5	2	6	13	NON DEP	marchand
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Sociétés de service divers	5	2	6	13	NON DEP	marchand
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Dockers	5	2	6	13	NON DEP	marchand
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Chambres de commerce	4	3	6	13	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Fabricants de machines	Fabricants de machines pour usines alimentation animale	7	6	-	13	FAIBLE	marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Laboratoires d'analyse	Laboratoires d'analyse	3	6	3	12	NON DEP	marchand
Services non marchands	Administration	Etat	ADEME	3	6	3	12	NON DEP	non marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Fluides frigorifiques	opérateurs de froid + maintenance	3	-	9	12	NON DEP	marchand
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Plateformes de compostage et méthanisation	2	1	9	12	NON DEP	marchand
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Production de fertilisant à partie de farines animales	5	-	6	11	NON DEP	marchand
Amont	Biens et services divers	Gestion	Assurances	0	2	9	11	NON DEP	marchand
Amont	Santé animale	Distribution médicaments	pharmacies	2	-	9	11	NON DEP	marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Logiciels	Logiciels	8	3	-	11	NON DEP	marchand
Amont	Logistique	Transport	Transport routier de matières premières agricoles	3	2	6	11	NON DEP	marchand
Distribution	Distribution	Restauration hors domicile	Restauration privée	5	2	3	10	NON DEP	marchand
Amont	Matériel, bâtiment et	Bâtiment	Fournisseurs construction	2	2	6	10	NON DEP	marchand
Distribution	Distribution	Restauration hors domicile	Restauration collective institutionnelle	5	2	3	10	NON DEP	marchand
Distribution	Distribution	Restauration hors domicile	restauration collective déléguée	5	2	3	10	NON DEP	marchand
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	Biscuiterie	5	5	-	10	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Amont cultures	Production de semences	5	2	3	10	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Fabricants d'aliment composé	Laboratoires d'analyse matières premières	3	4	3	10	NON DEP	marchand
Distribution	Distribution	Grande distribution	Libre service	5	2	3	10	NON DEP	marchand
Distribution	Distribution	Grande distribution	Centrales d'achat	5	2	3	10	NON DEP	marchand
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport fluvial	3	4	3	10	NON DEP	marchand
Amont	Logistique	Transport	Transport d'agrofourniture/machinisme	5	2	3	10	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Producteurs de betterave	5	2	3	10	NON DEP	marchand
Amont	Logistique	Transport	transport ferroviaire	3	4	3	10	NON DEP	marchand
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	BVP	5	5	-	10	NON DEP	marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	0	Gestion de la logistique	4	-	6	10	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Amont cultures	Fabricant de produits phytos	4	2	3	9	NON DEP	marchand
Services non marchands	Administration	Etat	DIREN	3	-	6	9	NON DEP	non marchand
Amont	Alimentation animale	Amont cultures	Fabricants de matériel de culture	5	1	3	9	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Amont cultures	Entreprises de travaux	5	1	3	9	NON DEP	marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	0	Dératisation	3	-	6	9	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Organismes stockeurs	3	2	3	8	NON DEP	marchand
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	Chocolaterie	3	5	-	8	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Amont cultures	Distribution du matériel de culture	5	-	3	8	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Amont cultures	Distribution de produits phytos	5	-	3	8	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Amont cultures	Distribution d'engrais et amendements	5	-	3	8	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Amont cultures	Distribution de semences	5	-	3	8	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Producteurs de céréales	4	1	3	8	NON DEP	marchand
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Lipochimie	5	3	-	8	NON DEP	marchand
Industrie aval	Logistique	Stockage	Stockage non frigorifique	2	2	3	7	NON DEP	marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Bâtiments	1	-	6	7	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Intermédiaires (courtiers)	3	-	3	6	NON DEP	marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	0	Evenementiel	3	-	3	6	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Amont cultures	Entretien du matériel de culture	3	-	3	6	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Amont cultures	Production d'engrais et d'amendements	3	-	3	6	NON DEP	marchand
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Sociétés importatrices	6	-	-	6	NON DEP	marchand
Industrie aval	aval produits transfos	Fabrication de produits à base de lait	Fabricants de crèmes glacées	5	-	-	5	NON DEP	marchand
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Industries agro-alimentaires	1	-	3	4	NON DEP	marchand
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Aquaculture	1	-	3	4	NON DEP	marchand
Amont	génétiques et performances	Autres	Imprimeurs (passeport)	0	-	3	3	NON DEP	marchand
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Cimentiers	0	-	3	3	NON DEP	marchand
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Informatique	Informatique	0	3	-	3	NON DEP	marchand
Amont	Biens et services divers	Eau et Energie	Pétrole	0	-	3	3	NON DEP	marchand
Amont	Biens et services divers	Eau et Energie	Electricité	0	-	3	3	NON DEP	marchand
Amont	Biens et services divers	Eau et Energie	Gaz	0	-	3	3	NON DEP	marchand
Amont	Biens et services divers	Matériel et bâtiments	Matériel informatique	1	-	-	1	NON DEP	marchand

Annexe 23 : Total d'emploi par acteurs

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	Effectif lié à l'élevage	Effectif lié à l'élevage français	ETP liés à l'élevage	ETP liés à l'élevage français
Amont	Alimentation animale	Complémentation	Firmes services et pré-mix	6 000	4 470	5 850	4 358
Amont	Alimentation animale	Complémentation	Fabricants d'additifs	2 617	2 617	2 224	2 224
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Mise aux norme de produits "accidentels"	120	120	102	102
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Triturateurs	125	125	110	110
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Amidonniérs	250	250	237	237
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Ethanoliers	226	226	215	215
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Meuneries	616	616	561	561
Amont	Alimentation animale	Fabricants d'aliment composé	Fabricants d'aliment composé coop	7 476	7 476	7 019	7 019
Amont	Alimentation animale	Fabricants d'aliment composé	Fabricants d'aliment composé privé	3 204	3 204	3 008	3 008
Amont	Alimentation animale	Fabricants de machines	Fabricants de machines pour usines alimentation animale	128	51	116	47
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Commerce de fourrage	979	979	826	826
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Producteurs de fourrage	875	875	850	595
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Séchage de luzerne	1 178	824	907	635
Amont	Biens et services divers		Pareurs	156	156	133	133
Amont	Biens et services divers	Etudes	Presse agricole	150	150	128	128
Amont	Biens et services divers	Etudes	Conseil indépendant	45	45	38	38
Amont	Biens et services divers	Gestion	Comptabilité et gestion	3 283	3 283	2 292	2 292
Amont	Biens et services divers	Gestion	Certification	279	279	237	237
Amont	Biens et services divers	Gestion	Banques	1 144	1 144	973	973
Amont	Biens et services divers	Prestation de service	Etudes méthaniseurs	150	150	143	143
Amont	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Camions aliment bétail	160	160	146	146
Amont	génétiques et performances	Autres	Fabricants de boucles	211	84	180	71
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Bovin Croissance	302	302	239	239
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Contrôle laitier	4 070	4 070	2 375	2 375
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Ovins viande	60	60	51	51
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Ovins lait	180	180	153	153
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Stations de contrôle porc	10	10	9	9
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Système d'information - ARSOE	400	400	340	340
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Sociétés d'insémination porcine/mixte	263	263	224	224
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Insémination artificielle lapins	50	50	43	43
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Firmes d'insémination dindes/pintades	200	200	170	170
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Entreprises de mise en place ruminants	2 105	2 105	1 789	1 789
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Biotechnologies pour la reproduction	162	54	138	46
Amont	génétiques et performances	Multiplication	Entreprises d'accoupage volaille	2 000	2 000	1 700	1 700
Amont	génétiques et performances	Sélection	Entreprises de sélection ruminants	421	296	358	252
Amont	génétiques et performances	Sélection	Organismes de sélection porcine (privé+coopératif)	73	53	62	45
Amont	génétiques et performances	Sélection	Organismes de sélection ruminants	235	235	200	200
Amont	génétiques et performances	Sélection	Laboratoires d'analyse	54	54	46	46
Amont	génétiques et performances	Sélection	Tri de la semence	30	30	26	26
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Agrofourniture	Firmes semences (prairies, maïs ensilage)	1 311	819	1 223	764
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Agrofourniture	Biocides	450	450	383	383
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Bâtiment	Construction de bâtiments	16 711	16 711	15 040	15 040
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Bâtiment	Services liés à l'environnement	748	748	673	673
Amont	Matériel, bâtiment et	Bâtiment	Bureaux d'étude et	748	748	673	673

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	Effectif lié à l'élevage	Effectif lié à l'élevage français	ETP liés à l'élevage	ETP liés à l'élevage français
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Matériel	Fabrication de matériel d'élevage	3 144	2 585	2 844	2 338
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Matériel	Matériel spécifiques (capteurs)	190	190	162	162
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Matériel	Distribution du matériel d'élevage	5 366	5 366	4 862	4 862
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Travaux d'élevage	Service de remplacement	9 750	9 750	2 250	2 250
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Travaux d'élevage	Travaux à façon d'élevage	22 005	22 005	7 417	7 417
Amont	Santé animale	DGAL	Contrôles en abattoirs	2 267	2 267	1 910	1 910
Amont	Santé animale	DGAL	contrôles en élevage	967	967	814	814
Amont	Santé animale	Distribution médicaments	grossistes répartiteurs	734	734	624	624
Amont	Santé animale	Fabrication de médicaments vétérinaires	Industrie spécialisée (partie animaux de rente)	3 755	1 285	3 192	1 092
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	OVS	941	941	800	800
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	ANSES	386	386	328	328
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	OIE	100	100	85	85
Amont	Santé animale	Soin aux animaux	Cabinets vétérinaires (libéral)	8 108	8 108	7 341	7 341
Industrie aval	aval lait	Commerce de gros	Œufs, lait	9 500	9 500	8 621	8 621
Industrie aval	aval lait	Transformation laitière	Transformation laitière	56 719	56 719	52 349	52 349
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	Foie gras	1 293	1 039	1 177	946
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	Plats transformés	17 674	11 044	16 084	10 050
Industrie aval	aval produits transfos	Transformation	Charcuterie	34 182	25 899	31 262	23 686
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Abattage et découpe	Prestataires de découpe	4 500	4 500	4 226	4 226
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Abattage et découpe	Industriels privés	46 486	46 486	43 660	43 660
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Marchés aux bestiaux	250	250	118	118
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Marchands de bestiaux	5 773	5 773	4 624	4 624
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Intégrateurs veaux boucherie	297	297	252	252
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce de gros	Commerce de gros	6 343	4 753	5 804	4 350
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Organisations de producteurs	OP ruminants et porc	5 295	5 295	4 772	4 772
Industrie aval	Aval volaille	Abattage et découpe	Industrie de la volaille	25 363	25 363	24 010	24 010
Industrie aval	Aval volaille	Commerce de gros	Commerce de gros	2 526	1 635	2 197	1 422
Industrie aval	Aval volaille	Industrie de l'œuf	Centres d'emballage	1 800	1 800	1 633	1 633
Industrie aval	Aval volaille	Industrie de l'œuf	Industrie ovoproduits	900	900	817	817
Industrie aval	Aval volaille	Organisation de producteurs	OP volailles œuf	111	111	100	100
Industrie aval	Aval volaille	Organisations de producteurs	OP volailles chair	444	444	400	400
Industrie aval	Co produits viande	Equarissage	Equarissage des animaux trouvés morts	449	449	400	400
Industrie aval	Co produits viande	Equarissage	Equarissage des co-produits d'abattoir	461	461	411	411
Industrie aval	Co produits viande	Transformation et valorisation	Transformation et valorisation	2 258	2 258	2 009	2 009
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du petfood	5 867	4 283	5 351	3 906
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Tanneurs	1 736	1 736	1 621	1 621
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Gélatiniers	507	507	470	470
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Commerce de gros de cuirs et de peaux	367	367	337	337
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du cuir : maroquinerie	16 057	6 278	14 444	5 648
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du cuir : chaussures	1 989	778	1 820	704
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Fabricants de biodiesel	27	27	25	25

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	Effectif lié à l'élevage	Effectif lié à l'élevage français	ETP liés à l'élevage	ETP liés à l'élevage français
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Emballages	Production d'emballages	216	216	201	201
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Laboratoires d'analyse	Laboratoires d'analyse	2 141	2 141	1 755	1 755
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Carrossiers pour bétailières	137	137	124	124
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Linge industriel	795	795	723	723
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Maintenance industrielle	2 512	2 512	2 286	2 286
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Machines et équipement	3 837	3 837	3 196	3 196
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Nettoyage	Nettoyage	3 485	3 485	2 526	2 526
Industrie aval	génétiques et performances	Laboratoires d'analyse	Labos lait	529	529	450	450
Industrie aval	Logistique	Administration	Services des douanes	360	360	333	333
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Manutentionnaires	43	43	37	37
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Dockers	19	19	16	16
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Sociétés de service divers	7	7	6	6
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Chambres de commerce	35	35	30	30
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Manutentionnaires	316	316	267	267
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Sociétés de service divers	66	66	56	56
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Dockers	138	138	117	117
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Chambres de commerce	322	322	273	273
Industrie aval	Logistique	Stockage	Stockage frigorifique	4 042	4 042	3 675	3 675
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier d'animaux vivants	1 507	1 507	1 283	1 283
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier de produits finis	10 080	10 080	8 579	8 579
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier d'aliment et fourrages	3 459	3 459	2 944	2 944
Industrie aval	Logistique	Transport	Produits animaux bruts	1 895	1 895	1 613	1 613
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport d'aliment composé	6 351	6 351	5 405	5 405
Distribution	Distribution	Commerce de détail	Bouchers et bouchers - charcutiers	63 097	49 626	45 604	35 868
Distribution	Distribution	Commerce de détail	Crémeries	7 500	7 500	6 923	6 923
Distribution	Distribution	Export	Promotion à l'export	30	30	26	26
Distribution	Distribution	Grande distribution	Rayons spécialisés	22 000	16 124	18 700	13 706
Services non marchands	Administration	Collectivités territoriales	PNR	31	31	28	28
Services non marchands	Administration	Collectivités territoriales	Conseils régionaux, départementaux, mairies	303	303	273	273
Services non marchands	Administration	Etat	DGAL (206 central)	136	136	124	124
Services non marchands	Administration	Etat	Autres administrations spécialisées (154)	59	59	55	55
Services non marchands	Administration	Etat	FranceAgrimer (154)	514	514	506	506
Services non marchands	Administration	Etat	ASP (154)	444	444	412	412
Services non marchands	Administration	Etat	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture (215)	3 694	3 694	3 643	3 643
Services non marchands	Administration	Etat	ADEME	41	41	37	37
Services non marchands	Administration	Etat	Agences de l'eau	370	370	333	333
Services non marchands	Administration	SAFER	SAFER	570	570	484	484
Services non marchands	Administration	Sécurité sociale	MSA	368	368	313	313
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Chambres consulaires	Chambres d'agriculture	3 657	3 657	3 109	3 109
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Enseignement technique agricole (143)	6 006	6 006	5 924	5 924
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Enseignement supérieur et recherche agricole (142)	1 116	1 116	1 101	1 101
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Formation continue	237	237	213	213
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Instituts de recherche	INRA-IRSTEA	3 542	3 542	3 436	3 436
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Instituts techniques	Instituts techniques	548	548	493	493
Services non marchands	Représentations politique	Développement	Organismes de développement	421	421	331	331
Services non marchands	Représentations politique	Interprofessions	Interprofessions	179	179	161	161
Services non marchands	Représentations politique	Syndicats	Syndicats	739	739	665	665
Services non marchands	Représentations politique	Syndicats	Autres	308	308	273	273

Annexe 24 : Répartition par filière de l'emploi par acteur

Remarque : cette répartition porte sur le nombre d'emploi liés à l'élevage français. La répartition par filière du nombre d'emplois total peut être différente dans certains cas ; on pense notamment aux acteurs aval, pour lesquels les volumes d'importation ont été considérés filière par filière.

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	ETP liés à l'élevage français	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau de boucherie
Amont	Alimentation animale	Complémentation	Fabricants d'additifs	2 224	40%	0%	13%	13%	20%	5%	3%	1%	2%	4%
Amont	Alimentation animale	Complémentation	Firmes services et pré-mix	4 358	40%	0%	13%	13%	20%	5%	3%	1%	2%	4%
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Amidonniers	237	26%	0%	19%	21%	25%	4%	3%	1%	1%	1%
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Ethanoliers	215	26%	0%	19%	21%	25%	4%	3%	1%	1%	1%
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Meuneries	561	26%	0%	19%	21%	25%	4%	3%	1%	1%	1%
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Mise aux norme de produits "accidentels"	102	20%	0%	24%	50%	0%	0%	2%	1%	1%	2%
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Triturateurs	110	20%	0%	14%	21%	35%	6%	2%	1%	1%	1%
Amont	Alimentation animale	Fabricants d'aliment composé	Fabricants d'aliment composé coop	7 019	20%	0%	6%	26%	35%	9%	1%	0%	1%	2%
Amont	Alimentation animale	Fabricants d'aliment composé	Fabricants d'aliment composé privé	3 008	20%	0%	6%	26%	35%	9%	1%	0%	1%	2%
Amont	Alimentation animale	Fabricants de machines	Fabricants de machines pour usines alimentation animale	47	20%	0%	6%	26%	35%	9%	1%	0%	1%	2%
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Commerce de fourrage	826	47%	0%	33%	7%	3%	0%	6%	1%	1%	2%
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Producteurs de fourrage	595	36%	0%	26%	12%	16%	1%	1%	1%	1%	4%
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Séchage de luzerne	635	36%	0%	26%	12%	16%	1%	4%	1%	1%	1%
Amont	Biens et services divers	0	Pareurs	133	10%	0%	90%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Amont	Biens et services divers	Etudes	Conseil indépendant	38	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Amont	Biens et services divers	Etudes	Presse agricole	128	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Amont	Biens et services divers	Gestion	Banques	973	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Amont	Biens et services divers	Gestion	Certification	237	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Amont	Biens et services divers	Gestion	Comptabilité et gestion	2 292	17%	6%	38%	14%	10%	5%	2%	1%	2%	4%
Amont	Biens et services divers	Prestation de service	Etudes méthaniseurs	143	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Amont	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Camions aliment bétail	146	20%	0%	6%	26%	35%	9%	1%	0%	1%	2%
Amont	génétiques et performances	Autres	Fabricants de boucles	71	40%	0%	25%	1%	0%	0%	20%	7%	5%	3%
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Bovin Croissance	239	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Contrôle laitier	2 375	0%	0%	96%	0%	0%	0%	0%	0%	4%	0%
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Ovins lait	153	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Ovins viande	51	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Stations de contrôle porc	9	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Système d'information - ARSOE	340	40%	0%	45%	0%	0%	0%	8%	3%	3%	1%
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Biotechnologies pour la reproduction	46	19%	0%	57%	10%	11%	0%	1%	2%	1%	0%
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Entreprises de mise en place ruminants	1 789	25%	0%	74%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Firmes d'insémination dindes/pintades	170	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Insémination artificielle lapins	43	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Sociétés d'insémination porcine/mixte	224	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Amont	génétiques et performances	Multiplication	Entreprises d'accoupage volaille	1 700	0%	0%	0%	0%	90%	10%	0%	0%	0%	0%
Amont	génétiques et performances	Sélection	Entreprises de sélection ruminants	252	24%	0%	72%	0%	0%	0%	0%	0%	3%	0%
Amont	génétiques et performances	Sélection	Laboratoires d'analyse génétique	46	25%	0%	75%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Amont	génétiques et performances	Sélection	Organismes de sélection porcine (privé+coopératif)	45	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Amont	génétiques et performances	Sélection	Organismes de sélection ruminants	200	20%	0%	39%	0%	0%	0%	28%	5%	8%	0%
Amont	génétiques et performances	Sélection	Tri de la semence	26	10%	0%	90%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	ETP liés à l'élevage français	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau de boucherie
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Agrofourmiture	Biocides	383	3%	0%	80%	2%	3%	1%	2%	4%	4%	2%
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Agrofourmiture	Firmes semences (prairies, maïs ensilage)	764	47%	0%	33%	7%	3%	0%	6%	1%	1%	2%
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Bâtiment	Bureaux d'étude et conception bâtiments	673	10%	0%	50%	17%	13%	2%	6%	1%	1%	0%
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Bâtiment	Construction de bâtiments	15 040	10%	0%	50%	17%	13%	2%	6%	1%	1%	0%
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Bâtiment	Services liés à l'environnement	673	10%	0%	50%	17%	13%	2%	6%	1%	1%	0%
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Matériel	Distribution du matériel d'élevage	4 862	19%	0%	50%	6%	14%	3%	5%	1%	1%	1%
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Matériel	Fabrication de matériel d'élevage	2 338	19%	0%	50%	6%	14%	3%	5%	1%	1%	1%
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Matériel	Matériel spécifiques (capteurs)	162	19%	0%	50%	6%	14%	3%	5%	1%	1%	1%
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Travaux d'élevage	Service de remplacement	2 250	18%	0%	50%	20%	3%	1%	2%	1%	4%	2%
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Travaux d'élevage	Travaux à façon d'élevage	7 417	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Amont	Santé animale	DGAL	Contrôles en abattoirs	1 910	26%	7%	0%	51%	10%	0%	2%	0%	0%	4%
Amont	Santé animale	DGAL	contrôles en élevage	814	32%	0%	20%	5%	22%	2%	12%	1%	3%	1%
Amont	Santé animale	Distribution médicaments	grossistes répartiteurs	624	13%	0%	8%	40%	26%	5%	5%	1%	1%	1%
Amont	Santé animale	Fabrication de médicaments vétérinaires	Industrie spécialisée (partie animaux de rente)	1 092	14%	0%	8%	40%	26%	5%	4%	1%	1%	1%
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	ANSES	328	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	OIE	85	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	OVS	800	46%	0%	33%	5%	0%	0%	10%	2%	3%	2%
Amont	Santé animale	Soin aux animaux	Cabinets vétérinaires (libéral)	7 341	52%	0%	30%	3%	2%	0%	7%	2%	2%	1%
Distribution	Distribution	Commerce de détail	Bouchers et bouchers - charcutiers	35 868	37%	1%	0%	35%	19%	0%	3%	0%	0%	6%
Distribution	Distribution	Commerce de détail	Crèmeries	6 923	0%	0%	93%	0%	0%	1%	0%	2%	4%	0%
Distribution	Distribution	Export	Promotion à l'export	26	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Distribution	Distribution	Grande distribution	Rayons spécialisés	13 706	15%	4%	0%	51%	25%	0%	1%	0%	0%	3%
Industrie aval	aval lait	Commerce de gros	Œufs, lait	8 621	0%	0%	91%	0%	0%	6%	0%	1%	2%	0%
Industrie aval	aval lait	Transformation laitière	Coopératives	19 604	0%	0%	97%	0%	0%	0%	0%	1%	2%	0%
Industrie aval	aval lait	Transformation laitière	Industriels privés	29 406	0%	0%	97%	0%	0%	0%	0%	1%	2%	0%
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	Foie gras	946	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	Plats transformés	10 050	11%	7%	26%	32%	18%	0%	2%	1%	1%	3%
Industrie aval	aval produits transfos	Transformation	Charcuterie	23 686	1%	2%	0%	87%	8%	1%	1%	0%	0%	0%
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Abattage et découpe	Industriels privés	43 660	42%	12%	0%	36%	0%	0%	2%	0%	0%	8%
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Abattage et découpe	Prestataires de découpe	4 226	42%	12%	0%	36%	0%	0%	2%	0%	0%	8%
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Intégrateurs veaux boucherie	252	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Marchands de bestiaux	4 624	62%	13%	1%	3%	0%	0%	11%	2%	2%	6%
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Marchés aux bestiaux	118	45%	7%	0%	1%	0%	0%	31%	0%	1%	16%
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce de gros	Commerce de gros	4 350	38%	7%	0%	33%	0%	0%	9%	0%	0%	13%
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Organisations de producteurs	OP ruminants et porc	4 772	40%	0%	0%	46%	0%	0%	11%	0%	0%	3%
Industrie aval	Aval volaille	Abattage et découpe	Industrie de la volaille	24 010	0%	0%	0%	0%	99%	0%	0%	0%	0%	0%
Industrie aval	Aval volaille	Commerce de gros	Commerce de gros	1 422	0%	0%	0%	0%	96%	3%	0%	0%	1%	0%
Industrie aval	Aval volaille	Industrie de l'œuf	Centres d'emballage	1 633	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%
Industrie aval	Aval volaille	Industrie de l'œuf	Industrie ovo-produits	817	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%
Industrie aval	Aval volaille	Organisation de producteurs	OP volailles œuf	100	0%	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%
Industrie aval	Aval volaille	Organisations de producteurs	OP volailles chair	400	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Industrie aval	Co produits viande	Equarissage	Equarissage des animaux trouvés morts	400	33%	23%	0%	21%	11%	2%	6%	1%	1%	1%
Industrie aval	Co produits viande	Equarissage	Equarissage des co-produits d'abattoir	411	64%	19%	0%	1%	1%	0%	5%	0%	0%	10%
Industrie aval	Co produits viande	Transformation et valorisation	Transformation et valorisation	2 009	25%	7%	0%	23%	38%	0%	2%	0%	0%	4%
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Commerce de gros de cuirs et de peaux	337	32%	12%	0%	0%	0%	0%	41%	2%	6%	7%
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Fabricants de biodiesel	25	23%	8%	0%	23%	38%	0%	2%	0%	0%	5%
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Gélatiniers	470	25%	9%	0%	60%	0%	0%	0%	0%	0%	6%
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du cuir : chaussures	704	32%	12%	0%	0%	0%	0%	41%	2%	6%	7%
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du cuir : maroquinerie	5 648	32%	12%	0%	0%	0%	0%	41%	2%	6%	7%
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du petfood	3 906	25%	7%	0%	23%	38%	0%	2%	0%	0%	4%

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	ETP liés à l'élevage français	Bovin viande	Bovin lait (viande)	Bovin lait (lait)	Porcin	Volaille chair	Volaille œuf	Ovins viande	Ovin lait	Caprin	Veau de boucherie
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Tanneurs	1 621	36%	10%	0%	0%	0%	0%	40%	2%	6%	5%
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Emballages	Production d'emballages	201	13%	6%	31%	24%	18%	1%	1%	1%	1%	4%
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Laboratoires d'analyse	Laboratoires d'analyse	1 755	13%	6%	31%	24%	18%	1%	1%	1%	1%	4%
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Carrossiers pour bétailières	124	17%	4%	0%	23%	21%	4%	15%	5%	4%	7%
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Linge industriel	723	13%	6%	31%	24%	18%	1%	1%	1%	1%	4%
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Machines et équipement viande/lait	3 196	13%	6%	31%	24%	18%	1%	1%	1%	1%	4%
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Maintenance industrielle	2 286	13%	6%	31%	24%	18%	1%	1%	1%	1%	4%
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Nettoyage	Nettoyage	2 526	13%	6%	31%	24%	18%	1%	1%	1%	1%	4%
Industrie aval	génétiques et performances	Laboratoires d'analyse	Labos lait	450	0%	0%	97%	0%	0%	0%	0%	1%	2%	0%
Industrie aval	Logistique	Administration	Services des douanes	333	16%	5%	0%	39%	37%	0%	1%	0%	0%	2%
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Chambres de commerce	30	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Dockers	16	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Manutentionnaires	37	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Sociétés de service divers	6	0%	0%	0%	0%	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Chambres de commerce	273	20%	0%	14%	21%	35%	6%	2%	1%	1%	1%
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Dockers	117	20%	0%	14%	21%	35%	6%	2%	1%	1%	1%
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Manutentionnaires	267	20%	0%	14%	21%	35%	6%	2%	1%	1%	1%
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Sociétés de service divers	56	20%	0%	14%	21%	35%	6%	2%	1%	1%	1%
Industrie aval	Logistique	Stockage	Stockage frigorifique	3 675	7%	2%	56%	16%	14%	0%	1%	1%	2%	1%
Industrie aval	Logistique	Transport	Produits animaux bruts	1 613	0%	0%	82%	0%	0%	15%	0%	1%	2%	0%
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport d'aliment composé	5 405	20%	0%	6%	26%	35%	9%	1%	0%	1%	2%
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier d'aliment et fourrages	2 944	24%	0%	20%	19%	24%	6%	3%	1%	1%	2%
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier d'animaux vivants	1 283	21%	4%	0%	23%	21%	4%	15%	5%	4%	2%
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier de produits finis	8 579	8%	2%	56%	16%	14%	0%	1%	1%	2%	1%
Services non marchands	Administration	Collectivités territoriales	Conseils régionaux, départementaux, mairies	273	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Administration	Collectivités territoriales	PNR	28	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Administration	Etat	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture (215)	3 643	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Administration	Etat	ADEME	37	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Administration	Etat	Agences de l'eau	333	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Administration	Etat	ASP (154)	412	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Administration	Etat	Autres administrations spécialisées (154)	55	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Administration	Etat	DGAL (206 central)	124	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Administration	Etat	FranceAgrimer (154)	506	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Administration	SAFER	SAFER	484	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Administration	Sécurité sociale	MSA	313	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Chambres consulaires	Chambres d'agriculture	3 109	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Enseignement supérieur et recherche agricole (142)	1 101	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Enseignement technique agricole (143)	5 924	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Formation continue	213	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Instituts de recherche	INRA+IRSTEA	3 436	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Instituts techniques	Instituts techniques	493	23%	0%	26%	25%	9%	1%	10%	2%	2%	3%
Services non marchands	Représentations politique	Développement	Organismes de développement	331	34%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	2%	3%	1%
Services non marchands	Représentations politique	Interprofessions	Interprofessions	161	16%	0%	60%	4%	9%	2%	5%	0%	1%	2%
Services non marchands	Représentations politique	Syndicats	Autres	273	14%	0%	57%	9%	7%	1%	3%	1%	6%	1%
Services non marchands	Représentations politique	Syndicats	Syndicats	665	33%	0%	37%	5%	11%	1%	7%	3%	3%	1%

Annexe 25 : Taux d'intérim et emploi intérimaire par acteurs

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	Taux interrim	ETP en intérim	Total d'ETP lié à l'élevage français, intérim compris
Amont	Alimentation animale	Complémentation	Fabricants d'additifs	8%	181	2 405
Amont	Alimentation animale	Complémentation	Firmes services et pré-mix	8%	355	4 714
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Amidonniers	8%	19	256
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Ethanoliers	8%	18	233
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Meuneries	8%	46	607
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Mise aux norme de produits "accidentels"	8%	8	110
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Triturateurs	8%	9	119
Amont	Alimentation animale	Fabricants d'aliment composé	Fabricants d'aliment composé coop	8%	572	7 591
Amont	Alimentation animale	Fabricants d'aliment composé	Fabricants d'aliment composé privé	8%	245	3 253
Amont	Alimentation animale	Fabricants de machines	Fabricants de machines pour usines alimentation animale	9%	4	51
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Commerce de fourrage	3%	24	850
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Producteurs de fourrage	0%	-	595
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Séchage de luzerne	8%	52	687
Amont	Biens et services divers	0	Pareurs	2%	3	135
Amont	Biens et services divers	Etudes	Conseil indépendant	2%	1	39
Amont	Biens et services divers	Etudes	Presse agricole	2%	3	130
Amont	Biens et services divers	Gestion	Banques	2%	20	993
Amont	Biens et services divers	Gestion	Certification	2%	5	242
Amont	Biens et services divers	Gestion	Comptabilité et gestion	2%	47	2 339
Amont	Biens et services divers	Prestation de service	Etudes méthaniseurs	2%	3	146
Amont	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Camions aliment bétail	7%	11	156
Amont	génétiques et performances	Autres	Fabricants de boucles	6%	4	75
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Bovin Croissance	2%	5	243
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Contrôle laitier	2%	48	2 423
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Ovins lait	2%	3	156
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Ovins viande	2%	1	52
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Stations de contrôle porc	2%	0	9
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Système d'information - ARSOE	2%	7	347
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Biotechnologies pour la reproduction	2%	1	47
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Entreprises de mise en	2%	36	1 826
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Firmes d'insémination dindes/pintades	2%	3	173
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Insémination artificielle lapins	2%	1	43
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Sociétés d'insémination porcine/mixte	2%	5	228
Amont	génétiques et performances	Multiplication	Entreprises d'accoupage volaille	2%	35	1 735
Amont	génétiques et performances	Sélection	Entreprises de sélection ruminants	2%	5	257
Amont	génétiques et performances	Sélection	Laboratoires d'analyse génétique	2%	1	47
Amont	génétiques et performances	Sélection	Organismes de sélection porcine (privé+coopératif)	2%	1	46
Amont	génétiques et performances	Sélection	Organismes de sélection ruminants	2%	4	204
Amont	génétiques et performances	Sélection	Tri de la semence	2%	1	26
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Agrofourniture	Biocides	6%	22	405
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Agrofourniture	Firmes semences (prairies, maïs ensilage)	2%	16	779
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Bâtiment	Bureaux d'étude et conception bâtiments	2%	14	687
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Bâtiment	Construction de bâtiments	8%	1 217	16 257
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourniture	Bâtiment	Services liés à l'environnement	2%	14	687

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	Taux intérim	ETP en intérim	Total d'ETP lié à l'élevage français, intérim compris
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourriture	Matériel	Distribution du matériel d'élevage	1%	60	4 922
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourriture	Matériel	Fabrication de matériel d'élevage	9%	213	2 551
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourriture	Matériel	Matériel spécifiques (capteurs)	9%	15	176
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourriture	Travaux d'élevage	Service de remplacement	2%	46	2 296
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourriture	Travaux d'élevage	Travaux à façon d'élevage	2%	151	7 567
Amont	Santé animale	DGAL	Contrôles en abattoirs	2%	40	1 950
Amont	Santé animale	DGAL	contrôles en élevage	2%	17	831
Amont	Santé animale	Distribution médicaments	grossistes répartiteurs	3%	19	643
Amont	Santé animale	Fabrication de médicaments vétérinaires	Industrie spécialisée (partie animaux de rente)	8%	91	1 183
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	ANSES	2%	7	335
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	OIE	2%	2	87
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	OVS	2%	16	816
Amont	Santé animale	Soin aux animaux	Cabinets vétérinaires	2%	149	7 490
Industrie aval	aval lait	Commerce de gros	Œufs, lait	3%	256	8 876
Industrie aval	aval lait	Transformation laitière	Coopératives	8%	1 498	19 877
Industrie aval	aval lait	Transformation laitière	Industriels privés	8%	2 397	31 803
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	Foie gras	8%	77	1 023
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	Plats transformés	8%	819	10 869
Industrie aval	aval produits transfos	Transformation	Charcuterie	8%	1 931	25 617
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Abattage et découpe	Industriels privés	8%	3 559	47 219
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Abattage et découpe	Prestataires de découpe	8%	345	4 571
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Intégrateurs veaux boucherie	2%	5	257
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Marchands de bestiaux	3%	137	4 761
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Marchés aux bestiaux	3%	3	121
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce de gros	Commerce de gros	3%	129	4 479
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Organisations de	OP ruminants et porc	2%	97	4 869
Industrie aval	Aval volaille	Abattage et découpe	Industrie de la volaille	8%	1 957	25 968
Industrie aval	Aval volaille	Commerce de gros	Commerce de gros	3%	42	1 464
Industrie aval	Aval volaille	Industrie de l'œuf	Centres d'emballage	8%	133	1 767
Industrie aval	Aval volaille	Industrie de l'œuf	Industrie ovoproduits	8%	67	883
Industrie aval	Aval volaille	Organisation de producteurs	OP volailles œuf	2%	2	102
Industrie aval	Aval volaille	Organisations de producteurs	OP volailles chair	2%	8	408
Industrie aval	Co produits viande	Equarissage	Equarissage des animaux trouvés morts	8%	33	432
Industrie aval	Co produits viande	Equarissage	Equarissage des co-produits d'abattoir	8%	33	444
Industrie aval	Co produits viande	Transformation et valorisation	Transformation et valorisation	8%	164	2 173
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Commerce de gros de cuirs et de peaux	3%	10	348
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Fabricants de biodiesel	6%	1	26
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Gélatiniers	8%	38	508
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du cuir : chaussures	4%	31	735
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du cuir : maroquinerie	4%	251	5 899
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du petfood	8%	318	4 224
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Tanneurs	4%	72	1 693
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Emballages	Production d'emballages	6%	12	212
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Laboratoires d'analyse	Laboratoires d'analyse	2%	36	1 791
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Carrossiers pour bétailières	7%	9	133
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Linge industriel	4%	32	755
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Machines et équipement viande/lait	9%	291	3 487
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Maintenance industrielle	6%	132	2 418
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Nettoyage	Nettoyage	2%	51	2 577

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	Taux interim	ETP en intérim	Total d'ETP lié à l'élevage français, intérim compris
Industrie aval	génétiques et performances	Laboratoires d'analyse	Labos lait	2%	9	459
Industrie aval	Logistique	Administration	Services des douanes	2%	7	340
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Chambres de commerce	2%	1	31
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Dockers	5%	1	17
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Manutentionnaires	5%	2	38
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Sociétés de service divers	2%	0	6
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Chambres de commerce	2%	6	279
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Dockers	5%	5	122
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Manutentionnaires	5%	12	280
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Sociétés de service divers	2%	1	57
Industrie aval	Logistique	Stockage	Stockage frigorifique	5%	167	3 842
Industrie aval	Logistique	Transport	Produits animaux bruts	5%	73	1 686
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport d'aliment composé	5%	246	5 652
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier d'aliment et fourrages	5%	134	3 078
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier d'animaux vivants	5%	58	1 341
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier de produits finis	5%	390	8 969
Distribution	Distribution	Commerce de détail	Bouchers et bouchers - charcutiers	1%	442	36 309
Distribution	Distribution	Commerce de détail	Crémeries	1%	85	7 008
Distribution	Distribution	Export	Promotion à l'export	2%	1	26
Distribution	Distribution	Grande distribution	Rayons spécialisés	1%	169	13 874
Services non marchands	Administration	Collectivités territoriales	Conseils régionaux,	2%	6	279
Services non marchands	Administration	Collectivités territoriales	PNR	2%	1	29
Services non marchands	Administration	Etat	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture (215)	2%	75	3 719
Services non marchands	Administration	Etat	ADEME	2%	1	38
Services non marchands	Administration	Etat	Agences de l'eau	2%	7	340
Services non marchands	Administration	Etat	ASP (154)	2%	9	421
Services non marchands	Administration	Etat	Autres administrations spécialisées (154)	2%	1	56
Services non marchands	Administration	Etat	DGAL (206 central)	2%	3	127
Services non marchands	Administration	Etat	FranceAgrimer (154)	2%	10	517
Services non marchands	Administration	SAFER	SAFER	2%	10	494
Services non marchands	Administration	Sécurité sociale	MSA	2%	6	319
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Chambres consulaires	Chambres d'agriculture	2%	63	3 172
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Enseignement supérieur et recherche agricole (142)	2%	24	1 126
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Enseignement technique	2%	132	6 056
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Formation continue	2%	4	218
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Instituts de recherche	INRA+IRSTEA	2%	71	3 507
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Instituts techniques	Instituts techniques	2%	10	503
Services non marchands	Représentations politique	Développement	Organismes de développement	2%	7	338
Services non marchands	Représentations politique	Interprofessions	Interprofessions	2%	3	164
Services non marchands	Représentations politique	Syndicats	Autres	2%	6	278
Services non marchands	Représentations politique	Syndicats	Syndicats	2%	13	678

Récapitulatif des taux d'intérim utilisés :

	ETP interim (année 2013, source DARES)	ETP total (ESANE 2012)	ETP interim/salarié
Fabrication de machines et équipements	15 061	165 342	9%
Cuir et textiles	4 273	96 167	4%
Ind pharmaceutique	5 825	70 166	8%
Ind agroalimentaires	42 287	518 691	8%
Construction	109 992	1 358 953	8%
Commerce de gros	27 082	912 912	3%
Commerce de détail	17 141	1 391 763	1%
Transport	54 408	1 195 299	5%
Activités sicnetifiques te de soutien	38 043	1 874 053	2%
Enseignement	1 984	89 340	2%
Admin et enseignement	11 674	563 491	2%
Fabrication matériel de transport	25 662	354 608	7%
Autres industries manufacture, réparation et	16 285	281 262	6%

Annexe 26 : Sources, calculs et incertitudes par acteurs

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	Sources	Clé élevage	Clé filières	Type d'incertitude	Incertitude en %	Incertitude en ETP
Amont	Alimentation animale	Complémentation	Fabricants d'additifs	SYNPA	100% élevage	production	Calcul	9,5%	210,4
Amont	Alimentation animale	Complémentation	Firmes services et pré-mix	enquête AFCA CIAL	AFCA CIAL	production aliment composé	Enquête	2%	87,2
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Amidonniers		pois économique coproduit	matières première utilisées + effectifs	statistique	3%	7,1
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Ethanoliers	entretien SNPAA+pro rata	pois économique coproduit	matières première utilisées + effectifs	statistique	3%	6,5
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Meuneries	INSEE, Meunerie française	pois économique coproduit	matières premières utilisées fabrication aliment animaux de ferme + effectifs	Calcul	1,0%	5,6
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Mise aux normes de produits "accidentels"	Valoria	100% élevage	évaluation dire d'expert	Enquête	2%	2,0
Amont	Alimentation animale	Co-produits et sous-produits	Triturateurs	INSEE, Passion céréales	pois économique coproduit	matières première utilisées + effectifs	Calcul	18,9%	20,8
Amont	Alimentation animale	Fabricants d'aliment composé coop	Fabricants d'aliment composé coop	Coop de France	100% élevage	production aliment composé	enquête extrapolation	10%	701,9
Amont	Alimentation animale	Fabricants d'aliment composé	Fabricants d'aliment composé privé	Coop de France	100% élevage	production aliment composé	enquête extrapolation	10%	300,8
Amont	Alimentation animale	Fabricants de machines	Fabricants de machines pour usines alimentation animale	entreprises	estimation	production aliment composé	Enquête	2%	0,9
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Commerce de fourrage				Enquête avec calcul risque élevé	100%	825,5
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Producteurs de fourrage	recensement agricole	100% élevage	matières première utilisées + effectifs	statistique	3%	17,9
Amont	Alimentation animale	Production matières premières	Séchage de luzerne				Enquête	2%	12,7
Amont	Biens et services divers	0	Parieurs	CFPPA Le Rheu	100% élevage	Dire d'expert	Dire d'expert	5%	6,6
Amont	Biens et services divers	Etudes	Conseil indépendant	PCIA	Donnée PCIA	UTA agricoles	Enquête	2%	0,8
Amont	Biens et services divers	Etudes	Presse agricole	Dire d'expert	Dire d'expert	UTA agricoles	Dire d'expert	20%	25,5
Amont	Biens et services divers	Gestion	Banques	FBF, Crédit agricole + calculs	Données crédit agricole, taux de pénétration	UTA agricoles	Statistique avec calcul risque fort	80%	778,2
Amont	Biens et services divers	Gestion	Certification	Dire d'expert	Dire d'expert	UTA agricoles	Dire d'expert	20%	47,4
Amont	Biens et services divers	Gestion	Comptabilité et gestion	CER, Cogedis + calculs	Produit brut produits de l'élevage, RICA	Produit brut produits de l'élevage, RICA	Enquête avec calcul risque faible	10%	229,2
Amont	Biens et services divers	Prestation de service	Etudes méthaneiseurs	Etude emploi Biogaz (2011)	100% élevage	UTA agricoles	Enquête	2%	2,9
Amont	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Camions aliment bétail	société.com, expert	100% élevage	cf aliment composé	entreprise	20%	29,2
Amont	génétiques et performances	Autres	Fabricants de boucles	société.com	100% élevage	effectifs animaux	entreprise	25%	17,8
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Bovin Croissance	Bilan social ministère	100% élevage	100% bovin viande	Enquête	2%	4,8
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Contrôle laitier	Bilan social ministère	100% élevage	nombre d'élevages	Enquête	2%	47,5
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Ovins lait	IDELE	100% élevage	100% ovins	Dire d'expert	20%	30,6
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Ovins viande	IDELE	100% élevage	100% ovins	Dire d'expert	20%	10,2
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Stations de contrôle porc	IFIP (pôle génétique)	100% élevage	100% porc	Dire d'expert	10%	0,9
Amont	génétiques et performances	Contrôle des performances	Système d'information - ARSOE	FIEA	FIEA	UTA agricoles	Enquête	2%	6,8
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Biotechnologies pour la reproduction		hors équins (L Journaux)	emplois mise en place	Dire d'expert	15%	6,9
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Entreprises de mise en	Alyse (ex UNCEIA)	100% élevage	nombre	Enquête	2%	35,8
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Firmes d'insémination dindes/pintades	SNA	100% élevage	100% volaille chair	Dire d'expert	15%	25,5
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Insémination artificielle lapins	Alyse (ex UNCEIA)	100% élevage	100% lapins	Dire d'expert	20%	8,5
Amont	génétiques et performances	Insémination artificielle	Sociétés d'insémination porcine/mixte	Bilan d'activité de l'insémination artificielle porcine, Joël Bidanel	100% élevage	100% porc	Entreprise	20%	44,8
Amont	génétiques et performances	Multiplication	Entreprises d'accoupage volaille	SNA	100% élevage	Renouvellement effectif par an	Dire d'expert	2%	34,0
Amont	génétiques et performances	Sélection	Entreprises de sélection ruminants	Alyse (ex UNCEIA)	100% élevage	nombre d'insémination	Enquête	2%	5,0
Amont	génétiques et performances	Sélection	Laboratoires d'analyse génétique	FGE	100% élevage	Dire d'expert	Dire d'expert	20%	9,2
Amont	génétiques et performances	Sélection	Organismes de sélection porcine (privé+coopératif)	IFIP (pôle génétique)	100% élevage	100% porc	Dire d'expert	15%	6,7
Amont	génétiques et performances	Sélection	Organismes de sélection ruminants	Races de France	100% élevage	enquête race de France	Dire d'expert	5%	10,0
Amont	génétiques et performances	Sélection	Tri de la semence	Dire d'expert	100% élevage	Dire d'expert	Dire d'expert	15%	3,8
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Agrofourmiture	Biocides	AFISE+calcul	Dire d'expert	Dire d'expert	Enquête avec calcul risque élevé	25%	95,6
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Agrofourmiture	Firmes semences (prairies, maïs ensilage)	GNIS	GNIS	UGB	Enquête avec calcul risque faible	10%	76,4
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Bâtiment	Bureaux d'étude et conception bâtiments			Bâtiment	Dire d'expert	15%	101,0
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Bâtiment	Construction de bâtiments	FFB	Calcul éco, dire d'expert	investissement rca+effectifs (UGB)	Enquête avec calcul risque élevé	20%	3 008,0
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Bâtiment	Services liés à l'environnement	GIE Elevages Bretagne + calculs	100% élevage	Estimation	Dire d'expert	15%	101,0
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Matériel	Distribution du matériel d'élevage	INSEE (ESANE), Axema + calculs		Investissement en matériel par OTEX (RICA)	Statistique avec calcul risque fort	12%	583,5
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Matériel	Fabrication de matériel d'élevage	INSEE	production en valeur de matériel agricole lié à l'élevage	investissement rca+effectifs	Statistique avec calcul, risque faible	12%	280,6
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Matériel	Matériel spécifiques (capteurs)	site internet des entreprises	100% élevage	cf matériel élevage	entreprise	10%	16,2
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Travaux d'élevage	Service de remplacement	Service de remplacement	Estimation	Estimation	Enquête	2%	45,0
Amont	Matériel, bâtiment et agrofourmiture	Travaux d'élevage	Travaux à façon d'élevage	CUMA, FNEOT + calculs	Fréquence des	UTA agricoles	Enquête avec calcul	25%	1 854,2
Amont	Santé animale	DGAL	Contrôles en abattoirs	DGAL	100% élevage	Type d'abattoir, tonnages abattus	Enquête	2%	38,2
Amont	Santé animale	DGAL	contrôles en élevage	DGAL	100% élevage	UTA agricoles	Enquête	2%	16,3
Amont	Santé animale	Distribution médicaments	grossistes répartiteurs	Enquête	Part du CA fabricants	Vente d'antibiotiques (ANSES)	Enquête avec calcul risque élevé	20%	124,8
Amont	Santé animale	Fabrication de médicaments vétérinaires	Industrie spécialisée (partie animaux de rente)	SIMV, calculs	Part du CA	Vente d'antibiotiques (ANSES)	Enquête avec calcul risque faible	10%	109,2
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	ANSES	ANSES + calculs	Estimation	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque élevé	50%	163,9
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	OIE	OIE	100% élevage	UTA agricoles	Enquête	2%	1,7
Amont	Santé animale	Gestion sanitaire	OVS	FNGDS	100% élevage	Estimation (FNGDS)	Statistique	3%	24,0
Amont	Santé animale	Soins aux animaux	Cabinets vétérinaires	Ordre national vétérinaire + calculs	Compétences	Estimation (CSOV)	Enquête avec calcul	10%	734,1

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	Sources	Clé élevage	Clé filières	Type d'incertitude	Incertitude en %	Incertitude en ETP	
Industrie aval	aval lait	Commerce de gros	Œufs, lait	INSEE, calcul	100% élevage	Chiffre d'affaire industrie, Volume de lait livré	dire d'expert	10%	862,1	
Industrie aval	aval lait	Transformation laitière	Coopératives	INSEE, Convention Collective + calculs	100% élevage	Volume de lait livré	Calcul	2,9%	524,3	
Industrie aval	aval lait	Transformation laitière	Industriels privés	INSEE, Convention Collective + calculs	100% élevage	Volume de lait livré	Calcul	2,9%	838,9	
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	Foie gras	INSEE, ADEPALE + calculs		Chiffre d'affaires plats contenant produits animaux	Estimation	Statistique avec calcul risque fort	80%	756,6
Industrie aval	aval produits transfos	Industries agroalimentaires	Plats transformés	INSEE, ADEPALE + calculs	Ca Foie gras	100% volaille chair	Calcul	8,9%	897,5	
Industrie aval	aval produits transfos	Transformation	Charcuterie	INSEE, enquête de production SSP-FICT, Enquête annuelle de branche	100% élevage	Matière première utilisée	Calcul	3,5%	832,4	
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Abattage et découpe	Industriels privés	INSEE, Conventions Collectives	100% élevage	tonnage moyen/ETP	Calcul	3,0%	1 328,6	
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Abattage et découpe	Prestataires de découpe	Synafavia	100% élevage	tonnage moyen/ETP	Enquête	3%	128,6	
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Intégrateurs veaux boucherie	Extrapolation enquête	100% élevage	100% veaux	Enquête avec calcul risque élevé	20%	50,4	
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Marchands de bestiaux	FFCB, FranceAgriMer	100% élevage	Estimation	Statistique	3%	138,7	
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce animaux	Marchés aux bestiaux	FMBV	100% élevage	Animaux vendus	Enquête avec calcul risque faible	10%	11,8	
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Commerce de gros	Commerce de gros	INSEE, Convention Collective	100% élevage	tonnage abattages	Calcul	3,0%	132,4	
Industrie aval	Aval viande de boucherie	Organisations de	OP ruminants et porc	Coop de France	100% élevage	Coop de France	Calcul	3,0%	145,2	
Industrie aval	Aval volaille	Abattage et découpe	Industrie de la volaille	INSEE, enquête annuelle de branche	100% élevage	tonnage abattages	Calcul	1,3%	317,6	
Industrie aval	Aval volaille	Commerce de gros	Commerce de gros	INSEE	Ventes Rungis	Ventes Rungis	Calcul	10,1%	143,5	
Industrie aval	Aval volaille	Industrie de l'œuf	Centres d'emballage	SNIPO	100% élevage	100% volaille œuf	Dire d'expert	5%	81,7	
Industrie aval	Aval volaille	Industrie de l'œuf	Industrie ovo-produits	SNIPO	100% élevage	100% volaille œuf	Dire d'expert	5%	40,8	
Industrie aval	Aval volaille	Organisation de producteurs	OP volailles œuf	Evaluation	100% élevage	100% volaille œuf	Dire d'expert	20%	20,0	
Industrie aval	Aval volaille	Organisations de producteurs	OP volailles chair	Evaluation	100% élevage	100% volaille chair	Dire d'expert	20%	80,0	
Industrie aval	Co produits viande	Equarissage	Equarissage des animaux trouvés morts	SIFCO	100% élevage	Enquête avec calcul risque faible	Calcul	10%	40,0	
Industrie aval	Co produits viande	Equarissage	Equarissage des co-produits d'abattoir	SIFCO	100% élevage	dire d'expert puis abattages contrôlés	Enquête avec calcul risque faible	10%	41,1	
Industrie aval	Co produits viande	Transformation et valorisation	Transformation et valorisation	SIFCO	100% élevage	tonnage traité hors poisson	Enquête avec calcul risque faible	10%	200,9	
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Commerce de gros de cuirs et de peaux	CNC	100% élevage	cf tannerie mégisserie	Enquête	2%	6,7	
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Fabricants de biodiesel	site internet entreprise	100% élevage	cf équarissage	Enquête	2%	0,5	
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Gélatiniers	liste des établissements de production de gélatine et de collagène agréés CE+ société. Com	100% élevage	abattages contrôlés	entreprise	30%	141,0	
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du cuir : chaussures	CNC		part des chaussures en cuir	cf tannerie mégisserie	Enquête	2%	14,1
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du cuir : maroquinerie	CNC	100% élevage	cf tannerie mégisserie	Enquête	2%	113,0	
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Industrie du petfood	ESANE + enquête FACCO		cf équarissage effectifs	Enquête	2%	78,1	
Industrie aval	Co produits viande	Valorisation	Tanneurs	INSEE, fédération française de la tannerie et de la mégisserie	100% élevage	tannerie/mégisserie + abattages	Calcul	7,8%	127,0	
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Emballages	Production d'emballages	Guide de la maintenance		ratio panorama IAA	Enquête avec calcul risque élevé	25%	50,2	
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Laboratoires d'analyse	Laboratoires d'analyse	INSEE	calcul éco	Somme emplois industries agroalimentaire liés élevage	Statistique avec calcul risque fort	80%	1 404,3	
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Carrossiers pour bétailières	société.com, expert	100% élevage	cf transport animaux vivant	entreprise	20%	24,9	
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Linge industriel	Initial service		ratio panorama IAA	entreprise	80%	578,6	
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Machines et équipement viande/lait	INSEE, panorama IAA		somme des IAA élevages	Statistique avec calcul risque fort	50%	1 598,1	
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Machines et équipement	Maintenance industrielle	Guide de la maintenance		ratio panorama IAA	Enquête avec calcul risque élevé	25%	571,5	
Industrie aval	Fournisseurs de l'industrie	Nettoyage	Nettoyage	INSEE, chiffres clefs 2013 du monde de la propreté		ratio panorama IAA	Statistique avec calcul risque fort	80%	2 020,7	
Industrie aval	génétiqes et performances	Laboratoires d'analyse	Labos lait	CNIEL	100% élevage	volume lait	Enquête	2%	9,0	
Industrie aval	Logistique	Administration	Services des douanes	Douane Française + calcul		Volumes de viande exportés	Statistique avec calcul risque fort	80%	266,6	
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Chambres de commerce	Dire d'expert	Dire d'expert	100% volaille chair	Dire d'expert	20%	6,0	
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Dockers	Dire d'expert	Dire d'expert	100% volaille chair	Dire d'expert	20%	3,2	
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Manutentionnaires	Dire d'expert	Dire d'expert	100% volaille chair	Dire d'expert	20%	7,3	
Industrie aval	Logistique	Export - Infrastructures portuaires	Sociétés de service divers	Dire d'expert	Dire d'expert	100% volaille chair	Dire d'expert	20%	1,2	
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Chambres de commerce	Dire d'expert	Dire d'expert	Utilisation de	Dire d'expert	20%	54,6	
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Dockers	Dire d'expert	Dire d'expert	Utilisation de tourteaux dans l'alimentation animale	Dire d'expert	20%	23,4	
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Manutentionnaires	Dire d'expert	Dire d'expert	Utilisation de tourteaux dans l'alimentation animale	Dire d'expert	20%	53,5	
Industrie aval	Logistique	Import de matières premières	Sociétés de service divers	Dire d'expert	Dire d'expert	Utilisation de tourteaux dans l'alimentation animale	Dire d'expert	20%	11,1	
Industrie aval	Logistique	Stockage	Stockage frigorifique	INSEE + calcul		Estimation	Statistique avec calcul	12%	441,0	
Industrie aval	Logistique	Transport	Produits animaux bruts	INSEE, Soes + calculs		Tonnes.km enquête Soes	Statistique avec calcul risque fort	30%	483,9	
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport d'aliment composé	INSEE, Soes + calculs		Tonnes.km enquête Soes	Statistique avec calcul risque fort	30%	1 621,6	
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier d'aliment et fourrages	INSEE, Soes + calculs		Tonnes.km enquête Soes	Statistique avec calcul risque fort	30%	883,2	
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier d'animaux vivants	INSEE, Soes + calculs		Tonnes.km enquête Soes	Statistique avec calcul risque fort	30%	384,9	
Industrie aval	Logistique	Transport	Transport routier de produits finis	INSEE, Soes + calculs		Tonnes.km enquête Soes	Statistique avec calcul risque fort	30%	2 573,6	
Distribution	Distribution	Commerce de détail	Bouchers et bouchers - charcutiers	INSEE + convention collective + enquête de branche	100% élevage	consommation viande en France - import: calcul	Calcul	12,2%	4 375,4	
Distribution	Distribution	Commerce de détail	Crémeries	Rapport de branche fromagers de France	100% élevage	fabrication de fromage (l'économie laitière en chiffre)	Enquête	2%	138,5	
Distribution	Distribution	Export	Promotion à l'export	Business France et Adepta	enquête	UTA agricoles	Enquête	2%	0,5	
Distribution	Distribution	Grande distribution	Rayons spécialisés	FCD	100% élevage	Kantar World Panel	Enquête	2%	27,9	

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

Catégorie	Secteur	Groupe	Nom	Sources	Clé élevage	Clé filières	Type d'incertitude	Incertitude en %	Incertitude en ETP
Services non marchands	Administration	Collectivités territoriales	Conseils régionaux,	Estimation	UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul	100%	273,1
Services non marchands	Administration	Collectivités territoriales	PNR	Dire d'expert	UTA agricoles	UTA agricoles	Dire d'expert	20%	5,7
Services non marchands	Administration	Etat	Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture (215)	Ministère de l'agriculture	UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque faible	10%	364,3
Services non marchands	Administration	Etat	ADEME	ADEME + calculs	UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque faible	10%	3,7
Services non marchands	Administration	Etat	Agences de l'eau	Agences de l'eau + calculs	UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque élevé	100%	333,3
Services non marchands	Administration	Etat	ASP (154)	ASP + calculs	Part des aides agricoles, UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque faible	10%	41,2
Services non marchands	Administration	Etat	Autres administrations spécialisées (154)	Ministère de l'agriculture, 2012	UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque faible	10%	5,5
Services non marchands	Administration	Etat	DGAL (206 central)	DGAL	100% élevage	UTA agricoles	Enquête	2%	2,5
Services non marchands	Administration	Etat	FranceAgrimer (154)	FranceAgriMer	UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque faible	10%	50,6
Services non marchands	Administration	SAFER	SAFER	SAFER + calculs GIS	Surfaces élevage	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque faible	10%	48,4
Services non marchands	Administration	Sécurité sociale	MSA	MSA + calcul	Part de l'activité agricole, UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque faible	10%	31,3
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Chambres consulaires	Chambres d'agriculture	APCA + calculs	UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque faible	10%	310,9
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Enseignement supérieur et recherche agricole (142)	Ministère de l'agriculture + calculs	UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque faible	10%	110,1
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Enseignement technique	Ministère de l'agriculture + calculs	UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul	10%	592,4
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Formation agricole	Formation continue	FAFSEA, VIVEA+ calculs	UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque faible	10%	21,3
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Instituts de recherche	INRA+IRSTEA	INRA, IRSTEA	Par département	Instituts techniques	Enquête avec calcul risque faible	10%	343,6
Services non marchands	Recherche, développement et enseignement	Instituts techniques	Instituts techniques	IDELE, ITAVI, IFIP	100% élevage	spécialisés	Enquête	2%	9,9
Services non marchands	Représentations politique	Développement	Organismes de développement	Enquête avec calcul risque faible	UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête avec calcul risque élevé	10%	33,1
Services non marchands	Représentations politique	Interprofessions	Interprofessions	CNIEL, Interbev, Inaparc, ITAVI	100% élevage	spécialisés	Enquête	2%	3,2
Services non marchands	Représentations politique	Syndicats	Autres	Estimation	UTA agricoles	UTA agricoles	Enquête	2%	5,5
Services non marchands	Représentations politique	Syndicats	Syndicats	Enquêtes	100% élevage	UTA agricoles	Dire d'expert	5%	33,2

- Calcul de l'incertitude absolue :

La somme des incertitudes de chaque acteur permet d'évaluer l'incertitude absolue. Pour les emplois indirects, on prend les taux d'incertitude déterminés dans le tableau ci-dessous. On a un total de 39 600 ETP d'incertitude, soit 10 % du total. Cette incertitude est beaucoup plus élevée pour les emplois faiblement dépendants (23 %) que pour les emplois fortement dépendants (seulement 5 %).

Pour les emplois directs, on prend une incertitude liée à la méthode employée de 1 %.

Somme des incertitudes absolues			
	ETP total	ETP incertitude	% incertitude
forte	177 667	9 064	5%
moyenne	166 315	19 902	12%
faible	46 711	10 612	23%
total indirects	390 694	39 579	10%
élevage	312 000	3 120	1%
total	702 694	42 699	6%

On obtient ainsi une fourchette absolue dans laquelle se situe le nombre d'emplois dépendants de l'élevage :

Fourchettes	Elevage	Indirect	TOTAL
	315 120	430 272	659 995
	308 880	351 115	745 392

- Calcul de l'incertitude moyenne

L'incertitude absolue donne la fourchette dans laquelle se situe nécessairement le chiffre d'emploi total. Cependant, il est fort peu probable que les erreurs réalisées le soient toutes dans le même sens ; on peut alors calculer une incertitude moyenne, qui permet d'évaluer la fourchette dans laquelle il est le plus probable que le total se situe.

Pour cela, on calcule les incertitudes au carré pour chaque acteur, que l'on additionne ; la racine carrée de ce nombre nous donne l'incertitude moyenne pour les emplois indirects. On trouve 7 800 ETP, soit 2 % d'incertitude moyenne.

	ETP total	ETP incertitude	% incertitude
total indirects	390 694	7 842	2,0%
élevage	312 000	3 120	1,0%
total	702 694	10 962	1,6%

Avec toujours 1 % d'incertitude sur les emplois directs, on a un total d'incertitude de 1,6%.

Les chiffres totaux d'emploi se situent donc probablement dans les fourchettes suivantes :

Fourchettes	Elevage	Indirect	TOTAL
Haute	315 120	398 536	713 656
Basse	308 880	382 851	691 731

ATTENTION : ces incertitudes ont été évaluées pour le total d'emplois liés à l'élevage français de chaque acteur. La répartition par filière n'est pas prise en compte ici. L'incertitude portant sur les chiffres d'emploi par filière est donc plus élevée.

Annexe 27 : totaux d'emplois sur les élevages par filière et par département

source: Agreste recensement agricole 2010 - traitement Institut de l'Elevage, IFIP, ITAVI													
département	Bovins lait	Ovins lait	Caprins	Bovins viande	Veau boucherie	Ovins viande	Porcs	Volailles Chair	Lapins	Oeufs	Equins	Total Elevage	Total UTA des exploitations ayant de l'élevage
01	1 449	s	122	749	21	133	179	312	19	64	346	3 408	4 277
02	1 053	s	11	783	10	111	80	97	s	22	133	2 305	3 642
03	308	3	101	3 701	8	565	91	297	9	38	362	5 483	6 388
04	51	16	139	159	0	537	11	46	1	12	187	1 159	1 391
05	255	22	96	281	0	718	12	97	3	2	160	1 644	1 913
06	s	16	69	24	0	188	s	65	0	19	106	524	583
07	572	s	410	533	1	438	30	290	10	46	345	2 682	3 595
08	1 012	s	6	1 189	5	122	33	122	s	33	117	2 647	3 460
09	264	20	87	938	3	372	15	205	2	1	396	2 303	2 603
10	255	s	10	213	s	47	s	70	0	1	45	690	1 388
11	s	s	68	299	0	198	29	181	3	7	239	1 119	1 840
12	1 958	2 686	348	4 512	45	591	211	594	17	5	373	11 341	12 427
13	14	s	81	149	s	313	13	66	0	17	279	935	1 181
14	2 690	s	38	1 709	15	185	89	265	s	25	1 491	6 524	7 615
15	3 202	s	54	4 006	31	191	63	278	11	s	351	8 196	8 384
16	568	0	181	924	9	264	113	197	19	1	218	2 495	3 981
17	564	s	132	601	7	72	24	233	18	s	268	1 936	3 949
18	205	s	232	1 091	s	178	80	112	1	1	187	2 090	3 198
19	381	5	58	3 859	42	369	76	452	3	4	278	5 528	6 246
21	405	s	19	1 322	7	169	30	84	s	2	212	2 255	3 582
22	5 384	s	42	1 140	125	93	2 506	1 505	59	831	366	12 052	13 826
23	322	s	90	3 878	5	403	56	333	1	2	261	5 356	5 780
24	967	20	200	2 263	108	423	123	1 062	7	18	364	5 554	7 614
25	3 876	s	26	250	2	59	57	154	2	s	257	4 728	5 009
26	186	s	404	227	17	391	42	454	17	192	327	2 271	3 539
27	868	s	11	776	s	180	s	206	4	47	447	2 598	3 845
28	198	0	16	195	2	47	111	127	12	75	129	912	1 798
29	4 653	s	56	1 058	70	82	2 325	795	46	208	366	9 664	11 033
2A	s	148	s	356	s	24	95	9	0	s	72	856	932
2B	s	287	160	462	1	31	57	24	0	s	83	1 108	1 222
30	s	39	199	143	s	186	10	181	s	20	332	1 120	1 597
31	412	s	75	1 078	4	306	18	422	s	10	388	2 721	3 752
32	265	s	37	1 078	36	128	61	1 114	s	13	237	2 984	5 453
33	226	14	49	434	5	126	28	322	3	12	364	1 582	4 038
34	26	72	83	134	s	108	9	125	s	12	322	893	1 624
35	6 677	14	82	1 235	206	122	1 178	762	40	78	455	10 849	12 627
36	260	0	304	1 616	s	270	89	185	s	3	234	2 961	4 120
37	513	s	280	331	2	77	80	230	8	17	152	1 695	2 832
38	1 217	12	224	1 018	21	269	63	471	16	26	502	3 838	5 100
39	1 890	s	40	322	6	83	30	110	s	s	249	2 736	3 203
40	337	s	21	596	12	46	88	2 098	s	29	186	3 417	5 188
41	318	s	132	222	4	61	52	170	s	10	163	1 134	1 912
42	2 388	9	202	2 002	9	239	96	368	12	7	507	5 841	6 431
43	3 071	26	142	1 217	32	451	97	247	19	3	311	5 616	6 213
44	3 514	s	75	1 745	45	127	277	550	37	81	492	6 948	8 117
45	276	s	55	155	s	49	17	245	s	90	191	1 084	1 765

GIS Elevages Demain - Les emplois liés à l'élevage français

département	Bovins lait	Ovins lait	Caprins	Bovins viande	Veau boucherie	Ovins viande	Porcs	Volailles Chair	Lapins	Oeufs	Equins	Total Elevage	Total UTA des exploitations ayant de l'élevage
46	603	17	224	1 250	79	901	77	538	3	3	283	3 978	4 870
47	464	4	66	752	34	133	40	751	2	51	273	2 570	4 645
48	612	340	126	1 548	1	332	19	213	1	0	211	3 403	3 645
49	2 732	s	190	2 301	107	177	307	1 151	138	s	602	7 794	9 673
50	6 447	1	34	2 078	78	388	s	476	35	58	1 128	11 109	11 816
51	245	s	6	325	s	38	93	78	10	15	106	916	1 927
52	1 038	s	6	655	s	141	22	78	0	3	107	2 053	3 045
53	4 867	s	39	2 046	76	116	475	488	s	43	669	8 854	10 039
54	1 029	s	17	710	s	139	40	120	0	12	172	2 240	3 312
55	1 178	s	14	809	5	105	45	100	s	15	152	2 423	3 627
56	4 426	7	76	837	54	111	1 145	1 267	67	286	368	8 644	9 974
57	1 127	s	37	1 197	3	181	29	256	s	27	304	3 165	4 390
58	117	s	54	2 491	s	220	28	84	s	3	201	3 206	3 950
59	2 633	2	31	1 198	10	99	389	362	61	107	393	5 285	7 020
60	707	s	13	467	s	104	s	71	s	107	280	1 765	2 765
61	2 874	s	29	1 831	16	147	108	238	9	15	1 337	6 607	7 842
62	3 033	s	23	1 213	36	117	198	234	s	64	313	5 254	7 587
63	2 897	6	95	2 647	12	458	74	387	8	14	401	7 001	7 754
64	1 397	2 488	107	3 169	87	372	298	1 461	0	22	655	10 057	11 673
65	346	63	56	1 582	20	499	82	632	s	s	275	3 563	4 178
66	s	20	62	178	0	91	7	36	0	23	179	616	765
67	934	1	48	574	4	147	85	604	10	95	437	2 939	4 364
68	781	s	40	323	9	73	50	251	s	14	248	1 790	2 726
69	1 439	s	256	588	1	115	35	222	6	20	364	3 052	4 346
70	1 480	s	20	633	8	151	s	130	s	7	193	2 667	3 355
71	634	s	288	4 641	8	331	61	300	13	s	456	6 815	7 986
72	1 753	5	55	1 506	21	87	348	709	17	135	473	5 110	6 718
73	1 401	31	154	298	2	200	13	160	s	s	192	2 475	2 658
74	2 525	s	150	313	12	149	17	172	s	27	311	3 686	3 899
76	2 758	3	45	1 759	17	253	112	276	2	15	511	5 751	7 642
77	136	s	12	86	s	33	6	75	s	11	247	607	1 121
78	53	s	s	39	0	17	s	18	s	5	213	365	494
79	1 014	s	883	2 026	s	614	190	812	88	124	181	5 952	7 508
80	1 614	s	11	650	4	129	87	165	8	56	219	2 943	4 820
81	687	585	87	1 522	5	499	113	489	4	21	287	4 298	5 596
82	337	s	108	634	24	128	22	364	4	9	192	1 854	3 227
83	7	s	99	s	s	155	s	62	s	30	166	531	680
84	7	s	73	6	0	104	11	58	s	23	133	419	661
85	2 143	s	349	2 832	70	137	281	1 588	268	139	329	8 137	9 574
86	412	0	415	762	2	609	99	169	25	12	199	2 704	4 040
87	419	s	64	2 848	7	998	50	410	s	6	345	5 151	5 656
88	1 988	3	47	851	5	219	19	221	5	9	282	3 649	4 114
89	420	s	48	535	8	103	67	157	s	4	164	1 509	2 470
90	146	s	5	75	s	13	s	36	s	6	49	337	392
91	97	0	s	s	0	s	s	s	s	9	s	170	240
93	s	0	s	s	0	s	s	s	0	0	s	s	s
94	s	0	0	s	0	0	0	0	0	s	s	s	s
95	s	s	s	23	0	6	s	14	s	5	74	151	267

source: Agreste recensement agricole 2010 - traitement Institut de l'Elevage, IFIP, ITAVI